

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES

ÉTUDES – DOCUMENTS

L'itinéraire évangélique de saint Jean-Baptiste de La Salle et le recours à l'Écriture
dans ses *Méditations pour le Temps de la Retraite*.

Miguel Adolfo Campos-Marino, FSC

VOLUME II

46

Deuxième Partie

Le recours à l'Écriture

dans les

Méditations pour le Temps de la Retraite

de saint Jean-Baptiste de La Salle

INTRODUCTION

Dans la *première partie*, nous avons essayé de nous approcher de « l'événement La Salle ». La présentation, bien que fragmentée et partielle, de son cheminement historique, nous a aidé à pressentir le caractère évangélique de ses démarches concrètes avec les maîtres dans l'établissement progressif de la Société des Frères des Écoles chrétiennes. Les quatre moments-clefs que nous avons choisis nous semblent doublement intéressants. D'abord, parce que nous avons pu les envisager dans l'épaisseur même des faits historiquement vérifiables. Ensuite, parce que nous avons pu repérer des documents par lesquels de La Salle nous livre sa propre compréhension des faits qu'il a vécus. Cette thématization personnelle nous a permis de nous approcher du sens qu'il donnait lui-même à ces faits. Nous avons pu de la sorte entrer dans la direction qu'il leur donnait.

En fait, les quatre moments historiques et la thématization personnelle de M. de La Salle nous ont révélé comment un homme tout à fait engagé dans son monde, percevait les appels de Dieu dans les relations avec les maîtres, les autorités civiles et ecclésiastiques, et surtout dans les besoins des enfants des artisans et des pauvres. Ainsi d'engagement en engagement, il s'attachait irrévocablement à une œuvre qu'il avait perçue comme l'œuvre de Dieu dans le monde. C'est dans le tissu de son existence terrestre, et notamment dans ses relations interpersonnelles qu'il reconnaissait par la foi l'appel de l'Évangile. La mission du Fils de l'homme, il l'assume dans une communion avec les maîtres, établissant les écoles chrétiennes où l'on annonce gratuitement l'Évangile aux pauvres. Dans cette communion, il éduque à une réponse évangélique radicale et il y est lui-même éduqué : tout abandonner pour incarner les besoins des maîtres, pour consolider une œuvre, pour adopter évangéliquement le monde, jusqu'à tout perdre, jusqu'à l'effacement total pour le bien de l'œuvre de Dieu.

Sa vie est une référence constante à Celui qui le précède, qui l'appelle et le soutient intérieurement, suivant obstinément et inflexiblement ses ordres, ou plus exactement, adhérant de l'intérieur sous l'action de l'Esprit à la volonté salvifique de Dieu devenue la sienne. Sa vie nous renvoie donc, en chacune de ses options, à un « Autre » ; et cette référence, loin de le replier sur lui-même ou dans une histoire parallèle à ce qu'il constate dans le visible, ne fait que le radicaliser dans le monde, jusqu'à donner sa vie pour les autres.

Nous voudrions à présent approfondir l'étude de la référence évangélique de la vie de M. de La Salle par l'examen attentif de l'un de ses ouvrages, les *Méditations pour le Temps de la Retraite*, qui nous semble fournir la clef de sa compréhension dans la foi de son itinéraire spirituel au cours de l'établissement de la Société des Frères des Écoles chrétiennes.

§ 1

Le contexte des citations néotestamentaires des *MTR*¹.

Dans cet écrit, les constantes de son itinéraire et des paroles-force qui le thématisent, sont éclairées par de nombreuses références scripturaires. Dès la première édition de cet ouvrage, l'*Avertissement* anonyme placé en tête suggérait déjà un lien entre itinéraire évangélique et recours à l'Écriture en remarquant que de La Salle a composé ces *Méditations* « après une longue expérience, et qu'il y cite un grand nombre de passages de l'Écriture »².

¹ Par ce sigle, nous désignons les *Méditations pour le Temps de la Retraite*. Nous désignons par MDF les *Méditations pour les Dimanches et les Fêtes*.

² CL 13 (sans pagination).

A. - ÉCRITURE ET ÉGLISE CHEZ DE LA SALLE

La quantité matérielle des citations scripturaires qui se trouvent dans les *MTR* nous a incité à rechercher dans cet ouvrage de quelle manière de La Salle lit sa vie à la lumière de l'Écriture et comment il comprend l'actualité vivante de la parole de Dieu dans sa vie. Nous nous sommes demandé si l'étude de ce texte ne permettrait pas de découvrir si par le recours à l'Écriture, il entrevoit la corrélation entre ses paroles-action-force et la parole-action de Dieu, telle qu'elle est thématifiée dans la sainte Écriture. C'est seulement au terme de cette étude que nous pourrions nous demander ce qu'il entend par fondement évangélique de sa vie et de celle de ses Frères.

Ce n'est pas seulement la quantité matérielle des citations scripturaires qui a été remarquée par ceux qui ont étudié les *MTR*. Leur qualité n'est pas demeurée inaperçue depuis leur publication. L'Écriture est au cœur des *MTR*, elle y joue un rôle capital, aussi bien par le nombre des citations, lesquelles constituent matériellement la substance même du texte que par les diverses manières dont elle est utilisée pour l'argumentation. En réalité, on peut dire que l'Écriture et plus particulièrement « la doctrine paulinienne sur le ministère » constitue la matière même des *MTR*. Cette constatation évidente a été faite à plusieurs reprises par les auteurs qui ont étudié le texte ; ils soulignent surtout le paulinisme du grand texte lasallien. L'*Avertissement* des *MTR* l'affirme explicitement :

« Il cite un si grand nombre de passages de l'Écriture sainte... et particulièrement des épîtres de saint Paul qu'il possédait parfaitement... »¹.

Dans l'étude que Rigault consacre aux écrits du Fondateur, il affirme à propos des *MTR* :

« La substance théologique et morale est riche et toute pénétrée de doctrine paulinienne »²

et après avoir présenté une synthèse du contenu des seize *Méditations*, il ajoute :

« Tel est, en abrégé, ce livre où l'on a certainement reconnu en maints passages, l'écho d'enseignements de l'*École paroissiale*, des *Remontrances* de Charles Démié, des *Avis* de Nicolas Roland, des *Maximes* du P. Barré, mais amplifié de toutes les sonorités profondes et puissantes de la doctrine de l'apôtre Paul »³.

Rayez enfin écrit :

« (Encore n'ai-je rien dit de) ce qui constitue peut-être la partie la plus originale de son enseignement : son paulinisme. Au-delà de tous les emprunts qu'on peut découvrir, il est indubitable que la source principale de la pensée du Fondateur des écoles chrétiennes, c'est saint Paul »⁴.

Les sources littéraires des *MTR* n'ont pas été étudiées jusqu'à présent. Nous avons déjà observé dans la 1^{ère} partie que M. de La Salle était un homme de son temps. Les préoccupations, les idées et les expériences des hommes engagés dans la réforme scolaire et particulièrement soucieux de la formation de maîtres capables de faire l'école « avec piété et application » avaient exercé une influence décisive sur la prise de conscience de sa vocation scolaire⁵. Sans doute le langage catégoriel dans lequel ils s'expriment a-t-il joué un rôle important dans la constitution du langage lasallien.

L'étude des sources littéraires déborde les limites que nous nous sommes imposées pour ce travail ; bien que nous ne minimisions pas les lumières que de telles études pourraient apporter à la compréhension du langage lasallien, il nous semble en revanche que la quantité matérielle des citations bibliques, et la manière originale de citer l'Écriture appellent une étude sur « cette amplification » tout à fait personnelle que de La Salle fait dans ses *MTR*. Grâce à cette réduction méthodologique,

¹ *Idem*.

² G. RIGAULT, *Histoire générale*, t. 1, p. 443.

³ *Ibid.*, p. 498.

⁴ A. RAYEZ, *Études lasalliennes*, p. 55.

⁵ Voir vol. 1, p. 107-114.

nous espérons mieux saisir l'originalité même des *MTR*, et de ce fait, entrer dans l'épaisseur de son langage catégoriel.

Le fondement scripturaire des *MTR*, particulièrement des citations pauliniennes, a été systématiquement étudié par Michel Sauvage dans son travail : *Les Citations néotestamentaires dans les MTR*.¹ La valeur de cette étude réside sans doute dans la démonstration qu'elle apporte que les *MTR* citent littéralement la traduction d'Amelote dans une édition qui n'est pas antérieure à 1707². L'auteur y montre à l'évidence la littéralité des citations, ce qui suppose que

« le saint Fondateur travaillait avec le Nouveau Testament constamment à portée de la main et qu'il en recopiait certains passages »³.

Son travail montre ainsi, sans laisser place à aucun doute, que l'Écriture est la source principale de la doctrine de M. de La Salle sur la mission du Frère. L'auteur anonyme de l'*Avertissement* de la première édition des *MTR* affirme que le Fondateur

« cite un si grand nombre de passages de l'Écriture pour confirmer ce qu'il expose, et particulièrement des épîtres de saint Paul qu'il possède parfaitement, sur l'autorité duquel il se fonde... »⁴.

Mais il convient de se demander de quelle manière il *confirme*, de quelle manière il s'appuie « sur l'autorité de saint Paul ». Bref, de quelle manière il fonde sur saint Paul la compréhension du ministère des Frères. L'*Avertissement* semble réduire le recours à l'Écriture à la catégorie de preuve de ce que de La Salle propose comme une doctrine, et il considère que les écrits pauliniens seraient les fondements qui garantissent la qualité évangélique de cette doctrine.

En outre, l'*Avertissement* affirme que les *MTR* sont basées sur l'expérience et les lumières reçues de Dieu :

« C'est qu'il savait par une longue expérience, et beaucoup plus par les lumières qu'il en avait reçues de Dieu, combien l'instruction de la jeunesse était précieuse et considérable aux yeux de sa divine majesté »⁵.

Selon l'*Avertissement*, donc, « la dignité et le mérite de l'emploi et des fonctions des maîtres », mis en valeur dans la doctrine lasallienne des *MTR*, lui arrivaient par plusieurs canaux : l'expérience et les lumières de Dieu ; et en ce sens, le rôle de l'Écriture est compris comme une autorité qui fonde, une preuve qui confirme.

Enfin, l'*Avertissement* propose une troisième observation. Il considère « la pratique et les sentiments de Jésus-Christ même, et de plusieurs saints et illustres personnages » comme une source de la doctrine lasallienne :

« Il était aussi persuadé que beaucoup de personnes regardaient ce ministère comme fort peu de chose, contre la pratique et le sentiment de Jésus-Christ même »⁶.

Cette conception dualiste de l'Écriture et de la Tradition a fait lire les *MTR* en un registre qui nous paraît contestable. Dissociant expérience et doctrine, on est amené à dissocier Écriture et lumière de Dieu. Cette double dichotomie conduit inévitablement à dissocier aussi l'expérience de M. de La Salle du recours à l'Écriture, empêchant du même coup toute possibilité d'une lecture de la manière dont il comprenait lui-même son itinéraire dans l'établissement de la Société des Frères des Écoles chrétiennes, à la lumière de l'Écriture, comme une unité dialectique, historique, indissociable. Cette manière dont l'*Avertissement* présente les choses, est tributaire d'une certaine conception de la

¹ CL 1 : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le Temps de la Retraite*, Rome, 1960.

² *Id.*, p. XXX s.

³ *Ibid.*, p. XXXVI-XXXVII.

⁴ CL 13, *Avertissement*.

⁵ *Idem.*

⁶ *Ibid.*

théologie de la Révélation. Et nous devons nous demander si cette conception est également celle de M. de La Salle.

De fait, l'auteur de l'*Avertissement*, comme M. de La Salle, ont vécu en un temps où l'Écriture avait un rôle capital dans l'expérience religieuse. En ceci, tous deux sont tributaires d'une époque qui porte la marque de la doctrine tridentine. Nous ne pouvons pas rappeler en détail les hésitations à propos de la position officielle de l'Église sur la Révélation au Concile de Trente. C'est une question d'ailleurs très étudiée¹. Un trait dominant demeure incontestable, le souci pastoral lié à un grand respect pour l'Écriture.

Le Concile de Trente se préoccupe de la connaissance des textes originaux et de leur traduction fidèle ; il manifeste sa préférence pour le sens littéral plutôt que pour le sens spirituel. Hésitant sur l'opportunité de traductions de la Bible en langue vulgaire, le Concile se réservait l'autorité d'une stricte vigilance en cette matière². Cependant, il entendait mettre la doctrine biblique à la portée du peuple chrétien par le catéchisme, la prédication et l'étude de l'Écriture³. Peter et Rayez, dans l'article : *Écriture sainte et vie spirituelle*, au-delà des problèmes posés par les études sur l'Écriture et le Concile de Trente, dressent un bilan très positif au sujet de l'influence de l'Écriture au XVI^e siècle :

« Parallèlement à un certain évangélisme superficiel et intellectuel, le sens du Christ semble bien être la marque distinctive des humanistes et des chrétiens du XVI^e siècle. *Méditations* et exercices de toutes sortes font ruminer l'Évangile et contempler la personne du Christ ; les prédicateurs présentent la vie et la passion du Christ ; les mystiques conduisent au « livre vivant » qu'est le Christ. Chacun à sa manière a entendu le mot définitif de saint Jérôme : *ignorantia scripturarum est ignorantia Christi* »⁴.

Le climat religieux du XVII^e siècle français est marqué davantage encore par la Bible. L'apparition de nombreuses traductions de l'Écriture en langue vulgaire, l'essor des études exégétiques et l'enseignement de l'Écriture dans les universités et séminaires marquaient de leur empreinte la sensibilité religieuse de l'homme d'Église⁵, tandis que la connaissance de l'Écriture se diffusait par la prédication, le catéchisme, l'art⁶.

Cette influence était sans doute plus sensible chez les directeurs spirituels et les réformateurs du clergé, lesquels fréquentaient les livres saints et en recommandaient l'usage. On le constate par exemple chez saint François de Sales : Trochu remarque que dans le *Traité de l'Amour de Dieu*, en particulier, « l'Ancien Testament lui est aussi familier que le Nouveau »⁷. Pierre Bérulle et ses disciples citent de préférence saint Paul et saint Jean⁸. Parmi eux, Condren se fait remarquer par le

¹ Voir R. LATOURELLE, *Théologie de la Révélation*, p. 263-268 et p. 188-189; G. MORAN, *L'Écriture et la Tradition*, Paris, Liget, 1965, p. 43 ss.; une bibliographie sur cette période dans DULLES, *Revelation Theology*, Herder, 1969.

² Voir J.-L. PETER et A. RAYEZ, *Écriture sainte et Vie spirituelle*, dans *Dict. de Spir.* IV, 1, 215-216. On y trouve une bibliographie relative à cette question. Voir notamment A. VACCARI, *La lettura della Bibbia a la vigilia della Riforma protestante*, dans *La Civiltà Cattolica*, août 1933, vol. 3, pp. 313-325, 429-440. F. CAVALLERA, *La Bible en langue vulgaire au Concile de Trente, 4^e Session*, dans *Mélanges E. Podechard*, Lyon, 1945, p. 37-56. H. QUENTIN, *Mémoire sur l'Établissement du Texte de la Vulgate*, *Collectanea Biblica Latina* 6, Rome-Paris, p. 75-208.

³ PETER-RAYEZ, art. cité, 219-220.

⁴ *Ibid.*, 225-226.

⁵ H. BREMOND, *Histoire littéraire...*, t. 3 : *L'École française*, p. 284-418. Voir aussi les références bibliographiques données par M. SAUVAGE, *Les citations...*, CL 1, p. XIV-XV, XLVIII; DARLOW-MOULE, *Historical Catalogue of the Printed Editions of the Holy Scripture*, London, 1963.

⁶ Voir BERTHELOT DU CHESNAY, *Écriture sainte et vie spirituelle : le XVII^e siècle*, dans *Dict. de Spir.* IV, 1, 226-238; F. de DAINVILLE, *La Bible dans les lettres et les arts*, *ibid.*, 238-242. Sur les catéchismes, cf. vol. 1, p. 96, 108.

⁷ F. TROCHU, *Saint François de Sales*, t. 2, Paris, 1942, p. 484, cité par Berthelot du Chesnay, art. cité, 226.

⁸ Cf. P. POURRAT, *La Spiritualité chrétienne*, t. 3, p. 486-567; J. DAGENS, *Bérulle et les Origines de la Restauration catholique*, Paris, 1952; H. BREMOND, *Histoire littéraire du Sentiment religieux*, t. 3, p. 15; t. 7, p. 112; A. MOLIEN, art. *Bérulle*, dans *Dict. de Spir.* I, 1539-1581.

respect et la connaissance de l'Écriture¹. Jean-Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice, et ses continuateurs expriment leur goût pour l'Écriture dans les institutions du séminaire². Enfin l'Écriture avait aussi une place centrale dans la spiritualité du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet³. Que les directeurs de M. de La Salle - N. Roland, Barré, le sulpicien Bauïn - aient baigné dans ce climat biblique explique en partie l'importance de l'Écriture dans l'itinéraire du Fondateur.

L'étude de la théologie de la Révélation impliquée dans les écrits des auteurs du XVII^e siècle débordent amplement notre travail. De La Salle lui-même ne nous a pas laissé de traité organique et systématique sur la manière dont il conçoit la Révélation. On peut pourtant en déceler quelques indices dans ses écrits ; à première vue, ces textes semblent aller dans le même sens dichotomique de l'*Avertissement des MTR*. Ainsi, dans les *Devoirs d'un Chrétien*, parlant « des vérités de foi écrites et non écrites, connues par l'Écriture sainte et par la Tradition », il s'exprime dans un langage qui porte le poids catégoriel du langage tridentin, évitant cependant toute polémique :

« Il y a deux sortes de vérités que nous devons croire d'une foi divine, et que nous devons regarder comme ayant été révélées de Dieu à son Église, les unes sont celles qui ont été écrites, les autres sont celles que nous ne savons que par tradition »⁴.

Dans un langage très simple, de La Salle parle de deux sortes de vérités. Il faut souligner qu'il n'entre pas dans la discussion au sujet de « deux sources » de la Révélation. Par contre, il met l'accent sur la réponse personnelle de foi théologique aux vérités révélées par Dieu à son Église. La dimension ecclésiale de la foi est du même coup mise en relief. C'est dans la vie ecclésiale qu'une réponse de foi à la révélation de Dieu s'éduque dans la communion.

Il décrit ensuite ce qu'il entend par vérités écrites et ce que nous ne savons que par tradition :

« les choses qui ont été écrites et que nous devons regarder comme révélées de Dieu sont toutes les paroles qui sont dans les livres, qu'on nomme ordinairement la sainte Écriture. Les choses que nous ne savons que par tradition sont celles qui ont été écrites, mais que les apôtres ayant apprises de Jésus-Christ de vive voix, ont aussi prêchées de vive voix, et ont laissées aux pasteurs qui leur ont succédé, et que les pasteurs ont enseignées aux fidèles et se sont laissés successivement les uns aux autres de siècle en siècle, jusqu'à présent, comme la doctrine de Jésus-Christ. Ce sont aussi les explications qui se sont faites, et qui se font encore des paroles de la sainte Écriture, par un consentement unanime des Pères et des pasteurs de l'Église »⁵.

Il donne ensuite des exemples des choses que nous ne savons que par tradition : qu'il y a quatre Évangiles, sept sacrements, le baptême des enfants. De La Salle constate avec saint Jean qu'il y a un grand nombre de vérités que Jésus-Christ ne nous a laissées que par tradition. Mais plus surprenante encore est la constatation qu'il fait à partir de saint Paul :

« saint Paul recommande aux Thessaloniens de garder toutes les traditions qu'ils ont apprises de lui, soit par la parole, soit par les lettres qu'il leur a écrites »⁶.

Cette affirmation met plus en évidence le lien vital que de La Salle voit entre Écriture et Tradition : les traditions que les apôtres ont enseignées aux fidèles garantissent la vitalité perpétuelle de l'Écriture dans l'Église. C'est en fait dans « la tradition » vivante de l'Église que se manifeste l'actualité de l'Écriture, appel et réponse en Église, par la foi théologique :

¹ A. MOLIEN, art. *Condren*, dans *Dict. de Spir.* II, 1373-1387.

² Voir E.-M. PAILLON, *Vie de M. Olier*, 4^e éd., Paris, 1873.

³ E LEVESQUE, art. *Beuvelet*, dans *Dict. de Spir.* I, 1587. Voir aussi H. SCHOENHER, *Histoire du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet*, 2 vol., Paris, 1909.

⁴ *CL 20*, p. 7.

⁵ *Ibid.*, p. 7-8.

⁶ *Ibid.*, p. 8-9.

« Nous devons croire comme de foi, toutes les choses qui nous sont enseignées par la tradition, parce que l'Église nous les propose, et que comme dit Jésus-Christ, celui qui n'écoute pas l'Église doit être regardé comme un païen et comme un publicain »¹.

La Révélation, pour de La Salle, n'est donc pas affaire d'une subjectivité isolée interprétant à son gré l'Écriture. L'Écriture elle-même n'est pas univoquement identifiée à la Révélation. Celle-ci est un fait ecclésial : révélation de Dieu à son Église, et c'est dans la communion ecclésiale que l'on s'éduque mutuellement à une réponse-adhésion à la vérité révélée de Dieu par une foi ecclésiale. De La Salle n'entend pas l'Écriture sans l'Église et vice-versa.

Son insistance sur « un contenu » de la Révélation n'amointrit pas la dimension personnelle et ecclésiale d'une réponse à Dieu révélant sa vérité à son Église. On comprend mieux dès lors cette fidélité inflexible à ce que propose l'Église. De fait, dans les *Devoirs d'un Chrétien*, après avoir énuméré les livres de la sainte Écriture, il termine :

« tous ces livres sont énoncés dans le Concile de Trente, qui les a tous reçus comme ayant été dictés par l'Esprit de Dieu, et comme contenant toutes les vérités écrites que nous devons croire de foi divine »².

Cette conception de l'Écriture dans l'Église, ainsi que la soumission à l'enseignement de l'Église, est un principe constant de toute sa vie, que Blain surtout se complaît à souligner³. On retrouve cet enseignement dans une *Méditation pour les Frères*⁴, et une des dernières recommandations qu'il leur fait sur son lit de mort insiste sur cette union avec l'Église⁵.

B. - LE RECOURS À L'ÉCRITURE DANS LES MÉDITATIONS DE GIRY ET DANS LES MTR.

Homme d'Église, son engagement dans le mouvement réformateur, scolaire et catéchétique du XVII^e siècle comporte ce goût particulier pour l'Écriture. Voyons si le registre de lecture proposé par l'*Avertissement* à propos des citations bibliques correspond en réalité à la manière dont il utilise les passages scripturaires dans ses *MTR*. Nous nous demanderons aussi si cela correspond, de quelque manière, à la lecture dans la foi, à la lumière de l'Écriture, de son propre itinéraire dans la consolidation de la Société des Frères des Écoles chrétiennes.

Une première approche de réponse peut nous être fournie par une comparaison avec d'autres auteurs contemporains car de La Salle n'est pas le seul à recourir à l'Écriture dans ce genre de littérature religieuse. Il est particulièrement intéressant de comparer sa manière de citer l'Écriture et celle de Giry dans un ouvrage qui ressemble beaucoup aux *MTR* de M. de La Salle et dont l'influence sur celles-ci semble incontestable. Les *Méditations* du P. Giry furent publiées en 1687⁶. D'après Michel Sauvage : « il paraît hors de doute que le saint Fondateur des Écoles chrétiennes ait connu ce texte et qu'il s'en est inspiré »⁷. Avant lui, Rigault reconnaissait que M. de La Salle s'était inspiré du

¹ *Ibid.*, p. 9.

² *Ibid.*, p. 13.

³ BLAIN 2, p. 203-218 : Principes, maximes et instructions de M. de La Salle à l'égard de l'Église ; p. 218-242 : Courage de M. de La Salle à faire profession ouverte de sa foi, et à se déclarer contre les nouvelles doctrines lorsqu'il était à propos de le faire ; Blain cite une lettre du 28 janvier 1719 par laquelle de La Salle se déclare opposé aux « appelants » (p. 224).

⁴ Voir *Méd.* 106/1-2-3 ; *Méd.* 5/1.

⁵ *CL* 26, Documents 21 et 21.5, p. 286-314.

⁶ *Méditations pour les Sœurs Maîtresses des Écoles charitables...* par le R. P. GIRY, ex-provincial des minimes...

⁷ *CL* 1, p. 100.

plan du P. Giry, des idées générales et des citations d'Écriture sainte¹. Gallego observe que de La Salle imite Giry pour la forme extérieure des *Méditations*².

À vrai dire, les contacts de Giry et de M. de La Salle débordent certainement le cadre de leurs ouvrages littéraires. Les deux se sont engagés dans le mouvement scolaire. Ils connaissaient les idées, les réalisations de leurs prédécesseurs. Ils ne créaient pas ex-nihilo. La valeur de l'ouvrage de Giry consiste en ce qu'il a pu organiser ces idées en vue d'aider les Sœurs dont il était responsable, afin qu'elles prennent conscience de l'importance de leur emploi. En ceci son influence sur M. de La Salle a été directe, lui ouvrant une piste pour comprendre dans la foi la signification évangélique de l'emploi qu'exerçaient les Frères de la Société des Écoles chrétiennes. L'influence directe et globale de Giry sur l'ouvrage de M. de La Salle est donc incontestable ; elle devrait être explicitée par des études plus systématiques sur le langage et l'argumentation de ses *Méditations*.

Cependant la confrontation du plan de Giry et de celui de M. de La Salle indique déjà que les perspectives des deux auteurs sont différentes³. La simple comparaison matérielle des deux plans donne à penser que les *Méditations* de Giry ont pu être un point de référence pour M. de La Salle dans la composition de ses *MTR*. De fait, Varela a récemment détecté quelques similitudes entre les deux plans, notamment à propos de la 1^{ère}, de la 2^e et de la 10^e *Méditations* de Giry⁴. Cette remarque reprend, de quelque manière, la constatation qu'avait faite S. Gallego :

« Dans les deux premières *Méditations*, Giry est simplement l'écho de Barré ; ce sont les principales ; les autres n'ont ni profondeur ni originalité ; la dernière est peut-être sortie de l'imagination et de la facilité d'expression de Giry. La Salle amplifie les deux premières *Méditations* de Giry avec des concepts nouveaux et beaucoup plus théologiques, et il réduit la dernière en lui injectant des accents étranges d'enthousiasme et de tendresse. Il compose toutes les autres à partir des données éternelles de la Révélation et des nuances de la théologie »⁵.

Il nous semble que Gallego sous-estime la valeur des *Méditations* de Giry. Tout au plus pose-t-il le problème des sources littéraires communes aux deux auteurs. Nous verrons plus bas qu'on peut se demander si de La Salle compose ses *MTR* à partir des données éternelles de la Révélation « et » des nuances théologiques. Pour l'instant, ajoutons une constatation qui ressort déjà de la comparaison de ces titres. Certes, les titres ne peuvent pas à eux seuls dire quoi que ce soit sur la manière dont les deux auteurs utilisent l'Écriture et notamment saint Paul. Cependant, une constatation ressort déjà de leur simple énoncé. Même si les *Méditations* de Giry sont adressées directement aux Sœurs maîtresses d'un Institut concret, les titres parlent assez abstraitement de la fin de l'emploi, de son excellence, de son importance, de l'utilité des fonctions qu'on y exerce, des vertus qu'il exige. Quel que soit le paulinisme de Giry, celui-ci risque de rester assez abstrait, déductif, pour « prouver » et « confirmer », comme dit l'*Avertissement* des *MTR*, ce qu'il dit des maîtresses en général.

Par contre, dans les *MTR*, même les titres indiquent que leur auteur se meut dans un autre registre. Il ne parle pas in abstracto des maîtres, mais de ces maîtres-ci, avec lesquels il a fait association pour tenir ensemble les écoles gratuites de la Société des Écoles chrétiennes, et certains titres, déjà, emploient l'interpellation directe de la deuxième personne. Si rien dans le plan lasallien ne laisse soupçonner la qualité du paulinisme des *MTR*, de La Salle ne construit pas un plan abstrait. Il s'agit du vécu, de la naissance de la Société des Frères des Écoles chrétiennes, de leur vie, de leurs fonctions, des exigences évangéliques de leur emploi dans l'Église.

Cependant, un problème demeure : de quelle manière les citations néotestamentaires de Giry ont-elles passé dans les *MTR* ? La question n'est pas sans importance, puisque la transposition maté-

¹ G. RIGAUT, *Hist. gén.*, t. 1, p. 493, note 1.

² S. GALLEGO, *Teología de la Educación...*, p. 67.

³ Voir en *Annexe* les titres des *Méditations* de Giry et des *MTR* : *Annexe I*, p. 34.

⁴ L. VARELA, *Biblia y espiritualidad...*, p. 164.

⁵ S. GALLEGO, *op. cit.*, p. 68 (traduit de l'espagnol).

rielle des citations peut très bien nuancer ce que M. de La Salle comprend comme fondement évangélique de la vie des Frères. Michel Sauvage a déjà étudié les citations néotestamentaires dans les *Méditations* de Giry et les *MTR*¹. Par l'étude comparative des citations communes aux deux séries de *Méditations*, il constate l'originalité de la concentration paulinienne des *MTR* par rapport aux textes pauliniens de Giry :

« Il serait particulièrement intéressant de souligner non seulement que les citations faites par le saint Fondateur sont plus nombreuses, mais qu'elles ont une signification doctrinale beaucoup plus nette et plus riche. Il faudrait observer surtout que les grands textes pauliniens relatifs au ministère de la parole de Dieu sont presque totalement absents chez Giry. Il en va de même des textes utilisés par le Fondateur pour mettre en relief le caractère ecclésial du ministère du Frère, aussi bien dans son origine que dans sa finalité »².

M. Sauvage observe donc qu'il y a chez le Fondateur une concentration de textes pauliniens qui ne semble pas provenir de Giry. En effet, le tableau des citations communes de Giry et de M. de La Salle montre la fragilité des convergences textuelles : la parenté entre les deux séries de *Méditations*, du moins en ce qui concerne l'influence possible des citations néotestamentaires, déborde amplement le cadre des 1^{ère}, 2^e et 10^e *Méditations* signalé par Gallego et Varela.

<i>Méditations de GIRY</i>	<i>Cit. néotest. communes</i>	<i>Méditations pour le Temps de la Retraite</i>
I, 1, p.5	1Tim. 2:4	193,3
II, 3, p.17-18	Lc. 15:14	196,1
III, 1, p.21	1Co. 3:10	193,2 ; 199,1
V, 1, p.32	Mt. 11:29	196,2 ; 200,3
V, 1, p.32	Jn. 13:15	196,2 ; 202,3
V, 1, p.32	Ac. 1:1	202,3
VIII, 1, p.54	1Co. 3:9	193,3 ; 196,1 & 2 ; 199,1 ; 200,1 ; 205,1
VIII, 1, p.53	Ep. 1:5	198,1
VIII, 1, p.54	Ep. 2:22	199,3 ; 200,1 ; 201,2 ; 205,3
VIII, 1, p.54	Ep. 5:25-27	201,2 ; 205,3
IX, 1, p.59	Mt. 11:29	196,2 ; 200,3
IX, 1, p.60	1Tim. 6:11	200,3

De La Salle reprend, comme le dit M. Sauvage, les citations qui « concernent surtout le devoir du bon exemple (Jean 13:15 ; Mat. 11:29 ; Actes 1:1) ». Celles qui proviennent de l'Épître aux Éphésiens, par contre, ne sont que des allusions chez Giry. Dans les *MTR* elles jouent un tout autre rôle. De plus, la citation de 1 Tim. 6:11 se trouve explicitement chez Giry, tandis que dans les *MTR* elle est à peine perceptible³. Cependant, il est particulièrement intéressant de relever trois citations communes à Giry et de La Salle : 1 Cor. 3:9 ; 1 Cor. 3:10 ; 1 Tim. 2:4. L'œuvre de Dieu, les coopérateurs qui aident Dieu, le dessein de salut universel.

Il nous faudra examiner dans notre analyse des *MTR* si ces citations communes ont la même épaisseur chez les deux auteurs. Chez M. de La Salle 1 Tim. 2:4 ouvre l'argumentation des *Méditations*, 1 Cor. 3:9-10 est repris à plusieurs endroits. Ces textes semblent donc indiquer un axe conducteur bien que non exclusif des *MTR* Il nous semble inutile de nous demander si ces textes proviennent des *Méditations* de Giry ou directement de Paul. Sans nier les influences multiples et diverses, ni même une influence directe des citations néotestamentaires de Giry sur M. de La Salle, il nous sem-

¹ M. Sauvage donne un tableau des citations néotestamentaires dans les *Méditations* de Giry et dans les *MTR*, dans *CL I*, p. 101-102.

² *Ibid.*, p. 102.

³ *CL I*, p. 48, Remarques.

ble que la question se pose autrement. Le paulinisme lasallien des *MTR* reste solidement incontestable, un paulinisme que nous ne pouvons pas mettre en doute, puisque matériellement la doctrine paulinienne sur le ministère en constitue le tissu même.

Le problème ne semble pas non plus être celui du point de départ de la réflexion lasallienne : est-ce la Bible ? Sont-ce les *Méditations* du P. Giry ou d'autres *Méditations* théologiques ? Est-ce simplement la vie ? La question n'est pas celle de son point de départ, mais celle de son registre de lecture. Chez de La Salle, homme d'Église engagé dans le mouvement scolaire, concrètement associé aux Frères des Écoles chrétiennes, il n'y a pas de compartiments : la Bible, les livres de théologie, des *Méditations* - comme celles du P. Giry - d'un côté, et la vie de l'autre. Il ne vit qu'une seule réalité, un itinéraire incarnationnel par lequel il s'associe progressivement avec les maîtres pour tenir ensemble les écoles gratuites des pauvres. Itinéraire personnel, communautaire, que de La Salle vit intensément dans l'Église. Et en tout cela la Bible joue un rôle capital.

La question semble être moins dès lors celle du point de départ de sa réflexion dans les *MTR* que ce qu'il a lu dans la foi de la vie du Frère. Peut-on, par exemple, diviser les *MTR* en deux blocs - la doctrine paulinienne d'un côté, et sa réflexion théologique de l'autre - comme semble l'insinuer Gallego ? Pouvons-nous séparer son langage théologique de la thématization paulinienne ? Et en tout cela, quel est le fondement évangélique de la vie des Frères : serait-ce une « concentration de doctrine paulinienne » que le Fondateur choisit et organise pour les Frères ? Serait-ce une théologie, une doctrine à partir de Paul pour l'appliquer extrinsèquement aux Frères des Écoles chrétiennes ? Ce paulinisme des *MTR* déduit à partir de l'Écriture et proposé aux Frères comme un modèle, comme une norme, comme une doctrine, ainsi que l'affirme l'*Avertissement* ?

En définitive, ce que nous devons nous demander, c'est en quel registre il faut lire les *MTR* et comment il faut comprendre la place qu'y tiennent les citations scripturaires.

§2

Les citations néotestamentaires dans les *MTR*

Avant de pouvoir répondre à ces questions, précisons d'abord de quelle manière de La Salle recourt à l'Écriture. La première chose qu'il faut remarquer, c'est qu'il retravaille fortement les textes néotestamentaires qu'il cite. M. Sauvage constate à ce propos :

« Parfois un point est constitué par le commentaire de textes peu nombreux... Plus souvent, le Fondateur cite longuement des textes qui évoquent l'activité apostolique des apôtres et il conclut en faisant l'application au ministère du Frère. À d'autres endroits, il fait allusion plutôt qu'il ne cite. Mais bien des points sont pour ainsi dire tissés de passages scripturaires, reliés entre eux par de brefs commentaires, ou même par des formules logiques marquant seulement la marche du raisonnement.

Parfois un ensemble assez long est utilisé dans le même point de *Méditation*, le plus souvent c'est seulement un verset ou deux... Particulièrement intéressantes sont les omissions, par le saint Fondateur, de versets ou de fragments de versets : il omet tout ce qui ne concerne pas directement son sujet, tout ce qui n'est pas *ad rem*. Il arrive qu'un même verset soit cité partiellement à tel endroit et que la partie alors omise soit seule reprise plus loin. Intéressantes encore les modifications que l'auteur des *Méditations* fait parfois subir à l'ordre des versets du Nouveau Testament... Il serait enfin très instructif d'étudier de plus près les additions au texte scripturaire »¹.

Cette manière de retravailler le texte scripturaire donne à penser que la référence à l'Écriture que de La Salle fait dans les *MTR* est beaucoup plus complexe et riche qu'une simple « confirmation » ou une « autorité sur laquelle il se fonde ».

¹ *CL I* p. XXXVI-XXXVII.

Aucun doute certes sur la littéralité des citations néotestamentaires. Mais l'élaboration si poussée de ces citations dans le processus discursif des *MTR* exige que nous nous interroguions sur les diverses manières de citer et sur la finalité des citations, pour saisir le rôle de l'Écriture dans l'élaboration de la doctrine sur la mission du Frère d'après les *MTR*. En effet, l'extension des citations, les ensembles, les suppressions, les additions, les précisions doctrinales, les liens de l'argumentation, les modifications, les formules d'introduction et les commentaires nous indiquent que bien que soit maintenue la littéralité des citations de l'Écriture, leur sens et leur rôle dans l'argumentation n'est pas unidimensionnel et que surtout elles ne sont pas détachées de la vie. Il nous paraît donc nécessaire de nous arrêter d'abord sur les types de citations scripturaires dans l'argumentation des *MTR*.

A. - LA CLASSIFICATION DE VARELA

Dans son étude *Biblia y espiritualidad*, Varela analyse systématiquement toutes les citations scripturaires dans toutes les *Méditations* de M. de La Salle¹. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est ce qui se réfère à la distinction des types de citations utilisées par M. de La Salle dans ses *MTR*². Varela découvre ainsi divers types de citations : explicites, qui utilisent l'Écriture littéralement et avec indication de la source ; implicites ou tacites ; allusions, sans préoccupation littérale ni indication de source ; réminiscences enfin, quand l'utilisation de l'Écriture est incorporée au discours d'une manière pour ainsi dire inconsciente³. Nous pensons que la méthode utilisée par Varela est utile pour détecter et localiser les citations des *MTR*⁴ ; elle est moins sûre pour en déterminer les caractéristiques littéraires⁵ ; elle est insuffisante pour préciser la finalité des citations scripturaires dans l'argumentation⁶.

Certes, Varela peut exclure à bon droit l'hypothèse d'une citation de l'Écriture à une fin ornementale. De La Salle, observe-t-il, préfère la vigueur et la rudesse de la doctrine à l'élégance de la forme⁷. Mais quand Varela ajoute que les citations appartiennent dans leur majorité à la catégorie de « preuve »⁸, son affirmation paraît beaucoup moins évidente⁹. Il admet aussi que certaines citations servent pour l'exhortation, mais il ne peut pas s'empêcher de reconnaître que si nombre des citations peuvent se ramener aux catégories de preuve, de confirmation, d'exhortation, elles traduisent toujours le désir du Fondateur de s'exprimer par le moyen de la parole révélée¹⁰.

Précisément, les citations les plus nombreuses des *MTR* sont celles par lesquelles de La Salle parle directement des Frères, thématissant sa propre compréhension des fonctions qu'ils remplissent dans l'Église à l'aide de la thématisation littérale de l'Écriture. Et ces citations ne sont pas toujours des preuves, des confirmations, des exhortations, mais la compréhension dans la foi de la raison d'être de la Société des Frères des Écoles chrétiennes.

D'autre part, quand Varela étudie le sens des citations, il recourt à la classification : sens littéral, typique, plénier, accommodatrice allégorique et conséquent¹¹, tout en reconnaissant ce que cette

¹ L. VARELA, *Biblia y espiritualidad en S. J.-B. de La Salle*, Coll. Sinite 10, Salamanca, 1965.

² Dans un tiré-à-part, l'auteur nous offre des tableaux où l'on peut facilement repérer les citations par leur ordre d'apparition dans les *Méditations* et suivant l'ordre des livres de la sainte Écriture. Toutefois, on souhaiterait la reproduction des tableaux dans lesquels on pourrait constater l'utilisation exclusive de certaines citations, soit dans les *MTR* ; soit dans les *MDF*.

³ L. VARELA, *op. cit.*, p. 63-64.

⁴ *Ibid.* p. 66-80.

⁵ *Ibid.* p. 81-130.

⁶ *Ibid.* p. 125.

⁷ *Ibid.* p. 125-126.

⁸ *Ibid.* p. 126.

⁹ *Ibid.* p. 128.

¹⁰ *Ibid.* p. 129.

¹¹ *Ibid.* p. 132-134.

classification a d'arbitraire et de trop rigide¹. De La Salle ne fait pas un travail d'exégète, il est simplement un auteur ascétique qui, comme pédagogue et père, distribue le meilleur aliment spirituel à ses fils et disciples ; il le fait sans prétentions ni subtilités ; et il ne faut pas s'attendre à ce qu'il accommode ses conceptions aux schémas de l'exégèse moderne². Pourtant, c'est à partir d'un tel schéma que Varela analyse les différents sens utilisés dans les citations de l'Écriture, prouvant ainsi la préférence de M. de La Salle pour le sens littéral : le Fondateur laisse de côté tout caprice d'interprétation subjective³.

Homme de foi, homme d'Église, homme du Concile de Trente, de La Salle ne se laisse certainement pas emporter par l'interprétation subjective. Au XVII^e siècle le mouvement biblique catholique préférait une exégèse basée sur le sens réel, qui fonde le sens spirituel. Mais cette distinction entre « sens littéral » et « sens spirituel » semble indiquer qu'en réalité le rôle de l'Écriture dans le discernement de l'action révélatrice de Dieu ne se situe pas dans la relation qui existe entre le « sens formel voulu par l'auteur » et celui que comprend le lecteur⁴. En d'autres termes, que la Révélation de Dieu n'est pas réductible à un livre, mais qu'elle dirige vers l'action de l'Esprit du Christ de manière que dans l'Église l'homme écoute la parole vivante de Dieu et qu'il y répond comprenant à la fois sa vie à la lumière de l'Écriture et l'actualité vibrante de l'action salvifique de Dieu dans l'histoire. Varela demeure trop enfermé dans la distinction entre sens littéral et sens spirituel, et bien qu'il trouve des constantes dans l'usage de l'Écriture par les *Méditations*, il nous semble qu'il cède à la tentation de faire entrer l'utilisation de l'Écriture par de La Salle dans des catégories qui sont extérieures à ses écrits.

À propos des *MTR*, Varela parle d'*accommodation par extension* : l'accommodation que fait de La Salle, en pleine connaissance de cause, a toujours en vue le sens littéral ; pour cela il utilise une série d'introductions et de formules restrictives qui évitent toute ambivalence et nous manifestent sa rectitude d'esprit dans la manière de se servir des textes sacrés⁵. En étudiant les citations scripturaires des *MTR* sous cet angle, il les caractérise de la sorte : les applications que de La Salle fait de la doctrine paulinienne sur le ministère de la parole ou la fonction du Frère ne sont pas de pures illustrations, mais elles ont *une véritable valeur de preuve*. Cette valeur est définie par la proportion qu'il établit entre l'emploi des Frères et celui des apôtres ainsi qu'il l'affirme avec précision⁶. Sans aucun doute, cette caractéristique est valide pour quelques citations des *MTR*, mais nous ne pensons pas qu'on puisse y ramener toutes les citations.

Varela lui-même, quand il s'interroge sur la solidité d'une théologie du ministère de l'enseignement basée sur de simples accommodations bibliques, écarte l'hypothèse d'une amplification oratoire : de nombreuses citations, dit-il, qui à première vue et considérées isolément peuvent sembler de simples accommodations, perdent ce caractère quand on les voit enchâssées dans les idées fondamentales qui structurent les *MTR*. Ce qui paraissait simple accommodation est en réalité le fruit d'une déduction théologique rigoureuse⁷. En définitive, Varela se rend donc bien compte de l'impossibilité de réduire les citations des *MTR* à la catégorie de citations par accommodation, par extension. Il est frappé par la rigueur théologique de citations dont la valeur n'est pas simplement d'illustration, mais de véritable preuve dans une argumentation qui procède selon une déduction théologique rigoureuse. En fait, quand on étudie le texte des *MTR*, on observe que la grande majori-

¹ *Ibid.* p. 131.

² *Ibid.* p. 135.

³ *Ibid.* p. 136.

⁴ Dans un travail récent, L. Panier montre la fécondité théologique pour un renouvellement de la question du sens de l'Écriture de la catégorie philosophique de « manifestation » ; *Écriture, Foi, Révélation ; le Statut de l'Écriture dans la Révélation*, Lyon, 1973.

⁵ L. VARELA, *op. cit.*, p. 144.

⁶ *Ibid.*, p. 148.

⁷ *Ibid.*, p. 146.

té des passages scripturaires sont dits implicitement et directement des Frères ; le Fondateur dit directement des Frères ce que saint Paul disait de lui-même. Ces citations prennent en outre diverses nuances dans l'argumentation. Ceci paraît à l'évidence lorsqu'un même passage est cité de diverses manières en diverses citations.

B. - TROIS TYPES DE CITATIONS NÉOTESTAMENTAIRES DANS LES *MTR*

Pour pouvoir apprécier le sens des citations dans l'argumentation, nous ne devons pas les réduire à une seule catégorie de l'exégèse contemporaine ; nous devons nous mettre à l'école du texte lui-même.

Ce qui attire d'abord l'attention, c'est la manière dont de La Salle intègre, dans son langage et dans son processus discursif, les citations de l'Écriture. Ses formules d'introduction détectent non seulement le caractère explicite, implicite, d'allusion ou de réminiscence, mais elles nous montrent de plus la manière propre de citer de M. de La Salle.

Nous avons fait une étude de toutes les formules d'introduction et nous avons analysé en outre le sens des citations surtout celles qui ne sont introduites par aucune formule, de manière à relever quelques constantes dans la façon de citer l'Écriture dans les *MTR*. Nous avons fait cette analyse indépendamment des catégories de confirmation, preuve, exhortation, guidé seulement par les formules d'introduction et par la manière dont de La Salle retravaille les textes scripturaires. Cette analyse - dont nous présentons en Annexe les données techniques - nous amène à proposer la classification des citations néotestamentaires des *MTR* en trois groupes : les « Citations-mémoire », les « Citations-confession de foi » et les « Citations-appel ».

1°) « Citations-mémoire »

En premier lieu certaines formules d'introduction semblent nous référer à l'Écriture pour présenter l'expérience apostolique de Paul, ou des apôtres, ou de Jésus-Christ lui-même¹. À première vue, ces citations semblent introduites pour reconstruire l'expérience des temps apostoliques. Mais quand on étudie leur sens dans l'argumentation, on trouve certaines nuances qui ne permettent pas de les considérer uniquement comme la référence à un fait déjà passé de l'histoire du salut. Nous présentons en *Annexe* l'étude de deux exemples : les citations de 1 Cor. 4: 15 et 9: 1 dans les *Méditations* 199/1 et 207/2 ; la citation de 1 Cor. 9: 18 dans les *Méditations* 194/3 et 207/2².

La manière dont de La Salle retravaille les textes montre que les citations littérales des Épîtres et la référence historique à l'expérience de Paul n'ont pas pour objectif de décrire le ministère de l'apôtre. Mais la référence historique et littérale comporte une lecture théologique de la manière dont Paul comprenait la relation que son ministère établissait entre lui-même et les Corinthiens, et cette lecture est commandée par l'argumentation de la *Méditation*³.

Sans doute, certaines expressions donnent parfois l'impression que de La Salle propose aux Frères le ministère de Paul comme modèle du leur. Mais des mots comme « proportion, conformité, participation »⁴ montrent que la relation qu'il perçoit entre les deux ministères dépasse celle de modèle à imiter. « Pouvoir dire maintenant comme saint Paul disait ; faire maintenant comme Paul faisait », suppose une relation unique transcendantale à Dieu qui parle et agit, le Dieu qui envoie annoncer

¹ En voici quelques exemples : *Méd.* 195/1, Col. 1: 24 : saint Paul dit très bien parlant de soi... - *Méd.* 196/2, Jean 13: 5 : Jésus-Christ parlant à ses apôtres... - *Méd.* 199/1, 1 Cor. 9: 1-4, 15 : il dit fort justement... - *Méd.* 199/3, 1 Cor. 1: 17 : saint Paul en particulier se glorifie... - *Méd.* 200/2, Actes 19: 8-10, 5-6 : qu'il est dit de lui...

² Voir *Annexe* II, A, p. 36-38.

³ Voir spécialement à ce sujet la comparaison entre l'utilisation des mêmes citations en 199/1 et 207/2, *Annexe*, p. 36-38.

⁴ *Méditations* 194 et 207, cf. *Annexe*, p. 37.

l'Évangile. Il s'agit donc de l'action historique de Dieu qui se révèle dans l'action-parole de Paul et qui s'actualise ici et maintenant par l'action-parole du Frère. L'attention est centrée sur l'action ministérielle des hommes qui manifeste les opérations de l'Esprit de Dieu.

Cette manière de se référer à l'Écriture ne comporte pas une reconstruction archéologique du milieu dans lequel vivait Paul. De La Salle ne présente pas des faits-modèle ou des personnes-modèle d'une histoire du salut terminée et passée. Par contre, son regard rétrospectif se porte plutôt sur l'action salvifique de Dieu visiblement en acte dans les faits évoqués. Cette lecture de l'Écriture semble faite en registre de mémoire ou de mémorial, dans la certitude de foi que cette action salvifique de Dieu continue maintenant. C'est pourquoi nous avons appelé ces citations citations-mémoire.

Certes le poids historique de ce type de référence à l'Écriture se trouve dans les faits évoqués, tels qu'ils sont rapportés dans le Nouveau Testament. Mais cette lecture comporte un regard sur l'aujourd'hui de Dieu dans l'assurance de sa fidélité. Dès lors, l'exhortation à une réponse à ce Dieu qui appelle, ne comporte pas d'imitation d'un modèle extérieur du passé¹. En somme, les citations-mémoire qui nous renvoient à l'expérience apostolique de Paul, à celle du Christ, donnent à l'argumentation un ton de mémoire, ouvrant ainsi l'ici et le maintenant des fonctions des Frères à l'événement salvifique de Dieu dont le Nouveau Testament rend le témoignage privilégié.

2°) « Citations-Confession de foi »

D'autres formules d'introduction semblent nous référer à des vérités contenues dans l'Écriture. Elles renvoient à ce que « dit » l'Écriture, ou ce que « disent » Jésus-Christ ou les apôtres². Par de telles citations, de La Salle semblerait proposer des vérités révélées, des pratiques-normes auxquelles il faut obéir. On serait tenté de rattacher ces vérités à sa définition de vérité révélée que nous avons étudiée plus haut, dans les Devoirs d'un Chrétien. Cependant, la façon de citer et de retravailler les textes nous montre que les choses sont plus complexes et riches. Nous présentons en *Annexe* l'étude détaillée de deux exemples : la citation de 1 Cor. 12 : 28, 5-9 dans la *Méditation* 201 ; la citation des Actes 2: 41, 45 dans la *Méditation* 200/2³ et nous nous bornons ici à résumer les conclusions de cette étude.

La littéralité des citations est significative : les textes de Paul gardent toute leur consistance : c'est Paul qui parle de la façon dont il comprend les ministères dans l'Église. Mais les remaniements, les omissions, les additions montrent que de La Salle ne fait pas œuvre d'exégète ni ne reconstruit la situation de l'Église primitive. Dans l'argumentation, son regard se porte principalement sur la situation de l'Église aujourd'hui et particulièrement sur le ministère du Frère dans l'Église. Il trouve dans le texte paulinien ce qui constitue le cœur, ou si l'on veut le fondement du ministère du Frère. Mais ce fondement, il ne le trouve pas dans un texte ; plus exactement, à travers la référence textuelle de Paul, il rattache le ministère des Frères à l'action transcendante de Dieu qui se manifeste dans l'histoire par le ministère des hommes.

Cette référence au dynamisme de l'Esprit, à ses dons et ses charismes, constitue donc une confession de foi fondée bien sûr dans l'Écriture, sur les vérités bibliques. Mais celles-ci ne sont pas des

¹ Il y a cependant des citations-mémoire dans lesquelles on serait tenté de trouver une invitation à l'imitation. Ainsi, par exemple, la citation de 1 Thess. 2:12 dans la *Méditation* 198, introduite par cette formule : « Vous devez, à l'imitation du grand apôtre ». Nous verrons dans notre analyse que cette imitation n'a rien à voir avec une reproduction de gestes ou une application de normes.

² Ainsi par exemple : *Méd.* 194/3, Jacq. 2: 17 : dit saint Jacques... - *Méd.* 194/3, 1 Cor. 13: 2 : et comme dit saint Paul... - *Méd.* 195/2, Jean 14: 4, 8 : dit Notre-Seigneur... - *Méd.* 196/2, Mat. 5: 3ss. : lisant... tantôt leur proposant... - *Méd.* 196/2, Mat. 11: 29 : d'autres fois leur proposant des vérités... - *Méd.* 196/2, Mat. 5: 20 : d'autres fois leur faisant connaître... - *Méd.* 201 /1, 1 Cor. 12: 28 et 12: 5-9 : faites réflexion à ce que dit saint Paul... - *Méd.* 202/2, Mat. 5: 44, 38 : ce que dit N.-S. qui nous commande... - *Méd.* 202/2, Mat. 6:1,5 : selon la doctrine de Jésus-Christ...

³ Voir *Annexe* II, B, p. 39-42.

vérités abstraites, a-temporelles. Cette confession de foi s'ouvre à l'action de Dieu qui appelle, choisit, envoie annoncer l'Évangile.

La citation des Actes 2: 41, 45 est en outre intéressante à trois autres titres. D'abord, parce que dans la *Méditation* 200/2, de La Salle lie une « citation confession de foi » et des « citations-mémoire » ouvertes à l'action transcendante de Dieu dans l'histoire ; ce procédé interdit de prendre trop matériellement l'exhortation à imiter les apôtres comme une norme ou un modèle. La *Méditation* 200 envisage l'action du maître ici et maintenant dans l'Église, en qualité de ministre de l'Église. La référence à l'Écriture, à la première koinônia des temps apostoliques, ainsi qu'à l'action de Paul n'a d'autre finalité que de mettre sous le jugement de l'Écriture ce que fait le maître aujourd'hui.

Toutefois, de La Salle ne propose pas de recettes. Il croit à l'action de Dieu dans la fondation de la première koinônia, dans l'activité de Paul et, aujourd'hui encore, dans le ministère des maîtres. La référence à l'Écriture le renvoie en mémoire-confession de foi à reconnaître ce Dieu qui agit sans cesse dans l'histoire, et à s'attacher à Lui. L'Écriture devient ici un point de référence qui garantit et authentifie la qualité évangélique du ministère. Ainsi de La Salle est polarisé sur la fidélité de Dieu dont l'action salvifique se manifeste véritablement dans l'action des maîtres qui continuent aujourd'hui le courant apostolique dans la koinônia.

En second lieu, ce procédé éclaire la conception des « vérités révélées » présentée dans les *Devoirs d'un Chrétien*. En effet, dans les *MTR* ces citations comportent un ton nouveau, celui de confession de foi qui s'ouvre transcendalement au dessein de Dieu en acte ; elles comportent une charge de mémoire et aussi une empreinte eschatologique d'attente de la révélation définitive de l'œuvre de Dieu en train de s'achever eschatologiquement ici et maintenant. Nous nous demandons donc si ces citations des *MTR* ne nous donnent pas la clef pour mieux comprendre ce qu'il entend par vérités révélées écrites dans les *Devoirs*. En tous cas, dans ces citations-confession de foi, on sent une tension de mémoire-espérance d'autant plus évidente qu'elles sont liées à des citations-mémoire et affirmées comme règle de vie pour les Frères ici et maintenant.

En troisième lieu, en 200/2, de La Salle utilise le texte d'Actes 2: 41-45 qui est classique en théologie de la vie religieuse¹. Mais il ne fonde pas pour autant la « vie religieuse du Frère » sur cette citation². La vie du Frère n'est pas considérée comme une vie à part de la koinônia, il est appelé à un service, à exercer un ministère par lequel Dieu bâtit son Église. La Société des Frères des Écoles chrétiennes n'est donc pas une « petite communauté » repliée sur elle-même ; les « écoles chrétiennes » ne sont pas non plus des institutions pour elles-mêmes.

Dans les écoles où les élèves apprennent à recevoir les sacrements, à prier ensemble, à vivre selon l'esprit du christianisme, en même temps qu'ils sont aidés à entrer dans la société des hommes, grandit la koinônia fondée sur l'action présente de l'Esprit. Les maîtres-élèves ne se constituent donc pas en une communion à part de l'Église. Dans les écoles de la foi, foyers de la koinônia, se manifeste ici et maintenant l'Esprit de Dieu dans la mesure où ses ministres fondent toute leur vie sur cette action « spirituelle ». Dans cette perspective, de La Salle cite l'Écriture comme règle de vie pour renvoyer les maîtres à cette action ultime de l'Esprit, efficace en tout ce qu'ils font dans l'exercice de leur ministère ecclésial.

La morale qui est impliquée dans ce type de citations-confession de foi, n'est donc pas une morale à deux étages. Encore moins une morale de contrainte. L'Écriture ne devient pas pour de La Salle un contenu de recettes qui garantiraient l'évangélisme de la vie des Frères et de leurs élèves. Pourtant,

¹ Il s'agit de la koinônia dans l'Église primitive : cf. *Introduction générale*, vol. 1.

² Rappelons que des documents primitifs relatifs à l'histoire de la fondation de l'Institut font expressément cette référence à la communauté primitive des Actes, pour évoquer la naissance de la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes : MAILLEFER, Ca., p. 27 et Re., p. 40, C. L. 6, p. 54-55 ; *Mémoire informé joint à la délibération prise par le corps de la ville de Rouen*, 17 ou 19 février 1721, cité par M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcat*, p. 490.

les citations-mémoire et les citations-confession de foi mettent la vie des Frères avec celle de leurs élèves sous le jugement de l'Écriture. L'Écriture, règle de vie, n'est cependant pas la référence ultime : elle renvoie plutôt à un « Réfèrent ultime », le Dieu du salut, le Père de Jésus-Christ qui a parlé aussi par ses apôtres et qui parle aujourd'hui dans son Église¹.

3°) « Citations-Appel ».

Toutefois, ce rôle de l'Écriture comme confession de foi et mémoire, devient plus évident dans la grande majorité des citations des *MTR* qui ne sont pas introduites par des formules. Il s'agit des citations implicites ou tacites, parfois de simples allusions². Elles sont affirmées sans plus des Frères ou des élèves. Ces citations sont les plus intéressantes, en ce sens qu'en elles convergent les citations-mémoire et les citations-confession de foi. Nous allons le constater par quelques exemples, où il est particulièrement évident que le Fondateur jette son regard d'abord sur la situation actuelle des enfants ou des maîtres, ou sur la relation maîtres-élèves.

Un premier exemple est celui de la citation de 1 Cor. 2: 14 dans la *Méditation* 197/1³. Il ne s'agit pas d'une correspondance littérale, ainsi que l'observe Michel Sauvage⁴ : le point de départ est la situation des enfants pauvres laissés, comme l'avait dit la *Méditation* 194 : « à vivre comme des vagabonds qui errent ça et là, accoutumés pendant plusieurs années à mener une vie fainéante... fréquentant les mauvaises compagnies... (commettant) beaucoup de péchés qu'il leur est fort difficile de quitter dans la suite à cause des mauvaises et longues habitudes qu'ils ont contractées pendant un si long temps ».

On pourrait être plus ou moins d'accord avec les interprétations psychologiques qui précèdent le texte que nous étudions (MR 197,1). Mais ce qui est indéniable, c'est que l'attention se fixe d'abord sur une situation de fait : ces enfants-ci et leurs besoins de « bons guides » et d'anges visibles. La situation charnelle des enfants et leur impossibilité à concevoir les choses de Dieu est par conséquent lue à la lumière de l'Écriture. Tout ceci laisse sous-entendre que la référence évangélique dépasse la référence matérielle à l'Écriture ; en effet, ce que le Fondateur constate, c'est que Dieu répond à cette situation :

¹ Voir la formule si frappante de la *Méd.* 193/1, p. 1.

² Les seules exceptions sont les suivantes : *Méd.* 193/3, 1 Cor. 3: 9 b, : dit saint Paul. - *Méd.* 193/3, II Cor. 5: 18-20 : suivant l'expression du même apôtre. - *Méd.* 203/2, Tite 2: 15 : comme dit saint Paul. - *Méd.* 203/2, II Tim. 2: 25-26 : comme dit saint Paul. - *Méd.* 205/1, 1 Cor. 3: 9 et 1 Cor. 4: 1 : dit saint Paul. - *Méd.* 207/3, 1 Thess. 3: 13 : comme dit saint Paul.

³ Voici le texte (cf. *Méd.* 197/1) :

I Cor. 2: 14

a. *l'homme animal*

b. *ne comprend point*

c. *les choses qui viennent de l'Esprit de Dieu* parce qu'elles lui paraissent une folie,

d. *et il n'est pas capable de les concevoir*, parce que c'est par l'Esprit qu'on en juge.

Si cela est vrai à l'égard de tous les hommes, il l'est incomparablement plus à l'égard des enfants.

qui ayant l'esprit plus grossier,

parce qu'il est moins dégagé des sens *et de la matière*, ont besoin qu'on leur développe les vérités chrétiennes

qui sont cachées à l'esprit humain,

d'une manière plus sensible et proportionnée à la grossièreté de leur esprit, faute de quoi, ils demeurent souvent toute leur vie grossiers et durs à l'égard des choses de Dieu

et incapables de les concevoir et de les goûter.

C'est à quoi la bonté de Dieu a pourvu, en donnant aux enfants des maîtres pour les instruire de toutes ces choses.

⁴ « Pour ce point, l'édition de 1922 (des MTR.) ne signale aucune référence scripturaire... Pourtant l'idée générale de la difficulté éprouvée par l'homme « charnel » pour comprendre les choses de Dieu peut faire songer à 1 Cor. 2: 11-16 où saint Paul déclare qu'on ne peut comprendre les secrets de Dieu que par la Révélation de l'Esprit de Dieu » (CL 1, p. 21, Remarques).

« C'est à quoi la bonté de Dieu a pourvu en donnant aux enfants des maîtres pour les instruire de ces choses » (MR 197,1).

Il discerne donc dans l'appel des maîtres, dans l'établissement des écoles chrétiennes, l'action révélatrice de Dieu manifestant les choses cachées par le ministère de ses anges visibles. La *Méditation* conclut par une invitation :

« Admirez la bonté de Dieu de pourvoir à tous les besoins de ses créatures... en ce qui regarde le salut de leurs âmes, et offrez-vous à lui pour y aider les enfants qui vous sont commis autant qu'il le demandera de vous » (MR 197,1).

Le Fondateur exhorte donc les Frères à une référence exclusive, non pas à un texte, mais à l'action de Dieu qui les envoie ; à une radicalisation totale de leur existence pour s'incarner dans la situation charnelle des enfants abandonnés et leur présenter « les vérités chrétiennes », d'une manière plus sensible et plus proportionnée « à la grossièreté de leur esprit ». La radicalisation pour s'offrir à Dieu est donc corrélative à l'incarnation dans la situation de « grossièreté » des enfants.

Cette référence à l'action de Dieu qui déborde une référence matérielle à l'Écriture est encore plus évidente dans les textes évoqués pour expliquer la relation maître-enfants. Ainsi par exemple 1 Cor. 2: 7-8 dans la *Méditation* 194/2 où le Fondateur parle pour la première fois de « l'esprit du christianisme » comme caractéristique du ministère¹. La citation est introduite sans aucune référence directe à Paul. De La Salle explicite tout simplement ce qu'est « élever dans l'esprit du christianisme », c'est-à-dire « donner la sagesse de Dieu ». Le Fondateur ne fait pas allusion à saint Paul, mais la citation est assez évidente pour suggérer que l'action du ministre est une action sapientielle. L'explication du texte en effet commente l'opposition irréductible entre la sagesse de Dieu et celle du monde.

Il est vrai que les omissions sont assez surprenantes : de La Salle garde seulement la signification sapientielle de l'instruction des enfants². Le texte cité n'est pas pour autant une simple illustration pédagogique, une recette à propos du « comment élever dans l'esprit du christianisme ». Son regard porte surtout sur la fonction d'éduquer les enfants, et il la comprend théologiquement comme action de la sagesse de Dieu avec la thématization paulinienne. La thématization de Paul, la façon dont il comprenait sa prédication a donc servi de support à une réflexion théologique sur la fonction du maître aujourd'hui. Il affirme directement que cette fonction d'élever dans l'esprit du christianisme est l'action présente de la sagesse de Dieu.

Il ne nous semble pas que le point de départ de cette réflexion théologique soit l'expérience de Paul. Le regard du Fondateur semble fixé d'abord sur la fonction des maîtres qu'il comprend dans la ligne sapientielle paulinienne. En tous cas, il ne nous semble pas que le Fondateur applique extrinsèque-

¹ Voici le texte (*Méd.* 194/2) :

I Cor. 2:7-8

(7) Mais nous prêchons
la sagesse de Dieu

qui est cachée dans son mystère ; qu'il a prédestinée avant
tous les siècles pour nous élever à la gloire

(8) et que nul des princes de ce monde n'a
connue :

Car s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le
Seigneur de la gloire.

Il ne suffit pas que les enfants soient retenus dans une école, pendant la plus grande partie du jour, et qu'ils y soient occupés ; mais il est nécessaire que ceux qui leur sont donnés pour les instruire, s'attachent particulièrement à les élever dans l'esprit du christianisme, qui leur donne la sagesse de Dieu que nul des princes de ce monde n'a connue, et qui est fort opposée à l'esprit et à la sagesse du monde, de laquelle on doit leur inspirer beaucoup d'horreur parce qu'elle sert de couverture au péché ; et on ne saurait trop les éloigner d'un si grand mal, comme de ce qui seul les peut rendre désagréables à Dieu.

² Le Fondateur se trouve devant un grand texte paulinien sur le ministère et la manifestation du mystère caché. Il omet « nous prêchons » et en plus il supprime la réflexion sapientielle sur le mystère ainsi que les implications historiques et polémiques de Paul contre les Juifs et contre les Grecs.

ment un texte paulinien à la situation des maîtres-élèves. Il n'identifie nullement l'action des Frères à celle de Paul, mais il la comprend dans le même sens sapientiel et actuel du mystère de Dieu en acte : c'est Dieu qui choisit, qui envoie pour un ministère¹.

§3

Précisions sur la méthode de travail de cette seconde partie.

Les exemples que nous avons étudiés de l'utilisation des citations néotestamentaires dans les *MTR* montrent que saint Jean-Baptiste de La Salle n'y vise pas à donner une explication exégétique de tel ou tel texte paulinien et il n'élabore pas des abstractions théologiques sur l'homme charnel et l'homme spirituel ; encore moins une réflexion théologique sur la révélation de Dieu. Le contexte paulinien demeure lui aussi dans l'ombre. Ce qui est mis en lumière, c'est la situation ici et maintenant des maîtres-élèves. Et il comprend et thématise cette situation avec les paroles mêmes de l'Écriture. Toutefois, cette référence à l'Écriture n'est faite que pour expliciter l'action de Dieu, parole actuelle dans l'action sapientielle des écoles chrétiennes.

Au terme de notre étude, nous constaterons comment les trois types de citations s'impliquent mutuellement. Dès à présent, l'analyse des formules d'introduction nous permet d'écarter l'utilisation unidimensionnelle de l'Écriture comme une « confirmation », ou une « preuve ». Loin de diminuer le rôle de l'Écriture, ce fait met davantage en relief la place capitale du livre saint dans les *MTR*. De La Salle s'en approche avec le respect d'un théologien, mais surtout avec l'attitude de l'homme profondément religieux qui cherche à comprendre dans l'Esprit la conduite de Dieu au cours de l'établissement de la Société des Frères des Écoles chrétiennes. L'Écriture le réfère à ce Dieu qui appelle et fait le salut ; elle renvoie au Christ « grand réfèrent hors-texte » ainsi que s'exprime J. Alberti².

Nous devons dès lors écarter comme méthode de travail l'étude isolée des citations scripturaires puisqu'elle ne nous renverrait pas au texte lasallien lui-même. Nous devons suivre une autre méthode qui nous permettra de nous demander en quelle clef de La Salle lit l'itinéraire de l'établissement des écoles chrétiennes, et de saisir le rôle de l'Écriture dans sa thématisation.

Les multiples façons de se référer à l'Écriture nous invitent à dépasser l'idée d'un « fondement évangélique » réduit à la matérialité des citations. Mais les conclusions du paragraphe précédent ne nous renseignent pas suffisamment sur les préférences de M. de La Salle pour certains textes, « les concentrations » textuelles de quelques épîtres, et surtout elles ne peuvent pas nous faire entrer dans le mouvement de l'argumentation des *MTR*.

Pour saisir quel est le « fondement évangélique » de la vie du Frère d'après les *MTR*, il faut comprendre d'abord le registre propre de M. de La Salle et ceci ne peut sortir que de son argumentation elle-même. Méthodologiquement, nous ne voulons pas partir d'un plan théologique que nous aurions établi a priori. Nous ne voulons pas imposer de catégories qui ne sont pas nécessairement celles de M. de La Salle. Un plan préconçu nous ferait manipuler son texte pour construire une « théologie », dans notre cas, une théologie des « fondements évangéliques ». Or notre but n'est pas la construction d'une théologie des fondements évangéliques de la vie du Frère en soi. Nous voulons essayer de nous approcher de la manière dont de La Salle comprend la raison évangélique de l'origine, de l'extension et des fonctions des Frères des Écoles chrétiennes dans l'Église, et de quelle manière il comprend cela avec la thématisation scripturaire. Nous voulons enfin saisir la relation qu'il y a entre sa parole et la parole de l'Écriture.

¹ Voir en *Annexe II, C*, l'étude d'un autre exemple.

² Dans la *Préface* qu'il a donnée au travail de L. Panier, J. ALBERTI emploie cette expression. Il se réfère par là aux pages 70-73 de l'ouvrage de Panier : *L'Écriture est la Positivité d'une Absence*.

Pour pouvoir entrer dans ce mouvement, il ne nous reste qu'un seul chemin ; suivre le texte, nous mettre à son école, suivant même l'ordre numérique des *MTR* telles qu'il les présente au lecteur. Nous ne prétendons pas par là, en dépit des apparences, nous livrer à un commentaire suivi des *MTR*. Nous ne voulons pas non plus tomber dans des abstractions trop rapides sur la signification de la thématisme paulinienne à la lumière des découvertes exégétiques contemporaines. Pour étudier le paulinisme lasallien, il nous faudra le voir dans le mouvement de l'argumentation et dans sa relation avec les propres paroles-force de M. de La Salle que nous avons étudiées dans la première partie.

Ce chemin est sans doute le plus long, et il nous amènera à d'inévitables répétitions, du moins nous évitera-t-il d'imposer des catégories théologiques qui ne sortent pas du texte. Cette méthode nous fera en outre constater les préférences de M. de La Salle pour quelques textes pauliniens et les dominantes de sa thématisme qu'on peut mettre en relation avec les constantes que nous avons détectées dans son itinéraire spirituel. La comparaison avec l'utilisation qu'il fait de quelques textes scripturaires communs aux *MTR* et aux *MDF* (*Méditations* pour les Dimanches et Fêtes), ainsi que l'attention à d'autres textes pauliniens cités exclusivement dans les *MTR*., nous montreront à la fois l'originalité des *MTR* et l'apport particulier de chacune des *Méditations* au mouvement d'ensemble de ce grand texte lasallien.

TITRES DES MÉDITATIONS DE GIRY ET DES MÉDITATIONS POUR LE TEMPS DE LA RETRAITE

Méditations de Giry.

- I. - De la fin que les maîtresses d'école se doivent proposer en embrassant cette profession, et dans leurs retraites spirituelles.
- II. - En quoi consiste l'emploi des maîtresses d'école et de son excellence.
- III. - De l'importance, de l'utilité et de la nécessité de l'emploi des maîtresses d'école.
- IV. - Des principales fonctions des maîtresses d'école.
- V. - Du bon exemple que les maîtresses d'école doivent donner à leurs écolières et à toutes sortes d'autres personnes.
- VI. - De la modestie et de la gravité propre aux maîtresses d'école.
- VII. - De la pureté d'intention que les maîtresses d'école doivent avoir en toutes leurs actions.
- VIII. - Du zèle et de la diligence des maîtresses d'école dans les exercices de leur profession.
- IX. - De la véritable douceur et de la juste sévérité des maîtresses d'école envers leurs écolières.
- X. - De la récompense préparée aux maîtresses d'école qui s'acquitteront de leur emploi¹.

Méditations pour le Temps de la Retraite.

- I. - 193^e Méditation. - Que c'est Dieu qui, par sa Providence, a établi les écoles chrétiennes.
- II. - 194^e Méditation. - Des moyens dont doivent se servir ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants pour procurer leur sanctification.
- III. - 195^e Méditation. - Que ceux qui instruisent la jeunesse sont les coopérateurs de J.-C. au salut des âmes.
- IV. - 196^e Méditation. - Ce qu'il faut faire pour être les vrais coopérateurs de J.-C. au salut des enfants.
- V. - 197^e Méditation. - Que ceux que la Providence a choisis pour l'éducation des enfants, doivent faire dans leur emploi les fonctions des anges gardiens à leur égard.
- VI. - 198^e Méditation. - Comment, dans l'éducation de la jeunesse, on exerce la fonction des anges gardiens.
- VII. - 199^e Méditation. - Que le soin d'instruire la jeunesse est un emploi des plus nécessaires à l'Église.
- VIII. - 200^e Méditation. - De ce qu'il faut faire pour rendre votre ministère utile à l'Église.
- IX. - 201^e Méditation. - De l'obligation dans laquelle sont ceux qui instruisent la jeunesse d'avoir beaucoup de zèle pour se bien acquitter d'un si saint emploi.
- X. - 202^e Méditation. - En quoi un Frère des Écoles chrétiennes doit faire paraître son zèle dans son emploi.
- XI. - 203^e Méditation. - De l'obligation où sont les Frères des Écoles chrétiennes de reprendre et corriger les fautes que commettent ceux qu'ils sont chargés d'instruire.
- XII. - 204^e Méditation. - De quelle manière il faut avertir et corriger de leurs défauts ceux dont on a la conduite.
- XIII. - 205^e Méditation. - Qu'un maître doit rendre compte à Dieu de la manière dont il se sera acquitté de son emploi.
- XIV. - 206^e Méditation. - Des choses dont un Frère des Écoles chrétiennes doit rendre compte à Dieu touchant son emploi.

¹ GIRY, Méditations, p. 78.

XV. - 207^e *Méditation*. - De la récompense que doivent attendre, même dès cette vie, ceux qui auront instruit les enfants et se seront bien acquittés de ce devoir.

XVI. - 208^e *Méditation*. - De la récompense que doit attendre dans le Ciel un Frère des Écoles chrétiennes, s'il est fidèle dans son emploi¹.

¹ CL 1, p. 105.

ANNEXE II

ÉTUDE DE QUELQUES EXEMPLES DE « CITATIONS-MÉMOIRE », « CITATIONS-CONFESSION DE FOI », « CITATIONS-APPEL »

A. - DEUX EXEMPLES DE « CITATIONS-MÉMOIRE » (cf. p. 14, note 2)

1) Les citations de 1 Cor. 4: 15 et 9: 1 dans les Méditations 199/1 et 207/2.*

Les citations de 1 Cor. 4: 15 et 9: 1 semblent garder tout le poids historique de l'expérience de Paul. Il s'agit de citations explicites où le Fondateur laisse Paul parler lui-même. Ces citations sont doublement intéressantes. Il s'agit en effet de la fusion de deux textes provenant de deux chapitres différents, et en outre cette fusion est curieusement maintenue en deux *Méditations* : 199/1 et 207/2.

Voici les textes¹ :

<p>1 Cor. 4 : 15. Car quand vous auriez dix mille maîtres en J.-C., vous n'avez pas néanmoins plusieurs pères ; <i>puisque c'est moi qui vous ai engendrés en</i> k <i>Jésus-Christ</i> l <i>par l'Évangile</i></p>	<p>en le prêchant dans ces lieux le premier de tous ; j c'est pourquoi il dit fort justement, que ceux à qui il a annoncé l'Évangile l</p>
<p>1 Cor. 9: 1. Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre ? N'ai-je pas vu Notre-Seigneur Jésus-Christ ? m <i>N'êtes-vous pas mon ouvrage en Notre-Seigneur ?</i></p>	<p><i>sont son ouvrage</i> m <i>et qu'il les a engendrés en Jésus-Christ</i> k</p>
<p>1 Cor. 4: 15. Car quand vous auriez dix mille maîtres en J.-C., vous n'avez pas plusieurs Pères <i>puisque c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ</i> b a <i>par l'Évangile.</i></p>	<p>Une autre récompense que reçoivent, dès cette vie, ceux qui travaillent au salut des âmes, est la consolation qu'ils ont de voir Dieu bien servi par ceux qu'ils ont instruits, et que leur travail n'a pas été inutile ; mais qu'il a servi à sauver ceux qu'ils étaient chargés d'instruire. C'est ainsi que saint Paul écrit aux Corinthiens auxquels il avait <i>prêché l'Évangile et qu'il avait engendrés en Jésus-Christ,</i> a b</p>
<p>1 Cor. 9: 1. Ne suis-je pas libre ? Ne suis-je pas apôtre, n'ai-je pas vu Notre-Seigneur Jésus-Christ ? c <i>N'êtes-vous pas mon ouvrage en Notre-Seigneur ?</i></p>	<p><i>qu'ils étaient son ouvrage en Notre-Seigneur,</i> c</p>

Dans les deux passages des *MTR* la correspondance littérale est évidente (klm et abc). De plus, les formules d'introduction dans les deux *Méditations* montrent qu'il s'agit dans les deux cas d'une référence directe à l'expérience de Paul. L'intention du Fondateur est donc explicite : il propose l'expérience ministérielle de Paul.

¹ Nous citons l'édition du *C. L.* 1 qui présente en deux colonnes parallèles le texte d'Amelote et celui des *MTR* ; *Méd.* 199/1, p. 34 ; *Méd.* 207/2, p. 86.

Toutefois, il ne fait pas d'archéologie chrétienne. La manière dont il fusionne deux versets provenant de deux chapitres différents montre qu'il ne s'occupe pas de décrire pour lui-même le ministère de Paul. S'il est vrai que les deux versets ont trait à la défense par Paul de son ministère, l'accent polémique s'évanouit. Mais plus encore que cette omission la fusion est faite avec une intention spécifique. Dans la *Méditation* 199/1, 1 Cor. 9: 1 est expliqué par 1 Cor. 4: 15 : « ceux à qui il a annoncé l'Évangile sont son ouvrage » et pour cet effet, 1 Cor. 9: 1 devient une subordonnée explicative : les Corinthiens auxquels il avait prêché l'Évangile et qu'il avait engendrés en Jésus-Christ sont par ce fait même son « ouvrage ». Dans cette *Méditation* par conséquent, l'accent porte sur « engendrés en Jésus-Christ » tandis que dans la *Méditation* 207, l'attention est portée sur « son ouvrage ».

Cette manière de retravailler les textes nous montre que la citation littérale et la référence historique à l'expérience de Paul ne sont pas faites pour décrire le ministère de l'apôtre. Par contre, cette référence historique et littérale comporte une lecture théologique de la manière dont Paul comprenait la relation que son ministère établissait entre lui-même et les Corinthiens. C'est cette manière de comprendre le ministère qui intéresse le Fondateur. Dans la *Méditation* 199, le ministère établit une relation de paternité entre le ministre et ceux qui sont son ouvrage par l'annonce de l'Évangile. Dans la *Méditation* 207 cette paternité qui a sa raison d'être dans l'annonce de l'Évangile fait que les Corinthiens sont « son ouvrage ». Cette lecture que nous pouvons appeler historico-théologique est commandée par l'argumentation de la *Méditation*. Cela explique le changement d'accent dans la *Méditation* 207, malgré la correspondance littérale des deux textes dans les deux *Méditations* : on ne peut donc pas saisir le sens d'une citation considérée isolément, hors du mouvement discursif de son contexte.

La *Méditation* 199 parle de la nécessité dans l'Église d'un emploi qui consiste à instruire la jeunesse. La conclusion de cette *Méditation* comporte une invitation :

« Remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite dans votre emploi de participer au ministère des saints apôtres »¹.

Plus explicitement encore, le passage qui suit 1 Cor. 4: 15 et 9 : 1 affirme :

« Vous pouvez dire sans vous comparer à ce grand apôtre que (suivant la proportion entre votre emploi et le sien) vous faites la même chose et que vous exercez le même ministère dans votre profession »².

La référence à l'expérience de Paul est donc entraînée par l'argumentation de la *Méditation*. Il s'agit d'explicitement la participation du Frère, par son ministère, au courant apostolique.

Dans la *Méditation* 207 par contre, il s'agit de la récompense que doivent attendre dans cette vie ceux qui auront instruit les enfants. Et il n'est dès lors pas étonnant que l'argumentation mette l'accent sur « l'œuvre » pour laquelle il sera récompensé. On voit donc bien pourquoi le même texte dans l'argumentation de la *Méditation* 197 accentue les traits relationnels du ministère, c'est-à-dire que par le ministère et par l'annonce de l'Évangile le Frère engendre en Jésus-Christ, tandis que dans la *Méditation* 207 l'accent est mis sur l'œuvre dont il devra rendre compte. Si dans les deux *Méditations* le regard se porte d'abord sur le ministère de Paul considéré historiquement, ce regard comporte une lecture théologique du ministère du Frère aujourd'hui, participation au ministère apostolique dans l'Église.

¹ *Méd.* 199/3, p. 40.

² *Méd.* 199/1, p. 35.

2*) Les citations de 1 Cor. 9: 18 dans les Méditations 194/3 et 207/2.

Voici les textes¹ :

1 Cor. 9: 18.

En quoi donc consiste

- a *le sujet de ma récompense ?*
- b *c'est à prêcher l'Évangile gratuitement,*
- c *sans qu'il en coûte à ceux qui m'entendent...*

Remerciez Dieu de ce qu'il a la bonté de se servir de vous, pour procurer aux enfants de si grands avantages, et soyez fidèles et exacts à le faire sans recevoir aucun salaire ; afin que vous puissiez dire avec saint Paul

- le sujet de ma conversion* a
- c'est d'annoncer l'Évangile gratuitement,* b
- sans qu'il en coûte à ceux qui m'entendent.* c

1 Cor. 9: 18.

- p *En quoi donc consiste le sujet de ma récompense ?*
- m *c'est à prêcher l'Évangile gratuitement,*
- n *sans qu'il en coûte à ceux qui m'entendent*

C'était donc l'étendue de la gloire de Dieu, par la prédication de l'Évangile qui faisait toute la consolation de ce grand apôtre, comme ce doit être la vôtre de faire connaître Dieu et Jésus-Christ son Fils au troupeau qui vous est confié. Oh ! quelle gloire pour vous d'avoir cette conformité avec ce vase d'élection ! Dites donc avec joie, aussi bien que lui, que le plus grand

- sujet de votre joie en cette vie* p
- est d'annoncer l'Évangile gratuitement,* m
- sans qu'il en coûte à ceux qui l'entendent* n

La correspondance avec le texte du Nouveau Testament d'Amelote est littérale. Regardons pourtant de près les liens logiques qui introduisent les citations. Dans la *Méditation* 194 : « afin que vous puissiez dire avec saint Paul ». Dans la *Méditation* 207 : « Dites avec joie aussi bien que lui ». Dire « avec » saint Paul implique-t-il une identification univoque entre le ministère de Paul et celui du Frère ? Dans la *Méditation* où il s'agissait de rattacher l'origine du ministère des Frères à l'action de la Providence, il n'y a aucune indication de cette univocité. Dans la *Méditation* 207 où il s'agit de la récompense que doivent attendre les Frères, le Fondateur ne parle pas d'identification, mais de conformité avec ce « vase d'élection ». De La Salle n'identifie donc pas univoquement les ministères des Frères et de Paul. Mais dans les deux cas étudiés, il trouve chez saint Paul une vérification de l'authenticité évangélique du ministère des Frères. Dans le premier cas, la gratuité des écoles chrétiennes ; dans le second, la joie de constater « l'étendue de la gloire de Dieu » par la prédication gratuite de l'Évangile.

B. - DEUX EXEMPLES DE « CITATIONS-CONFESSION DE FOI » (cf. p. 15, note 4)

1°) La citation de 1 Cor. 12: 28, 5-9 dans la Méditation 201/1.

Voici le texte² :

1 Cor. 12: 28.

- a *Et Dieu a établi dans l'Église, premièrement des apôtres,*
- b *secondement des prophètes, troisièmement des docteurs ; puis il a donné aux uns le don de faire des miracles, aux autres le don*

Faites réflexion à ce que dit saint Paul *que c'est Dieu qui a établi dans l'Église des apôtres, des prophètes et des docteurs,* et vous serez persuadés que c'est lui aussi qui vous a établis dans votre emploi ; une

¹ Méd. 194/1, p. 8 ; Méd. 207/2, p. 88.

² Méd. 201/1, p. 49.

c	de guérir les maladies, d'assister les affligés, de gouverner, de parler des langues et de les interpréter,	des marques que vous en donne le même saint est	
	1 Cor. 12: 5-9.		
d	(5) <i>Il y a divers ministères</i> , mais il n'y a qu'un même Seigneur.	<i>qu'il y a divers ministères,</i>	d
e	(6) <i>Et il y a différentes opérations</i> : mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous.	<i>mais qu'il y a différentes opérations,</i>	e
f	(7) <i>Or le Saint-Esprit ne se fait paraître en chacun</i>	<i>et que le Saint-Esprit ne se manifeste en chacun de ces dons que pour l'utilité commune,</i>	g
g	(8) <i>L'un reçoit par le Saint-Esprit le don de parler avec sagesse</i>	<i>c'est-à-dire pour l'utilité de l'Église. Que l'un reçoit par le Saint-Esprit le don de parler avec sagesse ;</i>	h
h	un autre de parler avec science par ce même Esprit ;		
i	(9) <i>Un autre le don de la foi par le même Esprit ;</i>	<i>Un autre le don de la foi par le même Esprit ;</i>	i
j			
k			k

L'expression « ce que dit saint Paul » ne laisse lieu à aucun doute. De La Salle fait une affirmation théologique, avec les termes mêmes de l'Apôtre : les divers ministères dans l'Église ont leur origine en Dieu. La première chose qui attire c'est le fait que de La Salle ne déduit pas une vérité à partir de l'Écriture ; il confesse sa foi par les termes mêmes de l'Écriture. On s'étonne dès lors de la suite de l'argumentation : « c'est lui aussi qui vous a établis dans votre emploi ». Cette deuxième formule est, elle aussi, une confession de foi. On trouve donc deux affirmations parallèles : « c'est Dieu qui a établi », « c'est lui aussi qui vous a établis » ; et la deuxième n'est pas déduite de la première.

À la suite, de La Salle cite les versets 5-8, introduits par un lien logique : « une des marques que vous en donne le même saint ». À première vue, on aurait l'impression que le Fondateur veut fournir une preuve biblique tirée de l'Écriture. Cependant, il ne veut pas prouver son affirmation : c'est Dieu qui vous a établis, il lit simplement les versets 5-9 à la lumière de 1 Cor. 12: 28. C'est donc Paul s'expliquant par lui-même.

Mais d'autre part, le remaniement des textes annonce une intention spécifique. En effet, l'omission : « Mais il n'y a qu'un même Seigneur, mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère tout en tous », enlève la perspective trinitaire du texte paulinien, pourtant si chère au Fondateur. Par contre, ces omissions permettent de concentrer toute l'attention sur l'action du Saint-Esprit. En outre, en parlant de don, il fait des omissions en vue de centrer l'attention sur « le don de parler avec sagesse et le don de la foi », laissant de côté le don de parler avec science et les autres dons mentionnés dans le verset¹. L'addition « Pour l'utilité de l'Église » n'est qu'une explicitation théologique commandée par l'argumentation de la *Méditation*. Elle ne réduit pas l'utilité commune à l'utilité d'une institution, mais à celle de l'Église, Corps du Christ².

Le remaniement du texte est commandé par conséquent par une intention spécifique : mettre en lumière que les dons dans l'Église ont leur origine en Dieu. Mais ce ne sont pas tous les dons qui intéressent ici M. de La Salle. Il parle d'un seul don de Dieu et il l'affirme explicitement dans une formule qui boucle les deux textes pauliniens que nous étudions :

¹ M. SAUVAGE trouve une explication à cette suppression un peu étonnante du « don de science » dans une note d'Amelote (1688) : « (le don de science) est proprement la théologie qui discourt de la foi en y joignant la lumière des connaissances humaines » (C. L. 1, p. 50, *Remarques*).

² Nous aurons plus tard l'occasion d'étudier les significations diverses du mot « Église » dans le langage lasallien.

« Vous ne devez pas douter que ce ne soit un grand don de Dieu que la grâce qu'il vous a faite de vous charger d'instruire ces enfants... »¹.

La référence explicite au texte de Paul n'était donc qu'une confession de foi : le don reçu par le Frère de la part de Dieu dans l'Église.

La littéralité et la correspondance exacte avec le texte du Nouveau Testament sont très significatives. Les textes de Paul gardent toute leur consistance littérale, une affirmation théologique de Paul prouvée par une autre affirmation théologique paulinienne. C'est Paul qui parle de la façon dont il comprend les ministères dans l'Église. Mais le Fondateur n'envisage pas tous les ministères. Il centre l'attention des Frères sur leur ministère, sur leur don : la foi, parler avec sagesse. Et il confesse avec saint Paul que ce ministère est établi aujourd'hui par Dieu ; que ce don spécifique des Frères est une manifestation de l'action de l'Esprit aujourd'hui pour le bien de l'Église.

2*) La citation de Actes 2: 41, 45 en 200/2.

De La Salle utilise un texte classique en théologie de la vie religieuse². En outre, ce texte est lié étroitement à toute une série de citations provenant des Actes, celles-ci étant des citations-mémoire, nous aurons l'occasion de montrer comment les deux types de références à l'Écriture sont indissociables.

Voici le texte³:

<p>Actes 2: 41, 45.</p> <p>a (41) <i>(qui) persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et</i></p> <p>b <i>dans les prières</i></p> <p>c (45) <i>Ils continuaient aussi d'aller tous les jours au Temple dans l'union d'un même esprit</i></p> <p>Actes 19: 8-10.</p> <p>d (8) <i>Ensuite Paul entra dans la synagogue et y parla avec liberté</i></p> <p>e <i>pendant trois mois discutant avec les Juifs et tâchant de leur persuader ce qui regardait le Royaume de Dieu.</i></p> <p>(9) <i>Mais lorsqu'il vit que quelques-uns</i></p>	<p>Il aurait été peu utile que les saints apôtres eussent instruit les premiers fidèles des vérités essentielles de notre religion, s'ils ne leur avaient fait prendre une conduite chrétienne et conforme à celle qu'ils avaient eue avec Jésus-Christ ; aussi ne se contentaient-ils pas de leur apprendre les choses spéculatives, mais ils avaient un soin merveilleux de les faire entrer dans la pratique ; et Dieu bénissait tellement leurs soins, qu'il est dit</p> <p>que ceux qui reçurent les premiers la foi, <i>persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans les prières,</i></p> <p><i>qu'ils continuaient d'aller tous les jours au Temple dans l'union d'un même esprit</i> c'est-à-dire qu'après avoir été baptisés, ils vivaient conformément à la doctrine des apôtres.</p> <p>Saint Paul ayant été converti, fit la même chose ; car il est dit de lui qu'ayant instruit le peuple d'Éphèse <i>pendant trois mois dans la Synagogue des Juifs,</i></p>	<p>a</p> <p>b</p> <p>c</p> <p>e</p> <p>d</p>
--	---	--

¹ Méd. 201/1, p. 50.

² Cf. ci-dessus, p. 16 note 1.

³ Méd. 200/2, pp. 44-45.

	s'endurcissant et étant incrédules, décriaient devant tout le peuple la voie du Seigneur, il les laissa, et sépara les disciples de leur compagnie		
f	<i>enseignant tous les jours dans l'école d'un homme qui s'appelait Tyran</i>	<i>il enseigna ensuite tous les jours dans l'école d'un nommé Tiran</i>	f
	(10) <i>Il continua cet exercice pendant</i>	<i>et qu'il continua cet exercice pendant</i>	
g	<i>deux ans</i>	<i>deux ans</i>	g
h	<i>de sorte que</i>	<i>de sorte que</i>	h
	tous ceux qui demeuraient dans l'Asie, soit		
i	Juifs, soit Gentils, entendirent la parole du Seigneur,	les disciples de cette ville <i>furent baptisés au nom du Seigneur,</i>	
			k
		<i>et que leur ayant imposé les mains</i>	
	Actes 19: 5-6.		l
	(A son arrivée à Ephèse, Paul a rencontré des disciples de Jean le Baptiste ; il leur annonce le Christ).	<i>ils reçurent le Saint-Esprit.</i>	
j	(5) Ce qu'ayant entendu	Ainsi le principal soin qu'avaient les apôtres après avoir instruit les premiers fidèles	m
k	<i>ils furent baptisés au nom du Seigneur-Jésus.</i>	était de leur faire recevoir les sacrements, de les faire assembler pour prier ensemble, et de les faire vivre, selon l'esprit du christianisme.	
l	(6) <i>Après que Paul leur eut imposé les mains ils reçurent le Saint-Esprit,</i> et ils		
m	parlaient diverses langues et prophétisaient		

Si l'on s'arrêtait d'abord à la dernière formule, on songerait que les citations des Actes ont toutes la même finalité : prouver ou illustrer ce que faisaient les apôtres, à savoir, faire recevoir les sacrements, faire assembler les fidèles pour prier ensemble et les faire vivre selon l'esprit du christianisme. En outre, il s'agirait de trois normes déduites de l'Écriture qui doivent régler les fonctions des maîtres maintenant, puisque la *Méditation* s'achève par une exhortation : « c'est à quoi vous êtes obligés sur toutes choses dans votre emploi ; il faut à l'imitation des apôtres... »¹. En ce sens, on pourrait se demander si de La Salle prouve une thèse théologique relative à ce qui est essentiel à l'emploi et s'il propose une morale d'imitation.

Mais, quand on regarde de près ces textes, on constate qu'ils ne sont pas tous utilisés de la même façon. D'abord, Actes 2: 41-45 n'est pas une reconstruction de l'Église primitive. La formule d'introduction montre que ce qui est mis en relief, c'est l'action de Dieu qui bénissait le ministère des apôtres. Par leur ministère, cristallise la koinônia, mais c'est Dieu l'agent, l'acteur principal. Cette citation est donc une citation-confession de foi en la fidélité de Dieu qui agit par le ministère des apôtres. À noter aussi les termes soulignés : la foi, le baptême, la persévérance dans la doctrine, l'eucharistie et la prière, l'union dans le même Esprit.

Les citations suivantes sont très élaborées, de La Salle supprime les détails qui n'intéressent pas l'argumentation. Actes 19: 8-10, 5-6 n'ont pas le caractère de confession de foi ; ces citations semblent plutôt des citations-mémoire, mais d'une mémoire qui n'a aucune prétention de reconstruire archéologiquement l'activité apostolique de Paul. De fait, on peut reconnaître une intention théologique dans l'inversion même des versets : l'enseignement est mis en premier lieu et la réception du baptême et de l'Esprit vient ensuite, introduite par l'addition « de sorte que ». L'ordre historique est donc changé. De La Salle fait une lecture historico-théologique en mémoire.

¹ *Méd.* 200/2, p. 46.

En outre, ces citations-mémoire liées à la citation-confession de foi d'Actes 2: 41-45 qui évoque la bénédiction de Dieu rendant efficace la prédication des apôtres indiquent que pour de La Salle c'est toujours Dieu qui bénit, qui fait son œuvre, qui fait grandir la koinônia par le ministère des hommes¹.

C. - EXEMPLE DE « CITATION-APPEL »

Nous avons présenté dans le texte même deux exemples de « citations-appel ». En voici un troisième. Dans la *Méditation* 193/3, à laquelle est étroitement lié le deuxième exemple que nous avons donné², 1 Cor. 1: 17 est cité dans un ensemble avec 2 Cor. 5: 20 où l'on trouve le même accent saphientiel ; voici le texte³.

<p>2 Cor. 5: 20.</p> <p>(20) Nous sommes donc les ambassadeurs de Jésus-Christ, <i>comme si Dieu même vous exhortait par nous.</i></p> <p>1 Cor 1: 17</p> <p>Parce que J.-C. ne m'a pas envoyé pour baptiser, <i>mais pour annoncer l'Évangile ; non avec des paroles étudiées, de peur que la croix de Jésus-Christ n'en soit anéantie</i></p>	<p>Exhortez-les <i>comme si Dieu les exhortait par vous</i> l vous ayant destinés pour <i>annoncer</i> à ces jeunes plantes les <i>vérités de l'Évangile</i> m et leur procurer des moyens de salut qui soient à leur portée ; Enseignez-les leur, <i>non avec des paroles étudiées</i> n <i>de peur que la croix de Jésus-Christ</i> o qui est la source de notre sanctification <i>n'en soit anéantie,</i> q et que tout ce que vous leur direz ne produise aucun fruit dans leur esprit et dans leur cœur. Car ces enfants étant simples et la plupart mal élevés, il faut que ceux qui les aident à se sauver, le fassent d'une manière si simple, que toutes les paroles qu'ils leur diront soient claires et faciles à comprendre.</p>
---	---

Il s'agit en effet du même contexte paulinien : l'opposition entre la sagesse de la parole et la sagesse de la croix. Dans le texte, toute polémique s'évanouit. Reste seulement l'idée d'élection, centrale dans toute l'argumentation de la *Méditation* 193. Toutefois, l'explication qui suit pourrait nous lancer sur une piste facile de lecture : une application psycho-pédagogique à partir d'un texte paulinien. Les maîtres seraient invités à enseigner comme Paul enseignait. Or on ne trouve pas une telle invitation. Ce qui constitue le point de départ de sa réflexion, c'est la situation des enfants « simples et mal élevés », et la relation établie entre eux et « ceux qui les aident à se sauver ». Cette relation est donc lue à la lumière de la relation Paul-Corinthiens.

Toutefois, le point de départ n'est pas Paul-Corinthiens, dont le contexte n'est nullement évoqué. L'exhortation à les enseigner « non avec des paroles étudiées », n'est pas une application psychopédagogique à partir de Paul. C'est plutôt l'inverse qui se produit : les enfants ont besoin de maîtres qui parlent un langage simple.

Cependant, la thématization paulinienne qui vient ici presque comme une allusion nous montre comment le Fondateur comprend l'action des maîtres : la sagesse de Dieu qui se manifeste dans la fragilité de la prédication. Chez les maîtres, et dans la relation maîtres-disciples s'actualise donc la

¹ Nous avons montré dans le texte le triple intérêt de la manière dont de La Salle lie ici une « citation-confession de foi » à des « citations-mémoire » (cf., ci-dessus, pp. 16-17).

² 1 Cor. 2 : 7-8 dans la *Méditation* 194/2 ; cf. plus haut, pp. 18-19.

³ *Méd.* 193/3, p. 6.

sagesse de Dieu pourvu qu'ils n'anéantissent pas la croix de Jésus-Christ. L'exhortation est donc du Fondateur et non de Paul. Et cette exhortation n'appelle pas à imiter Paul, bien qu'il invite les Frères à considérer leur ministère dans la ligne sapientielle de l'apôtre. Plus qu'un texte précis, ce qui semble le nœud de la référence évangélique, c'est le besoin des enfants incapables de concevoir les choses de Dieu, le secret de Dieu, que seul l'Esprit de Dieu peut révéler. La nécessité où ils sont d'avoir des maîtres qui vivent avec eux, qui partagent leur existence, leur simplicité, qui sont comme eux, qui parlent comme eux. C'est dans cette relation - besoins des enfants - et réponse des maîtres que se manifeste l'action spirituelle de la sagesse qui révèle le secret de Dieu par son Esprit.

CHAPITRE 1

L'ACTION DE LA PROVIDENCE DE DIEU DANS L'APPEL DES FRÈRES POUR L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES CHRÉTIENNES

(Méditations 193-194)

La *Méditation* 193 est introduite par le titre suivant : *Que c'est Dieu qui par sa Providence a établi les écoles chrétiennes*. Et la *Méditation* 194 : *Des moyens dont doivent se servir ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants, pour procurer leur sanctification*. Le premier titre trouve un écho dans le texte même de la *Méditation*, il sort du texte¹ ; par contre le deuxième semble plus extrinsèque : de La Salle ne parle nullement de « moyens » dans cette *Méditation*². Il nous faut être attentif au problème que posent les titres, parce qu'ils pourraient nous détourner de la clef de lecture de M. de La Salle ; au moins ne faut-il pas les suivre acritiquement comme registre de lecture. En effet, cette clef de lecture doit sortir elle-même du texte. Or, la *Méditation* 193 débute par une citation paulinienne, et son argumentation semble être un tissu de textes scripturaires. La *Méditation* 194, bien que moins riche en textes scripturaires, semble prolonger simplement l'argumentation nettement biblique de la *Méditation* 193.

§ 1

Le « point de départ » des *Méditations* pour le Temps de la Retraite.

À première vue, on serait tenté de dire que l'Écriture constitue le point de départ des *MTR*. La *Méditation* 193 débute par une citation de saint Paul, dont on pourrait penser qu'elle commande toutes les *Méditations*. Mais on relève aussitôt les développements de M. de La Salle sur la situation des pères et des mères, artisans et pauvres et sur l'état d'abandon de leurs enfants. À regarder les choses sous cet angle, on pourrait croire que la pensée de M. de La Salle oscille entre la Bible et la vie, ou encore que le mouvement de sa pensée va de la vie à la Bible. Dans le premier cas, de La Salle trouverait dans la Bible un sens à la création de la Société des Frères des Écoles chrétiennes et il appliquerait ce sens à la vie de cette Société. Dans le deuxième cas, il regarderait la vie de la Société, sa naissance, les fonctions que les Frères exercent, et il remonterait de là à une vérité révélée : l'Écriture. A la limite, on pourrait diviser le contenu de ces deux *Méditations* en deux blocs : le bloc des textes scripturaires, et le bloc de la vie.

Or, même si les *MTR* débutent par un texte paulinien, il nous semble que le Fondateur part d'une situation historique : non pas une situation abstraite, un mal social abstrait, mais la situation dans laquelle est née la Société des Écoles chrétiennes. En effet, à deux reprises nous trouvons une analyse de M. de La Salle, qui n'est exclusivement ni une analyse sociologique de la situation des pauvres, ni une évocation de la naissance de la Société des Écoles chrétiennes. Pour de La Salle, « situation et besoins des pauvres » et naissance de la Société sont indissociables.

Examinons les deux textes :

« C'est un des principaux devoirs des pères et des mères d'élever leurs enfants d'une manière chrétienne, et de leur apprendre leur religion. Mais comme la plupart ne sont pas assez éclairés de ce qui

¹ *Méd.* 193/2, C. L. 1, p. 3 ; *Méd.* 194/1, C. L. 1, pp. 7-8.

² Noter cependant dans la *Méd.* 193/3, quand il parle du dessein salvifique de Dieu : « Et Il ne peut pas le vouloir véritablement sans leur en donner des moyens et par conséquent sans donner aux enfants des maîtres qui contribuent à leur égard à l'exécution de ce dessein ». Par conséquent, c'est Dieu qui donne les « moyens » aux enfants. De La Salle n'affirme pas que les maîtres sont des moyens ; ils contribuent à l'exécution du dessein de Dieu. Il ne réduit pas les maîtres à des moyens mécaniques.

la regarde ; et que les uns étant occupés de leurs affaires temporelles et du soin de leur famille, et les autres étant dans une sollicitude continuelle, à gagner à eux et à leurs enfants, ce qui est nécessaire à la vie, ne peuvent s'appliquer à leur enseigner ce qui regarde les devoirs du chrétien. Il est de la providence de Dieu, et de sa vigilance sur la conduite des hommes de substituer aux pères et aux mères des personnes qui aient assez de lumières et de zèle pour faire entrer les enfants dans la connaissance de Dieu et de ses mystères, se donnant tout le soin et toute l'application possible »¹.

« Considérez que c'est une pratique qui n'est que trop ordinaire aux artisans et aux pauvres, de laisser vivre leurs enfants à leur liberté comme des vagabonds, qui errent çà et là, pendant qu'ils ne peuvent encore les employer à quelque profession, n'ayant aucun soin de les envoyer aux écoles, tant à cause de leur pauvreté, qui ne leur permet pas de satisfaire des maîtres, qu'à cause qu'étant obligés de chercher du travail hors de chez eux, ils sont comme dans la nécessité de les abandonner.

Les suites cependant en sont fâcheuses ; car ces pauvres enfants, étant accoutumés pendant plusieurs années à mener une vie fainéante, ont bien de la peine ensuite à s'accoutumer au travail. De plus, fréquentant les mauvaises compagnies, ils y apprennent à commettre beaucoup de péchés, qu'il leur est fort difficile de quitter dans la suite, à cause des mauvaises et des longues habitudes qu'ils ont contractées, pendant un si long temps.

Dieu a eu la bonté de remédier à un si grand inconvénient, par l'établissement des écoles chrétiennes, où l'on enseigne gratuitement et uniquement pour la gloire de Dieu ; et où les enfants, étant retenus pendant tout le jour, et apprenant à lire, à écrire et leur religion, et y étant ainsi toujours occupés, seront en état d'être employés au travail, lorsque leurs parents les y voudront appliquer »².

Les deux textes ne disent pas exactement la même chose. Le premier développe davantage la situation des pères et des mères, aussi bien du point de vue socioéconomique que de l'ignorance où ils se trouvent. Cette situation les empêche de s'occuper convenablement de leurs enfants, surtout de « leur enseigner les devoirs du chrétien ». Dans les deux textes, de La Salle constate un besoin réel : les enfants des artisans et des pauvres n'ont pas d'écoles, ils sont abandonnés à eux-mêmes, ils n'ont pas le moyen d'apprendre à s'insérer dans la société et ils sont condamnés à rester dans un monde clos, sans issue.

Pour de La Salle, homme d'Église dans une société chrétienne, tout ceci est lu immédiatement avec un langage religieux : les mauvaises compagnies, les péchés, les habitudes contractées, difficiles à quitter par la suite. Ils n'ont pas les moyens d'apprendre la religion, les devoirs d'un chrétien. Mais ceci n'implique pas que la pensée de M. de La Salle se meuve dans un registre « religieux » abstrait. Il s'agit d'une situation concrète : les pauvres n'ont pas la possibilité de sortir d'un monde clos, marginalisé par rapport à la société ; leurs enfants n'ont pas la possibilité de vivre en chrétiens dans cette société, ils n'ont pas les moyens de s'insérer dans la civilisation chrétienne, et de vivre en accord avec les devoirs d'un chrétien. Ce serait un anachronisme que de demander à de La Salle de parler un langage différent de ce langage religieux du XVII^e siècle.

Cela ne veut pas dire, pourtant, qu'il ne s'intéresse pas à la promotion des pauvres, qu'il ne se préoccupe pas de leur permettre une ouverture, de leur donner l'habitude du travail, la possibilité d'être employés quand leurs parents le voudront. De La Salle ne constate donc pas dans cette situation sociologique, un besoin « spirituel » désincarné. Il s'agit de la nécessité dans laquelle se trouvent les pauvres qu'il a connus, dont il a personnellement assumé la situation, et pour lesquels il a travaillé, en organisant les écoles, en rédigeant des ouvrages tels que les *Devoirs d'un Chrétien*, les *Règles de la Bienséance*, la *Conduite des Écoles*.

Il faudrait entreprendre une étude plus systématique de ces ouvrages pour voir de quelle manière de La Salle est allé à la rencontre de ces besoins des pauvres, non pas avec un idéal désincarné, mais avec la finalité concrète de les insérer dans la Cité de son époque. Mais cela dépasserait l'objectif de

¹ Méd. 193/2, C. L. 1; p. 3.

² Méd. 194/1, C. L. 1; pp. 7-8.

notre travail¹. Il suffit de signaler que ce qu'il dit de la situation, des besoins des pauvres, de la nécessité des écoles pour les enfants abandonnés, par-delà les influences des personnes, des idées, des écrits du mouvement scolaire, n'est pas déduit d'une analyse sociologique à partir des livres, mais provient d'une constatation qu'il avait faite en s'incarnant concrètement dans ce monde des artisans et des pauvres.

Plutôt que des influences littéraires possibles, ce qui peut faire comprendre le sens des textes que nous venons d'évoquer, c'est son itinéraire personnel avec les premiers maîtres, les engagements progressifs par lesquels il s'est vu mis en situation avec des maîtres pauvres pour les pauvres, avec des maîtres dont *il pensait prendre une direction extérieure pour pourvoir à leur subsistance et avoir soin qu'ils s'acquittassent de leur emploi avec piété et application*². Plus que cette influence extérieure qui fut certaine comme nous l'avons vu dans la première partie, il faudrait saisir dans ce texte l'expérience du Fondateur qui a assumé de l'intérieur ce monde des pauvres, avec les maîtres, unissant aux leurs son itinéraire personnel, dans une communauté où ils s'éduquaient mutuellement à la piété, pour faire l'école avec compétence, et pour qu'elle réussisse effectivement. Dès lors, il n'est pas surprenant que, par-delà les influences littéraires qu'on peut éventuellement discerner dans ce texte, on retrouve pratiquement la même thématisation que dans le premier chapitre de la Règle de 1705 : Sur la nécessité de cet Institut³. Et il n'est pas étonnant non plus, qu'il mentionne dans le texte de la *Méditation* 193 : « Les devoirs d'un chrétien ». Et qu'il parle « de personnes qui aient assez de lumières et de zèle ». On pense aussi au deuxième chapitre de la *Règle* de 1705 : De l'esprit de cet Institut, esprit de foi et de zèle⁴.

Toutes ces réflexions ne sont pas marginales à la question que nous sommes en train d'étudier. Cependant, ce qui semble le plus important, c'est que le besoin des enfants abandonnés qui, dans la *Règle* de 1705 est lu par rapport à la finalité de l'Institut est présenté ici dans son rapport avec l'établissement des écoles chrétiennes. Pour de La Salle, cet établissement des écoles ne s'explique pas exclusivement par le vouloir des hommes, mais par l'action providentielle de Dieu, « de sa vigilance sur la conduite des hommes », substituant « aux pères et mères des personnes qui aient assez de lumières », remédiant « à un si grand inconvénient par l'établissement des écoles chrétiennes, où l'on enseigne gratuitement et uniquement pour la gloire de Dieu ».

Cette action providentielle de Dieu n'est pas pour de La Salle, celle d'un Dieu policier, d'un *Deus ex machina*, bouche-trous. Au contraire, en l'écoutant parler de « sa vigilance et de sa conduite sur les hommes », on pense plutôt à ses propres paroles du *Mémoire des Commencements* :

¹ Sur la conduite des écoles : *Conduite des Écoles chrétiennes par Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Édition du ms 11.759 de la Bibliothèque nationale de Paris. Introduction et notes comparatives avec l'édition princeps de 1720, par F. ANSELME, F. S. C., docteur en pédagogie ; G. RIGAULT, *Hist. gén.*, t. 1, pp. 562-598. Sur les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne : l'édition des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne* par le Fr. Albert VALENTIN, Paris, Ligel, 1956; G. RIGAULT, *Hist. gén.*, t. 1, pp. 556-561; F. EMILIANO, *Le Regole della buona creanza e dell'urbanità cristiana di S. G. B. de La Salle*, dans *Riv. las.*, vol. 30-31. - Sur les devoirs d'un chrétien : F. DANTE, I « *Devoirs d'un chrétien* » di S. G. B. de La Salle, dans *Riv. las.*, déc. 1935, pp. 233-256; G. RIGAULT, *Hist. gén.*, t. 1, pp. 543-548, 553-556.

² BLAIN I, p. 167 ; Ber., p. 34; cf. vol. 1, pp. 204-226.

³ « Cet Institut est d'une très grande nécessité parce que les artisans et les pauvres, étant ordinairement peu instruits et occupés pendant tout le jour pour gagner la vie à eux et à leurs enfants, ne peuvent pas leur donner eux-mêmes les instructions qui leur sont nécessaires et une éducation honnête et chrétienne. - Ç'a été dans la vue de procurer cet avantage aux enfants des artisans et des pauvres qu'on a institué les écoles chrétiennes. - Tous les désordres, surtout des artisans et des pauvres, viennent ordinairement de ce qu'ils ont été abandonnés à leur propre conduite et très mal élevés dans leur bas âge, ce qu'il est presque impossible de réparer dans un âge plus avancé, à cause que les mauvaises habitudes qu'ils ont contractées ne se quittent que très difficilement et presque jamais entièrement quelque soin qu'on prenne de les détruire, soit par les instructions soit par l'usage des sacrements. Et comme le fruit principal qu'on doit attendre de l'institution des écoles chrétiennes est de prévenir ces désordres et d'en empêcher les mauvaises suites, on peut aisément juger quelle en est l'importance et la nécessité » (*Règles*, chap. 1, 4-6 ; C. L. 25, pp. 16-17).

⁴ *Règles communes*, chap. 2, 2-9 ; C. L. 25, pp. 18-20.

« Dieu qui conduit toutes choses avec sagesse et avec douceur, et qui n'a point coutume de forcer l'inclination des hommes, voulant m'engager à prendre entièrement le soin des écoles, le fit d'une manière imperceptible et en beaucoup de temps, de sorte qu'un engagement me conduisit dans un autre sans l'avoir prévu dans le commencement »¹.

Quand de La Salle parle donc de la situation des artisans et des pauvres, de l'abandon de ces enfants, de la nécessité des écoles et de la structuration d'une Société des Écoles chrétiennes « où l'on enseigne gratuitement et uniquement pour la gloire de Dieu », il parle en réalité d'un itinéraire concret ; de son itinéraire personnel, de sa découverte de l'appel de Dieu à prendre entièrement soin des écoles, de l'itinéraire cristallisant en un itinéraire communautaire qui se structure progressivement, avec un nom, un habit, des règles, finalement avec un vœu pour procurer la gloire de Dieu - pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites².

Il n'est pas surprenant dès lors de trouver des convergences avec la *Règle* de 1705 qui présente la fin de cet Institut justement dans cette perspective : une Société dans laquelle on fait profession de tenir les écoles gratuitement - c'est le premier article³. Mais il est encore moins étonnant que l'on retrouve dans ce texte de la *Méditation* un écho de la formule des vœux : « uniquement pour la gloire de Dieu »⁴.

Les textes que nous venons d'évoquer des *Méditations* 193 et 194, nous parlent donc d'un itinéraire. Ils ne reconstruisent pas l'histoire linéaire de la naissance, de la structuration, de l'extension de la Société, mais ils « font histoire » au sens le plus profond. Ils montrent quel est le dynamisme qui a jailli dans une situation concrète, quelle est la force de l'élan qui a précédé, poussé M. de La Salle à s'incarner dans une situation avec d'autres hommes, à rompre en quelque façon avec son monde parce qu'il voyait plus loin un monde qui était en train de naître, à s'engager avec les maîtres dans un projet commun, la Société des Écoles chrétiennes, uniquement axé sur la gloire de Dieu, assumant une mission qui s'exprimait dans un instrument pastoral concret, l'école, adoptant évangéliquement et sans réserve le monde des pauvres.

Ce jaillissement, M. de La Salle ne le situe pas dans les *MTR* en un point de l'espace et du temps : il le situe dans la conjonction des besoins des pauvres et des réponses des maîtres qui s'organisent dans une Société avec une finalité précise. Cela ne veut pas dire que M. de La Salle place ce jaillissement « hors du monde, de l'espace et du temps », au contraire, il le voit comme un jaillissement continu, qui ne peut pas être arrêté, qui ne trouve pas toute son explication dans son projet, ni dans le projet de la Société des Écoles chrétiennes, un jaillissement qui est tout à la fois intramondain - puisqu'il se produit dans la conjoncture des relations humaines - mais aussi antérieur et exigeant en même temps un continu dépassement.

Ce jaillissement, de La Salle le voit en action dans l'établissement des écoles chrétiennes, parce qu'il y reconnaît ce qu'il appelle avec le langage catégoriel et théologique de son temps, la Providence. Avec ces deux textes, de La Salle se place donc dans une perspective historique : l'histoire de la genèse de la Société. Cependant, il ne fait pas histoire par accumulation de faits. Les mots lui viennent parce qu'ils jaillissent d'une expérience qu'il a vécue pendant longtemps⁵. Il ne fait pas effort non plus pour comprendre « son histoire à lui ». Les accents personnels s'effacent devant la constatation sobre et pleine de quelque chose de grand qui s'est passé et qui est en train de se passer dans la Société des Écoles chrétiennes : la manifestation visible de l'action de la Providence établissant les écoles chrétiennes.

¹ BLAIN 1, p. 169 ; ms Ca., p. 10 ; ms Re., p. 14 ; Ber., p. 33 ; cf. vol. 1, pp. 122-123.

² Cf. vol. 1, pp. 176-222.

³ « L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes est une Société dans laquelle on fait profession de tenir les écoles gratuitement » (*Règle* de 1705, chap. 1, 1 ; C. L. 25, p. 16). - « Les Frères tiendront partout les écoles gratuitement, et cela est essentiel à leur Institut » (*Règle* de 1705, chap. 7, 1 ; C. L. 25, p. 34).

⁴ Cf. vol. 1, pp. 119-121.

⁵ *Avertissement* à l'édition princeps des *MTR*, C. L. 13.

Quand nous disons que de La Salle montre dans ce jaillissement continu l'action de la Providence, et qu'il fait « histoire », nous n'entendons pas histoire dans un sens matériel. Ce jaillissement toujours nouveau, nous l'avons déjà touché de quelque manière en suivant son itinéraire personnel, son expérience évangélique d'incarnation, d'adoption évangélique du monde dans une communion, jusqu'à donner sa vie pour le bien de ses Frères. C'était toujours un jaillissement nouveau, qui le poussait : à s'approcher des maîtres, à organiser les écoles, à abandonner son milieu culturel et un canonicat qu'il avait d'abord reconnu comme appel de Dieu, mais qu'il avait laissé lorsqu'il avait perçu visiblement que Dieu l'appelait ailleurs.

Jaillissement nouveau qui le poussait à laisser son patrimoine et à embrasser avec ces Frères la mission du Fils de l'homme, pauvre pour les pauvres. Jaillissement nouveau que d'abandonner complètement à la divine Providence l'établissement des écoles chrétiennes. Cette constante, nous l'avons trouvée dans le *Mémoire des Commencements*, dans le *Mémoire sur l'Habit*, dans les *Règles*, bref dans tout son itinéraire comme le montrent très nettement les *Lettres* qu'il écrivait à ses Frères.

Cependant, c'est sous un autre angle que ce « jaillissement » est abordé dans les *MTR*. Non seulement parce que les accents personnels s'effacent, mais parce que ce « jaillissement » qu'il a reconnu dans son itinéraire se charge d'une densité de totalité. Par ce jaillissement qu'il appelle l'action de la Providence, il exprime l'élan et la force qui se manifestent effectivement dans les appels des pauvres et les réponses des Frères.

Cet élan n'est pas quelque chose, il n'est pas exprimable, mais cependant il est réel pour de La Salle, il l'a vu, il l'a vécu, il a été attiré par lui, et parfois malgré lui, en avant. Ceci ne veut pas dire que cet élan soit extramondain, mais il ne se confond pas non plus avec son élan à lui, ni avec l'élan de la Société des Écoles chrétiennes. C'est donc une force, visible et réelle dans la conjonction des appels et des besoins des pauvres, et des réponses des Frères par les écoles chrétiennes. Il est donc intramondain, temporel, il se déploie dans l'espace et le temps, mais en même temps il les déborde.

C'est sur cet élan, cette force, cette action de la Providence que M. de La Salle se concentre dans les *Méditations* 193 et 194, c'est aussi par le fait même sur l'établissement des écoles chrétiennes. Mais cela ne veut pas dire que son point de départ soit uniquement la vie. C'est plutôt une appréhension progressive qui s'est fait jour petit à petit, en beaucoup de temps, que « Dieu conduit » ; dans son itinéraire communautaire, il a découvert progressivement le déploiement d'un événement plus grand que tous ses événements à lui, ou que ceux de la Société des Écoles chrétiennes. Et pourtant le déploiement de cet événement n'est pas parallèle au sien. Non pas au sens où de La Salle s'insérerait dans cet événement d'une manière extrinsèque, mais plutôt parce que cet événement lui est toujours antérieur, qu'il ne cesse de se produire et de l'attirer en avant. Un événement qu'il a su voir, auquel il a su adhérer sans partage, le percevant et le plaçant toujours dans la conjonction des situations et des faits concrets.

De La Salle ne nous offre donc pas un « point de départ » abstrait, que ce soit la Bible, que ce soient des conceptions théologiques sur ce que doivent être les écoles chrétiennes. Son point de départ n'est même pas « son expérience » d'un instant. Il parle de ce qui a été l'élan unissant toute son histoire et l'histoire de la Société. Ceci ne nous autorise pas à affirmer cependant, que son point de départ est historique, puisqu'il ne construit pas une histoire linéaire. Il ne nous reste donc que d'essayer d'entrer dans « ce qu'il a vu », pour comprendre de quelle façon il « fait » l'histoire. Et par là aussi, nous saisissons dans quel sens les citations de Paul entrent dans sa pensée en « faisant histoire ».

§2

L'actualisation, dans la vocation et le ministère du Frère de la volonté salvifique de Dieu, au profit des enfants loin du salut.

(Méditation 193)

Regardons de près, tout d'abord, le tableau des citations pauliniennes de la *Méditation* 193. Nous signalons dans la première colonne les textes néotestamentaires ; dans la deuxième, nous indiquons s'il s'agit d'une citation-mémoire (M), d'une citation-confession de foi (C) ou d'une citation dite directement des Frères : citation-appel (A). Dans la troisième colonne il nous semble intéressant de signaler les autres endroits de *MTR* où l'on trouve la même citation. Et finalement, dans la quatrième colonne nous mentionnons les *Méditations des Dimanches et Fêtes*¹ où l'on trouve les mêmes citations. Dans cette colonne, les espaces vides montrent donc l'exclusivité d'emploi d'une citation néotestamentaire dans les *MTR*.²

193/1	1 Tim. 2: 4 Rom. 10: 17 Rom. 10: 14 2 Cor. 2: 14 2 Cor. 4: 6 2 Cor. 4: 1-2 1 Cor. 4: 1	C C C C C A A	193/3 195/2 201/2 ; 205/1	163/1 61/2 166/3 ; 87/1 ; 106/3 ; 3/2
193/2	1 Cor. 3: 10 Rom. 12: 6-8	A A	199/1	
193/3	1 Tim. 2: 4 1 Cor. 3: 9 b a Rom. 11: 13-14 2 Cor. 5: 18-20 1 Cor 1: 17	C C A A A A A	193/1 196/1 ; 201/1 205/1 ; 199/1	163/1 56/1 ; 57/2 ; 59/3 67/3 165/1

A. - LE « DON DE DIEU » MANIFESTÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PAUVRES

Arrêtons-nous tout d'abord sur le deuxième point, puisqu'il contient les citations néotestamentaires dont l'emploi est exclusif aux *MTR*. Or l'argumentation ne commence pas par un texte paulinien. Elle commence justement par un des passages que nous avons étudiés plus haut : la description de la situation des pères et des mères, incapables de s'occuper de leurs enfants tant à cause de leurs soucis matériels qu'en raison de leur ignorance, et l'action de la Providence qui consiste à substituer aux parents des personnes qui aient assez de lumière et de zèle. Cette description de la situation et la constatation du jaillissement de l'action de la Providence sont tout de suite laissées de côté pour parler de la visée « de cette substitution ». Selon les propres termes lasalliens c'est :

« Pour faire entrer les enfants dans la connaissance de Dieu et de ses mystères, se donnant tout le soin et toute l'application possible *pour poser* dans le cœur de ces enfants (dont un grand nombre seraient abandonnés) *le fondement* de la religion et de la piété chrétienne, *comme de bons architectes, selon la grâce* (de Jésus-Christ) *que Dieu leur a donnée* » (1 Cor. 3: 10)³.

¹ Nous désignerons habituellement ce texte par le sigle MDF.

² Les citations scripturaires relevées par L. VARELA sont identiques à celles que signale M. SAUVAGE dans *C. L.* 1.

³ *Méd.* 193/2 ; *C. L.* 1, pp. 3-4. Les passages en italique sont des citations scripturaires dont la référence est chaque fois indiquée.

Le texte de 1 Cor. 3: 10 est dit directement des Frères : notons le parallélisme entre le « pour » lassallien et le « pour » qui introduit la citation. Pour de La Salle, il s'agit donc d'un appel, celui du Frère, perçu dans les appels des enfants dont un grand nombre seraient abandonnés. L'appel de Dieu, la « grâce que Dieu leur a donnée » arrive donc concrètement dans ce que le Frère peut voir de ses yeux : l'abandon des pauvres. Le deuxième point parle donc sans hésitation d'un appel, d'un don que le Frère reconnaît et embrasse ici et maintenant dans la conjoncture des appels des pauvres. De La Salle ne prouve pas ses affirmations, il affirme simplement :

« Vous donc que Dieu a appelés à ce ministère, employez selon la grâce qui vous a été donnée le don d'instruire en enseignant, et d'exhorter, en excitant ceux qui sont confiés à vos soins, les conduisant avec attention et vigilance (Rom. 12: 6-8) afin de remplir envers eux le principal devoir des pères et des mères à l'égard de leurs enfant »¹.

Rom. 12: 6-8 est donc dit directement aux Frères : « Vous ». Ils ont reçu un don ecclésial : « celui d'instruire en enseignant, d'exhorter en excitant, conduisant avec attention et vigilance ». Cependant, cet aspect ecclésial du don n'est pas mis en relief, il sera repris avec le même texte de saint Paul dans la *Méditation* 199.

Le deuxième point de la *Méditation* 193 est donc constitué par deux textes pauliniens, mais qui ne sont pas introduits dans l'argumentation pour évoquer l'appel et le don de Paul. Ils ne sont même pas présentés comme des vérités bibliques, ils sont tout simplement dits des Frères. De La Salle ne confirme pas par l'exemple de Paul ce qu'il dit des Frères, il ne le déduit pas non plus à partir d'une « vérité biblique ». Tout simplement, il constate que les Frères répondent aujourd'hui aux appels des pauvres, et il affirme que dans la conjonction des appels des pauvres et de la création des écoles chrétiennes, Dieu appelle, confère un « don ». En d'autres termes, le deuxième point de la *Méditation* 193 exprime, avec la propre thématique paulinienne, cet élan, cette force de l'action de la Providence qui conduit, qui s'occupe des pauvres en établissant les écoles chrétiennes. Ce qui est central dans ce point, ce n'est pas la constatation d'un appel, mais plutôt la reconnaissance d'un don. Et de ce don, de La Salle parle en utilisant des textes qui sont exclusifs aux *MTR*.

Pourtant 1 Cor. 3: 10 se trouve cité aussi par Giry dans sa *Méditation* sur l'importance, l'utilité et la nécessité de l'emploi des maîtresses d'école. Il convient de nous y arrêter, pour constater les convergences et les différences avec la citation qu'en fait M. de La Salle. Giry cite 1 Cor. 3: 10, justement pour situer la signification de l'appel des maîtresses :

« Reconnaissez donc que Notre-Seigneur vous a choisies pour quelque chose de grand en vous appelant à l'emploi de maîtresses et persuadez-vous bien que si vous êtes infidèles à votre ministère, vous ne serez moins coupables qu'un architecte, lequel pour n'avoir pas mis de bons fondements à une Maison royale, serait cause quelle tomberait en ruine. Déplorez le mal que vous avez fait jusqu'à présent par votre négligence à bien instruire les personnes que la divine Providence vous a adressées... O que vous serez heureuses si vous pouvez dire avec saint Paul, comme un sage architecte, j'ai mis le fondement »².

La convergence thématique est évidente. Appel, Providence, poser le fondement, etc. Mais tout de suite on remarque aussi les différences. D'abord Giry emploie un ton négatif, et son texte est plus orné. De La Salle cite plus textuellement, et avec une grande sobriété. Mais surtout les deux auteurs diffèrent quant à leur conception de la Providence. Pour Giry, la Providence adresse aux maîtresses leurs écoliers. Chez de La Salle tout se passe entre les besoins des pauvres et la création des écoles chrétiennes. Et c'est dans cette conjoncture intramondaine des appels et des réponses qu'il discerne un appel, ou mieux, un « don » qui rend visible la conduite de Dieu et sa vigilance sur les hommes.

¹ *Ibid.*, p. 4. Dans la citation de l'Épître aux Romains il omet la mention des dons de prophétie, d'administration des choses saintes, de l'aumône avec simplicité : ces omissions confirment que son attention est centrée moins sur saint Paul que sur le Frère.

² GIRY, 3e *Méd.*, 1^{er} point, pp. 20-21.

En d'autres termes, par leur don reçu de Dieu, ils sont appelés à rendre visibles la vigilance et l'attention de Dieu pour les plus abandonnés, ceux qui sont loin du salut.

Même s'il faut admettre une dépendance littéraire, et même s'il était prouvé que le texte 1 Cor. 3: 10 est passé dans les *MTR* à travers une lecture de Giry, il nous semble que cette dépendance est tangentielle. Le registre de lecture de La Salle est tout à fait différent de celui de Giry, et c'est dans la naissance de la Société des Écoles chrétiennes, qu'il reconnaît la manifestation d'un don. Un don, qui d'ailleurs, n'est pas pour les Frères, mais pour une « réponse aux pauvres », pour un service.

B. - PRIORITÉ DU DESSEIN DE SALUT DE DIEU ACTUALISÉ PAR LE MINISTÈRE DES FRÈRES

L'optique lasallienne diffère de celle de Giry non seulement par cette conception de la Providence, mais encore par l'amplification qu'il fait de la signification de l'appel et du don des Frères des Écoles chrétiennes. En effet, de La Salle ne commence pas la *Méditation* 193 par ce que nous venons d'étudier. Le premier point ne débute pas par cette évocation d'un don chez les Frères en réponse aux besoins des pauvres. Il s'ouvre par une confession de foi biblique, exprimée par 1 Tim. 2: 4 :

« Dieu est si bon, qu'ayant créé les hommes, *Il veut qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité* (1 Tim. 2: 4) »¹.

La conscience de M. de La Salle ne pouvait pas être exprimée plus fortement que par un début d'une telle ampleur théologique : la priorité ontologique et même historique d'un dessein de Dieu qui veut le salut universel ; dessein qui s'enracine donc dans l'amour gratuit de Dieu. Ainsi, cette volonté de Dieu est antérieure à tout appel, à toute histoire, à toute initiative, en vue d'établir des écoles pour les pauvres. Pourtant, ce dessein et cette volonté de Dieu ne sont pas étrangers au monde et à l'histoire des hommes, où il s'est révélé et où il continue sa révélation par le ministère des hommes. C'est justement ce qu'affirme ensuite l'explication tissée de textes scripturaires cités comme vérités bibliques : Rom. 10: 14,17 ; 2 Cor. 2: 14 ; 2 Cor. 4: 6. Vérités bibliques qui ne sont donc pas des vérités abstraites, ni un simple regard rétrospectif sur l'histoire des hommes, mais la réalité toujours nouvelle de la parole de Dieu, révélant sa fidélité, se révélant Lui-même dans l'histoire.

Voyons ce texte :

« Cette vérité est Dieu même et ce qu'il a bien voulu nous révéler, soit par Jésus-Christ, soit par les saints apôtres, soit par son Église. C'est de quoi Dieu veut que tous les hommes soient instruits, afin que leur esprit soit éclairé par les lumières de la foi ; et comme on ne peut être instruit des mystères de notre sainte religion que parce *qu'on a eu le bonheur de les entendre et qu'on n'a eu cet avantage que par la prédication de la parole de Dieu (car comment les hommes croiront-ils, dit l'apôtre, en celui dont ils n'ont point entendu parler ? et comment en entendront-ils parler, s'ils n'ont personne qui le leur annonce?)* (Rom. 10: 14, 17).

C'est ce qui fait que *Dieu qui répand par le ministère des hommes l'odeur de sa doctrine dans tout le monde* (2 Cor. 2: 14) *et qui a commandé que la lumière sortit des ténèbres a éclairé lui-même les cœurs de ceux qu'il a destinés pour annoncer sa parole aux enfants, afin qu'ils puissent les éclairer en leur découvrant la gloire de Dieu* (2 Cor. 4: 6) »².

De La Salle ne développe pas ici les aspects christologique, apostolique et ecclésial de la Révélation. Il constate simplement que l'homme ne peut connaître Dieu que par la foi, que l'homme a besoin des autres hommes pour entendre la parole de Dieu. Par la prédication de la parole, par le ministère des hommes, Dieu continue son action créatrice et illuminatrice, faisant sortir des ténèbres,

¹ *Méd.* 193/1 ; C. L. 1, p. 1.

² *Méd.* 193/1 ; C. L. 1, pp. 1-2. Sur le caractère classique à l'époque de l'utilisation de Rom. 10, cf. M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcité*, pp. 376, 617-621.

conduisant quelques hommes vers la lumière afin qu'ils dévoilent à leur tour « la gloire de Dieu ». L'argumentation est serrée, de La Salle ne s'offre pas le luxe de longs développements oratoires ; il ne tombe pas davantage en des applications faciles à la situation des enfants et des Frères. Il n'éprouve aucun besoin de décrire la création ou la Révélation avec le langage théologique de son époque.

On trouve plutôt ici une solennelle confession de foi : en Dieu antérieur à toute initiative humaine, en Dieu qui aime en créant, et en voulant le salut de tous les hommes, en Dieu se révélant historiquement par Jésus-Christ par les apôtres, par son Église. Inutile de chercher de subtiles distinctions théologiques sur la Révélation. Il n'est pas question dans cette *Méditation* de distinguer la Révélation par Jésus-Christ, par les apôtres et par l'Église. Ce qui frappe son attention et ce sur quoi il centre l'attention de son lecteur, c'est « la nécessité pour les hommes » afin d'entendre la parole de Dieu, que d'autres hommes la leur annoncent. Mais cette nécessité n'est pas comblée par l'initiative de quelqu'un qui décide d'annoncer la parole ; c'est Dieu, qui « dévoile sa gloire » par le ministère des hommes qu'il choisit.

C - ACTUALISATION, DANS LE MINISTÈRE DES FRÈRES, DE LA VOLONTÉ SALVIFIQUE DE DIEU, EN TENSION VERS SON ACCOMPLISSEMENT ESCHATOLOGIQUE

Inséparablement de cette conscience de la priorité du dessein salvifique de Dieu qui se réalise dans l'histoire, nous relevons un autre élément : la fin ultime, la visée de toute cette action créatrice-illuminatrice de Dieu. Toute l'action historique par le ministère d'hommes choisis découvrant la gloire de Dieu, illuminant les hommes, a une visée : « qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité, c'est-à-dire Dieu même ». Cette volonté salvifique de Dieu n'est pas un plan tracé d'avance qu'il faut suivre ; elle n'est pas figée dans un monde extra-terrestre et intemporel ; mais elle est le déploiement d'une action créatrice et illuminatrice par le ministère des hommes, découvrant une gloire qui n'est pas donnée au point de départ.

Ce déploiement de la volonté de Dieu, dans l'histoire même des hommes qui s'annoncent mutuellement la parole, qui s'éduquent les uns les autres dans la foi au Dieu vivant, au Dieu de Jésus-Christ, dans l'Église, est le déploiement d'une volonté toujours actuelle, et toujours en tension vers son accomplissement eschatologique dans la communion universelle, lorsque tous les hommes connaîtront Dieu. Dessein salvifique de Dieu, volonté de Dieu, gloire de Dieu, antérieurs en même temps qu'en tension vers leur accomplissement, sont eschatologiquement annoncés et manifestés par le ministère des hommes, par la prédication. La volonté de Dieu plutôt que de constituer un plan tracé d'avance, semble être ainsi une force, un élan, en tension vers la réalisation définitive. Et cette volonté de Dieu est historiquement manifeste dans la parole des hommes qui découvrent aux autres hommes la gloire de Dieu.

Il faut admettre que cette lecture théologique de l'histoire, de la réalisation et de la manifestation de la parole et de l'action de Dieu dans l'histoire, est tout à fait paulinienne. Peut-être y voyons-nous des accents dont M. de La Salle n'était pas conscient. Tout au moins faut-il reconnaître que cette tension eschatologique de l'action salvifique de Dieu par le ministère des hommes, est si forte dans la thématique paulinienne, qu'elle empêche chez M. de La Salle la contemplation d'un dessein de Dieu dans l'abstrait. En effet, il ne fait pas une théologie de l'antériorité de la visée eschatologique du dessein de Dieu, il ne conduit pas non plus ses Frères à contempler un dessein de salut passé ; il ne suggère pas la contemplation d'une réalisation dans l'avenir. Rien de cela n'apparaît dans son argumentation, centrée comme nous l'avons dit, sur la signification providentielle de la naissance de la Société des Écoles chrétiennes. Mais alors, cette tension eschatologique-historique de la thématique paulinienne, lui fait voir dans l'établissement des écoles chrétiennes, la réalisation effective de ce dessein, et concrètement elle lui fait reconnaître dans l'appel des maîtres, un appel de Dieu pour dévoiler sa gloire.

C'est, en effet, le changement qui survient dans l'argumentation avec la citation de 2 Cor. 4: 1-2 et 1 Cor. 4: 1 :

« Puis donc que Dieu par sa miséricorde vous a donné un tel ministère, n'altérez point sa parole mais acquérez-vous devant lui la gloire de découvrir la vérité (2 Cor. 4: 1-2) à ceux que vous êtes chargés d'instruire, et que ce soit toute votre application dans les instructions que vous leur ferez, vous regardant en cela comme les ministres de Dieu et les dispensateurs de ses mystères (1 Cor. 4: 1) »¹.

De La Salle n'applique pas ces textes aux Frères, il ne déduit pas non plus de l'Écriture ; il affirme simplement des Frères ce que Paul disait de lui-même. Le Fondateur trouve dans l'Écriture la norme de compréhension dans la foi de l'élection des maîtres. Il renvoie donc à l'action transcendantale de Dieu qui réalise son dessein de salut. La référence littérale s'ouvre de la sorte à l'action transcendante de Dieu dans le monde, dans l'histoire. Davantage encore : cette action n'est pas considérée abstraitement, mais comme une action ici et maintenant : Dieu choisit et envoie maintenant ; le mystère de la Révélation et de l'œuvre de re-création et d'illumination de Dieu est ainsi actualisé. Finalement, cette action découverte dans la Bible exige une réponse : « ne pas altérer la parole, s'acquérir la gloire de découvrir la vérité ». La morale impliquée dans ce type de référence littérale n'est pas par conséquent une simple morale de « norme à accomplir », mais une morale de réponse.

L'argumentation commence donc par des citations de vérités bibliques : 1 Tim. 2: 4, exprimant un dessein qui englobe toute l'histoire, qui se réalise effectivement pour les hommes qui ont besoin de prédicateurs, et auxquels Dieu envoie des hommes illuminés pour dévoiler sa gloire (Rom. 10: 14, 17 ; 2 Cor. 2: 14 et 4: 6). Puis, il y a changement brusque, de La Salle affirme sans aucun souci de le prouver que les Frères (« vous ») sont appelés par Dieu, qu'ils ont un ministère donné par Dieu, qu'ils sont les ministres de Dieu. C'est ce passage de citations de vérités bibliques à des citations pauliniennes affirmées sans plus des Frères, qui nous amène au cœur de ce point de *Méditation*.

De La Salle reconnaît que l'appel des maîtres est quelque chose de grand, mais il ne se perd pas en des considérations rhétoriques pour gonfler leur ego, il reconnaît l'ampleur de cette vocation aux humbles fonctions des maîtres, dans l'historicité eschatologique d'un choix, et d'un appel pour dévoiler la gloire de Dieu, annonçant la parole qui illumine, qui fait connaître la vérité. Toute cette réflexion est paulinienne : aussi bien l'argumentation sur l'actualité eschatologique du dessein de Dieu dans le ministère des hommes, comme une vérité révélée et historiquement en acte, que l'affirmation que les Frères sont les ministres de Dieu, comme saint Paul l'affirmait de lui-même.

D. - L'ACTUALISATION DE LA VOLONTÉ SALVIFIQUE DE DIEU DANS LE MINISTÈRE DU FRÈRE LUE A LA LUMIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE SAINT PAUL

Il n'est pas inutile de nous demander si ce paulinisme de M. de La Salle n'est pas en quelque manière extrinsèque, s'il n'y a pas en cela quelque chose d'extérieur qui est appliqué du dehors. Si nous comparons le deuxième et le premier points, nous pourrions constater de quelle façon « ce que dit saint Paul » intervient dans l'argumentation de M. de La Salle.

Ce deuxième point évoque la situation des pères et des mères et des enfants abandonnés et la substitution de personnes illuminées et zélées pour faire entrer les enfants dans la connaissance de Dieu et de ses mystères. Ce qui y correspond dans le premier point, c'est une confession solennelle de foi : le dessein eschatologique de Dieu voulant que les hommes le connaissent, et de fait faisant entrer les hommes dans la connaissance de lui-même, de sa gloire, historiquement, par l'action des hommes qu'il illumine et envoie dans le monde pour dévoiler sa gloire.

¹ Méd. 193/1 ; C. L. 1, pp. 2-3.

Le deuxième point souligne la nécessité qu'ont les enfants de personnes illuminées et zélées pour remplacer leurs parents ; ce qui y correspond dans le premier, c'est la nécessité où sont les hommes de rencontrer des prédicateurs pour être illuminés par la lumière de la foi. Il y a donc une corrélation évidente entre les deux points : entre les besoins et les appels des hommes et l'action providentielle de Dieu et l'appel de Dieu. Tout converge donc dans un « don », un « appel » pour une mission, pour un ministère, où se manifeste concrètement un dessein gratuit de Dieu, se dévoilant eschatologiquement dans l'histoire.

En ce sens, le choix des textes pauliniens du premier point n'est en aucune manière accidentel. Les vérités révélées qui sont énoncées dans l'Écriture sont antérieures à toute l'argumentation, l'Écriture que de La Salle connaît, médite, pendant de longues années. Cette « parole » le travaille, à l'intérieur. Mais elle n'est pas extérieure à ce qu'il a vécu dans un long itinéraire, cherchant à connaître la volonté de Dieu, y adhérant pas à pas, s'incarnant dans une communauté qui cristallise par son action infatigable et qui s'exprime finalement par un vœu : se consacrer entièrement à Dieu pour procurer sa gloire, établissant les écoles chrétiennes. Cette volonté de Dieu l'attire toujours vers une adoption inconditionnelle du monde des pauvres éloignés du salut, et c'est cette volonté qui a été entrevue à un moment donné comme le projet de l'œuvre des écoles chrétiennes. Par conséquent, ce dessein de Dieu n'est pas vu comme « une chose », ni comme une série de faits passés, ni comme des paroles de l'Écriture. Mais comme le déploiement concret de l'œuvre des écoles chrétiennes.

Il ne nous semble pas inutile de signaler les thèmes les plus saillants : la conscience d'être conduit par Dieu, l'assurance que c'est la Providence qui veut qu'il s'occupe des maîtres. C'est dans cet itinéraire concret que de La Salle a reconnu la volonté de Dieu, qu'il a vu sa gloire. C'est à Dieu qu'il se consacre avec ses Frères pour « procurer sa gloire », « établissant les écoles », c'est avec eux qu'il utilise toutes ses énergies pour que les écoles aillent bien, pour qu'elles se répandent dans toutes les régions de France. C'est exactement cela qu'il trouve chez saint Paul : l'odeur de la doctrine de Dieu qui se répand dans tout le monde, par le ministère des hommes illuminés, choisis et envoyés par Dieu, dévoilant sa gloire.

On constate donc que la thématization paulinienne ne lui est pas extrinsèque. C'est ce qu'il a vécu avec ses Frères. La parole de l'Écriture est donc devenue sa parole. L'action et la parole de Dieu, révélée dans la parole écrite, est reconnue par lui dans sa propre parole et sa propre action. Une parole et une action qui restent tout à fait intramondaines, communautaires, en vue d'un service concret rendu aux plus pauvres. Une parole et une action enfin, qui sont historiques, qui croissent dans le temps, orientant le projet des écoles chrétiennes vers la réalisation d'un service vraiment efficace.

Il nous semble donc que le paulinisme de M. de La Salle n'est nullement extrinsèque ; le choix même des textes nous indique que le Fondateur comprend son itinéraire à la lumière de l'Écriture, mais qu'en même temps il reconnaît dans cet itinéraire l'actualité eschatologique du dessein de Dieu dans l'appel, le don d'enseigner, d'exhorter, de conduire dont les Frères sont les dépositaires. Le paulinisme lasallien est donc un paulinisme « ventral ». De La Salle assume le langage paulinien dans son actualité vibrante, et non pas comme une théologie abstraite du ministère, ni comme des faits passés.

Cette corrélation entre le deuxième et le premier point qui converge dans la reconnaissance de l'appel des Frères, et du don eschatologique dans le jaillissement de la Société des Écoles chrétiennes, se trouve formulée explicitement dans le troisième point. Ici, il reprend le texte de 1 Tim. 2: 4 pour affirmer que ce dessein est justement efficace ici et maintenant, parce que Dieu choisit et envoie des maîtres :

« Non seulement Dieu veut que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, mais il veut que tous soient sauvés (1 Tim. 2: 4), et il ne peut pas le vouloir véritablement sans leur en don-

ner des moyens, et, par conséquent, sans donner aux enfants des maîtres qui contribuent, à leur égard, à l'exécution de ce dessein »¹.

Ce texte paulinien se trouve dans la première *Méditation* du P. Giry :

« Considérez qu'entre les moyens dont la sagesse divine, qui veut sincèrement le salut de tous les hommes, a la bonté de se servir pour l'exécution de ses desseins, l'un des principaux est l'instruction et la bonne éducation de la jeunesse par le ministère des maîtres et des maîtresses d'école »².

S'il y a un contact littéraire entre l'utilisation de textes pauliniens par Giry et par de La Salle, c'est certainement ici qu'il devrait être placé. La thématique est commune : l'action de la sagesse, le salut de tous les hommes, la bonté de Dieu, le ministère des maîtres. Mais ce qui chez Giry semble être une affirmation générale, de La Salle l'envisage concrètement dans le don, l'appel de ces maîtres dont il dit « qu'ils contribuent » à l'exécution de ce dessein. De La Salle ne réduit pas l'action des maîtres à celle d'un moyen mécanique. Dans les *MTR*, Dieu ne se sert pas d'eux, ils sont « appelés à contribuer ». Mais il y a encore une différence plus significative : dans les *MTR*, 1 Tim. 2: 4 était cité au commencement de toute la *Méditation* comme une confession de foi ; ici cette confession s'affine dans son expression : pour de La Salle ce dessein se réalise véritablement par l'action d'une Société qui ne trouve sa raison d'être, ses racines historiques, que dans le jaillissement toujours nouveau du salut de Dieu parmi les hommes.

En effet, ce dessein, cette œuvre de Dieu, actuelle, est ce pour quoi les Frères ont été appelés, et de La Salle le dit formellement avec un texte paulinien :

« C'est là, dit saint Paul, le champ que Dieu cultive et l'édifice qu'il élève et c'est vous qu'il a choisis pour l'aider dans cet ouvrage, en annonçant à ces enfants l'Évangile de son Fils (1 Cor. 3: 9) et les vérités qui y sont contenues »³.

Ce texte revient aussi dans les *Méditations* de Giry :

« Car qui peut douter que l'instruction des ignorants et des enfants ne soit véritablement l'œuvre de Dieu, puisque c'est par cette œuvre que l'on prépare des fidèles servantes, des grandes amantes et des épouses bien disposées à sa divine Majesté et que l'on contribue à repeupler le paradis »⁴.

Mais la citation de Giry ne semble pas avoir eu une influence directe sur les *MTR*. Chez Giry, 1 Cor. 3: 9 se trouve dans la *Méditation* 8 sur le zèle et la diligence des maîtresses. 1 Cor. 3: 10 cité par de La Salle dans son deuxième point, se trouve chez Giry dans sa 3^e *Méditation* sur l'importance, l'utilité et la nécessité de l'emploi. En outre, 1 Tim. 2: 4 se trouve dans la 1^{re} *Méditation* de Giry pour illustrer la finalité que doivent se proposer les maîtresses dans leur emploi. De La Salle amplifie 1 Tim. 2: 4 et de plus il le relie dans l'argumentation avec 1 Cor. 3: 9 et 3: 10, donnant à ces citations une signification théologique beaucoup plus riche que chez Giry. Le dessein de Dieu est cette œuvre de Dieu toujours actuelle, que les Frères sont appelés à aider, à laquelle ils doivent contribuer.

En outre, le même texte est cité en d'autres *Méditations* (196, 199, 201, 205) ; l'amplitude théologique que nous venons de signaler dans la *Méditation* 193 déborde donc le cadre même de cette *Méditation*. Elle ouvre le contenu de cette *Méditation* 193, à toutes les autres *Méditations* d'une façon globale, mais sans l'explicitier encore. En d'autres termes, méthodologiquement, de La Salle envisage dans cette *Méditation* que ce à quoi les Frères sont appelés, c'est à faire l'œuvre de Dieu ; dans la suite de ses *Méditations* il explicitera les dimensions christologique, historique-sacramentelle et visible de cette œuvre de Dieu. Pour le moment, il centre toute l'attention du lecteur sur ce dessein gratuit de Dieu, qui choisit les maîtres, qui leur donne une grâce, un don, de telle sorte que son des-

¹ *Méd.* 193/3 ; C. L. 1, pp. 4-5.

² GIRY, 1^{re} *Méd.*, 1^{er} point, pp. 5-6.

³ *Méd.* 193/3 ; C. L. 1, p. 5.

⁴ GIRY, 8^e *Méd.*, 1^{er} point, p. 54.

sein de salut est véritablement à la portée des plus pauvres. Le reste du point, en effet, insiste sur cette actualité d'un ministère où la parole de Dieu, la parole de réconciliation est effectivement mise à la portée des pauvres, et de La Salle l'affirme des Frères par deux textes qui sont d'ailleurs exclusifs des MTR :

« C'est pourquoi vous devez honorer votre ministère tâchant d'en sauver quelques-uns » (Rom. 11: 13-14).

« Car puisque Dieu suivant l'expression du même apôtre, vous a rendus ses ministres pour les réconcilier avec lui et qu'il vous a confié pour cet effet, la parole de réconciliation à leur égard - exhortez-les - comme si Dieu les exhortait par vous vous ayant destinés pour annoncer à ces jeunes plantes les vérités de l'Évangile (2 Cor. 5: 18-20), et leur procurer des moyens de salut qui soient à leur portée »¹.

C'est le deuxième texte qui attire notre attention, il sera repris plus tard dans une autre *Méditation*. Mais il nous semble important de signaler, que pour de La Salle, c'est Dieu même qui parle par son ministre, parce que celui-ci est appelé par Lui. La parole et l'action créatrice-illuminatrice-rédemptrice de Dieu est donc « véritablement » à la portée des enfants pauvres, parce que les maîtres sont ses ministres. Il ne parle pas ici de la Bonne Nouvelle apportée par Jésus-Christ car la *Méditation* envisage l'œuvre de Dieu dans sa dimension historique transcendantale. Pourtant, cette parole est bien historique, c'est la parole des maîtres qui annoncent aujourd'hui la Bonne Nouvelle aux enfants².

E. - L'ŒUVRE DE DIEU RÉALISÉE DANS L'ITINÉRAIRE DE J.-B. DE LA SALLE ET LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ

Il ne nous semble pas inutile de souligner que plutôt que d'une reprise du thème de l'œuvre de Dieu, à partir de Gyry, il s'agit d'une référence à l'expérience progressive dans toute la démarche de M. de La Salle embrassant l'appel des maîtres et des écoles comme un appel à faire l'œuvre de Dieu. Il faudrait évoquer ici toute la première partie. De La Salle assume d'abord une œuvre de l'extérieur ; progressivement, il l'assume de l'intérieur, elle devient son œuvre. Mais toute cette démarche est commandée par l'attirance de l'œuvre de Dieu qu'il reconnaît progressivement dans les écoles.

Son œuvre, d'ailleurs, n'est pas un projet individuel ; égal à ses Frères en tout, ils s'éduquent mutuellement à un abandon total et à une consécration sans partage pour faire cette œuvre de Dieu. En tout cela, de La Salle a un rôle paternel, c'est lui qui encourage, qui canalise, c'est par son action paternelle que les Frères cristallisent dans une communauté, un corps de Société. Toute cette démarche est jalonnée par un effort continu pour qu'ils prennent en charge eux-mêmes ce qui n'est plus l'œuvre de Jean-Baptiste, mais qui est devenu une œuvre commune. À tout moment, il éduque une référence unique et exclusive à faire l'œuvre de Dieu.

¹ *Méd.* 193/3 ; C. L. 1, pp. 5-6.

² Soulignons ici que le Fondateur se centre sur l'expérience ministérielle des maîtres et la réfère, non pas au ministère de Paul, mais par le moyen de la thématization scripturaire, à Dieu même. La référence n'est donc pas faite à l'Écriture mais à l'action de Dieu qui a élu Paul, qui élit maintenant ses ministres. Le Frère comprend de la sorte l'ici et maintenant de l'action de Dieu à la lumière de la thématization paulinienne. Mais son regard, du moins dans cette manière de citer saint Paul, n'est pas dirigé sur l'expérience de l'apôtre, ni sur une affirmation théologique de l'Écriture, mais sur l'action présente de Dieu qui choisit ses ministres. Ainsi, ce type de référence scripturaire n'implique pas un regard rétrospectif sur l'expérience de Paul ni à une vérité scripturaire. C'est une histoire, dans le sens d'une référence à l'histoire de ces maîtres et, dans la foi, à la lumière du Nouveau Testament, il découvre qu'en eux s'actualise le dessein de Dieu qui réconcilie par le moyen du ministère des hommes. Dans ce cas particulier, le Fondateur ne déduit pas les exigences évangéliques du ministère, des relations maître-disciples. Il lit simplement dans la foi le statut de ces maîtres : l'origine divine de leur appel.

L'évocation que nous venons de faire n'est nullement exhaustive, mais elle suffit peut-être pour indiquer que « l'œuvre de Dieu » n'est pas « un thème » que de La Salle tire d'un livre, pas même de la Bible. Ou si l'on préfère, c'est une parole de l'Écriture, qui est devenue progressivement sa parole. C'est cette parole qu'il livre à ses Frères. Certes il ne fait pas de confidences sur son itinéraire personnel dans la Société. Si l'œuvre de Dieu est évoquée dans la *Méditation* 193, c'est pour ouvrir l'expérience concrète des Frères dans l'exercice humble de leur travail, à la globalité transcendante du dessein de Dieu qui embrasse toute l'histoire, qui se manifeste ici et maintenant par un appel et un don charismatique d'enseigner, de sorte que sa volonté d'amour gratuit se manifeste efficacement comme mise à la portée de ceux qui sont plus abandonnés. Il ouvre donc l'appel et le don charismatique, le jaillissement continu d'une Société de Frères - qui s'occupent des besoins des plus pauvres en leur annonçant l'Évangile, en les conduisant avec attention, en les intégrant dans la société chrétienne - aux dimensions impénétrables du mystère de Dieu, antérieur à tout, se déployant eschatologiquement dans l'histoire en tension vers l'accomplissement universel : la connaissance de Dieu, la communion de tous les hommes en Dieu, la vérité.

Et cette ouverture n'enferme pas dans un espace ou un temps déterminé l'appel et le don du Frère, ou la naissance et l'origine de la Société. Pour autant la *Méditation* 193 n'est pas atemporelle, extramondaine. Tout se passe dans l'interaction des Frères et de leurs élèves, et pourtant, de La Salle met l'accent sur la tension eschatologique d'un appel et d'un don qui exige un jaillissement toujours nouveau : les cris des abandonnés, loin du salut, et l'actualisation de la parole de réconciliation, de l'œuvre de Dieu par leur ministère qui dévoile la gloire de Dieu.

En effet, toute la *Méditation* débouche sur un texte paulinien, 1 Cor. 1: 17. Les paroles des maîtres dévoilent la sagesse de Dieu :

« Enseignez-les leur, *non avec des paroles étudiées de peur que la croix de Jésus-Christ* qui est la source de notre sanctification *n'en soit anéantie* (1 Cor. 1: 17), et que tout ce que vous leur direz ne produise aucun fruit dans leur esprit et dans leur cœur. Car ces enfants étant simples et la plupart mal élevés, il faut que ceux qui les aident à se sauver, le fassent d'une manière si simple, que toutes les paroles qu'ils leur diront soient claires et faciles à comprendre.

Soyez donc fidèles à cette pratique, afin que vous puissiez contribuer, autant que Dieu le demande de vous, au salut de ceux qu'il vous a confiés »¹.

Ce serait faire une réduction très pauvre que de regarder cette exhortation finale comme une simple application psychopédagogique. Le ministère de la parole a comme visée la connaissance de la vérité, connaissance eschatologique de Dieu. De La Salle parle de la situation des enfants, dans les termes mêmes dont saint Paul parlait des Corinthiens ; les situations ne sont pas évoquées univoquement ; de La Salle ne fait d'ailleurs aucune allusion à la situation de Corinthe. Son attention est centrée sur le mystère caché de Dieu, mystère caché pour les enfants et qui peut être révélé par le ministère des Frères appelés par Dieu pour annoncer l'Évangile. De La Salle parle donc avec la thématique paulinienne, mais contrairement à l'argumentation paulinienne où ce verset justifiait le ministère de l'apôtre, il devient ici l'aboutissement de l'argumentation : par le ministère, se dévoile le mystère de « la sagesse de Dieu »².

Cependant, de La Salle ne fait pas une théologie abstraite de ce ministère. Il parle de ces maîtres en situation avec ces enfants mal élevés, et par lesquels la sagesse de Dieu, la parole de Dieu, la réconciliation sont véritablement mises à la portée de ces enfants. Sans doute, il y a ici une invitation allusive à incarner la situation des enfants pauvres, à parler en se mettant à leur portée ; cependant cette idée n'est pas développée, elle reviendra plus explicitement en d'autres endroits des *Méditations*. De La Salle envisage plutôt dans cet abaissement des maîtres, la révélation de la sagesse de

¹ *Méd.* 193/3 ; *C. L.* 1, pp. 6-7.

² Remarquer les inclusions de 1 Cor. 3: 9 et 2 Cor. 5: 18-20 ; cf. *C. L.* 1, pp. 5-6, *Remarques*.

Dieu, par opposition à la sagesse des paroles. La sagesse qui se manifeste dans le ministère des Frères, ce n'est pas la sagesse des hommes, c'est la sagesse de la Croix¹.

Il ne nous semble pas hors de propos d'attirer l'attention sur une expression qui revient vers la fin de la *Méditation* : ... « que vous puissiez contribuer autant que Dieu le demande de vous, au salut de ceux qui vous sont confiés ». On songe ici naturellement à la formule de vœux. Nous n'osons pas affirmer catégoriquement que cette expression constitue une évocation explicite de cette formule. Toutefois, il est évident que toute l'argumentation de la *Méditation* 193 se développe en deux pôles : le dessein de Dieu, la gloire de Dieu, la vérité, le salut, etc. d'une part, et la situation des enfants, la création de la Société des Écoles chrétiennes, d'autre part.

Cependant, il nous semble que l'argumentation nous empêche tout à fait de faire deux blocs : le bloc *Bible* et le bloc *vie*. De La Salle n'illustre pas non plus ses idées avec des citations bibliques rhétoriques, il n'essaie même pas d'élaborer une doctrine relative aux Frères. Mais il « fait histoire ». Et dans son itinéraire, la parole écrite de l'Écriture l'accompagne, le travaille ; il a assimilé de telle façon la parole de Paul, qu'elle devient aussi sa parole. Non pas que la parole de M. de La Salle disparaisse devant la parole de l'Écriture, ni que la parole de l'Écriture devienne un instrument manipulable. De La Salle comprend, à la lumière de l'Écriture, que ce qui se passe dans les écoles chrétiennes, c'est l'œuvre de Dieu. À la lumière de l'Écriture il comprend que les Frères sont appelés et choisis par Dieu, qu'en eux se manifeste un don, une grâce pour annoncer l'Évangile aux enfants pauvres. Et corrélativement, dans la pratique quotidienne, dans l'itinéraire de la Société où l'on enseigne gratuitement, il saisit l'actualité de cette œuvre de Dieu, par la révélation de sa sagesse cachée dans les humbles paroles des maîtres.

De La Salle parle sans doute de la Société des Écoles chrétiennes, il parle de son expérience religieuse. Cependant, tout accent personnel s'évanouit devant la grandeur du mystère dont il comprend qu'il se déploie ici et maintenant. De La Salle ne parle donc pas de lui-même, mais il parle de l'histoire et il « fait histoire ». On peut constater de la sorte la progression qu'il a réalisée tout au long de son histoire, en rapprochant ce qu'il disait des maîtres dans le *Mémoire des Commencements* et ce qu'il en écrit ici. Le contraste est saisissant. On se souvient des répugnances qu'il évoquait à lier son existence à celle des maîtres :

« Car comme naturellement, je mettais au-dessous de mon valet, ceux que j'étais obligé, surtout dans le commencement, d'employer aux écoles »².

Dans les *MTR*, le ton est tout différent. Ces maîtres sont devenus les « ministres de Dieu », les « dispensateurs de ses mystères », ceux « auxquels il a confié la parole de réconciliation ». Ce rapprochement s'il ne va peut-être pas au cœur de la *Méditation* 193, nous confirme cependant que la clef de lecture de M. de La Salle est historique. Sans doute la *Méditation* ne fait-elle pas histoire par la reconstruction linéaire des origines. Mais elle se concentre sur le don jaillissant continuellement dans l'œuvre des Frères, où se manifeste l'œuvre de Dieu, la sagesse de Dieu, le dessein du salut. Par là même, elle situe l'appel des Frères comme une expérience religieuse, qui ne se produit pas dans une autre région que celle de leurs réponses aux pauvres.

Et pourtant, cette intramondanéité ne fige ni dans le passé, ni dans l'instant, ni dans les structures. L'appel, le don d'annoncer l'Évangile, est un appel historique, où se manifeste eschatologiquement le salut de Dieu. Dans l'histoire des appels qui ont donné naissance, croissance, extension à la Société des Écoles chrétiennes, de La Salle voit un jaillissement continu de l'œuvre de Dieu : le mystère en acte. Il ne voit pas une histoire du salut abstraite, supraterrrestre, ou déjà passée, il constate dans la vie concrète des Frères, l'œuvre de Dieu, Maître de l'histoire, qui a tout commencé et qui dirige tout vers la communion avec lui.

¹ La citation de 1 Cor. 1: 17 a été étudiée plus en détail dans l'*Introduction de la 2^e Partie*, ci-dessus, p. 29 (Annexe).

² BLAIN 1, p. 169.

§ 3

Exigences évangéliques de l'appel des maîtres pour le salut de la jeunesse.

(Méditation 194)

G. Rigault l'avait déjà remarqué :

« Les seize *Méditations* vont par couples, sous huit rubriques, l'idée maîtresse de la *Méditation* impaire étant reprise et creusée dans la *Méditation* du numéro pair »¹.

Nous avons d'ailleurs déjà noté que les deux *Méditations* 193 et 194 tout en portant des titres différents, parlent de l'établissement des écoles chrétiennes, comme action de la Providence de Dieu. Le titre de la *Méditation* 194, cependant, évoque un aspect nouveau :

« Des moyens dont doivent se servir ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants pour procurer leur sanctification ».

A prendre le mot « moyens » en un sens trop matériel, on s'attendrait à y trouver des « recettes » toutes faites. De La Salle dirait aux Frères comment faire dans le ministère, pour l'exercer comme de dignes ministres de Dieu. Mais on se rappelle l'affirmation étudiée dans la *Méditation* 193/3 :

« Et Il (Dieu) ne peut pas le vouloir véritablement sans leur en donner des *moyens* ».

Nous avons déjà vu que pour de La Salle ces moyens ne sont pas des instruments mécaniques, mais des personnes illuminées, les maîtres, qui contribuent à faire l'ouvrage de Dieu. Les moyens dont il s'agit dans la *Méditation* 194, ne sont donc pas des recettes ou des choses à faire, mais les conditions, les exigences d'un ministère exercé par les maîtres. Exigences qui garantissent la véracité, l'efficacité de la mise à la portée des enfants du dessein salvifique de Dieu. De la sorte la *Méditation* 194 reprend et creuse les exigences évangéliques de l'appel des maîtres afin qu'ils contribuent à « sauver quelques-uns », comme le dit de La Salle dans la *Méditation* précédente. Voici le tableau des citations de cette *Méditation* 194².

194/1	1 Cor. 9: 18	C	207/2	
194/2	1 Cor. 2: 7-8	A	voir 197/1	183/1 ; 165/1 ; 189/1
	1 Thess. 5: 22	C		39/1
	1 Tim. 4: 8	C		190/1 ; 98/3
194/3	Jacq. 2: 17	C	197/2	175/2
	1 Cor. 13: 2	C		

Toutes ces citations sont amenées dans l'argumentation comme des exigences évangéliques d'un ministère qui a son origine, sa racine historique-transcendantale dans la volonté de Dieu.

A. - ANNONCER L'ÉVANGILE GRATUITEMENT POUR LA LIBÉRATION DES JEUNES

« Dieu a eu la bonté de remédier à un si grand inconvénient par l'établissement des écoles chrétiennes, où l'on enseigne gratuitement et uniquement pour la gloire de Dieu »³.

De La Salle ne commence donc pas par un exemple de Paul, il ne déduit pas de l'Écriture la première exigence du ministère des Frères. Il part d'un itinéraire, celui de l'établissement des écoles

¹ G. RIGAULT, *Histoire générale*, t. 1, p. 493.

² Dans le tableau, nous ajoutons la citation de 1 Thess. 5: 22 relevée par L. VARELA, mais non par M. SAUVAGE, dans *C. L. 1*. La citation de Jacq. 2 : 17 est identique à celle de Jacq. 2 : 20 ; cf. *C. L. 1*, p. 10.

³ *Méd.* 194/1, pp. 7-8.

chrétiennes. Il suffit de se rappeler la crise des premiers maîtres et les démarches qui, suivant l'avis de Barré, l'ont conduit à fonder les écoles uniquement sur la Providence. Le *Mémoire sur l'Habit* le disait explicitement :

« une communauté (qui) n'est présentement établie ni fondée que sur la Providence »¹.

Le premier article de la *Règle* de 1705 présente l'Institut comme :

« une Société dans laquelle on fait profession de tenir les écoles gratuitement »².

Il n'est pas surprenant non plus de trouver explicitement dans l'argumentation que nous venons d'évoquer une expression qui ressemble matériellement à la *Formule des Vœux* : « où l'on enseigne gratuitement et uniquement *pour la gloire de Dieu* ».

Si on relie la fin de l'argumentation de 193/3 :

« soyez donc fidèles à cette pratique afin que vous puissiez contribuer *autant que Dieu le demande de vous*, au salut de ceux qu'il vous a confiés »³

avec le début de la *Méditation* 194, on peut pratiquement reconstruire la formulation avec laquelle les Frères depuis 1694, se consacraient *uniquement pour procurer sa gloire, pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites*.

Sous la poussée animatrice du Fondateur, les Frères ont vécu pendant de longues années, abandonnés à la Providence établissant des écoles gratuites qui ne cherchaient pas l'appui des puissances humaines. Lui-même s'était battu inflexiblement à Paris, pour défendre à tout prix la gratuité des écoles des Frères, contre les prétentions des maîtres écrivains⁴.

Pourtant, ce dont il est question dans ce premier point de la *Méditation* 194, ce n'est pas la reconstruction linéaire de l'histoire de ce qu'ils ont vécu. De La Salle, à la fin de sa vie comprend que cette gratuité pour laquelle il s'était battu si souvent à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, n'était pas seulement une marque d'abandon et de confiance à la Providence, mais un signe de la gratuité universelle du salut de Dieu, mis à la portée de tous les hommes, particulièrement des plus abandonnés. En effet, la citation paulinienne n'est pas dite de Paul, mais des Frères qui peuvent dire « avec » saint Paul. Plus encore, elle est commandée par l'idée maîtresse de la *Méditation* précédente : la bonté de Dieu qui choisit et envoie des maîtres, moyens de salut pour les enfants ; voyons le texte même :

« Remerciez Dieu de ce qu'il a la bonté de se servir de vous, pour procurer aux enfants de si grands avantages, et soyez fidèles et exacts à le faire sans recevoir aucun salaire ; afin que vous puissiez dire avec saint Paul, le sujet de ma consolation c'est d'annoncer l'Évangile gratuitement, sans qu'il en coûte rien à ceux qui m'entendent (1 Cor. 9: 18) »⁵.

De La Salle n'attire donc pas l'attention sur la consolation du Frère, ni même sur sa dignité de ministre, il ne fait pas non plus un rappel de ce que les Frères ont vécu, il exhorte à la fidélité, à vivre inconditionnellement pauvre, dans les écoles qui deviennent ainsi « véritablement » des signes efficaces de l'œuvre de Dieu. De La Salle ne fait pas de la gratuité une norme, abstraitement déduite de la Bible. Il n'en fait pas davantage une règle induite de la vie. Mais il voit, à la fin de son existence, que cette gratuité caractéristique des écoles chrétiennes est une exigence évangélique qu'ils ont vécue comme saint Paul l'avait vécue, une exigence inéluctable qui les invite à être toujours fidèles à un Dieu qui est fidèle le premier.

¹ *M. H.* 1.

² *Règle* de 1705, chap. 1, 1 ; *C. L.* 25, p. 16.

³ *Méd.* 193/3 ; *C. L.* 1, p. 7.

⁴ Cf. vol. 1, pp. 242-250.

⁵ *Méd.* 194/1 ; *C. L.* 1. p. 8.

La fidélité de Dieu qui a agi dans le passé, qui a agi dans la naissance et l'extension de la Société, est sacramentalisée dans la gratuité des écoles. La gratuité n'est donc pas considérée dans cette *Méditation* comme une pratique ascétique désincarnée, c'est l'élan même par lequel les Frères, d'un unique mouvement, se radicalisent dans la gloire de Dieu en procurant le salut des enfants pauvres. Cette gratuité est aussi celle d'une institution qui, inscrite dans un contexte socio-culturel, conteste de quelque manière d'autres institutions. Nous ne pouvons pas laisser de côté cet élément eschatologique de la gratuité : elle provoque une rupture contestatrice par rapport à des institutions existantes, « les écoles de charité » aussi bien que les écoles qui recevaient uniquement des enfants qui pouvaient payer, et en même temps, elle annonce la gratuité universelle du salut qui est en train de se réaliser effectivement dans les écoles des Frères. Finalement, la gratuité s'enracine non seulement dans l'amour antécédent et gratuit de Dieu, mais aussi dans cet amour qui appelle en avant à la communion de tous les hommes avec lui.

Cette gratuité eschatologique n'est pourtant pas le signe d'une réalité seulement ultra-terrestre. Le salut auquel les enfants sont appelés et qui est véritablement mis à leur portée par les écoles gratuites, c'est aussi un salut terrestre : puisque dans les écoles gratuites :

« les enfants étant retenus pendant tout le jour et apprenant à lire, à écrire et leur religion, et y étant ainsi toujours occupés, seront en état d'être employés au travail, lorsque leurs parents les y voudront appliquer »¹.

Le salut proposé n'est donc pas une évasion de l'engagement sur la terre. Les enfants sont conduits à s'intégrer dans la société chrétienne du XVII^e siècle. Ainsi la gratuité n'est pas une exigence abstraite pour les Frères, mais une radicalisation, autant que Dieu le demande, pour s'incarner dans la situation des enfants abandonnés, les « sauver » non pas de l'extérieur en prêchant un Évangile passé, mais en manifestant véritablement que l'œuvre de Dieu est réelle pour eux ici et maintenant, en leur donnant la possibilité de sortir de leur situation d'abandon, en les libérant d'une condition inhumaine, en leur apportant un moyen de devenir plus hommes dans la société chrétienne, avec un emploi, avec la connaissance de leur religion².

B. - OUVRIR LES JEUNES A LA VIE NOUVELLE SELON L'ESPRIT DU CHRISTIANISME

Dieu sauve donc, ici et maintenant, ces enfants-ci ; et ce sont les écoles chrétiennes conduites par des hommes appelés par Dieu qui sauvent « en situation » parce qu'ils tiennent des écoles gratuites. Ce salut de Dieu « en situation » est expliqué immédiatement par l'évocation de la finalité que se proposent les Frères dans leurs écoles :

« Il ne suffit pas que les enfants soient retenus dans une école, pendant la plus grande partie du jour, et qu'ils y soient occupés ; mais il est nécessaire que ceux qui leur sont donnés pour les instruire, s'attachent particulièrement à les élever dans l'esprit du christianisme, qui leur donne *la sagesse de Dieu que nul des princes de ce monde n'a connue* » (1 Cor. 2: 7-8) et qui est fort opposée à l'esprit et à la sagesse du monde, de laquelle on doit leur inspirer beaucoup d'horreur parce qu'elle sert de couverture au péché : et on ne saurait trop les éloigner d'un si grand mal, comme de ce qui seul les peut rendre désagréables à Dieu.

Il faut donc que ce soit votre premier soin, et le premier effet de votre vigilance dans votre emploi d'être toujours attentifs sur eux, pour les empêcher de faire aucune action, non seulement mauvaise, mais qui soit même tant soit peu indécente, les faisant abstenir de tout ce qui a la moindre apparence de péché »³.

¹ Méd. 194/1 ; C. L. 1, pp. 7-8.

² Voir à ce propos le développement : École chrétienne et cité terrestre, dans M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcité*, pp. 670-683.

³ Méd. 194/2 ; C. L. 1, pp. 8-9. Cette citation est étudiée dans l'*Introduction de la 2^e Partie*, ci-dessus

Les instructions des Frères ont pour but d'élever les enfants « dans l'esprit du christianisme », et cet esprit du christianisme, c'est pour de La Salle la vie selon la sagesse de Dieu, par opposition à la sagesse du monde. « Le don d'instruire, exhorter et conduire en veillant », que de La Salle reconnaissait chez les Frères ministres de Dieu exige toute leur attention et vigilance, non pas pour enfermer les jeunes dans un monde clos mais pour leur dévoiler la sagesse cachée de Dieu. Certes les Frères ne donnent pas la sagesse de Dieu, comme s'il s'agissait d'une chose. C'est Dieu qui donne. C'est Dieu qui fait son œuvre, mais elle requiert des Frères l'attention à mettre en action un don qui ne leur est pas accordé pour eux-mêmes, mais pour les enfants. Il faut donc qu'ils soient « attentifs et vigilants » non seulement à ce que les enfants soient occupés, apprenant des choses qui leur rendront possible l'entrée dans le monde, mais à les amener à découvrir « la sagesse de Dieu ». Cette autre caractéristique des écoles chrétiennes n'est pas déduite de l'Écriture, elle découle du « don charismatique » que les Frères reçoivent pour aider Dieu en aidant leurs élèves.

Il nous semble que si de La Salle place cette caractéristique dans la *Méditation* tout de suite après la gratuité, comme une seconde exigence des écoles chrétiennes, c'est pour dire aux Frères que les écoles chrétiennes ne seront pas des signes universels du salut gratuit et universel de Dieu, si elles visent simplement à faire sortir les jeunes de leur situation d'abandon. Le don d'instruire gratuitement a son aspect positif : non seulement il libère, mais il libère en dévoilant une vie nouvelle dans un monde nouveau, et c'est cela que font les écoles chrétiennes, foyers d'un monde nouveau où les maîtres aident leurs élèves par leurs instructions, en les élevant dans l'esprit du christianisme qui fait vivre d'une manière conforme à la sagesse de Dieu.

C'est exactement ce qui est explicité dans le troisième point :

« Pour porter les enfants que vous instruisez à prendre l'esprit du christianisme, vous devez leur apprendre les vérités pratiques de la foi de Jésus-Christ, et les maximes du saint Évangile, pour le moins avec autant de soin que les vérités de pure spéculation. Il est vrai que de celles-ci, il y en a un nombre qu'il est absolument nécessaire de savoir pour être sauvé ; mais que servirait-il de les savoir, si on ne se mettait en peine du bien qu'on doit pratiquer ? »¹.

« Porter les enfants à prendre l'esprit du christianisme » ne consiste donc pas à leur donner « une chose », une foi-chose. Par une argumentation où il lie Jacq 2: 17 et 1 Cor. 13: 2, de La Salle montre que la foi n'est pas une chose, c'est une vie, c'est ce qu'il appelle la « grâce sanctifiante », ou dans le langage paulinien « la charité »

« *puisque la foi, dit saint Jacques, sans les bonnes œuvres est morte* (Jacq. 2: 17). Et comme dit saint Paul : *quand j'entendrais tous les mystères, et que j'aurais toute la science et toute la foi en sorte que je transportasse les montagnes d'un lieu à l'autre, si je n'ai pas la charité, c'est-à-dire, la grâce sanctifiante, je ne suis rien* (1 Cor. 13: 2) »².

Il faut reconnaître que, dans le cas présent, la jonction des deux références à Jacques et aux Corinthiens alourdit l'argumentation du point³. Mais ce qui intéresse ici de La Salle, c'est de montrer que la foi vivante constitue la visée qui doit être « le principal souci des Frères ». Il l'affirme d'ailleurs explicitement :

« Votre principal soin est-il donc d'instruire vos disciples des maximes du saint Évangile et des pratiques des vertus chrétiennes ? N'avez-vous rien plus à cœur que le faire en sorte qu'ils s'y affectionnent ? Regardez-vous le bien que vous tâchez de leur faire, comme le fondement de tout le bien

¹ *Méd.* 194/3 ; C. L. 1, p. 9.

² *Méd.* 194/3 ; C. L. 1, p. 10.

³ Tandis que dans la citation de saint Jacques il s'agit du binôme foi-œuvres sans lesquelles la foi est morte, dans la citation des Corinthiens il s'agit d'œuvres qui sans charité ne seraient rien. D'un côté donc, la foi sans les œuvres serait morte et de l'autre les œuvres sans la charité sont mortes. Peut-être le déséquilibre entre les deux textes est-il adouci par la précision théologique ajoutée à « charité » : « c'est-à-dire la grâce sanctifiante ». Mais de fait ce second texte alourdit l'argumentation du point qui traite d'une foi qui se pratique et non d'une pratique sans charité.

qu'ils pratiqueront dans la suite de leur vie ? Les habitudes des vertus qu'on a cultivées en soi dans la jeunesse, trouvant moins d'obstacles dans la nature corrompue, jetant de plus profondes racines dans les cœurs de ceux en qui elles ont été formées »¹.

Ne nous arrêtons pas ici sur la vision pessimiste de l'homme impliquée dans ce fragment : nous aurons à y revenir plus bas. Le propos de La Salle ici ne porte pas spécialement sur ce sujet. L'éducation selon la sagesse de Dieu, la formation selon l'esprit du christianisme ne sont pas en réalité deux exigences séparables. D'ailleurs, la gratuité dont parlait le premier point est indissociable de l'argumentation du 2^e et du 3^e points. Pour de La Salle, les écoles gratuites, conduites par des Frères appelés par Dieu, manifestent véritablement le dessein de Dieu, la conduite et vigilance de Dieu recréant, illuminant par le ministère des hommes auxquels il a donné le « don d'instruire », manifestant sa gloire : cette gloire de Dieu, c'est la libération concrète de ces enfants, aidés par des maîtres à sortir d'une situation sans issue, d'une vie fixée par des habitudes, d'une histoire close en elle-même.

Et cette instruction libératrice des Frères, qui consiste précisément à les habituer au travail, à les préparer pour une tâche terrestre, devient maintenant une vie avec des habitudes nouvelles, une vie nouvelle : la vie de la sagesse de Dieu que lui seul peut dévoiler. Instruire les élèves des maximes du saint Évangile, ne consiste donc pas à leur apprendre des choses. Leur faire prendre l'esprit du christianisme ne consiste pas à transmettre des notions. La principale fonction des Frères, ce qui se produit dans les écoles chrétiennes, c'est l'actualisation véritable de l'amour gratuit de Dieu, qui libère ces enfants non seulement de leur situation d'abandon, mais positivement en leur révélant un style de vie nouveau, la vie de l'Évangile.

C. - LA RELATION MAÎTRE-ÉLÈVE, SACREMENT DE L'ACCÈS À LA VIE NOUVELLE

Ces maximes de l'Évangile ne deviennent cependant « Évangile » pour ces enfants-ci que dans la relation avec leurs maîtres, et de La Salle le souligne fortement. Les maximes, les paroles de l'Évangile ne sont pas des lettres mortes, ni un livre mort ; c'est en fait la parole et l'action du maître ici et maintenant qui leur dévoile par ses instructions et ses exemples le style de vie nouveau, celui de l'Esprit de Dieu :

« Si vous voulez que les instructions que vous ferez à ceux que vous devez instruire, pour les attirer à la pratique du bien, leur soient profitables, il faut que vous soyez bien remplis de zèle, afin qu'ils puissent recevoir la communication des grâces qui sont en vous pour faire le bien, et que votre zèle attire en vous l'esprit de Dieu, pour les y animer »².

En d'autres termes l'esprit du christianisme, caractéristique des écoles chrétiennes, n'est nullement chosifié dans le langage lasallien. Le Fondateur parle explicitement des relations maîtres-élèves ; il n'évoque pas non plus la grâce en termes chosistes, mais plutôt en termes de communication des grâces. Enfin il ne parle pas des maximes de l'Évangile comme des choses à apprendre d'un livre. Élever les disciples « dans » l'esprit du christianisme, les porter à prendre l'esprit du christianisme, ne consiste pas à transmettre la connaissance de choses. Certes, de La Salle ne s'oppose pas à une catéchèse notionnelle ; sa distinction entre vérités spéculatives et pratiques ne doit pas être lue dans ce registre³. Il constate simplement l'insuffisance d'une connaissance purement extrinsèque et il souligne que les écoles chrétiennes sont des écoles de la foi vivante, qui s'épanouit dans la charité. Elles sont des écoles « foyers » où, par leurs instructions et par leur témoignage, les maîtres attirent leurs élèves à une vie évangélique.

¹ Méd. 194/3 ; C. L. 1, p. 10.

² Méd. 194/3 ; C. L. 1, pp. 10-11.

³ Pour éclairer cette distinction, M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcité*, pp. 650-655.

Cela suppose que ces « maximes de l'Évangile » ne sont pas des choses notionnelles, mais qu'elles se manifestent effectivement pour les élèves dans ce qu'ils voient chez leurs maîtres ; c'est dans cette relation que fait irruption la communication des grâces, c'est dans le « sacrement » de cette relation toujours capable d'être approfondie que l'Évangile, sagesse de Dieu, devient véritablement efficace, ouvrant les élèves qui étaient auparavant loin du salut et en quelque sorte hors de l'histoire, parce qu'enfermés dans le cycle de leurs habitudes, à une histoire où se déploie l'événement salvifique de Dieu qui les fait entrer en communion avec lui.

Ces réflexions nous montrent le caractère compact de la *Méditation* 194. En réalité la structure des trois points reste de quelque façon artificielle. Peut-être pourrait-on dire avec plus d'exactitude, qu'il s'agit d'une présentation logique, en trois moments, d'une réalité qui pour de La Salle reste unique et indivisible : par l'établissement des écoles chrétiennes, conduites par des Frères qui ne sont pas des salariés, mais des hommes totalement axés sur le mystère salvifique antécédent et se dévoilant eschatologiquement dans l'histoire, ce mystère devient véritablement efficace pour les enfants abandonnés. Les trois points de la *Méditation* 194 ne présentent donc pas trois moyens. Les maîtres ne sont pas non plus « des moyens ». Tout se passe entre personnes : des hommes « illuminés et avec beaucoup de zèle » capables de voir la situation d'abandon des enfants des pauvres. Des hommes qui se vouent uniquement à procurer la gloire de Dieu en dévoilant le mystère de l'œuvre de Dieu, sa gloire. Et cette gloire, c'est que les hommes le connaissent, qu'ils entrent en communion avec lui.

En cela, les Frères sont des hommes libres qui adoptent évangéliquement le monde des pauvres, pour délivrer les enfants d'une « histoire sans Histoire ». Ils incarnent leur situation par leurs paroles et leurs actions attirant leurs élèves vers une vie nouvelle : la sagesse de Dieu qui se manifeste véritablement dans ces paroles-actions des Frères qui provoquent des réponses, paroles et actions des élèves conformément à l'Évangile. C'est ici que se manifeste la réalité actuelle de l'Évangile. C'est ici que survient « la communication des grâces ». Les écoles chrétiennes sont des écoles de la foi, des foyers du royaume, où se manifeste l'œuvre de Dieu réalisée eschatologiquement et en tension vers son achèvement.

D. - LES EXIGENCES ÉVANGÉLIQUES DU MINISTÈRE LUES À LA LUMIÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE SAINT PAUL

De La Salle parle donc de ce que les Frères ont vécu, de ce qu'ils se sont proposé par l'établissement des écoles chrétiennes. Dans la *Méditation* 194, comme dans la *Méditation* 193, l'Écriture ne vient pas prouver, ou confirmer ce qu'ils ont vécu. De La Salle simplement découvre la grandeur de ce qui se fait dans les écoles chrétiennes : l'œuvre de l'amour gratuit de Dieu qui touche efficacement les pauvres dans la mesure où les Frères restent fidèles à cet élan qui les pousse, attirant sur eux l'Esprit de Dieu. De La Salle ne propose pas une fidélité à une formule de vœu prononcée, ni à une structure pastorale, mais l'adhésion inconditionnelle à l'appel-don de Dieu dans la situation de réponse aux besoins des pauvres. Par cette adhésion libre et inconditionnelle, les Frères ne se fixent pas en des faits passés décrits dans les épîtres de saint Paul, ils ne se fixent pas aux origines et aux formes que la Société a prises dans sa structuration progressive. Ils s'attachent inconditionnellement à un Dieu qui appelle, qui leur fait un don spécifique : instruire.

Gratuité, esprit du christianisme, vérités spéculatives et vérités pratiques sont toutes expressions d'un langage catégoriel qui n'est d'ailleurs pas exclusif à M. de La Salle. Cependant, ce qui semble très évident dans les *MTR*, c'est que ce langage lasallien n'est pas dissociable du langage paulinien. Nous ne voulons pas dire que le langage de la Bible disparaît dans le langage lasallien ou inversement que les catégories lasalliennes sont absorbées par le langage paulinien. Rien de plus étranger aux *MTR* qu'un langage hybride, où Paul et de La Salle disparaîtraient dans un éclectisme symbiotique. De La Salle ne confond pas les dimensions historiques. S'il parle de l'itinéraire concret et

progressif des écoles chrétiennes depuis leurs origines lointaines, il ne le fait pas pour nous offrir une histoire de ce qui s'est passé. Il ne construit pas non plus une théorie sur ce que doivent faire les Frères, ou sur ce qui constitue la caractéristique principale de la Société des Écoles chrétiennes.

On pourrait cependant être tenté de le faire. De voir comme caractéristique unique : la gratuité et l'esprit du christianisme, et les Frères définis comme des ministres de Dieu. Cependant ce n'est pas ce que M. de La Salle fait dans son argumentation. Il ne reconstruit pas des faits, il n'offre pas une théorie. À la lumière de l'Écriture, il comprend dans la foi ce que ces Frères sont et ce qu'ils font, et en même temps, à partir de l'expérience vécue il voit dans la foi que dans ces humbles fonctions des maîtres qui instruisent leurs élèves se manifeste un don charismatique qui a son origine en Dieu faisant son œuvre. Il contemple donc l'aujourd'hui de Dieu : le salut mis véritablement à la portée des pauvres.

En ce sens, de La Salle ne s'attarde pas à décrire dans un style éloquent la dignité des maîtres. Par contre, il parle en termes solennels de l'action de Dieu. Un Dieu qui n'est pas lointain, un Dieu qui conduit toutes choses, qui réalise son œuvre créatrice, illuminatrice, rédemptrice par le ministère des hommes. Le don charismatique des Frères se charge ainsi d'une densité historique nouvelle : de « mémoire » de la fidélité de Dieu qui s'est révélée par Jésus-Christ, par les apôtres et par l'Église, et de tension eschatologique, puisque dans les fonctions des maîtres qui enseignent, instruisent, exhortent, veillent, se manifeste en acte la sagesse de Dieu.

Au lieu de nous offrir trois « normes » évangéliques tirées de l'Écriture, la *Méditation* 194 nous parle donc de la « vérification » évangélique des écoles chrétiennes et des fonctions des Frères qui les conduisent. Cette authentification n'est pas déduite de l'Écriture (l'exemple de Paul, ou la visée du ministère paulinien) ni d'une thèse théologique établie à partir des épîtres de Jacques et de Paul. Et pourtant la gratuité de l'annonce de l'Évangile par Paul, la révélation de la sagesse cachée de Dieu par le ministère de Paul, et la vie de foi s'épanouissant en charité selon la doctrine paulinienne sur les charismes, vérifient l'évangélisme de ce que les Frères font dans les écoles chrétiennes.

Tout ceci nous montre comment le langage lasallien n'est pas dissociable du langage paulinien, non pas d'une manière éclectique, mais parce que le langage de Paul a été assumé ventralement dans une histoire. La parole de Dieu consignée dans l'Écriture, et particulièrement chez Paul, reste son point de référence. Mais ce n'est pas une parole passée, une vérité abstraite, c'est une parole vivante dans son itinéraire personnel et dans celui de la Société des Écoles chrétiennes.

§ 4

Le fondement évangélique de la Société des Frères des Écoles chrétiennes à la lumière des citations communes aux *Méditations* 193-194 et aux *MDF*.

Ainsi, ce n'est pas dans des références textuelles à saint Paul que de La Salle découvre le fondement évangélique de la Société : ce n'est ni le statut de ministre de Dieu, ni la gratuité, ni l'obligation d'apprendre aux jeunes l'esprit du christianisme qu'il présente à ses Frères comme fondement de leur Société. Nous saisissons mieux ce qui fonde la vie du Frère des Écoles chrétiennes en nous arrêtant sur l'utilisation des quelques citations néotestamentaires communes aux *Méditations* 193-194 et aux *MDF*. Nous nous approcherons ainsi plus sûrement de l'axe conducteur de ces deux *Méditations*.

1 Tim. 2: 4 se trouve cité aussi dans la *Méditation* pour la fête de la Nativité de la très sainte Vierge :

« Honorons la très sainte Vierge au jour de sa naissance... ce jour heureux, auquel Dieu a fait paraître en ce monde celle qui a donné commencement au salut de tous les hommes. *Dieu qui conduit toutes choses avec sagesse, ayant dessein de sauver les hommes, et de naître comme eux...* »¹.

Dans cette *Méditation* le texte envisage donc un fait concret, la naissance de la très sainte Vierge, mais ce fait concret est contemplé dans l'ampleur du plan salvifique de Dieu qui se réalise dans l'histoire des hommes. De La Salle parle d'un fait du salut, des actions merveilleuses de Dieu, ici, l'Incarnation. Cependant, il ne se limite pas à considérer le fait, il constate qu'il y a un plan antécédent de ce Dieu qui conduit toutes choses, un plan qui englobe toute l'histoire. Ce plan n'est pas atemporel, c'est dans l'histoire même des hommes qu'il le réalise : le plan salvifique converge dans la personne de la Vierge puisque d'elle va naître celui en qui se réalisent toutes les promesses eschatologiques du dessein salvifique. Il est intéressant de rappeler ici que, parlant de sa propre vocation au service des maîtres et des écoles, dans le *Mémoire des Commencements*, de La Salle emploie exactement la même expression utilisée dans la *Méditation* 163/1 :

« Ce fut apparemment pour cette raison que *Dieu qui conduit toutes choses avec sagesse et douceur...* voulant m'engager à prendre entièrement le soin des écoles... »².

De La Salle voit dans sa propre existence l'action salvifique de la sagesse de Dieu se déployer de la même manière que dans l'Incarnation, dans l'existence et la vocation de la Vierge Marie.

Les données de critique interne ne nous permettent pas de nous prononcer définitivement sur la priorité de l'utilisation de ce texte dans les *MTR* ou dans les *MDF*. D'ailleurs, ce n'est pas le but que nous nous proposons avec ces rapprochements textuels. Ce qui semble évident, c'est que dans les deux *Méditations* il y a une référence au dessein transcendant de Dieu et que ce dessein qui commande toute l'histoire dans ses commencements et dans sa visée eschatologique, se réalise concrètement dans l'histoire par l'action de Dieu qui conduit tout par sa sagesse agissante. Il n'est peut-être pas présomptueux de trouver ici, sinon consciemment, au moins thématiquement, une référence à la réflexion sapientielle de Paul : le mystère de la sagesse cachée de Dieu, mystère de Jésus-Christ, mystère de l'Évangile. En effet, dans les *MTR* cette citation de 1 Tim. 2: 4 est indissociable de la citation de 1 Cor. 1: 17³. Or ce texte de 1 Cor. 1: 17 est également cité, et plus largement, dans la *Méditation* pour la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix.

« (cette sainte croix) était, dit le même apôtre, un sujet de scandale aux Juifs et une folie aux Gentils. Si les apôtres, selon l'expression du même apôtre Paul, se sont fait honneur de prêcher par toute la terre un Jésus-Christ crucifié, parce qu'ils faisaient profession de ne savoir autre chose que le même Jésus-Christ crucifié, bien loin d'anéantir la Croix de Jésus-Christ qui est pour nous la vertu et la puissance de Dieu, passons ce jour et le reste de notre vie dans un grand respect et une profonde adoration envers ce sacré mystère qui, comme ajoute saint Paul, a été caché avant Jésus-Christ pour notre gloire, que les Princes de ce monde n'ont pas eu l'avantage de connaître... »⁴.

Dans cette *Méditation* de La Salle non seulement cite 1 Cor. 1: 17, mais il développe tout le contexte de 1 Cor. 1 et 2, dans lequel Paul offre pour la première fois au cours de son itinéraire apostolique une synthèse théologique sur le mystère de la sagesse de la Croix cachée, et dévoilée pour notre gloire. Remarquons en passant, que non seulement 1 Cor. 1: 17 est cité en 193/3, mais que 1 Cor. 2: 7-8 se trouve aussi explicitement cité en 194/2. Le rapprochement de la citation de ces

¹ *Méd.* 163/1 ; C. L. 12, p. 145.

² BLAIN 1, p. 169.

³ C'est donc en relation avec ce texte que nous devons l'analyser. Avant de le faire, il faudrait aussi étudier 1 Cor. 4: 1 de la conclusion de 193/1 ; comme le même texte sera cité dans les *Méditations* 201 et 205, nous l'étudierons plus tard. C'est plutôt 1 Cor. 1: 17 qui conclut toute l'argumentation de 193 commencée par 1 Tim. 2: 4. Il ne se trouve pas chez Giry; l'origine de 1 Tim. 2: 4 dans les *MTR* ne s'explique donc pas par une source littéraire, mais plutôt par l'expérience de M. de La Salle, par l'utilisation de ce texte dans les *MDF*, et finalement par son lien, dans la *Méditation* 193, avec 1 Cor.

⁴ *Méd.* 165/1 ; C. L. 12, p. 150.

textes dans la *Méditation* 165 nous montre, en outre, comment les citations de 1 Cor. 1: 17 et 2: 7 tout en étant plus réduites dans les *MTR*, envisagent avec plus de précision, par la relation à 1 Tim. 2: 4 et par l'argumentation des deux *Méditations* « ce mystère de la sagesse de Dieu » dont parle saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens¹.

Ce même langage se trouve dans la *Méditation* 189/1 pour la fête de saint Martin :

« Vous êtes tous les jours avec les pauvres, et vous êtes chargés de la part de Dieu de les revêtir de Jésus-Christ même et de son esprit, avez-vous eu soin auparavant que d'entreprendre un si saint ministère de vous en revêtir vous-mêmes... car nul ne connaît, dit saint Paul, ce qu'est Dieu que l'Esprit de Dieu, et c'est à l'Esprit de Dieu, ajoute-t-il, à pénétrer tout, même ce qu'il y a de plus profond et de plus caché. Priez donc l'Esprit de Dieu de vous faire connaître les dons que Dieu vous a faits, comme dit saint Paul, afin que vous les annonciez à ceux que vous êtes chargés d'instruire, non avec des discours qu'emploie la sagesse humaine, mais avec ceux que l'Esprit de Dieu inspire à ses ministres »².

Dans cette *Méditation* sur saint Martin, de La Salle parle explicitement du même contexte paulinien de sagesse de la Croix cachée pour notre gloire, que seul l'Esprit de Dieu peut nous faire connaître. On trouve, finalement, le même contexte paulinien dans la *Méditation* pour la fête de tous les saints, où le Fondateur évoque la sagesse cachée de Dieu :

« que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu et que le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment : c'est, dit-il, la sagesse de Dieu qui est cachée et qu'il a préparée avant tous les siècles pour notre gloire. En effet, cette sagesse éternelle qui est en elle-même pleine de gloire et de majesté, et qui fait toute la gloire et le bonheur des saints, nous est cachée en cette vie et ne nous est connue que par la foi, ce n'est proprement que dans le Ciel que nous verrons Dieu sans voile et tout à fait à découvert »³.

Par conséquent, dans les *MDF* le ministère du Frère est constamment reconnu comme un don pour dévoiler la sagesse cachée de Dieu. Mais, ces *Méditations* étant commandées par une fête particulière développent un aspect plus restreint de ce don, en diluant la force de l'argumentation paulinienne sur le mystère tel qu'il est présenté dans 1 Cor. 1 et 2. Par contre, les *Méditations* 193-194, tout en citant plus sobrement l'argumentation paulinienne, mettent beaucoup mieux en évidence sa synthèse sur le mystère de Dieu dévoilé par son ministère, grâce à la force de l'Esprit. C'est sans doute la force de ces *Méditations* en elles-mêmes qui envisagent ce mystère, dans le concret d'un appel pour répondre aux besoins des pauvres. L'utilisation de 1 Tim. 2: 4 et des autres textes qui sont exclusifs aux *MTR* dans ces deux *Méditations*, fait que cette synthèse paulinienne à peine évoquée dans les deux *Méditations*, devient comme un axe conducteur de l'argumentation. Mais cet axe conducteur n'est pas quelque chose d'extrinsèque. De La Salle a assumé ventralement la synthèse paulinienne du mystère développé en 1 Cor. Il comprend par elle la réalité du mystère caché de Dieu, qui appelle ici et maintenant ses Frères, dévoilant par eux sa gloire.

Il nous reste encore un texte paulinien des *Méditations* 193-194 utilisé par Giry et par de La Salle, aussi bien dans les *MTR* à plusieurs reprises, que dans ses autres *MDF*. Il s'agit de 1 Cor. 3: 9 : l'œuvre de Dieu, à laquelle les Frères contribuent, aidant les élèves à se sauver. Nous avons déjà écarté la possibilité que ce texte provienne seulement des *Méditations* de Giry. La prise de cons-

¹ Il faudrait certes noter que le mot mystère dans la *Méditation* 165, ne signifie pas mystère au sens paulinien : il s'agit d'un fait du salut, avec les vertus et les grâces particulières qui y sont attachées, d'après le langage lasallien de l'*Explication de la Méthode d'Oraison* (C. L. 14, pp. 59-61). Dans le langage lasallien, « mystère » n'est donc pas équivalent du terme mystère dans le langage théologique paulinien. Ceci est valide aussi, d'ailleurs pour les *MTR*. Cependant nous voulons souligner le fait que même si le terme « mystère » ne se trouve pas dans la citation de 1 Cor. 1: 17 ; 2 : 7-8 dans les *Méditations* 193-194, ces citations amplifient l'argumentation lasallienne dans le sens du « dévoilement du mystère de la sagesse de la Croix », pour lequel les Frères sont choisis et appelés.

² *Méd.* 189/1 ; C. L. 12, p. 205.

³ *Méd.* 183/1 ; C. L. 12, p. 194.

cience du Fondateur tout au long de son itinéraire, qu'il faisait l'œuvre de Dieu, est beaucoup plus significative qu'un simple contact littéraire.

L'emploi de ce même texte, à quatre reprises dans les *MDF*, confirme cette constatation. De fait, de La Salle cite 1 Cor. 3: 9 dans la *Méditation* 56/1 : « Que le premier soin de ceux qui enseignent les enfants, doit être de les éloigner du péché ». Voici le texte :

« Comme vous êtes les ministres de Dieu dans l'emploi que vous exercez, vous devez coopérer avec lui et entrer dans ses desseins pour procurer le salut des enfants dont vous êtes chargés, particulièrement de ceux qui sont plus portés au libertinage »¹.

Dans la *Méditation* pour le IV^e dimanche après la Pentecôte : « Que l'on réussit toujours dans ce que l'on fait en le faisant par obéissance », il affirme :

« Comparez ce que vous faites par l'inspiration de l'obéissance avec ce que vous faites par votre propre mouvement, et regardez le premier comme l'ouvrage de Dieu, et le second comme le travail de l'homme »².

La même référence revient dans la *Méditation* pour le VI^e dimanche après la Pentecôte : « Que ceux qui se sont donnés à Dieu doivent aimer la mortification et la pauvreté » :

« Vous qui dans votre état faites l'ouvrage de Dieu, assurez-vous qu'il aura soin de vous, pourvu que vous le serviez avec fidélité et que vous n'omettiez rien de ce qu'il demande de vous »³.

Enfin, et c'est peut-être la référence la plus significative, on trouve la même citation de 1 Cor. 3: 9 dans la *Méditation* sur l'abandon à la Providence, qu'il convient de citer plus longuement : c'est le troisième point de la *Méditation* pour le XIV^e dimanche après la Pentecôte :

« Jésus-Christ assure que c'est Dieu lui-même qui se charge du soin de votre nourriture et de votre entretien : votre Père céleste, dit-il, sait que vous avez besoin de toutes ces choses, c'est lui qui nourrit les oiseaux du ciel : n'êtes-vous pas d'un plus grand prix et ne lui êtes-vous pas plus chers que des oiseaux ? Si Dieu prend soin, dit-il encore, de vêtir de la sorte l'herbe des champs, qui est aujourd'hui sur pied et qui sera coupée demain : combien aura-t-il plus de soin de vous vêtir ? O homme de peu de foi ! Soyez persuadés, conclut Jésus-Christ, que si vous cherchez véritablement le Royaume de Dieu et sa justice, toutes ces choses vous seront données par surcroît, parce que c'est Dieu lui-même qui se charge du soin de vous en pourvoir. On ne ferme pas la bouche, dit saint Paul, au bœuf qui foule le blé. Si donc vous vous donnez la peine de travailler à la moisson des âmes, comment pouvez-vous craindre que celui qui vous y emploie, et dont vous êtes les ouvriers, vous refuse la nourriture qui vous est nécessaire pour faire son ouvrage. Plus vous vous abandonnez à Dieu au regard du temporel, plus il aura soin de vous le procurer ; si au contraire vous voulez vous-même y pourvoir, Dieu vous en laissera le soin, et il pourra souvent arriver qu'il vous manquera, Dieu voulant vous punir de votre peu de foi et de votre défiance. Faites donc ce que dit David : « Tournez votre pensée vers Dieu, et mettez en lui toute votre confiance, et ce sera lui-même qui vous nourrira »⁴.

Ce dernier texte frappe tout d'abord par les convergences thématiques avec le discours sur l'abandon à la Providence que Blain met dans la bouche de M. de La Salle au moment des hésitations des maîtres, où se détermine finalement pour le Fondateur, la reconnaissance « visible » que Dieu veut qu'il assume entièrement le soin des maîtres et des écoles⁵.

Ces *Méditations* composées sans doute au fil de son itinéraire d'éducation du sens évangélique des maîtres dans l'exercice même de leurs humbles fonctions nous montrent que, plus qu'un thème - l'œuvre de Dieu - plus qu'un texte de l'Écriture, cette parole est une parole constante, une parole-

¹ C. L. 12, p. 157.

² C. L. 12, p. 161.

³ C. L. 12, p. 167.

⁴ C. L. 12, p. 195.

⁵ BLAIN 1, p. 187 ; cf. vol. 1, pp. 157-162.

force de M. de La Salle. Ceci confirme d'ailleurs que le contact littéraire avec Giry reste assez tangentiel quand on considère l'ampleur de cette « expérience » de l'œuvre de Dieu qui s'est approfondie dans le temps.

Cela dit, il faut reconnaître à nouveau que l'œuvre de Dieu que de La Salle a vécue se trouve thématisée dans les *Méditations* 193 et 194 avec une ampleur et une solennité qui sont absentes des *MDF*. En définitive, ce qui « fonde » évangéliquement la vie du Frère, c'est l'action salvifique de la sagesse de Dieu visiblement à l'œuvre ici et maintenant, pour l'achèvement du « mystère » au bénéfice des enfants éloignés des sources du salut par leur situation sociologique.

§ 5

Le fondement évangélique de la vie du Frère d'après les *Méditations* 193-194.

Les *Méditations* 193-194 suivent assez systématiquement les contextes pauliniens de 2 Cor. 2 et 4, 1 Cor. 1 et 2 et Rom. 10 et 12. Le tissu des textes pauliniens qui proviennent d'épîtres composées à des époques différentes nous montre que de La Salle ne reconstruit pas pour elle-même l'expérience ministérielle de Paul. Il se réfère à des synthèses dans lesquelles Paul avait compris la signification sapientielle de son ministère : dans sa parole et son action ministérielle le mystère de la sagesse de Dieu constitue une réalité en acte. De La Salle ne songe cependant pas à Paul, il parle aux Frères de la Société des Écoles chrétiennes.

A. - LE RÔLE DE L'ÉCRITURE : DISCERNER L'ACTUALITÉ DE LA RÉVÉLATION DE DIEU QUI AGIT ICI ET MAINTENANT DANS LES ÉCOLES CHRÉTIENNES

Le deuxième point de la *Méditation* 193 semble être le plus spécifique : les citations sont tout à fait exclusives aux *MTR* ; de La Salle ne fait pas œuvre d'exégèse, il parle d'une situation : les enfants abandonnés et les réponses des Frères. Dans cette conjonction d'appels et de réponses, il voit l'action de la Providence qui appelle, qui donne une grâce, un don d'instruire, d'enseigner, de conduire avec attention et vigilance. Le langage de Paul devient le propre langage lasallien. Son langage catégoriel de « Providence », « personnes illuminées », « pour faire entrer dans la connaissance de Dieu », est indissociable du langage paulinien. C'est ce qu'a confirmé la lecture du second point de la *Méditation* à la lumière du premier. La « Providence » du deuxième point devient dans le premier « le dessein salvifique de Dieu » non pas considéré comme une vérité atemporelle, mais dans sa réalisation historique : la connaissance se répandant dans le monde par le ministère des hommes qu'il a lui-même illuminés.

Quand de La Salle parle de la nécessité de prédicateurs pour la foi, selon saint Paul, il songe aux enfants qui ont besoin de personnes qui remplacent leurs parents. Quand de La Salle, avec la thématisation paulinienne parle du choix des hommes que Dieu a illuminés en les sortant des ténèbres pour annoncer sa gloire, il songe particulièrement à ces Frères qui sont appelés pour dévoiler la gloire de Dieu en aidant ces enfants à se sauver. Le don d'un ministère n'est donc pas reconnu à partir d'une lecture a priori de la Bible, il est saisi comme une réalité dans une situation. L'Écriture est signifiante parce qu'il a vécu cet appel, ce don. Mais en même temps, il reconnaît l'actualité vibrante de la Révélation en acte, l'action créatrice-illuminatrice de Dieu qui agit ici et maintenant dans les écoles chrétiennes.

Le statut de ministre de Dieu, de La Salle ne pouvait pas le déduire de son expérience avec ses maîtres. Il suit l'argumentation par laquelle Paul justifiait son ministère, surtout dans 1 et 2 Cor. Toutefois, de La Salle ne déduit pas à partir de Paul que ces maîtres sont les ministres de Dieu, il ne les renvoie pas non plus à l'expérience factuelle de Paul. Par contre, comme Paul, et avec la thématisation même de Paul, il réfère exclusivement les maîtres au dessein de Dieu, à l'œuvre de Dieu, à la-

quelle ils contribuent. L'œuvre de Dieu, nous l'avons vu, dans tout son itinéraire personnel, et dans ses *MDF*, est reconnue dans l'œuvre des écoles chrétiennes.

Dans les *MTR*, les dimensions ascétiques d'abandon, de pauvreté, etc. ne sont pas accentuées ; de La Salle envisage avec sobriété le déploiement de ce dessein qui est actuel dans les fonctions des maîtres des écoles chrétiennes. Mais cette référence exclusive à Dieu, à son œuvre, à son dessein, n'est pas envisagée comme la contemplation d'une histoire qui arrive hors du temps et de l'espace. En focalisant cet élan, cette force, qui a donné naissance aux écoles chrétiennes, et qui les conduit, de La Salle n'invite pas les Frères à une contemplation atemporelle. C'est cet élan même qui constitue la force qui pousse le Frère à s'engager à « sauver quelques-uns », « exhortant comme si Dieu même exhortait par lui ». De cette façon, sa parole dévoile la parole de réconciliation, le mystère de la sagesse de Dieu, la sagesse de la Croix.

Poussé par un élan qui le précède et le lance en avant, le Frère devient lui-même bonne nouvelle incarnée pour les pauvres, simples, mal élevés et loin du salut. Cet amour gratuit de Dieu n'est donc pas atemporel, il est incarné dans la parole et l'action du Frère, qui s'abaisse, qui assume, pour libérer, conduire, et c'est dans cette relation maître-élèves que survient le « dévoilement » de la gloire de Dieu (comparer ainsi 1 Cor. 1: 17 par lequel de La Salle conclut la *Méditation* 193 et la conclusion de la *Méditation* 194) : c'est dans ces écoles de la foi, que l'esprit du christianisme devient une réalité à la portée des enfants pauvres ; c'est là que se produit la communication des grâces.

L'analyse de la *Méditation* 193 nous a montré que le nœud de l'expérience religieuse des Frères des Écoles chrétiennes, se trouve dans leur réponse concrète aux enfants abandonnés. C'est là que de La Salle situe « le don eschatologique et ecclésial » du Frère, un don qui plonge ses racines dans un dessein qui précède toute initiative du Frère et toute l'entreprise de création des écoles chrétiennes. C'est par ce don, que le Frère peut véritablement annoncer la parole de réconciliation, manifester visiblement la gloire du dessein de Dieu, la visée de ce dessein : que tous les hommes connaissent la vérité, Dieu même.

L'authenticité et l'efficacité du ministère du Frère, le succès des écoles chrétiennes prennent ainsi toute leur importance. Ce don eschatologique n'est pas véritablement à la portée des enfants. Ils ne connaîtront pas vraiment le salut auquel ils sont appelés, ni la grandeur d'une histoire qui les libère des emprisonnements non seulement sociologiques, mais aussi de leur propre vie enchaînée à des habitudes qui les empêchent de faire la vérité, l'histoire, si les ministres de Dieu s'enferment narcissiquement dans leur statut, leur don. Que Dieu veuille « véritablement » cette réalisation eschatologique en tension vers l'accomplissement du salut universel, se manifeste dans la « véracité » évangélique de l'accomplissement, par le Frère, des fonctions de son ministère. Cette véracité évangélique, de La Salle l'envisage concrètement dans la *Méditation* 194.

Ici de nouveau, le langage catégoriel de La Salle est indissociable du langage paulinien : la gratuité devient une exigence qui n'est pas déduite de la doctrine paulinienne ; toutefois le Frère qui enseigne et tient gratuitement les écoles, peut annoncer effectivement la gratuité de l'amour de Dieu. L'Évangile devient vraiment évangile pour les pauvres. La gratuité n'est donc pas une pratique ascétique, de La Salle ne la rattache même pas à la pauvreté, ni à l'abandon et à la confiance dans la Providence. La gratuité, c'est un signe que le Frère incarne vraiment la condition des pauvres, que le don qui lui fait annoncer la parole de réconciliation est mis à la portée des enfants pauvres.

Par la gratuité, le Frère est uniquement axé sur la gloire de Dieu qui se dévoile dans tout ce qu'il fait concrètement : enseigner à lire, à écrire, la religion, habituer au travail. Par la gratuité la parole libératrice de Dieu est véritablement efficace en tout ce qui se réalise dans les écoles chrétiennes. Parole libératrice qui « fait histoire », non seulement parce que les enfants sont arrachés à ce qui les aliène dans leur milieu, mais surtout parce qu'ils seront capables de s'engager personnellement en travaillant dans l'histoire et le monde des hommes.

Cependant, cette libération qui se réalise véritablement dans les écoles chrétiennes, n'est pas une libération neutre. Il s'agit, par tout ce que le Frère fait dans l'école, de les élever dans l'esprit du christianisme. Nous avons vu que cette expression empruntée par de La Salle au langage catégoriel de son époque signifie concrètement pour lui la connaissance non seulement spéculative, mais pratique des « vérités » et des maximes de l'Évangile. La libération que vise le Frère, en aidant ses élèves à entrer dans le monde, à faire histoire dans la société civilisée de la France du XVII^e siècle, est donc une libération évangélique. Le jeune n'est pas aidé seulement à dire sa parole dans la société des hommes mais il est conduit à vérifier l'authenticité évangélique de cette parole : qu'elle soit effectivement une parole qui se règle non pas sur la sagesse du monde, mais sur la sagesse cachée de Dieu.

En ceci, l'Évangile devient le centre de la vie des écoles chrétiennes. Dans son langage catégoriel sur l'esprit du christianisme, de La Salle assume donc la thématique paulinienne sur la sagesse cachée de Dieu¹. De la synthèse paulinienne sur les charismes, il ne reprend dans son argumentation que ce qui peut montrer que la foi ne consiste pas à recevoir des choses, des vérités spéculatives. Sa distinction « vérité-spéculative - vérité-pratique » manifeste en outre que pour lui la réalité de l'esprit du christianisme ne se réduit ni à un savoir notionnel, ni à une action morale ; l'esprit du christianisme est inséparablement connaissance et vie. C'est la foi qui s'épanouit dans la charité². Les « maximes de l'Évangile » ne doivent pas être apprises d'une manière extrinsèque ; l'Évangile est un livre vivant et ses « maximes » règlent toute l'existence d'après la sagesse de Dieu. La gratuité des écoles chrétiennes met donc à la portée des enfants pauvres cet esprit du christianisme, ou mieux l'Évangile.

En ce sens le tout dernier paragraphe de la *Méditation* 194 est significatif. Les Frères instruisent les enfants dans l'esprit du christianisme, non pas tant parce qu'ils mettent dans leurs mains des paroles de l'Écriture, ou parce qu'ils leur apprennent des maximes et des vérités pratiques, les vertus chrétiennes, mais c'est par tout leur style de vie - les paroles et les actions par lesquelles les Frères apprennent à lire, à écrire, et la religion - qu'ils élèvent concrètement leurs élèves dans l'esprit du christianisme. En d'autres termes, si l'Évangile retentit ici et maintenant pour les élèves, c'est parce qu'il se manifeste dans l'existence des Frères qui se sont incarnés dans la situation des enfants, en les aidant à se libérer, qui font cela sans percevoir aucun salaire, uniquement en vue de la gloire de Dieu.

Cet Évangile qui retentit n'est donc ni un livre sacré, ni des pratiques ascétiques, mais la bonne nouvelle en acte de l'amour gratuit de Dieu qui véritablement libère. Les Frères sont eux-mêmes « bonne nouvelle » ; ils ne se confondent pas pour autant avec l'Évangile auquel ils doivent constamment se confronter, selon la sagesse de Dieu qu'ils dévoilent. Ce thème n'est pas explicité ici, il sera repris dans les *Méditations* suivantes. Ce que le Fondateur dit avec vigueur, c'est que la sagesse cachée de Dieu se dévoile dans les instructions et les exemples des maîtres, qu'ils sont les signes efficaces de la gratuité du salut de Dieu, de son action sapientielle qui attire les hommes à le connaître, et tout cela survient dans les relations des maîtres qui attirent par leurs instructions et exemples à vivre selon les maximes de l'Évangile, et deviennent ainsi eux-mêmes « Évangile » libérateur par l'Esprit de Dieu et par la communication des grâces qui leur sont données.

¹ Sur le thème biblique et grec de la sagesse de Dieu, voir par exemple U. WILCKENS-G. FIRHER, art. *Sophia*, T. W. N. T. VII, pp. 465-524 avec Bibliographie, pp. 465-467. G. THERRIEN, *Le Discernement dans les Écrits pauliniens*, Paris, Gabalda, 1973 (Coll. Études bibliques), pp. 43, 206-210, 273-275. A. FEUILLET, *Jésus et la sagesse divine d'après les Évangiles synoptiques*, dans *Revue biblique* 62, 1955, pp. 161-196.

² Il pourrait être intéressant de signaler ici que cette distinction entre vérités spéculatives et vérités pratiques rejoint avec un autre vocabulaire la nature de la « connaissance » dans le Nouveau Testament et surtout chez saint Paul : « la gnose du chrétien n'est pas d'abord une connaissance intellectuelle, mais une connaissance cordiale, une vue de son cœur, une lumière allumée par l'Esprit d'amour » (G. THERRIEN, *Le Discernement dans les Écrits pauliniens*, p. 273).

Dès ces *Méditations*, la foi et le zèle du Frère sont indissociablement liés à un don eschatologique de la Providence de Dieu pour annoncer l'Évangile. Cet Évangile n'est donc pas un fait passé, ou un livre sacré, mais la sagesse de Dieu en acte, illuminant, arrachant les jeunes aux ténèbres par le ministère des Frères : cet Évangile n'est pas non plus une chose, mais une communion dans la communication des grâces, dans la connaissance de la sagesse de Dieu. Ceci ne diminue pas l'importance de la connaissance de l'Évangile écrit, des faits uniques du salut (que le Fondateur appelle mystères). Toutefois les *Méditations* 193-194 envisagent surtout la grande œuvre de Dieu, sa parole-action qui crée, recrée, illumine, réconcilie, conduisant les hommes par le ministère d'autres hommes à la connaissance de sa vérité.

C'est à cette œuvre de Dieu que le Frère est constamment référé dans les deux *Méditations*. Une œuvre qui englobe toute l'histoire. Et de La Salle réfère ses Frères à cette œuvre qui commande toute l'histoire, et qui est finalisée par la communion universelle, par la reconnaissance d'un don eschatologique en tension : don qui, tout à la fois, tient sa raison d'être en Dieu et sa visée dans la réalisation eschatologique universelle. Et ce don « fait histoire », puisqu'il ne surgit pas en un lieu superposé à ce que vit le Frère. Les écoles chrétiennes, et toute l'interaction intramondaine des appels des pauvres et des paroles et actions des Frères, sont le contexte même où le Frère se reconnaît comme ministre de Dieu, où par sa parole et par son action il fait l'histoire du salut, dévoilant la gloire de Dieu.

B. - LE ROLE DE L'ÉCRITURE : RÉFÉRER LA VIE ET LE MINISTÈRE DU FRÈRE À LA TOTALITÉ TRANSCENDANTE ET ESCHATOLOGIQUE DU MYSTÈRE

Il nous faut ici nous arrêter un instant sur la question de la « clef de lecture » de ces *Méditations*. Écartons d'abord quelques fausses pistes. De La Salle ne fait pas œuvre d'exégèse, la clef de lecture n'est biblique ni au sens d'une évocation de l'histoire de salut conçue comme celle de faits passés, ni au sens d'une doctrine. Il ne fait pas non plus œuvre d'historien, au sens d'une reconstruction positive des faits qui ont donné naissance à la Société des Écoles chrétiennes où les Frères enseignent gratuitement les pauvres.

De La Salle fait cependant histoire, il délivre à ses Frères une parole, d'ailleurs indissociable de ce qu'il a vécu avec eux pendant longtemps ; sa parole est libératrice, et transcendante. Nous hésitons à employer ce mot « transcendante » par crainte de diluer cette parole de M. de La Salle. Cependant ce qu'il dit dans les *Méditations* 193-194 c'est une parole qui s'ouvre globalement, non seulement à son histoire personnelle ou à l'itinéraire de la Société qu'il a soutenue et consolidée pendant toute sa vie, mais à la totalité de l'histoire des hommes. Pourtant, tout ne s'achève pas dans cet itinéraire, ni même dans une histoire de l'humanité close en elle-même.

Nous pensons que c'est justement ici que l'on touche du doigt le rôle singulier et la place capitale de l'Écriture dans cette argumentation par laquelle de La Salle dit à ses Frères une parole qui fait histoire. Il nous semble inutile de nous demander à ce point, si de La Salle commence à faire histoire à partir de l'Écriture, ou à partir de son expérience vécue. Il nous semble que pour lui, il y a la réalité mouvante d'une communauté dans laquelle il a eu un rôle singulier, appelé par Dieu pour faire son œuvre. Nous avons constaté que plutôt que des contacts littéraires, ou des influences d'autres personnes, ces *Méditations* évoquent les constantes de son itinéraire personnel. De La Salle ne s'en efface pas moins tout à fait pour aider ses Frères à voir ce qu'il a vu lui-même sur la conduite de Dieu dans la création de la Société des Écoles chrétiennes. Sa parole est donc aussi personnelle, que communautaire. Elle provoque un dialogue, elle éveille l'autre à une prise de conscience et à une réponse d'action et de parole. De La Salle s'engage dans un dialogue avec ses Frères en s'adressant à eux, comme le montre effectivement l'utilisation de la deuxième personne : « vous ».

Et pourtant ce dialogue dans lequel de La Salle s'engage et engage ses Frères à se dire mutuellement une parole-action libératrice par laquelle ils font la vérité, comprenant en profondeur ce qui s'est passé, ce qui est en train de se passer, là où ils vont, ne s'enferme pas narcissiquement à déterminer leur identité ou à préciser rigoureusement leur finalité. Identité et finalité sont pourtant précisées en tension, dans la réalité concrète d'une vie donnée entièrement à procurer la gloire de Dieu autant que Dieu le demande en contribuant au salut des enfants. C'est cette réalité concrète, que de La Salle contemple lucidement avec ses Frères. Ils remplacent les pères et mères, ils s'occupent toute la journée à enseigner, à instruire les enfants dans l'esprit du christianisme, ils aident ces enfants abandonnés à s'insérer eux-mêmes dans l'histoire et le monde des hommes, ils font une œuvre concrète dans la société des hommes, aidant ceux qui sont marginalisés, sans possibilités, sans moyens. C'est dans cette réalité concrète des hommes, que de La Salle découvre à la lumière de l'Écriture la signification profonde de ce qu'ils vivent.

Et ce n'est pas par accident que dans l'Écriture, il retrouve surtout l'itinéraire paulinien dont il ne fait pas d'ailleurs un « itinéraire modèle » qu'il faut répéter. Il ne déduit pas davantage une doctrine qu'il applique aux Frères, ou des normes pour leur action. Mais dans l'itinéraire paulinien, il découvre le « mystère caché de la volonté de Dieu » qui se répand dans le monde par le ministère des hommes, qui dévoilent sa gloire, l'aidant à faire son ouvrage. Le choix des textes de 1 et 2 Cor. n'est pas accidentel, ni leur lecture à la lumière d'épîtres postérieures, Rom. et 1 Tim. De La Salle saisit de l'intérieur l'expérience religieuse de l'itinéraire paulinien, qui est celui d'un homme qui se comprenait comme choisi et appelé par Dieu pour annoncer l'Évangile de son Fils, faisant son ouvrage, dévoilant la sagesse cachée de la gloire pour notre salut. De La Salle saisit de l'intérieur la manière dont Paul fait histoire, dit sa parole en faisant concrètement une action dans le monde : annoncer la parole et l'action salvifique de Dieu qui sauve ici et maintenant. La référence à l'itinéraire paulinien n'est donc pas factuelle, archéologique.

D'autre part, de La Salle ne considère pas l'itinéraire de la Société des Écoles chrétiennes, des Frères qui annoncent aujourd'hui l'Évangile, comme un itinéraire parallèle à celui de Paul. Il dit directement des Frères ce que Paul disait de lui-même. Il lit les besoins des pauvres, avec les termes mêmes par lesquels Paul affirmait que l'on ne peut pas entrer dans la connaissance de Dieu sans prédicateurs. Il réfère donc historiquement les Frères à cette histoire consignée dans les épîtres de Paul. Il les renvoie en mémoire à ce qui s'est passé, aux débuts des premières communautés chrétiennes, en même temps qu'il renvoie à ce qui s'est passé dans les commencements de leur Institut. Cette mémoire ne s'arrête pas cependant à l'accumulation des faits ponctuels d'une histoire linéaire qui irait de Paul à eux. La mémoire de M. de La Salle s'ouvre transcendentement à la volonté de Dieu : à son dessein salvifique qui conduit toutes choses vers leur accomplissement. Le dialogue entre M. de La Salle et les Frères est donc un dialogue de mémoire, qui s'ouvre finalement à un dialogue avec le Dieu qui les a choisis, de qui vient toute initiative, le Dieu qui commande tout, qui libère, qui envoie en illuminant, dévoilant le mystère de sa sagesse.

Cette mémoire transcendantale ne devrait pas nous induire à penser que de La Salle constate l'irruption dans notre monde d'un Dieu lointain, d'un autre monde. Cette mémoire transcendantale envisage ce que de La Salle appelle l'action providentielle de Dieu. On pourrait penser que son langage implique une tension entre transcendance et immanence (providence). Et pourtant, la thématique paulinienne lui apporte une autre perspective : celle de l'histoire du salut voulu par Dieu, eschatologiquement réalisé, et orienté vers son accomplissement définitif. En effet, de La Salle ne parle pas d'un Dieu transcendant, il parle du Dieu du salut, du Dieu de Jésus-Christ, du Dieu de Paul, de sa volonté, de sa sagesse cachée.

Surtout il parle de Dieu en termes tout à fait dynamiques : son action créatrice, illuminatrice, substituant les maîtres aux pères et aux mères. De La Salle parle donc de ce Dieu dont l'action salvifique se manifeste ici et maintenant, non par l'irruption d'en haut, mais par la manifestation d'un

don charismatique chez les Frères des Écoles chrétiennes. C'est dans ce don que le Frère se reconnaît le ministre de Dieu, c'est en s'engageant concrètement à répondre aux besoins des pauvres que se manifeste l'actualité du salut : la parole et l'action des Frères qui sont chargés de tenir les écoles des pauvres uniquement pour la gloire de Dieu, loin de les détourner de ce monde, les y enfonce jusqu'au bout.

Par leur don, les Frères s'enracinent, se radicalisent historiquement dans l'histoire et le monde des hommes. Ministres de Dieu par ce don, parce que choisis et illuminés par Dieu, les Frères sont entièrement enracinés dans sa volonté salvifique, mais cette volonté salvifique n'est pas un « plan transcendant », déjà fixé pour toujours. Par l'exercice de leur don, par leur parole et leur action, les Frères manifestent véritablement que Dieu agit en sauvant, en faisant son œuvre. L'œuvre de Dieu et l'œuvre des Frères ne sont donc pas deux réalités parallèles. Il n'y a pas davantage deux histoires parallèles, mais une histoire, celle du salut que l'homme fait par sa parole et par son action.

Et pourtant rien de volontariste dans cette vision. Tout est gratuit, tout est donné, tout est grâce : l'appel, le choix, l'établissement des écoles gratuites. Tout est gratuit pour le Frère qui est un pauvre avec les pauvres. Histoire des pauvres dans laquelle de La Salle fait retentir la parole et l'action de l'Évangile, la Bonne Nouvelle. Le Frère qui, en relation avec ses élèves, vit et parle d'après les maximes de l'Évangile de la sagesse de Dieu. Cet Évangile n'est pas pourtant quelque chose qui fait irruption du dehors, ou qui tombe du passé comme un livre sacré : c'est l'annonce mutuelle et vivante de la bonne nouvelle du Fils de Dieu, véritablement prêchée et vécue par les Frères et leurs élèves. C'est, en termes lasalliens, l'esprit du christianisme, la vie nouvelle, déjà annoncée et vécue, mais se référant toujours à l'Évangile écrit, et toujours en tension vers l'accomplissement définitif. Nous retrouvons de nouveau l'accent historique eschatologique des fonctions des Frères : instruire dans l'esprit du christianisme.

Enfin, ce don d'instruire en action est constamment mis en question par de La Salle : l'appel, l'élan de la Providence qui se manifeste efficacement chez les Frères exige que les écoles chrétiennes soient véritablement signes d'un salut gratuit, évangélique-eschatologique. Il faut que vraiment les Frères aident leurs élèves à lire, à écrire, il faut qu'ils les aident à se délivrer des mauvaises habitudes, il faut leur annoncer par la parole et par l'action, la vie de la sagesse de Dieu, les conduisant non seulement à une connaissance verbale, mais à la foi, qui est une connaissance d'amour : ces exigences sont évangéliques. Non pas parce qu'elles ont été déduites théologiquement de l'Écriture, mais parce qu'elles sont des exigences constitutives de l'histoire même du salut qui arrive véritablement dans l'œuvre de Dieu à laquelle les Frères contribuent. Les exigences ne sortent donc pas d'un livre sacré, ni d'un monde imaginaire. Elles sont les exigences concrètes d'un itinéraire d'appel et de réponse, dans lequel les Frères, par tout ce qu'ils disent et font, se radicalisent du même élan qui les a saisis dans l'œuvre des écoles qui est l'œuvre de Dieu. Radicalisation progressive, dans le temps, et donc radicalisation qui est historique, ouverte transcendentement à toute l'histoire comprise comme l'histoire du salut. L'accent porte cependant sur l'aspect eschatologique : d'une action illuminatrice, créatrice, réconciliatrice de Dieu qui nous précède en avant, vers la communion universelle.

C. - LE « FONDEMENT ÉVANGÉLIQUE » DE LA VIE DU FRÈRE.

Tout cela permet déjà de soupçonner que le fondement évangélique que M. de La Salle propose à ses Frères n'est pas une chose achevée, un plan tracé, fût-ce l'itinéraire ou la doctrine de saint Paul. Ce n'est pas non plus la vie neutre : c'est leur propre histoire, où ils se reconnaissent comme ministres dispensateurs de la sagesse de Dieu et donc une vie en relation, ouverte à la globalité de l'histoire, mais totalement vécue consciemment comme l'aujourd'hui réel du Dieu du salut qui attire tout vers la consommation définitive. Identité et visée de la Société ne sont donc pas considérées comme des définitions pour se « reconnaître » dans l'histoire mouvante des hommes, mais

comme un axe conducteur qui permet au Frère de ne pas se fixer dans le passé, ni de s'évader dans un monde clos, imaginaire, ni d'absolutiser l'immédiat de l'action. De La Salle est un contemplatif dans l'action, un militant contemplatif : c'est dans cette action réfléchie, priée, à la lumière de l'Écriture, qu'il trouve le Dieu du salut, qui appelle toujours, qui est toujours fidèle. Action réfléchie de M. de La Salle, les *MTR* délivrent pour les Frères une parole-force, libératrice, communautaire, par laquelle il les engage à une contemplation des merveilles de Dieu qui sauve les pauvres, parce qu'eux-mêmes deviennent jour après jour Évangile vivant, attirant avec eux leurs élèves à la connaissance du mystère de la sagesse cachée de Dieu.

Nous nous sommes arrêté longuement sur ces deux premières *Méditations* parce qu'elles nous livrent vraiment le registre dans lequel il nous faut saisir l'argumentation des *Méditations* qui suivent. En effet, les *Méditations* 193-194 s'ouvrent globalement à toutes les autres dont chacune explicitera un aspect ou une dimension particulière des fonctions des Frères qui contribuent à l'œuvre de Dieu.

Les *Méditations* 193 et 194 nous montrent l'actualité du mystère de la volonté de Dieu, de la sagesse de la Croix, qui se dévoile par les instructions de ses ministres. Il serait inexact, pourtant, de penser que de La Salle reprend exhaustivement la réflexion sapientielle de saint Paul sur « le mystère ». Il existe d'ailleurs de grandes différences entre la notion de mystère chez de La Salle et ce que saint Paul appelle le mystère dans ses épîtres¹. Cependant l'insistance sur un don eschatologique pour faire l'œuvre de Dieu, dévoilant la sagesse cachée de Dieu, nous semble recouvrir thématiquement la réflexion sapientielle de saint Paul. Nous devons chercher dans les *Méditations* qui vont suivre, quelle est vraiment la portée que la synthèse paulinienne sur le mystère a prise dans la façon dont de La Salle exprime sa parole porteuse d'histoire transcendante et eschatologique, aidant les Frères à trouver la racine évangélique de leur vie dans l'Église.

Pour le moment, il nous faut constater que les *Méditations* 193-194 donnent la tonique aux *Méditations pour le Temps de la Retraite*. Pour de La Salle, ce temps fort de prière et de révision n'est pas atemporel, il remet les Frères devant la réalité concrète qu'ils vivent. Cependant, on a l'impression que les murs du temps et de l'espace tombent, non pas pour s'évader dans la contemplation imaginaire d'une réalité abstraite, fût-elle déduite de la Bible, mais pour ouvrir les Frères à des perspectives qui dépassent l'immédiat de l'instant vécu.

Pour cela le Fondateur ne fait pas de distinctions, de compartiments entre ce qui est vécu en communauté, ce qui est vécu dans l'école. Il ne fait même pas de distinctions entre une vie spirituelle et la vie tout court. Mais, par son argumentation porteuse d'une parole-force qui s'exprime pas à pas, il ouvre simplement cette vie concrète que vivent ses Frères de la Société des Écoles chrétiennes, à la perspective historique eschatologique du mystère de Dieu, de sa parole et de son action salvatrice qui se déploie dans l'histoire. Peut-être serait-il préférable de l'exprimer de façon positive. M. de La Salle ne fait pas tomber l'espace et le temps, il fait espace et temps, sans chercher théoriquement une identité et une finalité, sans se laisser absorber par la pression de l'immédiat, il parle sereinement de l'action merveilleuse de Dieu visiblement actuelle dans la parole et l'action de ministres qui, en procurant des écoles de la foi aux enfants pauvres, dévoilent véritablement la gloire de Dieu qui veut le salut de tous les hommes.

¹ Dans notre Mémoire de licence, nous avons étudié les grands textes sapientiels de saint Paul : 1 Cor. 2: 7-10 ; Rom. 16: 25-26 ; Col. 1 : 24 ; 2 : 3 ; Ep. 1: 3-14 et 3: 2-12. Dans ce groupe de textes on remarque l'emploi constant du singulier « Mystère » (M. CAMPOS, *Le Mystère, une Réflexion sapientielle sur l'Histoire du Salut*, P. U. L., Rome, 1965, 108 pp.).

CHAPITRE II

LA « SEQUELA CHRISTI » DU FRÈRE, MINISTRE DE L'ÉVANGILE

(Méditations 195-196)

La dimension christologique n'était pas absente des deux premières *Méditations* : les Frères sont des ministres de Dieu pour annoncer l'Évangile de son Fils. Mais cette dimension christologique était globalement considérée dans l'œuvre de Dieu, à laquelle les Frères contribuent. Dans les deux *Méditations* que nous allons présenter, l'accent se déplace : c'est cette dimension christologique qui manifeste quelle est l'œuvre de Dieu. La première (195) nous livre en même temps la clef de lecture de la seconde qui en est inséparable.

§ 1

Coopérateurs de Jésus-Christ au salut des âmes.

(Méditation 195)

En considérant le titre de la *Méditation* 195 : Que ceux qui instruisent la jeunesse sont les coopérateurs de Jésus-Christ au salut des âmes, on penserait que de La Salle fait ici une démonstration théologique abstraite, sans rapport avec les *Méditations* précédentes et n'ayant rien à voir avec ces maîtres que sont les Frères exerçant un emploi dans les écoles chrétiennes. Mais voyons les citations scripturaires de cette *Méditation*¹ :

195/1	2 Cor. 5: 18 Col. 1: 24	C M	193/3 201/2	25/3
195/2	2 Cor. 5: 20 a 5: 20 b 3: 3 4: 6	A A A A	199/3 201/2 201/2 193/1	
195/3	Jean 15: 4 15 8 1: 9	C C C		72/2 192/2 . 164/1

Ce qui attire d'abord l'attention dans ce tableau, c'est le fait que les citations néotestamentaires du deuxième point sont exclusives aux *MTR*. De plus toutes les citations proviennent de 2 Cor. 3, 4 et 5. Il faut noter en outre que ces textes sont également cités dans la *Méditation* 193 et qu'il y a donc ici une référence évidente à cette *Méditation* sur l'œuvre de Dieu à laquelle contribuent les Frères, et d'autre part à la *Méditation* 201 sur le zèle que doit avoir le Frère dans l'exercice de son emploi. Tous les textes sont dits directement des Frères, sans aucune référence à l'expérience de saint Paul. Commençons donc notre analyse par ce deuxième point.

A. - « REPRÉSENTANTS DE JÉSUS-CHRIST » (195/2) : L'ACTION DU CHRIST PRÉSENTE DANS LE MINISTÈRE DU FRÈRE

De La Salle ne commence pas par déduire que le Frère est un coopérateur de Jésus-Christ ; il l'affirme simplement, avec les termes mêmes de saint Paul :

¹ La reconnaissance des citations coïncide dans les travaux de L. VARELA et de M. SAUVAGE. On notera cependant que le premier pense que Col. 1: 24 se trouve aussi dans la *Méd.* 25/3. En outre, dans le 1^{er} point 2 Cor. 5: 18 qui avait été déjà cité en 193/3, pourrait être aussi Rom. 5: 10 (cf. C. L. 1, p. 11, *Remarques*).

« Comme vous êtes *les ambassadeurs et les ministres de Jésus-Christ* dans l'emploi que vous exercez, vous devez le faire comme représentant Jésus-Christ même. C'est lui qui veut que vos disciples vous envisagent comme lui-même, qu'ils reçoivent vos instructions *comme si c'était lui qui les leur donnât* (2 Cor. 5: 20). »¹

Les additions à la thématisme paulinienne envisagent tout de suite, non pas un maître abstrait, mais ces maîtres qui exercent « un emploi » dans les écoles chrétiennes.

Le maître exerce son emploi « comme représentant Jésus-Christ même ». On pourrait penser à une représentation extrinsèque, mais le commentaire nous détourne d'une telle interprétation. Ce qui est en question, c'est plutôt l'actualité de l'action et de la parole de Jésus-Christ ici et maintenant, et le texte l'affirme explicitement :

« devant être persuadés que c'est la vérité de Jésus-Christ qui parle par votre bouche, que ce n'est qu'en son nom que vous les enseignez, et que c'est lui qui vous donne l'autorité sur eux »².

« Représenter » ne signifie donc pas ici « rappeler », mais « rendre présent », ce qui implique une identification au Christ. Une autre difficulté soulevée par cette terminologie, c'est que l'on pourrait comprendre la représentation comme « rendre présent quelque chose qui est passé ». Or, de La Salle nous détourne aussi de cette interprétation en comprenant cette représentation comme un ministère de la nouvelle alliance, accompli par la force de l'Esprit ; il l'affirme avec deux textes pauliniens, 2 Cor. 3: 3 et 2 Cor. 4: 6 :

« et qu'ils sont eux-mêmes la lettre qu'il vous a dictée et que vous écrivez tous les jours dans leurs cœurs, non avec de l'encre, mais avec l'esprit de Dieu vivant (2 Cor. 3: 3) qui agit en vous et par vous, par la vertu de Jésus-Christ, qui vous fait triompher de tous les obstacles qui s'opposent au salut de ces enfants, *les éclairant en la personne de Jésus-Christ* (2 Cor. 4: 6) pour leur faire éviter tout ce qui peut lui déplaire »³.

Il ne s'agit donc pas de rendre présent quelque chose du passé qui est terminé ; il s'agit de l'actualité vibrante du mystère du salut réalisé déjà en Jésus-Christ.

Il nous semble important de mettre en évidence quelques convergences avec la *Méditation* 193 qui ne semblent pas accidentelles. D'un côté 2 Cor. 5: 20 dans la *Méditation* 193 affirmait que c'est Dieu qui leur a donné leur ministère ; ils parlent en tant que ministres de Dieu et par son autorité ; c'est comme si Dieu exhortait par eux. Dans la *Méditation* 195, le même texte remanié affirme par contre qu'en leur qualité d'ambassadeurs et ministres de Jésus-Christ c'est comme si c'était lui-même qui donnait les instructions. Ce rapprochement nous suggère au moins une convergence : toute l'autorité du maître trouve son origine dans le choix et l'appel de Dieu.

Très finement de La Salle ne parle pas d'identification-représentation d'une manière univoque. Il s'agit de l'œuvre de Dieu, c'est lui qui appelle et envoie pour annoncer l'Évangile de son Fils. C'est en Jésus-Christ que son œuvre est définitivement réalisée ; toute l'autorité du maître vient de Dieu, mais uniquement en tant que référée à cet événement définitif du salut réalisé dans le Christ. Toute l'autorité du maître a son origine en Dieu, mais elle se concrétise dans l'accomplissement eschatologique du salut en son Fils, Jésus-Christ. L'œuvre de Dieu est l'œuvre réalisée par son Fils, la nouvelle alliance du Dieu vivant. Cette œuvre est donc actuelle ; toute sa visée est eschatologique.

Nous trouvons ici encore une autre convergence avec la *Méditation* 193. La finalité de l'action des maîtres, représentant Jésus-Christ, c'est « d'éclairer les enfants dans la personne de Jésus-Christ » (2 Cor. 4: 6). Or, ce texte avait été cité en 193 pour parler de l'action créatrice-illuminatrice de Dieu qui fait sortir des ténèbres, illuminant quelques hommes, pour qu'à leur tour, ils dévoilent sa gloire aux autres hommes. « Jésus-Christ » omis dans la *Méditation* 193 est rétabli ici : la gloire de

¹ Méd. 195/2 ; C. L. 1, pp. 12-13.

² Méd. 195/2 ; C. L. 1, p. 13.

³ *Idem.*

Dieu se réalise en Jésus-Christ. En d'autres termes, l'œuvre de Dieu à laquelle contribuent les maîtres, c'est l'œuvre rédemptrice du Christ, qu'ils sont chargés de représenter par le mouvement de l'Esprit.

Ce parallélisme entre « œuvre de Dieu » de la *Méditation* 193 et « sa représentation concrète par un ministère de la nouvelle alliance » éclairant en la personne de Jésus-Christ, nous rappelle la thématique paulinienne sur le « mystère de Dieu », « mystère du Christ », « mystère de l'Évangile »¹, bien que cette thématique soit tout à fait absente des *MTR*. Ce qui demeure, c'est le fait que pour de La Salle, le ministre de Dieu est aussi ministre de Jésus-Christ, et que son identification est telle qu'il n'agit que par son Esprit. La formulation trinitaire est évidente, surtout dans la conclusion de ce point :

« Pour vous acquitter de ce devoir avec autant de perfection et d'exactitude que Dieu le demande de vous, donnez-vous souvent à l'Esprit de Notre-Seigneur, afin de n'agir en cela que par lui, et que le vôtre propre n'y ait aucune part ; et qu'ainsi, cet Esprit-Saint se répandant sur eux, ils puissent posséder pleinement l'esprit du christianisme »².

Il est intéressant de rapprocher cette formulation trinitaire de la formule des vœux : le Frère se consacre à la très sainte Trinité pour procurer sa gloire, pour tenir les écoles. Mais dans la formule des vœux, le Frère se consacre « à vous autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi ». Nous retrouvons un écho assez tangible de cette formulation : « Donnez-vous souvent... avec autant de perfection et d'exactitude que Dieu le demande de vous ». En outre, c'est par cette donation que se répand l'Esprit-Saint, et que les élèves peuvent « posséder pleinement l'esprit du christianisme ». Nous retrouvons l'unité indissociable qu'il y a dans la consécration « pour la gloire » - « pour tenir ensemble les écoles gratuites ».

Cette *Méditation* 195 parle donc des Frères. Ils sont ambassadeurs comme représentant Jésus-Christ ; par leurs instructions ils dévoilent la gloire de Dieu qui est Jésus-Christ. Les Frères ne donnent pas des choses, ils révèlent une personne, en qui est accomplie la volonté salvifique de Dieu. L'Esprit qui se répand tous les jours par leur ministère, est donc l'action du Christ. Le travail des Frères, leur ministère ne consiste pas à leur enseigner des choses passées, des vérités révélées dans un livre sacré, c'est un ministère grâce auquel leurs disciples peuvent posséder pleinement l'esprit du christianisme. Nous reviendrons plus tard sur cette « possession de l'esprit du christianisme », cette aide apportée aux jeunes, afin de « les porter à prendre l'esprit du christianisme », selon l'expression de la *Méditation* 194. Il nous suffit ici de signaler que cette possession, cette appréhension est liée à l'action de l'Esprit, à l'actualité de la nouvelle alliance réalisée définitivement par Jésus-Christ, en qui les Frères doivent éclairer leurs élèves.

La Révélation de Dieu en acte est en définitive l'œuvre de l'Esprit-Saint. C'est lui qui « touche le cœur » du Frère pour le sensibiliser aux besoins des enfants et au dessein de Dieu auquel il est appelé à contribuer. C'est l'Esprit qui fait croître le Frère dans la foi et le zèle, c'est lui qui fait vivre le Frère en Fils de Dieu dans ses relations avec ses élèves. C'est à l'Esprit de Dieu, par conséquent, que le Frère est invité à « se donner » chaque jour, sa « consécration » n'étant pas dès lors un geste

¹ Les formules de saint Paul parlent de la même réalité : le mystère exprime le plan de Dieu qui réalise l'économie universelle du salut. Mais parce que la réalisation de ce plan est l'œuvre du Christ, et que ce plan se concrétise dans le Christ (Sagesse de Dieu, Image de Dieu, Verbe de Dieu), une révélation portant sur le plan de Dieu (l'économie du salut) est en même temps une révélation sur la personne du Christ et sur son œuvre. D'autre part, la personne du Christ s'identifie à son œuvre, l'Église ; nous le contemplons dans son œuvre. Pour cette raison, l'on peut parler aussi bien du mystère, mystère de Dieu, mystère du Christ, mystère de l'Église. Finalement, le Christ a déjà réalisé le salut ; mais il y a encore « un temps » dans lequel les hommes doivent s'intégrer dans le Christ, d'où la nécessité de la prédication. Dieu choisit des hommes, leur communique une connaissance singulière du mystère afin de communiquer à tous les hommes sa sagesse. Ainsi, se justifie la dernière expression de Paul : le mystère de l'Évangile (M. CAMPOS, *Le Mystère...*, p. 72).

² *Méd.* 195/2 ; *C. L.* 1, p. 14.

extérieur, mais une activité intime sans cesse reprise, pour se laisser faire par l'Esprit de Dieu qui le transforme petit à petit du dedans. Et c'est ainsi, à travers l'action « spirituelle » du ministre du Christ que l'Esprit se répand sur les élèves les faisant, eux aussi, croître dans « l'esprit du christianisme », l'esprit filial, l'esprit fraternel, l'esprit d'unité dans la communion de l'Église¹.

B. - L'ACTUALITÉ HISTORIQUE, DANS LE MINISTÈRE DU FRÈRE. DU SALUT DU CHRIST, EN TENSION VERS SON ACCOMPLISSEMENT ESCHATOLOGIQUE.

Avant de préciser davantage, nous devons nous arrêter sur ce que le Fondateur entend par « actualité » de ce mystère de réconciliation. Il ne s'agit ni d'un fait passé que le Frère rend de nouveau présent, ni d'un fait transcendant que le Frère actualise dans la vie de ses élèves par ses instructions. Plus qu'en termes de transcendance, immanence, l'actualité de la réconciliation est vue, grâce à saint Paul, en termes de visée eschatologique.

Pour saisir cela, il faut tenir compte que pour de La Salle, le Frère est ministre de Dieu et du Christ parce qu'il lui a été fait une grâce, un don eschatologique comme nous l'avons vu dans les *Méditations* 193-194. Déjà dans ces *Méditations* de La Salle décrivait ce don comme celui d'un ministère de réconciliation : la parole de réconciliation lui ayant été confiée, pour réconcilier les enfants avec Dieu (2 Cor. 5: 18, 20) de sorte que par ces paroles, c'est comme si Dieu même les exhortait. Or, ce même texte est repris dans la *Méditation* 195/2 pour affirmer que c'est Jésus-Christ qui parle par leur bouche. Cependant, ce qui avait été omis dans les *Méditations* 193 et 194 devient le nœud vital du premier point de 195. De La Salle reprend une affirmation de foi, une vérité révélée et il le fait en un langage où l'influence tridentine est évidente, bien que nous n'ayons pas à nous y arrêter :

« Quoique Jésus-Christ soit mort pour tous les hommes, le fruit de sa mort n'est pas cependant efficace à l'égard de tous, parce que tous ne se mettent pas en peine de se l'appliquer ; il faut de notre part la correspondance de notre volonté pour le rendre tel ; car quoique la mort de Jésus-Christ ait été plus que suffisante pour effacer les péchés de tous les hommes, et pour y satisfaire pleinement, puisque *Dieu nous a réconciliés avec lui-même par Jésus-Christ* (2 Cor. 5: 18) ; cependant comme les grâces qu'il nous a méritées ne sont efficaces pour notre salut qu'autant que notre volonté se porte à y correspondre, c'est à nous-mêmes d'achever et de consommer l'ouvrage de notre rédemption »².

Il est évident que de La Salle ne parle pas ici des faits et paroles par lesquels le salut est réalisé en Jésus-Christ. Lorsqu'il le fait, il parle des « mystères », et on ne trouve pas dans ce point trace de ce langage. Il ne minimise pas l'unicité de l'acte du salut posé par Jésus-Christ, mais son attention est plutôt centrée sur « l'ouvrage de notre rédemption ». Il ne considère donc pas la réconciliation de Dieu comme une vérité en soi, mais il la situe en relation aux hommes ; il évoque la manière dont « c'est à nous d'achever et de consommer l'ouvrage de notre rédemption ».

Ce type de référence biblique n'est pas une simple référence littérale ou à une vérité transcendante abstraite, c'est une vérité pour nous ici et maintenant. Cette référence nous indique que le Fondateur rencontre dans l'Écriture la norme de la foi ; il ne renvoie pas cependant exclusivement à la littéralité du texte, mais à l'action de Dieu qui réconcilie et à laquelle nous devons répondre : en achevant l'œuvre de Dieu.

En second lieu, de La Salle explique tout de suite par une citation de Paul, parlant de lui-même, ce qu'il entend par « achever l'ouvrage de la Rédemption » :

« C'est ce qui a fait que saint Paul dit très bien, parlant de soi, *j'accomplis*, dit-il, *ce qui manque à la passion de Jésus-Christ* (Col. 1: 24).

¹ F. CLÉMENT-MARCEL, *Par le Mouvement de l'Esprit. La Dévotion au Saint-Esprit dans les Écrits de Saint Jean-Baptiste de La Salle*, Paris, 1952, pp. 197-235. R.-T. LAUBE, *The Holy Spirit Source of Apostolic Life and Power. The Pneumocentric Structure of Lasallian Spirituality*, Rome, 1969, pp. 147-156, 198-218.

² *Méd.* 195/1 ; C. L. 1, p. 11.

Y a-t-il donc manqué quelque chose ? rien, sans doute, de la part de Jésus-Christ ; mais de la part de ce saint apôtre comme de tous les autres hommes, ce qui y manquait, était l'acceptation de sa volonté, l'union de ses souffrances à celles de Jésus-Christ, comme étant un de ses membres souffrant en lui et pour lui »¹.

Le texte est donc présenté apparemment comme une preuve scripturaire et expliqué en détail pour expliciter l'affirmation théologique du début². Cependant, comme nous l'avons déjà constaté par les citations de 2 Cor. 5: 18 en cette même *Méditation*, il nous semble que cette manière de « prouver » la thèse théologique nous révèle en quel sens de La Salle se réfère à l'Écriture comme norme de foi et de conduite. D'un côté, les omissions nous montrent qu'il ne s'agit pas ici d'une référence à l'expérience historique de Paul. Mais la thèse théologique dont il s'agit n'est pas considérée spéculativement, même dans sa réalisation concrète et historique chez Paul, et donc la vérité biblique qu'il reconnaît dans l'expérience de Paul n'est pas une vérité déduite spéculativement mais la constatation de ce que la rédemption s'accomplit et se consomme en Paul parce qu'il répond au Christ.

En outre, le regard du Fondateur ne s'arrête pas à cette vérité vécue par Paul, mais il passe immédiatement à l'obligation qu'ont les maîtres d'aider les élèves à se sauver et de les exciter à unir leurs actions à celles du Christ. La thèse théologique atterrit rapidement dans des implications morales : l'obligation des maîtres, la nécessité pour les élèves de s'unir à Jésus-Christ. Notons cependant que ces exigences morales sont évangéliques. Non parce qu'elles sont déduites d'une « norme abstraite », l'Écriture, mais parce qu'elles s'enracinent dans la réalité historique de la Rédemption, en Paul, comme en chacun d'entre nous. La « norme de conduite » qu'il trouve littéralement dans l'Écriture n'est cependant ni une morale d'imitation de Paul, ni une morale abstraite de lois, mais une morale de réponse : unir ses actions à celle du Christ. Cette morale « d'union des actions » indique finalement une référence qui ne s'arrête pas à l'Écriture mais qui renvoie à l'action réconciiliatrice de Dieu par Jésus-Christ, consommant maintenant dans notre vie son œuvre rédemptrice³.

Dans la conclusion de ce point, de La Salle parle de l'ouvrage de la Rédemption ici et maintenant pour les enfants :

« Comme vous êtes obligés d'aider vos disciples à se sauver, vous devez les engager à unir toutes leurs actions à celles de Jésus-Christ Notre-Seigneur ; afin qu'étant sanctifiées par ses mérites et par son onction, elles puissent être agréables à Dieu et des moyens de salut pour eux. C'est ainsi que vous devez leur apprendre à profiter de la mort de Jésus-Christ Notre-Seigneur, afin d'en rendre le fruit et les mérites, efficaces en eux »⁴.

Les deux textes cités ne sont donc pas des affirmations théologiques abstraites et la confession de foi qu'ils contiennent ne porte pas sur un événement du salut transcendant et atemporel, qu'il fau-

¹ *Méd.* 195/1 ; *C. L.* 1, p. 12.

² Le sens littéral est cependant écarté. En effet l'omission de « pour son corps qui est l'Église » fait changer le sens des paroles de Paul qui sont dès lors utilisées comme preuve d'une observation théologique. Ce qui l'intéresse c'est de prouver sa thèse, et il omet le reste. Le texte aurait été riche pour montrer le contenu de l'action du maître mais telle n'est pas l'idée centrale de la *Méditation*. En effet, la conclusion du point ne fait qu'une allusion au ministère du maître pour indiquer l'obligation d'aider ses disciples à se sauver et dans ce but, d'unir ses actions à celles de Jésus-Christ pour profiter de sa mort, porter du fruit et obtenir un mérite efficace. Il s'agit d'une thèse théologique et de l'explication de ce qui constitue la finalité du ministère du maître, déduite à partir de cette thèse théologique.

³ Le langage de « mérites et de moyens » pourrait nous conduire à penser à une morale extrinsèque d'union extérieure, d'intentionnalité à un fait passé : la mort et la passion du Christ, ou une morale d'imitation d'un modèle : Paul. Mais l'expérience de Paul est citée comme actualité de l'œuvre rédemptrice en lui ; ainsi : l'union de ses souffrances à celles de Jésus-Christ comme étant un de ses membres souffrant « en lui et pour lui » indique l'actualité de l'œuvre rédemptrice pour les élèves. La thèse théologique biblique est celle de l'action réconciiliatrice de Dieu par Jésus-Christ. Finalement l'obligation des maîtres déduite de ces constatations théologico-historiques n'est pas non plus une obligation extérieure, mais elle les renvoie intrinsèquement à l'élection par laquelle ils ont été appelés, pour actualiser l'œuvre récréatrice, illuminatrice, rédemptrice de Dieu qui avait été le thème des *Méditations* précédentes 193-194, ici complétées par la dimension christologique.

⁴ *Méd.* 195/1 ; *C. L.* 1, p. 12.

drait s'appliquer. Les deux textes parlent d'une action historique : le salut réalisé dans l'histoire par Jésus, le salut qui a été de fait une réalité pour Paul dans son expérience, l'action réconciliatrice efficace pour les jeunes, grâce à l'action des maîtres qui les aident à achever l'œuvre de la réconciliation. En d'autres termes, de La Salle ne considère pas dans ce point la mort de Jésus-Christ comme quelque chose de passé, ni l'expérience de Paul comme un modèle. Il constate simplement que l'œuvre de Dieu, le dessein de Dieu, dont il parlait dans la *Méditation* 193, en citant 2 Cor. 5: 18-20 est réalisée par Jésus-Christ et devient actuelle pour les hommes dans la mesure où « ils achèvent et consomment l'ouvrage de la Rédemption » par l'union avec Jésus-Christ.

L'utilisation dans les *Méditations* 193 et 195 de la même citation biblique 2 Cor 5: 18-20, nous montre qu'elles sont liées indissociablement. Pour de La Salle l'action illuminatrice de Dieu mise véritablement à la portée des enfants par leurs instructions, c'est l'action réconciliatrice accomplie dans le Christ. Et cette action est réalisée dans un don gratuit, par lequel les Frères parlent au nom de Jésus-Christ ; c'est donc historiquement que l'action réconciliatrice de Dieu est à leur portée.

L'évocation toujours présente de l'Esprit – « l'onction » du Christ¹ - souligne que cette actualisation « historique » ne se produit pas par une référence extérieure au Christ, mais qu'elle se réalise au plus intime du Frère, transformé et identifié au Christ par le don de l'Esprit, et qu'elle atteint de même les élèves au « cœur », l'Esprit rendant la mort du Christ efficace par eux. Cela est confirmé à l'intérieur de la *Méditation* 195. L'utilisation de 2 Cor. 5: 18-20 dans le deuxième et le premier points, nous suggère que l'objet de la confession de foi qu'ils contiennent c'est que le mystère salvifique de Dieu se réalise effectivement et historiquement par la personne de Jésus-Christ. Et c'est à lui, à une personne vivante, à la présence réelle de sa parole et de son action que le Frère est invité à se référer par un ministère de l'Esprit. Le Frère, représentant le Christ, n'a d'autre visée que d'éclairer ses élèves en la personne de Jésus-Christ.

Nous avons vu que de La Salle évoque la formule de la consécration, sans parler explicitement des vœux. Pourtant il ne dit pas avec moins d'énergie que le Frère agit, donné à l'Esprit de Dieu, lequel se répand sur ses élèves. Il situe donc l'expérience religieuse des Frères dans cette vie relationnelle, qui est celle d'une donation pour aider leurs élèves. Si l'accent de la *Méditation* s'est déplacé sur la dimension christologique, de La Salle ne change pas pourtant son registre de lecture. Il lit l'histoire du salut, la réconciliation en acte dans la vie des maîtres tout à fait voués à Dieu, identifiés au Christ, agissant par son Esprit.

Rien dans cette *Méditation* n'est dit à propos de l'expérience du Frère pour lui-même. Il n'est même pas question de son salut, de faire son salut. De La Salle n'éprouve pas non plus le besoin d'amplifier le concept d'ambassadeur du Christ, il n'est pas question de s'attarder sur le statut des maîtres. Ce qui l'intéresse, c'est de montrer que l'action illuminatrice-réconciliatrice de Dieu, la gloire de Dieu, que les Frères dévoilent dans leur ministère, est une personne : le Christ vivant agissant par son Esprit.

Il nous reste cependant une question à élucider. À aucun moment de La Salle ne parle ici d'un instrument. Il ne dit pas que le Frère est un instrument du Christ. Représentant du Christ, il ne l'est pas d'une façon passive dans les mains du Seigneur. Il est plutôt saisi, emporté par ce Dieu vivant, qui a réalisé le salut dans la personne vivante de son Fils unique. De La Salle ne parle donc pas d'une représentation qui soit une imitation extrinsèque. C'est dans les instructions des Frères que l'Esprit du Christ se répand sur les élèves, ou encore, qu'ils posséderont l'esprit du christianisme, consommant l'ouvrage de la rédemption.

¹ Cf. José-R. VILLALLON, *L'Esprit-Saint dans l'économie sacramentelle et en particulier dans son rapport au problème du caractère sacramentel* (thèse de doctorat en théologie à la P. U. L.). L'auteur étudie notamment le thème biblique de la sphragis, de l'onction de l'Esprit.

C. - L'ACTUALITÉ HISTORIQUE DU SALUT DU CHRIST DANS LA PERSONNE DU FRÈRE : L'IDENTIFICATION AU CHRIST PAR L'ESPRIT.

Cette identification du ministre avec le Christ est encore plus explicite dans le troisième point de la *Méditation* 195, qui surprend par le passage des citations pauliniennes à des citations johanniques. Toute la *Méditation* semblait se centrer sur 2 Cor. 3 et 5 et pourtant le troisième point prend un tout autre ton, tout à fait johannique, centré sur Jean 15.

« Comme la branche de la vigne ne peut d'elle-même porter de fruit (dit Notre-Seigneur) si elle ne demeure attachée au cep, de même vous ne pouvez en porter si vous ne demeurez en moi (Jean 15: 4). Ce sera la gloire de mon Père que vous rapportiez beaucoup de fruit et que vous deveniez mes disciples » (Jean 15: 8).

De fait, nous y trouvons trois affirmations de vérités bibliques, mais l'introduction nous empêche de leur donner une signification abstraite :

« Tous vos soins à l'égard des enfants qui vous sont confiés seraient inutiles, si Jésus-Christ, lui-même, ne leur donnait la vertu, la force et l'efficacité qui leur est nécessaire pour les rendre utiles »¹.

Le langage de cette formule d'introduction est tout à fait lasallien. Il parle concrètement de ses maîtres. La question posée n'est pas celle de l'instrumentalité de leurs fonctions, mais de l'origine de « la vertu, de la force, de l'efficacité de leur action ». Il ne faudrait pas se détourner du centre d'intérêt de la *Méditation* 195. Le premier point avait explicité que l'action de réconciliation, œuvre de Dieu, se réalise par Jésus-Christ et l'union des hommes avec lui « pour achever l'ouvrage de la Rédemption ». Dans la *Méditation* 193, l'œuvre du Frère était entendue comme une action par laquelle il aide Dieu dans son ouvrage. Ici, le Frère aide ses disciples à consommer l'ouvrage de la Rédemption. Dans l'œuvre du Frère convergent donc l'action de Dieu et celle de l'homme. Le Frère représente au sens le plus strict l'œuvre réconciliatrice, la gloire de Dieu, illuminant dans la personne vivante de Jésus-Christ, agissant par l'Esprit du Christ, et c'est dans cette représentation que se manifeste l'actualité de la nouvelle alliance du Dieu vivant.

Le troisième point explicite donc que cette représentation n'est pas une simple reproduction, mais une identification au sens le plus profond, et c'est dans cette identification que de La Salle trouve la force du ministère. Cette force, cet élan ne sont pas expliqués simplement par l'immédiateté des relations maîtres-élèves. Pour de La Salle cette force n'est dans le Frère que parce qu'il est uni lui-même au Seigneur : et ce que Jésus-Christ dit à ses apôtres, selon de La Salle, il le dit aussi aux Frères. En effet, il cite Jean 15: 4-8 comme une vérité biblique, et son commentaire reprend matériellement tous les thèmes : branche, vigne - porter du fruit - attaché au cep - demeurez en moi - gloire de mon Père - beaucoup de fruit - deveniez mes disciples. De La Salle cite littéralement tout le texte du Nouveau Testament, mais ce qui est plus significatif, c'est l'explication où il reprend tous ces thèmes que nous venons de signaler, comme une parole que le Seigneur dit aux Frères aujourd'hui :

« Ce que Jésus-Christ dit à ses saints apôtres, il vous le dit aussi à vous-mêmes, pour vous faire connaître que tout le fruit que vous pouvez faire dans votre emploi, à l'égard de ceux qui vous sont confiés, ne sera ni véritable, ni efficace, qu'autant que Jésus-Christ y donnera sa bénédiction, et que vous demeurerez en lui ; comme la branche de la vigne laquelle ne peut porter de fruit qu'autant qu'elle demeure attachée au cep, et qu'elle en tire sa sève et sa vigueur, et c'est aussi ce qui fait toute la bonté du fruit. Jésus-Christ vous veut faire entendre par cette comparaison, que plus ce que vous ferez pour le bien de vos disciples sera animé par lui et tirera sa vertu de lui, plus aussi il produira fruit en eux »².

¹ *Méd.* 195/3 ; C. L. 1, p. 14.

² *Méd.* 195/3 ; C. L. 1, pp. 14-15.

Tout est repris, à l'exception de « gloire de mon Père », mais il ne faut pas oublier que c'est précisément la gloire du Père qui se dévoile dans l'action de ses ministres (*Méditation* 193), et que cette gloire c'est que les enfants connaissent, qu'ils soient éclairés en la personne de Jésus-Christ (195/2).

De La Salle ne propose donc pas une représentation extérieure, mais une identification avec le Christ, dans sa mission de Fils qui révèle la gloire du Père, en assumant inconditionnellement sa mission : illuminer tous les hommes, ce que de La Salle affirme du Christ et non des Frères. En d'autres termes, il renvoie les Frères à ce Christ vivant dont la mission illuminatrice est représentée par ses ambassadeurs, dans la mesure où ils lui sont attachés. Dans sa formule de conclusion, de fait, il renvoie les Frères à la prière, pour se référer totalement au Christ réalisant sa mission :

« C'est pourquoi vous devez beaucoup lui demander, que toutes les instructions que vous leur donnerez soient animées de son Esprit, et qu'elles tirent de lui toutes leurs forces, afin que comme c'est lui qui éclaire tout homme venant au monde (Jean 1: 9), ce soit lui aussi qui éclaire leur esprit et les porte à aimer et à pratiquer le bien que vous leur enseignerez »¹.

Quelques rapprochements entre le deuxième et le troisième points² montrent comment la pensée de M. de La Salle se concentre vers la fin de cette *Méditation*. Il établit un véritable rapprochement entre 2 Cor. et Jean 1: 9, envisageant concrètement que le choix et l'appel des Frères à un ministère, a pour visée la fin de la venue de Jésus-Christ, et par conséquent, que le Frère dans son ministère assume vraiment la mission du Fils, le représentant.

A nouveau nous relevons également ici la mention de l'Esprit qui « anime » les « instructions » que donne le Frère (c'est-à-dire, nous le redisons, qui fait que le Frère dans sa relation avec les élèves devienne pour eux Évangile) ; c'est également l'Esprit qui « éclairera » du dedans l'esprit des élèves, c'est-à-dire qui leur fera accueillir et accepter, dans cette même relation avec les maîtres, l'action salvifique de Dieu ; c'est l'Esprit qui les portera à « aimer » le bien que leurs maîtres leur enseignent, et nous sommes ici dans la perspective, habituelle aux *MTR*, d'une morale de l'intériorité, de l'élan, de l'amour. Ici encore, la lecture de Jean 1: 9 sur « l'Esprit » qui éclaire tout homme venant au monde, rejoint celle de 2 Cor. 3: 3 sur l'action de l'Esprit dans le maître, et par le maître, dans les élèves.

D. - LECTURE THÉOLOGIQUE DE LA DÉMARCHE HISTORIQUE DE « SEQUELA CHRISTI » ACCOMPLIE PAR LE FONDATEUR ET LES FRÈRES.

On pourrait peut-être percevoir ici comme un écho de l'enjeu par lequel de La Salle mis en situation avec les maîtres, fut acculé à l'embarras d'un choix : les écoles ou le clergé. Partager sans conditions toute la vie des pauvres maîtres et leurs insécurités, ou se retirer. On pourrait songer aussi aux recommandations du P. Barré :

« ... pour les maîtres et les maîtresses d'écoles, dont la vocation est d'instruire les pauvres à l'exemple de Jésus-Christ, point d'autre partage sur la terre que celui du Fils de l'homme. La divine Providence doit être l'unique fond sur lequel il faut établir les écoles chrétiennes »³.

Abandon total, abandon général de tout ce qui pourrait limiter son attention à procurer la gloire de Dieu. Cependant ni le texte évangélique cité par les biographes (Mat. 8: 20), ni celui qui parle de

¹ *Méd.* 195/3 ; C. L. 1, p. 15.

² Il y a en effet un parallélisme assez remarquable entre la citation de 2 Cor. 3: 3-4, 6 de la conclusion du deuxième point (l'affirmation que le ministère du Frère représentant le Christ est un ministère possédant la force du Dieu vivant, éclairant dans la personne de Jésus-Christ), et la conclusion du troisième point par Jean 1: 9 : c'est le Christ qui illumine. N'oublions pas que 2 Cor. 4: 6 venait déjà dans la *Méditation* 193 pour exprimer l'action illuminatrice de Dieu dévoilant sa gloire.

³ BLAIN 1, p. 190 ; ms Ca., 29 ; ms Re., 43 ; Ber., p. 48.

tout quitter pour suivre Jésus-Christ cité par Bernard et Blain¹ ne semblent avoir d'écho dans cette argumentation. Ceci nous montre que de La Salle ne se réfère pas à l'Écriture à partir d'un fait de vie, il ne remonte pas de la vie à l'Écriture. Comme d'ailleurs les exigences évangéliques des paroles de l'Écriture n'ont retenti avec toutes leurs conséquences que dans sa démarche progressive de s'approcher des maîtres, de s'incarner dans leur vie, de consolider la communauté, canalisant toutes les existences de ses membres dans le sens d'une mission pour adopter évangéliquement le monde des pauvres.

Par contre, ce qui est différent et nouveau dans la *Méditation* 195, quand on fait cette comparaison avec les pas qui l'avaient conduit au « grand embarras » dans lequel il avait finalement embrassé une mission partageant la mission du Fils de l'homme, abandonné totalement à la Providence, c'est l'ampleur théologique de sa formulation. Ceci ne veut pas dire que de La Salle bâtit une théologie de l'identification du maître avec le Christ, à partir de l'Écriture. Il nous semble qu'à la base de la thématique de 195, il y a cette longue démarche dans laquelle la suite du Christ n'a pas été commandée par un texte, une norme, mais par la parole vivante de Dieu qui l'avait saisi et qui le conduisait à l'abandon plénier, à l'engagement dans un itinéraire qui impliquait l'incarnation, l'adoption du monde et l'effacement total. Les références à l'Esprit dans cette *Méditation* nous aident à comprendre que cette « parole vivante de Dieu » qui saisit l'homme au-dedans, pour un itinéraire pascal, c'est l'action de l'Esprit du Dieu vivant.

La démarche historique même de M. de La Salle est ainsi le contexte, le terrain d'une expérience religieuse, ou pour parler plus rigoureusement, d'une expérience spirituelle. Certes, dans la *Méditation* 195 comme dans les deux précédentes que nous avons étudiées, tout accent personnel s'efface, de La Salle parle aux Frères, et particulièrement en celle-ci, il parle de l'identification du Frère représentant le Christ, représentant sa mission d'illuminer les hommes. Mais il souligne que cette identification du Frère au Christ et l'efficacité de son action de ministre sont l'œuvre de l'Esprit, à l'action dans l'histoire du Frère, dans sa relation éducative notamment.

Ainsi dans la *Méditation* 195 l'acteur principal c'est le Christ, c'est lui qui illumine, qui parle par la bouche de ses ambassadeurs. Cette référence à la personne du Christ et à la finalité de sa venue dans le monde, ne fait pas du Frère un instrument passif. Ses instructions ne sont pas non plus des moyens, ce qu'il transmet ce ne sont pas des choses. De La Salle ne parle pas en termes de transmission, mais en termes d'illumination. Le Frère est invité à toucher le Christ, à vivre entièrement référé à lui, à tirer de lui toutes ses forces. Les élèves sont conduits par les instructions à l'illumination de la foi, à la « charité », à la pratique du bien.

Dans son langage, ce qui fait probablement le plus de difficulté c'est l'expression : « afin de n'agir en cela que par lui, et que le vôtre (esprit) n'y ait aucune part ». Des expressions comme celle-ci doivent être comprises dans les perspectives d'une vision anthropologique qui nous est tout à fait étrangère, et qu'il n'est nullement question pour nous de justifier. Cependant, nous voulons souligner que cette affirmation ne nie pas l'action du Frère, elle n'invite pas le Frère à renoncer à l'action. Ce qu'elle souligne, c'est la référence exclusive et totale à l'action illuminatrice du Christ, qui garantit la véracité évangélique de l'action du Frère. Mais plus fondamentalement, l'action même du Frère est d'autant plus nécessaire que c'est en elle qu'agit l'Esprit de Dieu, pourvu que l'homme soit « tout à fait donné », qu'il agisse par l'Esprit, qu'il se laisse transformer par lui, dans le Christ, qu'il vive référé à cet Esprit de Notre-Seigneur.

Un dernier rapprochement nous semble souligner encore une autre convergence, aussi bien que la nouveauté de cette *Méditation* par rapport à la *Méditation* 193. Dans la *Méditation* 193, c'était la citation de 1 Tim. 2: 4 qui dévoilait la signification transcendantale de l'appel des Frères en tant que

¹ Les divers textes cités par Blain et Bernard à propos de l'abandon des biens pour suivre le Christ ont été étudiés dans la conclusion de la 1^{re} partie, vol. 1, pp. 344-348.

ministres de Dieu, situant cette initiative de Dieu comme antérieure à toute initiative humaine, et eschatologiquement orientée vers son achèvement dans les instructions que les Frères exercent par un « don » de Dieu. La *Méditation* 195 évoque cette ouverture transcendante et historique par la citation de Jean 1: 9. Mais ce texte qui, dans le prologue johannique concerne l'événement historique de l'Incarnation, est appliqué ici par le Fondateur à l'actualité pascale de l'action de l'Esprit dans la vie des hommes : c'est « l'Esprit qui éclaire tout homme venant au monde »¹.

Il s'agit, en définitive, de l'activité de l'Esprit qui se manifeste dans le don fait aux Frères, de s'identifier au Christ, de l'annoncer dans le ministère et de « toucher les cœurs » des élèves, eux-mêmes habités et travaillés par l'Esprit. En d'autres termes encore, c'est cette action de l'Esprit qui réalise une incarnation continue du Verbe, car c'est l'Esprit qui pousse les maîtres à s'incarner dans la situation concrète de leurs élèves, c'est l'Esprit qui illumine les enfants par la parole-action de ces maîtres - lesquels deviennent ainsi pour eux les « représentants » du Christ ; et c'est la force de l'Esprit qui touche les cœurs des élèves.

Dans la *Méditation* 193, tout en comprenant ce don dans la réalité historique d'une démarche intramondaine, c'est la conduite de la volonté de Dieu qui est soulignée davantage, non seulement parce que les Frères aident leurs disciples dans la réalité concrète de leur situation, mais parce que de La Salle reconnaît dans leurs fonctions l'actualité de l'œuvre réconciliatrice de Dieu déjà réalisée historiquement par son Fils. Cependant, cette perspective historique de la réconciliation, ou plutôt de l'action illuminatrice-réconciliatrice du Christ, souligne encore davantage le caractère eschatologique de la visée de la venue du Christ, et par là même des fonctions des Frères exclusivement référés à lui, tirant de lui la force de l'Esprit.

Du même coup, l'expérience religieuse du Frère n'est pas renvoyée à un fait passé, rejetée dans un monde à part, ni projetée dans une eschatologie imaginaire. Elle est enracinée dans le concret de son travail, aidant ses disciples, représentant le Christ. Cette représentation, nous l'avons vu, exige une identification. L'expression « suite du Christ » est tout à fait absente de cette *Méditation*, et pourtant c'est bien de cette réalité qu'il s'agit. Mais cette suite du Christ n'est pas entendue comme une imitation extérieure des formes évangéliques, c'est l'ouverture et la donation à l'action illuminatrice de l'Esprit du Christ, le seul qui vient éclairer tous les hommes. Expérience donc qui implique une donation concrète à ses élèves, les aidant jour après jour à marcher avec le Christ, ou dans le langage lasallien à unir leurs actions aux siennes. Le mystère de réconciliation est donc perçu comme une réalité actuelle où se manifeste la force de l'Esprit du Christ, par ses ministres de la nouvelle alliance qui écrivent avec la parole du Dieu vivant.

Indissociable de la *Méditation* 193, cette *Méditation* s'ouvre aussi à d'autres *MTR*, nous aurons l'occasion de le constater. Cependant, il faut souligner surtout son originalité. Nous avons vu que de fait elle explicite le registre historique et eschatologique dans lequel il faut lire les *MTR* Ceci provient, sans doute, de l'influence des citations pauliniennes, qui apportent une nuance fortement eschatologique à ce qui, dans son argumentation, reste vraiment dépendant de sa formation théologique et de la piété ambiante. Ceci ne veut pas dire pourtant, qu'il faudrait éliminer de cette *Méditation* les expressions théologiques qui nous semblent vieilles. Au contraire, la thématisme paulinien est indissociable de la vision théologique de M. de La Salle. Diluer celle-ci ce serait nier la véracité historique de son expérience, il parle avec le langage théologique de son époque. Ce qui est remarquable cependant, c'est que cette théologie s'ouvre à des perspectives et des lectures plus vas-

¹ En d'autres termes, dans la *Méditation* 193, 1 Tim. ouvrait les perspectives historiques de l'expérience paulinienne thématisme en 1 Cor. et de La Salle découvrait cette priorité ontologique du mystère en action, non pas dans l'expérience factuelle de Paul, mais dans l'existence concrète de la Société des Écoles chrétiennes : c'est des Frères qu'il parlait avec la thématisme de l'Écriture. De même dans la *Méditation* 195, Jean 1: 9 découvre les perspectives historiques et eschatologiques de l'expérience paulinienne thématisme en 2 Cor. Il y a donc une similitude entre les *Méditations* 193 et 195.

tes, dont peut-être le Fondateur n'était pas tout à fait conscient, par le fait même qu'elle n'est pas une théologie abstraite.

De La Salle n'a aucune intention de nous délivrer une théologie de la justification, de la rédemption. Il nous parle de ce que font les Frères, comme ambassadeurs du Christ, et en parlant des Frères il assume ventralement le langage paulinien, cité ici surtout pour parler de l'expérience des Frères (2 Cor. 3, 4 5) Ces citations sont exclusives des *MTR*¹ et cette exclusivité montre déjà l'originalité d'une *Méditation*, où le Frère est invité à se considérer comme représentant du Christ, mais où le Fondateur ne s'attarde pas à décrire son statut ecclésiastique, sa dignité. Par contre, il souligne fortement la visée eschatologique de son ministère, pour quoi ou plutôt pour qui « il est ambassadeur », et « à qui » il est exclusivement référé. Et cette référence n'est pas à un fait passé, ou transcendant, mais à une personne vivante, qui éclaire tous les hommes. Le fondement évangélique que le Fondateur semble proposer donc, n'est pas un fait, un livre sacré, mais la personne vivante du Christ. En se donnant exclusivement à ses élèves par l'action de l'Esprit, le Frère les aide à s'unir aussi à cette personne qui nous précède et nous attire par son Esprit. La véracité et l'efficacité du représentant du Christ dans l'emploi exercé par les maîtres, dépendent donc de cette radicalité de la référence à l'action du Seigneur ressuscité qui répand son Esprit.

§ 2

Exigences concrètes de l'identification du Frère au Christ.

(*Méditation* 196)

C'est précisément dans cet esprit qu'il convient de lire la *Méditation* 196 : *Ce qu'il faut faire pour être les vrais coopérateurs de Jésus-Christ au salut des âmes*. Contrairement à ce que pourrait suggérer le titre, l'accent de la *Méditation* 196, dans la logique de la précédente, ne porte pas sur « ce qu'il faut faire », mais sur la « véracité » du ministre. Ce qui est en question est donc l'authenticité évangélique d'un emploi. De La Salle place sous le jugement souverain de l'action vivante du Seigneur ressuscité la « véracité évangélique » de ses Frères, de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font, de façon à juger critiquement l'authenticité de la représentation du Christ par ses ambassadeurs, l'efficacité eschatologique de leurs instructions par lesquelles se répand l'esprit du christianisme. La *Méditation* 196 prolonge en la creusant l'idée maîtresse de la *Méditation* 195 ; elle ne développe pas une théologie abstraite de l'identification du ministre avec le Christ, encore moins une théologie de la justification. Elle tend à révéler les exigences concrètes de cette identification au Christ du Frère, vrai coopérateur de Jésus-Christ. De La Salle approfondit la réflexion sur la véracité du ministère en trois points :

1. La véracité de l'œuvre du ministre dépend de sa référence exclusive à l'œuvre de Dieu. L'utilisation de 1 Cor. 3: 9 renvoie explicitement au contenu des *Méditations* 193-194. Il faut seulement ajouter que le Fondateur a déjà explicité que cette œuvre de Dieu se réalise par son Fils, et par conséquent que c'est à lui que les Frères se réfèrent et que c'est de lui qu'ils reçoivent toute autorité.
2. La véracité évangélique de l'ouvrage du coopérateur de Jésus-Christ exige la référence exclusive et explicite à la « suite du Christ » : l'Évangile vivant et en acte.

¹ Les autres citations de cette *Méditation* ne sont pas exclusives des *MTR*. Par exemple Col 1: 24 se trouve aussi dans *MDF* 25/3, pour le mercredi saint ; on y trouve la même résonance que dans les *MTR*, mais sans que soit soulignée la dimension ecclésiale. Les citations johanniques ne sont pas non plus exclusives aux *MTR*, mais elles intéressent moins notre travail. Cependant, en raison de l'importance de Jean 1: 9 dans cette *Méditation*, il nous semble intéressant de constater que l'utilisation de cette citation scripturaire dans les *MDF*, 164/1 et 182/3 rejoint celle qui en est faite ici. On trouve dans les trois cas l'évocation de la foi, mise en relation avec la venue de Jésus-Christ.

3. La véracité de l'œuvre exige la référence exclusive à la finalité eschatologique de l'œuvre rédemptrice du Christ, c'est-à-dire non seulement une « intentionnalité » subjective, mais une identification à la visée de la venue du Christ dans le monde. Ainsi la *Sequela Christi* est en tension vers l'achèvement définitif.

Nous allons étudier comment les citations néotestamentaires entrent dans l'argumentation pour révéler ces exigences évangéliques. Ces références fourniront en outre une clef de la lecture lasallienne, puisque pour reconnaître les exigences évangéliques, il cite abondamment l'Évangile écrit, en particulier : Jean, Matthieu et Luc. Nous cherchons toujours d'ailleurs à élucider le fondement évangélique proposé par le Fondateur¹ :

196/1	1 Cor. 3: 6 1 Cor. 3: 9 Luc 15: 4-5	C A C	193/3 ; 196/1 ; 199/1 205/1 ; 196/2	56/1 ; 57/2 ; 59/3 ; 67/3 v. 4, 56/1 ; v. 5, 188/3
196/2	Jean 13: 15 1 Cor. 3: 9 Mat. 5: 3 3: 11 5: 10 5: 12 11: 29 5: 20 23: 25 Luc 6: 24	M A C C C C C C C C	202/3 (voir 1 ^{er} point) 202/2 200/3	5/3 ; 44/2 ; 84/1 ; 142/1 ; 166/1 5/3 ; 44/2 ; 176/3 ; 95/3 ; 167/3 95/3 ; 167/3 ; 87/3 65/2 ; 79/2 58/1
196/3	Jean 10: 10 Jean 6: 64 Luc 11: 27 2 Cor. 3: 3 1 Cor. 4: 7	C C C A A	201/3 195/2 ; 201/2	112/3 ; 45/1

Soulignons en premier lieu que toutes les citations, à l'exception de 1 Cor. 3: 9 que nous avons déjà étudié plus haut, et des deux dernières citations, plus exactement la toute-dernière, sont des citations textuelles, par lesquelles de La Salle renvoie au texte de l'Écriture, comme vérité. Toutefois, ce type de citation n'est pas la proposition d'une norme abstraite déduite de l'Écriture. Nous devons étudier ici ces citations dans le mouvement de l'argumentation de la *Méditation* qui critique prophétiquement la véracité évangélique des « vrais coopérateurs », pour comprendre ce que de La Salle propose aux Frères comme fondement évangélique de leur vie.

A. - L'AUTHENTICITÉ ÉVANGÉLIQUE DU MINISTÈRE LIÉE À SA RÉFÉRENCE EXCLUSIVE À L'OUVRAGE DE DIEU

« Soyez bien persuadés de ce que dit saint Paul *que c'est vous qui plantez et qui arrosez mais que c'est Dieu qui par Jésus-Christ donne l'accroissement* (1 Cor. 3: 6) et la perfection à votre ouvrage »².

¹ 1 Cor 3: 9 est reconnu par M. SAUVAGE pour le 1^{er} point, mais non pour le 2^e. Mat 23: 25 que L. VARELA signale comme une allusion explicite n'est pas reconnu par M. SAUVAGE. Enfin pour Luc 11: 27 : voir C. L. 1, p. 20, *Remarques*. Dans la *Bible de Jérusalem* ce verset correspond au verset 28. En outre L. VARELA signale dans la *Méd.* 196/3, 1 Cor 3: 16 comme une allusion implicite ; mais M. SAUVAGE avait écarté cette référence : « cependant, chez saint Paul, ce passage concerne l'habitation divine non la production de la parole par l'Esprit de Dieu. On penserait plutôt ici à 2 Cor. 3: 3 » (C. L. 1, p. 21).

² *Méd.* 196/1 ; C. L. 1, p. 16.

Il ne s'agit pas du ministère de Paul au sens historique, mais de ce que dit saint Paul. Or saint Paul ne dit pas ce qui est affirmé par de La Salle des Frères. Il ne le dit que de lui-même. Mais le Fondateur regarde l'ouvrage de ses Frères et il y lit ce que saint Paul comprenait de lui-même. Le contexte paulinien s'efface pour mettre en lumière la conviction théologique de Paul : c'est Dieu qui donne l'accroissement. L'expérience de Paul n'est pas présentée comme un modèle, mais la conviction de l'apôtre devient confession de foi du Fondateur qui invite ses disciples à la partager.

Le point de départ de la réflexion théologique du Fondateur est donc l'expérience ministérielle des Frères et la signification évangélique qu'il y trouve, dépasse tout à fait la description textuelle du Nouveau Testament. C'est dans l'origine, la croissance et la perfection de l'ouvrage qu'il faut trouver une référence évangélique. Par conséquent, c'est dans ce tissu même du ministère qu'il faut vérifier l'authenticité de l'œuvre de Dieu. Cependant, dans l'itinéraire de Paul, le Fondateur a trouvé cette authentification évangélique et il n'hésite pas à comprendre les exigences du ministère des Frères dans les termes mêmes du ministère de Paul. Et parce que « votre ouvrage » est l'ouvrage de Dieu, par Jésus-Christ, son accomplissement exige une référence exclusive au Seigneur. Il le souligne par une explication où l'on trouve implicitement une inclusion de 1 Cor. 3: 9, texte qui comme nous l'avons vu, avait une place centrale dans la *Méditation* 193 :

« Ainsi, lorsqu'il arrivera que vous trouverez quelque difficulté dans la conduite de vos disciples, qu'il y en aura qui ne profiteront pas de vos instructions, et en qui vous remarquerez un certain esprit de libertinage, vous recourrez sans doute à Dieu, et vous demanderez très instamment à Jésus-Christ qu'il vous anime de son Esprit puisqu'il vous a choisis pour faire son ouvrage (1 Cor. 3: 9) »¹.

La formulation trinitaire est évidente : le Frère est choisi par Dieu, lié à Jésus-Christ, animé de son Esprit. De La Salle veut mettre l'accent sur le fait que c'est l'œuvre de Dieu : c'est l'Esprit qui donne la « force » au maître et « l'accroissement » aux disciples. Le Fondateur souligne l'exigence de référence radicale à Dieu auquel il faut « recourir » dans le Christ, pour qu'il anime le ministre de son Esprit. Mais cette référence radicale à Dieu, loin d'impliquer une évasion du travail, signifie pour de La Salle la radicalisation dans « votre ouvrage ». On peut noter en effet le parallélisme entre « l'ouvrage de Dieu » et « votre ouvrage » dont il parle au début du point. Le principe de cette unité est l'Esprit, qui ne se substitue pas à l'action de l'homme, mais qui « l'anime » du dedans de telle sorte que « l'ouvrage de l'homme » soit « l'ouvrage de Dieu », et qui agit aussi dans le cœur des élèves de sorte que « l'ouvrage de Dieu » accompli en eux soit produit par « l'ouvrage de l'homme ».

Pour expliciter ce que signifie se référer exclusivement à l'œuvre de Dieu, de La Salle évoque l'activité du bon Pasteur à la recherche de la brebis égarée. Giry utilisait aussi cette citation, mais comme une illustration :

« Je passerais volontiers de ville en ville et de village en village pour chercher quelque petite brebis égarée, et quand je ne pourrai faire l'instruction chrétienne qu'à une seule personne, je me trouverai extrêmement heureuse »².

De La Salle, par contre, nous propose de contempler, d'envisager l'œuvre de Dieu telle qu'elle s'est réalisée par le Christ. Ce n'est pas une vérité abstraite, ni même un exemple que de La Salle propose à notre contemplation, c'est l'œuvre de Dieu en acte dans le Christ. La citation, en effet, n'est pas exploitée pour donner un exemple, mais pour constater comment le Christ a réalisé l'œuvre de Dieu, et comment les vrais coopérateurs du Christ accomplissent cette œuvre. En ce sens, plus que la citation, c'est le commentaire qui suit, qui nous intéresse :

« et comme vous tenez sa place, regardez-vous comme obligés à faire le même et demandez-lui les grâces nécessaires pour procurer la conversion de leurs cœurs.

¹ *Idem.*

² GIRY, 2^e *Méd.*, 3^e point, pp. 17-18.

Vous devez donc beaucoup vous appliquer à la prière pour réussir dans votre ministère, représentant sans cesse à Jésus-Christ les besoins de vos disciples, lui exposant les difficultés que vous avez trouvées dans leur conduite ; Jésus-Christ voyant que vous le regardez dans votre emploi comme celui qui peut tout, et vous comme un instrument qui ne doit se mouvoir que par lui, ne manquera pas de vous accorder ce que vous lui demanderez »¹.

Le bon Pasteur évoqué dans la *Méditation*, c'est celui qui cherche la brebis égarée pour la ramener dans le troupeau. Ce qui est envisagé, c'est donc la finalité de la venue du Christ : la conversion². Or, c'est cela que doit faire celui qui « représente », qui « tient la place de », et même qui est son instrument. Il ne nous semble pourtant pas tout à fait exact de comprendre l'action du ministre dans la ligne de « l'instrumentalité causale » : le Christ étant la cause première et le maître comme un « instrument ». Le terme « instrument » dans cette *Méditation* est égal à « représentant », « tenant la place de ». De fait, la *Méditation* met plutôt l'accent sur l'unité indissociable et la référence exclusive du maître à celui qui peut tout : Jésus-Christ, par qui Dieu donne effectivement l'accroissement.

Le point se termine en effet par une invitation à la prière, une prière dont la matière est le ministère, et qui réfère le Frère totalement à Jésus-Christ ; une prière par conséquent indissociable du ministère, et une référence à la force même de Dieu, à son dessein de réconciliation réalisé dans la personne de son Fils. Ouvrier de Dieu, le vrai coopérateur fait l'œuvre de Dieu par son œuvre, dans la mesure où il est totalement référé à cette personne unique en qui Dieu réalise son ouvrage et donne l'accroissement. De La Salle ne parle pas univoquement de « votre ouvrage » et de l'œuvre de Dieu, il met l'ouvrage des Frères sous le jugement de sa force toujours actuelle dans la personne de son Fils, par la force intérieure de l'Esprit.

C'est la véracité évangélique de « votre ouvrage » qui est envisagée ici et non pas une distinction entre une œuvre des écoles, intramondaine, et l'œuvre de Dieu atemporelle et « aspatiale ». Pour de La Salle, l'œuvre de Dieu se manifeste et se réalise dans l'œuvre commune des Frères. Et c'est cette souveraineté de Dieu qui exige la totalité d'une référence au Christ, suivant sa personne, ici et maintenant, travaillant comme lui à la conversion, cherchant la brebis égarée. Ce n'est donc pas ce *texte* de Luc, ni les *textes* de l'Épître aux Corinthiens qui constituent la vérification évangélique de l'ouvrage des Frères. Leur véracité est fondée sur la suite inconditionnelle du Christ par les Frères, ne se mouvant que par son Esprit, n'agissant que par lui. L'expression « suite du Christ » n'est pas explicite dans la *Méditation*, et pourtant c'est de cette réalité dont le Fondateur parle.

Ceci pose la question de l'instrumentalité du ministre d'une façon toute autre que celle de la causalité instrumentale. De La Salle ne dit pas que « votre œuvre » est l'instrument de « l'œuvre de Dieu ». « L'œuvre de Dieu » et « votre œuvre » ne sont pas deux réalités parallèles, ni juxtaposées. Il n'affirme même pas que le Frère est un instrument de Dieu ou de Jésus-Christ ; la pointe de son enseignement est que « l'instrument ne doit se mouvoir que par lui ». Par ailleurs l'évocation de l'instrumentalité et de la représentation est toujours liée à des formules trinitaires ; il suggère par là plus qu'une simple causalité instrumentale dont Dieu ou Jésus-Christ ou l'Esprit serait le premier moteur : on ne trouve rien de cela dans sa formulation ; ce qu'il souligne par contre, c'est l'élection par Dieu, la représentation de Jésus-Christ, par le mouvement de son Esprit. Et cette référence unique n'implique pas un oubli de ce que l'on fait concrètement dans les « instructions ». En effet, de La Salle ne parle que de ce que le Frère fait concrètement, des difficultés qu'il trouve dans son emploi. La référence à Dieu, comme dans la formule des vœux, est indissociable de la radicalisation historique en ce que l'on fait concrètement dans son emploi.

¹ *Méd.* 196/1 ; C. L. 1, p. 17.

² La citation n'est pas si évidente dans la *Méd.* 188/3 sur la dédicace des églises. Mais on sait que cette *Méditation* n'est sans doute pas authentique. On trouve par contre la même thématique dans la *Méd.* 56/1 : « comme vous êtes les ministres de Dieu dans l'emploi que vous exercez, vous devez coopérer avec Lui et entrer dans ses desseins pour procurer le salut des enfants dont vous êtes chargés, particulièrement de ceux qui sont les plus portés au libertinage ».

Nous saisissons mieux l'épaisseur du langage lasallien à propos de la représentation et de l'instrumentalité, en nous reportant aux *Règles que je me suis imposées* qui nous ont aidé à suivre l'itinéraire spirituel de M. de La Salle durant les longues années de la consolidation et de l'extension de l'œuvre des écoles chrétiennes. De fait, on pourrait citer ici plus d'une de ces *Règles*. Contentons-nous de rappeler la *Règle* n° 7, à propos des fautes des Frères et de sa propre pénitence :

« Si je me considère comme tenant la place de Notre-Seigneur à leur égard, ce doit être dans la vue que je suis obligé de porter leurs péchés comme Notre-Seigneur a porté les nôtres, et que c'est une charge que Dieu m'impose à leur égard »¹.

Il se considère lui-même comme instrument :

« Je me dois souvent considérer comme un instrument, qui n'est bon à rien qu'en la main de l'ouvrier, ainsi je dois attendre les ordres de la Providence pour agir... »².

Il comprend son action pour établir la Communauté des Frères comme l'ouvrage de Dieu :

« Je regarderai toujours l'ouvrage de mon salut et de l'établissement et conduite de notre communauté comme l'ouvrage de Dieu : c'est pourquoi je lui en abandonnerai le soin, pour ne faire tout ce qui me concernera là dedans que par ses ordres »³.

Nous n'entendons évidemment pas insinuer ici que ces Règles commandent l'argumentation de la *Méditation* 196 ; de La Salle ne fait pas de confiance aux Frères sur ses *Règles* personnelles. Nous faisons le rapprochement uniquement pour souligner que c'est à la lumière de la propre expérience de M. de La Salle qu'il faut essayer de comprendre la signification et le poids qu'il donne à ses paroles. En réalité, le langage relatif à la représentation et à l'instrumentalité aussi bien que l'expression « tenir sa place », correspondent à une réalité vécue pendant les longues années de consolidation de la Société des Frères, pendant cette période riche et silencieuse, où il a réalisé le labeur le plus intense de direction spirituelle de l'œuvre, éduquant chez les Frères le sens évangélique de leur ministère scolaire. Le langage employé ici était lourd pour lui de signification religieuse et ses Frères devraient le comprendre à la lumière de l'action de ce Père qui les avait patiemment guidés jusqu'à s'effacer pour qu'ils prennent eux-mêmes en main leur œuvre. C'est cette éducation du sens évangélique du ministère que l'on retrouve ici.

Le Fondateur parle de « votre œuvre », de la véracité évangélique de leur emploi en qualité de représentant de Jésus-Christ. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer le double emploi du mot « représenter » : le Frère comme « représentant » Jésus-Christ... et le Frère qui « représente » à Jésus-Christ les besoins de ses élèves : dans son emploi, convergent les besoins des enfants abandonnés et l'action réconciliatrice de Dieu.

Le premier point n'offre pas de recettes ; il ne déduit pas une exigence évangélique d'un texte sacré. De La Salle réfère ses Frères à l'action de Dieu qui se réalise effectivement par Jésus-Christ. Se référer ainsi exclusivement à l'action trinitaire de Dieu qui donne l'accroissement par Jésus-Christ, exige du Frère que son action soit efficace pour les enfants : qu'il représente effectivement l'action du Seigneur qui cherche la brebis égarée, et donc qu'il mette tout en œuvre, qu'il déploie toutes les ressources de son ingéniosité éducative, toutes les richesses de son affectivité pour rejoindre vraiment les jeunes là où ils se trouvent, de sorte que ces enfants « abandonnés » rencontrent dans le maître qui vient jusqu'à eux, l'amour prévenant du Dieu qui sauve.

C'est ainsi que la référence au bon Pasteur n'est pas la référence à un fait historique ni même à un texte sacré, mais à l'action salvifique d'une personne qui peut tout faire. Le succès évangélique de l'ouvrage des Frères exige cette référence unique et cet abandon ecclésial à l'action de l'Esprit.

¹ *Règles que je me suis imposées*, 7 : voir vol. 1.

² R. I. 9 : voir vol. 1.

³ R. I. 8 : voir vol. 1.

C'est ainsi que l'action de Celui qui peut tout devient effectivement salvifique pour ces élèves ; c'est par leur travail référé à l'action présente du Christ que les Frères « représentent » efficacement le Christ, bon Pasteur, c'est-à-dire qu'ils manifestent son activité salvifique dans le monde par le mouvement de l'Esprit. Ainsi le Fondateur réfère les Frères à la fois à Celui qui a « le pouvoir et la vertu » et à leurs élèves ; il les appelle à se radicaliser d'un même mouvement dans le Christ bon pasteur et dans ce qu'ils font concrètement pour ramener leurs disciples dans le troupeau.

S'il est vrai que dans cette argumentation se profile le sens de la vie du Frère, en tant que ministre de Dieu, ministre et ambassadeur du Christ, représentant, tenant sa place, il faut souligner fortement que le Fondateur ne le fait que pour montrer la visée même de cette existence : il n'est pas ministre de Dieu pour lui-même, il ne l'est que pour les enfants. Sa vie n'a pas d'autre raison d'être qu'une donation exclusive et totale à Celui qui peut tout, pour que l'œuvre de la Rédemption s'achève effectivement pour ses élèves. Il nous apparaît de la sorte que parler de « fondement évangélique » ne doit pas être entendu comme une recherche de sens de la vie du Frère, considérée comme un « en soi » ; le fondement évangélique proposé dans ce premier point est une visée, une action concrète avec ses élèves, le Frère étant exclusivement identifié à Celui dont il tire tout le pouvoir, l'efficacité et la force de ses instructions.

B. - L'AUTHENTICITÉ ÉVANGÉLIQUE DU MINISTÈRE LIÉE À LA « SEQUELA CHRISTI »

Le deuxième point de la *Méditation* explicite davantage ce que de La Salle considère comme vérification évangélique de l'œuvre des Frères, il y approfondit ce qu'il entend par se référer exclusivement à Celui qui peut tout. Il le fait par une citation de l'*Évangile de Jean* que l'on trouve aussi chez Giry. Toutefois l'utilisation du texte par de La Salle est tout à fait différente de celle de Giry. En effet dans l'œuvre du P. Giry, le texte propose Notre-Seigneur comme un modèle du bon exemple :

« Considérez que Notre-Seigneur a montré la nécessité du bon exemple dans les maîtres et les maîtresses : premièrement lorsque parlant de soi-même à ses apôtres comme d'un modèle accompli de tous les maîtres, il leur dit : *exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci, vobis, ita et vos faciatis*. Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez la même chose que j'ai faite, envers vous »¹.

De La Salle le cite avec la même formule d'introduction, mais dans une autre perspective. Chez Giry, le texte est amené à la fois comme une preuve biblique, et comme un exemple ; chez de La Salle il garde tout son poids d'une citation-mémoire. De La Salle le propose donc une lecture de l'action et la parole du Christ avec ses apôtres et l'affirme explicitement dans son commentaire du texte :

« Jésus-Christ parlant à ses apôtres leur disait *qu'il leur avait donné l'exemple, afin qu'ils fissent comme il avait fait lui-même* (Jean 13: 15) ; Il a voulu que ses disciples l'accompagnassent dans toutes les conversions qu'il a faites, afin qu'ayant vu la manière dont il s'y conduisait, ils pussent dans tout ce qu'ils auraient à faire pour gagner les âmes à Dieu, se régler et se former sur sa conduite »².

De La Salle propose donc la suite du Christ par les apôtres, et cette suite n'est pas celle d'un spectateur passif, mais la poursuite d'une mission de service, réglée sur la conduite du Christ. Il n'est pas invraisemblable que la référence ait ici une certaine dépendance de Giry, d'autant plus qu'une autre citation de ce point (Mat. 11: 29) se retrouve également dans les deux auteurs. Cependant, les différences sont aussi évidentes. De La Salle ne cite pas un fait passé ni une vérité, il cite une parole-action prophétique du Christ : l'autorité du Christ est une autorité de service, de donation de soi jusqu'à la mort. Chez saint Jean, le texte évoque justement le contexte de la dernière Cène du Sei-

¹ GIRY, 5^e Méd., 1^{er} point, p. 32.

² Méd. 196/2 ; C. L. 1, pp. 17-18.

gneur, et il n'y est pas question d'un exemple, d'un geste que les apôtres devront calquer, imiter. La parole-action du Christ invite donc les apôtres à continuer sa mission par une autorité de service, de donation.

Nous ne voulons pas affirmer que de La Salle ait eu conscience de toute la signification que ce texte prend à la lumière d'études exégétiques ultérieures qui le considèrent comme constituant le correspondant johannique du récit synoptique de l'Institution de l'Eucharistie¹. De La Salle ne fait pas œuvre d'exégète ; il n'est pourtant pas accidentel qu'il commente justement le texte comme une « suite du Christ » qui deviendrait pour les apôtres une règle intérieure de conduite selon la manière dont ils avaient vu agir Jésus dans les conversions qu'il avait faites. Les apôtres s'étaient formés sur sa conduite, parce qu'ils avaient vu et accompagné le Seigneur. De La Salle affirme alors :

« C'est aussi ce que vous devez faire, vous que Jésus-Christ a choisis entre tant d'autres pour être ses coopérateurs (1Cor. 3: 9) au salut des âmes »².

Il ne déduit pas cette affirmation de ce qui précédait dans l'argumentation. Il affirme directement que le Frère doit faire la même chose que les apôtres, en travaillant pour le salut des âmes. La citation implicite de 1 Cor. 3: 9 n'est donc pas une déduction à partir de Jean, mais une inclusion argumentative. C'est en utilisant la même référence que de La Salle avait parlé du Frère comme aidant Dieu, dans la *Méditation* 193, et comme coopérateur du Christ dans la *Méditation* 195. Il est important de faire cette constatation, puisqu'il s'agit, dans ce point de la *Méditation*, de la manière d'être de vrais coopérateurs de Jésus-Christ ; de plus dans le premier point de la *Méditation* 195, de La Salle parle explicitement de l'autorité du maître, fondée sur sa référence à la personne du Christ. Ce que de La Salle propose à ses Frères comme la garantie, la vérification de la véracité de leurs instructions, c'est la Sequela Christi duquel ils tirent toute leur autorité, et avec lequel ils se forment, se réglant dans leurs instructions sur la manière dont il se conduisait dans les conversions qu'il a faites. La suite du Christ que de La Salle propose à ses Frères, n'est donc pas une référence à un fait passé et terminé ; il ne la déduit pas non plus d'une vérité abstraite. Il constate la suite du Christ par les apôtres, il affirme que les Frères doivent faire la même chose.

De La Salle réfère ses Frères à l'événement central et unique du salut de Dieu réalisé dans l'histoire par le Christ. Il ne pouvait affirmer plus catégoriquement l'unicité de cet événement central du salut déjà accompli dans le Christ. L'Évangile auquel de La Salle renvoie ses Frères se résume dans la personne du Christ, dans ses paroles et actions. La suite de la *Méditation* fait pourtant se poser la question : en renvoyant les Frères à l'Évangile, de La Salle les renvoie-t-il simplement à un texte sacré ?

« Vous devez en lisant l'Évangile étudier la manière, et les moyens dont il s'est servi pour porter ses disciples à la pratique des vérités de l'Évangile »³.

Que signifie, pour de La Salle, lire, étudier l'Évangile ? Il ne s'agit pas, en premier lieu, d'un livre de faits passés. Il exhorte à étudier la manière et les moyens dont Jésus s'est servi pour porter ses disciples à la pratique, c'est-à-dire à la vie selon la nouvelle alliance, à la vie du Royaume. Dans l'Évangile écrit de La Salle invite à rencontrer le Christ en action - sa parole prophétique - parole efficace - et à trouver en lui la force pour conduire les élèves à la pratique des vérités de l'Évangile. De fait, le point se conclura par cette formule :

¹ Sur le lavement des pieds : F.-M. BRAUN, *Le lavement des pieds et la réponse de Jésus à saint Pierre* (Jean 13: 4-10), dans *Revue biblique*, 1935, pp. 22-33 ; repris dans *Jean le Théologien*, Paris, Gabalda, 1968, t. 3, pp. 183-189 ; M.-E. BOISMARD, *Le lavement des pieds* (Jean 13: 1-17) dans *Revue biblique*, 1964, pp. 7-24 ; Ph. MENOUD, *L'Évangile de Jean d'après des Recherches récentes*, Neuchâtel-Paris, 1947, pp. 54-56 ; A. FEUILLET, *Le Mystère de l'Amour divin dans la Théologie johannique*, Paris, Gabalda, 1970, pp. 70-71 ; N. LAZURE, *Les Valeurs morales de la Théologie johannique*, Paris, Gabalda, 1965, pp. 155-156.

² *Méd.* 196/2 ; C. L. 1, p. 18. Voir *Remarques* en cet endroit.

³ *Idem.*

« C'est selon ces pratiques, et toutes les autres de Jésus-Christ, que vous devez enseigner la jeunesse chrétienne qui vous est confiée »¹.

Même si l'expression n'est pas utilisée matériellement, il nous semble opportun de noter que les « vérités » que les Frères enseignent à leurs élèves, c'est la vie évangélique, selon les maximes de l'Évangile. En fait, de La Salle cite Mat. 5: 3, 10, 11, 12 et Mat. 11: 29 :

« Vous devez en lisant l'Évangile étudier la manière, et les moyens dont il s'est servi pour porter ses disciples à la pratique des vérités de l'Évangile ; tantôt leur proposant comme un *bonheur* tout ce que le monde a en horreur, comme la *pauvreté*, les injures, les *affronts*, les *calomnies*, et toutes sortes de *persécutions pour la justice* ; leur disant même *qu'ils devaient être ravis de joie* (Mat. 5: 3, 10, 11, 12) lorsqu'elles leur arriveraient ».

« Tantôt leur donnant de l'horreur pour les péchés auxquels les hommes ont coutume de tomber, d'autrefois leur proposant des vertus à pratiquer, comme la *douceur*, l'*humilité* (Mat. 11: 29) et ainsi des autres ; d'autrefois leur faisant connaître *que si leur justice n'était plus abondante que celle des scribes et des pharisiens (qui ne se mettaient en peine que de l'extérieur)*, ils n'entreraient point dans le Royaume des Cieux (Mat. 5: 20) »².

La morale que les maîtres doivent s'efforcer d'inculquer n'est pas une morale de la loi, mais une morale évangélique ; c'est une morale de contestation de l'esprit mondain de suffisance ou d'impérialisme, une morale d'amour fraternel et d'oubli de soi, de pardon et de douceur ; une morale de l'intériorité de l'homme qui vit en présence de Dieu et se sait jugé par sa parole intérieure, et pas une morale des apparences extérieures. Notons en outre que de La Salle n'évoque pas une morale dans l'abstrait : les traits qu'il retient du Sermon sur la Montagne concernent la vie concrète des enfants dans leur situation effective. Bref, une morale explicitement évangélique, une morale de nouvelle alliance, la vie de l'homme nouveau à la suite du Christ³.

Ces perspectives sur la « morale » à « enseigner » aux élèves seront reprises ailleurs. Si nettes soient-elles ici, il nous semble pourtant que la pointe de cette *Méditation*, et particulièrement de ce deuxième point, ce n'est pas la « suite du Christ » par les élèves, ni la morale de la nouvelle alliance, l'Évangile vécu en acte. Ce n'est pas non plus la suite du Christ par les apôtres. La *Méditation* 196 critique la véracité du ministre coopérateur du Christ. C'est donc la suite du Christ par le

¹ *Ibid.*, p. 19.

² *Méd.* 196/2 ; C. L. 1, pp. 18-19. Signalons que parmi ces textes de Matthieu cités par MTR, celui de Mat. 11: 29 se trouve aussi dans les *Méditations* de GIRY : *Méd.* 5 sur le bon exemple et *Méd.* 9 sur la douceur et la sévérité des maîtres. « Lorsque les voulant porter à la douceur et à l'humilité, il ne leur a pas dit : apprenez de ma bouche qu'il faut être doux et humble de cœur, mais : apprenez de mon exemple et des actes de douceur et d'humilité que vous me voyez pratiquer, à être doux et humbles de cœur » (*Méd.* 5, 1^{er} point, p. 32). « Et au chapitre 11 (de Mat.) il veut qu'on apprenne non seulement de sa bouche, mais beaucoup plus de son exemple qu'on apprenne à être doux et humble de cœur » (*Méd.* 9). Nous ne nous attardons pas à l'analyse de ce texte de GIRY ; le contexte est différent, et il ne semble pas qu'il y ait ici un contact littéral. De La Salle ne parle nullement ici de « bon exemple » ou de « douceur ».

³ Seul Mat. 5: 10 est exclusif aux MTR La référence aux béatitudes et à la morale évangélique est constante dans les *Méditations* du Fondateur. Voir par exemple dans les *Méditations pour les fêtes des saints* : 84/1 ; 142/1 ; 166/1 ; 176/3 ; 95/3 ; 167/3 (fête de saint Matthieu) ; 87/3. Cf. aussi la *Méd.* 44/2 qui porte ce titre : « du premier effet que produit le Saint-Esprit dans une âme, qui est de lui faire envisager les choses par les yeux de la foi ». Nous signalons ici en particulier la *Méd.* 5/3 : « qu'il ne faut contredire ni les vérités, ni les préceptes, ni les conseils de l'Évangile ». Notons d'abord que l'expression « conseils de l'Évangile » employée par le titre ne revient pas dans le texte de la *Méditation*. Le premier point demande qu'on évite de contredire la « doctrine et les maximes de Jésus-Christ » en étant fidèle au magistère du pape et des évêques ; le 2^e point attire l'attention sur « la morale de Jésus-Christ » qu'il ne faut pas contredire non plus. Dans le 3^e point il ajoute qu'il ne suffit pas de ne pas contredire la doctrine et la morale de l'Évangile, mais qu'il y a « une voie plus excellente et plus parfaite à laquelle Jésus-Christ nous a appelés et qu'il nous a tracée lui-même : si quelqu'un, dit Jésus-Christ, veut venir après moi, qu'il se renonce à soi-même... ». C'est dans ce contexte de Sequela Christi que le Fondateur parle des béatitudes et qu'il situe dans leur mouvance la fidélité à la Règle. Il conclut par cette phrase : « craignons de nous perdre en nous attachant à ces maximes qui conduisent au relâchement, nous que Dieu a appelés à vivre selon la perfection de l'Évangile ». La morale de perfection dont parle de La Salle est donc la morale de l'Évangile pris dans sa totalité, sans distinction entre « préceptes » et « conseils ».

Frère qui est ici au centre de l'argumentation. Dans le premier point, de La Salle confirmait que l'authenticité évangélique de ses fonctions relevait de l'identification au Christ, de la référence exclusive du Frère à la personne du Christ, duquel il tire tout son « pouvoir ». Ce Christ auquel de La Salle renvoie, n'est pas un fait mort, c'est le Christ vivant ; et le second point confirme que pour de La Salle l'authenticité évangélique du ministère relève de cette référence exclusive au Christ de l'Évangile.

Mais de La Salle concentre davantage encore son argumentation. C'est dans la référence exclusive à se régler et se conduire sur le Christ dans la mission que les Frères ont reçue du Christ, que de La Salle trouve la garantie de la véracité évangélique de leur ministère. Une mission qui n'est pas d'autorité, mais de service, de donation, comme celle du Christ. Se référant à la mission de service, à la parole-action prophétique du Christ, selon l'Évangile de Jean, de La Salle n'invite pas à une imitation de faits, ni même à une exécution de normes trouvées dans les écrits sacrés. Il invite ses Frères à suivre le Christ vivant, à servir comme lui, à exercer cette autorité de service, jusqu'à donner leur vie.

Certes, la place du texte de l'Évangile est bien capitale. Mais ce n'est pas dans le livre que le Frère rencontre le Christ ; il le rencontre au cœur de sa propre action, dans les instructions même par lesquelles il prolonge la mission du Fils. En d'autres termes, c'est la vie du Frère elle-même qui, par le service, devient parole-action prophétique, « bonne nouvelle » pour ses élèves. Ce que le Christ faisait et disait, c'est ce que le Frère fait et dit. Il ne dit pas autre chose que le Christ. Se régler sur le Christ, se former sur sa conduite ne signifie pas regarder en arrière, vers le passé ; ce n'est pas non plus contempler un Christ glorieux atemporel, c'est concrètement le suivre, en réalisant sa mission de convertir les hommes ; c'est devenir parole-action vivante, bonne nouvelle pour les hommes, manifestation tangible que l'action réconciliatrice de Dieu est vraiment ici une réalité à leur portée.

Tout ceci exige l'étude de l'Évangile ; car si l'évangélisme de la mission du Frère n'est pas répétition des gestes du passé, ni transmission de vérités tirées de l'Écriture, le Frère n'en doit pas moins passer par la médiation concrète de l'Évangile écrit ; il doit l'étudier pour y rencontrer le Seigneur vivant, le suivre, comme ministre qui représente sa parole et son action salvifique.

C. - L'AUTHENTICITÉ ÉVANGÉLIQUE DU MINISTÈRE LIÉE À LA RÉFÉRENCE À LA VISÉE ESCHATOLOGIQUE DE LA MISSION DU CHRIST.

C'est à la mission du Christ que le Fondateur réfère les Frères. Le troisième point creuse encore davantage cette idée maîtresse de la *Méditation* en explicitant que cette suite du Christ, cette identification à lui, cette mission de service est tout à fait commandée par la fin de la venue du Fils. C'est d'ailleurs le point le plus original de la *Méditation* 196, aussi bien par les citations exclusives aux *MTR* que par le changement dans la manière de citer l'Écriture, surtout les deux dernières citations. C'est donc ce point qui nous offre probablement le registre le plus sûr de lecture de toute cette *Méditation* si riche en contenu, révélant les exigences évangéliques requises des véritables ministres du Christ.

1°) Entrer dans la visée eschatologique de la venue du Christ.

De La Salle cite d'abord Jean 10: 10 et 6: 64 ; c'est une confession de foi sur la finalité de la venue du Christ dans le monde :

« Il n'est venu sur la terre, comme il le dit lui-même, qu'afin que les hommes eussent la vie, et qu'ils l'eussent avec abondance (Jean 10: 10), c'est pour ce sujet qu'il a dit en un autre endroit, que ses paro-

les sont esprit et vie (Jean 6: 64) ; c'est-à-dire, qu'elles procurent la véritable vie, qui est celle de l'âme, à ceux qui les entendent, et qui après les avoir entendues volontiers, les pratiquent avec amour »¹.

On songe, en lisant ce texte, à la conclusion de la *Méditation* 195, où il citait Jean 1: 9 centré aussi sur la visée de la venue du Christ : illuminer tous les hommes. Les textes johanniques sont cités ici dans la même perspective, et l'accent est tout à fait eschatologique. Lorsque la même citation est utilisée dans les *MDF*, c'est toujours en relation avec le ministère, le don de l'Esprit : il s'agit du ministère accompli avec la force de l'Esprit².

C'est dans le même sens que le texte est cité ici, et il faut le lire en relation avec la *Méditation* précédente. L'œuvre de Dieu - la réconciliation, le dévoilement de sa gloire - est réalisée définitivement dans la personne de son Fils, dont la venue a explicitement pour visée de donner la vie, d'illuminer tout homme. Mais dans cette même perspective, la *Méditation* 196 envisage une autre chose : l'authenticité évangélique des « vrais » coopérateurs de Jésus-Christ. La *Méditation* 196/1 insistait sur la référence exclusive du Frère à la personne du Christ, comme un instrument docile à l'Esprit, représentant à Jésus-Christ les besoins des élèves, et tenant sa place. L'accent de cette vérification évangélique portait déjà sur « la mission », et de La Salle invitait à envisager Jésus-Christ comme le bon Pasteur qui cherche la brebis égarée. Cette référence, toutefois, ne ramenait pas la mission à une « imitation » du bon Pasteur. 196/2 soulignait que la *Sequela Christi* ne se réalise par le Frère que dans une mission en relation avec ses élèves, où il se règle et se conduit pour leur conversion comme le Christ lui-même faisait. L'Évangile devient le foyer central, bien que le Fondateur renvoie ses Frères au Christ, agissant ici et maintenant et pas seulement à un Livre sacré : l'Évangile que le Frère annonce, ce ne sont pas des paroles écrites, mais une vie nouvelle.

Il reste cependant que cette *Sequela Christi* pouvait être entendue comme une imitation extérieure, une reproduction des formes évangéliques, des paroles de l'Évangile. Le troisième point ne laisse place à aucun doute, dès la formule d'introduction :

« Il ne suffirait pas pour bien remplir votre ministère, d'exercer vos fonctions à l'égard des enfants, en vous conformant seulement à Jésus-Christ dans sa conduite et dans la conversion des âmes, si vous n'entriez aussi dans ses vues et dans ses intentions »³.

La *Sequela Christi* ne consiste donc pas en une imitation extrinsèque, ou en une répétition de paroles mortes ; ce n'est pas une « conformité extérieure » à des gestes et des paroles, mais c'est une entrée dans une visée eschatologique : c'est devenir, comme lui, parole et vie en abondance pour les élèves.

« Entrer dans ses vues et intentions » ne se réduit pas à une spiritualité d'intention, par laquelle il suffirait de faire des œuvres, avec l'intention de plaire à Dieu ; ce dont il s'agit pour le Frère, c'est de se référer exclusivement dans ses fonctions à la visée eschatologique du dessein de Dieu en acte dans ses paroles et actions, parce que ce qu'il fait c'est un ministère avec la force de l'Esprit, avec la force du Christ, auquel il est identifié. L'intention du Frère c'est donc l'intention du Christ, telle que Jean l'a comprise : donner la vie parce que ses paroles sont esprit et vie.

Les paroles et l'action des Frères représentent ici et maintenant cette finalité eschatologique du Christ, c'est la Révélation en acte, l'action de l'Esprit aujourd'hui, et de La Salle l'exprime explicitement en disant des Frères qu'ils doivent avoir la même « intention » :

¹ *Méd.* 196/3 ; *C. L.* 1, p. 20.

² Jean 10 : 10 est un texte scripturaire que de La Salle utilise en d'autres *Méditations* ; cf. *Méd.* 112/3, et surtout *Méd.* 45/1, pour le mardi de la Pentecôte : « Du second effet que produit le Saint-Esprit dans une âme, qui est de la faire vivre et agir par la grâce ». Dans cette *Méditation*, venue du Christ et don de l'Esprit sont liés comme dans les *MTR*, au ministère du Frère, qui a la même finalité que la venue de J.-C. par le même don de l'Esprit. Il n'est donc pas surprenant qu'il lise un texte de Paul tel que 2 Cor. 3: 3 par un texte johannique (*Méd.* 195/2).

³ *Méd.* 196/3 ; *C. L.* 1, p. 20.

« Ce doit aussi être votre intention quand vous instruisez vos disciples, de faire en sorte qu'ils vivent d'une vie chrétienne, et que vos paroles soient esprit et vie pour eux »¹.

Nous verrons plus bas que l'explication du Fondateur est d'ordre ontologique et qu'il n'entend pas dire que ce sont les paroles et l'action des Frères qui constituent l'Évangile en acte, la vie et l'esprit en termes johanniques. Cependant, sa formule ne pouvait pas dire plus fortement que la « conformité » n'est pas une imitation extérieure, que l'instrumentalité n'est pas une transmission par moyen d'un instrument, d'une chose qui est produite par une cause transcendante, que la représentation n'est pas le retour à un passé achevé : de La Salle réfère ses Frères au Christ vivant, parole et vie, à sa mission. Identifiés avec lui, leurs paroles et actions inspirées par la finalité eschatologique de la mission du Christ, représentent efficacement les paroles et actions de l'Esprit du Christ.

L'accent, dès lors, est tout à fait historique, au sens de la réalisation eschatologique en tension vers son achèvement définitif. On y trouve donc l'actualité de la force de l'Esprit dans les paroles-actions des ministres dont la vie représente la parole-action du Christ. L'Évangile en acte, ce ne sont pas des paroles d'un livre mort ; les paroles-actions prophétiques salvifiques du Seigneur sont réellement efficaces ici et maintenant dans les relations du Frère avec ses élèves. L'Évangile est un Livre vivant, que les Frères écrivent dans le cœur de leurs disciples avec la force actuelle du Dieu vivant (195/2).

2°) L'Esprit du Christ à l'œuvre dans l'action du Frère et dans sa relation aux enfants, afin qu'ils vivent selon l'Esprit.

Pour autant, de La Salle ne dilue pas l'Évangile dans l'intramondanéité des paroles et actions des Frères, il n'identifie pas les « Frères » et l'Évangile. L'Évangile, vie et parole en abondance, dépasse les Frères et leurs élèves ; il est un événement se déployant vraiment ici et maintenant dans leurs paroles et actions, et pourtant, il est plus grand : c'est la force de l'esprit. C'est ce qu'explicite l'explication d'ordre ontologique qui suit : les paroles du Frère sont esprit et vie :

« 1) Parce qu'elles seront produites par l'Esprit de Dieu, résidant en vous.

2) Parce qu'elles leur procureront l'esprit chrétien, et que possédant cet esprit qui est l'Esprit de Jésus-Christ même, ils vivront de cette véritable vie qui est si avantageuse à l'homme qu'elle le conduit sûrement à la vie éternelle »².

Cette explication ne doit pas être lue dans le registre de « transcendance-immanence ». Si en effet, de La Salle affirme que « ces paroles sont produites par l'Esprit », cette expression ne signifie pas qu'il y aurait deux histoires parallèles : l'histoire des hommes qui parlent et agissent, et l'histoire du salut. Observons à ce sujet que, tandis que l'édition de 1922 des *Méditations*, suivie encore par Varela, indique 1 Cor. 3: 16 comme référence pour ce texte, Michel Sauvage avait déjà contesté cette référence :

« Chez saint Paul ce passage concerne l'habitation divine dans l'âme, non la production de la parole par l'Esprit de Dieu. On penserait plutôt à 2 Cor. 3: 3 »³.

Cette hypothèse nous paraît fondée, car elle souligne l'unité entre les *Méditations* 195 et 196, puisqu'en effet ce texte avait été cité en 195/2 : le Frère parle avec l'Esprit du Dieu vivant, c'est le Christ même qui parle par sa bouche. En ce sens on constate à nouveau que dans la thématique lasallienne, la polarité histoire-eschatologie prend le dessus sur la polarité transcendance-immanence. C'est ici et maintenant, c'est pour leurs élèves que les Frères, dans leurs paroles-actions, représentent efficacement la fin de la venue du Christ.

¹ *Idem.*

² *Idem.*

³ C. L. 1, p. 21.

Nous n'insistons pas pour le moment sur cette finalité qui se concrétise ici et maintenant en « procurer l'esprit chrétien », « posséder l'esprit ». Certes cela montre que l'esprit du christianisme que les Frères apprennent à leurs élèves, n'est pas une chose, comme nous l'avons vu dans la *Méditation* 194. Cependant, ce thème n'est pas le centre de la *Méditation* 196, dans laquelle de La Salle fait une vérification évangélique de l'authentique « coopération ». Il est pourtant significatif que tout en ne parlant que des « vrais coopérateurs », il soit obligé de parler des élèves. Nous avons d'ailleurs constaté la même chose dans la *Méditation* 194. De La Salle ne définit pas le Frère ni la Société en s'interrogeant sur le « pourquoi », mais en découvrant le « pour qui ».

En d'autres termes, la question qui l'intéresse n'est pas celle de l'identité du Frère et de la Société, de son « statut » ; il ne centre pas narcissiquement le Frère sur son rôle dans l'histoire du salut comme ministre de Dieu et de Jésus-Christ. L'important, ce sont les jeunes pour lesquels il s'est engagé dans l'Institut. Ce « pour qui » est entendu surtout dans une perspective historique-eschatologique ; ce serait une réduction appauvrissante que de lire cette référence aux élèves en un registre de recommandations d'ordre pratique, de l'interpréter au niveau du « comment faire », ou du « quoi faire ». De La Salle n'offre pas de recettes dans ses *Méditations*. Le « quoi faire » indique une référence aux élèves, il est toujours perçu dans le sens de la visée eschatologique de la venue du Christ. Si pour de La Salle, le « pour qui » est tellement capital, c'est que c'est dans cette relation avec ses élèves et non pas enfermé dans un « monde religieux imaginaire » que le Frère est réellement tout « pour Dieu ». La finalité de la mission du Frère est de procurer aux enfants l'esprit du christianisme, ce qui n'est pas dissociable de « pour procurer (la) gloire » de Dieu.

On pourrait sans doute exprimer d'autre manière ce qui précède en observant que la *Méditation* 196 met le ministère du « coopérateur » sous le jugement de l'Évangile pour en discerner la véracité. Pour de La Salle l'évangélisme des vrais coopérateurs ne consiste pas dans une « conformité de la lettre » ou une conformité à des gestes, à des paroles. Pour de La Salle, l'évangélisme constitue une identification dynamique avec le Christ Seigneur, dans sa mission, de telle sorte que la parole-action du ministre assume entièrement sa visée. Cet évangélisme est de relations, puisque ses paroles et actions donnent la vie, procurent à ses élèves la foi épanouie dans la charité. L'Évangile fait donc irruption dans l'interaction des paroles-actions des Frères et élèves.

Pour autant, cet évangélisme ne se réduit pas à cette parole et action des Frères. De La Salle les réfère à l'œuvre de Dieu, réalisant la réconciliation dans la force et la vertu du Christ (196/1). En 196/2, il renvoie les Frères au Christ de l'Évangile, réalisant sa mission, conduisant les hommes à la vie de la nouvelle alliance, à la conversion : les Frères suivent le Christ en faisant la même chose. Mais 196/3 polarise toutes les paroles-actions du Frère sur la force eschatologique de la fin de la venue du Christ, c'est-à-dire la vie nouvelle de l'Esprit : l'Évangile en acte dans la parole et l'action des Frères et de leurs élèves. Ce que le Frère annonce n'est donc pas une chose, un livre sacré. L'esprit du christianisme, que les Frères procurent par leurs instructions, aidant leurs élèves à le « prendre », à le « posséder », n'est pas une chose, c'est une vie où maîtres et élèves sont saisis par la force de l'Esprit, dans la communion trinitaire, en chemin eschatologiquement en tension, vers la « vie éternelle ».

On pourrait thématiser ce que le Fondateur entend comme fondement de la vie des Frères, par l'expression classique *Sequela Christi*. Pourtant il ne reprend pas cette expression si traditionnelle dans la vie de l'Église. Il n'en souligne pas moins fortement le caractère historique de ce fondement évangélique, qui n'est pas une référence à un livre sacré, ou à des faits passés et terminés, pas davantage à un livre qui contient des vérités à croire ou des normes de conduite. C'est dans les fonctions des maîtres référés en tension eschatologique au Seigneur qui vient pour donner l'Esprit et la vie. C'est dans l'entrée « historique » des Frères dans les « vues et intentions du Christ », c'est-à-dire dans sa mission réconciliatrice qu'il faut reconnaître ce fondement évangélique. Le Frère représente l'actualité vivante de la vie de la nouvelle alliance, ses fonctions sont eschatologiques, révé-

lant la tension de l'œuvre réconciliatrice de Dieu déjà réalisée dans la personne de son Fils, mais en tension vers son achèvement. Vie, à la suite du Christ qui nous précède, vie déjà inaugurée, mais pourtant, en tension, en chemin, vers la « vie éternelle ».

Dans toute cette vérification de la véracité évangélique on constate donc la polarité : transcendance-immanence, mais c'est la tension eschatologique dans l'histoire qui prend le dessus par l'insistance avec laquelle de La Salle envisage l'actualité de l'Évangile, parole et action salvifique pour les élèves, par la représentation, l'identification au Christ dont il tient la place.

Le fait que de La Salle n'identifie pas Évangile et Frère est encore souligné davantage dans la conclusion de la *Méditation*. Il termine l'argumentation justement par une citation de 1 Cor. 4: 7, affirmée directement des Frères. Il y a ici un changement évident dans la manière de citer l'Écriture dans toute la *Méditation* 196. De La Salle ne parle pas de l'expérience de Paul, il met directement sous le jugement souverain du dynamisme final et ultime du dessein du salut, les intentions et vues des Frères :

« Gardez-vous d'avoir à leur égard aucune vue humaine, ni de vous glorifier de ce que vous faites : car ce sont deux choses capables de corrompre tout ce qu'il y aurait de bon dans l'exercice de vos fonctions. Qu'avez-vous en effet à cet égard qui ne vous ait été donné ? et s'il vous a été donné, pourquoi vous en glorifiez-vous ? comme si vous l'aviez de vous-mêmes (1 Cor. 4: 7) »¹.

La correspondance littérale avec le texte de Paul est parfaite, mais le sens est différent. Paul critiquait ironiquement les Corinthiens divisés et qui se réclamaient d'Apollos. Le sens a été totalement changé pour affirmer que les vues humaines corrompent le ministère, car sa force est dans le Christ. De La Salle a donc tiré de la lettre de Paul une conclusion théologique et il l'a exprimée avec les paroles mêmes de l'apôtre, mais en un sens différent qui n'a rien à voir avec Paul personnellement.

En d'autres termes, de La Salle ne parle pas ici de Paul, mais de la fonction du maître et de ce qui assure son « authenticité évangélique », c'est-à-dire l'action de Jésus-Christ. Mais cette authentification, il ne la déduit pas d'une manière univoque de l'Écriture, ni de Paul, on a l'impression que le Fondateur réfère directement les fonctions du ministre à l'action de Jésus-Christ ici et maintenant. Cette référence à l'action du Christ trouve cependant sa thématization et sa vérification dans la référence à l'Écriture par laquelle, effectivement, il fait comprendre aux Frères que tout don vient de Dieu. Cela ne veut pas dire que la référence à l'Écriture soit seulement une « excuse » ou que sa thématization soit faite de l'extérieur. Au contraire, notons que non seulement la correspondance est littérale, mais que la référence à l'action du Christ dans l'exercice du ministère trouve dans l'Écriture la manière de vérifier son authenticité évangélique. En ce sens l'Écriture est lue comme normative pour les fonctions du Frère, non pas en tant que recette morale, mais parce qu'elle renvoie à une réponse évangélique ici et maintenant : se référer totalement à Dieu avec des « intentions toutes pures » comme celles de Jésus-Christ parce que le ministère accompli par les Frères est un don. La conclusion insiste sur cette pureté d'intention :

« Ayez donc dans votre emploi des intentions toutes pures comme celles de Jésus-Christ même, et par ce moyen, vous attirerez sur vous et sur vos travaux, ses bénédictions et ses grâces »².

Toute la *Méditation* 196 avait commencé par 1 Cor. 3: 6 : que c'est Dieu qui donne l'accroissement, comme dans les *Méditations* 193-194, c'est Dieu qui donne le ministère, le don eschatologique d'instruire et d'enseigner. La mise en question critique n'envisage donc pas les intentions au plan psychologique ; à la différence du P. Giry, il ne se centre pas sur la pureté d'intention³. La problématique posée par de La Salle est plus radicale : il réfère les Frères aux intentions toutes pures de

¹ *Méd.* 196/3 ; C. L. 1, pp. 20-21.

² *Méd.* 196/3 ; C. L. 1, p. 21.

³ Si l'on compare cette *Méditation* avec celle correspondante de GIRY, on constate que de La Salle est beaucoup plus radical : il ne parle pas seulement de pureté d'intention, mais il place sous le jugement souverain de la parole de Dieu, du Christ réalisant son œuvre dans l'histoire, les vues et les intentions du maître.

Jésus-Christ, ce qui dans les deux *Méditations* a été thématiqué en termes johanniques : Jean 1: 9 et Jean 10: 10 ; 6: 64. C'est à cette visée, au dynamisme actuel du mystère du Christ qu'il réfère ses Frères : le don eschatologique qui leur est fait n'est donc pas pour eux, il est pour les enfants, pour donner la vie qui conduit à la vie éternelle. De La Salle met donc en question toutes les paroles-actions des Frères dans leur service aux élèves, non pas pour les inviter à une introspection psychologique, à un examen superficiel de conscience, mais pour qu'ils se remettent toujours en question devant le Seigneur qui les a appelés, envoyés, et qui les précède.

Il ne serait pas inutile d'évoquer ici une de ses *Règles* particulières, sans suggérer pour autant qu'elle ait pu influencer directement cette *Méditation* : « J'unirai... mes actions à celles de Notre-Seigneur, et je tâcherai d'y avoir des vues et intentions conformes aux siennes... »¹. De La Salle parle à partir de son expérience et non pas de Giry où ce texte de 1 Cor. est absent. Il ne pose pas la question, au moins dans cette *Méditation*, comme une question de « pureté d'intention », mais plutôt en référence à l'œuvre de Dieu, au don de Dieu, à la finalité de la venue du Christ ; cela veut dire qu'il parle plutôt d'une référence au dessein du salut réalisé historiquement et eschatologiquement dans l'histoire, vibrant et actuel ici et maintenant dans le don du Frère. Il le pose donc en termes de fidélité au dessein transcendant de Dieu se réalisant dans l'histoire. Cela veut dire que cette mise en question critique-prophétique des fonctions, devrait être étudiée en relation avec les ordres de Dieu, la volonté de Dieu, qui constitue un point central des *Règles communes*, ch. 2, et de toute l'argumentation de 193-196 ; cette question reviendra très explicitement dans les *Méditations* qui suivront et nous l'étudierons à ce moment.

§ 3

Le fondement évangélique de la vie du Frère d'après les *Méditations* 195-196.

Faisons le point : la première constatation qui s'impose à partir de l'analyse, c'est que les *Méditations* 195-196 suivent de près la thématique paulinienne notamment 2 Cor. 3, 4, 5. En outre, les textes de 1 Cor. renvoient de quelque façon toute l'argumentation aux *Méditations* 193-194 où cette épître était citée pour parler de l'œuvre de Dieu.

A. - LA RÉFÉRENCE DU FRÈRE AU CHRIST.

Dans les *Méditations* 193-194, de La Salle avait omis méthodologiquement toute référence au Christ. Le don d'instruire et d'enseigner était envisagé, et ses exigences évangéliques élucidées sous le jugement critique du plan antécédent et transcendant de Dieu, le salut universel, se dévoilant dans le ministère, qui découvre la sagesse de la Croix. Le fondement évangélique était entrevu comme une « action créatrice et illuminatrice de Dieu », dans l'histoire des hommes, et en chemin vers son accomplissement. L'accent eschatologique était très marqué. Les deux *Méditations* suivantes explicitent encore davantage cette finalisation eschatologique, par la confession que ce plan de Dieu est déjà réalisé par le Fils, et que l'Évangile, la Bonne Nouvelle est efficace pour tous les hommes.

Mais ces deux *Méditations* ne peuvent pas se détacher des deux premières : par le don de Dieu, le Frère assume la mission du Fils, il le représente, il met à la portée des enfants ce mystère de l'action libératrice et illuminatrice de la parole-action salvifique de Dieu manifestée avec pouvoir et puissance dans le Christ. C'est à ce Christ vivant que le Fondateur réfère les Frères. C'est à la Bonne Nouvelle, aujourd'hui, qu'il les renvoie. Il ne les renvoie pas à un Christ atemporel, mais au Christ qui parle et agit dans l'histoire, au Christ qui parle et agit maintenant. Leur ministère est donc compris comme un ministère de l'Esprit, de la nouvelle alliance, avec la force du Dieu vivant.

¹ *Règles que je me suis imposées*, 5 ; cf. vol. 1.

C'est au Christ que de La Salle renvoie ses Frères. C'est lui qui est l'Évangile, et qui vérifie l'authenticité évangélique du ministère. Le Frère ne représente le Christ que parce qu'il l'accompagne, le suit, en se formant, en se réglant sur lui, non seulement par une imitation extérieure ou par la répétition des paroles d'un livre sacré, mais par la référence à une personne vivante, le Christ de qui il tire toute la vertu et la puissance. Conformité qui ne se limite donc pas à une ressemblance extérieure, mais qui exige une identification, une « entrée » progressive dans le dynamisme eschatologique de la réconciliation illuminatrice réalisée en lui. Ses fonctions sont par conséquent eschatologiques au sens le plus strict, référées à l'Écriture bien sûr, comme norme et règle pour lui et pour ses élèves, mais dans une référence ultime à la personne du Christ croissant dans l'histoire jusqu'à ce que tous les hommes achèvent l'œuvre de la rédemption, c'est-à-dire jusqu'à la consommation de l'œuvre de Dieu : la vie en abondance, la vie trinitaire, déjà inaugurée et en marche vers la vie éternelle.

L'instrumentalité des maîtres n'est donc pas matérielle, elle ne doit pas être lue en termes de causalité. De La Salle nous parle en termes relationnels : le Frère accompagne, voit, se forme, se règle, se conforme, entre dans les vues et intentions du Christ. Ses paroles-actions ne sont pas identiques aux paroles-actions prophétiques du Christ vivant ; pourtant dans cette identification progressive du Frère au Christ par l'étude de l'Évangile aussi bien que par l'exercice de son métier réalisé au jour le jour, la force et le pouvoir du Christ, Évangile du Père, parole et action salvifiques qui nous réconcilient avec Dieu, deviennent réellement présents aux élèves.

Prière, étude de l'Évangile et mission dans l'emploi sont indissociablement unies dans le représentant du Christ qui tient sa place pour les élèves. C'est ainsi le don eschatologique qui devient l'axe unificateur de la vie du Frère, dans une référence exclusive à l'œuvre de Dieu, qui est la personne vivante du Christ, et d'un même élan dans la représentation du mystère salvifique pour les élèves. De La Salle ne parle pas de deux radicalisations parallèles : l'une en Dieu et Jésus-Christ, et l'autre en ses élèves. Pour le Frère, l'œuvre de Dieu, du Christ, c'est de représenter dans ses fonctions le mystère salvifique à ses élèves.

Il nous semble que les *Méditations* 193-194 soulignaient surtout le caractère transcendant de l'œuvre, de la volonté salvifique de Dieu, se réalisant historiquement dans la Société des Écoles chrétiennes, bien que le caractère eschatologique et historique de cette action se manifestant par un « don » chez les Frères ne fût pas moins évoqué. Mais dans les *Méditations* 195-196, l'accent eschatologique et historique est encore plus évident, dans la parole-action réconciliatrice et illuminatrice de Dieu révélé par son Fils et représenté par la parole-action des Frères pour leurs élèves.

Le caractère relationnel de « l'instrumentalité » des Frères est aussi évident dans le fait que pour de La Salle, la préoccupation centrale reste toujours que les écoles aillent bien, que ce soient vraiment des écoles de foi, où véritablement les enfants sont aidés par de « vrais coopérateurs ». Dans les *Méditations* 195-196, ce caractère relationnel est très accentué, le Frère référé exclusivement à l'œuvre de Dieu, est axé uniquement sur la personne du Christ, agissant par son Esprit, de telle façon que ses paroles deviennent comme des sacrements de la parole-action illuminatrice du Christ... Or cette parole-action n'est pas pour lui, elle est donnée pour ses élèves, et dans ses relations, il devient Évangile signifiant pour les pauvres enfants abandonnés et loin du salut. Le Frère aide ces enfants à recevoir cette parole gratuite de Dieu, à posséder pleinement l'esprit du christianisme, et la *Méditation* 196/2 l'a montré amplement, ceci n'est pas une chose, c'est une vie en abondance, la vie de l'Esprit en tension eschatologique, la vie de la nouvelle alliance. Or, cet éclatement de la vie de l'Esprit, cette vie nouvelle dans la communion trinitaire, ne survient que dans les paroles-actions des vrais coopérateurs qui suivent le Christ, axés sur sa mission eschatologique, qu'ils représentent efficacement.

B. - RÉFÉRENCE AU CHRIST ET RECOURS À L'ÉCRITURE

À considérer quantitativement les citations néotestamentaires des *Méditations* 195-196, on serait tenté de mettre en question leur paulinisme. Cependant les citations de Jean, Luc, Matthieu sont toujours des citations-confession de foi qui critiquent prophétiquement soit le statut, soit les fonctions des Frères. Par contre, les citations-appel de 2 Cor. 3, 4, 5 sont dites directement des Frères, sans référence à l'expérience de l'apôtre, ni même à ce qu'il disait ou écrivait. Ceci nous montre la « ventralité » du paulinisme lasallien. Il ne fait pas de l'archéologie chrétienne pour reconstruire historiquement ou exégétiquement le contexte paulinien. Il comprend le ministère des Frères comme un ministère qui représente l'œuvre réconciliatrice de Dieu par Jésus-Christ : le mystère du Christ.

De La Salle ne reprend pas cette expression de saint Paul, elle n'était pas significative dans le contexte des idées et des sentiments religieux de son époque. Mais son langage catégoriel n'en est pas moins paulinien. De La Salle se comprend, et comprend la vie et les fonctions des Frères à la lumière de l'Écriture, et c'est elle qui domine tout son langage, de telle façon que « union des actions », « achever l'œuvre de la rédemption », « mérite et grâce », « représentation », « tenir la place du Christ », etc. sont des expressions incompréhensibles dans les *MTR* en dehors d'une référence au langage de l'Écriture. C'est pourquoi nous ne croyons pas fausser la pensée de M. de La Salle en centrant cette étude sur le paulinisme de ses écrits.

Certes des études sur la théologie de la justification telle qu'on l'entendait à son époque, sur les influences littéraires, celles de la piété ambiante, dont le poids historique est évident dans son langage catégoriel, jetteraient plus de lumière sur notre étude. Il nous semble cependant que la constatation du poids de la thématization lasallienne dans cette argumentation ne méconnaît pas ces influences historiques. Paul n'entre pas chez de La Salle de l'extérieur, comme quelqu'un du passé, comme un modèle. L'Évangile, ou les épîtres ne sont pas cités comme des normes. Toute l'Écriture est utilisée pour faire voir le mystère de Dieu, du Christ, bien qu'il l'exprime avec son langage à lui. D'autre part il voit l'actualité de ce mystère dans les fonctions des maîtres, et il le thématise avec son langage à lui : instrument, représentant, tenant la place, vues et intentions.

On doit relever, certes, l'absence des grands thèmes pauliniens sur la sagesse de Dieu en action, plus évidents dans les deux premières *Méditations*. Pourtant, ces *Méditations* 195-196 ne sont pas moins pauliniennes ; l'inclusion des citations de Jean amplifie même la thématization paulinienne. En effet, comme nous l'avons vu, Jean 1: 9 et Jean 10: 10 et 6: 64 sont liés de quelque façon si l'on observe la correspondance des conclusions de 195/3 et de 196/3. Mais surtout, on constate que cette citation tient de quelque manière le rôle que 1 Tim. 2: 4 avait dans les deux premières. Le mystère de la volonté de Dieu est réalisé eschatologiquement dans le Christ, et le Christ, vivant par son Esprit, illumine tous les hommes.

Toute l'histoire est vue dans cette perspective eschatologique : et les Frères en tant que ministres, avec un don de Dieu, représentent aujourd'hui cet Évangile en acte. Les *Méditations* 195-196 nous parlent donc de l'actualité vibrante de l'Évangile qui est parole-vie pour les hommes. Ce sont les Frères, qui par leurs paroles-actions révèlent cette actualité de la vie de la sagesse et c'est peut-être en ce sens qu'il faudrait voir la référence aux maximes de l'Évangile de Matthieu. C'est la vie de la nouvelle alliance, la vie de la sagesse de Dieu. Peut-être n'est-il pas excessif d'affirmer que les maximes de Matthieu explicitent ici ce que les *Méditations* 193-194 disaient sur la vie selon la sagesse de Dieu.

Ainsi, dans les quatre premières *Méditations*, de La Salle s'attache continuellement à la lettre de l'Écriture. Et pourtant, ce n'est pas en elle qu'il trouve une explication. D'ailleurs, il ne fait pas œuvre de théologien, ni d'exégète. Il parle bien sûr avec le langage théologique et la piété ambiante de son temps, et il cite abondamment l'Écriture. Mais ce n'est pas une théologie de la vie du Frère

qu'il élabore, comme ce n'est pas une doctrine du ministère paulinien qu'il bâtit pour l'appliquer aux Frères.

Il parle pourtant en théologien et il cite l'Écriture, il manifeste une remarquable puissance de synthèse, mais cela ne se trouve pas dans une « doctrine » même biblique qu'il propose aux Frères. D'ailleurs son langage est plein et serein, c'est le langage de quelqu'un qui a vu et compris, pour qui l'Écriture n'est pas une parole morte, mais une parole libératrice. La vie n'est pas non plus quelque chose de neutre, mais cette histoire concrète de ces hommes qu'il connaît, avec lesquels il vit, en relation avec ces enfants abandonnés, dans les écoles qu'ils tiennent ensemble. C'est là que jaillit pour de La Salle l'Évangile : parole et action illuminatrice de Dieu, qui donne la croissance et l'achèvement à l'ouvrage de réconciliation, et cela arrive ici dans ces écoles de la foi que les Frères tiennent ensemble.

L'œuvre de Dieu, antécédente à l'histoire des hommes et la transcendant, est donc pourtant réellement efficace dans cette histoire. Parce que Dieu a agi et parlé, il continue d'agir et de parler. Cette œuvre de Dieu, de La Salle ne l'invente pas : c'est ce qu'a fait et dit Jésus-Christ. Et pourtant il ne considère pas ce Christ dans lequel est accompli l'œuvre de Dieu, comme un Christ atemporel, statique, mais comme le Christ vivant. De même que dans les *Méditations* 193-194, de La Salle ne propose pas ici de textes comme fondement évangélique, pas même tout l'Évangile qu'il signale cependant comme le livre où le Frère doit étudier le Christ.

Ce qu'il propose comme fondement évangélique, c'est l'action même du Christ vivant. Et les exigences évangéliques de suivre le Christ, de l'accompagner dans sa mission, ne parlent pas d'une imitation, d'une répétition des formes évangéliques, mais d'une identification du représentant, de celui qui tient la place de, qui entre dans les mêmes intentions toutes pures : donner la vie en abondance. De La Salle ne déduit pas d'une doctrine traditionnelle de la « suite du Christ », ni de l'Écriture. C'est de son expérience même d'ouvrier de Dieu, uni à Jésus-Christ, tenant sa place, le représentant pour ses Frères qu'il parle.

Certes de La Salle ne nous livre pas de confidences sur sa vie spirituelle. Le ton des *Méditations* est tout autre. Mais ce serait aussi une réduction que d'y chercher une spiritualité pour les Frères. Ce n'est pas ce que les *Méditations* semblent faire. De La Salle connaît l'Écriture, elle a été son objet de *Méditation* pendant de longues années, il y trouve le Dieu qui parle et qui agit, mais cette rencontre de Dieu lui découvre, en même temps, les dimensions très concrètes de l'espace et du temps où ce Dieu agit et parle : le Dieu transcendant qui s'est révélé en Jésus-Christ, c'est le même Dieu qui donne la croissance à son ouvrage, qui en achève la perfection. De La Salle ne parle pas en termes d'abandon passif dans les *Méditations* 193-194, mais de l'assurance que Dieu fait son ouvrage. Dans les *Méditations* 195-196, ce n'est pas d'instrument passif qu'il parle, mais de coopérateur vrai, dont les paroles et actions deviennent esprit et vie pour les élèves.

L'Évangile, de La Salle le reconnaît dans le Christ vivant qui agit et parle maintenant, qui sauve et juge maintenant. C'est à cette action réconciliatrice, c'est à suivre inconditionnellement ce Christ, que le Fondateur invite ses Frères dans l'exercice de la mission. Et ce n'est pas de n'importe quelle mission, c'est exactement de celle-ci : enseigner et instruire dans l'esprit du christianisme ces élèves-ci, inaugurant déjà la vie de communion eschatologique en chemin vers la consommation. L'Évangile que propose de La Salle comme fondant la vie du Frère ne se trouve donc pas dans le passé ni dans un monde transcendant, ni même dans les rêves chimériques d'un futur. C'est dans les paroles et les actions concrètes de ses Frères qu'il voit effectivement se réaliser l'action libératrice de Dieu pour les enfants dépourvus des moyens de salut, et cela implique bien sûr un salut temporel, pour vivre déjà une vie plus humaine dans la société des hommes. C'est donc ici que surgit l'Évangile en action.

Et pourtant, rien d'ésotérique ou de gnostique en tout cela. De La Salle n'enferme pas ses Frères dans leur subjectivité ; par contre il les renvoie à l'étude constante de l'Écriture, il les renvoie à

l'oraison, et à leur mission concrète malgré les difficultés qu'ils pourront rencontrer dans l'exercice de leur ministère. Nous l'avons vu, cette étude, cette oraison sont indissociables de la mission. Pourtant, c'est au Christ Évangile de Dieu vivant, que de La Salle renvoie ultimement ses Frères, à la parole qui est esprit et vie, qui est représentée dans les paroles et actions des vrais coopérateurs : radicalement axés sur leur mission, sur les vues et intentions du Christ. Devenant Évangile pour leurs élèves, les Frères ne sont pourtant pas mis du côté des sauvés qui n'ont pas besoin du salut, car leur don et leur mission les placent constamment sous le jugement de ce même Esprit qui agit et parle en eux.

Se référer à ce Christ qui conduit tout homme vers l'achèvement de l'œuvre de Dieu, c'est donc en même temps s'incarner concrètement dans les enfants à qui le Frère est envoyé. Les *Méditations* 195-196 sont donc indissociables, elles nous montrent que pour de La Salle le fondement évangélique de la vie du Frère n'est pas une doctrine déduite de quelques textes pauliniens. Il comprend, à la lumière de l'Écriture, que la vie du Frère en tant que ministre du Christ n'est authentique que dans la référence exclusive au Christ et, par là même, à ces enfants abandonnés. Le Frère fait la vérité, fait et devient Évangile par ses paroles et actions dans la mesure où il est constamment préoccupé d'aider ces enfants à unir leurs actions au Christ, à posséder la vie de la nouvelle alliance, à vivre selon les maximes pratiques de l'Évangile, à posséder pleinement l'Esprit de Dieu. Ils sont aidés à devenir ainsi Évangile par leurs paroles-actions.

C'est dans cette interaction qui se produit dans les écoles chrétiennes, que de La Salle voit éclater la vertu et la puissance du Christ, finalisant toute l'histoire de ces relations vécues par ses Frères et leurs élèves, vers la réalisation définitive du plan de Dieu. De La Salle confesse le fait unique de la réconciliation, mais c'est au Christ vivant qu'il renvoie et non pas à une sphère sacrée ou à un espace et un temps différents de l'espace et du temps vécus par les Frères. Il renvoie à l'Écriture, il invite à l'étude de l'Écriture, à l'oraison, mais ce ne sont pas là des moments fragmentés sans rapport avec l'histoire du salut qui est déjà finalisée par le Christ. L'Évangile et les exigences de la vie des vrais coopérateurs ne se trouvent donc pas dans un livre, ni dans des impressions subjectives, mais dans l'Évangile en acte. Les exigences ne sont pas déduites a priori de quelques textes de l'Écriture, mais elles ne sont pas laissées non plus à l'arbitre des impressions. L'Écriture prend un rôle central de jugement et discernement ; pourtant c'est dans les paroles et actions des Frères suivant radicalement le Christ, entrant dans ses vues et intentions, que devient actuel et significatif l'Évangile pour ses enfants, qui entrent ainsi dans la vie de communion, la vie en abondance.

C. - ASPECT ESCHATOLOGIQUE DE LA RÉFÉRENCE AU CHRIST.

Ce n'est pas dire pour autant que de La Salle identifie purement et simplement les paroles-actions des Frères à l'Évangile. Il les met constamment en question devant Celui qui peut tout. Ils ne sont pas l'Évangile, mais ils deviennent Évangile pour les autres, pour les enfants abandonnés. Cela implique la référence exclusive à cette personne vivante par son Esprit. Le Frère ne vit que pour le Christ, et par conséquent que pour les élèves. Il n'est ambassadeur, coopérateur, ministre qu'en raison d'une finalité : la vie de ses élèves. L'Évangile en acte devient le point de référence ; plutôt que d'un point, c'est d'ailleurs d'une histoire qu'il faudrait parler, parce que l'Évangile est toujours en train de l'attirer vers l'accomplissement de la volonté salvifique universelle dans le Christ.

Ainsi, le centre de ces *Méditations*, leur axe plutôt, est autre : c'est la finalisation ultime eschatologique des fonctions des « vrais coopérateurs ». Le ministère du Frère est mis sous le jugement critique de la parole de Dieu pour vérifier sa véracité évangélique, ou si l'on veut, c'est la véracité de cet Évangile en acte dans ses paroles et actions qui doit être constamment mis en question, puisque le Frère ne s'identifie pas univoquement avec le Christ. L'Évangile vivant, le Christ vivant par son Esprit, est toujours plus en avant, les paroles-actions des Frères restent toujours courtes, leur minis-

tère est constamment jugé par cet Évangile en acte qu'ils représentent pourtant dans leurs relations avec les élèves.

Cette « crise » est expliquée par de La Salle en termes tout à fait pauliniens, parce que le Frère n'est pas Frère pour lui-même, il n'est pas ministre pour lui, il est appelé par la volonté et l'action salvifique de Dieu, et cet appel, nous l'avons vu, se discerne dans l'histoire ; la réponse du Frère est aussi historique, et pourtant pour M. de La Salle elle est portée par un don de Dieu, un don qui tire toute sa force et son pouvoir de l'Esprit du Christ, polarisant maîtres et élèves sur la vie de la nouvelle alliance, sur l'Évangile en acte, sur la parole vivante de Dieu qui donne l'achèvement et la perfection.

Don tout à fait intramondain, exercé historiquement, mais dont l'origine puise ses racines dans les profondeurs transcendantes de Dieu, et qui est finalisé par la consommation définitive. On le voit, en parlant de ce « don », M. de La Salle ouvre les yeux du Frère à des dimensions dans lesquelles temps et espace disparaissent en un sens, bien que de La Salle souligne dialectiquement l'importance de l'espace et du temps que le Frère vit concrètement pour ses élèves parce que c'est ici et maintenant, dans ses relations, dans sa vie pour les enfants abandonnés que se réalise et se manifeste l'Évangile de Dieu : en tension vers sa consommation. Ainsi les *Méditations* 195-196 centrent la contemplation du Frère sur l'actualité eschatologique du Christ réalisant son œuvre, achevant l'œuvre de Dieu par un ministère de la nouvelle alliance, un ministère de l'Esprit.

De La Salle ne situe donc pas l'expérience religieuse du Frère dans le passé, ou dans un livre ou dans quelques moments privilégiés, mais dans toute une vie finalisée eschatologiquement dans le Christ. C'est pourtant l'Écriture qui prend la place centrale dans cette prise de conscience, parce que par elle, de La Salle découvre que l'histoire des Frères ne remonte pas aux commencements de la Société, mais que chaque jour, dans leur mission, dans leur relation avec leurs élèves, l'Évangile éclate à nouveau avec toute la force des commencements. Ce n'est pas de l'irruption de l'éternel que parle de La Salle, mais de l'éclatement d'un événement du salut déjà accompli dans l'histoire par le Christ. Aussi, dans leurs paroles-actions en relation avec les paroles-actions des élèves, et constamment sous le jugement de la parole vivante de Dieu, discernant à la lumière de l'Écriture, les Frères font la vérité, font l'histoire, une histoire qui est déjà finalisée par la vertu et la puissance du Seigneur.

En termes historiques et eschatologiques, ce commencement et cette finalité ouvrent l'histoire du Frère aux perspectives d'un commencement du salut et d'une consommation du salut, eschatologiquement en tension dans le don qu'ils ont reçu. Cette tension eschatologique contient aussi cette inexprimable profondeur du dessein de Dieu caché, qui se découvre dans l'histoire. L'expérience religieuse du Frère est ainsi ouverte à la globalité de l'histoire, aux profondeurs mystérieuses du dessein de Dieu... et pourtant cette ouverture coïncide avec une concentration par laquelle le Frère ne se dilue, ni ne s'évade : c'est dans ses humbles fonctions qu'éclatent toujours en tension et ce commencement et cette finalité : l'Évangile parle aujourd'hui, le Christ est vivant.

Ainsi, pour de La Salle ce qui fonde évangéliquement la vie de ses Frères, c'est une personne : le Christ. Cela ne les met pas à côté des autres hommes, cela ne leur donne pas un statut spécial pour se soustraire au jugement de la parole vivante de Dieu. Au contraire, cela implique des exigences que le Frère doit découvrir jour après jour en étudiant l'Évangile, en parlant et agissant avec ses élèves, en rencontrant des difficultés.

Le fondement ultime de sa mission, c'est le Christ même, dont la parole et l'action sont efficacement vie et esprit dans celles de ses vrais coopérateurs. Tout finit où tout avait commencé, par un don gratuit de l'amour de Dieu ; et cela loin de l'enfermer en soi-même, ou de le faire émigrer dans un espace ou un temps séparé, exige qu'il se radicalise totalement dans une histoire finalisée eschatologiquement par le Fils.

CHAPITRE III

LA MANIFESTATION VISIBLE DE L'ŒUVRE SALVIFIQUE DE DIEU DANS LE MINISTÈRE ET LA PERSONNE DU FRÈRE

(Méditations 197-198)

Ces *Méditations* comparent les fonctions des Frères à celles des anges. La *Méditation* 197 a pour titre : *Que ceux que la Providence a choisis pour l'éducation des enfants, doivent faire dans leur emploi les fonctions des anges gardiens*, et la *Méditation* 198 : *Comment dans l'éducation de la jeunesse on exerce la fonction des anges gardiens*. Les titres rattachent donc ces *Méditations* aux *Méditations* 193-194 sur le choix de la Providence, elles ne semblent pas faire allusion aux *Méditations* 195-196, mais elles voudraient creuser une idée maîtresse : *Les fonctions* que l'on exerce.

§ 1

La visibilité de l'action de la Providence.

On peut se demander à première vue si le mouvement général des *Méditations* n'est pas interrompu, puisqu'après avoir évoqué l'œuvre de Dieu, la réconciliation dans le Christ, le rôle des coopérateurs du Christ, l'accent se déplace sur les « fonctions » en recourant au thème des anges. Le paulinisme même semble s'effacer à première vue si l'on observe que les citations de l'Écriture sont peu nombreuses dans la *Méditation* 197.

197/1	1 Cor. 2: 14	C	voir 194/2 ; 193/3	189/1
197/2	Jacq 2: 17	C	194/3	175/2
197/3	Ps. 91: 12 Rom. 12: 6-8	A	193/2	

Pourtant un regard sur ce tableau montre que les textes utilisés dans la *Méditation* 197 sont repris des *Méditations* 193 et 194. Ce fait indique bien les « constantes » dans l'argumentation de M. de La Salle. Il nous faut les examiner tout en relevant la nouveauté de ce qui est envisagé ici.

A. - PREMIÈRE CONSTANTE : L'ATTENTION AUX BESOINS DES ENFANTS.

La première constante que l'on retrouve dans la *Méditation* 197, c'est l'attention accordée aux besoins des enfants. C'est, en effet, sur ce sujet que de La Salle revient au début du premier point, et dans le troisième :

« On peut dire que les enfants en naissant sont comme une masse de chair, et que l'esprit ne se dégageant en eux de la matière qu'avec le temps et ne subtilisant que peu à peu, ceux, par suite nécessaire, qui sont ordinairement instruits dans les écoles ne sont pas encore en état de concevoir facilement d'eux-mêmes les vérités et les maximes chrétiennes ; de sorte *qu'ils ont besoin de bons guides et d'anges visibles pour les leur apprendre* »¹.

« Comme il est bien plus aisé aux enfants, qui sont faibles d'esprit aussi bien que de corps, et qui ont peu de lumière pour le bien, de tomber dans quelque précipice, *ils ont besoin* pour les conduire dans la voie du salut, *des lumières de quelques guides vigilants*, qui aient assez d'intelligence dans les

¹ Méd. 197/1 ; C. L. 1, pp. 21-22.

choses qui regardent la piété, et de connaissance des défauts ordinaires aux jeunes gens, pour les leur faire remarquer et les en préserver »¹.

De La Salle ne revient pas ici sur la situation des pères et mères, il envisage seulement l'état d'abandon des enfants. De plus, cet état d'abandon n'est pas lu seulement dans le registre socio-économique, mais comme la situation de l'homme, avec une vision anthropologique qui peut nous sembler étrange : « masse de chair, se subtilisant peu à peu, faibles de corps et d'esprit, avec peu de lumières ». Cette vision de l'homme est évidemment marquée par le langage de l'époque, et il pourrait être intéressant de rechercher quelles influences précises d'auteurs de son temps se sont exercées sur cette vision de l'homme.

Sans diminuer le poids et les insuffisances de cette vision anthropologique, nous constatons l'attention de M. de La Salle aux besoins des pauvres ; et nous observons que cette nécessité, ces besoins sont compris ici, à la lumière de l'Écriture comme « la situation charnelle et l'impossibilité de concevoir les choses de Dieu ». La situation des enfants est lue à la lumière de saint Paul : c'est ce que Michel Sauvage avait déjà remarqué quand il repérait dans le premier point de la *Méditation*, l'allusion à 1 Cor. 2: 11-16 : « où saint Paul déclare qu'on ne comprend les secrets de Dieu que par la révélation de l'Esprit de Dieu »². L'utilisation de 1 Cor. dans les *Méditations* 193 et 194 confirme cette observation : le besoin des enfants y était lu aussi en relation avec le secret de Dieu, la volonté et la sagesse de Dieu, et la nécessité de personnes illuminées pour les leur faire connaître.

L'utilisation de 1 Cor. 2: 4 dans les *MDF* peut nous aider aussi à mieux saisir la lecture que fait de La Salle de la situation charnelle des enfants et de leurs besoins. Par exemple dans la *Méditation* 64/2 pour le XI^e dimanche après la Pentecôte, de La Salle parle de trois sortes de muets spirituels : ceux qui ne peuvent parler à Dieu, ceux qui ne peuvent parler de Dieu et ceux qui ne peuvent parler pour Dieu. « Parler de Dieu, des choses de Dieu » n'est pas possible pour ceux qui sont muets spirituellement :

« Il y en a un grand nombre de cette sorte qui pensant rarement à Dieu, ne le connaissent presque pas, parce qu'étant pleins des idées du monde, et des amusements du siècle, ils ne peuvent selon saint Paul, pénétrer les choses de Dieu et sont aussi peu capables de parler de lui et de ce qui le concerne, que des enfants qui ne feraient que de naître »³.

De La Salle parle ici des Frères, et de l'impossibilité de parler des choses de Dieu. Mais ce qui est frappant, c'est ce que nous avons souligné dans le texte. De fait, pour de La Salle, les enfants sont incapables de connaître les choses de Dieu, et cela correspond à cette vision anthropologique à laquelle nous venons de faire allusion ; mais quoiqu'il en soit de cette vision anthropologique, il la comprend dans le registre de l'antinomie paulinienne : situation charnelle - secret caché de Dieu. En raison de leur condition charnelle, les enfants ont besoin de guides. On peut donc constater que cette *Méditation* ne répète pas exactement les *Méditations* 193-194. De fait, son regard sur la « situation des enfants abandonnés » s'est approfondi : il y voit la situation charnelle de tous les hommes et à plus forte raison des enfants (d'après sa vision anthropologique) et le besoin de quelque guide pour leur révéler les choses secrètes de Dieu :

« Si cela est vrai à l'égard de tous les hommes, il l'est incomparablement plus à l'égard des enfants, qui ayant l'esprit plus grossier, parce qu'il est moins dégagé des sens et de la matière, ont besoin qu'on leur développe les vérités chrétiennes qui sont cachées à l'esprit humain, d'une manière plus sensible et proportionnée à la grossièreté de leur esprit, faute de quoi, ils demeurent souvent toute

¹ *Méd.* 197/3 ; C. L. 1, p. 24.

² *Méd.* 197/1 ; C. L. 1, p. 22.

³ *Méd.* 64/2. Cette citation scripturaire est utilisée aussi en 192/1.

leur vie grossiers et durs à l'égard des choses de Dieu et incapables de les concevoir et de les goûter (1 Cor. 2: 14) »¹.

B. - DEUXIÈME CONSTANTE : L'ACTION DE LA PROVIDENCE.

La deuxième constante que nous pouvons repérer facilement est liée, comme toujours, à la première : c'est l'action de la Providence qui pourvoit aux besoins de ses créatures. Cette constante est reprise tout de suite après les remarques que nous venons de citer du premier et du troisième points de la *Méditation* :

« C'est à quoi la bonté de Dieu a pourvu en donnant aux enfants des maîtres pour les instruire de toutes ces choses »².

« C'est à quoi Dieu a pourvu en donnant aux enfants des maîtres qu'il a chargés de ce soin »³.

Les formules sont presque identiques à celles des *Méditations* 193 et 194⁴. Il s'agit par conséquent du même contexte de l'argumentation : du dessein de Dieu qui réalise véritablement le salut, conduisant les hommes au véritable bien, c'est-à-dire à la connaissance de Dieu, à la communion avec lui.

C. - TROISIÈME CONSTANTE : LES MAÎTRES « MOYENS » DE SALUT POUR LES ENFANTS

Nous arrivons à une troisième constante. Les moyens que Dieu donne aux enfants pour que son dessein s'accomplisse vraiment, ce sont les maîtres. Ne revenons pas sur la question de savoir si ces moyens sont compris d'une façon mécanique ou instrumentale : il nous semble que les pages précédentes ont déjà écarté cette piste. D'ailleurs, dans la *Méditation* 197, il n'est pas même question de moyens, mais « d'anges », de « guides ».

On pourrait penser que de La Salle ébauche une théologie des anges ou qu'une certaine théologie des anges serait le point de départ de son argumentation. En effet, c'est dans son argumentation sur la « condition charnelle des hommes, et particulièrement des enfants », que de La Salle insère ses réflexions sur les anges. Cependant ce qu'il envisage par cette réflexion, ce n'est pas une théologie de la nature « spirituelle » des anges, mais une réflexion sur leurs fonctions. En outre, c'est aussi dans le premier et le troisième points qu'il parle des anges, c'est-à-dire au cours de l'argumentation où nous avons détecté la conjonction de deux constantes : besoins des enfants-action de la Providence. Voyons les textes :

« Les anges ont cet avantage par-dessus les hommes, qu'étant dégagés de corps et de toutes les fonctions des sens, sans lesquelles ordinairement l'esprit de l'homme agit rarement ; les anges ont des lumières fort supérieures à celles des hommes, et peuvent, par conséquent, beaucoup contribuer à ce que les lumières des hommes soient bien plus pures qu'elles ne seraient selon la portée de l'esprit humain, les anges qui les conduisent leur faisant part de leurs lumières et de la connaissance qu'ils ont du véritable bien. Par cette communication de lumière des anges gardiens, les hommes peuvent avoir une connaissance plus vive de Dieu et de ses perfections, de tout ce qui le regarde et des moyens d'aller à lui »⁵.

« L'on trouve tant d'obstacles à son salut, dans cette vie qu'il est impossible de les éviter, si on est abandonné à soi-même et à sa propre conduite. C'est pour ce sujet que Dieu vous a donné des anges gardiens pour veiller sur vous, et pour empêcher, comme dit le Prophète, que vous ne tombiez en

¹ *Méd.* 197/1 ; *C.L.* 1, p. 22.

² *Idem.*

³ *Méd.* 197/3 ; *C.L.* 1, p. 25.

⁴ *Méd.* 193/1 ; *C.L.* 1, p. 3 ; 193/3, p. 5 ; 194/1, p. 7.

⁵ *Méd.* 197/1 ; *C.L.* 1, p. 22.

vous heurtant contre quelque pierre ; c'est-à-dire contre quelque obstacle qui se rencontrerait à votre salut, et pour vous inspirer et vous aider à vous éloigner du chemin où vous pourriez en rencontrer »¹.

Sans doute cette théologie des anges est indissociablement liée à une conception de l'homme, à une vision anthropologique à laquelle nous avons fait allusion en parlant de la première constante : d'un homme qui se « subtilise », se spiritualise peu à peu, se dégageant de la « grossièreté de la matière ». La théologie et le langage catégoriel de l'époque sont évidents, mais plutôt que de nous attarder à considérer les implications mutuelles entre la vision de l'homme et la vision des anges de M. de La Salle (et moins encore de la justifier), il vaut mieux souligner que ce n'est pas une « anthropologie », ni une théologie des anges que le Fondateur propose à la considération de ses Frères, mais une référence à la fonction de guides « donnés » par Dieu à ces enfants abandonnés et incapables de connaître les choses cachées de Dieu : fonction d'illuminer, de conduire, de communiquer la lumière, afin qu'ils aient une connaissance plus vive de Dieu et de ses perfections.

Et de fait, ce sont les maîtres - plus que les anges - qui sont concernés dans cette *Méditation* : ces maîtres exercent dans leur emploi la fonction d'anges gardiens. La *Méditation* 193 montrait l'action de Dieu appelant les maîtres et leur conférant un don eschatologique d'instruire, enseigner, conduire les enfants en situation d'abandon. Ce thème est repris ici, et il n'est pas surprenant de retrouver dans ce contexte une allusion à Rom. 12: 6-8, cité déjà en 193/2 :

« C'est à quoi Dieu a pourvu, en donnant aux enfants des maîtres qu'il a chargés de ce soin, et à qui il a donné assez d'attention et de vigilance sur eux, pour ne pas souffrir, non seulement que, quoi que ce soit qui puisse nuire à leur salut s'empare de leur cœur, mais même pour les conduire au milieu de tous les dangers qui se rencontrent dans le monde ; en sorte que, sous la conduite de ces guides attentifs, et sous la protection de Dieu, le démon n'ose en approcher »².

De La Salle n'explicite pas « ce don » d'instruire et enseigner, il envisage surtout l'attention et la vigilance, exactement comme il le disait déjà dans la *Méditation* 193 : « Les conduisant avec attention et vigilance ». La *Méditation* 197 reprend donc la constante de 193 : c'est des maîtres qu'il parle, de ces maîtres qui répondent aux appels des enfants ; mais il approfondit cette première *Méditation* en relevant surtout la réalité d'une fonction qui manifeste visiblement l'attention et la conduite de la vigilance de la Providence. Dieu est toujours l'acteur principal, réalisant son dessein du salut, mais ce dessein est considéré ici comme actuel et visible, dans les fonctions des maîtres qui osent s'incarner dans la condition charnelle des enfants, pour leur révéler les choses cachées de Dieu, qui s'engagent dans une lutte contre le « démon ».

C'est en effet cette actualité qui est envisagée, actualité qui a des exigences d'incarnation dans la situation concrète des enfants - leur situation socio-économique comme leur situation « charnelle » - pour les libérer, et cette libération implique une libération intégrale : les « subtiliser », dans son langage, les faire échapper à leur déterminisme ; on pourrait dire, les ouvrir aux grandes perspectives de l'histoire. Et pour de La Salle cette histoire, c'est le champ où se réalise le dessein du salut. Et celui-ci ne se réalise pas sans une lutte, non seulement contre la « matière », mais contre celui qui s'oppose au dessein de Dieu : le démon.

Il n'est pas surprenant que le thème du démon, et de la lutte contre le démon, apparaisse dans ce contexte des anges. Ce n'est pourtant pas à une lutte abstraite que de La Salle invite les Frères ; et il ne songe absolument pas à la lutte « primordiale » de l'Apocalypse, ni à un combat métaphysique. Il parle de ce qui est en train de se passer pour ces enfants, du don que les maîtres ont reçu, de l'ordre qui leur a été donné de se charger d'eux, de les guider avec attention et vigilance. C'est l'aujourd'hui du salut que le Fondateur envisage, un aujourd'hui où les fonctions des maîtres manifestent visiblement que Dieu sauve vraiment. On trouve dans le premier et le troisième points deux formules très frappantes à ce propos :

¹ *Méd.* 197/3 ; C.L. 1, p. 24.

² *Méd.* 197/3 ; C.L. 1, p. 25.

« Admirez la bonté de Dieu, de pourvoir à tous les besoins de ses créatures, et des moyens qu'il prend pour procurer aux hommes la connaissance du véritable bien, qui est celui qui regarde le salut de leurs âmes, et offrez-vous à lui pour y aider les enfants qui vous sont commis autant qu'il le demandera de vous »¹.

« Demandez aujourd'hui à Dieu la grâce de veiller tellement sur les enfants qui vous sont confiés, que vous preniez toutes les précautions possibles pour les garantir des chutes considérables ; et d'être de si bons guides à leur égard, que les lumières que vous vous serez procurées par le secours de Dieu, et par la fidélité à vous bien acquitter de votre emploi, vous fassent si bien apercevoir tout ce qui pourrait être un obstacle au bien de leurs âmes, que vous éloigniez du chemin de leur salut, tout ce qui pourrait leur nuire »².

Ces formules nous rappellent des expressions semblables des *Méditations* 193-194 : « des personnes qui aient assez de lumière et de zèle »³, ce qui nous renvoie à un chapitre central des *Règles communes* : de l'Esprit de cet Institut⁴, d'ailleurs indissociable du premier : de la fin et de la nécessité de cet Institut. On constate donc que dans les fonctions des maîtres, de ces maîtres que sont les Frères de la Société des Frères des Écoles chrétiennes, de La Salle perçoit la visibilité du dessein de Dieu.

Il faut souligner aussi la correspondance littéraire avec la *Formule des Vœux* : « Offrez-vous à lui pour y aider les enfants qui vous sont commis autant qu'il le demandera de vous ». Bien que le mot de « consécration » ne soit pas employé, de tels échos à la *Formule des Vœux*, que nous avons d'ailleurs trouvés aussi dans les *Méditations* 193-194, indiquent que de La Salle parle explicitement à ses Frères, et non pas à des maîtres en général.

Dans les fonctions des maîtres donc, selon la *Méditation* 197, se réalise « visiblement » l'action de la Providence, le dessein du salut. Par leur attention et leur vigilance sur les élèves se sacramentalisent l'attention et la vigilance de la Providence. Tout se passe entre les Frères et leurs élèves, et c'est ici et dans l'aujourd'hui de ses fonctions que de La Salle invite le Frère à admirer la bonté de Dieu, à se consacrer (s'offrir) à lui, à agir avec les lumières et le zèle du don qu'il a reçu. De nouveau, l'expérience religieuse du Frère, sa religion, sa relation avec Dieu, ne se réalisent pas dans un monde différent de celui de ses relations avec ses élèves. On retrouve ici cet élan par lequel le Frère se radicalise, au cœur de ses fonctions, dans le Dieu qui sauve, ici et maintenant, ses élèves. Cet élan qui le radicalise dans le monde, ne le détourne pas de Dieu et à l'inverse, sa radicalisation en Dieu ne le retire pas du monde.

La formule par laquelle de La Salle conclut toute l'argumentation de la *Méditation* 197 l'affirme avec une vigueur que ne devrait affaiblir aucun commentaire :

« C'est là le principal soin que vous devez avoir à leur égard, et la principale raison pour laquelle Dieu vous a chargés d'un si saint ministère et c'est ce dont il vous fera rendre un compte très exact au jour du jugement »⁵.

Une telle formule nous détourne de toute interprétation purement linéaire des perspectives historiques de M. de La Salle. Il ne cherche pas de réponse à des « pourquoi » : pourquoi le Frère, pourquoi la Société des Écoles chrétiennes, pourquoi s'offrir à Dieu et aux élèves. Il ne s'interroge même pas sur le pourquoi de l'origine de la Société des Frères en un point de l'histoire des hommes. Il ouvre les Frères au plan de Dieu, antécédent et transcendant tout homme, toute histoire, et pourtant réalisé historiquement et « visiblement ». Et cette visibilité, de La Salle la voit dans les fonctions des maîtres appelés par Dieu. Il ne définit pas le Frère, ni ne l'enferme d'une manière

¹ *Méd.* 197/1 ; *C.L.* 1, p. 23.

² *Méd.* 197/3 ; *C.L.* 1, p. 25.

³ *Méd.* 193/2 ; *C.L.* 1, p. 3.

⁴ *Règles communes*, chap. 2 ; *C. L.* 25, p. 18.

⁵ *Méd.* 197/3 ; *C.L.* 1, p. 25.

narcissique dans un « ministère si saint ». Il ne le définit pas non plus par les structures, les vœux, ni même par ce qu'il fait. La « raison » de son choix et de ses fonctions est envisagée dans l'actualité salvifique de l'action de Dieu pour les enfants abandonnés. Cette raison donc, au lieu de découvrir un « pour quoi », parle d'un « pour qui » : les élèves. L'acteur principal est toujours Dieu, et son grand dessein de salut, mais de La Salle met l'accent sur l'*aujourd'hui de Dieu* dans les fonctions nettement eschatologiques des Frères.

Certes, de La Salle parle de l'identité et de la finalité de la Société : les relations que nous avons perçues avec les *Règles communes* I et II le montrent. Et cependant, cette identité et cette finalité semblent indissociables et en tension eschatologique, dans l'actualité toujours nouvelle, dans l'*aujourd'hui de Dieu*, d'un don qui n'est pas pour les Frères eux-mêmes, ni pour l'Institut, mais pour les enfants pauvres dans la situation desquels ils s'incarnent, qu'ils adoptent évangéliquement en dévoilant le salut de Dieu, un salut aux dimensions intramondaines, et pourtant ouvert à la consommation transhistorique de l'œuvre de Dieu en Jésus-Christ. On y trouve la double polarité, transcendance-immanence, mais l'accent mis sur la visibilité du salut de Dieu, transpose ce registre en termes pauliniens d'histoire et eschatologie.

Nous voulons finalement souligner que de La Salle ne trouve exclusivement cette « principale raison » des Frères, ni dans l'identité de l'élection par Dieu, ni dans la finalité eschatologique de la mission. Il y a dans sa pensée une dialectique qui embrasse en même temps une identité, indissociable d'une finalité et que l'on retrouve d'ailleurs dans les *Règles communes*. La Société n'est donc pas envisagée comme un corps mort, figé, mais comme un mouvement dont l'élan le plus profond se trouve dans la réalité intramondaine des relations entre les maîtres et les enfants abandonnés, et cet élan c'est l'action même du Dieu transcendant, agissant dans l'histoire. Plus qu'un corps, des structures, de La Salle retrouve l'élan en même temps transcendant et immanent, historique et eschatologique qui constitue l'axe même de la Société des Frères des Écoles chrétiennes. Ce n'est pas pourtant un mouvement qui s'éparpille en toutes directions, c'est un mouvement charismatique, un « don » spécifique d'enseigner, d'instruire, de conduire, de veiller.

Cela explique peut-être pourquoi de La Salle parle si peu de l'Institut et de l'aspect communautaire de la Société des Écoles chrétiennes. Nous ne voulons pas dire que de La Salle néglige le sens concret des structures, auxquelles il a attaché beaucoup d'importance au cours de tout l'itinéraire, de la naissance, de la consolidation et de l'extension de la Société des Écoles chrétiennes. Cependant, ce qu'il souligne fortement, ce ne sont pas ces structures, mais l'élan et l'axe même des structures qui s'établissent dans l'histoire en vue de réaliser visiblement l'œuvre de Dieu. Si l'on veut, il brise en quelque façon les murs des structures, dans ces *Méditations*, pour ouvrir la contemplation des Frères aux dimensions historiques, eschatologiques du salut de Dieu visiblement réalisé dans leurs fonctions.

En brisant ces murs, il ouvre les yeux des Frères non seulement à leur histoire personnelle et à celle de la Société, mais aux profondeurs insondables de Dieu dans son mystère. Pourtant cette ouverture transcendantale qui englobe toute l'histoire ne fait que manifester mieux le concret de l'expérience religieuse des Frères dont le contexte même est un itinéraire de réponse, d'incarnation, d'adoption de la situation charnelle des enfants, pour dévoiler le secret transcendant de Dieu, eschatologiquement réalisé dans le Christ.

D. - QUATRIÈME CONSTANTE : PROCURER AUX ENFANTS L'ESPRIT DU CHRISTIANISME

Nous pouvons passer maintenant à une quatrième constante avec les *Méditations* 193-194, et qui semble résumer tout ce que nous venons de dire : la fonction des Frères (en tant qu'anges visibles), c'est de procurer aux enfants l'esprit du christianisme.

C'est dans le deuxième point de la *Méditation* qu'il en parle. Il commence son argumentation par la même citation de Jacques 2: 17, utilisée en 194/3. Dans cette *Méditation*, de La Salle montrait que « prendre l'esprit du christianisme » ce n'est pas apprendre des vérités spéculatives, des mystères, mais aussi avoir une foi opérante, dans la charité, la grâce sanctifiante, et il terminait par ces questions :

« Votre principal soin est-il donc d'instruire vos disciples des maximes du saint Évangile et des pratiques des vertus chrétiennes ? »¹.

En outre, dans la *Méditation* 194/2, il souhaite :

« Que les Frères s'attachent particulièrement à les élever dans l'esprit du christianisme, qui leur donne la sagesse de Dieu que nul des Princes de ce monde n'a connue »².

Finalement, les *Méditations* 195 et surtout 196 nous ont montré que pour de La Salle cet esprit du christianisme ce n'est pas une chose, mais une vie, l'Évangile en acte, les paroles et actions des Frères qui représentent les paroles et actions du Christ, par lequel, unis à ses vues et à ses intentions, leurs paroles deviennent vie et esprit pour les enfants. L'esprit du christianisme, c'est donc l'Évangile en acte, la vie de relations entre les maîtres et les enfants, comme entrée progressive dans la vie de la Trinité.

Ici, les fonctions des Frères sont indiquées aussi comme procurant aux enfants l'esprit du christianisme, et donc la vie de Dieu, la sagesse de Dieu, selon les maximes et vérités pratiques de l'Évangile. Tous ces thèmes sont repris bien qu'il n'y ait pas de référence explicite à Paul :

« Ce n'est donc pas assez de procurer aux enfants l'esprit du christianisme, et de leur enseigner les mystères et les vérités spéculatives de notre religion ; il faut, de plus, que vous leur appreniez les maximes pratiques qui sont répandues dans le saint Évangile. Mais comme ils n'ont pas encore l'esprit assez fort pour pouvoir d'eux-mêmes les concevoir et pour les pratiquer, vous devez leur servir d'anges visibles dans ces deux choses : 1) leur faire concevoir ces maximes, telles qu'elles sont proposées dans le saint Évangile ; 2) diriger leurs pas dans le chemin qui les conduise à la pratique de ces mêmes maximes. C'est ce qui fait qu'ils ont besoin d'anges visibles, qui les animent, à les goûter et à les pratiquer tant par leurs instructions que par leurs bons exemples, afin que par ces deux moyens, ces maximes saintes fassent une forte impression dans leurs esprits et dans leurs cœurs »³.

Insistons-y : pour de La Salle, l'esprit du christianisme n'est pas quelque chose qui vient de l'extérieur, ce ne sont même pas des vérités que l'on apprend dans un livre sacré. De La Salle voit toujours la réalité de l'Évangile dans la vie des Frères en relation avec leurs élèves, dans les paroles-exemples des Frères qui non seulement attirent les enfants à une connaissance extérieure des choses relatives à Dieu, mais les aident « à concevoir, à vivre » pas à pas.

En outre, pour lui, ceci n'est pas une chose statique, c'est une démarche ; de fait, il conclut ce point par une exhortation qui semble un écho de 193/3 et qu'on pourrait comprendre comme une simple conclusion psycho-pédagogique :

« Telle est la fonction que vous devez exercer à l'égard de vos disciples. Il est de votre devoir de faire en sorte, comme les anges gardiens le font à votre égard, de les engager à la pratique des maximes du saint Évangile, et de leur en donner des moyens faciles et proportionnés à leur âge, afin que s'y étant insensiblement accoutumés dans leur enfance, ils puissent, lorsqu'ils seront plus avancés en âge, en avoir acquis une espèce d'habitude et les mettre en usage sans beaucoup de peine »⁴.

Nous avons vu cependant que dans la *Méditation* 193/3 il ne s'agissait pas d'une exhortation psycho-pédagogique faite aux Frères pour qu'ils s'adaptent aux enfants. De même ici, l'expression :

¹ *Méd.* 194/3 ; *C.L.* 1, p. 10.

² *Méd.* 194/2 ; *C.L.* 1, p. 8.

³ *Méd.* 197/2 ; *C.L.* 1, pp. 23-24.

⁴ *Méd.* 197/2 ; *C.L.* 1, p. 24.

« des moyens faciles et proportionnés à leur âge » n'évoque pas simplement des recettes pédagogiques. Tout le ton de la *Méditation* 197 est beaucoup plus ample : il s'agit pour les Frères de s'incarner dans la situation charnelle des enfants pour leur dévoiler les choses cachées de Dieu. L'esprit du christianisme est donc aussi une démarche d'incarnation et de kénose du Frère, embrassant l'esprit grossier, l'incapacité des enfants, aussi bien que leur situation charnelle ; c'est de la sorte que se manifeste visiblement l'Évangile, dans cet itinéraire. Mais un tel itinéraire d'incarnation implique aussi la démarche des enfants dans lesquels apparaît « une espèce d'habitude », attirés qu'ils sont par les paroles et les exemples des maîtres. Ce qui est évoqué ici encore, c'est l'actualité évangélique qui ne se trouve pas dans des textes, mais qui se révèle d'une manière intramondaine dans les paroles et actions des maîtres aidant leurs élèves à concevoir et pratiquer l'Évangile.

Malgré l'absence de citations pauliniennes, on voit que de La Salle reste dans le contexte théologique de 1 Cor. 2: 14 - du premier point, et de 1 Cor. 2: 7-8 - de 194/2 et finalement de 1 Cor. 1: 17 - de 193/3. Cela est d'ailleurs très significatif. Il faut remarquer en effet que de La Salle conçoit la principale raison des fonctions d'anges visibles comme la révélation (le « dévoilement ») dans « l'aujourd'hui de Dieu » de la sagesse de Dieu, des choses de Dieu, ou pour reprendre les termes des *Méditations* 195-196, la révélation de l'Évangile de son Fils.

Tout ceci montre, en outre, que le paulinisme de M. de La Salle n'est pas une doctrine appliquée aux Frères, mais la parole-action salvifique de Dieu qu'il a lui-même incarnée dans l'itinéraire concret de la Société. De cette façon, la parole de l'Écriture devient une parole-force pour lui-même et pour ses Frères, puisque c'est à eux qu'il s'adresse pour ouvrir leurs yeux aux dimensions historiques et eschatologiques de leurs humbles fonctions qui dévoilent les choses de Dieu dans leurs propres paroles-actions embrassant la situation des enfants grossiers, pauvres, abandonnés, « charnels ».

§ 2

Les Frères « envoyés » visibles de Dieu auprès des enfants.

Le paulinisme ventral des paroles-force de M. de La Salle devient plus évident dans la *Méditation* 198 qui constitue le deuxième volet de ces *Méditations* sur les « fonctions des Frères ». Le titre de la *Méditation* 198 en effet pourrait être compris comme annonçant des recettes, comme expliquant comment faire pour remplir vraiment les fonctions des anges gardiens : *Comment dans l'éducation de la jeunesse, on exerce la fonction des anges gardiens*. Nous avons déjà remarqué que les *Méditations* paires précédentes ne fournissaient pas de recettes. Il en va de même ici : la *Méditation* 198 creuse plutôt la signification évangélique de ces fonctions ; à la différence de la *Méditation* à laquelle elle est liée, elle est formée par un tissu très serré de citations des Épîtres aux Éphésiens, Colossiens, et 1 Thessaloniens. Cela impose, de fait, un registre paulinien et théologique très marqué, puisqu'il s'agit surtout des grandes synthèses pauliniennes sur le mystère de la sagesse de Dieu, le mystère du Christ, le mystère de l'Évangile¹.

198/1	Ep. 1: 9 1: 5 1: 11 Gen. 2 : 12	C C C		
198/2	Col. 1: 13 1: 10	C C		46/2 75/3

¹ M. SAUVAGE ne signale pas Ep. 1: 9. Cependant le fait que le 1^{er} point cite Ep. 1: 5, 11 donne à penser que L. VARELA voit plus juste quand il reconnaît dans l'expression : « le secret de sa sainte volonté » une citation implicite d'Ep. 1: 9. M. Sauvage avait d'ailleurs critiqué le renvoi à Rom. 8: 17 de l'édition de 1922 en faisant observer que l'ensemble du 1^{er} point est situé dans le contexte de l'Épître aux Éphésiens, chap. 1 (C. L. 1, p. 26).

1: 12	C		
1 Thess. 2: 4	A	206/3	
2: 12	C		
2: 8	A		
5: 14	A		
Ep. 4: 22	A	198/3	92/3 ; 60/1 ; 159/3
4: 27	A		
198/3 Ep. 4: 12	A	205/3	72/2
4: 30	C		46/3
4: 22	C	198/2	92/3 ; 60/1 ; 159/3
4: 25	C		
4: 32	C		
5: 2	C	201/3	152/1

A. - LA RÉVÉLATION PAR LES ANGES « VISIBLES » DU SECRET CACHÉ DE DIEU.

La formule d'introduction reprend d'emblée la thématique des anges ; ce n'est pourtant pas une théologie des anges qui est explicitée ; l'accent est mis sur le « dévoilement » du « secret de Dieu » : c'est par eux que Dieu le fait connaître :

« Les anges gardiens étant très éclairés et connaissant le bien tel qu'il est, c'est par eux que Dieu le fait connaître, aussi bien que le secret de sa sainte volonté, à ceux qu'il a prédestinés pour être ses enfants adoptifs en Jésus-Christ, et qu'il a par lui appelés pour être ses héritiers (Ep. 1: 5, 11), et ils leur enseignent par les lumières qu'ils leur communiquent (touchant le bien qu'il leur convient de pratiquer) ce qu'ils doivent faire pour le devenir »¹.

La présence des citations de l'Épître aux Éphésiens 1: 5, 11 avait suggéré à Varela l'inclusion de Ep. 1: 9 : le secret de Dieu. L'inclusion semble intéressante : elle marque le rapprochement entre la *Méditation* 198 et la *Méditation* 193. Celle-ci commençait par 1 Tim. 2: 4 : le dessein de Dieu, sa volonté que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, c'est-à-dire à la connaissance de Dieu même ; pour la réalisation de ce plan, Dieu substituait aux parents des personnes illuminées, et remplies de zèle, qu'il faisait lui-même sortir des ténèbres pour qu'elles dévoilent sa gloire dans le monde. Cette même thématique se trouve dans notre formule d'introduction, mais elle y est affirmée des anges ; on voit comment cette évocation des anges est déjà indissociablement liée à la thématique paulinienne de la « révélation du secret de Dieu ». La liaison semble amenée non pas par une théologie abstraite des anges, mais par le fait que le Fondateur envisage leurs fonctions de « révéléurs », d'illuminateurs, dévoilant le secret de Dieu, la prédestination à être ses fils adoptifs par Jésus-Christ, appelés pour être les héritiers du Royaume.

Tous ces textes pauliniens sont exclusifs des *MTR*, on ne les trouve pas dans les *MDF*, l'allusion certaine que l'on retrouve chez Giry et que Michel Sauvage a signalée ne semble impliquer aucune influence littéraire. Giry cite ce texte dans la *Méditation* sur la pureté d'intention, à propos de la manière dont la maîtresse doit traiter ses élèves :

« car il est visible qu'elle méprise ses écoliers, et qu'elle n'en fait nul état, puisque si elle les considérait comme les enfants de Dieu, comme les épouses et les membres de Jésus-Christ, et comme les temples animés du Saint-Esprit... »².

Chez de La Salle le texte est certainement lié à l'argumentation de la *Méditation* 193 et il prend une ampleur théologique qui n'est pas aussi évidente dans la *Méditation* de Giry.

¹ *Méd.* 198/1 ; *C.L.* 1, p. 26.

² GIRY, *Méd.* VIII/1, pp. 53-54.

Cette citation-confession de foi place donc toute la *Méditation* 198 sous l'angle du mystère de Dieu, tel que Paul l'a compris en Ep. 1: 9 ; 5: 11. Il ne s'agit pas pour autant d'une contemplation de ce mystère en soi : le mot même de mystère n'est pas repris ici. Ce qui est en cause, c'est la place et la visée des fonctions des anges par rapport à ce mystère, lequel est, d'une part, antérieur à toute fonction révélatrice, tandis que d'autre part il dirige la visée de cette fonction dans la perspective eschatologique de la réalisation de cette volonté de Dieu.

De la manière dont de La Salle reprend les textes de saint Paul, aussi bien que dans la thématique paulinienne elle-même, la dimension transcendante du mystère caché de Dieu est soulignée, en même temps qu'est mise en valeur sa manifestation historique, en tension vers sa réalisation eschatologique, par la « révélation » qui en est faite aux hommes ici et maintenant. C'est même cette dimension historique et eschatologique qui est accentuée par l'insistance sur la révélation faite aux enfants d'un secret qui leur manifeste qu'ils sont destinés *pour* être les enfants adoptifs de Dieu en Jésus-Christ, appelés par lui *pour* être ses héritiers.

Notons encore qu'il ne s'agit pas surtout de l'action des anges, mais que c'est Dieu l'acteur principal, c'est lui qui fait connaître son secret réalisé en Jésus-Christ pour l'adoption filiale. C'est ce « secret » qui se manifeste dans la fonction des anges, et il n'est plus du tout question ici d'instrumentalité, alors que les *Méditations* 195-196 utilisaient ce langage. L'expression « par eux » ne connote pas l'idée d'instrumentalité, mais celle de « visibilité », de révélation effective du « secret » : communication des lumières, illumination qui n'est pas entendue seulement comme une appréhension intellectuelle, mais comme la pratique pour « devenir » héritiers, et donc comme une communion qui est toujours en train de grandir, en tension vers l'avant, vers le Royaume.

Ces observations préliminaires touchent surtout les propres remarques lasalliennes qui encadrent les citations de Ep. 1: 9 ; 5: 11. Elles montrent que ce qui est mis en relief dans cette *Méditation*, ce n'est pas une recette, mais « l'actualité » eschatologique des fonctions des anges, qui dans le monde manifestent effectivement le secret transcendant et antécédent de Dieu se réalisant pour les pauvres par la Société des Écoles chrétiennes.

B. - L'IMAGE DE L'ÉCHELLE DE JACOB : L'UNITÉ VIVANTE DE LA MONTÉE-DESCENTE.

De La Salle continue par une illustration des fonctions des anges qui à première vue n'a rien à voir avec les formules précédentes. Il offre une explication assez symbolique à partir d'un texte de l'Ancien Testament :

« C'est ce qui était figuré par l'échelle que Jacob vit en songe lorsqu'il allait en Mésopotamie, sur laquelle il y avait des anges qui montaient et qui descendaient ; ces anges montaient à Dieu pour lui faire connaître les besoins de ceux dont il les avait chargés, et pour recevoir ses ordres à leur égard, et ils en descendaient pour apprendre à ceux qu'ils conduisent, quelle est la volonté de Dieu touchant ce qui regarde leur salut »¹.

Cette réflexion sur les anges n'intervient qu'à titre d'image, de figure. De La Salle ne dit donc pas des anges ce que Paul exprimait dans son action de grâces. Il décrit simplement la fonction des révélateurs du secret de Dieu par l'image de la montée-descente, et c'est cette illustration et non pas l'action de grâces de Paul dans l'Épître aux Éphésiens qu'il reprend avec une formule parallèle affirmée cette fois des Frères :

« Vous devez faire la même chose à l'égard des enfants qui sont confiés à vos soins ; il est de votre devoir de monter tous les jours à Dieu par l'oraison, pour apprendre de lui tout ce que vous devez leur enseigner, et que vous descendiez ensuite vers eux, en vous accommodant à leur portée, pour les

¹ *Méd.* 198/1 ; *C.L.* 1, pp. 26-27.

instruire de ce que Dieu vous aura communiqué pour eux, tant dans l'oraison que dans les Livres saints, remplis des vérités de la religion et des maximes du saint Évangile »¹.

De La Salle ne dit pas que les Frères sont des anges, il parle des fonctions des Frères qu'il compare à celles des anges : elles consistent à dévoiler le secret de Dieu, et par elles, c'est Dieu lui-même qui agit. L'appel pour illuminer et conduire comme des anges visibles est donc expliqué ici non pas à partir de Paul, mais avec le langage catégoriel de montée et descente. Arrêtons-nous sur ce langage. Montée : pour lui faire connaître (à Dieu) les besoins des enfants, pour recevoir ses ordres, pour apprendre de lui ce que vous devez enseigner. Descente : pour apprendre aux enfants quelle est la volonté de Dieu, pour les instruire de tout ce que Dieu vous aura communiqué pour eux, en vous accommodant à leur portée.

Il est manifeste dans cette terminologie que la montée comprend en même temps une référence à Dieu et aux élèves et que la descente comprend aussi une référence à Dieu et aux élèves. Ainsi la montée exige l'oraison pour apprendre de Dieu ; c'est-à-dire un contact personnel avec Dieu, une communion où se produit une communication. Mais cette communion-communication n'est pas dissociable de la mission que le Frère a reçue : il monte à Dieu pour parler des besoins de ses élèves, pour découvrir ses ordres envers les élèves, pour apprendre ce qu'il devra leur enseigner. Ce contact avec Dieu est donc indissociable de la mission. En outre, cette communication n'est pas laissée à ce que le Frère suppose être les ordres de Dieu, ou ce qu'il s'imagine subjectivement que Dieu lui communique. L'oraison des Frères est inséparable de l'Écriture ; la mission exige une étude assidue des vérités bibliques :

« Vous devez pour cet effet ne rien ignorer de toutes ces choses, non seulement en général, mais il est de conséquence que vous possédiez toutes ces vérités, d'une manière assez étendue pour les faire concevoir clairement et en détail à vos disciples »².

Pour de La Salle, l'exigence de monter à Dieu passe donc par la médiation de la parole écrite révélée, comme d'ailleurs il l'avait signalée dans sa *Méditation* 196/2³. Cette connaissance exigée du Frère n'est pas pour lui, mais pour ses disciples ; elle est commandée par l'œuvre de Dieu. D'autre part, la descente n'est pas dissociée de la montée : le Frère descend pour faire connaître aux jeunes la volonté de Dieu, pour leur faire concevoir, leur communiquer tout ce qu'il a lui-même connu touchant la volonté de Dieu.

Ce sont probablement les thèmes de l'ordre de Dieu, de la volonté de Dieu, du secret de Dieu qui doivent être mis en relief. C'est par eux que s'unissent en un seul élan, la montée et la descente. Du reste cette radicalisation dans la volonté, dans les ordres de Dieu, est une constante de l'expérience personnelle de M. de La Salle. Il voulait n'agir que par les « ordres » de Dieu, toujours entrevus dans le concret de l'œuvre de Dieu, l'établissement des écoles chrétiennes. Dès les commencements, de La Salle semble avoir eu une perception très fine des ordres de Dieu, saisis dans les appels des pauvres sans écoles, des maîtres sans compétence, des écoles qui allaient à la ruine. Il n'abandonne son canonat que parce qu'il voit visiblement que Dieu le veut avec les maîtres. Il n'avance pas d'un pas sans les ordres de la Providence. Ses règles personnelles parlent explicitement de cette unité indissociable entre l'œuvre qu'il accomplit par les ordres de Dieu et sa relation personnelle avec Dieu, son salut :

« Je regarderai toujours l'ouvrage de mon salut et l'établissement et conduite de notre communauté comme l'ouvrage de Dieu ; c'est pourquoi je lui en abandonnerai le soin, *pour ne faire tout ce qui me concernera là-dedans que par ses ordres...* »

« Bonne règle de conduite que de ne point faire de distinction entre les affaires propres de son état et l'affaire de son salut et de sa perfection, et s'assurer qu'on ne fera jamais mieux son salut et qu'on

¹ *Méd.* 198/1 ; *C.L.* 1, p. 27.

² *Idem.*

³ Voir *Méd.* 196/2 ; *C. L.* 1, pp. 17-19.

n'acquerra plus de perfection qu'en faisant les devoirs de sa charge, *pourvu qu'on les accomplisse en vue de l'ordre de Dieu.* »

« Je me dois souvent considérer comme un instrument qui n'est bon à rien qu'en la main de l'ouvrier, ainsi *je dois attendre les ordres de la Providence pour agir* et cependant ne pas les laisser passer quand ils sont connus »¹.

Cette évocation de ses *Règles*, nullement exhaustive, peut nous aider à mieux saisir dans quel registre il comprend cet élan de montée-descente : il est commandé directement par l'attention aux « ordres de Dieu ». On retrouve également cette unité indissociable entre la radicalisation dans les ordres de Dieu et la radicalisation dans le monde des enfants pauvres, dans le Chapitre sur *l'Esprit de l'Institut*, esprit de foi et de zèle. Et ce chapitre de la *Règle* souligne également le rôle de l'Écriture pour cette connaissance de l'ordre de Dieu, ainsi que la présence effective et réelle de Dieu dans laquelle le Frère cherche constamment à vivre, réalisant son œuvre².

On pourrait être tenté de comprendre « montée » et « descente » comme deux moments chronologiques successifs. De fait, de La Salle parle en premier lieu de « montée » et il ajoute « que vous descendiez *ensuite* ». Il nous semble cependant qu'il s'agit d'une distinction logique commandée par l'illustration de l'échelle. De La Salle ne parle pas de deux actes, il ne dit pas en premier lieu : oraison-étude et en deuxième lieu : l'emploi. De telles distinctions logiques sont tout à fait étrangères à l'acte unique dont parle de La Salle : les fonctions des anges, la révélation d'un secret, de l'ordre, de l'œuvre de Dieu, connus pour être communiqués.

Nous avons déjà noté qu'il ne parle pas davantage des deux esprits de l'Institut : foi et zèle, mais d'un seul esprit. Nous ne voyons pas comment à partir de ces textes de M. de La Salle, on pourrait fonder une distinction entre un domaine concernant une « vie religieuse abstraitement considérée » et « la mission, l'emploi, l'apostolat ». Pour de La Salle, il s'agit d'une action unique, indissociable de l'itinéraire intramondain et historique des Frères en relation avec leurs élèves, itinéraire par lequel ils se radicalisent progressivement d'un même élan dans l'œuvre de Dieu qui est en train de se manifester et de s'accomplir, ici et maintenant, par l'œuvre des Écoles.

Cette radicalisation par une montée-descente est donc une radicalisation unique dans l'histoire où l'œuvre de Dieu, le secret de Dieu, l'ordre de Dieu sont communiqués aux enfants. On ne peut pas faire de distinction entre une radicalisation en Dieu, et une radicalisation dans le monde. Tout arrive historiquement, dans les relations vécues par les Frères avec leurs élèves ; c'est là qu'ils se radicalisent en Dieu et leurs élèves, non comme deux moments séparables, mais dans un itinéraire unifié par la communion à l'œuvre de Dieu qu'ils découvrent pour la communiquer, qu'ils réalisent en la communiquant, qu'ils connaissent mieux en la réalisant : montée et descente sont inséparables.

Tout cela se produit à l'intérieur du secret de Dieu transcendant, et pourtant tout arrive à l'intérieur des relations qui s'établissent entre le Frère et les élèves. La « communication » des ordres ne se produit pas dans une région hors de ce monde ; le secret de Dieu que le Frère connaît, par l'oraison et en étudiant la vérité de l'Évangile, ne le sort pas de ce qu'il vit. De fait, un passage de la *Méditation* 197/3 montrait nettement cette corrélation entre la connaissance de Dieu et la connaissance des élèves :

« Comme il est bien plus aisé aux enfants, qui sont faibles d'esprit aussi bien que de corps, et qui ont peu de lumière pour le bien, de tomber dans quelque précipice, ils ont besoin pour les conduire dans la voie du salut, des lumières de quelques guides vigilants, qui aient assez d'intelligence dans les choses qui regardent la piété, et de connaissance des défauts ordinaires aux jeunes gens, pour les leur faire remarquer et les en préserver »³.

¹ *Règles que je me suis imposées*, 8, 3, 9.

² *Règles communes*, chap. 2 ; C. L. 25, p. 18.

³ *Méd.* 197/3 ; C.L. 1, p. 24.

La connaissance « des choses de Dieu », du secret de sa volonté est donc corrélative à la connaissance de la situation réelle des enfants. Rien d'automatique dans les « fonctions » des Frères. L'invitation de M. de La Salle à connaître les choses de Dieu ne connote aucune idée d'évasion dans une sphère religieuse hors du monde et des fonctions concrètes que le Frère exerce. L'oraison et l'étude du Frère ne l'invitent pas à échapper à la situation de ses élèves, à leurs problèmes et à leurs faiblesses. Au contraire, elles requièrent la connaissance personnelle attentive des élèves. Cette connaissance des jeunes est vue elle-même en relation à la manière de les aider, de leur faire concevoir les choses de Dieu en détail et dans la pratique.

Montée-descente, comme esprit de foi-zèle d'ailleurs constituent ainsi un mouvement unique, se déployant en histoire, dans ces relations des Frères et de leurs élèves, où des « personnes illuminées dévoilent à d'autres le secret de Dieu ». La figure représentée par l'échelle de Jacob n'est pas exploitée par M. de La Salle pour parler d'une dimension verticale (vers Dieu) et une dimension horizontale (envers les élèves). De La Salle nous parle seulement en termes relationnels de « connaissance » et de « communication ». Relations-communion du Frère avec ses élèves et avec Dieu. Il ne place pas la relation-communion avec Dieu dans un espace à part, pas même dans un livre sacré, bien qu'il souligne la signification de la médiation de l'Évangile écrit. Il ne nie pas non plus la distinction nécessaire entre moments déterminés de prière et d'étude d'une part, moments d'activité scolaire d'autre part. Mais ce dont il est question ici, c'est de l'unité indissociable de l'expérience religieuse du Frère : connaissant Dieu et ses élèves.

Cette corrélation dans la connaissance, qui se réalise au cours d'un itinéraire, se trouve impliquée nettement dans ce langage même de montée et de descente. La montée implique en elle-même une descente, puisque le Frère monte à Dieu parce qu'il connaît les besoins de ses élèves et ce qu'il apprend de Dieu ce sont ses « ordres » pour les enfants, ce qu'il doit leur enseigner. Corrélativement, la descente implique elle-même une montée, parce qu'il descend pour communiquer ce qu'il a appris de la volonté de Dieu touchant ce qui regarde le salut des enfants, en s'accommodant à leur portée « pour les instruire dans ce que Dieu vous aura communiqué pour eux ». Ce n'est pas un simple jeu de paroles, toute cette terminologie est très cohérente, et semble trouver son unité historique dans les ordres de Dieu, la volonté de Dieu qui se manifeste visiblement dans les fonctions des Frères.

Finalement cette montée et descente implique un mystère d'incarnation, qui n'est pas moins souligné dans cette terminologie : l'expression « s'accommoder à leur portée » ne signifie pas seulement une adéquation psychopédagogique. À la lumière de ce que nous avons étudié plus haut sur la situation charnelle, l'esprit grossier, l'incapacité de goûter les choses de Dieu, nous pouvons dire, sans comprendre le mot « accommodation » d'une manière extrinsèque, que pour de La Salle, s'accommoder signifie embrasser avec la sagesse de Dieu, la sagesse de la Croix, cette situation des enfants qui ne connaissent pas le secret de Dieu ; leur faire prendre conscience de leur appel à devenir ses enfants adoptifs en Jésus-Christ, héritiers du Royaume¹.

Toute la réflexion de la montée-descente garde certes le poids du langage catégoriel lasallien. Il ne faut pas la revêtir d'une signification paulinienne qui lui serait extrinsèque. Cependant, il nous semble que l'argumentation de 198/1, où il explicite une exigence évangélique des fonctions des anges qui manifestent visiblement le secret de Dieu, et sa thématization même en termes de montée et descente, renvoient au mystère de Dieu tel que saint Paul le présente dans son action de grâces de Ep. 1. Ceci, loin de minimiser le caractère « ventral » du paulinisme lasallien, nous montre en effet comment il discerne à la lumière de l'Écriture - ici particulièrement à partir de Ep. 1 - l'actualité de la révélation de la sagesse, du secret de Dieu, dans les fonctions des Frères radicalement axés sur l'ouvrage de Dieu, sur les ordres qu'ils reçoivent de lui pour les enfants.

¹ Méd. 197/1 ; 198/1.

Cette analyse nous semble contredire catégoriquement tout essai de lecture du langage lasallien en clef dualiste de vie religieuse et de ministère ; elle montre également qu'on ne peut pas poser la raison d'être de la Société en termes de vie religieuse pour un ministère ou inversement en termes de ministère qui exige la vie religieuse. La formule finale du premier point l'affirme explicitement non pas par une définition, mais par une question, et par conséquent, par une unité que le Frère doit réaliser en faisant histoire avec ses élèves :

« Avez-vous jusqu'à présent bien étudié toutes ces vérités, et vous êtes-vous bien appliqués à les imprimer fortement dans l'esprit de ces enfants ? Avez-vous regardé ce soin comme celui qui est le plus important dans votre emploi ? Prenez dès à présent des mesures pour mettre votre principal soin à instruire parfaitement ceux qui vous sont confiés, des vérités de la foi et des maximes du saint Évangile »¹.

« Ce soin » (au singulier) de la deuxième question nous invite à ne pas comprendre la conjonction « et » de la première question comme unissant deux réalités distinctes et séparables : l'étude des vérités et l'application à les imprimer fortement dans l'esprit des enfants, constituent l'axe même de la vie du Frère, son principal soin, ou selon les termes de la *Méditation* 197/3 : « La principale raison pour laquelle Dieu l'a chargé d'un si saint ministère »².

De la même façon que de La Salle ne dédouble pas la vie du Frère, il nous semble qu'il n'y a pas dédoublement dans sa pensée à propos de ce qu'il comprend du statut du Frère et de sa finalité. De La Salle n'est pas un théoricien qui essaie de décrire « ce qu'est un Frère », ni même « ce que fait le Frère ». Les exigences évangéliques de cette vie que les Frères mènent ensemble dans la Société des Écoles chrétiennes, ne sont pas déduites a priori de l'Écriture. Dans la description qu'il fait de l'acte de montée-descente, de La Salle ne donne pas une recette sur le « faire » du Frère, sur le « comment » de son activité. Ce qu'il évoque, c'est l'élan unique de sa référence à Dieu, aux ordres de Dieu pour ses élèves.

La citation d'Ep. 1: 9 ; 5: 11 ne constitue pas une confession de foi abstraite dans le mystère de Dieu mais, à la manière de Paul, il perçoit le mystère transcendant et eschatologiquement orienté de Dieu, visiblement en acte dans les fonctions des Frères qui n'existent pas pour eux-mêmes, mais radicalement référés à la volonté de Dieu : référence transcendantale sans doute mais qui ne se réalise pas par une gymnastique soi-disant spirituelle, imaginaire. C'est une référence transcendantale, qui est par son élan même incarnationnelle, exigeant l'adoption évangélique de la « situation charnelle des pauvres ». La montée-descente garde donc la polarité transcendance et immanence du mystère de Dieu, comme dans la thématization paulinienne, mais l'accent est mis sur la visibilité eschatologique de ce mystère transcendant et secret, la prédestination, l'adoption filiale en Jésus-Christ, en tension vers le Royaume duquel les enfants sont héritiers par leur appel.

De La Salle ne confond pas la finalité de la Société des Écoles chrétiennes avec le dessein de Dieu, ce n'est pas parce que le Frère est Frère qu'automatiquement se réalise le dessein de Dieu. C'est dans une vie de continuelle montée-descente que le Frère réalise ce pour quoi il a été appelé : « instruire parfaitement ceux qui lui sont confiés, des vérités de la foi et des maximes du saint Évangile ». Pourtant cette fonction n'est pas expliquée théoriquement. De La Salle parle en termes relationnels de communion et de communication. Par les Frères, Dieu dévoile son secret aux jeunes, il entre en communion avec eux ; par les Frères, il découvre les choses qui ont été préparées pour les enfants. L'appel du Frère est indissociable de ceux pour qui il a été envoyé : ses élèves ; ceux-ci, dans ses instructions, perçoivent leur propre appel. L'appel est celui d'une interrelation : le Frère et les élèves s'appellent mutuellement, et dans le centre et le cœur de cette histoire des communications, il y a ce mystère, ce secret de Dieu qui appelle à l'adoption filiale et à l'héritage du Royaume.

¹ *Méd.* 198/1 ; *C.L.* 1, p. 27

² *Méd.* 197/3 ; *C.L.* 1, p. 25.

Dans ce premier point, montée-descente thématise donc non pas une recette, mais une « exigence évangélique » des fonctions des anges. Le « comment » du titre de la *Méditation* doit être compris au sens des « exigences de l'exercice des fonctions d'ange gardien ».

C. - L'ANNONCE DE LA RÉALITÉ ACTUELLE DU SALUT DANS LES « INSTRUCTIONS »

Les deuxième et troisième points, très riches en citations pauliniennes, expliciteront cette finalité eschatologique ultime des fonctions des anges gardiens, et les exigences concrètes qu'elles impliquent pour les Frères dans leurs instructions : par lesquelles, comme le montre le premier point, se dévoilent dans la montée et descente du Frère les choses que Dieu avait préparées pour nous, l'adoption filiale en Jésus-Christ, l'appel à l'héritage du Royaume. Cette finalité ultime, eschatologique, du mystère qui se manifeste visiblement dans la montée-descente des Frères est explicitée d'abord dans le deuxième point, à partir des instructions.

Or pour de La Salle « instruire » ne signifie pas seulement enseigner des vérités, des mystères (les faits du salut), mais « conduire » vers la pratique, vers la vie conforme aux maximes et vérités de l'Évangile ; la formule d'introduction le dit explicitement :

« Les saints anges gardiens ne se contentent pas d'éclairer l'esprit des hommes dont ils ont la conduite, des lumières qui leur sont nécessaires pour connaître la volonté de Dieu sur eux, et pour se sauver ; mais ils leur inspirent et leur procurent des moyens de faire le bien qui leur convient »¹.

Quand on veut analyser ce point de la *Méditation*, une première constatation littéraire s'impose à l'évidence : la citation des deux blocs de Col. 1: 13 ; 10: 12 d'une part, et de 1 Thess. avec des inclusions de l'Épître aux Éphésiens immédiatement avant la conclusion. Or, il ne faut pas oublier que la formule d'introduction nous rappelle que l'illumination sur la volonté de Dieu par les anges n'a pas pour objet un « savoir gnostique », mais qu'elle vise « à leur procurer les moyens de faire le bien qui leur convient ». C'est précisément ce thème qu'illustre le bloc des Colossiens, non pas comme une référence à saint Paul, ni même à ce que saint Paul disait d'Épaphras, mais comme une confession de foi dans l'action de Dieu, se servant des anges pour rendre visible son action. Nous ne reviendrons pas sur la question instrumentale : « Dieu se sert d'eux » est une formule qui porte plus sur l'action dont Dieu est le principal agent, et cette formule ne veut pas dire que les anges sont ses instruments, ainsi que nous l'avons déjà vu à propos de formules analogues dans les *Méditations* 193-196 ; il s'agit d'une « aide » ainsi qu'on le voit dans les additions à la citation de Col. dont voici le texte :

(g)	« Non seulement Dieu se sert d'eux pour délivrer ceux qu'il leur confie de la puissance des ténèbres (Col. 1: 13)	<i>et qu'ils fructifient en toutes sortes de bonnes œuvres</i> (Col. 1: 10) ;	(c)
(d)	<i>et pour les faire avancer dans sa connaissance</i> (Col. 1: 10), mais aussi	Ils sont zélés pour leur bien en vertu de la commission qu'ils ont reçue de Dieu le Père des lumières et de tous biens (Col. 1: 12) ; ils contribuent autant qu'ils le peuvent à les rendre dignes de participer au sort des saints » ² .	€
(a)	<i>pour les aider à vivre d'une manière digne de Dieu en sorte qu'ils lui soient agréables en toutes choses.</i>		(f)
(b)			

¹ Méd. 198/2 ; C.L.1, p. 27.

² Méd. 198/2 ; C. L. 1, p. 28. Nous avons indiqué ici les lettres de concordance entre Col. et MTR telles qu'elles figurent dans le C. L. 1, parce que la suite du texte y renvoie.

Michel Sauvage a étudié d'une manière exhaustive le travail de réélaboration du texte paulinien par de La Salle¹. Il a montré comment l'ordre des versets de saint Paul a été modifié pour répondre « à la pensée du saint sur le maître telle qu'elle s'exprime dans ces *Méditations* »².

Le Fondateur envisage ici la finalité évangélique du ministère des maîtres, un ministère qu'il lit à la lumière de l'Écriture, comme ministère de la parole de Dieu. En d'autres termes, Dieu se sert d'eux pour libérer du pouvoir des ténèbres, pour faire connaître, pour faire vivre la vie de la nouvelle alliance et finalement pour faire participer au sort des saints. Le ministère des Frères actualise donc l'action illuminatrice-révélatrice de Dieu comme il l'a vu dans les *Méditations* précédentes, en tant qu'il est un ministère évangélique. Le Fondateur ne réfère pas les Frères à l'Écriture mais à l'action de Dieu qui s'actualise par leurs fonctions. Il réfère leurs fonctions à cette action, mais dans l'Écriture il trouve comment leurs fonctions actualisent cette action. La référence à l'action de Dieu passe donc par la lecture dans la foi de leurs fonctions, à la lumière de l'Écriture. L'Écriture n'a pas été de la sorte un prétexte pour décrire les fonctions des Frères, mais la vérification de la qualité évangélique de leur ministère, comme manifestation de l'action visible de Dieu.

Il faut noter en outre l'accent eschatologique qui marque les fonctions des « anges » et celles des Frères ; cette eschatologie n'est pas projetée vers un pur au-delà, elle est réellement vécue ici et maintenant, bien qu'en tension vers le Royaume. Un tel accent est tout à fait paulinien, les souhaits

¹ « Au premier abord, l'utilisation du texte de saint Paul paraît un peu déconcertante. Le passage cité des Col. ne contient en effet aucune allusion aux anges dont il est question dans la *Méditation*. Mais, d'une part, les « anges » ne servent à saint J.-B. de La Salle que de terme de comparaison ; il pense surtout au maître chrétien, ange visible de ses élèves : ce que les anges gardiens sont pour les hommes, le maître doit l'être pour les enfants qui lui sont confiés. Il n'est d'ailleurs pas inutile de remarquer à ce propos que le contexte immédiat de Col. (v. 5 à 9) évoque la conversion des Colossiens à la foi grâce à la parole de Dieu annoncée par Éphaphras, ministre de Dieu : or c'est bien du ministère de la parole de Dieu qu'il est surtout question dans ces *Méditations*.

D'autre part, chez saint Paul comme chez le saint Fondateur, c'est Dieu qui délivre de la puissance des ténèbres ; c'est Dieu qui fait avancer dans la connaissance, etc. D'un côté, - Col. - grâce à la prière de son ministre. De l'autre - *Méditation* - grâce à l'action des anges gardiens, action que doivent imiter les maîtres, eux aussi ministres de la parole de Dieu à l'égard des enfants.

Il est intéressant de noter enfin la modification apportée par le Fondateur à l'ordre du texte de saint Paul. On peut y saisir sur le vif, croyons-nous, le travail du saint : une telle transformation qui garde la lettre de l'Épître mais en change le mouvement s'explique mieux si l'auteur a sous les yeux le texte qu'il utilise. On remarque aussi comment les expressions logiques soulignent le mouvement de la pensée : non seulement, mais aussi, en sorte. On aboutit au schéma suivant :

Non seulement	1) Délivrance du péché (g, h)
Et	2) connaissance de Dieu (d)
mais aussi	3) Vie digne de Dieu (a, b, c)
afin de parvenir	4) au sort des saints (f).

(M. SAUVAGE, *C.L.* 1, pp. 28-29.)

² 1) « L'enfant qui vient à l'école chrétienne est normalement un baptisé. Il a donc été arraché au péché originel, délivré de la puissance des ténèbres : g-h. Mais cela ne suffit pas : il faut qu'il soit nourri de la parole de Dieu pour vivre en fils de Dieu, ne pas redevenir esclave du péché. D'autre part, l'enseignement religieux n'a guère de chance d'être efficace si les enfants demeurent prisonniers du mal. C'est là une idée très biblique (saint Jean par exemple) : importance des dispositions *morales* pour l'intelligence surnaturelle de la parole de Dieu. Le saint Fondateur insiste beaucoup pour que le maître s'applique à travailler de toutes manières à libérer effectivement les enfants du péché. Ici l'allusion à cette libération, que le mouvement du texte de saint Paul renvoyait à la fin, est placée en premier lieu, avant la mention de la connaissance.

2) Le travail premier est de donner aux enfants la connaissance de Dieu, de les instruire des vérités chrétiennes et des maximes de l'Évangile. Le fragment d qui, en saint Paul, suit a, b, c, le précède chez le saint Fondateur : logiquement il faut « connaître » avant de « vivre ». Pas de « morale » chrétienne sans « foi ».

3) Mais saint Jean-Baptiste de La Salle répète fréquemment qu'il faut aussi que le maître se préoccupe de faire vivre chrétiennement ses enfants : il ne servirait de rien de les instruire, si on ne les faisait vivre conformément à la doctrine chrétienne ; la foi n'est pas un pur « savoir » : elle doit informer et diriger toute l'existence. On retrouve cette idée dans ce passage, soulignée par le jeu de *non seulement... mais aussi*.

4) Le fragment f rappelle enfin la finalité dernière de l'enseignement : le salut des enfants. Noter la perspective communautaire dans laquelle le saint formule cette idée : être sauvé, c'est *participer au sort des saints* (C. L. 1, *ibid.*).

de Paul, la prière qu'il formule, la reconnaissance qu'il fait du ministère d'Épaphras ont cet accent. De La Salle le reprend pleinement dans ces expressions « pour délivrer », « pour les faire avancer », « pour les aider à vivre ».

L'action de Dieu visible dans ses anges est donc une action d'illumination, mais qui n'a rien d'une connaissance ésotérique de choses d'un autre monde : pour saint Paul, comme pour de La Salle, il s'agit d'une libération, d'une progression, d'une nouvelle vie. Ou si l'on veut d'une histoire, puisque parler de libération, de progression, de nouvelle manière de vivre, c'est dire que les hommes font histoire. Il n'est peut-être pas inutile de se rappeler que pour de La Salle l'action de la Providence, qui choisit des maîtres et les envoie aux enfants abandonnés, d'après les *Méditations* 193-194 et de nouveau ici en 198, se traduit par une mission pour s'incarner dans la situation réelle socio-économique des enfants abandonnés, les retenant tous les jours dans l'école, les délivrant des mauvaises habitudes, des mauvaises compagnies. Le Frère s'incarne totalement dans cette situation charnelle des enfants qui les situe hors de l'histoire, pour les aider à faire leur histoire, leur procurant des moyens de s'habituer au travail, les préparant à un travail dans le monde.

Cette situation charnelle et cette délivrance, par incarnation et adoption évangélique, sont comprises dans les *Méditations* 197 et 198, comme une incarnation et adoption « pour » une libération, une progression, une nouvelle histoire, qui n'est pas parallèle à tout ce que les Frères accomplissent dans leurs écoles. Leur existence et leurs activités concrètes sont seulement lues ici en un registre plus profond : cette vie de la « sagesse » (*Méditation* 194), cette nouvelle vie de l'Évangile (*Méditation* 196), est révélée ici dans toute son ampleur comme le secret de l'adoption filiale, en Jésus-Christ, qui fait des jeunes les héritiers du Royaume, selon Ep. 1. En ce sens, nous pouvons dire que toute la réflexion des *Méditations* précédentes converge vers cette *Méditation* 198, et plus particulièrement vers cette citation de Ep. 1 et Col. 1. De La Salle poursuit sa réflexion avec une forte cohérence.

Cette libération, progression, nouvelle vie, ne se produit pas dans un monde à part, mais dans l'école, par les Frères. Elle n'est manifestée aux jeunes que parce que viennent à eux des anges qui « montent-descendent », c'est-à-dire des hommes tout à fait donnés à l'œuvre de Dieu, aux ordres de Dieu, et qui, s'incarnant inconditionnellement dans la situation charnelle des enfants, manifestent visiblement dans ce mouvement d'incarnation et d'adoption évangélique, le secret de Dieu transcendant et historiquement manifesté, en cours de réalisation, en progression, dans les paroles-actions des Frères et des élèves, en chemin vers la participation au sort des saints.

On ne peut donc comprendre ce deuxième point qu'en liaison avec le premier, qui évoque le secret transcendant-immanent de Dieu et la montée-descente des Frères, et on ne peut pas dissocier ce premier et deuxième points des *Méditations* précédentes. Il y a pourtant quelque chose de spécial qui s'ajoute dans ce point : le thème d'une action libératrice qui fait progresser les jeunes dans la connaissance, pour les faire vivre d'une manière digne de Dieu. Et c'est peut-être ici que nous touchons le nerf de ce point : l'action eschatologique de Dieu « par ses ministres ». De fait, de La Salle centre ici son attention sur les ministres, sur ce qui se passe en eux, sur l'action libératrice et progressive de Dieu qui se rend visible en eux. Sans perdre de vue que l'agent principal est le Père des lumières, sans affaiblir la dimension transcendantale de ce mystère, ni la dimension historique-eschatologique d'une vie nouvelle en tension vers le sort des saints, de La Salle envisage surtout les exigences d'un tel ministère.

Dans le premier point, il s'agissait de monter-descendre pour révéler aux jeunes le secret de Dieu ; ce deuxième point explique que ce secret de Dieu n'est pas « une connaissance ésotérique, gnostique, mais une vie », c'est ce qu'il dit explicitement en citant 1 Thess. 2, 4, 5, 8, 14, avec l'inclusion finale de Ep. 4, 22 et 27. En envisageant ainsi les exigences du ministère, de La Salle n'invite pas à considérer pour elle-même l'expérience ministérielle de Paul ; il affirme toutes ces citations directement des Frères. Voyons le texte :

« C'est comme participant au ministère des anges gardiens, *que vous faites connaître aux enfants les vérités de l'Évangile comme ayant été choisis de Dieu pour les leur annoncer* (1 Thess. 2: 4). Ainsi vous devez leur enseigner les moyens de les pratiquer, et avoir un très grand zèle pour leur en procurer l'exécution. Vous devez, à l'imitation du grand apôtre *les conjurer de vivre d'une manière digne de Dieu puisqu'il les a appelés à son Royaume et à sa gloire* (1 Thess. 2: 12). Votre zèle en cela doit aller si loin, que pour y contribuer, *vous soyez disposés à donner votre propre vie tant les enfants dont vous êtes chargés vous doivent être chers* (1 Thess. 2: 8). Il est donc de votre devoir *de reprendre ceux qui sont dérégés et de faire en sorte qu'ils renoncent à leur vie passée* (Ep. 4: 22) ; *d'animer ceux qui manquent de courage, de supporter les faibles et d'être patients à l'égard de tous* (1 Thess. 5: 14), pour vous mettre en état d'arrêter et de retenir tellement *leurs inclinations corrompues* (Ep. 5: 22), et de les fixer tellement dans le bien *qu'ils ne donnent point en eux d'entrée au démon* (Ep. 4: 27) »¹.

Les citations de 1 Thess. sont propres aux *MTR*, elles ne sont pas utilisées dans les autres *MDF* En outre, elles ne parlent pas de l'expérience factuelle de Paul, mais elles sont dites des Frères, elles expriment les exigences évangéliques de leur action², elles s'adressent directement aux Frères : « vous ». De La Salle découvre ainsi les exigences évangéliques des fonctions dans l'Écriture mais il ne se réfère ni à l'expérience de Paul ni à une norme de conduite de l'Écriture. En ce sens on voit plus clairement de quelle manière de La Salle considère l'Écriture comme normative pour authentifier l'évangélisme des fonctions. Il découvre dans l'Écriture les exigences évangéliques, mais il ne se réfère pas à elle comme à un recueil de recettes de normes morales ; il renvoie à la vie où il invite les Frères à répondre à l'appel de Dieu pour une mission par laquelle se « manifeste » le salut ici et maintenant. Cette morale de réponse est une morale d'amour jusqu'à donner sa propre vie. L'imitation de l'apôtre qui apparaît ici n'est donc pas une imitation extrinsèque, une répétition d'un modèle passé, une obéissance à une parole de l'Écriture, mais une volonté de vivre radicalement les exigences évangéliques telles que Paul les a vécues, en accomplissant un ministère qui actualise l'œuvre salvifique de Dieu.

Il y a donc un changement d'accent entre les citations précédentes de l'Épître aux Colossiens et celles, ici introduites, des Épîtres aux Thessaloniciens : l'Épître aux Colossiens était citée comme une confession de foi portant sur l'action de Dieu dans l'histoire des hommes. Or, les textes de 1 Thess. et Éphésiens sont dits directement des Frères, dont l'action est présentée comme « participant au ministère des anges », c'est-à-dire comme rendant visible l'action libératrice, l'introduction progressive dans la vie nouvelle dont Dieu est l'agent principal.

Cette comparaison entre l'Épître aux Colossiens et 1 Thess. et Éphésiens telles que M. de La Salle les présente dans ce point de la *Méditation*, devient une lecture théologique en profondeur des fonctions des Frères, qui ne se limitent pas à enseigner des vérités du livre de l'Évangile, mais qui an-

¹ *Méd.* 198/2 ; *C.L.* 1, pp. 29-30.

² L'expression « à l'imitation du grand apôtre » donnerait à penser que de La Salle propose l'imitation d'un modèle d'expérience apostolique ou les « normes » littérales de ce que « doit » être le ministère. Dans l'un ou l'autre cas nous pourrions trouver une morale d'imitation ou de normes. La littéralité de la correspondance pourrait nous inviter à cette lecture. En outre, le Fondateur parle lui-même d'imitation. Mais la manière dont la citation est présentée n'indique pas que de La Salle parle d'une expérience factuelle. S'il en était ainsi, il s'agirait d'une imitation extrinsèque de Paul-modèle. Au contraire, il n'y a pas ici de référence à l'expérience paulinienne ; du reste, chaque fois qu'il y a une référence rétrospective aux faits, de La Salle parle de « participation » et non pas « d'imitation ».

Mais on pourrait comprendre encore la citation comme une norme du ministère du Frère. Le ministère de Paul serait un modèle ; ce qu'il dit serait ce que le Frère doit faire dans son ministère. Imitation signifierait alors « accomplissement de normes ». Mais il n'y a pas ici de référence à « des paroles explicites de Paul » proposées comme une norme. Quand de La Salle fait ce type de référence textuelle normative, ce n'est pas dans la ligne d'une morale de lois, mais d'une morale de Nouvelle Alliance pour les élèves ; et quand il s'agit d'affirmations théologiques, elles ne sont pas considérées en abstrait, mais comme la manifestation de l'histoire du salut en cours ici et maintenant : si l'on parle de déduction, c'est tout au plus d'une morale de réponses évangéliques dont la norme de foi et de conduite se trouve dans l'Écriture. Toutefois dans le cas présent, il ne s'agit pas d'une affirmation théologique littérale de l'Écriture. Il faut donc écarter cette lecture et on ne peut comprendre « imitation » comme obéissance à ce que dit saint Paul.

noncent un Évangile vivant : une parole vivante et historique. En ce sens le ton parénétiq ue des textes pauliniens, surtout de 1 Thess. 5: 14 et les deux citations d'Ep. se chargent d'une nuance théologique. Ces citations sont amenées sous le signe du « devoir » du Frère. Ce devoir, c'est de « reprendre », de faire que les jeunes renoncent à leur vie passée, de les animer, de supporter les faibles, d'être patient. C'est cette action des maîtres que M. de La Salle comprend comme « annoncer l'Évangile » ou « faire connaître les vérités de l'Évangile ».

On ne peut pas perdre de vue le caractère historique de cette annonce. Il ne s'agit pas d'une annonce abstraite. C'est de la vie, de la manière de vivre qu'il est question. Le Frère reprend, aide le jeune à faire une rupture avec le passé, chemine avec ces enfants faibles, avec patience. Les citations de Ep. 4: 22 et 27 pourraient sembler une répétition : « arrêter leurs inclinations corrompues » et « qu'ils ne donnent pas entrée au démon ». En réalité ces expressions reprennent moins les citations de 1 Thess. qu'elles ne rappellent la *Méditation* 197 où de La Salle envisage la fonction des Frères comme un itinéraire d'incarnation dans la « situation charnelle » des enfants, pour s'engager dans une lutte contre le démon. Or cette lutte contre le démon n'est pas anhistorique. C'est précisément au cœur de la situation concrète des enfants grossiers, faibles, incapables de goûter les choses de Dieu, que le Frère s'incarne, pour annoncer la vérité qui libère, qui rend libre. Le Frère aide ses enfants à briser le cycle de leurs habitudes, à sortir de la corruption, à se libérer d'une situation sans issue, pour les faire entrer dans la grande histoire des hommes, entendue en vérité comme l'histoire du salut.

C'est pourquoi, ces formules d'Ep. 4: 22 et 4: 27 : « arrêter leurs inclinations corrompues - les fixer tellement dans le bien qu'ils ne donnent point d'entrée au démon » se rapprochent non seulement de celles de la *Méditation* 197, mais des citations de l'Épître aux Colossiens qui ont été faites au début de ce second point de la *Méditation* 198. Elles ont le même poids théologique d'une lecture en profondeur de l'action salvifique de Dieu qui se réalise visiblement par le ministère des Frères qui annoncent l'Évangile.

D. - LA MANIFESTATION DE L'ÉVANGILE DU SALUT PAR L'INCARNATION DU FRÈRE DANS LA CONDITION CHARNELLE DES ENFANTS.

L'action libératrice eschatologique de Dieu ne s'accomplit pas hors du monde. Elle se réalise dans l'action même du Frère qui, s'incarnant dans la situation charnelle des enfants, les adopte évangéliquement, annonçant non pas une « vérité » abstraite anhistorique, mais les faisant sortir de leur situation charnelle, par la conversion, le changement de chemin, les accompagnant, aidant les faibles, supportant avec patience. C'est une démarche de libération « avec ». Le Frère ne parle pas aux jeunes de l'extérieur, il descend, il les adopte évangéliquement « même jusqu'à donner sa vie » pour eux. Cette démarche d'incarnation et d'adoption évangélique est donc poussée jusqu'à la consommation finale. Cette dernière idée n'est ici que suggérée, elle sera reprise dans une des *Méditations* suivantes. Ce qui est central ici, c'est l'exigence pour le Frère de *faire vivre les enfants d'une manière digne de Dieu, comme des appelés à son Royaume et à sa gloire.*

Il n'est pas sans intérêt de noter le rapprochement entre la vision de l'homme chez de La Salle et ce qu'il trouve chez saint Paul. « Les inclinations corrompues », « l'entrée du démon » sont des expressions pauliniennes. La vision anthropologique et celle des anges de la *Méditation* 198 sont donc en partie tributaires de la thématique paulinienne. À vrai dire, de La Salle ne fait pas d'anthropologie pas plus que la sociologie des « enfants abandonnés » ; il ne fait pas davantage œuvre d'exégète. Il lit simplement, dans la foi, la situation corrompue des enfants abandonnés, avec les mauvaises habitudes qu'ils contractent, les « mauvaises compagnies » auxquelles ils sont livrés, de telle sorte qu'ils sont hors de l'histoire des hommes, hors du circuit de la vie humaine.

Sans chercher chez de La Salle une sorte de précurseur de courants théologiques actuels et en respectant le poids historique de son langage, on peut constater que pour lui les Frères sont des ministres qui annoncent l'Évangile libérateur ; cet Évangile, ce secret de Dieu dont ils sont les porteurs, ce n'est pas une « vérité atemporelle », c'est une fidélité historique, celle de Dieu qui nous a appelés à son Royaume par l'adoption filiale en Jésus-Christ. C'est ce secret dont les Frères sont les porteurs, qu'ils dévoilent visiblement dans une démarche qui n'est pas seulement de montée-descente, avec tout ce que ce langage évoque de tension « transcendant-immanent » mais qui est une démarche historique d'incarnation-adoption-marche avec, renonçant à la vie passée, se fixant dans la vie d'une manière digne de Dieu. Ce deuxième point souligne cet aspect incarnationnel-historique du secret de Dieu que le thème de la montée-descente évoquait déjà. Le caractère eschatologique de cette démarche incarnationnelle et d'adoption qui va jusqu'à donner sa propre vie, n'est pourtant pas moins souligné.

Au contraire, avec sa lecture de Colossiens parallèle à celle de 1 Thess., de La Salle montre que cette action libératrice qui fait sortir des ténèbres, conduit progressivement vers la connaissance et vers une existence conforme à la vie de Dieu, s'ouvre eschatologiquement vers le Royaume. Cependant, cet aspect eschatologique des fonctions n'est pas situé dans un monde au-delà de ce qui est en train de se passer ici et maintenant dans les écoles chrétiennes. Si toute la fonction de les aider à vivre d'une manière digne de Dieu semble être guidée par la perspective de la participation « au sort des saints » appelés au Royaume et à la gloire de Dieu, cette vie est déjà inaugurée ici dans cette « libération », cette progression dans la connaissance du secret de Dieu, cette existence menée déjà d'une manière digne de Dieu. En d'autres termes, le Frère est le porteur du secret de la volonté de Dieu : la prédestination, l'adoption filiale, l'appel au Royaume dans le Christ. Mais ce secret transcendant et eschatologique se révèle effectivement dans la démarche de montée-descente dont il était question dans le premier point, annonçant la vie nouvelle des vérités de l'Évangile dont parle le second point.

Pour cette raison, il nous semblerait erroné de lire les citations de Colossiens et de 1 Thess. comme deux réalités parallèles. C'est dans l'annonce même des vérités de l'Évangile pour laquelle ils ont été choisis que les Frères manifestent effectivement l'adoption filiale de Dieu, ce qui exige d'eux une véritable adoption filiale de ces enfants : s'incarnant en eux, jusqu'à donner leur vie, en marchant avec eux.

Nous retrouvons donc ici le même accent relationnel que dans le premier point : il s'agit toujours des relations vécues du Frère avec ses élèves, progressant dans la vie nouvelle du Royaume. Du même coup, nous y retrouvons la dimension historique-eschatologique, puisque le Frère fait avec ses élèves la vérité de l'Évangile qui libère. Il ne les insère donc pas dans une histoire atemporelle, il fait histoire, en les ouvrant aux perspectives insondables et opérantes du mystère de Dieu visible dans l'histoire, orientant tout homme vers son Royaume. Il ne s'agit donc pas non plus de « fabriquer » une histoire. Il s'agit de conversion, de changement de route, de rupture avec la vie passée, cyclique, d'entrée dans le grand mouvement de la force de Dieu qui nous appelle tous à son Royaume.

Cette vie, cette histoire n'est donc pas toute faite. Elle est un chemin, un itinéraire à accomplir ensemble, et les Frères le suivent jusqu'au bout en donnant leur vie pour leurs élèves. Le secret de Dieu devient donc visible dans l'itinéraire même du Frère avec ses élèves, l'adoption filiale est vécue déjà historiquement, et en tension vers l'obtention du « sort des saints ». C'est de cette vie d'adoption filiale dont il était question dans le premier point, qui n'est pas une connaissance ésotérique atemporelle, gnostique, mais une vie qui se déploie eschatologiquement dans l'histoire, qu'il s'agira dans le troisième point. Mais avant de l'aborder, il convient de nous arrêter sur l'utilisation en d'autres *Méditations*, des citations faites ici, pour relever encore l'originalité des *MTR*.

Nous avons déjà signalé que le bloc des citations du chapitre 1 de l'Épître aux Éphésiens dans le premier point, est exclusif des *MTR* ; les citations de la parénèse paulinienne sont utilisées en d'autres *Méditations*, mais étant donné que les deux textes sont repris dans le troisième point, nous les étudierons à ce moment. Le deuxième point est composé en grande partie par Colossiens et 1 Thess. La seconde épître est exclusive des *MTR*, mais quelques citations des Colossiens se retrouvent dans les *MDF* Col. 1: 13 est cité par allusion dans la *Méditation* du dimanche de la Trinité, mais lié à un texte d'Ep. de la *Méditation* 198/3 où de La Salle explicite cette « vie digne de Dieu ». Ceci est déjà significatif, puisque cette allusion liée à l'Épître aux Éphésiens qui constitue pratiquement le troisième point, nous signale que ce troisième point doit être lu en registre trinitaire et, par rebondissement, que les citations de Colossiens et d'Éphésiens dans le deuxième et le premier points doivent aussi se lire en clef trinitaire. Col. 1: 12 est explicitement cité dans la *Méditation* pour la fête de l'Annonciation :

« C'est lui aussi, selon le même apôtre, qui nous a rendus dignes de participer au sort des saints »¹.

Dans cette *Méditation*, Col. 1: 12 est donc lu en registre christologique. Finalement, Col. 1: 10 vient dans la *Méditation* pour le XIII^e dimanche après la Pentecôte, avec le titre suivant, *Qu'il ne faut avoir point de respect humain dans sa conduite* :

« Il ne suffit pas de ne point agir dans la vue de plaire aux hommes, mais il faut que ce soit dans la seule vue de plaire à Dieu et de lui être agréables ; que vous fassiez vos actions comme dit saint Paul, et que vous les fassiez toutes d'une manière digne de Dieu, et que pour cet effet vous marchiez dans la voie de Dieu, et que vous fassiez en sorte, dit ailleurs le même apôtre, de la suivre toujours et de vous y avancer de plus en plus... »².

On y retrouve cet aspect dynamique de progression, de démarche dans le chemin de Dieu, qui n'est pas une connaissance gnostique, mais une vie ; toutefois dans cette *Méditation*, tout se centre sur la vie du Frère, elle n'a pas l'ampleur théologique des *MTR* où cette situation évoque l'action de Dieu visible dans les fonctions du Frère.

Tenant compte de ces remarques et de l'utilisation d'Éphésiens dans la *Méditation* du dimanche de la Trinité que nous étudierons dans le troisième point de la *Méditation* 198, nous arrivons à la conclusion que les deux premiers points de 198 sont tout à fait propres à M. de La Salle et que sa façon d'envisager les Épîtres aux Éphésiens 1, et Colossiens 1, n'est pas du tout accidentelle. Ce n'est pas par hasard qu'il tombe sur deux grands textes pauliniens concernant le mystère de Dieu, la sagesse cachée, le mystère du Christ, le mystère de l'Évangile. Ceci rejoint l'itinéraire de la réflexion théologique sapientielle de l'apôtre Paul sur l'histoire du salut. De La Salle a cité dans ces *Méditations* les grands textes de 1 Cor., Ep. et Col. non pas pour en faire une reconstruction factuelle, ni même pour reprendre la démarche théologique de l'apôtre, mais pour comprendre l'actualité et la visibilité du mystère du secret caché de Dieu, réalisé dans le Christ, et annoncé effectivement dans l'itinéraire des Frères qui embrassent la situation charnelle des enfants abandonnés non pas avec la sagesse humaine, mais en se radicalisant dans la sagesse de Dieu. Cette sagesse de Dieu, de La Salle la reconnaît actuellement en œuvre dans les écoles chrétiennes. En annonçant le Royaume, les Frères font l'histoire de la fidélité de Dieu qui nous a prédestinés avant tous les temps à être ses fils adoptifs en Jésus-Christ appelés à être les héritiers de son Royaume.

En ce sens, on retrouve dans les *Méditations* de M. de La Salle cette ampleur théologique paulinienne, qu'il fait sienne car l'histoire dont il parle n'est pas celle de Paul, mais de ses Frères. Ainsi la *Méditation* du premier et du second points sur les fonctions d'anges visibles ouvre de l'intérieur,

¹ *Méd.* 112/3. Noter en outre que dans cette *Méditation* sur la fête de l'Annonciation, on retrouve également le texte de 2 Cor. 5: 18-20 utilisé dans la *Méditation* 193/2, ainsi que Jean 10: 10 que l'on retrouve en 196/3. En d'autres termes, la *Méditation* 198 est une lecture du même mystère, sous un autre aspect : la fin de la venue du Christ dont le ministère du Frère est indissociable.

² *Méd.* 75/3 ; C. L. 12, pp. 225-226.

par la thématization paulinienne d'Éphésiens et Colossiens, sur l'expérience même de M. de La Salle de « montée-descente » et « d'annoncer et conduire à la pratique », à la reconnaissance dans les fonctions des Frères de l'actualité vibrante du mystère transcendant-immanent de Dieu, de sa volonté de fidélité qui fait histoire toute orientée vers sa finalisation eschatologique. La conclusion du deuxième point paraît dès lors constituer à première vue une réduction quelque peu surprenante :

« Est-ce là la conduite que vous avez gardée jusqu'à présent à l'égard de vos disciples ? Leur avez-vous fait pratiquer le bien d'une manière proportionnée à leur âge ? Avez-vous eu soin qu'ils eussent de la piété, surtout dans les prières et dans l'Église, et qu'ils fréquentassent les sacrements ? Vous devez beaucoup veiller sur eux pour leur procurer la pratique du bien et l'horreur du péché qui sont deux moyens très utiles pour les aider à faire leur salut »¹.

Il est étonnant que de La Salle parle soudain de l'Église et des sacrements : jusqu'ici il avait méthodologiquement écarté toute référence à la dimension sacramentelle du salut et sa dimension ecclésiale avait été à peine suggérée. On peut penser qu'il s'agit d'une anticipation, appelée par l'évocation de la « vie d'une manière digne de Dieu ». Ce qui est pourtant souligné à nouveau, c'est la « pratique » et « l'horreur du péché », ou si l'on veut le renoncement à la vie passée et l'entrée progressive, avec les Frères, dans ce mouvement de libération, de connaissance de Dieu, qui est une vie. On retrouve donc l'argumentation de la *Méditation* 198. L'expression « pratiquer le bien d'une manière proportionnée à leur âge » reprend en outre un thème expliqué dans les *Méditations* précédentes.

De La Salle reprend donc ici les thèmes déjà présentés antérieurement : la démarche d'incarnation de proposer aux enfants des paroles-exemples à leur portée les attirant ainsi à des paroles-actions dont ils sont capables de saisir le poids, dont il était question dans la *Méditation* 194 ; l'actualité de l'Évangile vivant représenté pour les élèves dans les paroles-actions d'hommes qui vivent selon les maximes de l'Évangile, et qui attirent leurs élèves à des paroles-actions évangéliques où se manifeste l'actualité de l'Évangile vivant dont parlait la *Méditation* 196 ; enfin les « moyens » dont il est question doivent être lus dans la perspective paulinienne qu'évoquent précisément les *Méditations* 197 et 198 : faire pratiquer le bien, donner l'horreur du péché, sont des objectifs à comprendre dans la perspective du dévoilement progressif du secret de Dieu, qui libère, fait entrer toujours davantage dans sa connaissance, fait vivre d'une manière digne de lui.

Il ne faut pas chosifier le langage lasallien au sujet des « moyens ». De même les expressions « vivre », « apprendre l'esprit du christianisme », « connaître et pratiquer les maximes de l'Évangile » ne désignent pas des choses ; « les moyens » dont parle de La Salle ne le sont pas davantage. Le langage lasallien reste toujours relationnel, et ici ce qui est envisagé c'est la visibilité du secret de l'action mystérique de Dieu qui appelle à son Royaume, à son héritage, par une connaissance vitale et non pas par une connaissance des « notions ». Connaissance qui se produit au cours de l'interrelation des maîtres qui donnent leur vie pour leurs élèves leur annonçant, par leur propre démarche réfléchie et étudiée dans la prière et à la lumière de l'Écriture, que la libération de Dieu est réelle pour eux dans cette démarche même que les maîtres poursuivent avec eux, renonçant au passé, s'ouvrant au Père des lumières, vivant déjà la vie d'enfant adoptif.

Le Frère devient un signe du Père, adoptant évangéliquement les enfants, les aidant à vivre une nouvelle vie, les engendrant. Toutefois, l'allusion à la paternité de Dieu, à l'appel à la filiation divine n'est pas exploitée par de La Salle dans cette *Méditation*, pour souligner l'idée de la paternité du Frère : ce qui est mis en relief, c'est l'action du Père qui appelle dans le Fils, action qui se manifeste « si » les Frères conduisent véritablement leurs élèves à la pratique du bien, à l'horreur du péché, les faisant entrer dans une vie digne de Dieu.

¹ *Méd.* 198/2 ; *C. L.* 1, p. 31.

E. - LA PRÉSENCE DU FRÈRE AUX ENFANTS POUR LES AIDER À « VIVRE D'UNE MANIÈRE DIGNE DE DIEU »

C'est justement par un « si » conditionnel que commence le troisième point, avec une citation de Ep. 4: 12 sur les dons pour édifier le corps du Christ. Le texte sera repris dans la *Méditation* 205, mais il annonce déjà ici la dimension ecclésiale des fonctions dans le ministère. Il est surprenant que le Fondateur ne s'appuie pas ici sur un texte paulinien pour développer le don du Frère dans l'Église. Cette limitation à une allusion dans la formule d'introduction s'explique si nous songeons que dans la *Méditation* présente, il s'agit de l'exigence de « faire vivre les élèves d'une manière digne de Dieu ». Voici la formule :

« Si vous voulez *accomplir votre ministère* en qualité d'anges gardiens des enfants que vous devez instruire, *pour édifier par eux le corps de Jésus-Christ et pour les rendre saints et parfaits* (Ep. 4: 12), vous devez faire en sorte de leur inspirer les mêmes sentiments et de les mettre dans les mêmes dispositions où saint Paul tâchait de mettre les Éphésiens dans la lettre qu'il leur a écrite »¹.

Cette citation d'Ep. 4:12 n'est pas une citation littérale et ne se réfère pas à l'expérience apostolique de Paul. Ce texte est dit seulement du ministère des maîtres, mais les additions sont importantes : « Si vous voulez (accomplir votre ministère) en qualité d'anges gardiens des enfants (pour édifier) vous devez... ». En d'autres termes de La Salle parle de la qualité du ministère des Frères. Mais la *Méditation* 198, comme nous l'avons vu en étudiant les citations des Colossiens, montre que le ministère des Frères est un ministère qui actualise visiblement l'action salvifique de Dieu. « En qualité d'anges gardiens » : nous avons vu que ce fragment ne se réfère pas aux anges, sauf comme une comparaison qui en définitive renvoie à l'action visible et salvifique de Dieu. En d'autres termes, la *Méditation* traite de la « qualité évangélique » du ministère. Pour qu'il soit authentiquement évangélique, le Frère doit inspirer à ses élèves les mêmes sentiments que Paul aux Éphésiens. Il introduit alors cinq citations littérales textuelles d'Éphésiens, que nous étudierons l'une après l'autre. Mais avant de les examiner en détail, jetons sur elles un regard d'ensemble.

De La Salle ne se réfère pas d'une manière univoque à ces textes, mais à la relation Paul-Éphésiens et à la relation maîtres-disciples. En réalité il ne fait pas de référence factuelle à la première relation, mais il trouve dans la thématization paulinienne la norme évangélique qui authentifie la relation maître-disciple. Le « vous devez » ne réfère pas simplement à des textes « normes » comme s'il s'agissait de lois. En outre, ses citations ne sont pas exhaustives. Le choix de quelques citations signifie donc que la référence aux textes d'Éphésiens comme une norme est quelque chose de plus qu'une référence textuelle. L'ordre dans lequel ont été placés les versets doit signifier quelque chose, comme l'a montré Michel Sauvage qui observe en outre que le Fondateur retient seulement les aspects de la vie morale qui s'appliquent à la vie des enfants².

Ce dernier détail nous indique que le Fondateur, en citant littéralement l'Épître aux Éphésiens comme vérification évangélique, comme norme de ce que le Frère doit inspirer, de la morale qu'il doit enseigner ne se réfère pas à des lois et à des normes de l'Écriture, mais à la vie de la Nouvelle Alliance que les enfants ont contractée par le baptême. La morale que de La Salle veut que ses Frères proposent est une morale évangélique, non pas comme obéissance à des lois de l'Écriture, mais comme une morale de réponses, celles que peut donner un enfant : évitant les fautes des enfants, répondant positivement avec amour et pardon comme le peut un enfant. Morale de l'Évangile, non pas comme une morale de recettes du Nouveau Testament, mais une morale mystique de réponse dans la vie. Morale de l'Esprit-Saint par lequel ils ont été marqués pour le jour de la Rédemption.

¹ *Idem.*

² «Le verset 30 est placé en tête : il rappelle en effet le principe général de la vie morale chrétienne et son origine : ne pas contrister l'Esprit-Saint reçu au baptême (d, e, f). Les versets 22 et 25 concernent plutôt la partie négative de cette vie morale : fuite du mal en général (h) sur un point précis (k, l). Les versets 32 et 5, 2 se réfèrent plutôt à l'aspect positif de la vie morale : amour, pardon des injures (3^e, m, n, o, p, q, r)» (M. SAUVAGE, C. L. 1, p. 33).

Soulignons ici le contenu de cette réponse : une vie digne de Dieu, une libération, une entrée progressive dans la connaissance de Dieu et de sa vie. C'est-à-dire une morale exprimée en termes de relations, une morale historique. C'est dans ce registre qu'il faut lire les trois moments de son argumentation : or le premier texte cité est Ep. 4: 30 pour parler de la « vie de l'esprit » inaugurée sacramentellement, et en tension vers le « jour de la Rédemption ».

« 1) *Qu'ils ne contristent pas l'Esprit-Saint de Dieu par lequel ils ont été marqués dans le baptême et dans la confirmation, comme d'un sceau pour le jour de la Rédemption* (Ep. 4: 30) »¹.

Il convient de souligner que le même texte est cité dans la *Méditation* pour le dimanche de la Trinité :

« S'il est vrai que ce mystère qui n'a point de pareil en éminence et en sainteté, est le premier objet de la vénération de tous les fidèles, il est d'autant plus respectable pour vous que vous vous obligez à l'enseigner, et à le faire connaître aux enfants qui sont les plantes animées du champ de l'Église. Ils sont aussi bien que vous dès leur baptême consacrés à la très sainte Trinité, *ils en portent les marques imprimées dans leurs âmes*, et ils sont redevables à cet adorable mystère de l'onction de la grâce qui est répandue dans leurs cœurs. Il est bien juste que vous qui êtes chargés de leur développer ce mystère, autant que la foi le permet, vous le reconnaissiez comme la source de toute lumière, le soutien de la foi et le premier fondement de notre religion : c'est dans cette vue que vous devez en ce jour rendre un honneur tout particulier, et vous dévouer tout entier à la très sainte Trinité, pour contribuer autant que vous pourrez à étendre sa gloire par toute la terre. Entrez à cet égard dans l'esprit de votre Institut et animez-vous du zèle dont Dieu veut que vous soyez remplis, pour donner aux enfants l'intelligence de ce sacré mystère »².

Il fallait citer ce texte in extenso parce que l'on y trouve des allusions assez évidentes à la consécration à la très sainte Trinité exprimée dans la formule des vœux des Frères des Écoles chrétiennes : le mystère de la Trinité se trouve au cœur de la vie du Frère ; de La Salle ne fait pas de distinction entre le Frère et ses élèves, tous deux consacrés à Dieu par le baptême. Dans la *Méditation* du dimanche de la très sainte Trinité, le passage de Paul sur le sceau, l'onction est donc entendue comme une « consécration » à la très sainte Trinité. Et les Frères ont l'obligation d'enseigner ce mystère aux enfants, qui sont le champ de l'Église. Toutefois dans cette *Méditation*, de La Salle n'explicite pas la dimension pneumatique de cette vie dans le mystère insondable, source de toute lumière.

Dans ce passage des *MTR* au contraire, c'est cette vie nouvelle de l'Esprit qui est mise en valeur aussi bien que son aspect sacramentel, tandis que le thème de la consécration du Frère en est tout à fait absent. Le premier aspect marqué par Ep. 4: 32 évoque donc l'entrée dans une nouvelle vie en tension vers le jour de la Rédemption. Si ce premier aspect cité souligne le caractère ontologique de la grâce, comme un sceau, il ne fait cependant pas oublier que pour de La Salle cette réalité est vécue par le Frère avec ses élèves.

Le deuxième aspect envisagé par de La Salle est constitué par des citations de Ep. 4: 22 et 25 :

« 2) Vous seriez répréhensibles si vous ne les engagiez pas à *renoncer à leur vie passée* (Ep. 4: 22) ; c'est pourquoi vous les devez porter avec le même zèle à *renoncer au mensonge, et à dire toujours la vérité en parlant à leur prochain* (Ep. 4: 25) »³.

Ep. 4: 22 est un texte très souvent cité par de La Salle, mais dans les *MDF*, il est toujours employé au sujet des Frères⁴. Tandis qu'ici, avec 4: 25 qui est exclusif des *MTR*, le texte est dit à propos des élèves. Or, ce second aspect que de La Salle signale comme un sentiment et une disposition dans lesquels le Frère doit faire entrer ses élèves, ne se réduit pas à un double aspect de la morale : l'aspect négatif de renoncement et l'aspect positif de vérité. Ces perspectives ne sont pas absentes certes, mais le contexte d'ensemble des *Méditations* 197-198 évoque surtout un changement de

¹ *Méd.* 198/3 ; *C. L.* 1, pp. 31-32.

² *Méd.* 46/6 ; *C. L.* 12, pp. 136-137.

³ *Méd.* 198/3 ; *C. L.* 1, p. 32.

⁴ Dans les *Méditations* 92/3, 159/3, 60/1.

route, une « conversion » au sens biblique, un renoncement à la vie passée, menée hors de l'histoire du salut.

Cette conversion ne place pas les enfants dans un autre circuit de relations ; ces mêmes relations qu'ils vivent dans le monde sont entendues après la conversion sous une autre lumière, celle de l'adoption filiale, qui nous situe les uns à l'égard des autres dans un rapport de vérité. « Renoncer à la vie passée », c'est-à-dire aux mauvaises habitudes, à la corruption, parce que l'on est appelé au Royaume, qu'on porte les marques de la filiation, de la vie nouvelle. Le renoncement implique un rapport de vérité : ce serait faire une réduction appauvrissante que de ne comprendre la citation d'Ep. 4: 25 que comme une simple allusion à la tendance des enfants, surtout abandonnés, à dire des mensonges. Il s'agit certainement de cela, mais lu avec une autre ampleur théologique : fils de Dieu, appelé au Royaume, l'enfant avec les Frères dira la vérité, ce qui signifie aussi qu'il fera la vérité, puisque pour de La Salle la parole de vérité est agissante, inséparable de la pratique. Et dès lors cela signifie aussi que les élèves font eux-mêmes aussi la vérité avec les Frères qui leur annoncent la fidélité libératrice de l'Évangile du Fils.

Ce texte évoque, certes, le « contenu » de cette démarche de libération, impliquant la connaissance progressive du mystère et la vie nouvelle mentionnée en 198/2. Mais il insiste surtout sur l'aspect historique des instructions et sur leur caractère relationnel, qui font qu'elles ne se réduisent pas à des paroles vaines, mais qu'elles conduisent effectivement à la vie digne de Dieu dont il est question dans ce point.

Le troisième aspect est exprimé avec Ep. 4: 32 et 5: 2, deux textes exclusifs aux *MTR* :

« 3) *Qu'ils soient doux et qu'ils aient de la tendresse les uns pour les autres, se pardonnant mutuellement comme Dieu leur a pardonné par Jésus-Christ* (Ep. 4: 32).
Et qu'ils s'aiment les uns les autres de même que Jésus-Christ les a aimés (Ep. 5: 2) »¹.

De nouveau est souligné l'aspect relationnel et historique de la vie nouvelle selon l'esprit, une vie digne de Dieu. De La Salle va droit au cœur de l'Évangile : le pardon mutuel, l'amour mutuel, comme le Christ nous a aimés.

Cette analyse des références scripturaires de la *Méditation* 198 montre à l'évidence que la plus grande partie en est propre aux *MTR* ; celles qui se trouvent dans d'autres *MDF*, prennent ici un ton théologique plus marqué et plus solide ; et surtout elles sont amenées dans la réflexion pour parler de la « vie digne de Dieu » des élèves. Seules, les citations de Col. 1: 13 et d'Ep. 4: 30 semblent garder la même tonalité théologique de la *Méditation* pour la Trinité, où nous retrouvons la même thématique ; les autres citations communes ont un ton plus individualiste dans les *MDF*. L'originalité des citations de la *Méditation* 198 et la relation que nous avons trouvée avec la *Méditation* pour la Trinité n'est donc pas accidentelle. Pour de La Salle, la vie de l'Esprit, renonçant au passé et au mensonge dans un rapport de vérité et les relations mutuelles de pardon et d'amour, à l'imitation de Jésus-Christ qui les a aimés, définissent la vie d'une manière digne de Dieu (*Méditation* 198/2) : c'est la vie selon le secret de Dieu, l'adoption filiale en Jésus-Christ qui les a appelés pour le Royaume (*Méditation* 198/1).

Toute la réflexion de la *Méditation* 198 converge donc dans le troisième point en signalant déjà l'aspect ecclésial et sacramental (tout en le laissant méthodologiquement au second plan) pour souligner que par les instructions et la pratique, par les paroles des Frères les aidant à vivre ce qu'ils enseignent sur les ordres de Dieu, c'est le secret caché de Dieu (Ep. 1) qui se réalise (Col. 1) : ils vivent déjà l'adoption filiale, en tension vers le jour de la Rédemption, le Royaume.

Les trois points de la *Méditation* 198 ne sont pas des recettes moralisantes de M. de La Salle, ni des applications pratiques. La montée-descente, les instructions qui ne sont pas seulement illumination,

¹ *Méd.* 198/3 ; *C.L.* 1, p. 32.

mais aussi éducation au bien, et les « sentiments » des Éphésiens, ne sont pas trois choses. De La Salle ne donne pas trois exemples de la manière dont on exerce la fonction d'ange gardien ; il approfondit la réflexion théologique de la *Méditation* 197. Il ne s'attarde pas à décrire le Frère comme un ange gardien, ni même à le définir par ce qu'il fait. Il invite ses Frères à s'incarner dans la situation des enfants grossiers, le monde de leurs habitudes, de la corruption, à connaître cette situation par l'intérieur ; mais le Frère ne s'incarne pas dans cette situation en perdant les perspectives, il est un contemplatif actif, il est axé sur l'œuvre de Dieu, se déployant dans l'histoire des hommes, il fait cette histoire avec ses élèves. Ses paroles et ses actions engagées provoquent les paroles et actions de ses élèves.

C'est là que le Frère découvre, en contribuant à sa réalisation, l'actualité du secret de Dieu transcendant, sa volonté salvifique, la prédestination, l'appel à l'adoption filiale et à l'héritage du Royaume en Jésus-Christ. Son itinéraire est un itinéraire avec les élèves, et dans l'annonce des vérités de l'Évangile pour qu'ils vivent une vie digne de Dieu, le Royaume eschatologique vers lequel ils sont orientés est en œuvre. L'action est toute de Dieu qui sauve, et elle est pourtant toute relationnelle et historique. La dimension eschatologique de l'histoire de la thématique paulinienne est assumée par de La Salle de l'intérieur, il ne l'applique pas aux Frères comme un corps de doctrine.

Les *Méditations* 197 et 198 semblent un hymne d'action de grâces, une solennelle confession de foi, dans le même style d'Ep. 1 et Col. 1 qu'il cite. Et cette confession de foi, cette action de grâces n'est pas désincarnée, ni choisie a priori de l'Écriture, elle est vécue dans ce que les Frères font dans leurs humbles fonctions, dont l'Écriture vient souligner le caractère évangélique, les exigences, en même temps qu'elle éclaire l'actualité visible de l'action du Père des lumières et de tous biens. Évangile donc, qui n'est pas une lettre morte, car le Père des lumières et de tous biens n'est pas hors du monde et de l'histoire. Ou si l'on préfère, histoire et monde des hommes, où dans les démarches mutuelles des Frères et des élèves se manifeste visiblement le mystère transcendant de Dieu opérant au cœur des hommes.

De La Salle constate que « cette vie d'adoption filiale » que les Frères révèlent par leurs instructions et par leur pratique, est une vie de relations d'amour et pardon mutuel ; cette relation est perçue comme exigence de vérité, requérant le renoncement à la vie passée, la rupture prophétique avec une vie de mensonge, une vie cyclique de mauvaises habitudes et l'entrée libératrice dans la connaissance des choses de Dieu. Histoire donc de libération dans la vérité, dans le pardon et dans l'amour, vivant la vie nouvelle de l'Esprit en tension vers le jour du Seigneur. Cette adoption filiale ne projette donc pas dans un monde différent, extramondain, ou atemporel ; au contraire, elle est la parole et action de Dieu qui éclate dans les instructions et la pratique des Frères qui sont des hommes avec les hommes, et qui pourtant ne perdent pas leurs perspectives. Des hommes de Dieu qui sont axés radicalement sur la volonté et les ordres de Dieu : le secret de sa volonté.

Et cette contemplation les pousse à s'engager radicalement dans cette œuvre de Dieu lequel manifeste sa fidélité dans l'histoire. Des hommes du monde, qui sont tout à fait donnés aux enfants, à les instruire, à les conduire, et qui dans cette action contemplent la gloire de Dieu à l'œuvre. Hommes avec les hommes ils font la vérité par une parole-action évangélique qui n'est pas atemporelle ou hors de ce monde et de l'histoire. Leur itinéraire est une démarche avec les élèves ; porteurs du secret de Dieu, ils ne sont pas pour autant renvoyés à un monde extra-terrestre ; leur mission d'annoncer l'Évangile ne signifie pas qu'ils sont tournés vers un Livre sacré. L'Évangile est un itinéraire historique concret, d'incarnation dans la vie des enfants abandonnés, d'adoption filiale de ces enfants, pour les aider à renoncer à leur vie passée pour leur faire faire l'histoire avec eux dans la vérité, dans l'amour et le pardon mutuels. L'Écriture prend donc sa place révélatrice du sens eschatologique de l'histoire, et des exigences de la vie nouvelle inaugurée par le baptême, progressant dans le temps, en tension vers le jour de la Rédemption.

F. - LA LECTURE, DANS LA FOI, DE L'ITINÉRAIRE VÉCU PAR M. DE LA SALLE ET PAR SES FRÈRES, POUR LE SERVICE ÉVANGÉLIQUE DES ENFANTS.

Revenons en terminant sur la conclusion de la *Méditation* 197 qui évoque « le principal soin que vous devez avoir à (l') égard (de vos élèves) et la principale raison pour laquelle Dieu vous a chargés d'un si saint ministère ». Il nous semble, en effet, que cette réflexion commande non seulement toute l'argumentation des *Méditations* 197-198, mais aussi leur articulation avec les *Méditations* 193-194 et 195-196. De La Salle découvre dans la thématization paulinienne que les Frères ont reçu un don eschatologique d'enseigner, d'instruire, de conduire, de veiller et que dans leurs fonctions, c'est l'Évangile qui est représenté, le secret de l'adoption filiale qui est annoncé effectivement à ceux qui sont loin du salut.

Mais il serait inexact de dire que son point de départ est l'Écriture. Toute l'action du Frère se réalise dans le monde ; la naissance de la Société des Écoles chrétiennes s'est produite dans un cheminement d'engagements successifs au cours duquel les itinéraires des hommes se sont unifiés dans une finalité commune, et dans une œuvre commune. De La Salle ne part pas davantage d'une théologie de l'éducation, d'une théorie sur l'importance de l'école, d'une théologie des anges ; son point de départ n'est pas davantage quelques textes tirés de saint Paul ou de l'Évangile. Son but n'est pas de donner des définitions sur le statut du maître, ni sur l'importance de sa mission, ni sur les relations entre consécration et mission.

Nous ne voulons pas en niant ces points de départ, nier leur existence dans le monde des idées et des sentiments religieux dans lequel vivait de La Salle. L'Écriture était le centre de la vie ecclésiale, le mouvement scolaire représentait une réalité vécue, manifestée dans des expériences et des publications nombreuses sur ce qui se faisait et sur ce qui aurait dû se faire.

Les *MTR* sont une publication, parmi bien d'autres, sur le sens religieux du ministère scolaire. Cependant nous avons noté les différences au moins avec les *Méditations* du P. Giry. De La Salle ne parle pas dans l'abstrait, il ne part pas des principes généraux pour les appliquer aux Frères. Il parle de ces Frères et de ces enfants-ci avec lesquels il s'est engagé entièrement pendant de longues années. À la lumière de l'Écriture et particulièrement des Épîtres aux Éphésiens, Colossiens et 1 Thess. nous l'avons vu discerner la signification et les exigences évangéliques du ministère scolaire du Frère. Mais la raison d'être, la principale raison du choix, l'appel, la mission du Frère ne sont pas déduits a priori de l'Écriture. Le pour quoi du Frère est indissociable du pour qui. De La Salle avait vu les enfants abandonnés, sans possibilité d'aller à l'école, se corrompre dans un monde clos. Dans ces appels des pauvres, il put percevoir un appel de Dieu, et il y reconnaît la volonté de la sagesse cachée de Dieu.

Il ne parle pas de l'expérience de Paul à Ephèse ou à Colosse. Il parle de ce qui est en train de se passer ici et maintenant. Il ne fait pas un recueil des textes pauliniens qu'il applique à ses Frères. De La Salle comprend à la lumière de la thématization de l'Écriture et particulièrement de Paul, l'actualité du mystère de Dieu. Il lit la vie des maîtres à la lumière du mystère tel que Paul l'avait compris au long de son propre itinéraire ; en ce sens de La Salle suit la ligne sapientielle de la réflexion théologique de 1 Cor., Ep. et Col. Mais en même temps il découvre cette actualité du mystère dans le don eschatologique des maîtres qui instruisent les enfants dans les écoles chrétiennes.

De La Salle ne fait pas une description sociologique de la situation des enfants, ni une lecture historique linéaire de la naissance de l'Institut, il voit que l'histoire qu'ils sont en train de faire dans la vérité et l'amour, s'incarnant dans la situation charnelle des enfants, c'est la révélation du secret de l'adoption filiale, déjà vécu ici et maintenant dans les relations des maîtres et élèves, et en tension vers le Royaume. Tout est intramondain, et pourtant, tout est en tension eschatologique. Il fait donc histoire, s'ouvrant par la contemplation à laquelle l'introduit saint Paul, du mystère transcendant de la sagesse de Dieu cachée et précédant toute initiative et tous les temps, et toujours en action dans

l'histoire des hommes. Tout ceci de La Salle l'a compris à la lumière de l'Écriture, mais d'une Écriture qui est un livre vivant, le Christ croissant au cœur de l'histoire des hommes, sagesse et puissance de Dieu pour les pauvres, pour les abandonnés.

§ 3

L'action de Dieu visible dans l'histoire et qui par le ministère du Frère, « fait histoire » du salut pour les enfants.

Nous trouvons dans les *Méditations* 197-198 les mêmes dimensions que dans les *Méditations* précédentes, avec des accents nouveaux pourtant.

La dimension mystérique : la priorité et la tension eschatologique du secret de Dieu. Théocentrique, puisque c'est le Père de toutes lumières et de tous les biens, qui est toujours l'acteur principal ; christocentrique, puisque c'est la vie d'adoption filiale en Jésus-Christ, et l'héritage de son Royaume ; pneumatique, puisque c'est la vie de l'Esprit.

La dimension ecclésiale sacramentelle : l'accent est mis sur la visibilité de la volonté de Dieu dans les fonctions des maîtres. La dimension ecclésiale du corps du Christ est annoncée et surtout le rôle de la médiation de l'Écriture reste toujours solidement marqué : le Frère doit l'étudier et la connaître en détail. Il annonce aussi la signification sacramentelle de la vie nouvelle du baptême et de la confirmation.

Mais c'est *la dimension intramondaine historique eschatologique* du ministère qui est soulignée, en même temps que sont manifestées les exigences des fonctions d'anges gardiens, l'aspect relationnel et historique de la démarche incarnationnelle des Frères, adoptant évangéliquement la situation charnelle des enfants, les instruisant, les aidant par leurs paroles et instructions à vivre d'une manière digne de Dieu. Tout est lu en registre relationnel et historique : de rupture avec le passé, d'entrée dans un rapport nouveau de vérité, dans des relations d'amour et de pardon mutuel et d'attente du Royaume.

Il pourrait sembler que cette insistance eschatologique laisse dans l'ombre les tâches concrètes de l'école dont il était question dans les *Méditations* précédentes : la lecture, le calcul, occuper les élèves, les habituer au travail, les préparer à une insertion dans la société. Nous pensons cependant qu'il ne faut pas lire ces *Méditations* 197-198 détachées de l'ensemble des *Méditations* qui les ont précédées. Elles font une lecture en profondeur de cette action des maîtres dans l'école, dans les perspectives de la vie nouvelle de l'adoption filiale, vie historique où toutes les relations vécues sont vues sous la lumière transcendantale et eschatologique, du secret de la volonté de Dieu. En cela est impliqué non seulement une ouverture à la globalité de l'histoire, et un accent sur sa finalisation eschatologique, mais un souci de montrer l'intensité évangélique des relations vécues ici et maintenant entre maîtres et élèves qui progressent ensemble dans la connaissance de la sagesse (*Méditation* 194), de l'Évangile (*Méditation* 196), du secret de Dieu (*Méditation* 198). Fidélité au présent, qui n'est pas un temps fixe atemporel, statique, mais une progression, une exigence d'aller en avant tous ensemble.

Tout ce qui se passe donc à l'école est compris comme l'action illuminatrice-réconciliatrice-libératrice de Dieu qui ne tombe pas d'en haut, de l'extérieur, mais qui se fait en faisant le chemin. De La Salle présente une référence évangélique aux ordres et à la volonté de Dieu, ou même au secret de Dieu, qui n'est pas référence à un livre sacré, ni à un Dieu statique extramondain, mais une référence à une action qui nous précède. Réponse d'un Dieu qui veut le salut, qui a prédestiné à la filiation divine, en son Fils, et qui la réalise effectivement par son Esprit. Un Dieu qui fait son œuvre, dans l'histoire, et qui finalise tout ultimement pour le « jour de la Rédemption ». Les pers-

pectives historiques que de La Salle propose dans sa référence à cette action ne pouvaient pas être plus solennelles, ni plus sobres en même temps.

Si l'on veut parler de fondement évangélique de la vie du Frère, ce ne sont certainement pas quelques textes de saint Paul qui constituent cette référence : de La Salle ne propose pas aux Frères une répétition de l'expérience de l'apôtre, il ne leur offre pas un corps de doctrine. On a plutôt l'impression qu'il lit saint Paul par saint Paul, qu'il suit son itinéraire historique, non pas pour le proposer comme un itinéraire modèle qu'il faut imiter, mais pour y montrer l'actualité définitive et nouvelle de la sagesse de l'Esprit et de l'Évangile en acte. C'est cela qu'il découvre dans l'itinéraire de ses Frères. De Paul à Paul, et non de Paul aux Frères.

Pourtant, de La Salle reconnaît le rôle révélateur de l'Écriture, c'est à elle qu'il recourt normativement. Cependant, l'accent est mis sur l'Évangile en acte, sur la sagesse en acte, sur le secret de la volonté de Dieu : la filiation adoptive en acte. C'est pour cela que le Frère est envoyé, il n'est ministre de Dieu, du Christ et de l'Évangile que pour les enfants abandonnés, son don eschatologique n'est pas pour lui, mais pour les enfants, toute sa vie n'a d'autre raison que dans cette perspective mystérieuse du secret de Dieu devenu visible et efficace pour les enfants dans son activité éducative¹.

¹ Par un autre biais, de La Salle rejoint donc la tradition qui compare la vie religieuse à la vie angélique ; cf. à ce sujet : L. BOUYER, *Le Sens de la Vie monastique*, pp. 43-68 ; J. LECLERCQ, *La Vie parfaite. Points de Vue sur l'Essence de l'État religieux* ; O. ROUSSEAU, *Monachisme et Vie religieuse d'après l'Ancienne Tradition de l'Église* ; E. PETERSON, *Le Livre des Anges* ; A. LAMY, *Bios angelicos*, dans *Dieu vivant* 7, 1946, pp. 59-77 ; J.-C. DIDIER, *Angélisme ou perspectives eschatologiques ?*, dans *Mélanges de Science religieuse*, 1954, pp. 31-48. Mais la perspective eschatologique de M. de La Salle ne présente pas les excès et les limitations que relevait par exemple Y. CONGAR, *Théologie du rôle de la religieuse dans l'Église*, dans *Vie spirituelle, Supplément*, 50, 1959, pp. 329-332.

CHAPITRE IV

LA RÉALISATION SACRAMENTELLE DE L'ŒUVRE DE DIEU DANS LE MINISTÈRE ECCLÉSIAL DU FRÈRE

(Méditations 199-200)

La formule d'introduction de la *Méditation* 199 rappelle de quelque manière celle de la *Méditation* 193 :

« Dieu est si bon, qu'ayant créé les hommes Il veut qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité »¹.

« Dieu ayant choisi et destiné saint Paul pour prêcher l'Évangile aux nations, comme il le dit lui-même, lui donna une telle connaissance des mystères de Jésus-Christ... »².

Dans les deux *Méditations*, il s'agit de l'action de Dieu réalisant son dessein salvifique. Mais dans la *Méditation* 193, de La Salle envisageait l'origine du ministère des Frères en Dieu agent principal de ce dessein. Dans les *Méditations* 199 et 200, ce qui est envisagé c'est la réalisation historique-sacramentelle de ce mystère salvifique, par l'action apostolique de Paul, et la dimension ecclésiale du ministère que les Frères exercent.

§ 1

L'origine apostolique et la signification ecclésiale du ministère du Frère.

(Méditation 199)

Le titre de la *Méditation* 199 : *Que le soin d'instruire la jeunesse est un emploi des plus nécessaires dans l'Église*, trouve un écho, qui le précise, dans le texte même de la *Méditation* :

« C'est ce qui fait que vous devez regarder votre emploi comme une fonction des plus considérables et des plus nécessaires dans l'Église »³.

De La Salle ne parle pas d'une vérité abstraite, ni d'un emploi général, mais de cet emploi que « vous », les Frères de la Société des Écoles chrétiennes, « exercez » dans l'Église. Il ne faudrait donc pas interpréter le titre de cette *Méditation* comme une thèse théologique que le Fondateur se proposerait de démontrer par l'exemple de Paul ou à partir de textes scripturaires, bien que ceux-ci soient abondants et que nombre d'entre eux soient exclusifs aux *MTR*, ainsi que le montre le tableau ci-après⁴ :

199/1	Gal. 1: 15-16 1 Cor. 3: 9-10	C/M M	193/2 ; 196/1 ; 196/2 201/1 ; 205/1	56/1 ; 57/2 59/3 ; 67/3
	1 Cor. 9: 1	M	207/2	
	1 Cor. 4: 15	M	207/2	83/3 ; 116/3 ; 122/3 ; 155/3
	Héb. 11: 6	C		
	Héb. 11: 1	C		

¹ *Méd.* 193/1 ; *C.L.* 1, p. 1.

² *Méd.* 199/1 ; *C.L.* 1, p. 33.

³ *Méd.* 199/1 ; *C.L.* 1, p. 35.

⁴ Les divergences entre Varela et Sauvage sont insignifiantes ici.

199/2	Luc 9: 1-2 Mat. 28: 19 Actes 2: 14-40 Actes 17: 22-31 Actes 24: 10-27 Actes 25-26 2 Cor. 12: 14-15 Luc 4: 43	M M M M M M M	193/1	78/3 4/2-3 ; 43/3 175/1 140/1 15 ; 98/2
199/3	1 Cor. 1: 17 Ép. 3: 2-3 3: 8 2: 12 2: 19 2: 20 2: 20 Rom. 11: 13 2 Cor. 3: 6	M M M M M M M A A	193/1 200/1 ; 201/2 200/1 ; 201/2 ; 205/3 193/3	

A. - LA DIMENSION HISTORIQUE, APOSTOLIQUE, ECCLÉSIALE DES FONCTIONS DU FRÈRE

On note un changement assez notable dans la manière de citer l'Écriture, par rapport aux six premières *Méditations*, dans lesquelles les citations-mémoire étaient assez rares. Ici l'évocation de l'expérience apostolique elle-même de Paul devient d'abord centrale.

1*) *La lecture de l'expérience de Paul.*

Nous avons déjà mentionné le parallélisme entre la formule d'introduction de cette *Méditation* et celle de la *Méditation* 193. De fait, la confession de foi exprimée par 1 Tim. 2: 4 en 193/1 montrait que le Dieu créateur agit dans l'histoire, qu'il révèle sa volonté, qu'il fait son œuvre en illuminant des hommes pour qu'ils dévoilent sa gloire dans le monde.

Ici, la référence à l'expérience propre de Paul – « appel », « choix », « destination » de l'apôtre pour prêcher l'Évangile - comporte aussi une « confession de foi » : Dieu a fait son œuvre par l'action apostolique de Paul. Mais, comme l'observe Michel Sauvage, cette citation de Galates n'a pas une correspondance littérale parfaite :

« En réalité, on pourrait signaler plusieurs autres ensembles de textes dans lesquels apparaissent les idées exploitées ici par le Fondateur. Ces idées sont les suivantes : choix-appel divin - en vue de la prédication de l'Évangile - aux Gentils - et, dans ce but, don de la connaissance du mystère du Christ »¹.

Cette imprécision même d'une référence à l'expérience historique de Paul nous paraît significative parce qu'elle nous dit quelque chose sur la manière dont de La Salle lit cette expérience rétrospectivement. La considération de l'expérience paulinienne n'a pas pour finalité d'étudier exégétiquement tel ou tel passage paulinien ou de décrire telle ou telle situation de son ministère. Apparemment, cette référence littérale et historique pourrait se référer quasi indistinctement à l'expérience de Paul et à la thématique théologique qu'il en donne dans son contact avec les Corinthiens, ou à celle, ultérieure, avec les Galates, ou en définitive à la synthèse encore postérieure de Colossiens ou d'Éphésiens. Ce type de référence n'est donc pas une référence historique dans le sens d'accumulation de données, mais dans le sens de mémoire. Le Frère, « dans sa profession », exerce

¹ C. L. 1, p. 34, *Remarque*. Michel Sauvage signale ensuite dans quels fragments des épîtres se trouvent aussi groupés ces mêmes thèmes : Ép. 3: 1-4 et 7-8 ; Col. 1: 25-29, mais aussi 1 Cor. 1: 17 ; 2, 9, 10, 12, 16.

le même ministère. Cette référence au ministère paulinien est une référence à l'action de Dieu qui choisit, destine, envoie prêcher, donnant la connaissance du mystère du Christ pour poser le fondement de l'édifice de la foi et de la religion.

Certes, le mot paulinien de « mystère » n'est pas ici prononcé ; c'est pourtant toujours la réflexion sapientielle de Paul sur le « mystère de Dieu », du Christ, de l'Évangile, qui est sous-jacente à l'argumentation lasallienne. Ceci est manifeste dans la manière même de citer et de joindre ensemble des textes qui, chacun isolément, renvoie à une situation particulière de Paul ; leur liaison conduit à envisager autre chose que cette expérience factuelle de l'apôtre. En effet, Gal. 1: 15-16 est lié à 1 Cor. 3: 9-10 par la formule : « qu'il le mit en état », et finalement à 1 Cor. 4: 15 ; 9: 1 par : « c'est pourquoi » :

« Dieu ayant choisi et destiné saint Paul pour prêcher l'Évangile aux nations, comme il le dit lui-même, lui donna une telle connaissance des mystères de Jésus-Christ (Gal. 1: 15-16) qu'il le mit en état comme un bon architecte de poser le fondement de l'édifice de la foi et de la religion que Dieu a élevé dans les villes où il annonça l'Évangile, selon la grâce que Dieu lui en avait donnée (1 Cor. 3: 9-10) en le prêchant dans ces lieux le premier de tous ; c'est pourquoi il dit fort justement, que ceux à qui il a annoncé l'Évangile sont son ouvrage et qu'il les a engendrés en Jésus-Christ (1 Cor. 4: 15 ; 1 Cor. 9: 1) »¹.

Dès lors, de La Salle ne fait pas la reconstruction archéologique de l'expérience de Paul, bien qu'il parle de ce que Paul disait de lui-même. De La Salle lit l'expérience de Paul par l'expérience de Paul, et cette lecture tout en restant factuelle et historique englobe toute l'expérience de Paul telle qu'il l'avait comprise dans ses grands textes, et non pas seulement dans ceux qui sont explicitement cités ici.

Examinons donc les textes cités. Il s'agit sans doute d'un choix, d'un appel, et d'un don qui ne sont pas pour l'apôtre lui-même, mais pour les « nations », c'est-à-dire, pour ceux qui étaient loin du salut. Par ce « don », il pose le fondement de l'édifice que Dieu élève, en annonçant l'Évangile, selon « la grâce » qui lui a été donnée. Or ce même texte de 1 Cor. 3: 9-10 était déjà cité en 193/2 pour parler directement du « don » des Frères, qui aident Dieu en annonçant l'Évangile de son Fils, en posant le fondement de l'édifice que Dieu élève. En outre, le même texte avait été cité dans la *Méditation* 196/1, joint à 1 Cor. 3: 6 pour dire que l'apôtre est élu de Dieu pour faire son œuvre réalisée dans le Christ, lequel donne toute la perfection et l'accroissement à son ouvrage. De La Salle garde cette perspective transcendantale de l'œuvre de Dieu en action par ses élus, unis à son Christ, élevant l'édifice.

Pourtant le centre de la réflexion ne semble pas ici le don pour faire l'œuvre de Dieu, mais sa concrétisation ecclésiale. De fait, la *Méditation* n'envisage pas l'œuvre de Dieu, réalisée par le Christ et représentée par ses ambassadeurs unis à celui dont ils tiennent toute la force et la puissance ; ce qui est envisagé ici, c'est l'ouvrage de l'apôtre posant le fondement de l'édifice. Et de La Salle le dit avec les paroles mêmes de Paul : ceux à qui il a annoncé l'Évangile, sont « son ouvrage », il les « a engendrés en Jésus-Christ ». De La Salle affirme donc avec saint Paul que l'ouvrage apostolique est un « engendrement en Jésus-Christ », une relation de paternité entre l'apôtre et ceux à qui il annonce l'Évangile, que son ouvrage, l'édifice de Dieu, c'est la naissance des fils en Jésus-Christ.

C'est donc la sacramentalité ecclésiale de la paternité de Dieu élevant son édifice par l'activité de l'apôtre qui est ici considérée. Cette œuvre ecclésiale de l'apôtre, c'est « l'édifice », qui, dans le langage catégoriel lasallien, devient « l'édifice de la foi et de la religion ». Mais il ne faut pas perdre de vue non plus que de La Salle parle aussi en termes de paternité, d'engendrement. Il n'envisage

¹ *Méd.* 199/1 ; *C.L.* 1, pp. 33-34.

donc pas l'édifice de l'Église sous sa seule dimension d'institution du salut, mais aussi sous son aspect de communion dans l'Évangile auquel les hommes sont engendrés par l'apôtre.

1 Cor. 3: 9-10 a déjà été étudié dans la *Méditation* 193 : nous n'y reviendrons pas. Par contre 1 Cor. 9: 1 et 4: 15 seront repris plus tard dans une autre *Méditation* ; dans les *MTR* ces deux textes sont toujours liés l'un à l'autre d'une manière originale¹. De fait, les deux textes, seul 1 Cor. 4: 15 est utilisé à plusieurs reprises dans les *MDF*, c'est seulement dans la *Méditation* pour la fête de saint Marc que la citation renvoie, comme les *MTR*, à l'expérience de Paul :

« Il l'appelle son fils, comme l'ayant engendré en Jésus-Christ, l'ayant élevé dans la foi et dans les pratiques du christianisme... vous pouvez avoir l'avantage d'être instruits par le même maître que saint Marc »².

Dans les autres *Méditations* de l'année, ce n'est pas l'expression « engendrer en Jésus-Christ », mais plutôt « engendrer à Jésus-Christ » qui est employée ; cela ne s'explique probablement pas seulement par l'utilisation d'une autre traduction du Nouveau Testament, mais par une intention théologique³. De ce point de vue, 1 Cor. 4: 15 est une citation exclusive aux *MTR*, puisqu'elle y est utilisée en un sens particulier.

2*) La lecture, en registre paulinien, de l'expérience actuelle du Frère, dans sa dimension ecclésiale.

Cette concentration sur l'expérience personnelle de Paul qui souligne la dimension sacramentelle de l'œuvre apostolique, dans laquelle se réalise historiquement l'œuvre de Dieu, n'est pas faite pour « démontrer » quelque chose à propos des Frères. De fait, une sorte de rupture se produit dans l'argumentation après cette évocation de l'apôtre. De La Salle vient de faire une « lecture en mémoire » de l'actualité de « l'œuvre de Dieu » dans l'ouvrage de l'apôtre ; il vient de confesser que, dans cette action ecclésiale de l'annonce de l'Évangile, se réalise en vérité l'engendrement en Jésus-Christ de ceux qui sont loin du salut, parce que Paul est appelé à construire l'édifice de Dieu avec la puissance du Christ. Maintenant il fixe son regard sur un fait ecclésial d'aujourd'hui : « Les Frères font la même chose ». Il ne revient pas ici sur ce qu'il avait exposé dans les *Méditations* 193 et 196 : les Frères reçoivent un don. Unis au Christ, annonçant l'Évangile aux pauvres, ils posent le fondement de l'édifice avec la grâce que Dieu leur a donnée. Ces thèmes lui sont présents à l'esprit puisqu'il vient de reprendre à propos de Paul les citations utilisées plus haut pour parler des Frères.

Mais ce qui est en jeu, ici, c'est la dimension ecclésiale de la fonction et de l'emploi des Frères ; c'est un fait qu'ils font la même chose que Paul. Voyons sa formule :

« Vous pouvez dire sans vous comparer à ce grand saint, que (suivant la proportion qui se trouve entre votre emploi et le sien) vous faites la même chose, et que vous exercez le même ministère dans votre profession ; c'est ce qui fait, que vous devez regarder votre emploi comme une fonction des plus considérables et des plus nécessaires dans l'Église, dont vous êtes chargés de la part des pasteurs, et des pères et mères...

Combien devez-vous vous estimer honorés par l'Église, d'être destinés par elle à un emploi si saint et si élevé, et de ce qu'elle vous a choisis pour procurer aux enfants la connaissance de notre religion et l'esprit du christianisme »⁴.

¹ Nous avons étudié ces deux textes dans *l'Annexe II*, Introduction à la 2^e partie, ci-dessus.

² *Méd.* 116/1 ; *C.L.* 12, p. 46.

³ Tous les textes de 1 Cor. sont exclusifs aux *MTR*. Cependant 1 Cor. 4 : 15 se retrouve dans d'autres *Méditations* ; par exemple 83/3, 122/3, 157/3. Dans toutes ces *Méditations*, le Fondateur emploie l'expression : « engendrer à Jésus-Christ », c'est seulement dans la *Méd.* 116/1 (fête de saint Marc) qu'on retrouve l'expression utilisée dans les *MTR* : « engendrer en J.-C. ». Cette dernière expression est plus paulinienne et manifeste mieux le caractère à la fois intérieur et ecclésial de la vie nouvelle à laquelle le baptême fait accéder.

⁴ *Méd.* 199/1 ; *C.L.* 1, p. 35.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette formulation, c'est la discontinuité de l'argumentation. Il s'agissait d'abord de l'expérience paulinienne ; il semble maintenant prendre ses distances, introduisant même des formules pour éviter tout rapprochement univoque entre ce que faisait l'apôtre et ce que fait le Frère : « sans vous comparer à ... » - « suivant la proportion ». En vérité, de La Salle ne parle plus de saint Paul, il ne renvoie pas à l'apôtre comme à un exemple ou un modèle. Il constate maintenant un fait ecclésial : dans l'Église aujourd'hui, les Frères font la même chose que Paul. L'importance et la nécessité de leur fonction dans l'Église ne sont pas déduites à partir de l'expérience de Paul, mais simplement affirmées, comme un donné de fait actuel.

Cependant il faut aussi noter une continuité dans l'argumentation. Les mêmes verbes, employés à propos de saint Paul, sont ici repris au sujet des Frères ; toutefois ce n'est plus Dieu qui en est le sujet, mais l'Église : les Frères sont destinés, choisis, chargés de la part des pasteurs, des pères et des mères, par l'Église. Sans doute de La Salle pense ici à l'Église comme à l'institution qui donne la charge d'enseigner ; mais la dimension de relation n'est pas absente, car cette Église ce sont des personnes concrètes : les pasteurs, les pères et mères. Ainsi de La Salle ne déduit pas l'importance et la nécessité de l'emploi des Frères à partir de l'Écriture, mais il parle d'un fait ecclésial vécu concrètement par ses disciples. Il souligne ainsi, que le choix, l'appel du Frère à cet emploi n'est pas une question subjective, mais suppose un discernement qui se fait dans l'intercommunion, l'interaction des pères, des mères et des pasteurs. Ce n'est donc pas dans la zone de sa seule intériorité subjective, mais en Église que le Frère découvre qu'il est appelé et choisi par Dieu, chargé par lui d'un ministère.

Discontinuité donc dans l'argumentation, car de La Salle ne déduit rien pour les Frères à partir de Paul ; mais continuité aussi, dans l'aspect ecclésial du ministère de Paul et des Frères : c'est l'Église qui considère leur fonction comme nécessaire et importante. Continuité profonde aussi parce que les enfants ont besoin de maîtres qui les instruisent, comme les païens avaient besoin du ministère de Paul :

« C'est ce qu'on appelle *poser le fondement de l'édifice de l'Église* (1 Cor. 3: 10) que d'instruire les enfants du mystère de la très sainte Trinité, et de ceux que Jésus-Christ a accomplis lorsqu'il était sur la terre ; puisque selon saint Paul *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* et par conséquent d'être sauvé et d'entrer dans la céleste Patrie : *car la foi est le fondement de l'espérance que nous avons* (Héb. 11: 1, 5), et ainsi la connaissance que chacun en doit avoir, et l'instruction qu'on doit en faire à ceux qui ignorent ce qui la concerne, est une des choses de plus de conséquence dans notre religion »¹.

L'importance et la nécessité de l'emploi que les Frères exercent dans l'Église, l'honneur d'être destinés par elle à ce ministère ne sont pas déduits de saint Paul, mais de la situation ecclésiale de fait qu'ils vivent : leur envoi à des enfants abandonnés pour leur annoncer l'Évangile². En d'autres termes, parce que la foi est nécessaire au salut, « une des choses de plus de conséquences dans notre religion c'est d'instruire ceux qui ignorent » ce qui concerne cette foi.

Cette façon de poser la question théologiquement, avec deux textes de l'Épître aux Hébreux : « sans la foi il est impossible de plaire à Dieu », « car la foi est le fondement de l'espérance que nous avons », nous rappelle en outre la réflexion paulinienne de l'Épître aux Romains citée plus haut : la nécessité de la foi pour le salut, le besoin d'entendre la parole de Dieu pour accéder à la foi, la nécessité de prédicateurs qui annoncent aux hommes cette parole³. La même argumentation est reprise ici : la nécessité de la foi pour se sauver, la nécessité des prédicateurs qui instruisent des choses relatives à la foi, ceux qui les ignorent, spécifiquement, le mystère de la Trinité, ceux de Jésus-Christ, c'est-à-dire ce que le Seigneur a fait et dit pour nous sauver.

¹ Méd. 199/1 ; C. L. 1, pp. 35-36.

² Relevons en effet l'expression « cela étant » qui introduit la deuxième partie du texte que nous avons cité plus haut.

³ Méd. 193/1 ; C.L. 1, p. 1.

Il s'agit sans doute des « vérités révélées », mais pour de la Salle ces vérités révélées ne sont pas des notions transcendantes-historiques, mais l'action même de Dieu faisant son œuvre dans l'histoire. L'instruction ne comporte pas seulement l'enseignement de connaissances notionnelles, mais la pratique, donc une foi vivante qui conduit et met en marche vers la Patrie céleste. Ce parallélisme avec la *Méditation* 193 ne semble pas extérieur au texte et à l'argumentation, mais les différences sont aussi évidentes. Dans la *Méditation* 193, il s'agissait de mettre en relief l'action de Dieu par ses ministres ; ici il s'agit de la continuité apostolique ecclésiale de cette action où se manifeste effectivement l'œuvre de Dieu. Mais dans les deux cas, cette foi, fondement de l'édifice (Église) est le fondement de l'espérance : la dimension eschatologique de cette foi ecclésiale est plus explicite ici bien qu'elle ne fût pas absente de la *Méditation* 193.

« Poser le fondement de l'édifice de l'Église » est une formule que de La Salle affirme des Frères dont l'emploi est d'instruire les enfants dans la foi ecclésiale qui s'ouvre en espérance ; foi ecclésiale qui n'est pas ce que le Frère imagine, mais ce que l'Église est dans sa réalité : l'œuvre de Dieu, les mystères, notamment le mystère de la Trinité, dont il a été question dans la *Méditation* 198 ; il s'agit de la vie eschatologique de l'Esprit, inaugurée déjà dans le baptême. Sans être explicite ici, cette dimension sacramentelle n'est pas absente. De toutes façons, la concentration sur « la foi nécessaire pour se sauver, comme fondement de l'édifice », fondement de notre espérance, n'est que méthodologique. De La Salle n'envisage ici que la nécessité où se trouvent les enfants qui ignorent ce qui concerne leur salut, ainsi que l'envoi, la destination, la charge de la part de l'Église pour réaliser cette fonction, et donc que cette fonction est ecclésiale et apostolique dans son origine.

De La Salle marque ainsi la continuité historique d'une foi apostolique annoncée par saint Paul, vécue aujourd'hui en Église, en tension vers la Patrie céleste. Mais cette continuité apostolique n'est pas entendue en un sens ponctuel, linéaire ; de La Salle ne renvoie pas à l'apôtre, il parle de l'aujourd'hui ecclésial.

3*) Portée « mystérique » du ministère ecclésial du Frère dans son origine, son contenu, sa finalité.

Pour le moment, M. de La Salle ne reprend pas le thème paulinien « d'engendrer en Jésus-Christ ceux à qui il annonçait l'Évangile ». Il y reviendra plus bas. Mais serait-ce à dire qu'il s'en tiendrait ici à une conception institutionnelle de l'Église et chosiste de la foi ? Examinons plus attentivement cet aspect ecclésial, apostolique qu'il développe ici.

Nous avons vu que le point de départ lasallien n'est pas Gal. 1: 15-16, et que son regard en « mémoire » sur l'ouvrage de l'apôtre comme fondant l'édifice de la foi et de la religion, et faisant par là l'œuvre de Dieu, lui fait comprendre l'aujourd'hui vécu de ses Frères : l'ouvrage des Frères est ecclésial, apostolique. De La Salle souligne cet aspect ecclésial-apostolique et sa continuité historique, en affirmant du Frère directement ce qu'il a d'abord dit de Paul : « pour le fondement de l'édifice ». Les fonctions du Frère s'insèrent dans le courant apostolique à travers lequel Dieu, sacramentellement, élève son édifice.

D'autre part, de La Salle évoque l'aspect juridique et institutionnel du ministère ecclésial-apostolique du Frère puisque son élection, son choix, son envoi passe par la médiation de l'Église hiérarchique, les pasteurs et de l'Église-communauté, les pères et mères. Ce ministère est encore ecclésial-apostolique dans sa finalité : poser le fondement de la foi, c'est-à-dire de la connaissance des mystères réalisés historiquement par Jésus-Christ, de la vie trinitaire déjà inaugurée dans l'histoire des hommes.

La connaissance des mystères n'est nullement réduite à celle de notions, de choses ; elle est l'entrée dans l'intercommunion ecclésiale. Le « fondement de l'Église » est présenté en relation avec une foi vécue dans l'Église. Remarquons d'ailleurs que ces vérités bibliques de l'Épître aux Hébreux ne sont pas des vérités abstraites ; de La Salle parle d'une foi qui conduit au salut, à la Patrie céleste. Il

fait un parallèle très frappant entre « le fondement de l'Église » et la foi qui est le « fondement de l'espérance ». La foi dont il parle est ouverte au mystère transcendant trinitaire, en continuité avec les « mystères », les faits et paroles salvifiques du Christ sur la terre, vécus et participés dans la communion de l'Église toute tendue vers la Patrie céleste par l'espérance. L'argumentation qui part de l'image de l'Église comme édifice s'élevant dans la foi, par l'œuvre apostolique de Paul, par l'œuvre apostolique du Frère, débouche sur la réalité plus dynamique de l'entrée dans la Patrie céleste.

L'importance et la nécessité de l'emploi exercé par les maîtres, l'ecclésialité apostolique de leurs fonctions ne sont pas déduites de l'Écriture ; là où les Frères vivent l'aujourd'hui de Dieu, ils sont des agents de Dieu qui font son œuvre. Cette œuvre est explicitée ici dans sa dimension historique : apostolique et ecclésiale. La foi n'est vécue que dans le courant apostolique. Le Frère n'instruit pas parce qu'il décide de le faire, mais parce qu'il est un envoyé de l'Église. En outre, de La Salle n'invite pas les Frères à admirer l'honneur de leur statut de ministres apostoliques exerçant un ministère si saint et si élevé, prolongeant l'activité des apôtres. Toute son attention se centre sur les enfants abandonnés et ignorants des choses de conséquence pour leur salut.

Ici, comme dans la *Méditation* 193, commencée par 1 Tim. 2: 4, de La Salle n'invite pas les Frères à s'évader dans une contemplation transcendante qui leur ferait oublier la réalité concrète des enfants, à la portée desquels est mis véritablement ce mystère du salut, grâce à l'appel de Dieu. Dans la *Méditation* 199 de La Salle n'invite pas ses disciples à se complaire dans le fait qu'ils continuent comme Paul (Gal. 1: 15-16), l'œuvre de Dieu par leur ouvrage. Ce qui le préoccupe au premier chef ce sont les enfants abandonnés, loin du salut ; les Frères ne sont envoyés que pour eux, afin qu'ils puissent entrer dans la connaissance des choses de Dieu, dans la foi ecclésiale dans l'édifice de l'Église, et être agréables à Dieu.

Il n'est pas nécessaire de changer le langage catégoriel de M. de La Salle : mystères, connaissance, instruire, foi, Église, etc., pour y trouver un accent plus dynamique. Toute cette *Méditation* doit être lue dans le registre paulinien où de La Salle l'a écrite. L'agent principal dans cette *Méditation*, comme dans 193-194, c'est toujours Dieu réalisant son œuvre eschatologique dans l'histoire. Toutefois la *Méditation* 199 a changé de registre, elle met l'accent sur l'aspect ecclésial-apostolique de cette œuvre de Dieu, sacramentalisée dans l'histoire par la prédication, l'ouvrage de l'apôtre, des pasteurs et de leurs envoyés. C'est toujours en définitive à Dieu qui fait son œuvre (1 Tim. 2: 4) que de La Salle réfère ses Frères. Et de fait, il termine le point par une exhortation à la prière :

« Priez Dieu qu'il vous rende dignes d'exercer un tel ministère d'une manière digne de Lui »¹.

Cette phrase renvoie implicitement à la *Méditation* 193 où il appelait les Frères à « honorer leur ministère » comme ministres de Dieu, tâchant vraiment de sauver quelques-uns². La prière renvoie au sérieux intramondain de l'exercice concret du ministère ; elle l'ouvre en même temps à toute l'histoire du salut de Dieu, manifestée aujourd'hui par le ministère ecclésial du Frère, comme au début de l'Église dans celui de saint Paul, et tendue vers son achèvement eschatologique dans la Patrie céleste.

Dans la *Méditation* 199, comme dans la *Méditation* 193, il s'agit de l'œuvre de Dieu. La *Méditation* 193 envisageait la racine du ministère des Frères, dans l'œuvre de Dieu, antérieure à toute initiative humaine, et se réalisant historiquement dans l'histoire par le ministère des hommes, en tension vers la consommation de la communion universelle : que tous les hommes parviennent à la connaissance de la vérité, de Dieu même ; révélation manifestée et réalisée historiquement par Dieu en Jésus-Christ, les apôtres, l'Église, et finalement mise à la portée des enfants les plus abandonnés et loin du salut grâce à l'appel des Frères et à la naissance de la Société des Écoles chrétiennes. La *Méditation*

¹ *Méd.* 199/1 ; C.L. 1, p. 36.

² *Méd.* 193/3 ; C. L. 1, p. 5. Voir les *Remarques*.

199 envisage la même réalisation eschatologique de l'œuvre de Dieu, par l'ouvrage de Paul, par l'ouvrage de l'Église, par l'ouvrage des Frères envoyés par l'Église et en Église.

Dans les deux *Méditations* on retrouve la tension entre la polarité du mystère transcendant de Dieu, se réalisant visiblement dans l'histoire ; « son œuvre », « votre œuvre », et la polarité d'un ministère eschatologique qui garde le mémorial ecclésial, tout en tension vers la Patrie céleste, par l'annonce et la réalisation du dessein de Dieu, la vie de Dieu déjà vécue ici et maintenant en Église, par la foi en chemin. Sans diluer le mystère transcendant de l'œuvre de Dieu, la *Méditation* 199 souligne davantage cette dimension historique-eschatologique de la proclamation de son œuvre dans l'Église par les hommes qui vivent en mémoire d'espérance : dans la foi.

B. - LE MINISTÈRE ECCLÉSIAL DU FRÈRE S'INSÈRE DANS LE COURANT APOSTOLIQUE ET S'ORIGINE DANS LA PAROLE-ACTION DU CHRIST

Cette dimension ecclésiale dans la ligne apostolique est soulignée davantage dans le deuxième point. À première vue, l'argumentation paraît se ramener à un regard rétrospectif sur la vie de l'Église : d'abord ce que faisaient les évêques de l'Église primitive, ce que faisaient les apôtres et Jésus-Christ lui-même, pour arriver à affirmer la même chose des Frères. On serait dès lors tenté de penser que de La Salle veut « prouver » que la fonction d'instruire dans l'Église est « considérable », importante, par une démonstration basée sur la Tradition et sur l'Écriture. Telle n'est pas pourtant la conclusion du point :

« Dites de même, que c'est pour cela que Jésus-Christ vous a envoyés et que l'Église dont vous êtes les ministres vous emploie ; ayez donc toute l'application nécessaire pour vous acquitter de cette fonction, avec autant de zèle et de succès que les saints l'ont exercée »¹.

Si l'on comprend l'argumentation à partir de son aboutissement, on se rend compte que ce dont il est question ici c'est la raison pour laquelle les Frères sont envoyés aujourd'hui comme ministres de l'Église. De La Salle ne cherche pas cette « raison » au sens intellectuel abstrait, mais il approfondit la signification de l'envoi ecclésial de ses disciples. Son regard vers les fonctions de l'Église primitive n'est donc pas évoqué comme une « preuve », mais comme une constatation :

« Ce qui rend cette fonction considérable est que les saints évêques de la primitive Église la regardaient comme leur principal devoir, et se faisaient même honneur d'instruire les catéchumènes et les nouveaux chrétiens, et de leur faire le catéchisme ; saint Cyrille, patriarche de Jérusalem, et saint Augustin ont laissé des catéchismes par écrit qu'ils enseignaient eux-mêmes, et qu'ils faisaient enseigner par les prêtres qui les aidaient dans leurs fonctions pastorales ; et saint Jérôme, dont la science était si profonde, témoigne dans son épître à Léta qu'il se faisait un plus grand honneur de catéchiser un jeune enfant que d'être précepteur d'un grand Empereur. Gerson, grand chancelier de l'Université de Paris, a si fort estimé cette fonction qu'il l'a pratiquée lui-même »².

Constante historique dans l'Église : les évêques, les grands saints ont considéré cette fonction comme leur principal devoir. Mais ce qui intéresse surtout le Fondateur ce sont les Frères envoyés aujourd'hui pour cette fonction. Aussi, afin de manifester la raison pour laquelle les Frères doivent s'attacher à leur ministère, il cherche à mettre en évidence « la raison pour laquelle ils (les évêques et les saints) en usaient ainsi ».

C'est exactement le cœur de la *Méditation*. De La Salle trouve cette raison dans l'envoi des apôtres par Jésus-Christ. Les faits et les paroles du Christ envoyant ses apôtres annoncer le Royaume, les faits et les paroles des apôtres annonçant effectivement le Royaume de Dieu, sont rappelés en mémoire, et non pas comme une « preuve » d'une vérité abstraite tirée des textes de l'Écriture.

¹ *Méd.* 199/2 ; C.L. 1, p. 38.

² *Méd.* 199/2 ; C. L. 1, p. 36. Cette succession d'exemples traditionnels est classique à l'époque : M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcat*, pp. 373-375.

« La raison pour laquelle ces grands saints en usaient ainsi, est parce que c'est la première fonction dont Jésus-Christ a chargé ses saints apôtres, dont saint Luc rapporte, qu'aussitôt qu'il les eût choisis *il les envoya prêcher le Royaume de Dieu* (Luc 9: 1-2).

C'est aussi celle qu'il leur recommanda très expressément immédiatement avant que de les quitter ; en leur disant : *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit* (Mat. 28: 19) ; *c'est* la première chose que saint Pierre a fait dans le temple de Jérusalem après la descente du Saint-Esprit, et ce qui fit que tout aussitôt trois mille personnes commencèrent à embrasser la foi de Jésus-Christ (Actes 2: 14-40).

C'est aussi le particulier emploi qu'eut saint Paul, comme il paraît par ses discours dans l'Aréopage (Actes 17: 21-31) et par ceux qu'il a faits à Félix (Actes 24: 10-17) et à Festus (Actes 25-26), rapportés dans les Actes des Apôtres. Il témoigne même aux Corinthiens la peine qu'il aurait de venir à eux sans leur être utile en les instruisant et les catéchant (1 Cor. 9: 16-23 ; 2 Cor. 12: 14-15) »¹.

La « raison » de l'importance de la priorité donnée à l'annonce de la parole de Dieu, du Royaume, de La Salle ne la déduit pas des quelques textes cités, mais d'une action historique : l'envoi par Jésus-Christ, cité explicitement dans l'Évangile de Luc, les paroles de cet envoi, rapportées implicitement de l'Évangile de Luc, et l'allusion implicite à l'annonce de Pierre et de Paul rapportée par les Actes. La raison de la priorité se trouve donc dans la parole et l'action de Jésus-Christ lui-même, qui envoie, qui donne le pouvoir d'annoncer le Royaume.

De La Salle ne présente pas ces faits historiques comme une chose à imiter. Il ne propose pas ces quelques textes, comme des vérités abstraites ; le pour quoi, la raison de la priorité de l'annonce du Royaume, vécue historiquement dans la communauté apostolique et la vie ecclésiale, il les trouve dans leur origine même, la personne du Christ.

Les apôtres ne sont pas présentés comme des hommes qui imitent le Christ, ils poursuivent une mission reçue directement de lui. De La Salle pousse sa réflexion plus loin, en nous présentant cette principale raison non pas même dans l'exemple du Christ, mais dans sa propre parole et action :

« Mais Jésus-Christ ne s'est pas contenté de confier à ses apôtres l'emploi de faire le catéchisme ; il l'a fait aussi lui-même, et a enseigné les principales vérités de notre religion, comme il est rapporté dans un grand nombre d'endroits de son Évangile où il dit à ses apôtres, *il faut que j'annonce l'Évangile du Royaume de Dieu : c'est pour cela que j'ai été envoyé* (Luc 4: 43) »².

« Mais » ne fait pas une liaison avec l'argumentation qui précède pour indiquer que les apôtres imitent le Christ comme envoyé. Par cette conjonction, de La Salle pousse plus loin son argumentation : il trouve la principale raison, le pourquoi de la priorité de l'instruction et de l'annonce du Royaume, non seulement dans l'envoi des apôtres par le Christ, *mais* dans le fait salvifique même du Christ qui s'annonce lui-même par sa parole et action comme l'« envoyé du Père pour annoncer l'Évangile du Royaume de Dieu ».

Nous pensons que reprendre de cette façon l'argumentation de M. de La Salle ce n'est nullement la fausser. Ce qui est au centre de sa réflexion c'est l'envoi des Frères. Il fait une lecture en mémorial, qui remonte aux évêques de l'Église primitive, aux grands saints, aux apôtres, au Christ.

L'envoi des évêques, et le fait qu'ils ont considéré la prédication de la parole comme leur fonction la plus importante, trouve sa raison dans l'envoi des apôtres par le Christ, lequel lui-même se comprend comme celui qui a été envoyé pour prêcher le Royaume de Dieu. De La Salle ne pouvait pas souligner plus fortement le caractère historique-apostolique de la fonction ecclésiale ; en même temps, il ne pouvait mieux dévoiler sa signification la plus profonde, son origine dans le mystère trinitaire qui se révèle dans l'Évangile du Père, et à partir de lui, dans les apôtres, les évêques. Cette fonction ecclésiale est aussi foncièrement christologique, puisque c'est dans le Christ que fait irruption la Bonne Nouvelle du Royaume dans l'histoire concrète des hommes. De La Salle souligne

¹ Méd. 199/2 ; C.L. 1, pp. 36-37.

² Méd. 199/2 ; C. L. 1, p. 38.

donc la dimension nettement historique de la Révélation dans la personne du Christ, et son orientation eschatologique dans l'histoire par l'annonce effective de cette Bonne Nouvelle du Royaume à tous les hommes par les envoyés et les continuateurs du Christ.

Cette lecture en mémorial garde donc la dimension historique-eschatologique, sans perdre la dimension transcendante du mystère du Père, de qui tout vient et vers qui tout est orienté dans l'Évangile vivant de son Fils, annoncé aujourd'hui par les Frères.

En effet, il nous faut maintenant nous rappeler la formule de conclusion de ce point que nous avons citée plus haut :

« Dites de même, que c'est pour cela que Jésus-Christ vous a envoyés et que l'Église dont vous êtes les ministres vous emploie... »¹.

De La Salle n'invite pas les Frères à une imitation qui resterait extérieure des paroles et des actes de Jésus-Christ. Il leur dit de dire ce que Jésus-Christ disait de lui-même, c'est-à-dire : « Il faut que j'annonce l'Évangile du Royaume de Dieu, car c'est pour cela que j'ai été envoyé ». Il suggère donc une identification, une assomption, par « envoi », de la mission même du Fils. Le Frère assume la mission du Fils dans l'Église aujourd'hui. Curieusement, vers la fin du point le renversement de l'argumentation semble s'être opéré. De La Salle ne parle plus de la raison pour laquelle les évêques et les grands saints ont donné la priorité à l'annonce de la parole. Il s'attache plutôt à « l'actualité de cette annonce du Royaume » dans les fonctions des Frères envoyés par le Christ, ministres de l'Église. Par ses fonctions dans l'Église aujourd'hui, le Frère annonce l'Évangile du Royaume. C'est « pour cela » qu'il est envoyé.

Il semble moins utile de rapprocher les citations utilisées dans ce point de la *Méditation* de celles qui sont employées dans les autres *Méditations* des dimanches et fêtes. D'ailleurs, nous n'y trouvons pas de citations pauliniennes, à l'exception peut-être d'une allusion à 2 Cor. 12: 14-15 que nous avons déjà étudié dans la *Méditation* 193. Par contre, il nous semble intéressant de rapprocher « la principale raison pour laquelle Dieu vous a choisis » de la *Méditation* 197 et « la raison pour laquelle ces grands saints en usaient ainsi », de cette *Méditation* 199/2. Or, dans la *Méditation* 197 cette « principale raison » avait été expliquée en examinant non pas « pour quoi », mais « pour qui » les Frères ont été choisis. En effet, de La Salle voyait cette raison, dans l'élection des Frères par Dieu pour qu'ils s'incarnent dans la situation charnelle des enfants abandonnés afin de leur faire concevoir les choses de Dieu, de les conduire dans le chemin du ciel. Le deuxième volet de la *Méditation* 198 explicitait que cette fonction « dévoilait le secret de Dieu » : la prédestination à l'adoption filiale en Jésus-Christ, l'appel à l'héritage, la participation au sort des saints, et que ce « dévoilement-illumination » se réalisait dans les instructions des anges visibles que sont les Frères par lesquels, visiblement, Dieu libère, fait progresser, fait vivre déjà d'une vie digne de Dieu, en tension vers le jour du Royaume, vers la participation au séjour des saints.

Dans la *Méditation* 199, cette même raison pour laquelle les évêques, les pasteurs et les Frères exercent cette fonction, est envisagée dans sa réalité intramondaine, dans sa visibilité ecclésiale et apostolique plutôt que dans sa référence transcendante au mystère de Dieu où elle s'enracine. Cependant le courant apostolique dans lequel s'insère la mission du Frère a son centre dans le Christ. La vision ecclésiale des fonctions du Frère est donc indissociable d'une christologie ; et l'enseignement de cette *Méditation* renvoie par là même au mystère de Dieu. La densité historique d'une fonction qui se réalise ici et maintenant ne fait pas s'évanouir les perspectives de « mémoire et d'eschatologie » que nous avons relevées pour les *Méditations* précédentes : dans les paroles et actions des Frères travaillant en Église, c'est l'actualité de l'Évangile, la croissance du Royaume qui s'accomplissent.

¹ *Méd.* 199/2 ; *C.L.* 1, p. 38.

C. - L'EFFICACITÉ ECCLÉSIALE DE LA FONCTION APOSTOLIQUE DU FRÈRE.

Le premier point relevait la dimension historique-apostolique-ecclésiale des fonctions des Frères. Le second replaçait cette ecclésialité dans le courant apostolique qui s'origine dans la parole-action du Christ, lui-même envoyé du Père pour annoncer le Royaume. Le troisième s'arrêtera à l'actualité du fruit, à l'efficacité ecclésiale d'une fonction apostolique qui a son origine dans le Christ, en Dieu. Ici de nouveau, de La Salle ne cherche pas à prouver une thèse théologique sur l'importance du ministère, des fonctions auxquelles les évêques se sont donnés en priorité. On pourrait dire à la limite que c'est « le fruit » de la prédication ecclésiale qui, selon de La Salle, « montre » pour quoi « les évêques en usaient ainsi ». C'est au moins ce que suggère une des formules du troisième point :

« C'est le fruit qu'ont fait dans l'Église par leurs instructions, après les saints apôtres, les grands évêques et pasteurs de l'Église, qui se sont appliqués à instruire ceux qui voulaient être chrétiens, et c'est ce qui était cause que cet emploi leur paraissait si considérable, et qu'ils s'y occupaient avec tant de soin »¹.

Cette remarque est précédée par deux grands textes pauliniens soigneusement retravaillés, justement pour faire ressortir quel était le fruit de la prédication de saint Paul, dont l'expérience apostolique est évoquée en elle-même.

1°) L'efficacité du ministère du Frère éclairée par la lecture de l'itinéraire de Paul.

La lecture que de La Salle fait de l'expérience apostolique de Paul chez les Corinthiens ne présente pas un caractère narratif, mais il s'agit d'une sorte de synthèse de la manière dont saint Paul avait compris la visée de son ministère, dévoiler la sagesse de Dieu :

« Il ne faut pas s'étonner si les premiers évêques de l'Église naissante, et si les saints apôtres ont tant estimé la fonction d'instruire les catéchumènes et les nouveaux chrétiens, et si saint Paul en particulier se glorifie de ce qu'il a été envoyé pour prêcher l'Évangile non avec des paroles étudiées de peur que la croix de Jésus-Christ n'en fût anéantie ; parce que Dieu a changé la sagesse du monde en folie ; car le monde, dit-il, éclairé de la sagesse et des lumières divines n'ayant pas reconnu Dieu par la sagesse, il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication de l'Évangile ceux qui recevront la foi (1 Cor. 1: 17, 21) »².

Rappelons que la même citation a été utilisée dans la *Méditation* 193 pour relever que le Frère ne parle pas avec la sagesse du monde, mais qu'il dévoile la sagesse de Dieu, en s'incarnant parmi les enfants, en parlant, en agissant avec eux de façon à mettre à leur portée cette sagesse « cachée ». Il est notable que pour parler de l'expérience apostolique de Paul, de La Salle choisisse précisément la première synthèse paulinienne sur le mystère caché de Dieu, la sagesse, de la Croix, dévoilée pour notre gloire.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer qu'il s'agit ici du ministère de Paul au sens strict. La référence historique est évidente. Il s'agit de son ministère auquel se rattachent les évêques, les pasteurs, les Frères, auquel ils participent. En ce sens nous pouvons parler d'un courant prophétique sapientiel dans lequel le Frère s'insère par le choix, la grâce de Dieu. Il s'agit donc ici d'une lecture historique en mémoire du ministère des Frères.

Il n'est pas moins significatif que de La Salle « lise » la signification, la visée de cette action et parole apostolique de Paul, par une synthèse postérieure du même apôtre, l'Épître aux Éphésiens. C'est à partir de la manière dont l'apôtre même a compris son ministère qu'il nous présente la raison pour laquelle Paul a été envoyé, et le fruit de son activité apostolique. Voyons ces textes :

¹ Méd. 199/3 ; C.L. 1, p. 40.

² Méd. 199/3 ; C.L. 1, p. 38.

« La raison qu'il en donne est parce que *le secret de Dieu lui ayant été découvert et qu'il avait reçu la grâce de découvrir aux Nations les richesses incompréhensibles de Jésus-Christ* (Ép. 3: 3-8), ce qui faisait que *ceux qui étaient auparavant privés de Jésus-Christ, étaient étrangers quant aux alliances de Dieu, et sans espérance en ses promesses étant à Jésus-Christ, n'étaient plus étrangers, mais étaient devenus citoyens avec les saints et les domestiques de Dieu et étaient l'édifice qui a été bâti sur le fondement des apôtres et élevé par Jésus-Christ et ainsi sont devenus le sanctuaire où Dieu demeure par le Saint-Esprit* (Ép. 2: 12, 19, 20, 22) »¹.

La manière dont ces citations de l'Épître aux Éphésiens sont tissées entre elles et avec la citation de 1 Cor. qui les précède est significative² : de La Salle lit l'expérience paulinienne à Corinthe à la lumière d'une thématique postérieure de l'apôtre. Il comprend la raison de l'élection et de l'envoi de Paul avec le langage mystérieux et sapientiel plus tardif de l'Épître aux Éphésiens. Il n'a donc pas l'intention de décrire la situation des Corinthiens ou celle des Éphésiens, mais il comprend le ministère de Paul de la manière dont l'apôtre l'a compris ensuite. Il ne s'agit donc pas d'une « raison » au sens d'une explication rationnelle, mais ce sont « des paroles-force » de Paul qui thématise son expérience du mystère de la sagesse de Dieu actualisée en son ministère et s'ouvre en mémoire à l'expérience factuelle citée des Corinthiens. La lecture factuelle est ainsi une lecture de « mémoire », de conscience de l'actualité de la sagesse de Dieu par son ministère³.

L'élaboration du texte⁴ indique que de La Salle non seulement ne fait pas une description de la situation des Éphésiens, mais qu'il fait une lecture théologique de la causalité ou de la finalité du ministère paulinien. Il ne s'agit donc pas seulement d'une référence factuelle de regard rétrospectif au ministère de Paul, mais d'une mémoire : la conviction que Dieu actualise son mystère par la prédication de Paul. En supprimant les nuances locales, il fait en outre une lecture transcendantale historique : en se référant à l'action toujours actuelle de Dieu qui rend possible que les promesses et les espérances parviennent à tous par le ministère des évêques et des pasteurs et finalement par celui des Frères. Le Fondateur assume ainsi la réflexion sapientielle de Paul qui comprend l'histoire du salut dans ces textes comme l'actualisation de la sagesse de Dieu et les propose au Frère comme compréhension de son élection, de son envoi, du don de connaissance du Christ pour que les promesses et l'alliance parviennent aux enfants.

Intuitivement, de La Salle a donc suivi l'itinéraire théologique de saint Paul, la montée de sa synthèse théologique depuis l'essai de 1 Cor. 1 jusqu'à la synthèse ultime de l'Épître aux Éphésiens⁵. Il ne s'attache pas à la matérialité linéaire des étapes de l'activité de Paul, mais il saisit dans son mouvement fondamental l'itinéraire historique de l'apôtre : dans la succession des paroles et actions au fil de longues années, Paul a saisi que le « mystère de Dieu, sa sagesse cachée, lui avait été décou-

¹ *Méd.* 199/3 ; *C.L.* 1, p. 39.

² Le point de la *Méditation* commence par la constatation de l'estime que les évêques et les apôtres avaient de la fonction d'instruire ; il s'arrête spécialement au cas de Paul qui se considère - comme le dit textuellement la *Méditation* suivant 1 Cor. 1: 17-21 - « envoyé pour prêcher l'Évangile avec la sagesse, non pas des paroles, mais la sagesse de Dieu qui sauve par la prédication de l'Évangile, ceux qui reçoivent la foi ». Les deux textes d'Éphésiens sont « la raison que donne Paul ». Le Fondateur ne voit pas d'inconvénient à trouver la raison du « choix » et de « l'envoi » de Paul, (évoqué par 1 Cor.) dans une épître écrite de nombreuses années plus tard.

³ Les textes d'Éphésiens sont cités dans leur sens littéral strict. Paul parlant et comprenant le mystère de Dieu : l'élection, la révélation, le don de la connaissance du Christ. En outre, en liant le premier texte d'Éphésiens avec le second par le lien « ce qui faisait que », le Fondateur fait une lecture théologique de l'Épître aux Éphésiens : il voit dans l'élection et la connaissance du mystère du Christ, la raison ultime du fait que les promesses et l'alliance parviennent aux païens.

⁴ Notons que les suppressions font disparaître les nuances locales d'Israël et des païens. L'addition « étant à J.-C. » est une précision théologique qui renvoie à la *Méditation* 195 et l'explicite. « Et ainsi » est une addition logique qui indique la référence ultime : « devenir le sanctuaire de Dieu où il demeure par le Saint-Esprit ».

⁵ Nous avons étudié cette question dans notre mémoire de licence : M. CAMPOS, *Le Mystère...*, voir notamment, le chapitre II. Tous les textes d'Éphésiens cités dans cette *Méditation* sont exclusifs aux *MTR* On pourrait cependant rapprocher Ép. 2: 22 de l'utilisation qu'en fait Giry dans la *Méditation* XII/1, pp. 53-54, que nous avons étudiée dans la *Méd.* 198 (ci-dessus, p. 151).

vert pour révéler aux nations les richesses du Christ, et ainsi bâtir le sanctuaire où Dieu demeure par le Saint-Esprit, sanctuaire élevé par Jésus-Christ ».

Le développement sur le fruit des instructions dans l'Église suit dans l'argumentation ce regard sur l'expérience apostolique de Paul et la propre compréhension qu'en prend l'apôtre. On se rend compte par là que de La Salle ne propose pas cette lecture de Paul par Paul, comme une « image idéale » qu'il faudrait reproduire. D'ailleurs, il ne parle aucunement d'imitation. Ce qu'il obtient avec ces longues citations, c'est d'envisager avec la propre thématization paulinienne le véritable fruit de la prédication ecclésiale : les alliances et les promesses, toutes résumées dans la personne de Jésus-Christ, en qui se trouvent tous les biens eschatologiques ; et ces biens eschatologiques sont mis à la portée de ceux qui étaient loin du salut, étrangers aux alliances et aux promesses. Grâce à la prédication apostolique qui plonge ses racines dans la sagesse cachée de Dieu, que l'apôtre révèle, l'édifice bâti sur le fondement des apôtres, élevé par Jésus-Christ, grandit, de manière que « ceux qui étaient loin » deviennent le sanctuaire où Dieu demeure par le Saint-Esprit.

Les biens eschatologiques dont parle de La Salle, ces « alliances » et ces « promesses » de la thématization paulinienne ne sont pas des « choses », mais une personne : Jésus-Christ. Et ces biens eschatologiques sont visiblement et historiquement sacramentalisés dans l'édifice qui se bâtit : l'Église. La thématization paulinienne ici reprise par de La Salle parle de l'Église non pas tant comme une institution que comme la communion des hommes avec les saints et les membres de la famille de Dieu (domestiques), communion qui est participation aux biens eschatologiques, avec le Christ. La dimension trinitaire apparaît à l'évidence dans les dernières lignes ; elle y est présentée, par le moyen d'un lien logique, comme la conséquence dernière, le fruit ultime du ministère : « et ainsi sont devenus le sanctuaire où Dieu habite par le Saint-Esprit ». De La Salle n'invente donc pas « le fruit ecclésial » de la prédication apostolique. Il le trouve normativement dans la thématization paulinienne.

Il faut bien dire qu'en procédant ainsi, il n'élabore pas de théorie abstraite et désincarnée. Il pense certainement aux Frères, envoyés aujourd'hui par Dieu, aux enfants abandonnés et loin des alliances et promesses, avec la parole de la sagesse (*Méditations* 193-194), aux Frères qui sont à Jésus-Christ (*Méditations* 195-196) pour dévoiler le secret de Dieu : la filiation divine des appelés à la liberté du Royaume, au progrès dans la connaissance et la vie digne de Dieu par l'Esprit (*Méditations* 197-198). Ces convergences des *Méditations* précédentes ne nous semblent pas extrinsèques au mouvement de la présente argumentation. La nouveauté de la *Méditation* 199 pourtant, se trouve dans l'accent mis sur le fait que ces fonctions sont historico-apostoliques et ecclésiales, vécues eschatologiquement dans l'édifice-communion qui grandit dans l'histoire par l'enseignement des Frères.

2°) Le Frère est renvoyé à Dieu qui l'appelle et aux jeunes qu'il doit faire accéder aux biens eschatologiques.

Que de La Salle songe aux Frères et non à une imitation de l'apôtre, se trouve explicitement exprimé dans la formule par laquelle il termine l'argumentation en disant directement d'eux ce que saint Paul disait de lui-même :

« Remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite dans votre emploi, de participer au ministère des saints apôtres, et des principaux évêques et pasteurs de l'Église, et honorez votre ministère (Rom. 11: 13), en vous rendant, comme dit saint Paul, *des dignes ministres du Nouveau Testament* (2 Cor. 3: 5) »¹.

¹ *Méd.* 199/3 ; *C.L.* 1, p. 40.

Que le Frère soit un ministre de la nouvelle alliance, n'est pas déduit de l'expérience propre de Paul. Le Frère « participe au ministère des apôtres », il continue, dans le courant apostolique, « en Église » le ministère de Paul, des apôtres, des évêques et pasteurs de l'Église.

De La Salle ne renvoie pas les Frères à l'expérience de Paul, mais à Dieu qui les a élus, eux aussi, comme saint Paul, pour être ministres de la nouvelle alliance. La *Méditation* sur l'importance et l'efficacité du ministère débouche sur une invitation à une action de grâces pour l'appel : « Remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite... ». La mission du Frère est inséparable de sa vocation, de même que le don de Dieu qui atteint le Frère au plus intime de sa personne le tourne tout entier aussi vers le salut des enfants, vers la mise à leur portée des « biens eschatologiques » dont il vient d'être parlé. Dès lors, la réflexion sur l'importance du ministère ne s'achève pas en autosatisfaction, même si elle inclut légitimement un élan d'action de grâces, tout à fait en harmonie avec « l'eucharistie » de l'Épître aux Éphésiens¹. Car le ministère n'est pas magiquement efficace, l'accès des enfants aux biens eschatologiques dans l'Église ne sera effectif que si les ministres se donnent de tout cœur à leur fonction ; le ministère est important, il « honore » celui qui l'a reçu, mais encore faut-il que celui-ci « honore son ministère » en se rendant « jour après jour » « digne ministre du Nouveau Testament ». L'alliance nouvelle accomplie en Jésus-Christ ne s'actualise ici et maintenant pour les enfants loin du salut que si les ministres de Jésus-Christ actualisent eux-mêmes le don qui leur a été fait.

Pour qu'ils le fassent chaque jour, avec un nouvel élan, il leur faut nourrir sans cesse leur « assurance » apostolique, en se remettant dans l'esprit l'importance de l'instruction des enfants. C'est ce que dit le Fondateur avec une formule toute lasallienne :

« c'est aussi ce qui vous doit engager à avoir une estime toute particulière pour l'instruction et l'éducation chrétienne des enfants parce qu'elle est un moyen de les faire devenir des véritables enfants de Dieu et des citoyens du ciel et que c'est proprement le fondement et le soutien de leur piété et de tous les autres biens qui se font dans l'Église »².

« C'est aussi ce qui vous doit engager » renvoie certainement à tout ce qui vient d'être dit de la visée sapientielle eschatologique d'un ministère qui a ses racines dans le courant apostolique, dans le Christ, la Trinité. Après l'ampleur théologique grandiose de ce qui précède, ce serait appauvrir cette conclusion que de réduire l'instruction-éducation à un moyen, l'Église à une institution, et la piété et tous les autres biens à des choses. De La Salle envisage ici ce moyen qui est l'instruction et l'éducation chrétienne dans sa visée ecclésiale : les faire devenir de véritables enfants de Dieu et des citoyens du Ciel. Le « contenu » de ce « devenir » ce n'est pas des choses ou des pratiques, mais l'adoption filiale, l'héritage du Royaume en tension, en devenir vers le Ciel.

De La Salle ne parle donc pas de choses, mais des biens eschatologiques, de la vie nouvelle de l'Esprit, de la participation aux promesses et alliances : et cela se réalise progressivement en Église. « La piété et tous les autres biens » rappelle le « fondement de la foi et de l'espérance » dont il a été question en d'autres *Méditations*. Ces termes connotent sans doute une vie de « pratiques », peut-être de La Salle sous-entend-il ici les sacrements, bien que le mot ne vienne pas explicitement. Mais de La Salle ne chosifie pas cette piété et ces biens qui se font dans l'Église ; c'est une vie en croissance dans l'adoption filiale, la participation à la vie de Jésus-Christ dans l'Esprit, devenant ainsi un sanctuaire ; la vie relationnelle donc des enfants référés au Christ vivant dans l'Alliance, au Christ dans lequel sont concentrés tous les biens eschatologiques.

Nous avons observé les convergences entre la thématisme paulinienne et les formules proprement lasalliennes. De La Salle a assumé le langage paulinien non pas par symbiose, mais de l'intérieur

¹ Sur le caractère eucharistique de l'Épître aux Éphésiens, voir M. CAMPOS, *op. cit.*, chap. III qui contient une bibliographie.

² *Méd.* 199/3 ; *C.L.* 1, p. 40.

d'une expérience, par communion. Le langage paulinien devient signifiant pour de La Salle ; il est remarquable que vers la fin de sa vie, le Fondateur saisisse d'un seul mouvement l'itinéraire paulinien depuis la synthèse théologique première de l'Épître aux Corinthiens, jusqu'à celle, ultime, des Éphésiens.

Nous ne prétendons pas noter par là l'évidence d'un parallélisme entre les deux itinéraires, celui de Paul et sa thématization d'une part, et celui de M. de La Salle de l'autre. Il est cependant évident que de La Salle rejoint systématiquement la réflexion théologique sapientielle de Paul concernant son ministère comme envoyé de Dieu aux nations. De La Salle ne reconstruit pas narrativement l'itinéraire de Paul ; il n'invite pas les Frères à imiter l'apôtre. Il n'élabore pas non plus à partir de Paul une « doctrine sur le ministère de la parole » qu'il appliquerait au Frère. Ce qu'il fait, c'est une lecture ecclésiale, en communion, du courant apostolique auquel les Frères participent en fait parce qu'ils sont envoyés, choisis par les évêques pour instruire dans les écoles chrétiennes.

À la lumière de saint Paul, de La Salle comprend la visée ecclésiale, eschatologique de ces fonctions, et par le même mouvement, il découvre l'actualité vibrante du mystère de Dieu, mettant à la portée de ceux qui sont loin du salut, les enfants abandonnés, tous les biens eschatologiques dans l'Église. Il découvre l'actualité vibrante de la Nouvelle Alliance dont ils sont les ministres, élevant l'édifice-communion à partir des apôtres, dans l'histoire. Finalement pourtant ce n'est pas à Paul qu'il renvoie les Frères, mais à Dieu qui réalise actuellement l'Alliance nouvelle dans le Christ croissant dans l'histoire. C'est dans ce Christ croissant que les élèves participent déjà à l'adoption filiale, en tension, en marche vers la consommation des alliances et promesses.

On voit l'originalité de toute la *Méditation* 199, qui semble constituer la colonne vertébrale des *MTR*, puisqu'elle souligne davantage le caractère historique-eschatologique du secret de la sagesse de Dieu, dans la ligne apostolique et ecclésiale. En définitive les Frères ne trouvent pas leur raison d'être dans le pour quoi de leur vie, dans leur « statut », mais dans le dynamisme d'une mission qui a une visée ecclésiale et eschatologique. De La Salle s'attarde très peu à parler aux Frères comme à des « ministres de la Nouvelle Alliance ». Il ouvre leurs fonctions à la tension historique eschatologique du courant ecclésial-apostolique dans lequel ils participent eux-mêmes, aux biens eschatologiques, et dans lequel ils sont appelés, avec le don qui leur est fait de connaissance du mystère, à le révéler à ceux qui sont loin du salut.

Leur principale raison d'être, la principale raison de leur choix, la raison pour laquelle ils doivent considérer comme important leur ministère, si humble qu'il puisse apparaître aux hommes, et s'y donner en y apportant toute la qualité dont ils sont capables, s'enracine dans le mystère de Dieu et dans l'abandon des enfants pauvres. Ce n'est qu'afin que ces enfants entrent « en Église » dans les richesses insondables de la filiation adoptive qu'ils sont envoyés pour exercer leur fonction ecclésiale.

§ 2

L'authentification évangélique du ministère ecclésial du Frère.

(*Méditation* 200)

La *Méditation* 200 est indissociable de la *Méditation* 199 ; elle en creuse la réflexion théologique : comme dans les autres *Méditations* paires que nous avons étudiées précédemment, il ne faut pas y chercher des recettes. De son titre : *De ce qu'il faut faire* « pour » rendre votre ministère utile à l'Église, il faudrait souligner surtout le « pour » et non pas « ce qu'il faut faire ». Il s'agit en effet de la vérification évangélique du ministère pour qu'il porte vraiment son fruit ecclésial dans le sens de la *Méditation* 199/3 que nous venons d'étudier. Il s'agit bien sûr de choses à faire, mais de La Salle ne donne pas de recettes, il vérifie le sens évangélique des fonctions des Frères pour qu'elles soient

utiles à l'Église. Dernière remarque préliminaire : de même que, en dépit des suggestions de son titre, la *Méditation* précédente ne développait pas une théorie ou une théologie abstraite susceptibles d'être « appliquées » à n'importe quel maître, il ne s'agit pas dans la présente *Méditation* de la vérification d'une fonction abstraite. De La Salle songe toujours à ses Frères avec lesquels il a vécu en Église. Nous ne devons donc pas chercher ici de recettes abstraites, ni les éléments d'une théologie de l'éducation ou de la catéchèse explicite dans l'Église.

En effet dans la *Méditation* 199, de La Salle n'a pas démontré comme une thèse théologique, à partir d'arguments d'Écriture et de Tradition « que le soin d'instruire la jeunesse est un emploi des plus nécessaires à l'Église ». Il a parlé de ses Frères et à ses Frères, leur ouvrant les yeux sur les dimensions ecclésiales-apostoliques de leurs fonctions. Il ne construisait pas une thèse, il ne leur appliquait pas une doctrine, bien que de nombreux éléments doctrinaux aient été mis en relief dans cette *Méditation*. De même, dans la *Méditation* 200, il ne parle pas d'un maître abstrait mais de ses Frères, de ce qu'ils ont essayé de faire. Mais ici, il fait la vérification évangélique de leur ministère, en montrant aussi les exigences concrètes auxquelles il doit répondre pour être utile à l'Église, pour s'épanouir en un fruit ecclésial à visée eschatologique. Voici le tableau des citations, lesquelles comme dans la *Méditation* 199 sont exclusives aux *MTR*, à deux exceptions près, non significatives¹ :

200/1	Ép. 2: 20 Ép. 2: 22 Actes 5: 42 Actes 2: 46 Actes 6: 1-4 Luc 19: 47-48 Luc 21: 37	A A C C M C C	199/3 ; 201/2 ; 201/1 voir 200/3	
200/2	Actes 2: 41, 45 Actes 19: 8-10 Actes 19: 5-6	C M M		116/3 ; 54/1
200/3	Jacq. 2: 14 Jacq. 2: 26 2 Cor. 7: 11 2 Cor. 7: 13 Mat. 10: 16 Mat. 11: 29 Col. 3: 12 1 Tim. 6: 11 Ép. 6: 12	C C C C C C C C	= Jacq. 2: 17 = 2: 20 (194/3, 197/2) 196/2	65/2 ; 79/2

A première vue on ne saisit pas ici la cohérence des références aux Épîtres de Paul ; de fait les citations des Actes des Apôtres et de l'Évangile de Luc posent question : de La Salle renvoie à l'expérience apostolique et à celle de Jésus, il présente des exemples. Appelle-t-il les Frères à imiter les exemples « normatifs » des apôtres et du Christ ?

¹ À propos de la citation des Actes 2 : 41, 45-47, M. Sauvage observe : « IL y a un décalage d'un verset entre la numérotation d'Amelote et celle des éditions actuelles du N.T. » (C.L. 1, p.99, note 2). La citation de Jacq. 2 : 26 pourrait être aussi Jacq. 2 : 17 ou 2 : 20 (C.L. 1, p. 47). Jacq. 2 : 17 se trouve aussi en 194/3 et 197/2.

A. - L'AUTHENTIFICATION ÉVANGÉLIQUE DU MINISTÈRE DU FRÈRE PAR LA RÉFÉRENCE AUX APÔTRES ET A LA « SEQUELA CHRISTI »

L'argumentation commence par une reprise de la citation de Ép. 2: 20 de la *Méditation* précédente. Il est clair que de La Salle entend par là creuser sa réflexion ; pour vérifier l'apostolicité du ministère des Frères, il les réfère explicitement à celui des apôtres :

« Considérez que comme vous devez travailler dans votre emploi à l'édifice de l'Église, sur le fondement qu'ont posé les saints apôtres (Ép. 2: 20), en instruisant les enfants que Dieu a confiés à vos soins, et qui entrent dans la structure de l'édifice (Ép. 2: 22) ; il faut que vous exerciez votre emploi comme les apôtres s'acquittaient de leur ministère »¹.

I*) Comment se référer à l'exemple des apôtres et du Christ ?

De La Salle ne démontre pas, il parle d'un fait : « comme vous devez travailler dans votre emploi », et de sa visée apostolique-eschatologique dont il a été question dans la *Méditation* précédente : « Faisant entrer les enfants dans l'édifice de l'Église » ; et il leur déclare qu'ils doivent agir « comme les apôtres ». Ces citations semblent éliminer le caractère relationnel d'Église-communion, plus souligné dans la *Méditation* 199/3 et parler donc d'une Église-institution. Les omissions sont d'ailleurs plus nombreuses ici : il ne parle plus de l'adoption filiale, ni de la participation aux alliances et promesses eschatologiques. Il nous semble que ces omissions sont cherchées méthodologiquement : de La Salle ne répète pas la *Méditation* 199, il en continue la réflexion ; la *Méditation* 200 envisage ce qui garantit l'apostolicité ecclésiale des fonctions des maîtres, il vérifie leur visée apostolique en cherchant à en montrer les exigences.

Il trouve la première exigence dans les « exemples des apôtres et de Jésus-Christ lui-même ». Ce sont ces « exemples » qui doivent être maintenant l'objet de notre analyse, pour détecter les constantes, les différences et ce qu'il affirme finalement à propos des Frères.

Or, l'exemple des apôtres est cité factuellement, non pas à partir de citations explicites des Actes, mais d'une allusion implicite aux Actes 6: 1-4. Par contre les citations explicites des Actes 5: 42 et 2: 46 semblent être moins une lecture factuelle du ministère que la lecture théologique d'une vérité sur « ce que l'Écriture dit du ministère des apôtres » : en effet, la formule « dont il est dit » de l'introduction ne parle pas des apôtres, mais de leur ministère

« dont il est dit dans les Actes des Apôtres qu'ils ne cessaient d'enseigner tous les jours et d'annoncer Jésus-Christ dans le Temple et dans les maisons (Actes 5: 42), ce qui faisait que le Seigneur augmentait tous les jours le nombre des fidèles et l'union de ceux qui se sauvaient (Actes 2: 46). Le zèle même qu'avaient les saints apôtres à annoncer la doctrine de Jésus-Christ, fit que le nombre des disciples augmentant, ils choisirent sept diacres, pour distribuer aux fidèles les aumônes et ce dont ils avaient besoin, tant ces saints apôtres craignaient de trouver des obstacles qui pussent les distraire de la prédication de la parole de Dieu (cf. Actes 6: 1-4) »².

De La Salle nous invite donc à considérer directement les apôtres dans l'exercice de leur ministère : ils enseignaient « tous les jours ». Du même coup, il envisage le fruit ecclésial de cet enseignement quotidien : l'augmentation du nombre des fidèles et l'union de ceux qui se sauvaient. Il trouve une corrélation entre « enseigner tous les jours » et « augmentait tous les jours ». Mais il souligne avec tout autant de netteté que l'efficacité du ministère venait du « Seigneur » : parlant de l'exemple des apôtres, il n'oriente pas les Frères vers la reproduction de la prédication des apôtres à partir de quel-

¹ Méd. 200/1 ; C.L. 1, p. 41.

² Méd. 200/1 ; C. L. 1, pp. 41-42. Voir les *Remarques* de M. Sauvage à cet endroit, sur la manière dont de La Salle travaille les textes de l'Écriture : l'ordre historique des Actes est changé pour une raison d'ordre théologique. Le texte conserve tout son sens littéral historique, mais en changeant l'ordre, il souligne une réalité théologique déduite de l'action historique. Cette déduction n'est pas une preuve scripturaire, mais il trouve dans l'action apostolique un modèle et une norme de ce que le Frère doit faire et être pour que son ministère soit évangélique.

ques allusions scripturaires, mais il les invite à reconnaître, dans cette annonce quotidienne de la parole, l'action présente du « Seigneur » qui augmentait tous les jours le nombre des fidèles¹.

L'exemple du Christ explique ce comportement des apôtres mais il n'est pas évoqué comme une image archéologique. Les citations de Luc 19: 47-48 et 21: 31 nous présentent Jésus en action dans son ministère :

« Si les saints apôtres en ont usé de la sorte, c'est parce que Jésus-Christ leur en avait donné l'exemple ; dont il est dit *qu'il enseignait tous les jours dans le Temple* (Luc 19: 47) *où tout le peuple l'écoutait avec attention, et la nuit il en sortait* (Luc 19: 48) pour aller prier *sur la montagne des Oliviers* (Luc 21: 36) »².

Apparemment, de La Salle nous présente ici le Christ comme « le modèle » de l'action. Retravaillant le texte de Luc, il semble en déduire l'exigence de « l'enseignement quotidien » et de la « prière ». Il souligne aussi le succès apostolique du Seigneur : « tout le peuple l'écoutait avec attention ».

Voici donc l'exemple du Christ, auquel les apôtres se sont conformés. Les deux exemples, celui des apôtres et celui du Christ, auquel il est ultimement référé, constituent la substance même de ce point de la *Méditation*.

2*) La continuité de l'action salvifique du Christ, dans le ministère du Frère

Essayons d'entrer plus profondément dans l'argumentation du Fondateur. Son point de départ est la vérification de l'apostolicité ecclésiale du ministère des Frères ; pour en détecter les exigences, il les invite à considérer d'une manière rétrospective les exemples des apôtres et du Christ ; mais ce sur quoi débouche son argumentation c'est l'aujourd'hui des Frères dans leurs fonctions ecclésiales :

« Vous donc qui avez succédé aux apôtres dans leur emploi de catéchiser et d'instruire les pauvres, si vous voulez rendre votre ministère autant qu'il le peut être, utile à l'Église, vous devez *tous les jours* leur faire le catéchisme en leur apprenant les vérités fondamentales de notre religion, suivant en cela leur exemple, qui est celui de Jésus-Christ même, lequel s'appliquait *tous les jours* à cette fonction ; vous devez ensuite comme eux vous *retirer, pour vous appliquer à la lecture et à l'oraison*, afin de vous instruire vous-mêmes à fond des vérités et des maximes saintes que vous voulez leur enseigner, et pour attirer sur vous par la *prière* les grâces de Dieu dont vous avez besoin dans l'exercice de cet emploi, selon l'esprit et le dessein de l'Église, qui vous en a chargés »³.

Il faut bien admettre que cette conclusion à laquelle arrive de La Salle ne semble rien avoir de commun avec la démonstration d'une exigence évangélique. La toute première formule de la *Méditation* affirmait simplement que les Frères accomplissent en fait un ministère ecclésial, faisant entrer dans la structure de l'édifice de l'Église, par leurs instructions, les enfants que Dieu « a confiés à

¹ Observons en outre que les citations avaient été introduites par un commentaire : « Il faut que vous exerciez votre emploi *comme* les apôtres s'acquittaient de leur ministère, *dont il est dit dans les Actes des Apôtres* ». Cela nous incline à considérer cette citation, plutôt que comme une référence factuelle, comme une référence textuelle d'où il déduit une exigence évangélique qui critique le ministère des Frères aujourd'hui. Cependant, il ne s'agit pas d'une *exigence évangélique* déduite abstraitement à partir de l'Écriture, qu'il appliquerait normativement au Frère, lui disant d'imiter ou d'obéir. Au contraire la proposition qui termine ce point dit : *Vous donc qui avez succédé aux apôtres vous devez...* Il s'agit donc de succession. Et l'imitation qu'il propose dans toute la *Méditation* 200, ou le « devoir » normatif, n'est pas une imitation extrinsèque ou un devoir abstrait... mais celui d'une succession historique apostolique : cette dernière affirmation fait donc que même la référence textuelle ou factuelle qui précède n'est pas comprise comme une déduction a priori d'exigences évangéliques qui s'appliquent extrinsèquement au Frère, mais comme un regard rétrospectif ou une critique à la lumière de l'Évangile de l'action ministérielle aujourd'hui et ici du Frère, qui est évangélique en tant qu'il a les qualités évangéliques découvertes dans l'Écriture. L'exemple n'est pas quelque chose d'extrinsèque à reproduire, mais, en parlant de succession, il se réfère à la norme évangélique textuelle pour authentifier la qualité évangélique d'un ministère qui actualise l'action christologique et apostolique.

² *Méd.* 200/1 ; C.L. 1, pp. 42-43.

³ *Méd.* 200/1 ; C.L. 1, pp. 43-44.

leurs soins ». De La Salle ne parle donc pas abstraitement, mais il s'adresse à ces maîtres, en relation d'envoyés aux enfants pour les instruire. Puis, il présente les exemples des apôtres et du Christ ; mais sa conclusion ne revient pas sur ces « exemples », ou plutôt il explicite la manière dont les Frères doivent agir dans leurs instructions « suivant en cela leur exemple » ; en même temps, il parle de « succession des apôtres ».

De La Salle ne déduit donc pas une norme extrinsèque, un « devoir » abstrait à partir de l'Écriture, des textes cités pour évoquer un « fait » ou une « vérité ». Le cœur de son argumentation c'est la manière de rendre « votre ministère autant qu'il le peut être » utile à l'Église. Et cette utilité n'est pas vue simplement en termes d'efficacité pragmatique, mais de la continuité de l'action salvifique du Seigneur, de la continuité de sa mission par les apôtres, et par leurs « successeurs », les Frères. « Suivant l'exemple » ne signifie donc pas univoquement répéter, reproduire une action, mais suivre le Christ, comme les apôtres l'ont suivi, en assumant sa mission salvifique : prêcher le Royaume de Dieu, l'Évangile, comme il l'a médité dans la *Méditation* 199/2.

En d'autres termes, cette lecture en clef d'exemple, de l'aujourd'hui des fonctions apostoliques, ne doit pas se limiter à l'évocation de devoirs et de normes extrinsèques ; l'argumentation l'amplifie en registre de succession historique, de suite du Christ ; suite du Christ au sens le plus profond : il s'agit d'assumer sa mission ; c'est pour cela que le Frère est envoyé comme les apôtres sont envoyés du Christ, lui-même envoyé du Père.

C'est donc en registre de « mémorial » que de La Salle regarde rétrospectivement vers l'action des apôtres, et vers celle du Christ. Le centre de ce regard en mémoire demeure quand même l'aujourd'hui de l'action du Frère, lequel, pour que ses fonctions aient leur fruit ecclésial (Ép. 2: 20-22), doit se conformer pleinement à la parole et action de Dieu manifestées dans l'action des apôtres et dans l'action de Jésus-Christ.

Cette perspective semble être encore accentuée par le parallélisme et les différences que fait de La Salle dans l'évocation de l'action des apôtres, du Christ, et des Frères aujourd'hui. Le Frère est invité à regarder l'action des apôtres : le « tous les jours » des apôtres n'est pas le même que le « tous les jours » de Jésus-Christ. Il ne s'agit pas d'un jeu de mots, mais on peut déceler ici une intention théologique.

Les apôtres enseignaient *tous les jours* et le Seigneur augmentait *tous les jours*, l'union et le nombre des fidèles. La force du ministère des apôtres n'est donc pas dans la matérialité de l'enseignement, mais dans le fait que cette prédication quotidienne sacramentalisait de quelque façon l'action du Seigneur. De La Salle renvoie donc les apôtres à l'action historique eschatologique du Seigneur. Ce faisant, il découvre une norme ultime qui n'était pas explicite dans ses citations des Actes des Apôtres. Au contraire, quand il parle du Christ, il n'emploie qu'une seule fois l'expression « tous les jours », l'appliquant à la fois à l'enseignement et à la prière du Christ. Celui-ci apparaît en cela comme la source de l'efficacité de la prédication, tandis que dans les fonctions ecclésiales des apôtres, dans leurs instructions de « tous les jours » se sacramentalise effectivement l'action salvifique du Seigneur, qui est celui qui élève l'édifice, celui qui augmente « tous les jours » le nombre des fidèles, celui qui consolide leur union.

Les Frères sont référés aux apôtres, en tant qu'ils leur succèdent : dans leurs instructions de tous les jours, se sacramentalise aussi l'action du Seigneur. Par le renvoi en mémoire aux apôtres, de La Salle renvoie à l'action ultime du Christ ; la vérification et la garantie de l'apostolicité et de l'efficacité ecclésiale de cette action du Seigneur qui unit les fidèles et en augmente le nombre sont référées à ce Christ envoyé pour prêcher l'Évangile du Royaume de Dieu.

La conclusion finale dans laquelle de La Salle parle de « succession », de « suivre l'exemple des apôtres qui est celui du Christ même » ne renvoie pas à une norme de l'Évangile écrit, ni même à l'action du Seigneur sacramentalisée dans les enseignements des apôtres ; il renvoie concrètement à

cette action de Dieu qui s'est manifestée historiquement dans le Christ, qui a continué à se propager sacramentellement par les apôtres, et qui est réelle aujourd'hui chez les Frères qui s'appliquent « tous les jours » à instruire les pauvres et ensuite à se « retirer pour s'appliquer à la lecture et à l'oraison ». C'est dans cette application de « tous les jours » que de La Salle montre aux Frères le lieu de leur expérience religieuse, la sacramentalisation ecclésiale de l'action du Seigneur augmentant tous les jours le nombre des fidèles : le langage lasallien parle ici des « grâces de Dieu » qu'il faut attirer sur l'exercice de l'emploi. Mais nous pouvons nous rappeler ici qu'en d'autres endroits cette activité de prière est exprimée en termes plus personalistes, et que le Frère est invité à s'ouvrir par elle à l'opération de l'Esprit-Saint : « Pour vous acquitter de ce devoir (d'enseigner et d'éduquer) avec autant de perfection et d'exactitude que Dieu le demande de vous, *donnez-vous souvent à l'Esprit de Notre-Seigneur*, afin de n'agir en cela que par lui... et qu'ainsi cet Esprit-Saint se répandant sur eux, ils puissent posséder pleinement l'esprit du christianisme »¹.

3*) *L'unité de la « vie religieuse » du Frère.*

Notons enfin que de La Salle parle de cette application « tous les jours » comme d'un acte unique : s'appliquer à instruire les pauvres, faire le catéchisme, se retirer pour la lecture et l'oraison ne sont pas des actes fragmentés. Certes dans leur accomplissement matériel, ces actes sont différents et fragmentés dans l'espace et le temps : instruire les pauvres, le catéchisme, la lecture, l'étude, l'oraison, la prière, tout ce langage est lasallien. Cependant il ne présente l'application de « tous les jours » que comme un acte unique en relation avec un ministère « selon l'esprit et le dessein de l'Église », « pour l'unité de l'Église ».

D'autre part, parlant de « faire tous les jours le catéchisme » et de « se retirer ensuite », il n'implique pas une quelconque priorité de l'apostolat sur la vie de prière. Il serait encore moins conforme à sa pensée que de dire que c'est le « ministère apostolique » qui impose la réalité de la « vie religieuse ». Une telle problématique n'est pas la sienne. Par contre, il est intéressant de comparer cette application à faire tous les jours le catéchisme et à « se retirer ensuite », à la thématisation lasallienne de montée-descente, de la *Méditation* 198/1. Nous avons pu constater alors qu'il ne s'agissait pas de deux moments, ni de privilégier la vie d'oraison sur la vie apostolique. L'ordre de Dieu, la volonté, le secret de Dieu, dans lequel les Frères sont axés, fait une unité qui se réalise historiquement dans l'intercommunion des Frères-élèves, où se dévoile ce qui a été communiqué aux Frères par Dieu.

Inter-communion, inter-communication des « lumières et des grâces », Dieu-Frère, Frère-élève sont indissociables historiquement, dans le « dévoilement » pour les enfants, du « secret de Dieu », l'adoption filiale, qui ne consiste pas dans une connaissance gnostique mais dans la vie digne de Dieu, la vie trinitaire (198/2-3). La polarité transcendance-immanence se traduisait historiquement par la révélation effective du mystère salvifique de Dieu : la prédestination à l'adoption dans le Christ, l'appel à l'héritage du Royaume. Montée-descente était donc le seul acte continu, historique et eschatologique du dévoilement effectif du mystère du salut aux enfants, dans l'intercommunion maîtres-élèves, où ils s'attirent mutuellement par leurs paroles et leurs exemples à la vie digne de Dieu qui conduit au sort des saints au Royaume.

De même ici, « faire le catéchisme » et « ensuite se retirer » ne semble pas indiquer une double action. Mais surtout, ce qui semble frappant c'est qu'il met en relief l'application à instruire et faire le catéchisme. De La Salle ne parle pas d'un « premièrement » et d'un « deuxièmement ». Comme dans le thème de la « montée-descente », la « retraite », « l'étude », la « lecture », la « prière » ne désignent pas tant un lieu à part que la connaissance des vérités que le Frère doit enseigner et la nécessité d'attirer sur lui les grâces de Dieu pour ses disciples (« pour attirer sur vous les grâces dont vous avez besoin dans l'exercice de cet emploi »). « Faire le catéchisme » et « se retirer dans la

¹ *Méd.* 195/2 ; C. L. 1, p. 14.

retraite » sont intimement liés car il s'agit d'apprendre aux enfants « les vérités fondamentales de notre religion ». Aucune séparation entre retraite et catéchisme : d'un même élan le Frère se radicalise dans l'action du Seigneur et dans ses élèves ; il sacramentalise pour eux l'action salvifique du Christ qu'il suit, comme les apôtres, en assumant sa mission.

Il n'est pourtant pas inutile de relever les différences entre cette *Méditation* et celle de la « montée-descente » (*Méditation* 198) et de noter l'accent nouveau de ce « faire tous les jours le catéchisme et se retirer pour la prière, l'étude... ». La *Méditation* 198 référait d'un seul élan l'action du Frère à celle de Dieu se dévoilant visiblement dans ces instructions. Ici, après que la *Méditation* 199 a explicité la dimension ecclésiale et apostolique de cette action dans l'envoi du Christ, lequel envoie les apôtres et leurs successeurs pour prêcher l'Évangile du Royaume de Dieu, la *Méditation* 200 invite le Frère à reconnaître les exigences évangéliques de son ministère en le référant à cet élan unique de l'action du Seigneur bâtissant son corps qui est l'Église, par la prédication des apôtres et de leurs successeurs.

L'accent est par conséquent plus historique et sacramentel, en mémoire de l'action toujours fidèle du Seigneur, et dans l'espérance de la réalisation ultime du Royaume ; en définitive : de tension eschatologique, dans l'augmentation du nombre des membres du peuple nouveau et dans la croissance de leur union, participant à la vie du Seigneur, Royaume annoncé en acte. Ce point de la *Méditation* ne décrit pas cette vie ecclésiale ; il montre seulement une exigence pour les Frères. L'explication de la visée de ses fonctions : « conduire à la vie de l'adoption filiale en Église » constitue précisément le cœur du deuxième point.

B - L'AUTHENTIFICATION ÉVANGÉLIQUE DU MINISTÈRE DU FRÈRE PAR L'INITIATION SACRAMENTELLE DES ENFANTS À L'INSTAR DE L'ÉGLISE PRIMITIVE

Le second point reprend en effet une constante des *MTR* : l'initiation à la vie chrétienne ne se réduit pas à apprendre des vérités spéculatives, mais il « faut entrer dans la pratique » :

« Il aurait été peu utile que les saints apôtres eussent instruit les premiers fidèles des vérités essentielles de notre religion, s'ils ne leur avaient fait prendre une conduite chrétienne et conforme à celle qu'ils avaient eue avec Jésus-Christ ; aussi ne se contentaient-ils pas de leur apprendre les choses spéculatives, mais ils avaient un soin merveilleux de les faire entrer dans la pratique »¹.

De La Salle présente ici la vie des premiers chrétiens, comme « conforme à celle qu'ils (les apôtres) avaient eue avec Jésus-Christ ». Il la comprend donc comme une vie de relations : relation apôtres-Jésus-Christ, apôtres-chrétiens, et au centre de toute cette vie relationnelle, la conduite de Jésus-Christ. La vie chrétienne ne consiste pas à connaître des choses, mais à entrer dans une relation, à se conduire « selon Jésus-Christ », à lui vivre conforme.

1°) L'action de Dieu sacramentalisée dans le ministère d'initiation de la communauté apostolique.

Cette vie de la première communauté chrétienne est évoquée par les citations des Actes 2: 41, 45, mais de même que dans le premier point l'activité ministérielle des apôtres n'était pas décrite pour elle-même, de même ici ne rappelle-t-il le tableau de la vie chrétienne des origines que pour y souligner l'action puissante du Seigneur opérant par le ministère des apôtres.

« et Dieu bénissait tellement leurs soins, qu'il est dit que ceux qui reçurent les premiers la foi, *persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la communion de la fraction du pain et dans les prières* (Actes 2: 41), *qu'ils continuaient d'aller tous les jours au Temple dans l'union d'un même esprit*

¹ *Méd.* 200/2 ; *C.L.* 1, p. 44.

(Actes 2: 45) c'est-à-dire qu'après avoir été baptisés, ils vivaient conformément à la doctrine des apôtres »¹.

Nous sommes ici en présence d'une confession de foi dans l'action de Dieu, qui se sacramentalise réellement dans la doctrine, la fraction du pain, les prières, la vie des premiers chrétiens unis dans le même esprit. De La Salle mentionne, en outre, l'aspect sacramentel au sens strict de cette existence : le baptême, l'eucharistie.

Il évoque ensuite l'expérience de Paul par des allusions à ce qui est dit de lui dans les Actes :

« Saint Paul ayant été converti, fit la même chose ; car il est dit de lui qu'ayant instruit le peuple d'Éphèse pendant trois mois dans la Synagogue des Juifs (Actes 19: 8), il enseigna ensuite tous les jours dans l'école d'un nommé Tiran (Actes 19: 9) et qu'il continua cet exercice pendant deux ans (Actes 19: 10) en sorte que (Actes 19: 10) les disciples de cette ville furent baptisés au nom du Seigneur (Actes 19: 5), et que leur ayant imposé les mains ils reçurent le Saint-Esprit (Actes 19: 6). Ainsi le principal soin qu'avaient les apôtres après avoir instruit les premiers fidèles était de leur faire recevoir les sacrements, de les faire assembler pour prier ensemble, et de les faire vivre selon l'esprit du christianisme »².

Il est clair que de La Salle parle de l'expérience ministérielle même de Paul, mais il le fait avec une intention explicite : souligner qu'il faisait ses instructions « de sorte que », les disciples soient baptisés et reçoivent le Saint-Esprit. La conclusion est toute lasallienne. Les instructions des apôtres, pour de La Salle, sont indissociables de la réception des sacrements, de la prière commune et d'une vie selon l'esprit du christianisme.

Nous avons étudié plus haut la signification de la manière dont de La Salle retravaille ces textes des Actes³. Il ne reconstruit pas l'action apostolique à Jérusalem ou à Éphèse. Ce qu'il met en évidence, plutôt que l'activité apostolique, c'est l'action de Dieu qui s'y sacramentalise et la fait aboutir, chez les disciples à une vie chrétienne selon la conduite de Jésus-Christ. La concentration thématique met en valeur les traits essentiels de la communauté de la Nouvelle Alliance inaugurée par Jésus-Christ, annoncée par les apôtres : doctrine apostolique, communion, prière, union dans le même Esprit. Les mêmes constantes se retrouvent dans l'action de l'apôtre Paul : enseignement tous les jours, baptême, réception de l'Esprit. De La Salle ne parle pas des instructions, des sacrements, de la prière, de la vie selon l'esprit du christianisme en termes choisis, mais en termes relationnels : il s'agit de la conduite des apôtres, une conduite chrétienne « et conforme à celle qu'ils avaient eue avec Jésus-Christ ».

L'argumentation ne semble pas s'adresser aux Frères pour leur prouver quelle doit être leur principale fonction, il en a longuement parlé dans les *Méditations* 197-198 au sujet de « la principale raison pour laquelle vous avez été choisis ». C'est d'ailleurs une constante dans toutes les *MTR* que les instructions des Frères n'ont pas pour objectif de présenter des vérités notionnelles, mais visent à faire « concevoir », « conduire », « apprendre », « aider » à prendre l'esprit du christianisme. La même constante revient ici, mais elle est placée dans la perspective apostolique ecclésiale. Le regard rétrospectif sur la première communauté chrétienne ne tend pas uniquement à en reconstruire le contexte, ni à en déduire une vérité abstraite ; il vise à souligner la continuité de l'action des « successeurs » des apôtres qui aident leurs élèves à entrer aujourd'hui dans l'édifice (200/1). Il s'agit donc du soin pris aujourd'hui par les Frères pour faire entrer les élèves dans la communauté présente de la Nouvelle Alliance, en continuité historique et apostolique et bien sûr, en tension eschatologique sous l'emprise de l'Esprit. C'est ce que dit de La Salle dans sa formule de conclusion du point :

¹ *Idem.*

² *Ibid.*, p. 45.

³ Cf. ci-dessus, *Annexe II à l'Introduction à la 2^e Partie*, pp. 40-42.

« C'est à quoi vous êtes obligés sur toutes choses dans votre emploi ; il faut, à l'imitation des apôtres, que vous ayez une attention toute particulière à faire recevoir les sacrements à ceux que vous instruisez, et les mettre en état de recevoir celui de la confirmation avec les dispositions convenables, pour être remplis du Saint-Esprit, et des grâces que produit ce sacrement ; vous devez veiller à ce qu'ils se confessent souvent, après leur avoir appris la manière de le bien faire ; et enfin les disposer à faire saintement leur première communion, et à communier ensuite fréquemment, afin qu'ils puissent conserver les grâces qu'ils auront reçues, la première fois qu'ils auront fait cette action ; oh ! si vous conceviez les grands biens que vous leur ferez, en leur procurant la conservation et l'augmentation de la grâce par le fréquent usage des sacrements, vous ne vous lasseriez jamais de les en instruire »¹.

2*) Signification et exigences de l'action du Frère pour l'initiation sacramentelle de ses élèves.

Dans les deux séries de citations des Actes qui renvoient à la communauté de Jérusalem et à saint Paul, de La Salle souligne la dimension pneumatique de la « vie de l'Esprit » de la communauté de la Nouvelle Alliance. La conclusion que nous venons de citer ne retient pourtant que les « sacrements » : il s'agit d'une omission méthodologique pour relever que la vie de la communauté ecclésiale s'exprime sacramentellement au sens strict : confirmation, pénitence, eucharistie. Le troisième point reviendra sur la vie conforme à l'esprit du christianisme. On peut se demander pourtant si de La Salle ne « chosifie » pas la pratique sacramentelle où s'exprime la vie chrétienne à laquelle les Frères, comme les apôtres, conduisent leurs disciples.

Pour répondre à cette question, il faut souligner d'abord qu'à la différence du premier point, le second ne renvoie pas à l'expérience des apôtres, et d'eux à Jésus-Christ. En d'autres termes, de La Salle ne cite pas ici un « exemple de Jésus-Christ » comme il le faisait dans le premier point où il présentait le Christ « enseignant tous les jours et se retirant pour prier ». Cette omission est sans doute voulue, avec une intention théologique. Les apôtres comme les Frères instruisent leurs disciples, leur faisant « prendre une conduite conforme à celle qu'ils avaient eue avec Jésus-Christ ». Et de La Salle ne montre aucun exemple du Christ conduisant ses apôtres à la vie chrétienne. Nous pensons qu'il veut souligner par là que la vie chrétienne conformément à la conduite qu'ils avaient eue avec Jésus-Christ, c'est la vie même du Christ, par son Esprit. En d'autres termes, de La Salle parlerait ici d'une « suite du Christ » - comme dans la *Méditation* 196 - même si l'expression n'est pas reprise matériellement, comme d'une vie d'identification avec le Christ, par son Esprit. Et ceci se réalise sacramentellement dans la communauté de la Nouvelle Alliance fondée par les apôtres, bâtie sur le Christ.

De cette existence chrétienne, le second point envisage la signification de la pratique sacramentelle². De La Salle ne parle pas du baptême, les enfants qui viennent aux écoles chrétiennes sont des enfants baptisés ; ce qu'il souligne, c'est la relation maître-élèves dans cette « éducation » à la pratique des sacrements : les maîtres aident leurs disciples, par leurs instructions à recevoir la confirmation « avec les dispositions convenables, pour être remplis du Saint-Esprit » ; il veillent à « ce qu'ils se confessent souvent après leur avoir appris la manière de le bien faire » ; ils les disposent à faire saintement leur première communion, et à communier ensuite fréquemment, « en leur procurant la conservation et l'augmentation de la grâce par le fréquent usage des sacrements ».

L'accent est mis moins sur la pratique elle-même que sur sa qualité, et sur le rôle de l'éducation dans cette pratique qualitative. Le langage garde le poids du langage théologique du temps, et sans doute de la piété ambiante (préoccupation « d'augmenter, de conserver la grâce »). De La Salle ne parle cependant pas d'une chose, mais de la vie de l'Esprit, de la vie chrétienne conforme à celle de Jésus-Christ. Il va probablement plus loin que cette piété ambiante dans son exhortation à la fré-

¹ *Méd.* 200/2 ; *C.L.* 1, p. 46.

² Sur l'éducation sacramentelle et liturgique d'après saint J.-B. de La Salle, M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcité*, pp. 692-700.

quence des sacrements¹. Notons au passage que le seul texte néotestamentaire de cette *Méditation* qui est repris dans les *MDF* c'est précisément la citation des Actes. Dans la *Méditation* pour l'octave du très saint sacrement - de la fréquente communion - il affirme :

« *Les premiers disciples avaient coutume de communier tous les jours, et cette pratique a été fort longtemps en usage dans l'Église, surtout ceux qui assistaient à la sainte messe ne manquaient pas d'y communier. Plusieurs Pères de l'Église prouvent que cette pratique a été conforme au dessein de Jésus-Christ dans l'institution de l'Eucharistie...* »².

De même dans la *Méditation* pour la fête de saint Marc :

« ... il les conduisit à une si grande perfection, qu'il leur fit pratiquer ce que faisaient les premiers chrétiens de Jérusalem, selon qu'il est rapporté dans les Actes des Apôtres, qui était de renoncer à leurs biens ; de mettre tout en commun, pour être distribué à chacun selon son besoin, de n'avoir qu'un cœur et qu'une âme ; et de s'assembler tous les jours, pour prier avec un même esprit, et pour recevoir le corps de Jésus-Christ et s'exciter à la pratique du bien... »³.

Plus surprenante à première vue sous la plume du saint cette formule pleine d'émotion que l'on serait tenté de considérer comme rhétorique : « Oh ! si vous conceviez les grands biens que vous leur ferez » ; l'expression est d'autant plus étonnante que de La Salle se laisse rarement emporter dans les *MTR*. Mais il est intéressant de rapprocher cette effusion, du passage de la *Méditation* 199/3 sur le fruit ecclésial : « les autres biens qui se font dans l'Église », où nous avons pressenti l'annonce de la vie sacramentelle. Il est difficile de ne pas voir dans ces deux fragments une relation entre « les grands biens » et les biens eschatologiques des alliances et promesses pour ceux qui sont à Jésus-Christ, comme il l'expliquait dans la *Méditation* 199/3, avec des citations de l'Épître aux Éphésiens.

De La Salle parle explicitement de la pratique sacramentelle, mais il le fait dans le contexte de la communion de la Nouvelle Alliance, comme les premiers chrétiens. L'argumentation de la *Méditation* 200 ne constitue certes pas l'élaboration d'une théologie des sacrements ou de l'Église. Le Fondateur découvre simplement aux Frères, que pour rendre leur ministère utile à l'Église, pour que leurs instructions soient vraiment efficaces et fassent « entrer les enfants dans l'édifice de l'Église », ils doivent les conduire à la vie sacramentelle. Les instructions de « tous les jours », évoquées dans le premier point sont inséparables de cette pratique sacramentelle, dans laquelle les élèves comme les premiers chrétiens prennent une « conduite chrétienne et conforme à celle que les apôtres avaient eue avec Jésus-Christ » ; c'est la vie de la communion qui grandit au long de l'histoire, et dont le Christ est le centre et la force. Les deux points sont indissociables pour de La Salle : instructions tous les jours, pour conduire à la pratique des sacrements. La vie de la communauté de la Nouvelle Alliance est définie déjà dans le deuxième point comme une vie selon l'esprit du christianisme. Cet esprit du christianisme, duquel le Fondateur a déjà parlé dans les *Méditations* précédentes, est repris dans le troisième point, comme la troisième garantie que les instructions des Frères sont vraiment utiles à l'Église.

C. - L'AUTHENTIFICATION ÉVANGÉLIQUE DU MINISTÈRE DU FRÈRE PAR L'INITIATION DES ENFANTS À LA VIE SELON L'ESPRIT DU CHRISTIANISME

Le troisième point est très concis. De fait, il ne reprend pas l'expression « la vie selon l'esprit du christianisme », mais c'est pourtant bien de cela qu'il s'agit. Il ne faut pas perdre de vue cependant

¹ Sur ce point, voir F. BECRET, *Essai sur la catéchèse eucharistique de saint J.-B. de La Salle*, dans *Lasallianum* 3, 1964, p. 68 ; F. EMILIANO, *La SS. eucharistia negli scritti ascetico-pedagogici di S. G. B. de La Salle*, dans *Rivista las.*, 1953, 2.

² *Méd.* 54/1 ; *C.L.* 12, p. 152.

³ *Méd.* 116/3 ; *C.L.* 12, p. 47.

que de La Salle ne parle pas aux enfants, il parle aux Frères des exigences de leur ministère pour qu'il soit utile à l'Église, pour qu'ils aident vraiment leurs enfants à entrer dans l'édifice. Le premier point envisageait l'obligation des instructions, le deuxième, l'obligation de les conduire à la pratique sacramentelle. Le troisième parle donc de l'obligation de les conduire à une vie de foi qui s'épanouit dans les vertus. Sa réflexion ne prend pas appui sur les citations si riches des Actes qu'il vient d'évoquer dans le point précédent ; par contre, il reprend une citation de Jacques et pratiquement les mêmes idées qu'il a développées précédemment dans les *Méditations* 194/3 et 197/2 sur l'esprit du christianisme ; ici pourtant tout l'accent sapientiel des premières *Méditations* est omis :

« Si quelqu'un dit qu'il a la foi et qu'il n'ait pas les œuvres, de quoi lui servira la foi, pourra-t-elle le sauver ? dit saint Jacques (Jacq. 2: 14).

Que vous servirait-il donc d'enseigner à vos disciples les vérités de la foi, si vous ne leur apprenez à faire de bonnes œuvres ? *puisque la foi qui n'est pas accompagnée des œuvres est morte* (Jacq. 2: 26), il ne vous suffirait donc pas de les avoir instruits des mystères et des vérités de notre sainte religion, si vous ne leur faisiez connaître quelles sont les principales vertus chrétiennes, et si vous ne preniez un soin tout particulier de les leur faire pratiquer, aussi bien que toutes les bonnes œuvres dont ils sont capables selon leur âge, puisque quelque foi qu'ils aient et quelque vive qu'elle soit, s'ils ne s'attachent point à la pratique des bonnes œuvres, leur foi ne leur servirait de rien »¹.

Quand on compare ce point avec les développements de 194, 197-198, on est tenté de le trouver beaucoup moins riche. De fait, il semble n'être qu'un rappel aux Frères que les instructions des écoles chrétiennes se règlent sur une morale évangélique, de réponse, adaptée à l'âge des enfants ; de La Salle le fait avec un tissu assez fluide de citations de Mat. 10: 16 ; 11: 29 et d'allusions à Col. 3: 12 ; 1 Tim. 6: 11 ; Ép. 6: 1-2 :

« Inspirez-leur aussi de la *piété* (1 Tim. 6: 11) et de la *modestie* dans l'Église et dans les exercices de piété que vous leur faites faire dans les écoles ; insinuez-leur encore la *simplicité* (Mat. 10: 15) et l'*humilité* (Mat. 11: 29) que Notre-Seigneur recommande si fort dans l'Évangile. N'oubliez pas de leur faire acquérir la *douceur* (Col. 3: 12), la *patience* (Col. 3: 12), l'*amour et le respect pour leurs parents* (Ép. 6: 2) et enfin tout ce qui convient à un enfant chrétien et tout ce que notre religion exige d'eux »².

Les citations sont si fugitives qu'il ne semble pas intéressant de les étudier systématiquement. D'ailleurs la vie selon l'esprit du christianisme avait été développée systématiquement dans les *Méditations* 194, 196, 198 ; de La Salle ne semble vouloir ici que rappeler aux Frères que la morale enseignée dans les écoles chrétiennes n'est autre que la vie selon les maximes de l'Évangile.

Il convient de noter cependant que Mat. 11: 29 avait déjà été cité dans la *Méditation* 196/2. Le texte se trouve aussi chez Giry, mais il ne semble pas qu'il faille songer ici à un contact littéraire³. Par contre, de La Salle fait allusion à un texte de 1 Tim. 6: 11 qui est cité explicitement par Giry :

« Enfin, il en fait un précepte exprès à son disciple Timothée. Pratiquez, lui dit-il en sa première épître, chap. 6, la justice, la piété, la foi, la charité, la patience et la douceur »⁴.

Toutefois, Giry parle de la « douceur des maîtres », les *MTR* parlent de celle des enfants, Giry parle de préceptes, de La Salle des « vertus » « que Notre-Seigneur recommande si fort dans l'Évangile ». La morale des écoles chrétiennes n'est pas une morale de contrainte, mais une morale de réponse.

La *Méditation* semble construite et charpentée fortement d'après un schéma théologique du temps : doctrine, sacrements, morale. De fait, les trois points semblent garder cette progression. Il semble toutefois que soit absente de la présente *Méditation* la richesse impliquée dans une morale de réponse évangélique qui est la sagesse de Dieu (*Méditation* 194), l'Évangile en acte (*Méditation* 196)

¹ *Méd.* 200/3 ; *C.L.* 1, pp. 46-47.

² *Méd.* 200/3 ; *C.L.* 1, pp. 47-48.

³ Nous avons étudié cette question à propos de 196/2 : cf. ci-dessus, pp. 119-120.

⁴ GIRY, IX/1, p. 60.

et une histoire de conversion-rapport, de vérité-amour et pardon mutuel dans la vie trinitaire de l'adoption filiale (*Méditation* 198), vécue dans les relations des maîtres qui en parole et action adoptent évangéliquement leurs élèves élicitant chez eux une réponse de parole et d'action évangélique.

La dimension historique-eschatologique de la communauté de la Nouvelle Alliance n'est pourtant pas perdue de vue : l'édifice bâti par les apôtres se prolonge dans l'histoire. Il suffit de se rappeler de la lecture en mémoire de l'action apostolique et des fruits eschatologiques de la première communauté chrétienne, pour se rendre compte que de La Salle garde tout à fait la perspective d'une histoire, celle des hommes qui entrent progressivement dans l'édifice, dans la communion des « biens ». L'aspect relationnel est donc aussi souligné, ainsi que la place centrale du Christ, conformément auquel vivent les chrétiens. Le schéma « doctrine, sacrements, morale » ne se réduit pas dans les *MTR* à des choses. Ses trois volets doivent être compris comme l'explication de la communion qui grandit dans l'histoire à la suite du Christ. En cela, l'Évangile écrit garde son caractère central et normatif.

Cependant, cette morale que souligne brièvement le troisième point est une morale de réponse évangélique, la réponse que les enfants peuvent donner ici et maintenant, répondant aux appels, à leurs maîtres. Cette morale, d'ailleurs, ne concerne pas seulement ce qui se fait dans l'école ou dans l'Église, mais « tout ce qui convient à un enfant ». Les indications qu'il donne de quelques exemples de l'Écriture, ne sont donc pas exhaustives. De La Salle parle de tout l'Évangile, et de tout l'Évangile en acte, vécu concrètement dans les relations des maîtres avec leurs élèves. Une morale de l'Esprit, indissociable de la vie sacramentelle, des instructions, bref, de la vie dans l'édifice qui est l'Église-communion. Au-delà du fait que de La Salle cite à peine par allusion quelques exemples des vertus chrétiennes que les Frères aident leurs disciples à pratiquer, on trouve une citation surprenante de 2 Cor. 7: 11-13 :

« Vous devez surtout enseigner cette maxime à ceux que vous instruisez, si vous voulez les mettre dans le chemin du ciel, afin que vous leur puissiez dire ensuite, *Vous vous êtes conduits d'une manière irrépréhensible et c'est ce qui nous a donné de la consolation* (2 Cor. 7: 11-13) »¹.

Citation d'autant plus étonnante qu'il ne s'agit pas de l'exemple d'une vertu, mais de la globalité de la vie, de la globalité de l'histoire des élèves. La vie irrépréhensible, comme la vie digne de Dieu, de la *Méditation* 198, ce ne sont donc pas seulement quelques pratiques dont les Frères veillent à l'application dans leurs écoles. Ils « mettent leurs élèves dans le chemin du Ciel ». « C'est ce qui nous a donné de la consolation » semble donc être une anticipation de ce que le Frère pourra dire « ensuite », quand il constatera que de fait, ils marchent dans le chemin du Ciel. L'aspect historique-eschatologique et relationnel de la *Méditation* 198 semble se retrouver dans cette simple expression de M. de La Salle.

Faire entrer les enfants dans l'édifice de l'Église apostolique ce n'est pas pour de La Salle enseigner des choses spéculatives, des pratiques sacramentelles, des préceptes moraux. C'est tout cela, mais entendu dans une perspective historique, de communion des chrétiens qui vivent conformément à la conduite chrétienne que les apôtres avaient vécue eux-mêmes avec Jésus-Christ. C'est donc une « communion aujourd'hui », ouverte en mémorial à la première communion des chrétiens rassemblés par la puissance du Seigneur, s'exerçant dans le ministère des apôtres. Une communion qui s'exprime explicitement dans les sacrements, dans une vie irrépréhensible selon l'esprit du christianisme, c'est-à-dire selon les maximes et les pratiques de l'Évangile.

Une vie historique en progression : les expressions « l'entrée dans cette communion », « la conservation et l'augmentation de la grâce » parlent de progression, avec le langage catégoriel du temps. De plus, la thématique paulinienne qui souligne que les enfants apprennent de leurs maîtres la manière de vivre d'une manière irrépréhensible, entrant ainsi dans le chemin du Ciel, manifeste que

¹ *Méd.* 200/3 ; C. L. 1, p. 47

cette vie en communion est tendue vers le Ciel. Cette foi vivante, s'épanouissant dans la pratique d'une morale de réponse évangélique, fait histoire en communion, ouverte à l'événement central du salut, le Christ, se réglant par l'Écriture, en tension vers la consommation définitive : dans une communauté de la Nouvelle Alliance, où ils participent aux biens eschatologiques : le Christ, son Esprit, l'adoption filiale, l'appel à l'héritage du Royaume.

CHAPITRE V

LE ZÈLE DU FRÈRE POUR LE SALUT DES JEUNES

(Méditations 201-202)

En abordant la *Méditation* 201, on est d'abord frappé du changement de registre suggéré par les titres des quatre *Méditations* 201 à 204.

- *Méd.* 201 : « De l'obligation dans laquelle sont ceux qui instruisent la jeunesse d'avoir *beaucoup de zèle* pour se bien acquitter d'un si saint emploi ».
- *Méd.* 202 : « En quoi un Frère des Écoles chrétiennes *doit faire paraître son zèle* dans son emploi ».
- *Méd.* 203 : « De l'obligation où sont les Frères des Écoles chrétiennes *de reprendre et corriger* les fautes que commettent ceux qu'ils sont chargés d'instruire ».
- *Méd.* 204 : « De quelle manière *il faut avertir et corriger* de leurs défauts ceux dont on a la conduite ».

Notons simplement au passage que ces titres nous rappellent un trait que nous avons déjà remarqué. De La Salle ne parle pas dans l'abstrait, mais il s'adresse à ces maîtres avec lesquels il a vécu, auxquels il s'est « associé » pour tenir « ensemble et par association les écoles chrétiennes ». Dans ces quatre *Méditations*, il leur parle de leurs obligations, celle du zèle dans le premier couple, celle de la correction dans le second. Mais l'introduction de la *Méditation* 203 nous détourne d'une vision dualiste de ces obligations :

« Une des marques et un des effets du zèle qu'on a pour le bien et pour le salut des âmes, est de reprendre et de corriger ceux dont on a la conduite lorsqu'ils tomberont dans quelque faute... »¹.

§ 1

L'appel de Dieu au « ministère » exige du Frère un zèle ardent pour le salut des enfants.

(Méditation 201)

Ce qui attire d'abord l'attention à la lecture de la *Méditation* 201, c'est sa construction fortement paulinienne. De La Salle y cite pratiquement toutes les épîtres de saint Paul qu'il a utilisées dans ses *Méditations* précédentes : 1, 2 Cor., Col., Ép., il reprend souvent les mêmes citations, faisant par là un renvoi implicite aux développements antérieurs, renvoi qui devient parfois explicite dans ses propres réflexions. Les citations nouvelles de ces épîtres sont tirées du même contexte qu'il a longuement cité dans ses autres *Méditations*. Nous nous trouvons donc devant une *Méditation* fortement biblique, qui doit être lue à la lumière des *Méditations* précédentes. Voici d'abord le tableau des citations² :

201/1	1 Cor. 12: 28	C		170/3
	1 Cor. 15: 5-9	C	(voir Rom. 12 : 6-8, 193/2)	
	1 Cor. 3: 9	C	193/3 ; 196/1 (2) ;	56/1 ; 57/2
		A	199/1 ; 205/1	59/3 ; 67/3
	Jér. 48: 10			
	2 Cor. 6: 3-9	A		

¹ *Méd.* 203/1; C.L. 1, p. 62.

² Les divergences entre M. Sauvage et L. Varela sont ici minimales.

	Mat. 20: 3	A		
201/2	1 Cor. 4: 1 2 Cor. 3: 3 2 Cor. 5: 14 : 15 : 20 Col. 1: 24 1: 25 Ps 68: 10 Ep. 2: 20 5: 25 2: 22 5: 27 2: 7 5: 5	C C A A A A A A A A A A A	193/1 ; 205/1 195/2 v. 20 a ; 195/2 ; 193/3 v. 20 b ; 195/2 195/2 199/3 ; 200/1 205/3 199/3 ; 200/1 ; 205/3 205/3	160/3 ; 87/1 ; 106/3 ; 3/2 25/3 112/3
201/3	Ep. 5: 1-2 Jean 3: 16 2 Cor. 12: 14 Gen. 14: 21 Jean 10: 10	A M M M	v. 2 ; 198/3 199/2 ; 193/1 196/3	5/2 ; 152/1 112/3 ; 45/1

A. - LE ZÈLE DU « MINISTRE DE DIEU ».

Le premier point semble reprendre entièrement l'argumentation des *Méditations* 193-194 : « Que c'est Dieu qui par sa Providence a établi les écoles chrétiennes ». En effet, de La Salle l'affirme explicitement par une formule très dense où l'on trouve une inclusion implicite de 1 Cor. 3: 9 cité explicitement dans la *Méditation* 193 :

« Vous ne devez pas douter que ce ne soit un grand don de Dieu, que la grâce qu'il vous fait de vous charger d'instruire les enfants, de leur *annoncer l'Évangile*, et de les élever dans l'esprit de religion ; mais en vous appelant pour ce saint ministère, Dieu exige de vous que vous vous en acquittiez avec un zèle ardent pour leur salut, parce que c'est *l'œuvre de Dieu*, et qu'il maudit celui qui fait son œuvre avec négligence »¹.

Toute la thématique de la *Méditation* 193 est ici reprise : le don, la grâce, la charge « pour annoncer l'Évangile », l'appel « pour faire l'œuvre de Dieu ». Faire l'œuvre de Dieu, c'est annoncer l'Évangile, c'est là le « grand don » de Dieu, celui-là même que la *Méditation* 193 thématise avec Rom. 12: 6-8 : le don d'instruire et d'enseigner, de conduire et de veiller. Le texte de 1 Cor. 3: 9 avait été utilisé également dans la *Méditation* 199/1 pour parler de l'œuvre de Paul, œuvre de Dieu se réalisant sacramentellement et ecclésialement dans les fonctions apostoliques de l'apôtre, et dans celles des Frères en tant que successeurs des apôtres et participants à cette fonction ecclésiale.

1°) *Le don de l'Esprit fait aux Frères pour l'utilité de l'Église.*

L'affirmation théologique de la *Méditation* 193 que les Frères sont des appelés, des envoyés pour aider Dieu dans son œuvre avec un don, ne soulignait pas la dimension ecclésiale de ce don. Ici, l'accent est tout à fait original, puisque cette confession de foi, cette certitude d'avoir été appelé, est envisagée à la fois dans son origine en Dieu et dans sa visée ecclésiale. Le texte que nous venons de citer est en effet introduit par une argumentation où de La Salle commence par mentionner simplement, sans aucune intention de le prouver, « ce » que saint Paul a dit :

¹ *Méd.* 201/1 ; *C.L.* 1, p. 50.

« Faites réflexion à ce que dit saint Paul *que c'est Dieu qui a établi dans l'Église des apôtres, des prophètes et des docteurs* (1 Cor. 12: 28), et vous serez persuadés que c'est lui aussi qui vous a établis dans votre emploi »¹.

Le point de départ de la *Méditation* 201 semble donc être l'affirmation d'une vérité biblique textuelle : 1 Cor. 12: 28. Relevons pourtant deux détails ; d'une part de La Salle dit : « Faites réflexion à », puis après la citation du texte, il ajoute : « et vous serez persuadés que ». Il ne renvoie donc pas univoquement à un texte, mais il invite à une « réflexion sur ce que vous êtes », et cette réflexion il la propose à la lumière de l'Écriture. On retrouve ici cette dialectique constante chez de La Salle d'une parole de l'Écriture qui l'habite, qui le travaille intérieurement, et qui éclate dans ce qu'il vit avec ses Frères.

Il est par ailleurs évident que de La Salle ne veut pas reconstruire l'argumentation textuelle de l'épître, puisqu'il commence par ce qui constitue la conclusion de l'argumentation paulinienne : les ministères dans l'Église ont leur origine en Dieu. De La Salle ne s'attache pas à une vérité abstraite, ou à un fait qui s'est produit dans l'Église au temps de Paul ; il parle des Frères, de leur ministère d'aujourd'hui dans l'Église de Dieu, et il est persuadé que ce ministère n'a pas son origine dans la volonté des hommes, mais que c'est Dieu « qui (les) a établis ».

Jusqu'ici abstraction faite de la mention du caractère ecclésial du ministère, il ne dit rien d'autre que ce qu'il avait contemplé dans la *Méditation* 193. La nouveauté apparaît dans la suite de l'argumentation. « La persuasion que c'est Dieu qui vous a établis » dans votre emploi, ne renvoie ni au temps de l'Église primitive, ni même à l'argumentation de Paul. Et cependant, pour parler de cette « vérité actuelle » que c'est Dieu qui vous a établis, de La Salle reprend l'argumentation que saint Paul utilisait dans son épître pour arriver à la conclusion qui devient son point de départ. Le travail sur le texte paulinien est significatif : évoquant les « ministères » qui existent dans l'Église, de La Salle souligne seulement avec 2 Cor. 12: 5-9 leur caractère pneumatique et la visée des dons de l'Esprit en vue de l'utilité de l'Église ; de ces dons il ne retient en outre que celui de parler avec sagesse et le don de la foi :

« une des marques que vous en donne le même saint est *qu'il y a divers ministères mais qu'il y a différentes opérations, et que le Saint-Esprit ne se manifeste en chacun de ces dons que pour l'utilité commune* (1 Cor. 12: 5-7), c'est-à-dire pour l'utilité de l'Église. *Que l'un reçoit par le Saint-Esprit le don de parler avec sagesse ; un autre le don de la foi par le même Esprit* (1 Cor. 12: 8-9) »².

Il pourrait sembler que de La Salle veut prouver une thèse théologique à partir de l'Écriture ; l'expression « une des marques que vous en donne le même saint » pourrait être comprise en ce sens. Il est certes évident que de La Salle veut prouver quelque chose. Mais c'est uniquement l'origine en Dieu et l'utilité pour l'Église des dons et des ministères, manifestations de l'action de l'Esprit dans l'Église. Cette preuve suit rigoureusement l'argumentation paulinienne, qu'il reprend en renversant la conclusion de Paul qui devient son point de départ, et en trouvant les « marques », les signes de cette conclusion dans l'argumentation paulinienne elle-même.

En d'autres termes de La Salle ne veut pas aller plus loin que Paul dans son argumentation. Il ne veut pas prouver autre chose que ce que saint Paul démontrait lui-même, que les ministères et les dons sont pour l'utilité de l'Église, et que c'est Dieu qui les donne par son Esprit. De La Salle ne veut pas « prouver » par là que le Frère est un ministre de Dieu. Il n'applique pas aux Frères ce que dit saint Paul, comme une vérité abstraite ou qui sort du passé. Il les invite à considérer, à réfléchir ; pourtant cette réflexion ne porte pas sur un texte, mais sur l'établissement des écoles chrétiennes, sur le fait que les Frères annoncent l'Évangile aujourd'hui aux enfants pauvres. Et ce fait ecclésial, de La Salle le montre comme une manifestation de l'Esprit dans l'Église, par des hommes qui ont le don de la foi, de la sagesse grâce à l'action de l'Esprit de Dieu qui se manifeste aujourd'hui.

¹ *Méd.* 201/1 ; *C.L.* 1, p. 49.

² *Idem.*

De La Salle n'envisage donc pas la reconstruction de la communauté de Corinthe. Il ne cherche pas à démontrer à partir de l'Écriture que le Frère est un envoyé de Dieu, établi par Dieu. Mais cette parole écrite, révélée de Dieu, lui semble éclater avec toute son actualité dans la conviction de foi, que Dieu opère effectivement dans l'Église, qu'il y fait son œuvre par son Esprit, se manifestant particulièrement par des dons pour l'utilité commune. En n'envisageant pas tous les dons, mais seulement le don de la foi et de la sagesse, le Fondateur centre l'attention du Frère sur le fait ecclésial qu'il est et fait en manifestant dans l'Église l'actualité des dons de l'Esprit.

Il est peut-être utile de signaler que les omissions faites dans cette citation de Paul, en rompant de quelque manière la structure trinitaire assez évidente dans la thématique paulinienne, accentuent par contre le caractère pneumatique du ministère et sa visée « spirituelle » pour l'utilité de l'Église.

« Établi par Dieu dans un ministère de l'Église », « avec un don de l'Esprit pour l'utilité de l'Église », « avec la manifestation de ses dons de la foi et de la sagesse » : ces expressions peuvent donner à penser que de La Salle veut définir le statut du Frère à l'aide de la thématique paulinienne. Cette thématique est du reste celle que nous avons déjà rencontrée dans la *Méditation* 193 : des personnes illuminées pour dévoiler la sagesse de Dieu. D'autre part, ce qui reste ici tout à fait comme un langage lasallien, c'est l'appel, la charge d'instruire les enfants, les élevant dans l'esprit du christianisme. Or, les *Méditations* 193-194 aussi bien que 197-198, nous ont montré déjà que la principale raison pour laquelle les Frères sont appelés à cette fonction, c'est pour « dévoiler la sagesse de Dieu ». Le langage lasallien est donc indissociable du langage paulinien.

Don, appel, manifestation de l'Esprit, don de la foi, don de sagesse, ministère établi par Dieu : tout cela est assumé historiquement par de La Salle dans son itinéraire concret de grouper les maîtres, de les aider à s'unir dans un itinéraire commun, abandonnés à Dieu, faisant l'œuvre de Dieu par la consolidation et l'extension des écoles chrétiennes.

En dépit de ces observations, il nous semble que cette *Méditation* ne cherche pas à définir le Frère. Certes, de La Salle situe l'emploi des Frères dans l'Église comme un ministère ; mais il le fait pour en souligner le caractère dynamique-spirituel : la manifestation d'un don qui n'est pas pour eux personnellement, ni pour la Société des Écoles chrétiennes, mais pour les enfants pauvres, pour l'utilité de l'Église. Pas plus que dans les *Méditations* 199-200 où il parlait des Frères comme des « successeurs » des apôtres, des « participants » à la mission apostolique, de La Salle ne se préoccupe guère ici de « situer » l'emploi de ses disciples dans l'Église. Ce qu'il veut mettre en évidence, c'est sa conviction d'une manifestation de l'Esprit au long de son itinéraire et de celui de la « Société » : les Frères ont reçu un don qui vient de l'Esprit et qui a une visée spirituelle-eschatologique.

2*) Le zèle du Frère, exigence de l'œuvre de Dieu et manifestation actuelle de l'Esprit.

Le centre de cette *Méditation* est « l'exigence », « l'obligation » :

« en vous appelant à ce saint ministère, Dieu exige de vous que vous vous en acquittiez avec un zèle ardent pour leur salut (des enfants)... »¹.

Cette exigence n'est pas déduite d'une argumentation théologique ; elle découle directement de l'appel, du don, de la grâce donnée par Dieu pour annoncer l'Évangile, pour aider à faire son œuvre en dévoilant sa « sagesse cachée » : « Dieu exige de vous que vous en acquittiez avec... zèle... parce que c'est l'œuvre de Dieu ». Le zèle n'est donc dissociable ni théoriquement, ni existentiellement du don de la foi, de la sagesse, de l'appel pour instruire les enfants, les élevant dans l'esprit du christianisme qui leur donne la sagesse de Dieu. Cette unité indissociable entre l'appel, le don pour faire l'œuvre de Dieu, de La Salle l'avait déjà affirmée explicitement dans la *Méditation* 193 :

¹ *Méd.* 201/1 ; C.L. 1, p. 50.

« des personnes qui aient assez de lumières et de zèle pour faire entrer les enfants dans la connaissance de Dieu et de ses mystères »¹.

Cette unité de l'appel, du don, de l'envoi est toujours vue en relation avec l'œuvre de Dieu. C'est exactement le même type de réflexion que nous trouvons maintenant : « parce que c'est l'œuvre de Dieu ». L'unité de la foi-sagesse-zèle se trouve donc dans l'actuation réfléchie en Église d'un don, et c'est ce don de l'Esprit qui fait l'unité de la vie du Frère, une unité charismatique des « manifestations de l'Esprit dans l'Église ». De La Salle ne définit donc pas le Frère par la « foi » et le « zèle », il le définit par un don, un mouvement, un élan de l'Esprit, qui se manifeste historiquement avec une visée ecclésiale-eschatologique.

Le zèle devient de cette façon une exigence de radicalisation, non pas dans le passé, dans l'Écriture, mais dans l'œuvre de Dieu. De La Salle, par le « zèle » qu'il voit comme une exigence indissociable de la foi-appel-mission, ne renvoie pas ses Frères au passé, ni à un futur vague, pas même à un Dieu transcendant extramondain, mais à l'œuvre historique sacramentellement visible dans l'Église de l'accomplissement progressif du secret de Dieu. Le zèle exige une radicalisation en Dieu, et dans la formule finale du point de la *Méditation*, de La Salle l'affirme avec vigueur :

« C'est le zèle dont vous devez être animés qui vous doit mettre dans ces dispositions ; dans la vue que c'est Dieu qui vous a appelés et qui vous a destinés à cet emploi, et qui vous a envoyés travailler à sa vigne ; faites-le donc de toute l'affection de votre cœur, et comme ne travaillant que pour lui »².

Le zèle n'est pas pourtant une chose, une vertu chosifiée, c'est un élan, qui dans ce contexte de la *Méditation* n'est autre que la manifestation du don de l'Esprit de Dieu. Or, cet élan qui est le zèle ardent pour le salut, exigé par Dieu, parce qu'on fait l'œuvre de Dieu, requiert du même coup une radicalisation dans l'histoire, dans ce peuple de Dieu qui va naître, ou en langage biblique, dans la « vigne » du Seigneur. « Ne travaillant que pour Dieu », ne signifie donc pas une priorité chronologique : la radicalisation en Dieu est une radicalisation dans l'œuvre de Dieu pour laquelle le Frère est appelé et destiné. Il n'y a pas de dichotomie entre la radicalisation en Dieu, « ne travaillant que pour lui », et la réalisation de l'emploi. Pour de La Salle, appel, don, mission, emploi, ministère, foi, sagesse, zèle ne sont pas anhistoriques, atemporelles. Par toute cette terminologie, il ouvre les yeux des Frères à se comprendre dans l'actualité vibrante de l'Esprit en action dans l'Église.

Ce qui semble plus nouveau dans cette *Méditation* par rapport aux précédentes, c'est que le zèle, comme exigence de l'œuvre de Dieu est un élan spirituel, une manifestation de l'Esprit pour le bien de l'Église. En d'autres termes, même si de La Salle ne parle pas de « consécration » par l'Esprit, et qu'il n'y ait ici aucune allusion même implicite à la formule des vœux, c'est bien pourtant cette réalité qui est sous-entendue dans cette *Méditation* : les Frères sont appelés, destinés à aider l'œuvre de Dieu ; ils ont été consacrés par l'Esprit, pour prêcher avec le don de la foi et de la sagesse, avec zèle, l'Évangile, la bonne nouvelle du salut aux pauvres. Et cette consécration par l'Esprit de Dieu qui se manifeste par ses dons dans l'Église n'est pas une consécration pour eux-mêmes mais pour les autres.

3*) *L'exigence du zèle conduit le Frère à assumer un itinéraire d'incarnation, de kénose, de don total de soi.*

Parlant des dons et du zèle du Frère envoyé pour faire l'œuvre de Dieu, de La Salle en propose des exigences très concrètes par une citation de 2 Cor. 6: 3-9, exclusive des *MTR* et dite directement des Frères : ce texte constitue le cœur du point de la *Méditation* :

¹ *Méd.* 193/2 ; *C.L.* 1, p. 3.

² *Méd.* 201/1 ; *C.L.* 1, p. 51.

« Faites donc connaître, dans *toute votre conduite* à l'égard des enfants qui vous sont confiés, que vous vous regardez *comme les ministres de Dieu*, en l'exerçant *avec une charité* et un zèle *sincère* et véritable, *supportant avec beaucoup de patience les peines* que vous y aurez à *souffrir*, contents d'être *méprisés des hommes* et d'en être *persécutés jusqu'à donner votre vie* pour Jésus dans l'exercice de *votre ministère* (2 Cor. 6: 3-9) »¹.

Les exigences du ministère englobent toute la vie du ministre. Elles ne se réduisent pas à quelques normes abstraites ou à des gestes de saint Paul qu'il s'agirait d'imiter. L'exercice même du ministère accompli en référence à l'œuvre de Dieu avec « patience et charité » engage à accepter un itinéraire d'incarnation et de kénose jusqu'à la mort. Parlant ainsi de « patience » et de « charité », le Fondateur n'invite pas seulement à la pratique de deux « vertus chrétiennes », mais à une attitude de réponse concrète, dans le ministère, où le Frère trouvera inéluctablement des difficultés de la part de ses parents, des enfants, des autorités même.

La formule « supportant avec beaucoup de patience les peines que vous y aurez à souffrir, contents d'être méprisés des hommes, et d'en être persécutés », peut faire penser à l'existence même de M. de La Salle. Dès les commencements de la communauté, mais surtout durant cette riche période qui s'ouvre avec la première école de Paris, et plus encore au cours des années de fortes tensions à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, il avait lui-même souffert. Il parle de ce qu'il a vécu ; dans le mouvement même par lequel il avait travaillé à consolider et à étendre l'œuvre, il avait été persécuté, jusqu'à tout perdre. En tout cela il n'avait voulu agir qu'en vue des ordres de Dieu, travaillant pour le bien de la Société et pour le bien de l'Église, comme le disent explicitement les Frères dans leur Lettre de 1714.

Certes, de La Salle ne se présente pas comme un modèle, pas plus qu'il ne déduit de Paul ou de son itinéraire personnel quelques normes inéluctables. Mais ce qu'il souligne, c'est l'exigence du « zèle » en poussant cette exigence jusqu'aux dernières limites de la logique évangélique : si l'on agit en vue de l'ordre de Dieu, irrévocablement axé sur son œuvre, on se trouve en butte aux hommes. Or, le Frère n'est pas ministre de Dieu par volonté d'homme, mais par l'action de l'Esprit. Poussé par cet Esprit, le Frère, dans toute sa conduite, on pourrait dire dans tout son itinéraire, rencontre inéluctablement le mépris des hommes, la persécution, et il doit être prêt à « donner sa vie ».

À la lumière de l'Écriture, et notamment de textes pauliniens où l'apôtre évoque ses souffrances, de La Salle découvre que cette exigence de zèle du ministre de Dieu, engage dans un itinéraire inéluctable d'incarnation, d'abaissement, de souffrance, jusqu'à donner sa vie. L'inclusion finale : « jusqu'à donner votre vie pour Jésus » ne doit pas passer inaperçue ; non seulement parce que ceci ne se trouve pas dans le texte de saint Paul, mais parce qu'en citant 1 Thess. 2: 8 dans la *Méditation* 198/2 de La Salle avait dit :

« Votre zèle doit aller si loin, que pour y contribuer vous soyez disposés à donner votre propre vie tant les enfants dont vous êtes chargés vous doivent être chers »².

La pensée lasallienne comporte donc une corrélation au moins implicite entre : « donner votre vie pour Jésus » (*Méditation* 201/1) et « donner votre vie pour les enfants » (*Méditation* 198/2). La portée évangélique de cette exigence du zèle s'éclaire encore par le rapprochement entre cette citation de 2 Cor. 6: 3-9 et les textes de Mat. 5: 10-12 cités dans la *Méditation* 196/2 où de La Salle parle des « vérités évangéliques » que le Frère doit étudier en lisant l'Évangile. Dans cette *Méditation* où il explicitait les exigences d'authenticité des véritables « coopérateurs de Jésus-Christ », nous avons vu que les « vérités évangéliques » que le Frère doit étudier et annoncer ne se réduisent pas à des choses : c'est la vie tout entière du Frère, sa « parole-action » qui devient bonne nouvelle signifiante pour ses élèves ; c'est dans les relations maîtres-élèves que se manifeste la réalité actuelle de l'Évangile, de la suite du Christ.

¹ *Méd.* 201/1 ; *C.L.* 1, pp. 50-51.

² *Méd.* 198/2 ; *C.L.* 1, pp. 29-30.

4*) Prendre au sérieux « l'œuvre de Dieu » dans sa réalisation concrète.

Invitant ses Frères à se donner à l'œuvre de la communauté, de La Salle parle en termes très graves, en disant que c'est l'œuvre de Dieu « et qu'il maudit celui qui fait son œuvre avec négligence »¹. C'est l'une des formules les plus sévères que l'on trouve dans les *MTR*. Ce n'est pas pour faire peur que de La Salle reprend ici un texte de Jérémie, et utilise le solennel avertissement prophétique, « dit le Seigneur ». Ce sérieux exigé par l'œuvre de Dieu, par l'appel et par la mission, loin de faire sortir le Frère du monde des hommes, l'enfoncé jusqu'au bout là où se joue la lutte pour la libération de l'homme : en effet, si l'on se souvient des *Méditations* précédentes, le Frère est appelé à s'incarner dans la situation charnelle des enfants, leur monde de mauvaises habitudes, leur situation de désespoir, coupée de la possibilité d'entrer dans l'histoire de la société des hommes, et de l'Église qui en est le centre dans la France du XVII^e siècle chrétien. C'est à cela que le Frère est appelé : à s'incarner, à lutter, contre tout ce « qui s'oppose » au salut des enfants, lutte que de La Salle a décrite comme un combat contre le démon (*Méditations* 197-198). Tout cela n'est pas repris explicitement ici, mais il fallait le rappeler pour mettre en évidence la plénitude de l'expression « donner sa vie pour Jésus », c'est-à-dire suivre jusqu'au bout, par amour, l'itinéraire d'incarnation, donner sa vie « pour les enfants ».

Ce qui est surtout souligné dans cette exigence du zèle, c'est son élan, l'esprit qui l'anime. En effet, ce zèle dont le Fondateur vient de rappeler les exigences historiques concrètes, n'a d'autre source que le jaillissement de l'Esprit dans l'Église. Dans cette *Méditation*, de La Salle ne parle pas en registre de transcendance et immanence de Dieu, comme c'était parfois le cas dans les *Méditations* 193, 198, mais exclusivement en registre historique, des Frères saisis radicalement dans leur histoire par l'Esprit de Dieu, dans l'Église, appelés, destinés et envoyés aux enfants les plus abandonnés et sans espoir d'entrer dans les alliances et promesses, dans l'édifice de l'Église et dans la vie des hommes. Le « don » de Dieu qui les a saisis, les pousse irrésistiblement à se donner entièrement et exclusivement à l'œuvre de Dieu pour le salut de leurs élèves. Il n'y a donc pas à dissocier les dons en un « premier » : le don de la foi et de la sagesse, la relation à Dieu, et en un « second » : le ministère, le zèle. Aucune dichotomie dans le langage lasallien ; il n'y a que l'élan qui anime le Frère, à se donner entièrement à son emploi dans l'Église, sérieusement et « avec affection ».

Cette radicalisation du zèle dans la vigne de Dieu, dans l'œuvre de Dieu, loin de renvoyer le Frère à un monde subjectif religieux, l'enfoncé historiquement dans ses tâches quotidiennes. Cet itinéraire historique est cependant marqué par la tension eschatologique : cet itinéraire d'incarnation-kénose jusqu'à la mort embrassant évangéliquement le monde des pauvres, faisant l'œuvre de Dieu, ne permet pas au Frère de s'installer dans « son appel à lui », puisqu'il n'est appelé, envoyé, ministre que pour les autres. Quant à lui, il lui faut vivre dans la dialectique pascalienne de se questionner sur la manière dont il accomplit une œuvre si sérieuse que Dieu maudit celui qui la fait avec négligence.

On voit donc que ce premier point de la *Méditation* qui parle des ministres de Dieu, est indissociable des *Méditations* 193 et 194, 197 et 198, bien que l'accent soit déplacé depuis l'explicitation ecclésiale des *Méditations* 199-200. De La Salle ne parle pas ici de Providence, ni d'anges visibles, mais de la manifestation de l'Esprit pour l'utilité de l'Église. La polarité transcendance-immanence du secret de Dieu dévoilé par le ministère des hommes, fait place à une évocation historique et sacramentelle du courant prophétique des hommes avec un don de la foi et de la sagesse, appelés à se donner ardemment au travail dans la vigne du Seigneur.

¹ *Méd.* 201/1 ; C. L. 1, p.50.

B. - LE ZÈLE DU « MINISTRE DU CHRIST ET DE L'ÉGLISE »

Le premier point a dégagé l'obligation d'avoir « beaucoup de zèle » comme une exigence découlant intérieurement du fait que, ministre de Dieu, le Frère doit prendre au sérieux l'œuvre de Dieu. De La Salle a présenté cette exigence comme englobant toute la vie du Frère radicalisée dans l'élan de l'Esprit qui se manifeste par ses dons charismatiques pour l'utilité de l'Église. Ces développements du premier point sont liés, tant par le recours aux mêmes citations que par le mouvement de la pensée, aux *Méditations* qui parlent de l'œuvre de Dieu. Mais le second point parle de l'exigence du zèle à partir du thème du Frère « ministre de Jésus-Christ et de l'Église ». Cette concentration est explicite dès le départ :

« Ce qui vous doit encore engager à avoir un grand zèle dans votre état, c'est que non seulement vous êtes les ministres de Dieu, mais que vous l'êtes même de Jésus-Christ et de l'Église »¹.

On peut donc s'attendre à la reprise des textes scripturaires qui ont été utilisés dans les *Méditations* sur le Frère, ministre du Christ (*Méditations* 195-196) et ministre de l'Église (*Méditations* 199-200)².

Le second point est très charpenté. Le Fondateur rappelle d'abord que les Frères ne se considèrent pas seulement comme les ministres de Dieu (allusion à 1 Cor. 4: 1 déjà utilisé dans la *Méditation* 193/1 comme conclusion de l'argumentation), mais qu'ils sont aussi les ministres du Christ et de l'Église.

1°) Le zèle du Frère, participation à l'amour du Christ en vue de l'incorporation des enfants au Christ.

Suivons pas à pas le mouvement de l'argumentation, laquelle semble dégager en premier lieu l'aspect de « ministre du Christ » et l'exigence qui en découle :

« C'est ce que dit saint Paul qui veut que *chacun considère ceux qui annoncent l'Évangile comme les ministres de Jésus-Christ* (1 Cor. 4: 1), *qui écrivent la lettre qu'il leur a dictée, non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant ; non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair qui sont les coeurs des enfants* (2 Cor. 3: 3). C'est pourquoi vous devez en cette qualité, avoir uniquement pour fin en les instruisant, l'amour et la gloire de Dieu ; *car l'amour de Dieu doit vous presser* (2 Cor. 5: 14), *parce que Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux* (2 Cor. 5: 15) ; c'est ce que votre zèle vous doit faire inspirer à vos disciples, *comme si Dieu même les exhortait par vous, puisque vous êtes les ambassadeurs de Jésus-Christ* (2 Cor. 5: 20) »³.

On reconnaît la citation de 1 Cor. 4: 1 liée à celle de 2 Cor. 3: 3 et vers la fin à 2 Cor. 5: 20. Ces citations sont déjà venues dans la *Méditation* 195/2 ; elles y étaient en liaison avec le fait que le ministre fait l'œuvre de Dieu, œuvre de réconciliation réalisée dans le Christ. De La Salle exprime l'unité de l'œuvre de Dieu et de celle du Christ en recourant aux mêmes citations pauliniennes. Être ministre de Dieu n'est pas autre chose que d'être ministre et ambassadeur du Christ et cela par la force de l'Esprit du Dieu vivant. La structure trinitaire de la formulation lasallienne qui retravaille les textes pauliniens est évidente ; d'ailleurs saint Paul ne « dit pas » que les Frères sont les ministres de Jésus-Christ ; mais la conclusion théologique de M. de La Salle sur l'insertion du ministère des maîtres dans le courant apostolique trouve sa justification dans l'expérience apostolique de Paul. En d'autres termes, de La Salle ne prend pas comme point de départ l'Écriture, mais le ministère des Frères. Son argumentation n'est ni purement spéculative, ni purement reconstruction du

¹ *Méd.* 201/2 ; C.L. 1, p. 51.

² Voir ci-dessus tableau des citations.

³ *Méd.* 201/2 ; C.L. 1, pp. 51-52.

ministère paulinien. L'historicité du ministère du Frère se trouve dans son actualité lue à la lumière de l'Écriture comme la continuation du courant apostolique dans l'Église.

Mais ce qui est souligné surtout, c'est l'action de l'Esprit du Dieu vivant. Nous sommes renvoyés par là au point précédent dans lequel de La Salle parle de l'obligation pour les Frères d'avoir beaucoup de zèle parce qu'ils sont porteurs d'un don de l'Esprit pour le bien de l'Église. Les citations déjà utilisées en 195/2 trouvent ici un autre accent ; on s'en rend compte notamment en regardant de près la citation de 2 Cor. 5: 14-15, exclusivement utilisée dans ce passage¹ : de La Salle ne fait aucune référence à l'expérience de Paul. Il ne déduit pas davantage de « normes » morales de l'Écriture. Il se réfère plutôt à l'action de Dieu, action à laquelle se référait Paul lui-même, ce dont l'Écriture témoigne. La référence ultime, dans ce type de citation scripturaire, est ainsi l'action de Dieu et par cette référence, il trouve dans la thématique néo-testamentaire la vérification évangélique des fonctions du maître. Le Fondateur ne propose pas au Frère un « devoir » de normes, mais un « devoir » de réponses évangéliques dans la relation maître-disciple, parce que dans ces fonctions c'est le dessein salvifique qui s'actualise.

La grande idée que le Fondateur se fait du ministère évangélique lui fait également découvrir les exigences évangéliques de ce ministère. L'Écriture, l'expérience paulinienne sont des points de référence, mais la référence ultime est faite à l'actualité du dessein de Dieu dans l'annonce de la Bonne Nouvelle, par des hommes qui vivent radicalement référés à cet Évangile².

Pour de La Salle, le zèle du Frère a sa racine dans le dessein même de Dieu, et dans sa visée eschatologique. Il n'est dès lors pas surprenant que parlant du zèle, il demande aux Frères d'avoir « uniquement pour fin en les instruisant, l'amour et la gloire de Dieu ». Cette expression exprime parfaitement et d'une façon plus synthétique ce que les Frères disent dans leur formule de vœux, bien que celle-ci ne soit pas évoquée explicitement : la consécration exclusive à la Trinité pour procurer sa gloire, pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites. Le zèle dont l'origine se trouve dans l'amour de Dieu présente un caractère tout à fait christologique : la gloire de Dieu s'est manifestée dans la personne de Jésus-Christ, la finalité de toute l'œuvre de Dieu, c'est de rassembler tous les hommes dans la personne de son Fils. Le zèle du Frère est donc un zèle trinitaire : il a sa racine dans l'amour de Dieu, sa force est celle de l'Esprit du Dieu vivant ; sa visée est l'union à la vie nouvelle de celui qui est mort pour tous.

Ce zèle dont l'aspect trinitaire, christologique et pneumatique, est si fortement souligné, ne se volatilise pas pour autant dans un monde transcendant : il se concrétise dans l'emploi concret d'instruire les enfants. La visée des « instructions » données par des hommes embrasés de l'amour de Dieu, saisis par l'Esprit, est d'inspirer aux enfants cette vie d'union totale (comme dans la *Méditation*

¹ La formule « c'est pourquoi » introduit la manière dont doit agir dès lors le maître dans l'Église, parce qu'il est ministre de l'Église : « Vous devez... ». L'exhortation appelle une réponse morale : avoir la même fidélité évangélique que celle de Paul. Cependant l'apôtre n'est pas présenté comme un modèle. L'addition : « C'est ce que votre zèle vous doit faire inspirer à vos disciples », au verset 15, est appliquée aux élèves. Le contexte paulinien est changé. Il ne s'agit pas chez saint Paul de ce qu'il fallait inspirer aux disciples, mais de la raison pour laquelle il se lançait dans le ministère apostolique. Le texte de la *Méditation* change donc la nuance théologique de cette affirmation en une nuance morale : « Vous devez... ».

Le verset 20 est introduit par « puisque ». Le texte paulinien constituait la conclusion de son argumentation : fonder son activité apostolique sur le Christ requiert qu'on l'accepte comme tel. Dans la *Méditation*, ce n'est plus une conclusion, mais une phrase subordonnée : « puisque » vous êtes les ambassadeurs de Jésus-Christ, qui revient cependant à l'affirmation paulinienne, mais avec cette nuance morale : il faut agir avec attention à l'amour de Dieu et à sa gloire, puisque l'on est ambassadeur du Christ.

² Notons en outre que le verset 15 reste inchangé : « parce que Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux ». Le mystère de la mort du Christ pour le salut des hommes, est au centre de la réflexion de M. de La Salle. La mention de la résurrection, explicite dans le texte de Paul, est omise ici, ce qui s'explique peut-être en partie par une influence de la piété ambiante ; toutefois la *Méditation* 195/1 envisageait l'union avec l'œuvre réconciliatrice de Dieu, pour « consommer l'ouvrage de la Rédemption ».

195/1) avec le Christ. De La Salle ne renvoie pas ses Frères à un monde qui n'est pas le monde concret des enfants. « Être zélé pour l'amour et la gloire de Dieu », c'est, participant à l'élan même de l'amour de Dieu, chercher à inspirer aux enfants cet amour de Dieu réalisé dans le Christ.

2*) *Le zèle du Frère, participation à l'amour de l'Église, en vue de la communion des enfants à l'Église.*

L'argumentation se poursuit avec l'introduction de la formule : « il faut aussi » qui semble annoncer un développement différent : le Frère n'est pas seulement ministre du Christ, il est de plus ministre de l'Église :

« Il faut aussi *que vous fassiez voir à l'Église quelle charité vous avez pour elle* (2 Cor. 8: 2a), et que vous lui donniez des preuves de votre zèle, *car c'est pour l'Église (comme étant le Corps de Jésus-Christ) (Col. 1: 24) que vous travaillez, De laquelle vous êtes faits les ministres selon l'ordre que Dieu vous a donné de leur dispenser sa parole* (Col. 1: 25). Et comme l'Église a un grand zèle pour la sanctification de ses enfants, il est de votre devoir de participer à son zèle, afin de pouvoir dire à Dieu, comme le saint roi David, le zèle de votre maison m'a dévoré, car cette maison n'est autre que l'Église, puisque ce sont les fidèles qui sont *cet édifice qui a été bâti sur le fondement des apôtres, et élevé par Jésus-Christ, qui est la principale pierre de l'angle* (Ép. 2: 20) »¹.

L'amour de Dieu se concrétise dans l'amour qu'on a pour l'Église : de La Salle le dit avec un texte de la parénétiq ue paulinienne (2 Cor. 8: 24) mais dont l'accent devient théologique ; il reprend aussi Col. 1: 24-25 déjà cité en 195/1 et qui garde ici toute sa portée ecclésiale. Mais quelle est cette Église à laquelle le Frère doit manifester son amour embrasé de zèle ? La thématization lasallienne présente les deux dimensions : il parle parfois de « l'Église-institution » qui a « un grand zèle pour la sanctification de ses enfants » ; mais ici, la citation d'Ép. 2: 20 (déjà utilisée dans les *Méditations* 199-200) déplace cet accent vers l'Église-corps du Christ, l'édifice apostolique élevé par Jésus-Christ. L'Église ce sont les fidèles ; de La Salle oriente donc le zèle pour l'amour de Dieu avec l'élan de l'Esprit, vers cette réalisation sacramentelle du Corps du Christ qui croît dans l'histoire et dans lequel grâce aux instructions des Frères, les enfants peuvent entrer.

Nulle opposition donc entre « ministres du Christ » et « ministres de l'Église ». De La Salle considère ses Frères en tant que ministres de l'œuvre de Dieu, avec un don eschatologique de foi et de sagesse, comme des hommes zélés pour cette manifestation historique concrète du salut dans la communion apostolique qu'est l'Église, Corps du Christ, croissant dans l'histoire.

Ce deuxième point veut donc souligner surtout la dimension ecclésiale du zèle du Frère, tout en évoquant son aspect trinitaire, christologique et pneumatique. Ce zèle tout orienté vers la consommation de l'Église, du Corps du Christ, se réalise concrètement en tension dans l'activité même qui vise à élever les enfants dans l'esprit du christianisme.

3*) *Le zèle du Frère, manifestation de l'action de l'Esprit qui construit le Corps ecclésial du Christ jusqu'à son achèvement.*

Cette implication christologique de l'ecclésiologie de M. de La Salle, ou inversement cette implication ecclésiologique de sa christologie quand il parle du zèle du Frère en qualité de ministre de Jésus-Christ et de l'Église, se trouve exprimée synthétiquement dans la conclusion du point où de La Salle dégage vraiment l'obligation ou l'exigence du zèle dans un texte très significatif de Ép. 5: 25-27 par lequel il fait un parallèle plus théologique que parénétiq ue entre l'amour de Jésus-Christ pour l'Église et l'amour des Frères pour les enfants : c'est vers ce tissu de textes de l'Épître aux Éphésiens que converge tout le point de la *Méditation* :

¹ *Méd.* 201/2 ; C. L. 1, pp. 52-53.

« Faites en sorte par votre zèle, de donner des marques sensibles que vous aimez ceux que Dieu vous a confiés, comme *Jésus-Christ a aimé son Église* (Ép. 5: 25) ; faites-les entrer véritablement dans la structure de cet édifice et qu'ils soient en état de paraître un jour devant Jésus-Christ pleins de gloire, sans tache, sans ride et sans souillures (Ép. 5: 27), pour faire connaître aux siècles à venir les richesses abondantes de la grâce qu'il leur a faite (Ép. 2: 7) en leur procurant le secours de l'instruction ; et à vous de les instruire et de les élever, pour être un jour les héritiers du Royaume de Dieu et de Jésus-Christ Notre-Seigneur (Ép. 5: 5) »¹.

Comme dans le premier point, ce qui est mis en relief, c'est « l'amour » gratuit de Dieu manifesté en Jésus-Christ. Le Frère n'est pas invité ici à « imiter » cet amour de Dieu, ni l'amour de Jésus-Christ. L'expression « comme Jésus-Christ a aimé », plus qu'une norme, semble indiquer une exigence évangélique d'un ministère qui *représente* (*Méditation* 195/2) pour les enfants loin du salut, l'amour salvifique de Dieu réalisé en Jésus-Christ. Le zèle du Frère n'est donc pas une reproduction ou une imitation du zèle de Jésus-Christ. C'est de lui, de son Esprit vivant qu'il tire sa force ; c'est à lui que le Frère adresse ses enfants. Toutefois le Fondateur n'établit pas une identification univoque entre le Christ et son ministre zélé, car tout l'amour des Frères représentants de Jésus-Christ se concrétise dans cet amour pour « l'Église » que sont effectivement pour lui les enfants qu'il fait entrer « véritablement » dans la structure de cet édifice².

L'allusion à Ép. 2: 22 liée à Ép. 5: 25-27 -qui sera reprise dans la *Méditation* 205 - ne semble pas en dépendance littéraire de Giry, qui utilise aussi ce texte paulinien³. L'optique lasallienne diffère de celle de Giry, car elle met l'accent sur la visée eschatologique du zèle du ministre du Christ qui aime l'Église, et qui par conséquent travaille avec ardeur à l'édification de ce Corps du Christ en croissance vers « le jour ». Ce que le Fondateur envisage en citant saint Paul, c'est la vie ecclésiale du Frère qui entraîne pour lui l'exigence d'aimer les enfants comme Jésus-Christ a aimé l'Église.

Cette conclusion du second point explique sans doute pourquoi de La Salle unit dans le même développement l'exigence du zèle comme « ministre du Christ » et comme « ministre de l'Église ». Le Christ est pour l'Église, l'Église est le Christ croissant dans l'histoire. Il n'identifie pas pour autant Église et Royaume. Il garde la tension eschatologique paulinienne du « Corps du Christ » qui s'achemine vers « le jour ». En définitive le zèle du ministre de Dieu, ministre du Christ et de l'Église, n'est que l'amour gratuit de Dieu manifesté efficacement dans l'amour du Christ pour son Église, et véritablement représenté pour les enfants par des maîtres qui les font entrer dans la structure de cet édifice.

¹ *Méd.* 201/2 ; *C.L.* 1, pp. 53-54.

² Il s'agit de la *Méditation* sur le zèle que doivent avoir les maîtres dans leur emploi. Ép. 2 : 20-22 est une affirmation théologique sur l'Église. Cette citation est introduite par une précision théologique : « car cette maison n'est autre chose que l'Église puisque ce sont les fidèles qui sont... ». Le verset 22 est omis ici, mais il apparaît plus loin entretissé avec Ép. 5: 25-27. Le caractère scripturaire n'a pas ici de valeur probante. Il sert pour exprimer une vérité théologique en langage biblique sur ce qu'est l'Église, c'est-à-dire les fidèles. De La Salle comprend donc l'Église comme saint Paul : la communion. Ép. 5: 27 est chez saint Paul une exhortation morale aux maris et aux épouses de s'aimer comme le Christ a aimé l'Église. Dans la *Méditation*, l'exhortation est adressée aux maîtres qui doivent montrer qu'ils aiment leurs disciples comme J.-C. a aimé l'Église. Le sens littéral du texte a été transformé : l'exhortation morale aux maris se transforme en exhortation aux maîtres. Mais la référence ultime à J.-C. demeure la même : son action rédemptrice. Toutefois, le maître n'a pas à faire comparaître ses disciples devant J.-C., il doit « les faire entrer dans la structure de l'édifice » (verset 22). L'introduction du verset 22, comme l'addition « afin qu'ils soient en état » sont deux précisions théologiques, pour éviter tout risque d'identification entre l'action du maître et celle du Christ. L'action rédemptrice du Christ demeure la référence ultime. Le maître doit faire entrer dans l'Église pour laquelle le Christ s'est livré, et qu'il fait comparaître devant Lui sans tache. Le texte a été réélaboré avec soin, gardant méticuleusement la précision théologique paulinienne. Le ton parénétiq ue de Paul garde sa valeur. Le Fondateur ne fait pas ici le passage à une morale ontologique comme dans la *Méditation* 205. Cependant il ne s'agit pas d'une morale d'imitation ; le Fondateur aussi bien que le texte de l'apôtre renvoie à l'action du Christ. En définitive, le zèle du Frère trouve sa norme évangélique dans l'Écriture, non pas à sa lettre pour elle-même, mais à l'action rédemptrice du Christ.

³ Cf. GIRY, VIII/1, p. 54.

La division du premier et deuxième points semble relative. De La Salle considère le zèle du Frère dans sa manifestation charismatique pour le bien de l'Église. Et il voit dans cet appel du Frère à collaborer par amour à l'œuvre de Dieu, à la croissance du Christ dans l'Église, un don personnel de l'amour de Dieu fait au « ministre » qu'est le Frère. Les « richesses abondantes » de la grâce faite aux enfants par Dieu, et manifestée visiblement dans le ministère, atteignent d'abord le ministre au plus profond de lui-même (... « et à vous la grâce » de les instruire et de les élever...) : à nouveau nous retrouvons l'unité inséparable entre « vocation » et « mission », entre l'activité ministérielle du Frère et sa croissance personnelle dans le Christ jusqu'au jour de la Rédemption définitive.

C. - PERSPECTIVES ESCHATOLOGIQUES DU ZÈLE DANS LE MINISTÈRE ET DANS LA PERSONNE DU FRÈRE

L'unité existentielle, historique et eschatologique du zèle, comme manifestation du don de l'Esprit pour le bien de l'Église, et en tension vers la consommation finale, est plus évidente dans le troisième point, dans lequel de La Salle, comme dans la *Méditation* 195/3, considère le zèle sous l'angle de sa visée eschatologique.

1*) Le zèle du Frère, actualisation de l'amour de Dieu, qui dans le Christ, appelle à la vie.

La formule d'introduction de la *Méditation* 201/3 nous place d'emblée dans une perspective eschatologique :

« Votre emploi ayant pour fin de procurer le salut des âmes, le premier soin que vous devez avoir, est de le procurer autant qu'il vous sera possible »¹.

Nous allons étudier pas à pas l'argumentation fortement charpentée de ce point. Mais il nous semble d'abord intéressant de rapprocher cette formule d'introduction de celle très semblable du premier point : « Vous devez en cette qualité (de ministre de Dieu) avoir uniquement pour fin en les instruisant, l'amour et la gloire de Dieu »². Notons d'abord qu'il ne s'agit pas de deux fins : premièrement la gloire et l'amour de Dieu, deuxièmement le salut des âmes. Prise dans son ensemble, cette introduction rappelle la formule des vœux, avec une différence qui nous paraît significative. La formule des vœux exprime d'abord le propos de la consécration du Frère : « pour procurer votre gloire autant qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi » ; elle exprime ensuite la concrétisation de ce propos : « pour tenir ensemble des écoles ». Le mouvement de la pensée dans cette introduction de la *Méditation* 201/3 semble inversé : ce que le Frère doit « procurer autant qu'il lui sera possible », c'est le « salut des âmes » et non la gloire de Dieu.

En réalité les deux visées sont inséparables dans l'un et l'autre texte : d'après la formule des vœux, la gloire de Dieu se manifeste dans le salut des enfants pauvres pour lequel les écoles chrétiennes sont établies. La *Méditation* 201/3 accentue encore cette unité indissociable de la gloire de Dieu et du salut des âmes par la considération du dessein de Dieu. De La Salle ne réfère pas ses Frères à Dieu et aux hommes comme à deux réalités distinctes ou à deux moments séparables. Il ne voit le zèle du Frère que sous l'angle du dessein de Dieu, qu'il présente ici, d'abord comme une vérité biblique à l'aide de la parénétiq ue paulinienne, Ép. 5: 1-2, laquelle prend ici un accent plus théologique : le dessein de Dieu qui le pousse par amour gratuit à sauver les hommes en leur envoyant son Fils

« et vous devez en cela *imiter Dieu* (Ép. 5: 1) en quelque sorte, *car il a tant chéri les âmes qu'il a créées* (Ép. 5: 2), que les voyant engagées dans le péché et hors d'état de s'en délivrer elles-mêmes,

¹ *Méd.* 201/3 ; C.L. 1, p. 54.

² *Méd.* 201/1 ; C.L. 1, p. 52.

le zèle et l'affection qu'il a eus pour leur salut, l'a engagé à envoyer son propre Fils pour les retirer de ce fâcheux état »¹.

La citation a évidemment perdu son sens original ; chez Paul il s'agissait d'une exhortation morale aux chrétiens, à l'amour fraternel, à l'exemple du Christ qui nous a aimés et s'est livré pour nous. L'orientation du texte paulinien sur le fondement de tout le comportement chrétien se déplace sur la manière dont doit se comporter le maître. Les omissions servent à centrer le texte sur le maître. Seulement, demeure mise en valeur ici, l'action de Dieu qui a tant aimé et de La Salle propose cette action créatrice et libératrice de Dieu comme modèle à imiter. Le sens littéral a été ainsi changé ; le Fondateur a réélaboré le texte avec ses propres réflexions, mais il ne l'a pas « moralisé » : comme saint Paul, il maintient l'action de Dieu comme fondement de l'action du maître. Il s'agit ici d'une affirmation théologique avec une certaine nuance exhortative, mais nullement moralisante.

Cette manière de citer les textes implicitement est constante chez de La Salle. On observe ainsi qu'il ne déduit pas dans l'abstrait une exigence évangélique en général à partir de l'Écriture, mais que son regard se porte d'abord sur l'emploi du Frère ; celui-ci trouve son exigence évangélique dans le mystère chrétien tel que Paul le comprenait. Non seulement la citation ne renvoie pas à un texte, mais même dans sa thématization biblique, elle renvoie directement à l'imitation de Dieu. Réduire cette « imitation » dans le langage lasallien à une imitation extérieure supposerait le même extrinsécisme chez saint Paul. Ni la morale paulinienne, ni l'exigence évangélique que de La Salle découvre dans le ministère évangélique ne parle d'une reproduction de formes, mais de l'action salvifique et efficace de Dieu qui se révèle dans les hommes nouveaux, des hommes de la Nouvelle Alliance.

D'ailleurs « l'imitation de Dieu » est à peine mentionnée ; de La Salle s'attache plutôt à souligner comment se sont manifestés le « zèle et l'affection de Dieu-même. Il évoque ainsi l'ensemble du dessein historique de Dieu, mais en méditant la source : l'amour de Dieu. Il rappelle ensuite que ce dessein d'amour gratuit s'est réalisé concrètement par l'Incarnation du Fils de Dieu :

« C'est ce qui a fait dire à Jésus-Christ que *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle* (Jean 3: 16). Voilà ce que Dieu et Jésus-Christ ont fait pour rétablir les âmes dans la grâce qu'elles avaient perdue »².

La citation de Jean 3: 16 est exclusive aux *MTR.* ; elle se rapproche évidemment de l'idée présentée par la citation d'Ép. 5: 2 qui la précède immédiatement. Le thème de la « vie des hommes » pour laquelle le Christ s'est incarné et a donné sa propre vie, manifestant ainsi l'amour gratuit de Dieu, a déjà été évoqué dans la *Méditation* 198/3, avec la même référence à Ép. 5: 2. De La Salle insistait alors sur la vie nouvelle de l'Esprit, sur ses exigences de pardon et d'amour mutuel, « comme le Christ nous a aimés »³. Ici ce n'est pas tant sur cette vie nouvelle qu'il s'arrête, mais sur le zèle du Frère, l'obligation qu'il a d'avoir beaucoup de zèle pour que cette vie soit à la portée des enfants.

Le thème à peine ébauché de « l'imitation de Dieu » nous semble éclairé par la citation de Jean : à la vérité, de La Salle s'attache tout de suite à la manifestation sacramentelle de l'amour et du zèle de Dieu, dans le mystère de l'Incarnation, dans la kénose et dans la mort de son Fils, pour que les hommes aient la vie. Il ne dirige pas l'attention des Frères vers « l'imitation de Jésus-Christ ». Le « zèle de Dieu » continue de se manifester aujourd'hui ; il est orienté vers sa consommation eschatologique. Le Frère est appelé aujourd'hui à réaliser à son tour cette actualisation sacramentelle du zèle de Dieu pour les enfants loin du salut ; de La Salle insiste dès lors sur les dispositions intérieures dans lesquelles il doit entrer :

« que ne devez-vous pas faire aussi pour elles dans votre ministère, si vous avez du zèle pour leur salut, et que vous soyez envers eux dans la disposition dans laquelle était saint Paul envers ceux à qui

¹ *Méd.* 201/3 ; *C.L.* 1, p. 54.

² *Méd.* 201/3 ; *C.L.* 1, pp. 54-55.

³ Voir l'utilisation de ce même texte d'Ép. 5: 2 dans la *Méditation* 152/1 ; *C.L.* 12, pp. 120-121.

il prêchait l'Évangile, auxquels il écrivait, *qu'il ne cherchait pas ce qui leur appartenait mais qu'il ne cherchait que leurs âmes* (2 Cor. 12: 14) ; le zèle que vous êtes obligés d'avoir dans votre emploi doit être si actif et si animé, que vous puissiez dire aux parents des enfants qui sont confiés à vos soins ce qui est dit dans l'Écriture, donnez-nous les âmes et prenez le reste pour vous, c'est-à-dire, de quoi nous nous chargeons, c'est de travailler au salut de leurs âmes, et ce n'est aussi que pour cette fin que vous vous êtes engagés à prendre soin de leur conduite et à les instruire »¹.

Reconnaissons que le commentaire de 2 Cor. 12: 14 par Gen. 14: 21 n'est pas très éclairant. Saint Paul ne disait pas aux Corinthiens qu'il cherchait « leurs âmes », mais qu'il *les* cherchait *eux* ; le langage catégoriel de l'époque l'emporte malheureusement. L'explication donnée à partir de « c'est-à-dire » est plus cohérente avec l'ensemble de la *Méditation*. En recourant au langage catégoriel du temps, de La Salle évoque cependant la finalité ultime du ministère des Frères dans l'optique eschatologique du dessein de Dieu. Travailler « pour le salut des âmes », c'est ne pas travailler pour de l'argent, ni même pour une institution, mais seulement en vue de la gloire de Dieu. On peut voir ici un rappel discret de la gratuité des écoles chrétiennes dont il avait été question dans la *Méditation* 194². Dans cette perspective, la gratuité des écoles apparaît comme un signe historique-eschatologique du zèle de Dieu pour le salut des hommes.

2*) *Suscité par l'Esprit de Dieu, le zèle du Frère le pousse à « consommer » sa vie, pour que les enfants aient la vie.*

Si cette évocation du zèle de Paul reste quelque peu obscure, la citation de Jean 10: 10 - déjà utilisée dans la *Méditation* 196/3, pour parler de la visée ultime de la fin de la venue du Christ dans le monde - met plus clairement en relief la signification eschatologique du zèle du Frère :

« Dites-leur encore ce que Jésus-Christ disait touchant les brebis dont il est le Pasteur et qui doivent être sauvées par lui : *Je suis venu*, dit-il, *afin qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient avec plus d'abondance* (Jean 10: 10) ; parce que ç'a dû être le zèle ardent que vous avez pour le salut des âmes de ceux que vous avez à instruire, qui vous ait fait entreprendre de vous sacrifier, et de consommer toute votre vie pour leur donner une éducation chrétienne, et pour leur procurer en ce monde la vie de la grâce et en l'autre la vie éternelle »³.

Dans la *Méditation* 196/3 ce texte envisagé aussi sous l'angle eschatologique était évoqué pour parler de la nécessité pour les Frères de « s'identifier aux vues et aux intentions de Jésus-Christ » pour être vraiment son « coopérateur ». Il n'est plus question ici des vues et des intentions du Christ, mais seulement du zèle ardent du Frère. En réalité, si l'on prend l'ensemble du point, depuis la citation d'Ép. 5: 1 sur l'amour gratuit de Dieu jusqu'à celle de Jean 3: 16 qui évoque l'Incarnation, et à celle de Jean 10: 10 qui rappelle la finalité eschatologique du dessein de Dieu accompli en Jésus-Christ (que les hommes aient la vie en abondance), on constate que la *Méditation* présente l'itinéraire incarnationnel de l'amour gratuit de Dieu. Et de La Salle appelle ses Frères à vivre aujourd'hui ce même itinéraire : se sacrifier, consommer toute la vie pour donner aux enfants une éducation chrétienne, c'est une démarche incarnationnelle, d'abaissement, de kénose, de don total jusqu'au sacrifice de la vie.

Mais cet « itinéraire » n'est pas une fin en lui-même. Il faut le voir dans son principe, dans l'élan qui l'inspire : le zèle pour le salut des âmes, dont le premier point a montré qu'il prend son origine dans l'élan de l'Esprit qui pousse à rejoindre les enfants pauvres et loin du salut, avec la sagesse de Dieu. Il faut aussi saisir la visée eschatologique de cet itinéraire : procurer aux enfants « la vie éternelle ». Toutefois, cette « vie éternelle » n'est pas projetée dans un pur au-delà de l'histoire. Par son itinéraire d'abaissement, de sacrifice, de « consommation » de la vie, le Frère procure aux enfants « la vie de la grâce en ce monde » et « la vie éternelle en l'autre » ! Et nous avons déjà observé que la

¹ *Méd.* 201/3 ; C.L. 1, p. 55.

² *Méd.* 194/1 ; C.L. 1, pp. 7-8.

³ *Méd.* 201/3 ; C.L. 1, p. 55.

« vie de la grâce » n'est pas tant une « autre » vie que toute l'existence rénovée et menée dans l'esprit filial et l'amour fraternel effectif.

Nous avons déjà relevé certains rapprochements que l'on peut faire entre cette *Méditation* et la formule des vœux. Il nous semble assez évident que le passage que nous venons de citer implique aussi une référence à la consécration du Frère. Poussé par le zèle, celui-ci a « entrepris » de se « sacrifier et de consommer toute sa vie pour donner aux enfants une éducation chrétienne ». Le vocabulaire du « sacrifice » et celui de la « consécration » sont liés, non seulement bibliquement¹, mais dans le langage religieux du XVII^e siècle². Ainsi, bien que le mot de consécration n'apparaisse pas dans la *Méditation* 201, le thème et surtout la réalité en est sous-entendue tout au long de l'argumentation. Et l'on saisit à l'évidence que cette « consécration » à Dieu est inséparablement une consécration aux hommes.

Cette consécration n'est pas une initiative de l'homme, mais d'abord une action de l'Esprit qui le saisit, manifestant par lui un don pour les autres. Pris ainsi par l'Esprit, le Frère annonce la Bonne Nouvelle du Dieu vivant non pas comme une lettre morte, mais comme un Évangile incarné concrètement dans la parole et l'action d'un homme voué entièrement à la gloire de Dieu et donné totalement au salut de ceux qui sont loin. L'efficacité de l'action de l'Esprit dans le « ministre de l'Évangile » se manifeste dans l'élan de la réponse libre qu'il apporte, dans le tissu concret des initiatives qu'il prend pour découvrir les besoins des enfants, les rejoindre là où ils sont, leur annoncer le salut de Dieu ici et maintenant. La consécration, don de Dieu est aussi réponse de l'homme, une réponse donnée non seulement une fois mais jour après jour : les Frères ont « entrepris » de sacrifier leur vie, ils poursuivent cette entreprise jusqu'à sa « consommation ».

Cette consécration à Dieu, dans le Christ, par l'Esprit évoque évidemment le mystère trinitaire. Cependant de La Salle ne parle pas de la Trinité. Il nous montre l'origine de tout dans l'amour gratuit de Dieu, réalisé dans la venue du Fils, pour nous donner son Esprit. Ainsi, la vie trinitaire n'est pas considérée abstraitement, mais dans la mission historique du Père envoyant le Fils et nous donnant l'Esprit dans l'Église. L'œuvre de Dieu englobe donc ces missions trinitaires, manifestées historiquement, et sacramentellement visibles dans l'Église, Corps du Christ en croissance : ainsi le christocentrisme lasallien n'est pas référence au passé, mais enracinement dans l'aujourd'hui de la vie de la grâce « en ce monde », c'est-à-dire dans le Corps du Christ qui grandit ici et maintenant.

Enfin, vivre « spirituellement », ce n'est pas être renvoyé à un autre monde extra-temporel, mais vivre le quotidien de « l'engagement » pour le salut des jeunes comme la manifestation même de la venue eschatologique du Christ. Car c'est l'Esprit du Dieu vivant qui saisit le Frère ici et maintenant ; c'est lui qui se manifeste à l'œuvre dans les dons qu'il fait au « ministre » pour l'utilité des enfants abandonnés ; c'est lui qui le pousse à s'engager, avec un zèle ardent dans le chemin d'un itinéraire d'incarnation et de kénose, dans « l'entreprise » de sacrifice de lui-même jusqu'à « consommer » sa vie pour les enfants.

Toutes ces dimensions sont bien présentes dans l'argumentation. Il nous semble nécessaire de rappeler ici que l'objectif de la *Méditation* était de montrer l'exigence, pour le Frère, d'avoir beaucoup de zèle. Or dans les trois points, on ne trouve pas la démonstration d'une thèse théologique ; ni des preuves tirées de la Bible ou des Pères de l'Église. De La Salle ne fait pas de déduction, mais il découvre par une argumentation rigoureuse que la seule motivation possible pour s'engager dans une entreprise comme celles des écoles chrétiennes, c'est le zèle comme manifestation historique du

¹ Cf. M. SAUVAGE, *La notion biblique de consécration*, dans *Lasallianum* 2, pp. 22-26.

² Voir J. DE FINANCE, art. *Consécration*, dans *Dict. de Spir.* II, 2, 1581 ; une bibliographie sur cette question dans J. LE BRUN, art. *France - Le grand siècle de la spiritualité française et ses lendemains*, dans *Dict. de Spir.* V, 917-953 ; H. BREMOND, *Histoire littéraire du Sentiment religieux*, t. 3, pp. 360-389 ; A. MOLIEN, art. *Condren*, dans *Dict. de Spir.* II. b, 1373-1388.

zèle de Dieu, avec la visée eschatologique de la mission du Fils, sous la poussée de l'Esprit, grâce à un don reçu pour embrasser la situation des enfants pauvres, jusqu'aux dernières conséquences.

Cette *Méditation* doit donc être lue à la lumière des *Méditations* 193-194, sous peine de comprendre le zèle transcendant-spirituel-eschatologique comme un geste héroïque désincarné, ou d'établir une dichotomie entre la référence à la gloire de Dieu et la référence au salut des âmes ou encore d'extrapoler ce zèle eschatologique dans une vie transcendante ou transhistorique. Il faut aussi situer ce zèle dans la perspective des *Méditations* 195-196 ; autrement on court le risque de réduire l'imitation de Dieu, de Jésus-Christ, ou de Paul à la reproduction de gestes. Il faut tenir compte des *Méditations* 199-200, si l'on ne veut pas méconnaître la dimension ecclésiale-sacramentelle d'un zèle qui manifeste effectivement « l'amour gratuit de Dieu », son dessein salvifique.

3*) Le zèle du Frère pour « la vie éternelle » des enfants vécue dès ici-bas.

Remarquons en outre qu'en mettant l'accent sur la dimension eschatologique de ce zèle spirituel, qui vise à procurer la « vie éternelle », de La Salle semble laisser dans l'ombre la situation socio-économique des enfants abandonnés à laquelle il se référait auparavant. Tout est lu ici en registre du « mystère » et on ne retrouve plus ici la mention de la situation charnelle des enfants dont parlaient les *Méditations* 193/2, 194/1, 197/1 et dans laquelle les maîtres sont invités à s'incarner concrètement par une adoption évangélique des enfants pauvres qui manifeste la sagesse de Dieu. À vrai dire, cette dimension est implicitement contenue dans le rappel des exigences d'amour des enfants qui doit conduire le Frère à se donner à eux sans réserve, jusqu'à consommer sa vie pour eux.

Nous avons déjà souligné que de La Salle ne parle pas de la « gloire de Dieu » et du « salut des âmes » comme de deux fins distinctes. De même que la *Méditation* 197/3 parlait de la « principale raison » (au singulier) du don du ministère, la *Méditation* 201 ne mentionne qu'une finalité, travailler au salut des âmes. Et cette finalité de procurer la gloire de Dieu en aimant les enfants jusqu'à consommer son existence pour qu'ils aient la vie en abondance envisage cette vie eschatologique déjà vécue « en ce monde ».

Plus exactement, ce qui est envisagé ici, c'est la vie de l'Esprit, la vie trinitaire à laquelle les enfants peuvent participer par l'action consécrationnelle de l'Esprit, lequel a saisi des hommes pour qu'ils se donnent entièrement à la tâche de procurer leur salut. On ne peut pas oublier la perspective des *Méditations* précédentes ; mais ce qui semble ici nouveau et mis en évidence, c'est le « zèle eschatologique » d'un homme saisi par Dieu, identifié avec le Christ, avec la force de l'Esprit du Dieu vivant.

Ce zèle n'est pas décrit en termes de « nature et grâce », mais de « la venue-mission pour donner la vie en abondance ». L'entendre dans le sens de nature et grâce, ce serait ne voir dans le sacrifice et la consommation de la vie qu'une initiative de l'homme. Or, entreprendre le service de l'éducation, pour de La Salle, a ses racines dans l'élan de l'Esprit du Christ, croissant dans l'Église. Cet élan a son origine en Dieu, dans son mystère trinitaire, historiquement manifesté dans le Père aimant qui envoie son Fils et donne l'Esprit. Ce zèle n'est pas extramondain. Il ne conduira pas à regarder d'abord le mystère de Dieu et puis ce qui se passe dans l'Église. De La Salle constate que cette action de Dieu est en train de se réaliser dans ce monde-ci. Homme d'Église dans une société chrétienne, il n'établit certes pas de distinctions entre Église et monde, mais sa préoccupation se concentre dans le regard sérieux sur les enfants abandonnés qu'il voit sauvés par l'action de Dieu dans la mission des hommes zélés pour sa gloire.

Le zèle tel que l'entend ici de La Salle n'est pas attention d'abord à la « vie éternelle », puis ensuite à la vie de l'Église, car il prend son inspiration dans l'élan de l'amour gratuit de Dieu qui se concrétise ici et maintenant en sauvant, en donnant la vie de l'Esprit, et qui s'oriente vers l'achèvement du Christ en croissance dans l'histoire.

Sans minimiser l'importance du langage catégoriel de M. de La Salle, il faut reconnaître que cette manière d'envisager le zèle est marquée par les perspectives pauliniennes. L'accent historique-eschatologique, la conscience notamment du Christ en croissance dans l'histoire, sont plus sensibles ici que dans les *Méditations* 193-198. Si la situation concrète des enfants est à peine évoquée, ce n'est pas que de La Salle pense à un salut eschatologique survenant en dehors de ce que les Frères vivent concrètement dans leurs écoles : si l'on replace cette *Méditation* dans le mouvement de celles qui précèdent, on se rend compte que le zèle ardent du Frère l'enfonce vraiment dans l'histoire des enfants loin du salut, esclaves du péché, pour les délivrer, leur donner la vie. C'est pour ces enfants abandonnés que les Frères ont reçu un don, c'est pour eux que s'enflamme leur zèle. De La Salle ne les pousse pas à se tourner vers l'institution-Église comme vers leur centre ; mais il les engage à s'incarner dans la situation de péché des enfants pauvres, loin du salut, afin de rendre visible par eux l'amour ardent de Dieu, le Père, de l'Esprit.

4*) La référence « évangélique » du zèle du Frère.

De La Salle n'engage pas ses Frères à reproduire des formes déduites des Évangiles, ni des exemples des apôtres, ni de l'histoire des saints ; il n'évoque pas les accents évangéliques « traditionnels » dans la vie de l'Église à propos de la « vie religieuse ». Par contre, il invite à aimer le monde comme Dieu l'a aimé, à s'incarner et à donner leur vie, comme Jésus l'a fait, afin que les enfants aient la vie en abondance. Tout est « spirituel », puisque tout est don de l'Esprit, tout est guidé par la force même de l'Esprit, et tout a une visée eschatologique : la vie éternelle. Et pourtant, tout se passe ici et maintenant : des hommes saisis par l'Esprit de Dieu embrassent avec le zèle et l'amour de l'Alliance, le monde des enfants abandonnés. Tout se passe ici et maintenant, mais en tension, la tension de l'Esprit qui se manifeste et agit dans et par l'édifice de l'Église, le Corps du Christ en croissance jusqu'à la vie éternelle.

Le point de départ de M. de La Salle n'est certes pas le mouvement philanthropique d'un homme qui se penche vers ceux qu'il voit dans le besoin ; ce n'est pas davantage l'Institut des Frères dans ses structures. Mais il songe plutôt à l'histoire dans laquelle il s'est engagé progressivement, cette entreprise commune d'établir des écoles chrétiennes pour les pauvres. À la lumière de l'Écriture, il comprend la dimension spirituelle-eschatologique du zèle, seul élan qui puisse motiver la donation totale de soi jusqu'à sacrifier sa vie. Mais en même temps, il découvre l'actualité du zèle de l'amour gratuit de Dieu, envoyant son Fils, nous donnant son Esprit. Il réalise l'actualité de ce dessein d'amour qui se manifeste historiquement.

Ce qui est envisagé dans cette *Méditation* sur le zèle, ce n'est donc pas une « norme », une « vertu », mais une référence exclusive à l'œuvre de Dieu, à l'Évangile en acte. Et cela n'est pas un écrit, ou quelques faits passés de la vie du Christ, ou même de sa propre vie ou de la Société des Écoles chrétiennes, mais la visée eschatologique de l'incarnation-kénose du Christ, la Nouvelle Alliance.

Cet élan tout à fait intramondain, n'est pas cependant l'œuvre des hommes, mais il jaillit de la force de l'Esprit ; il est tout à fait eschatologique, et pourtant il enfonce le Frère ici et maintenant dans sa tâche. Il est inspiration, animation, élan, mais il passe par les institutions. Certes, de La Salle n'établit pas des « polarités » ou des distinctions telles que « Église-institution - Église-communion », ou encore « Église-monde ». La polarité à laquelle on songe en le lisant, c'est celle de « l'histoire-eschatologie » vécue dans la référence unique à procurer la gloire de Dieu en tenant par association les écoles au service des enfants loin du salut. Dans cet itinéraire concret, par lequel lui-même et ses Frères ont commencé à s'incarner dans le monde des pauvres abandonnés, jusqu'à donner leur vie, à la consommer, la Nouvelle Alliance, l'Évangile, est devenu vraiment bonne nouvelle pour des hommes qui ont pu entrer effectivement dans le Christ en croissance dans l'histoire.

Relevons un dernier point. On peut être surpris de ne trouver aucune référence à la foi dans cette *Méditation* sur le zèle. Mais de fait les perspectives qu'elle présente supposent un homme qui vit dans la foi, qui voit les hommes, les situations, l'histoire avec les yeux de la foi. C'est là une raison supplémentaire pour ne pas détacher cette *Méditation* des *Méditations* 193-198 qui envisagent le mystère et le secret de la sagesse de Dieu comme le moteur qui pousse le Frère à embrasser évangéliquement le monde des enfants pauvres. Il est peut-être hasardeux d'avancer une hypothèse à ce propos, mais il est possible que le Fondateur ait été amené à parler davantage de la foi dans les *Méditations* qui accentuent la polarité transcendance-immanence, et davantage du zèle dans celles qui insistent plus sur la tension historique-eschatologique.

En vérité, il faut d'autant moins opposer les *Méditations* 193-198 et les *Méditations* 199 et suivantes, que cette *Méditation* exclusivement consacrée au zèle est commandée elle aussi par la conscience du don de la foi et de la sagesse, ainsi que nous l'avons vu plus haut. D'autre part, dans les *Méditations* qui soulignaient la transcendance du mystère de Dieu et montraient le ministère du Frère comme dévoilant la sagesse de Dieu, de La Salle insistait non seulement sur la foi des « personnes illuminées », mais sur leur zèle ardent. Ce qui est vrai, c'est que, explicitant à partir de la *Méditation* 199 la dimension sacramentelle et ecclésiale de l'œuvre de Dieu, il insiste alors sur le zèle présenté en même temps comme le fruit et comme l'aliment de la foi d'hommes qui voient les choses avec les yeux de l'Esprit.

Il serait erroné de dissocier dans le langage lasallien une foi, relation verticale avec Dieu et un zèle, relation horizontale avec les hommes. Ces perspectives sont étrangères à sa compréhension de la naissance, de la structuration et de la finalité des écoles chrétiennes. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, dans la *Méditation* 199, sans perdre de vue l'horizon de la foi, de La Salle centre méthodologiquement sur le zèle du Frère, engagé jusqu'à donner sa vie pour les enfants, les faisant entrer dans la structure de l'Église. Or, cette Église est pour lui, le lieu de la Nouvelle Alliance, et son zèle est donc un zèle pour la Nouvelle Alliance comme ministre de Dieu, du Christ, de l'Église.

§ 2

Le zèle de Dieu pour la Nouvelle Alliance manifesté dans le ministère et dans la personne du Frère.

C'est précisément ce zèle pour la Nouvelle Alliance qui constitue le fond de la *Méditation* 202 : *En quoi un Frère des Écoles chrétiennes fait paraître son zèle dans son emploi*. Comme chaque fois dans les *Méditations* paires ce n'est pas le « comment », mais le « en-quoi » qui constitue vraiment le nœud de cette *Méditation*. De La Salle parle de l'institution des écoles chrétiennes et de leur finalité. Il ne parle donc pas des maîtres dans l'abstrait mais de ces maîtres avec lesquels il a fait association. Il s'agit d'une *Méditation* très bien construite en trois moments : un premier objectif, qui semble plutôt négatif (la destruction du péché) dans le premier point ; un second objectif, positif (la vie selon l'Évangile) dans le second point ; la nécessité d'accompagner les instructions par l'exemple, en soulignant aussi le caractère progressif de la marche dans la vie de la Nouvelle Alliance à laquelle les Frères acheminent leurs élèves (3^e point).

A. - LE ZÈLE DEMANDE DU FRÈRE QU'IL LUTTE CONTRE LE PÉCHÉ, RUPTURE D'ALLIANCE

L'introduction parle de l'institution des écoles chrétiennes comme ordonnée à la finalité de la venue du Christ dans le monde, mais présente aussi cette finalité négative - la destruction du péché - en vue de la Nouvelle Alliance :

« Considérez que la fin de la venue du Fils de Dieu en ce monde ayant été de détruire le péché, ce doit être aussi la principale fin de l'institution des écoles chrétiennes, et par conséquent, le premier objet de votre zèle. Il doit vous porter à ne rien souffrir dans les enfants dont vous avez la conduite qui puisse déplaire à Dieu ; si vous remarquez en eux quelque chose qui offense Dieu, vous devez faire aussitôt tout ce qui vous sera possible pour y apporter remède. C'est en quoi il faut, à l'exemple du prophète Élie, que vous fassiez paraître votre zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut de vos disciples. J'ai été animé d'un très grand zèle pour le Seigneur Dieu des armées, dit-il, parce que les enfants d'Israël ont rompu l'Alliance qu'ils avaient contractée avec Dieu. Si vous avez du zèle pour les enfants dont vous êtes chargés, et que vous vous portiez à éloigner d'eux le péché, comme il est de votre devoir, lorsqu'ils sont tombés dans quelque faute, il faut que vous entriez dans cette disposition du prophète Élie, et qu'excitant en vous cette sainte ardeur dont ce prophète était animé, vous leur disiez : je suis si zélé pour la gloire de mon Dieu que je ne vous puis voir renoncer à l'Alliance que vous avez contractée avec lui dans le baptême, ni à la qualité d'enfants de Dieu que vous y avez reçue »¹.

La considération de « la fin de la venue de Jésus-Christ » nous rappelle qu'il avait traité cette question dans la *Méditation* 195/3 et dans celle que nous venons d'étudier, 201/3. Nous avons vu alors que de La Salle ne conçoit pas la fin de la venue du Christ comme une histoire superposée à celle de la naissance, de la consolidation et de l'extension des écoles chrétiennes pour les pauvres. Cette réflexion n'est pas reprise ici, ce qui l'intéresse de souligner c'est le zèle, et l'obligation pour les Frères de faire tout ce qui leur sera possible pour aider leurs élèves à éviter ce qui pourrait déplaire à Dieu. En évoquant le zèle du prophète Élie pour l'Alliance d'Israël, de La Salle nous dit que le zèle du Frère est un zèle prophétique. Il n'évoque pas l'exemple d'Élie pour reconstruire la situation du prophète. Il ne le propose pas comme un exemple, mais il invite le Frère à participer à son élan, à son zèle pour l'Alliance, et il cherche à montrer « en quoi il faut faire paraître ce zèle » pour la gloire de Dieu et le salut des enfants.

Nous retrouvons ici cette constante référence à la gloire de Dieu et au salut des enfants, comme dans la formule des vœux ; comme toujours il ne s'agit pas de deux moments, mais d'un unique élan qui anime le Frère : il est tellement zélé pour la gloire de Dieu qu'il ne peut rien souffrir chez ses élèves qui soit de nature à compromettre l'Alliance contractée dans le baptême.

De La Salle ne parle donc pas de l'Alliance au temps d'Élie mais des Alliances et promesses résumées dans le Corps du Christ en croissance dans l'histoire, comme il l'a signalé dans la *Méditation* 199. Il ne parle pas des maîtres dans l'abstrait, mais de ces maîtres ; il ne parle pas des enfants en général, mais des enfants qui viennent aux écoles, généralement déjà baptisés, mais opprimés par la situation d'abandon où ils sont laissés à eux-mêmes et exposés à vivre dans le cercle fermé de leurs habitudes. Le premier objet du zèle du Frère, c'est donc de leur faire éviter le péché, et il le dit avec une citation paulinienne :

202/1	1 R 19: 14 Gal. 5: 21	A
-------	--------------------------	---

Cette citation de Gal. 5: 21 est la seule citation néotestamentaire du point, et elle est d'ailleurs exclusive aux *MTR*. Elle n'est pas introduite pour fournir la liste des péchés qu'il faudrait éviter, mais pour souligner surtout l'opposition radicale entre le péché et le Royaume :

« Excitez-les souvent à éviter le péché avec autant de promptitude qu'ils fuiraient la présence d'un serpent. Surtout que votre première application soit de leur inspirer de l'horreur de l'impureté et des immodesties dans l'Église et dans les prières, du *vol* et du *mensonge*, des *désobéissances* et *manquements de respect envers leurs parents*, et *autres défauts à l'égard de leurs compagnons*, leur fai-

¹ Méd. 202/1 ; C.L. 1, p. 56.

sant entendre que *ceux qui tombent dans ces sortes de péchés, ne posséderont point le Royaume des cieux* (Gal. 5: 21) »¹.

Michel Sauvage a signalé l'intérêt de cette citation, qui illustre la « morale » que le Fondateur demande qu'on enseigne aux enfants. Après avoir indiqué d'autres références possibles pour ce texte, particulièrement à 1 Cor. et Éphésiens, il conclut :

« La morale contenue dans cette brève énumération de saint Jean-Baptiste de La Salle apparaît comme une morale paulinienne, une morale de la vie nouvelle, une morale de l'Esprit, une morale de la vie filiale reçue au baptême (pureté de Temples de l'Esprit-Saint, charité de frères, de Fils du même Père), une morale du Corps mystique, une morale de la charité. La simple énumération des fautes « enfantines » en prend tout un autre relief, une plus profonde signification »².

C'est précisément cette constatation si juste qui nous a mis sur la voie de comprendre que l'énumération des fautes enfantines, qui n'est d'ailleurs pas exhaustive, nous indique que le Fondateur ne construit pas une morale dans l'abstrait, une morale de normes déduites à partir de l'Écriture. Et ce que doit faire le Frère avec zèle pour réaliser son emploi - ce qui est le thème de la *Méditation* 202 - n'est pas d'imposer une morale de lois. D'autre part il ne s'agit pas d'une référence littérale paulinienne, ni de la théologie paulinienne de la « Chair-Esprit ». Ni de l'expérience paulinienne avec les Galates. « Excitez-les souvent à éviter le péché... leur faisant entendre que... » : ce texte nous place tout de suite dans la relation maître-disciples. Il comprend les fautes des élèves à la lumière de la théologie paulinienne sur la « situation charnelle » de l'homme et l'action du maître qui montre son zèle pour l'Église, comme une action qui a pour fin la venue du Fils de l'homme ainsi que le souligne l'Introduction à la *Méditation*.

Tout cela nous dit deux choses sur la référence à l'Écriture dans cette citation. D'une part, que l'Écriture n'est pas un recueil de recettes, de formes ou de normes morales à accomplir, et d'autre part, que le point de départ de la référence à l'Écriture est la situation des disciples et l'action des maîtres, les deux référées ultimement à l'action de la Nouvelle Alliance actualisée dans la relation maîtres-disciples. L'Écriture n'a donc pas servi de point de départ à une construction morale abstraite, mais elle est comme la norme de la morale de la Nouvelle Alliance. La morale que propose de La Salle est donc une morale néotestamentaire et particulièrement une morale paulinienne comme le signale justement Michel Sauvage. Mais plus encore une morale de réponse, ici et maintenant, dans la situation des enfants, qui ont fait alliance avec Dieu par le baptême, et qui ont reçu la qualité de Fils de Dieu. Une morale de Nouvelle Alliance, une morale d'exigences évangéliques qui suppose moins l'accomplissement de normes légales que la fidélité de réponses évangéliques, dans la mesure où le peut l'enfant. En définitive, une morale mystique qui suppose la croissance d'une vie qui se comprend à la lumière de l'action salvifique du Fils de l'homme.

Néanmoins la pointe de l'argumentation concerne moins la morale que l'obligation pour le Frère de connaître vraiment la situation des enfants, de s'incarner avec le zèle de l'Alliance dans leur situation pour leur faire voir l'opposition radicale entre une vie de péché et le Royaume.

B. - LE ZÈLE DEMANDE DU FRÈRE QU'IL AIDE LES ENFANTS À VIVRE SELON L'ALLIANCE NOUVELLE

La vie de l'Alliance n'est pas considérée seulement sous son aspect négatif, sous l'angle de ce qui s'oppose à elle. Le deuxième point présente l'aspect du bien que les enfants peuvent accomplir :

¹ *Méd.* 202/1 ; *C.L.* 1, p. 57.

² *C.L.* 1, pp. 57-58, *Remarques*.

« Vous ne devez pas vous contenter d'empêcher les enfants qui sont confiés à vos soins, de faire le mal, il faut aussi que vous les engagiez à faire le bien et les bonnes actions dont ils sont capables »¹.

Toutes les citations de ce deuxième point proviennent explicitement de l'Évangile de Matthieu. En voici le tableau :

202/2	Mat. 5: 37	C		
	5: 44	C		5/2
	5: 38	C		
	6: 1, 5	C	203/1	
	6: 6	C	203/1	
	5: 3	C	196/2	5/3 ; 44/2 ; 84/1 ; 142/1 ; 166/1

1°) La vie selon les « Maximes de l'Évangile ».

Le zèle du Frère ne porte donc pas seulement sur le mal à éviter, mais il a son côté positif : engager les enfants à faire le bien. Pour fixer l'attention des Frères sur le bien à pratiquer, de La Salle envisage, comme il l'avait fait dans quelques *Méditations* précédentes, des maximes, des vérités « pratiques » de l'Évangile de Matthieu : l'une au moins est reprise de la *Méditation* 196/2. Si mince que puisse paraître cette référence, elle nous oblige à faire quelques comparaisons avec les *Méditations* dans lesquelles de La Salle avait parlé de la vie morale. Mais d'abord, voyons le texte :

« Veillez donc à cela, et à ce qu'ils disent toujours la vérité, et que lorsqu'ils voudront assurer quelque chose, *ils se contentent de dire cela est ou cela n'est pas* (Mat. 5: 37), et faites leur concevoir qu'en disant ce peu de paroles, on les croira plutôt que s'ils faisaient des grands *serments*, parce qu'on jugera que c'est par un esprit chrétien qu'ils n'en disent pas davantage. Faites-leur pratiquer ce que dit Notre-Seigneur, qui nous commande *d'aimer nos ennemis, et de faire du bien à ceux qui nous font du mal* (Mat. 5: 44), *qui nous persécutent et nous calomnient* bien loin de rendre le mal pour le mal, injures pour injures, et de se venger (Mat. 5: 38). Il faut les exciter, selon la doctrine de Jésus-Christ, à ne pas se contenter de faire des bonnes œuvres, mais aussi *à ne pas les faire devant les hommes, afin d'en être regardés et honorés*, parce que ceux qui en usent ainsi *ont déjà reçu leur récompense* (Mat. 6: 1-5) ».

« Il est de conséquence que vous leur appreniez à prier Dieu, comme Notre-Seigneur l'a appris à ceux qui le suivaient, et à le prier avec beaucoup de piété et *en secret* (Mat. 6: 6-7), c'est-à-dire avec beaucoup de recueillement, renonçant à toutes les pensées qui pourraient distraire leur esprit pendant ce temps-là, afin que n'étant occupés que de Dieu, ils obtiennent facilement ce qu'ils lui demandent. Et comme la plupart sont nés pauvres, il faut les animer à mépriser les richesses et à aimer la pauvreté, parce que Notre-Seigneur est né pauvre, et a aimé les pauvres avec qui il se plaisait d'être et qui a même dit *que les pauvres sont bienheureux, parce que le Royaume du Ciel est à eux* (Mat. 5: 3) »².

Comme dans les autres *Méditations* la liste proposée n'est pas exhaustive, elle n'est pas non plus désincarnée, elle vise directement la vie des enfants abandonnés à eux-mêmes et vivant dans un milieu de fausseté, de mensonge et de mauvaises habitudes. Il invite les Frères à exciter les élèves : à dire la vérité, sans faire de serments (5, 37), à l'amour des ennemis faisant le bien et ne rendant pas le mal pour le mal (5, 44), à ne pas faire de bonnes œuvres pour faire plaisir aux hommes, mais devant la vérité de Dieu (6, 1, 5), de même à prier en secret, à vivre une relation directe de vérité avec Dieu (6, 6) et finalement à aimer la pauvreté.

La morale présentée ici par de La Salle est une morale évangélique, une morale des Béatitudes, une morale du Royaume : l'énumération des attitudes de vie évangélique de ce deuxième point se termine par l'évocation du « Royaume » qui appartiendra aux pauvres, de même que le premier point s'achevait par le rappel de l'exclusion du Royaume « pour ceux qui commettent les fautes » énumé-

¹ Méd. 202/2 ; C.L. 1, p. 58.

² Méd. 202/2 ; C. L. 1, pp. 58-59.

rées en ce lieu¹. Le Frère zélé pour le Royaume, pour l'Alliance fait retentir vraiment la bonne nouvelle pour les pauvres, en les aidant à vivre la vie de la Nouvelle Alliance, opposée irréductiblement à la vie de péché. De La Salle ne parle pas d'une morale théorique, ni de normes abstraites. Il n'a pas fourni une liste des péchés à éviter, et il n'établit pas une liste des choses à pratiquer ; il parle de la vie de la chair, comme saint Paul dans l'Épître aux Galates, et il lui oppose la vie de la Nouvelle Alliance dans une attitude de vérité en tout ce que l'on fait et avec toutes les personnes, dans l'amour, dans la profondeur et le sérieux de la relation secrète avec Dieu, comme des pauvres qui attendent le salut de Dieu : le Royaume des Cieux.

De La Salle parle ainsi de la situation charnelle des enfants, de leur vie dans un milieu socio-économique étouffant, qui les empêche de s'épanouir dans la liberté des enfants de Dieu. Il parle des pauvres, de l'annonce de la bonne nouvelle aux pauvres, en disant que c'est à eux que s'adresse l'Évangile, que le Royaume est pour eux. Il faut certes reconnaître que la thématisme lasallienne n'a rien ici de révolutionnaire ; nous serions tentés aujourd'hui de trouver qu'il prend facilement son parti de l'injustice sociale et il nous semble trop commode de dire que puisque des enfants sont nés pauvres, il « faut les animer à mépriser les richesses et à aimer la pauvreté ». Il est incontestable qu'en d'autres ouvrages, les *Règles de la Bienséance et de la Civilité*, par exemple, de La Salle s'accommode trop aisément à notre gré d'une division en classes sociales qui devait être contestée si fortement à la fin du XVIII^e siècle².

Ne demandons pas à de La Salle d'avoir anticipé Marx. Il faut cependant ajouter, pour être juste, que l'action concrète du Fondateur tendait à aider les jeunes dépourvus de toute chance au départ, à trouver une place dans la société. Nous avons déjà relevé dans l'analyse même de ces *MTR*, que son propos évangélique inclut le souci d'une efficacité terrestre, d'une libération non seulement spirituelle, mais humaine. L'annonce de la Bonne Nouvelle ne laisse pas l'enfant étouffer dans son milieu et son abandon. Le Fondateur propose un changement d'optique, un regard neuf sur le monde et l'histoire, qui engage un processus de changement réel.

Il n'entend pas laisser les pauvres dans leur état d'abandon, dans leurs mauvaises habitudes, il appelle à un changement radical d'existence. Vivre comme pauvre dans le sens évangélique, c'est tout attendre de Dieu ; mais cette attente devient efficace, et force de transformation d'une existence menée selon des relations de vérité, d'amour, dans l'intimité profonde de l'attitude filiale envers le Dieu-Père.

Ajoutons que ce point de la *Méditation* n'a pas pour but d'esquisser une morale évangélique ; il s'adresse aux Frères, pour envisager ce qui est l'objet du zèle : l'Alliance, le Royaume, la gloire de Dieu. Mais ce zèle n'est authentique que dans la mesure où il envisage vraiment la situation réelle des enfants. Ce qui suppose de la part des Frères la connaissance de l'intérieur de la situation et de la vie des enfants, la familiarité avec les « maximes » qui viennent de Dieu, et un travail effectif pour inspirer aux enfants ces maximes de la vie de l'Esprit, comme il le dit dans la conclusion du point :

« Ce sont ces sortes de maximes et de pratiques que vous devez sans cesse leur inspirer si vous avez quelque zèle pour leur salut, et ce sera particulièrement en cela que vous paraîtrez zélés pour la gloire de Dieu : car ces maximes ne pouvant venir que de Dieu, puisqu'elles sont contraires aux inclinations des hommes, c'est être zélé pour l'honneur et la gloire de Dieu, que d'animer les enfants à les mettre en pratique »³.

¹ *Méd.* 202/1 ; C. L. 1, p. 57.

² Voir par exemple comment à propos des visites rendues ou reçues, de La Salle établit des distinctions protocolaires minutieuses suivant le rang social auquel appartiennent respectivement le visiteur et le visité (*Règles de la Bienséance*, C. L. 19, chap. 6, *Des visites*, p. 159 ss.).

³ *Méd.* 202/2 ; C.L. 1, p. 60.

À ce point de notre analyse, il est peut-être utile d'évoquer les autres *Méditations* où il a été question de la vie selon les maximes évangéliques pour mieux situer la nouveauté de cette *Méditation*. Déjà dans la *Méditation* 194/3 de La Salle soulignait que la finalité des écoles chrétiennes - élever dans l'esprit du christianisme -, n'était pas atteinte par la seule transmission de « vérités spéculatives » mais exigeait que l'on aide les enfants à la « pratique des maximes du saint Évangile », en ajoutant au surplus que ces instructions seraient inutiles si l'exemple ne les soutenait pas. La *Méditation* toute entière envisageait l'existence chrétienne comme la vie selon la sagesse de Dieu¹.

Dans la *Méditation* 196/2 où nous trouvons d'ailleurs une des citations de Matthieu reprise ici, de La Salle parlant de l'authentification des véritables « coopérateurs de Jésus-Christ », demande d'engager les élèves dans une « suite du Christ » qui consiste à vivre « selon les pratiques de Jésus-Christ ». Les pratiques sont précisément celles que le Frère a étudiées dans l'Évangile en prêtant attention à la conduite du Christ avec ses disciples ; là aussi, de La Salle évoquait ceux qui n'entreraient pas dans le Royaume des Cieux, parce que leur justice demeurerait purement extérieure, et il insistait sur les attitudes évangéliques de douceur, de pardon, de support des persécutions, de pauvreté spirituelle².

Dans la *Méditation* 198/3, de La Salle est encore revenu sur cette « vie nouvelle » présentée cette fois sous l'angle de l'adoption filiale, demandant une conduite « irrépréhensible », celle d'enfants marqués par l'Esprit ; une vie filiale requérant le renoncement à la vie passée, au mensonge, pour entrer dans une histoire de véritables relations filiales et fraternelles par lesquelles les hommes s'aiment et se pardonnent mutuellement comme Jésus-Christ nous a aimés. En un mot, il s'agit de vivre dès ici-bas la vie trinitaire, dans la liberté des enfants de Dieu et la croissance dans la connaissance et dans les bonnes œuvres³.

La *Méditation* 200/3 reprenait la distinction entre « vérités spéculatives et vérités pratiques », pour souligner que l'entrée dans l'édifice de l'Église et la participation aux alliances et promesses de Jésus-Christ comportent un fruit ecclésial : une vie nouvelle, et une conduite irrépréhensible. En dépit de certaines faiblesses de l'argumentation, de La Salle insistait pourtant sur la croissance dans la vie, où grâce aux instructions des Frères, les élèves sont entrés, ce qui fait la consolation de leurs maîtres⁴. Ce sont les mêmes constantes que nous retrouvons dans cette *Méditation* 202, sous l'angle du zèle du Frère pour la Nouvelle Alliance.

2*) La réponse aux appels de l'Esprit de Dieu.

En toutes ces *Méditations* qui traitent de la vie morale chrétienne, on retrouve la place centrale de l'Évangile écrit, cité toujours explicitement ou implicitement comme des vérités bibliques qui sont normes de conduite. En ce sens, de La Salle n'exprime pas directement la réalité présente de l'Évangile et de l'Alliance en acte. Il n'en est pas moins vrai que la morale qu'il développe est toujours présentée comme une morale de réponse aux appels de l'Esprit du Dieu vivant. D'autre part, il ne s'agit nullement d'une morale de contrainte extérieure : de La Salle n'invite pas les Frères à une attitude de surveillance policière vis-à-vis de leurs élèves. Il les considère comme les « révélateurs », les « représentants » de Dieu, les anges visibles, les ministres zélés qui connaissent en même temps le « secret de Dieu » et la « situation charnelle des enfants ». Ils ne sont pas des hommes entre Dieu et leurs élèves, mais des hommes avec leurs élèves, qui parlent et agissent ; par leur parole et action qui exige une incarnation réelle dans la situation charnelle des enfants, ils leur manifestent l'opposition irréductible entre la « vie de la chair » et la « vie de l'Esprit ». La vie de la chair, selon les maximes du monde, et la vie de l'Esprit selon les maximes de Dieu, révélées par son Fils.

¹ *Méd.* 194/3 ; C.L. 1, pp. 9-11.

² *Méd.* 196/2-3 ; C. L. 1, pp. 17-21.

³ *Méd.* 198/3 ; C. L. 1, pp. 31-33.

⁴ *Méd.* 200/3 ; C.L. 1, pp. 46-48.

Il serait tout à fait faux de penser que de La Salle propose une morale abstraite qui fait sortir du monde. Les élèves sont acceptés là où ils sont, les Frères les adoptent avec l'Évangile, avec l'Alliance, avec la Bonne Nouvelle du Royaume, les faisant entrer progressivement dans une vie de relation nouvelle. Nous l'avons vu dans la *Méditation* 198 surtout, cette vie de relation garde toute sa dimension historique : de renoncement au passé, de conversion, d'entrée dans les promesses et alliances, par la vie d'attente du Royaume des Cieux. L'aspect historique et relationnel est évident ; l'aspect ecclésial de cette morale est aussi souligné, puisqu'il s'agit d'une vie exprimée sacramentellement en Église. Le dynamisme, la croissance sont également fortement marqués : il s'agit d'une libération progressive des hommes de leur situation charnelle, du monde du péché où ils sont sous la domination du démon.

Cette opposition entre le monde sous l'emprise du démon, l'esclavage des habitudes, et la vie nouvelle de l'Esprit, ne signifie pas une sortie de ce monde, mais au contraire, une prise de conscience nouvelle, une vision spirituelle renouvelée de l'action de la sagesse de Dieu, de l'Évangile du Christ, de la Nouvelle Alliance dans le Corps du Christ en croissance dans l'histoire. Ainsi, bien que l'Évangile écrit garde sa place centrale dans l'authentification de la vie chrétienne, de La Salle parle bien - sans trouver le langage adéquat pour l'exprimer - de l'Évangile en acte, de la Nouvelle Alliance en acte, de la Révélation de Dieu en acte ici et maintenant, dans les relations maîtres-élèves qui s'aident mutuellement à entrer dans la structure de l'édifice qui est le Corps du Christ où se trouvent tous les biens eschatologiques.

Dans toutes les *Méditations* paires, de La Salle parle d'une manière ou d'une autre de la Révélation de Dieu présente dans l'Église, dans le courant apostolique, par l'action de l'Esprit et concrètement dans les écoles chrétiennes, dans les relations maîtres-élèves. Il garde la polarité transcendance-immanence, et souligne pourtant la dimension historique-eschatologique du mystère chrétien en insistant sur la « rupture avec le passé, le monde, la sagesse du monde », et l'entrée progressive qui demeure historique dans une communion où cette Révélation se manifeste sacramentellement « en Église ».

Il reste cependant une trace de dualisme entre Révélation transcendante et Révélation en acte, entre Évangile écrit et vie de l'Esprit. Il évoque à peine l'événement historique de la venue du Christ, et quand il le fait c'est pour souligner la visée eschatologique de sa venue. Il parle certes de Jésus qui a vécu en pauvre de Dieu, en serviteur de ses disciples, mais l'aspect factuel des actions et paroles du Christ reste assez dans l'ombre. Il le voit plutôt comme le Seigneur en qui Dieu a manifesté son œuvre de réconciliation et en qui se concentrent toutes les promesses et les alliances, croissant vers la consommation définitive.

C. - LE ZÈLE DEMANDE DU FRÈRE QU'IL S'EFFORCE DE DEVENIR ÉVANGILE VIVANT POUR SES ÉLÈVES

C'est dans le troisième point de la *Méditation* 202 que de La Salle donne les explications les plus éclairantes sur ce Jésus, Évangile du Royaume pour les pauvres, en acte dans l'Alliance de la communion de son Corps qui est l'Église. Et il le fait par des références à l'expérience même de Paul et de Jésus.

1°) L'annonce de l'Évangile dans la vie du Frère.

Avant de donner le tableau des citations, il faut se rappeler que de La Salle parle du zèle du Frère, d'un zèle qui est vraiment spirituel, qui a son origine dans le don de l'Esprit de sagesse et de foi. Or, ce que précise ce troisième point de la *Méditation* 202, c'est que l'opposition irréductible entre conscience de péché et conscience du Royaume, ou si l'on préfère entre la vie selon la sagesse du monde, et selon la sagesse de Dieu, les maximes de l'Évangile, ne se situe pas seulement à un ni-

veau de « prise de conscience », ni même à un niveau verbal de simples répétitions des vérités révélées, mais au niveau d'une parole réfléchie et agie, ou mieux peut-être, au niveau d'un engagement qui est parole indissociablement liée à l'action et donc historiquement donnée, progressant dans un itinéraire qui n'est pas individuel, mais où les paroles-actions des uns s'unissent aux paroles-actions des autres, en Église ; de La Salle le dit à propos de l'exemple-instructions :

« Votre zèle à l'égard des enfants que vous instruisez serait peu étendu, et n'aurait que peu de fruits et de succès s'il ne se terminait qu'à des paroles ; il faut pour le rendre efficace que votre exemple soutienne vos instructions, et c'est une des principales marques de votre zèle »¹.

Il ne faut pas lire ce départ du troisième point en oubliant ce qui était envisagé dans les précédents : « les maximes et les pratiques que vous devez sans cesse leur inspirer, si vous avez quelque zèle pour leur salut », « ce sera particulièrement en cela que vous paraîtrez zélés pour la gloire de Dieu ». Ce zèle pour la gloire de Dieu que de La Salle voit particulièrement concrétisé dans le zèle pour le salut des enfants, situe justement l'expérience spirituelle du Frère dans ses relations avec ses disciples. De La Salle pousse jusqu'aux dernières conséquences les exigences de ce zèle. Le Frère ne porte pas la « Bonne Nouvelle » à ses élèves, il ne les aide pas à vivre conformément à la Nouvelle Alliance, si cette Bonne Nouvelle n'est pas incarnée dans toute sa vie, dans sa démarche de paroles et d'actions par lesquelles il s'approche de ses élèves.

Ces « maximes » qui doivent se manifester dans l'existence du Frère, dans ses relations avec les enfants, ce sont celles qui ont été citées plus haut : toutes les maximes évangéliques en un sens, mais notamment les Béatitudes, le respect de la vérité, l'amour et le pardon, la relation personnelle profonde et secrète avec Dieu, l'amour de la pauvreté. Tout cela ne devient pas perceptible aux élèves par les seules paroles du maître, mais par sa « parole-exemple ». En d'autres termes, le zèle d'un homme saisi par l'Esprit de Dieu, en vue de l'Alliance, exige de lui qu'il s'efforce de devenir « Évangile ». C'est précisément ici que prend place le regard rétrospectif que de La Salle jette sur l'expérience apostolique de Paul et celle de Jésus. Voici les textes :

202/3	Phil. 3: 16-17	M		
	Phil. 4: 9	M		
	Actes 1: 1	M		
	Jean 13: 15	M	196/2	69/1

De La Salle évoque donc l'exemple de Paul et de Jésus ; mais il ne propose pourtant pas une « imitation » de modèles, il insiste sur la perfection du zèle :

« Il est facile de conclure de ces exemples que votre zèle serait fort imparfait à l'égard des enfants dont vous avez la conduite, si vous ne l'exerciez qu'en les instruisant, mais qu'il deviendra parfait, si vous pratiquez vous-même ce que vous leur enseignez ; parce que l'exemple fait beaucoup plus d'impression sur l'esprit et sur le cœur, que non pas les paroles, principalement sur celui des enfants, qui n'ayant pas encore l'esprit assez capable de réflexion, se forment ordinairement sur l'exemple de leurs maîtres, se portant plus à faire ce qu'ils leur voient faire que ce qu'ils leur entendent dire, surtout lorsque leurs paroles ne sont pas conformes à leurs actions »².

Cette conclusion ne nous semble pas évoquer des « exemples », mais des faits de l'histoire : de Paul dans son activité apostolique et de Jésus dans sa vie publique. La conception lasallienne de l'enfant apparaît clairement dans cette conclusion : l'enfant n'a pas l'esprit « assez capable de réflexion ». Faut-il dès lors réduire ce passage à une application psycho-pédagogique : les enfants « se forment ordinairement sur l'exemple de leurs maîtres », « se portant plus à faire ce qu'ils leur voient faire que ce qu'ils leur entendent dire » ?

¹ Méd. 202/3 ; C.L. 1, p. 60.

² Méd. 202/3 ; C. L. 1, pp. 61-62.

Rappelons-nous de quelle manière de La Salle parle de la « situation charnelle des enfants » dans les *Méditations* 197-198, situation où les Frères s'incarnent par leurs fonctions pour dévoiler aux enfants le secret de Dieu et les conduire vers la vie de l'adoption filiale de l'Esprit ; dans la *Méditation* 194, le Fondateur exhortait les Frères à se mettre « à la portée des enfants » avec des paroles claires et simples, parce qu'ils sont mal élevés, mais surtout parce que ce qu'il s'agit de leur révéler c'est la sagesse de Dieu, la sagesse de la Croix. Il est permis de conclure, à cette lumière, que de La Salle ne parle pas de l'exemple comme d'une recette méthodologique. Il ne demande même pas que le maître devienne un « modèle » pour les enfants. Plus exactement, si l'on veut parler de « modèle », il ne faut pas l'entendre comme un « exemple abstrait » que les élèves auraient à imiter. Le Frère est un « modèle » en ce sens que « ses paroles sont soutenues par ses exemples », ou si l'on veut, que sa parole est une parole d'action, d'engagement où parole et action sont indissociablement liées dans un processus vivant.

La « conscience du péché » et « la conscience du Royaume » que les Frères manifestent à leurs élèves, n'est donc pas une « chose » à transmettre ni même une connaissance gnostique, verbale, livresque, des écrits de l'Évangile. Ce que le Frère propose c'est sa vie entière, sa parole et action en relation avec les paroles et actions de ses élèves, auxquels il s'adresse non pas d'en haut ou de l'extérieur, mais qu'il a adoptés évangéliquement embrassant leur situation charnelle, leur pauvreté. C'est dans cette interaction que de La Salle voit l'actualité de l'Évangile, de la Révélation, de l'Alliance.

Cela ne signifie pas pour autant que de La Salle identifie la vie, les paroles-exemples des Frères avec l'Évangile. Ils ont eux-mêmes constamment à se référer aux maximes de l'Évangile, ces maximes qui ne peuvent venir que de Dieu. Et cette référence à l'Évangile écrit n'est pas une référence à des normes abstraites, mais l'exigence concrète de l'itinéraire d'hommes animés de l'ardeur de l'Esprit, zélés pour l'Alliance ; cet itinéraire, de La Salle vient de le décrire dans la *Méditation* 201 comme un itinéraire d'incarnation-abaissement jusqu'à donner sa vie pour les élèves, afin qu'ils aient la vie en abondance. C'est ici que de La Salle voit l'actualité vibrante de l'Évangile vivant, faire irruption : une Bonne Nouvelle qui est vraiment signifiante pour les enfants ; non pas des paroles abstraites, des paroles d'un écrit sacré, mais un itinéraire d'alliance. Ils sont vraiment adoptés par les maîtres qui élicitent chez eux une réponse d'alliance.

C'est dans ce double mouvement d'incarnation et de réponse dans l'interaction des maîtres et des élèves que de La Salle reconnaît la présence et la venue du Royaume pour les pauvres. Des Frères qui vivent dans la vérité, dans l'amour et le pardon mutuel, comme des pauvres qui attendent le Royaume, qui prient en secret et vivent en profondeur avec Dieu, qui ne se conduisent pas selon l'instinct de leurs inclinations « naturelles ». Le langage catégoriel de l'époque est certes très perceptible ici.

2*) La lecture du témoignage de Paul et celui du Christ.

Cette distinction entre « inclinations naturelles » et « la vie selon les maximes qui ne peuvent venir que de Dieu » ne nous semble cependant pas devoir être lue en registre « nature-grâce », mais en registre histoire et révélation eschatologique : ce dont de La Salle est en train de parler, c'est en effet de l'itinéraire concret des Frères zélés pour l'Alliance dans laquelle ils font entrer les élèves. Il s'agit vraiment d'un itinéraire ainsi que le montre la manière de citer l'expérience paulinienne d'abord :

« Saint Paul parlant aux Philippiens, après leur avoir enseigné différentes maximes, il ajoute, *Conduisez-vous selon les mêmes maximes* ; et ensuite : *imitiez-moi et considérez ceux qui vivent selon l'exemple que je vous ai donné* (Phil. 3: 16-17), *faites les choses que je vous ai enseignées, que je vous ai dites, que je vous ai écrites, et dont je vous ai donné l'exemple* (Phil. 4: 9) ; ainsi le zèle ar-

dent de ce grand saint pour le salut des âmes a été de leur faire observer ce qu'il pratiquait lui-même »¹.

Le regard sur l'expérience de Paul est évidemment marqué par la préoccupation de montrer que Paul non seulement a parlé mais qu'il a donné l'exemple. Le texte est exclusif des *MTR*. Or il faut remarquer que de La Salle ne cite pas ces « maximes » que saint Paul a enseignées à ses disciples. Il ne retient du passage de l'Épître aux Philippiens que l'allusion à la parole et à l'exemple de Paul. Il est peu probable que ces « maximes » soient celles qui ont été citées dans le point précédent ; il faut plutôt comprendre ce mot en se référant au contexte de l'Épître aux Philippiens, qu'il nous semble intéressant de rappeler :

« Le connaître, Lui, avec la puissance de sa résurrection et la communion à ses souffrances, lui devenir conforme dans la mort, afin de parvenir si possible à ressusciter d'entre les morts. Non que je sois déjà au but, ni déjà parvenu parfait ; mais je poursuis ma course pour tâcher de saisir, ayant été saisi moi-même par le Christ-Jésus. Non, frères, je ne me flatte pas d'avoir déjà saisi, je dis seulement ceci : oubliant le chemin parcouru, tendu de tout mon être, et je cours vers le but, en vue du prix que Dieu nous appelle à recevoir là-haut, dans le Christ-Jésus... »².

Les « maximes » auxquelles Paul renvoie, ce sont précisément les orientations fondamentales d'un itinéraire : l'itinéraire de Paul, saisi par le Christ, marchant en avant, tendu de tout son être vers l'accomplissement de ce qu'il a été appelé à devenir dans le Christ-Jésus. Les maximes dont parle Paul à ses disciples dans l'Épître aux Philippiens sont donc « l'itinéraire évangélique » d'un homme qui a été saisi par l'Esprit, qui vit en tension eschatologique pour devenir fils dans le Christ-Jésus, oubliant le passé ; un homme de l'histoire, qui a renoncé à son passé de sécurités pour se mettre en marche, en tension dans l'espérance. C'est à cet itinéraire que de La Salle invite le Frère à se référer, pour y reconnaître l'Évangile de Dieu en acte dans l'existence de l'apôtre, et qui devient salut pour ses disciples, parce que Paul est brûlé de zèle pour eux.

Après ce regard sur l'Évangile en acte chez Paul, de La Salle remonte jusqu'à la « conduite du Christ ». Cette référence ultime à la conduite du Christ peut avoir une intention théologique. De La Salle ne renvoie pas de la même façon à l'expérience de Paul, et à la conduite, à la vie du Christ. C'est sur cette conduite qu'il concentre toute l'attention de ses lecteurs, et « cette conduite » qui est la révélation de Dieu, il découvre qu'elle n'est pas seulement des paroles, mais des faits. Le choix des Actes 1: 1 et de Jean 13: 15 exige une explication :

« C'est aussi la conduite qu'a tenu Notre-Seigneur, de qui il est dit qu'il a commencé parfaire et puis qu'il a enseigné (Actes 1: 1) et qui dit, parlant de soi à ses apôtres, après leur avoir lavé les pieds : *je vous ai donné l'exemple afin que vous fassiez comme je vous ai fait* (Jean 13: 15) »³.

Notons d'abord que ces deux citations se trouvent dans la *Méditation* de Giry sur « le bon exemple » :

« Lorsqu'il fait dire à saint Luc dès le commencement des Actes des Apôtres *quae coepit Jesus facere et docere*. Les choses que Jésus a commencé de faire et d'enseigner, c'est-à-dire qu'il a enseignées par son exemple avant que de les enseigner par sa parole... »⁴.

De La Salle reprend cette citation et celle de Jean 13: 15 que nous avons étudiée plus haut à propos de la *Méditation* 196/2. Contrairement à ce dernier passage, un contact littéraire entre Giry et de La Salle semble ici probable, car les deux auteurs parlent de « l'exemple », en recourant aux mêmes citations. Mais tandis que Giry cite textuellement Actes 1: 1 et Jean 13: 15 pour montrer la nécessité du « bon exemple », de La Salle invite à contempler « la conduite de Notre-Seigneur » ; ce regard sur la parole prophétique qui est aussi action du Maître, serviteur de ses disciples, est plus éloquent

¹ *Méd.* 202/3 ; *C.L.* 1, pp. 60-61.

² Phil. 3 : 10 et ss. Traduction de la *Bible de Jérusalem*.

³ *Méd.* 202/3 ; *C.L.* 1, p. 61. Cependant la même citation dans la *Méd.* 69/2 reste plutôt dans la ligne de l'imitation d'un modèle.

⁴ GIRY, V/1, p. 32.

que la seule mention de l'exemple de Jésus-Christ, faite par Giry. De La Salle ne renvoie pas seulement à un geste du Christ, mais il reconnaît que l'Évangile est annoncé par sa parole-action : qui est de servir, de s'incarner jusqu'à se livrer lui-même pour l'amour des hommes.

3*) *L'actualisation dans la vie du Frère avec ses élèves du mystère salvateur du Christ.*

Certes, de La Salle ne parle pas ici non plus de Révélation ou d'Évangile en acte. Il nous semble pourtant que de même que sa distinction entre « vérités spéculatives » et « vérités pratiques », exprimait dans son langage que la « Révélation » ne se réduit pas à un livre ou à des connaissances, son propos sur les instructions que doit soutenir l'exemple signifie que « l'Évangile » ne se réduit pas pour lui à un écrit ou à la transmission verbale de maximes évangéliques. Et en empruntant ce langage, de La Salle exprime ce qu'il voit se réaliser dans le zèle des Frères : ce zèle devient parfait parce que les Frères ne transmettent pas verbalement une chose, mais s'incarnent dans la vie de leurs élèves, pour un service, jusqu'à donner leur propre vie, se sacrifier, se consommer, afin que les enfants aient la vie en abondance.

Cette vie en abondance, la vie de la Nouvelle Alliance, éclate dans leur propre itinéraire évangélique, qui n'est pas la reproduction de normes évangéliques, ni même la copie de l'itinéraire de Paul ou de Jésus. Saisis par l'Esprit qui les pousse à épouser les pauvres, ils embrassent avec le zèle de l'Alliance le monde des enfants abandonnés ; ils manifestent par là et ils annoncent la puissance de l'Évangile à l'œuvre ici et maintenant, qui appelle à l'adoption filiale, au Royaume, à la marche en avant. Leur annonce du Royaume n'est pas une simple transmission de vérités et de pratiques, mais parole et action vivante de l'Esprit de Dieu qui se manifeste dans leur démarche d'incarnation et d'abaissement. Et cet itinéraire se réalise sous le signe de l'attente du Royaume, attente qui exige un dépassement continu du passé, une conversion incessante, une vie de relations avec les hommes dans la vérité, l'amour, le pardon.

L'expérience religieuse du Frère peut donc être exprimée par les termes de « zèle pour la gloire de Dieu, pour l'Alliance », et cette Alliance et cette gloire de Dieu, c'est le salut des hommes, son Royaume. Loin d'orienter le Frère vers un monde extramondain, atemporel, cette expérience l'enfonce dans la situation réelle des enfants auxquels il est envoyé. Son zèle est un zèle historique : il « fait histoire », en ouvrant le monde clos des enfants abandonnés aux perspectives insondables de l'Alliance de Dieu. Il fait histoire, parce qu'il affine en eux la « conscience du péché », parce qu'il les pousse à la conversion continuelle, au renoncement du passé, à la marche en avant, dans l'amour mutuel et la référence unique à ce Christ qui grandit dans l'histoire. C'est un zèle ecclésial, parce que le Frère fait entrer dans cet édifice qui est le Corps du Christ où s'annoncent et se réalisent tous les biens eschatologiques. Le zèle du Frère est indissociable de sa foi, il n'est motivé que par l'Esprit du Dieu vivant, et il l'enfonce radicalement dans le monde et l'histoire des hommes, dévoilant l'œuvre de Dieu qui est en train de se réaliser.

On voit que la réflexion des *Méditations* précédentes converge dans ces *Méditations* sur le zèle : l'appel de Dieu dans la Société des Écoles chrétiennes pour faire l'œuvre de Dieu, qui est la réconciliation dans le Christ, de qui le Frère tire toute sa force. Par le zèle le Frère dévoile aux enfants la vie de l'adoption filiale, et les achemine vers cette existence de la Nouvelle Alliance sacramentellement réalisée dans la communion de l'Église, Corps du Christ. L'espace et le temps apparaissent plus nettement dans ces Méditations sur le zèle que dans la plupart des précédentes : le Frère est saisi par Dieu dans son itinéraire de service des pauvres.

L'une des choses les plus difficiles à saisir dans les *MTR* est précisément cette ouverture transcendante au mystère de Dieu se déployant concrètement dans l'histoire. C'est en suivant la thématisation paulinienne, que de La Salle trouve une ouverture, non seulement à son histoire personnelle, à celle de la Société des Écoles chrétiennes, mais à l'histoire de l'humanité. Avec le langage de Paul,

il saisit la tension eschatologique de l'histoire où se dévoilent la sagesse, l'Alliance, la promesse, l'Évangile du Royaume.

Dès lors, de La Salle ne fait pas histoire, dans le sens d'accumuler des faits, soit de la Société, soit de l'histoire de l'humanité, pas même des faits de l'Écriture. Il fait histoire parce qu'il se comprend et comprend ses Frères dans leur rapport profond avec Dieu, dans le mystère. Le rapport de vérité lui manifeste les exigences d'un dépassement continu du passé, d'une marche en avant, dans l'attente du Royaume. Mais cette « prise de conscience » ne se réduit pas à la compréhension du statut et de rôle du Frère dans l'histoire. C'est la compréhension d'un engagement. La parole qu'il arrive à exprimer est une parole d'action, parole-action attirée par la visée eschatologique de la venue du Christ, saisie par son Esprit, entrant et faisant entrer dans le Corps du Christ qui grandit dans l'histoire.

CHAPITRE VI

LA « CORRECTION », EXPRESSION DU ZÈLE ÉVANGÉLIQUE DU FRÈRE

(*Méditations* 203-204)

Les *Méditations* 203-204 envisagent « une des marques et un des effets » du zèle qu'on a pour le bien et pour le salut des âmes. Nous avons déjà suggéré plus haut que ces deux *Méditations* sont indissociables des deux *Méditations* sur le zèle. Nous avons vu en effet que pour les *MTR*, le zèle est l'expression concrète du fait d'avoir été saisi par l'Esprit par un don de foi et de sagesse, pour procurer la gloire de Dieu en instruisant les enfants abandonnés. Nous avons relevé à propos des deux *Méditations* précédentes, que pour de La Salle, le zèle constitue une expression historique du sérieux avec lequel le Frère se comprend comme ministre de Dieu, ministre du Christ, de l'Église, et devient l'ardent indice de la réalité actuelle de l'Alliance de Dieu, de son secret, visiblement réalisé dans l'Église, faisant entrer les enfants dans le Corps du Christ qui croît dans l'histoire.

§ 1

Le contexte lasallien des *Méditations* sur la correction.

Pour mieux saisir la portée réelle de ces *Méditations* sur la correction dont l'objet paraît si limité, il nous faut les replacer à la fois dans la ligne générale des *MTR* et dans l'action pédagogique d'ensemble de M. de La Salle.

A. - LE MOUVEMENT DES MÉDITATIONS 193-202

Les *Méditations* 193-198 présentent le zèle dans le cadre transcendant-immanent du dessein de Dieu se réalisant dans les écoles chrétiennes, tandis que les *Méditations* 199-200 et 201-202 l'envisagent plus concrètement dans la réalité sacramentelle de la communion ecclésiale en tension eschatologique où les enfants croissent dans le Corps du Christ, participant aux biens et promesses eschatologiques de la Nouvelle Alliance. Les deux *Méditations* que nous allons étudier, semblent faire une « réduction » de ces perspectives historiques-eschatologiques du mystère transcendant-immanent de Dieu, dévoilé par des hommes saisis par l'Esprit. Si dans les *Méditations* précédentes, de La Salle ouvrait l'expérience immédiate du Frère dans l'école, aux perspectives grandioses du dessein de Dieu, il ne le faisait que pour mieux saisir la signification religieuse du pour quoi de la Société des Écoles chrétiennes, la principale raison pour laquelle les Frères étaient envoyés, et pour qui.

Il ne mettait pas l'accent sur « le faire », il ne donnait pas de recettes. Encore moins essayait-il de gonfler « l'ego » des Frères en parlant en termes éloquents du « statut » du Frère dans l'Église. Tout était envisagé dans l'optique de l'œuvre de Dieu, réalisée dans le Christ, manifestement visible dans la communion ecclésiale. Plus qu'en face d'une définition de l'être ou du faire des Frères, on se trouvait devant le déploiement du dessein de Dieu par des « ouvriers » qui accomplissent un humble service pour les pauvres abandonnés dans l'Église, s'incarnant dans leur situation charnelle, s'abaissant, se mettant à leur portée, pour marcher avec eux, de façon que leurs paroles-actions liées à celles qu'ils élicitent chez leurs élèves, soient tournées vers le Christ croissant dans l'histoire, en menant déjà la vie d'adoption filiale, en renonçant au passé, en pratiquant l'amour et le pardon, dans la vérité.

La transcendance de l'œuvre de Dieu, se réalisant historiquement dans l'ouvrage des Frères, était surtout vue dans la visée eschatologique de l'œuvre du Christ par son Esprit, édifiant son Corps qui est l'Église. Cette perspective historique comportait un regard de mémoire sur le passé, sur la fidélité de Dieu qui a appelé et prédestiné, qui a fait renoncer à la vie ancienne d'infidélité pour faire entrer dans la communion d'amour et de l'adoption filiale. Tout était vu en termes relationnels et historiques. Le Frère était toujours situé avec ses élèves. Son expérience religieuse spirituelle ne se déroulait pas en un autre lieu que celui où se nouent les relations entre lui et ses élèves. Ainsi cette ouverture transcendantale historique ne faisait que mettre mieux en relief le « lieu » concret, (non pas au sens géographique ou temporel) de leur expérience religieuse : le Frère saisi par l'Esprit, envoyé par Dieu, avec les vues et les intentions mêmes de Jésus-Christ.

C'est précisément de ce « lieu » qu'il s'agit dans les *Méditations* 203-204. Si nous gardons les immenses perspectives du mystère transcendant de Dieu, et de son dévoilement historique, dans la communion croissante du Corps du Christ où se trouvent tous les biens eschatologiques, en tension vers le Royaume, nous ne courrons pas le risque de prendre ces deux *Méditations* comme des recettes méthodologiques. De La Salle ne fait ici qu'affiner son argumentation, il parle spécifiquement de l'école et de ce qui se passe à l'école dans les relations maîtres-élèves. Il fait donc « atterrir » à l'école ce zèle pour la Nouvelle Alliance.

B. - LE SOUCI DE M. DE LA SALLE QUE L'ÉCOLE « AILLE BIEN »

On pourrait néanmoins se demander pourquoi de tous les aspects de l'école, il choisit celui de la correction. Pourquoi présente-t-il comme marque et effet du zèle, la correction, et non pas par exemple tout le contenu de *La Conduite des Écoles* qu'il avait précisément écrite en vue du bon fonctionnement des écoles.

1°) Dans l'itinéraire vécu du Fondateur.

En étudiant l'itinéraire personnel de M. de La Salle nous avons relevé la constante préoccupation pour que l'école « aille bien ». Dès les commencements, alors qu'il ne se croyait encore appelé qu'à pourvoir à la subsistance des maîtres, son attention se fixait « à avoir soin qu'ils s'acquittassent de leur emploi avec piété et application »¹. Dans ses engagements progressifs, où il a reconnu la conduite de Dieu qui voulait l'engager à prendre entièrement *le soin des écoles*², son souci principal était de régler la vie des maîtres de façon que les écoles s'établissent solidement et pour l'utilité de l'Église. L'embarras dans lequel il se trouva vers 1681 et qui se résolut en 1682 dans un appel « visible » à prendre le soin des écoles, nous a montré que le contexte de son expérience religieuse de réponse à l'appel de Dieu pour faire son œuvre, embrassant la mission du Fils, était précisément de se donner entièrement à soutenir, consolider, étendre des écoles chrétiennes et gratuites pour les pauvres³.

Ses efforts pour stabiliser la communauté, et son itinéraire progressif d'incarnation dans le groupe des premiers maîtres, avaient pour finalité de les fixer dans une communauté. Nous avons vu comment ces premiers maîtres l'ont abandonné et comment il a recommencé avec de nouveaux sujets « qui avaient du talent pour l'école et de la piété aussi bien que de la disposition pour demeurer en communauté »⁴. Nous avons vu comment, dans son itinéraire, les efforts pour consolider la communauté dans l'abandon à la Providence, ses hésitations, ses prières et ses consultations étaient indissociables de la finalité de maintenir les écoles gratuites pour les enfants pauvres. Nous devrions

¹ BLAIN 1, p. 67 ; Ber., p. 34.

² BLAIN 1, p. 169 ; ms Ca., 10 ; ms Re., 14 ; Ber., p. 33.

³ Voir Ber., pp. 49-50 ; BLAIN 1, pp. 179 et 191-193.

⁴ Ber., pp. 46-47.

encore évoquer toute cette période si riche et si complexe du passage de la « communauté de Reims », à la « Société des Écoles chrétiennes à Paris ».

La consécration de ces hommes abandonnés à la Providence, pour procurer la gloire de Dieu, n'avait d'autre visée que celle de tenir ensemble et par association les écoles gratuites. Infatigablement, de La Salle avait travaillé pour consolider les Frères, éduquant le sens évangélique de leur mission ; il avait lutté contre tout ce qui s'opposait à l'œuvre de Dieu. Il avait répondu aux appels des évêques et des personnes zélées qui demandaient des écoles dans leurs diocèses ou leurs villes. A tout moment, son souci principal fut de préparer des Frères compétents qui s'acquittent de leur emploi avec talent et piété. Et nous avons évoqué dans la première partie les œuvres spirituelles et pédagogiques que de La Salle avait composées pour ses Frères, œuvres dont la finalité était d'éduquer leur compétence professionnelle et le sens évangélique de leurs tâches dans l'école¹.

2*) Dans la « Conduite des Écoles ».

L'ouvrage de M. de La Salle qui nous intéresse ici est la *Conduite des Écoles* dont les éditions ont été fort nombreuses². Cet ouvrage fut écrit « afin que tout fût uniforme dans toutes les écoles et dans tous les lieux où il y a des Frères de cet Institut »³. Plus que l'œuvre du seul Fondateur, elle est celle de la Communauté des Frères :

« Cette conduite n'a été rédigée en forme de règlement qu'après un grand nombre de conférences avec les Frères de cet Institut les plus anciens et les plus capables de bien faire l'école ; et après une expérience de plusieurs années... »⁴.

De La Salle n'imposait pas ses idées pédagogiques : nous avons relevé dans plusieurs de ses *Lettres*, qu'il demande des avis concernant la manière de faire bien fonctionner l'école.

L'école était pour les Frères l'instrument pastoral où s'exerçait concrètement leur ministère, où ils étaient en relation avec leurs élèves. Il est dès lors explicable que la *Conduite des Écoles* s'efforce d'envisager tous les aspects de cet instrument pastoral. Il suffit de jeter un coup d'œil sur son contenu pour s'en rendre compte :

« Dans la première partie on traite de tous les exercices de l'école et de tout ce que s'y pratique dès l'entrée jusqu'à la sortie. La seconde donne les moyens nécessaires et utiles dont les maîtres doivent se servir pour établir et maintenir l'ordre dans les écoles... »⁵.

Cette deuxième partie qui concerne le fonctionnement de l'école est la plus technique. Elle est introduite de la façon suivante :

« Il y a neuf choses principales qui peuvent contribuer à établir et à maintenir l'ordre dans les écoles : 1. la vigilance du maître, 2. les signes, 3. les catalogues, 4. les récompenses, 5. les corrections, 6. l'assiduité des écoliers et leur exactitude à venir à l'heure, 7. le règlement des jours de congé, 8. l'établissement de plusieurs maîtres et leur fidélité à bien s'acquitter de leurs emplois, 9. la structure, la qualité et l'uniformité des écoles et des meubles qui y conviennent... »⁶.

Ce n'est évidemment pas la finalité de notre travail que d'étudier la pédagogie des écoles chrétiennes d'après la *Conduite*⁷. On voit du moins au seul énoncé de cette introduction que la conception lasallienne de l'école ne se réduit pas à la « correction ». Le chapitre sur les corrections est cepen-

¹ Voir vol. 1.

² *Conduite des Écoles*, C. L. 24, pp. III-IV.

³ C. L. 24, *Préface*, p. 3.

⁴ *Idem*.

⁵ C. L. 24, *Préface*, p. 3.

⁶ C. L. 24, p. 112.

⁷ F. ANSELME, *Conduite des écoles chrétiennes par saint J.-B. de La Salle, Fondateur des Frères des Écoles chrétiennes...*, avec Introduction et notes, Paris, 1951. - C. ALCALDE, *El maestro en la pedagogia de san Juan Bautista de La Salle*, Coll. *Sinite* 3, Madrid, 1962.

dant l'un des plus longs de la *Conduite des Écoles*¹. Il se divise en deux articles : le premier traite des différentes sortes de corrections par férules, pour quelles raisons on peut et on doit s'en servir et de la manière dont on doit le faire ; de la correction par verges ; de l'expulsion des écoliers de l'école. Le deuxième article traite des manières suivantes : de la fréquence des corrections et de ce qu'il faut faire pour l'éviter ; des conditions que doivent avoir les corrections ; des défauts qu'il faut éviter dans les corrections ; des enfants qu'il faut ou ne faut point corriger.

Des études font défaut pour situer dans le contexte scolaire des XVII^e-XVIII^e siècles la manière dont de La Salle comprend la correction. En tout état de cause, il serait anachronique de reprocher à de La Salle une rigueur qui nous paraît aujourd'hui peu éducative. Il ne faut pas juger les méthodes pédagogiques du XVII^e siècle avec nos mentalités modernes. Pas davantage ne faut-il reprocher à de La Salle de n'avoir pas innové sur ce point et d'avoir été tributaire de son époque : il n'est pas un novateur qui crée ex nihilo, mais il travaille à partir de ce qu'il trouve autour de lui. La lecture objective de ce chapitre de la *Conduite* sur la correction manifeste d'ailleurs que la rigueur ne constitue pas un absolu, une fin en elle-même, mais qu'elle est ordonnée à une finalité éducative. Il ne faut pas par ailleurs détacher ce chapitre de l'ensemble de la *Conduite des Écoles*.

Il n'en reste pas moins surprenant que, examinant le zèle du Frère en action dans ses fonctions pédagogiques, il ne retienne dans les *MTR*, de tout l'ensemble de ces activités que la seule correction. Il serait présomptueux d'avancer des hypothèses sur un tel choix. Considère-t-il qu'il s'agit d'une fonction-clef pour établir et maintenir l'ordre dans les écoles ? Est-il influencé par les idées pédagogiques et l'image générale que l'on se faisait de l'école et du maître, comme de celui qui corrige avec la férule et les verges ? Nous n'avons pas la prétention de nous prononcer sur ces questions². L'idée générale que l'on se faisait de l'école et de l'éducation devait certainement jouer chez de La Salle. En outre, les enfants qui fréquentaient les écoles chrétiennes et gratuites étaient en général des enfants pauvres et mal élevés. Il consacre en effet de longues pages de la *Conduite* aux enfants qu'il faut ou ne faut point corriger, et il en parle justement dans le chapitre sur les « corrections »³.

Ce qui semble de toutes manières évident, c'est que la correction tenait une place importante dans les écoles chrétiennes dans le contexte culturel du XVII^e siècle, et que cela entraînait des difficultés concrètes pour les maîtres, s'ils voulaient la faire d'une manière éducativement efficace.

§ 2

Signification et exigences évangéliques de la « correction ».

C'est peut-être à partir de cette dernière réflexion que s'éclaire le sens de ces *Méditations* sur la correction : envisageant le zèle des Frères pour « l'Alliance », de La Salle cherche à montrer la signification et les exigences évangéliques de la correction. Le « registre » du développement de ces *Méditations* n'est pas celui, technique, de la *Conduite des Écoles*. Les seuls rapprochements que l'on peut faire entre les deux ouvrages concernent la seule *Méditation* 204 où il explicite les conditions à remplir pour que les corrections aient un fruit évangélique ; on peut songer, en lisant certains passages de cette *Méditation*, à quelques articles de la *Conduite* qui traitent également des conditions de la correction et des défauts qu'il faut y éviter. Nous y reviendrons⁴.

¹ C. L. 24, pp. 140-179.

² La pédagogie des écoles chrétiennes sous son aspect d'ortho-pédagogie a été étudiée récemment par Othmar WURTH, *La pédagogie de J.-B. de La Salle. Une contribution historique à l'ortho-pédagogie*, dans *Lasallianum* 15, 1973.

³ C. L. 24, p. 157 ss.

⁴ C.L.24, pp. 151-157.

A. - LA « CORRECTION », EXPRESSION DU ZÈLE DU FRÈRE POUR LA VIE DES ENFANTS SELON L'ALLIANCE.

La *Méditation* 203 ne fait donc que situer les fonctions éducatives du Frère à la lumière de son zèle qui prend son origine dans l'action de l'Esprit se manifestant en eux pour construire le Corps du Christ.

Voyons d'abord le tableau des citations¹ :

203/1	Jean 2: 17 Luc 19: 45 Jean 2: 14 Jean 2:15 Mat. 6: 2-5 Luc 18: 9-14 Mat. 23: 3 1 Cor. 5: 5	M M M M M M M M	v. 5 ; 202/2	62/1 ; 77/2 63/2 ; 38/3
203/2	Prov. 22: 15 Tite 2: 15 2 Tim. 2: 25, 26 Jean 8: 34 Gal. 4: 31	A A C A	v. 25 ; 204/2	
203/3	Héb. 13: 17 1 Sam. 3: 13-14	A	205/2 ; 206/2	37/1

1*) La référence au Christ et à Paul.

De La Salle évoque en premier lieu des faits : les « corrections » infligées par le Christ aux Juifs et aux Pharisiens ; celles que saint Paul a exercées à l'endroit des Corinthiens. Ces actions sont évoquées à propos de fautes commises par les uns et les autres. Dans le cas du Christ, la « correction » est explicitement présentée comme une manifestation de zèle.

« C'est en quoi Jésus-Christ a souvent fait paraître son zèle à l'égard des Juifs *dans le Temple de Jérusalem, lorsqu'en y entrant il en fit sortir ceux qui y vendaient et qui y achetaient* les choses dont on avait besoin pour les sacrifices : *il fit alors un fouet de cordes afin de s'en servir pour les chasser* (cf. Jean 2: 17 ; Luc 19: 45 ; Jean 2: 14, 15).

Il en agissait de même à l'égard des Pharisiens dont il ne pouvait supporter *l'hypocrisie et la fausse piété non plus que leur orgueil qui leur faisait estimer et louer leurs propres actions, critiquer et même blâmer celles des autres* ; il condamnait enfin toute leur conduite *parce qu'ils se contentaient d'enseigner les autres et ne se mettaient pas en peine de pratiquer ce qu'ils leur enseignaient* (Mat. 6: 2-5 ; Luc 18: 9-14 ; Mat. 23: 3).

Dans toutes ces rencontres, Jésus-Christ les reprenait publiquement et leur en faisait des reproches. Voilà ce que Jésus-Christ a fait non seulement à l'égard des Pharisiens, mais aussi à l'égard d'autres en plusieurs occasions »².

L'évocation de Paul souligne moins que son attitude est commandée par le zèle :

« Saint Paul reprend de même avec liberté les Corinthiens, de ce qu'ils souffraient parmi eux un incestueux, et leur dit qu'ils auraient dû *le livrer au démon pour être tourmenté en son corps ; afin que son âme fut sauvée* (1 Cor. 5: 5)³. »

¹ Voir les *Remarques* de M. SAUVAGE, dans *C.L.* 1, pp. 63 et 66.

² *Méd.* 203/1 ; *C.L.* 1, pp. 62-64.

³ *Méd.* 203/1 ; *C.L.* 1, p. 64.

Loin de s'arrêter à Jésus et à Paul comme à des modèles à imiter, la conclusion du point s'attache plutôt à mettre en évidence la raison pour laquelle les enfants tombent souvent dans des fautes, et comment le bienfait de la correction les aide à réfléchir :

« Ainsi devez-vous reprendre et corriger vos disciples lorsqu'ils commettent quelque faute, et d'autant plus que les enfants ont cela de propre, que souvent ils ne tombent en faute que parce qu'ils font beaucoup de choses sans réflexion, et comme les répréhensions et les corrections qu'on leur fait, leur donnent lieu de faire réflexion à ce qu'ils ont à faire, elles sont cause qu'ils veillent sur eux-mêmes pour ne pas tomber dans les mêmes fautes. Soyez donc exacts à ne pas souffrir en eux de fautes considérables sans y apporter ce remède »¹.

On a l'impression que l'argumentation de la conclusion n'a rien à voir avec ce qui précède, sauf à constater que devant les « fautes des enfants », les maîtres ne doivent pas rester indifférents, et que c'est une marque de zèle que de les reprendre et corriger. Tout cela n'est pas démontré à partir de l'Écriture, dont les citations demeurent assez extérieures à la réflexion sur la situation des enfants, leur manque de réflexion et le remède que leur apporte la correction. Cette faiblesse du premier point confirme du moins ce que nous avons souvent constaté : que le point de départ de M. de La Salle n'est pas l'Écriture.

2*) *Faire passer les enfants de la situation de servitude à la liberté de l'Évangile.*

De fait, dans le deuxième point, qui nous intéresse d'ailleurs davantage par son paulinisme, ce qui est en question ce n'est pas un zèle abstrait qu'il faut imiter, c'est la situation des enfants :

« L'homme est si porté naturellement au péché, qu'il semble ne prendre de plaisir qu'à le commettre ; c'est ce qui paraît particulièrement dans les enfants qui n'ayant pas encore l'esprit formé, et n'étant pas capables de grandes et sérieuses réflexions, semblent n'avoir d'inclination que pour contenter leurs passions et leurs sens, et pour satisfaire leur nature. C'est ce qui fait dire au Saint-Esprit que la folie est comme attachée au cou des enfants, et que ce n'est que par le moyen de la correction qu'on les guérit. Ainsi le moyen de délivrer de l'enfer l'âme d'un enfant, c'est de se servir de ce remède qui lui procurera de la sagesse, au lieu que si on l'abandonne à sa volonté, il courra risque de se perdre, et causera bien des chagrins à ses parents : la raison est parce que les fautes qu'il fera tourneront en habitude, et qu'il aura bien de la peine à s'en corriger, les bonnes et les mauvaises habitudes contractées dès l'enfance et longtemps entretenues, passant d'ordinaire en nature »².

La vision anthropologique qui domine cette formulation se traduit en un langage catégoriel assez lourd et critiquable par certains aspects, notamment par sa vision assez pessimiste de la « nature corrompue ». Soulignons qu'il est assez remarquable que la dualité qui est évoquée ici n'est pas l'opposition « nature corrompue » et « grâce », mais l'opposition entre « folie » et « sagesse ». Dans cette perspective, la correction n'a pas seulement une fonction psychopédagogique, mais une action libératrice par rapport à « l'aliénation » des enfants. Et si le Fondateur parle du risque de l'enfer encouru par les jeunes laissés à eux-mêmes, ce n'est pas à cette seule éventualité qu'il réduit le « risque de se perdre » : il fait également mention de leurs inclinations, de leurs passions, des chagrins qu'ils peuvent causer à leurs parents ; en un mot il ne songe pas seulement à la perte éternelle, mais à l'enjeu de la vie présente selon la « sagesse ».

Une fois de plus, la réflexion lasallienne se déplace de la dualité nature-grâce, vie présente-vie éternelle à la tension histoire-eschatologie. Il le fait en apportant une raison paulinienne affirmée implicitement des Frères sans aucune référence à l'expérience de Paul :

¹ Méd. 203/1 ; C.L. 1, pp. 64-65.

² Méd. 203/2 ; C. L. 1, p. 65.

« C'est pourquoi il faut que ceux qui ont la conduite des jeunes enfants, *les reprennent* comme dit saint Paul *avec toutes sortes d'autorité pour les faire revenir de leurs égarements, en les tirant des pièges du démon qui les tenait captifs selon sa volonté* (Tite 2: 15 ; 2 Tim. 2: 25-26) »¹.

La liaison « c'est pourquoi » souligne que de La Salle trouve à la lumière de l'Écriture une obligation qui ne vient pas de l'extérieur, mais de l'histoire même des Frères qui se sont incarnés dans le monde des enfants et les ont adoptés évangéliquement avec le zèle de la Nouvelle Alliance. Tout est lu en registre historique : les Frères, les faisant revenir, c'est-à-dire changer de chemin, au sens le plus biblique de la « conversion ». Cette dimension relationnelle et historique était déjà explicitement évoquée dans la *Méditation* 198/2, parlant des anges visibles qui ont l'obligation

*« de reprendre ceux qui sont déréglés... qu'ils renoncent à leur vie passée, d'animer ceux qui manquent de courage, de supporter les faibles, et d'être patient à l'égard de tous... et de retenir tellement leurs inclinations corrompues et de les fixer tellement dans le bien qu'ils ne donnent point en eux d'entrée au démon... (1 Thess. 5: 14 ; Ép. 4: 27) »*².

Nous avons constaté que dans cette *Méditation*, de La Salle parlait en termes relationnels et historiques des hommes voués à guider les élèves de telle sorte que par eux, visiblement, Dieu fait son œuvre de libération des ténèbres, de progrès dans la connaissance et dans les bonnes œuvres (Col. 1). La répréhension était déjà entendue dans cette *Méditation* comme une démarche dans la conversion, dans l'accession progressive à la vie de l'adoption filiale (*Méditation* 198/3).

C'est exactement dans ce même registre que de La Salle comprend ici la correction avec une vérité biblique qu'il ne cite pas dans l'abstrait : il lit la situation des enfants comme celle de la servitude et la correction comme l'action libératrice qui les met dans la « liberté des enfants de Dieu ».

« En effet, on peut dire avec raison qu'un enfant qui s'est habitué dans le péché a perdu en quelque façon sa liberté, et s'est lui-même rendu captif et malheureux, selon ce que dit Jésus-Christ : *que celui qui commet le péché est esclave du péché* (Jean 8: 34). C'est à vous qui êtes les maîtres de ceux que vous conduisez, à prendre tout le soin possible pour les mettre dans *cette liberté des enfants de Dieu laquelle Jésus-Christ nous a acquise* (Gal. 4: 31) en mourant pour nous ; vous avez besoin pour cela de vous servir de deux moyens à leur égard. Le premier, est la *douceur* et la *patience*. Le second est la prudence dans les répréhensions et dans les corrections »³.

La thématique paulinienne de Galates est donc assumée de l'intérieur par de La Salle, lorsqu'il dit de ses maîtres, que c'est à eux de « prendre tout le soin possible pour faire cette action libératrice » sapientielle. Ce deuxième point semble donc plus charpenté que le premier, et envisage directement la correction comme une action sapientielle et libératrice. Il faut admettre cependant, que la conclusion sur les « moyens », la douceur, la patience et la prudence ne semblent pas tout à fait en cohérence avec l'argumentation du point.

3*) La correction, exigence du ministère du Frère.

Le troisième point commence par l'autre bout. Il ne part plus de la situation des enfants, mais de l'obligation faite aux Frères de les corriger, en tant que responsables devant Dieu. Il y cite Héb. 13: 17 implicitement comme une vérité biblique, une exigence qui découle de la charge qu'ils ont reçue :

« Ce qui vous doit plus animer à reprendre et à corriger les fautes de vos disciples, c'est que si vous y manquez, vous serez vous-mêmes répréhensibles devant Dieu, qui vous punira de votre lâcheté et négligence à leur égard, parce qu'étant substitués à leurs pères, à leurs mères, et à leurs pasteurs, vous êtes obligés de *veiller sur eux, comme devant rendre compte de leurs âmes* ; ainsi si vous ne veillez sur leur conduite, vous devez être persuadés que ces enfants n'étant pas en état de se conduire eux-mêmes, vous rendrez compte à Dieu pour eux des fautes qu'ils auront faites, comme si c'était

¹ Idem.

² *Méd.* 198/2; C.L. 1, p. 30.

³ *Méd.* 203/2; C.L. 1, p. 66.

vous qui les eussiez commises : le grand-prêtre Héli est un exemple bien sensible et bien terrible tout ensemble de cette vérité pour avoir toléré la mauvaise conduite de ses enfants, Dieu lui fit prédire par Samuel qu'il jugerait sa maison dans l'éternité, à cause de son péché ; et parce qu'ayant connu que ses enfants se conduisaient d'une manière indigne, il ne les avait pas corrigés, ce qui fit que Dieu jura que cette faute ne pourrait être expiée par des victimes et par des présents offerts au Seigneur, tant ce péché était jugé grand devant Dieu »¹.

Quelques expressions nous rappellent la *Méditation* 193 : « substitués à leurs pères, à leurs mères et à leurs pasteurs ». L'obligation n'est donc pas déduite de l'Écriture, elle ne constitue pas une exigence appliquée extrinsèquement à partir de l'Écriture. C'est parce qu'ils ont été appelés et choisis pour remplacer les pères et mères, qu'ils ont l'obligation de corriger les enfants. L'évocation du grand prêtre Héli ne semble pas une preuve biblique, mais une illustration (1 Sam. 3: 13-14), qui met en relief le sérieux de la pensée lasallienne : « Vous rendrez compte à Dieu pour eux des fautes qu'ils auront faites, comme si c'était vous qui les eussiez commises ».

Il est intéressant par contre de rapprocher ce passage de l'une des *Règles que je me suis imposées* :

« Lorsqu'ils me diront leurs fautes, je me regarderai comme étant coupable devant Dieu par mon peu de conduite pour ne pas les avoir prévenus, soit par des avis que je leur aurais dû donner, soit en veillant sur eux ; et si je leur impose une pénitence, je m'en imposerai une plus grande... Si je me considère comme tenant la place de Notre-Seigneur à leur égard, ce doit être la vue que je suis obligé de porter leurs péchés comme Notre-Seigneur a porté les nôtres, et que c'est une charge que Dieu m'impose à leur égard... »².

Nous ne voulons pas dire que la *Méditation* reprend le même thème. Toutefois ce rapprochement éclaire sans doute d'un autre jour la signification d'expressions comme « tenir la place de », « substituer », « par l'ordre de Dieu », ainsi que nous l'avons vu à propos de la *Méditation* 193. Pour de La Salle donc, l'œuvre de la correction est une obligation qui découle de la mission même du Frère. Il est responsable parce qu'il est le « gardien » des enfants, ce que de La Salle exprime dans la conclusion du point. Elle ne comporte pas de citations bibliques, mais rappelle les fonctions « d'anges gardiens » des *Méditations* 197-198 :

« Vous qui tenez la place de père et de pasteurs des âmes, craignez que Dieu n'en use de même à votre égard, si vous négligez de reprendre et de corriger vos disciples quand il sera nécessaire, parce que vous aurez abusé de la fonction dont Dieu vous avait honorés, lorsqu'il vous a chargés de la conduite de ces enfants, et particulièrement du soin de leurs âmes qui est la chose que Dieu avait le plus à cœur lorsqu'il vous a faits les conducteurs et les gardiens de ces jeunes enfants ; craignez que votre négligence ne vous soit pas plus pardonnée que celle du grand-prêtre Héli, si vous n'êtes pas assez fidèles à Dieu dans votre emploi, pour tâcher de conserver dans la grâce de Dieu ces âmes commises à votre conduite »³.

Il ne nous semble pas que de La Salle veuille démontrer l'obligation de « corriger » à partir des exemples de Jésus-Christ et de l'apôtre Paul. Il ne la déduit pas non plus des normes des Épîtres de saint Paul. Cette *Méditation* sur la correction ne peut être comprise que dans le contexte des *Méditations* précédentes. De La Salle ne veut pas démontrer que les Frères remplacent les pères et mères, et à partir de là, montrer que c'est pour eux une obligation que de corriger. Le deuxième point, qui est d'ailleurs le plus paulinien, nous donne la clef de lecture, en nous renvoyant à la fonction concrète des hommes appelés et saisis par l'Esprit de Dieu, pour s'incarner dans la situation charnelle des enfants, comprise comme une servitude à la lumière de l'Écriture.

Cette accession à la « liberté des enfants de Dieu » ne constitue cependant pas une « libération » qui fait sortir en quelque sorte de ce monde. C'est précisément dans les relations de maîtres qui rejoi-

¹ *Méd.* 203/3 ; *C.L.* 1, p. 67.

² *Règles que je me suis imposées*, 7 ; cf. vol. 1.

³ *Méd.* 203/3 ; *C.L.* 1, pp. 67-68.

gnent les enfants abandonnés, avec des mauvaises habitudes, portés naturellement à la corruption, que le Fondateur annonce l'action de la sagesse de Dieu libérateur. Pour donner toute sa dimension à cette *Méditation*, il ne faut donc pas la détacher de l'ensemble des *Méditations* précédentes (193, 197) qui évoquent la situation charnelle et abandonnée des enfants, présentent l'action du Frère comme une incarnation, et une lutte contre le démon qui retient les enfants captifs, et comme le « dévoilement » historique de l'action libératrice progressive de Dieu qui par eux fait progresser dans la connaissance de la sagesse cachée : l'adoption filiale, la vie de la Nouvelle Alliance.

Si le langage est lasallien, nous voyons jusqu'où il assume la thématique paulinienne, non seulement par les citations qui sont ici explicites, mais par les renvois implicites à la *Méditation* 198/2. Et les *Méditations* sur le zèle, envisagé comme un don eschatologique de foi et de sagesse pour instruire, annoncer, élever dans l'esprit du christianisme, nous montrent que sa vision éducative débordait le cadre de la correction. D'ailleurs, il ne parle de la correction que comme « d'une des marques et un des effets du zèle », et non pas d'une manière exclusive.

Certes en évoquant ainsi la correction, de La Salle ne nous apparaît pas comme un novateur qui brise les cadres traditionnels de l'école telle qu'on la comprenait. Mais cette densité historique même de son langage et la « concentration » du zèle sur la correction qu'il réalise ici manifestent la véracité évangélique de son expérience religieuse et de la réflexion qu'il élabore sur ce que font les Frères. Son effort théologique part de ce qui est vécu concrètement, et il serait anachronique de s'attendre à un langage qui s'accommode aux goûts de notre temps. La résistance même de son langage devient ainsi une garantie de l'authenticité de sa *Méditation* sur la correction. De La Salle parlait d'ailleurs à des hommes pour lesquels son langage était signifiant, car la correction était inséparable de l'école. En acceptant ce langage tel qu'il est, sans rechercher des accommodations ou des transpositions faciles, nous pouvons saisir le double mouvement de cette *Méditation*.

Les *Méditations* 193-198 présentent une « amplification de l'expérience ministérielle de l'école » par la compréhension de la grandeur de l'œuvre de Dieu. À partir de la *Méditation* 199 la vision de l'œuvre de Dieu s'affine en se concentrant sur la ligne apostolique sacramentelle de la Nouvelle Alliance. Finalement le regard de M. de La Salle se fixe sur l'action même des Frères dans l'école chrétienne où, zélés pour la Nouvelle Alliance, ils exercent leurs fonctions éducatives notamment la correction. Et en se concentrant ainsi sur la « correction », de La Salle dépasse le langage catégoriel de son époque, en la décrivant selon le registre paulinien, comme une action libératrice, sapientielle, prophétique. Ainsi, la vision de la correction est ouverte à l'amplification paulinienne du dessein de Dieu, de l'œuvre de Dieu qui se réalise dans la ligne apostolique et ecclésiale, par des Frères qui ont reçu un don de sagesse et de foi, pour instruire.

B. - LES EXIGENCES ÉVANGÉLIQUES DE LA CORRECTION

Nous avons suggéré plus haut l'hypothèse que de La Salle s'arrête sur la correction pour détourner les Frères des abus que les maîtres commettaient facilement en s'y livrant. La *Méditation* 204 : *De quelle manière il faut avertir et corriger de leurs défauts ceux dont on a la conduite*, n'apporte cependant pas un catalogue de recettes et de conditions du bon exercice de la correction. Cette *Méditation* est très théologique dans sa construction, et profondément paulinienne dans sa vision, en dépit du nombre minime des citations pauliniennes.

La comparaison de la *Méditation* 204 avec le développement sur les « conditions que doivent avoir les corrections », dans la *Conduite des Écoles*, montrera que les contacts littéraires sont assez nombreux, mais elle fera mieux saisir la visée propre de la *Méditation* 204.

1*) Les « conditions » de la correction d'après la « Conduite des Écoles ».

L'article sur les conditions que doivent avoir les corrections, est écrit en registre technique, ce qui ne signifie pas qu'il offre des recettes automatiques :

« La correction pour être utile doit être accompagnée des dix conditions suivantes :

1. Elle doit être pure et désintéressée, c'est-à-dire faite purement pour l'amour de Dieu et sa gloire, et pour accomplir sa sainte volonté, sans aucun désir de vengeance particulière, le maître n'ayant nullement égard à soi-même.
2. Charitable, c'est-à-dire qu'elle doit être faite par le motif d'une pure charité pour l'écolier qui la reçoit, et pour le salut de son âme.
3. Juste, c'est pourquoi il faut bien examiner auparavant, si le sujet pour lequel le maître corrige un écolier, est véritablement une faute et si cette faute mérite une punition.
4. Propre et conforme à la faute pour laquelle on la donne, c'est-à-dire qu'elle doit être proportionnée à la faute, soit quant à l'espèce, soit quant à la grandeur. Comme il y a de la différence entre la faute commise par malice et par obstination, et la faute commise par fragilité, aussi doit-il y avoir de la différence entre les châtiments dont on les punit.
5. Modérée, c'est-à-dire qu'elle doit être plutôt moins forte que trop rude, et avoir une juste médiocrité, et qu'elle ne doit pas non plus être faite avec précipitation.
6. Paisible, en sorte que celui qui la fait ne se sente point ému de colère, mais qu'il se possède entièrement, et que celui à qui on la fait la reçoive d'une manière paisible et avec tranquillité d'esprit et retenue extérieure. Il faut même que celui qui corrige ait un très grand soin de ne rien faire paraître qui puisse faire remarquer qu'il est très fâché ; il sera fort à propos, pour cette fin, de différer quelque temps la correction, quand on se sentira ému, afin de ne rien faire, dont on puisse se repentir dans la suite.
7. Prudente, de la part du maître qui doit extrêmement prendre garde à ce qu'il fait, pour ne rien faire de mal à propos, et qui puisse avoir de mauvaises suites.
8. Volontaire et acceptée de la part de l'écolier, tâchant de lui faire consentir librement, en lui faisant avouer qu'il l'a méritée, lui représentant la grandeur de sa faute et l'obligation dans laquelle on est d'y remédier ; le grand mal qu'il se fait à soi-même, et celui qu'il peut faire à ses compagnons par son mauvais exemple.
9. Respectueuse de la part de l'écolier, qui la doit recevoir avec soumission et respect, comme il recevrait un châtiment dont Dieu le punirait lui-même.
10. Silencieuse du côté du maître, qui ne doit pas parler, au moins haut pendant ce temps-là, du côté de l'écolier qui ne doit pas dire un mot, ni crier, ni faire aucun bruit »¹.

2*) Pour être évangélique, la correction doit être inspirée par l'amour.

Beaucoup de ces expressions vont revenir dans la *Méditation* 204, mais avec une optique tout à fait différente. Relevons d'abord le tableau des citations bibliques de la *Méditation* 204 :

204/1	Prov. 12: 1 Prov. 28: 23		
204/2	Tite 1: 10 Tite 1: 13 1 Tim. 5: 20 2 Tim. 2: 24-25 2 Sam. 12: 1-12	C C C C	v. 25 ; 203/2 ; 206/3
204/3	2 Sam. 12: 13-22		

¹ *Conduite des Écoles*, C. L. 24, pp. 151-153.

Le premier trait à souligner c'est l'utilisation exclusive de ces citations par les *MTR*. Nous retrouvons dans le premier point des expressions de la *Conduite des Écoles* sur les conditions de la correction ; c'est peut-être cependant le troisième point qui peut nous fournir la clef de lecture de cette *Méditation*, même s'il est le moins paulinien. Ce point parle du fruit de la correction sage à partir du récit évoqué précédemment dans le deuxième point. Il décrit ainsi ce fruit :

« Le fruit que produisit la sage répréhension de Nathan à David, doit vous faire concevoir combien les corrections que vous ferez à vos disciples avec douceur et charité leur profiteront. David fâché contre cet homme dont Nathan lui avait parlé dans sa parabole, reconnaissant que c'était à lui qu'elle s'adressait, n'eut rien à répliquer, que ces paroles : j'ai péché ; et fit ensuite une rude pénitence. Et l'enfant qui était né de son adultère étant mort, il adora Dieu, et lui témoigna qu'il acquiesçait à sa sainte volonté. Voilà comment la conduite sage et modérée du prophète à l'égard de David pécheur, attendrit le cœur de ce prince. Il reconnut ses deux péchés, il en demanda pardon à Dieu, et s'en repentit efficacement »¹.

Une sage correction doit donc produire la conversion : la reconnaissance du péché, la demande de pardon, le repentir efficace. La correction du prophète est décrite en termes historiques ; de La Salle contemple l'efficacité de la parole de Dieu dans l'action du prophète qui fait une « sage correction ». La correction sage est donc prophétique, elle démasque la fausseté, elle ouvre vers le Dieu qui parle et qui accuse, et invite efficacement à la conversion.

À propos du fruit de la correction, de La Salle établit un principe : « parce que les effets ont ordinairement rapport à la cause qui les produit »². En usant de ce langage scolastique de la causalité, de La Salle s'attache surtout à réfléchir à la question de la « cause » d'une correction efficace, à ce qui fait qu'elle est « sage » et produit des fruits de conversion et de sagesse. Dans le cas de David, corrigé par Nathan, le fruit de la correction avait été pour le roi la conversion, le changement de chemin, l'entrée dans une vie de sagesse, grâce à la parole du prophète qui lui avait fait voir sa situation pécheresse :

« Le fruit donc d'une sage correction est que ceux qui la reçoivent soient dans la disposition de se corriger de leurs fautes, au lieu que lorsqu'elle est faite avec passion et sans vue de Dieu, elle ne sert qu'à indisposer le disciple contre son maître, et à exciter en lui des sentiments de vengeance et d'animosité qui durent quelquefois longtemps. Parce que les effets ont ordinairement rapport et sont conformes à la cause qui les produit »³.

Le fruit de la correction faite « dans la vue de Dieu » est la sagesse et la conversion, tandis que la correction motivée par la passion n'engendre que la passion. Il ne s'agit pas là d'une question théorique, les recommandations finales du point renvoient de nouveau au zèle et à la charité, à la relation maître-disciple ; aux problèmes concrets de « passion » chez les uns et les autres au moment de la correction :

« Si vous voulez donc que vos corrections aient l'effet qu'elles doivent avoir, faites-les de telle manière qu'elles puissent contenter Dieu et ceux qui les reçoivent, et prenez surtout garde que ce soit la charité et le zèle pour le salut de l'âme de vos élèves qui vous engagent à le faire ; et quoique vous leur fassiez de la peine en les corrigeant, témoignez-leur, en la leur faisant, tant de bienveillance, que bien loin de se rebuter contre vous, ils ne vous fassent paraître ensuite que de la gratitude du bien que vous leur aurez fait, et un grand regret de leurs fautes, avec un dessein formé de n'y plus retomber. Mettez-vous dès à présent dans la disposition de prendre les moyens nécessaires pour exécuter cette résolution »⁴.

Cette interrelation reste tout à fait intramondaine. De La Salle ne parle pas d'une correction « spirituelle » qui échapperait à ce concret des relations : ou bien la correction et la relation maîtres-

¹ *Méd.* 204/3 ; *C.L.* 1, p. 72.

² *Idem.*

³ *Idem.*

⁴ *Méd.* 204/3 ; *C.L.* 1, pp. 72-73.

disciples restent motivées par les passions, ou bien cette relation, et la correction même faite par le maître comme par le « prophète » envoyé de Dieu et du fait même ouverte à la parole agissante du Seigneur, attendrissent le cœur du disciple, lui font reconnaître son péché, y renoncer, changer de chemin, se convertir. Le fruit sapientiel de la correction prophétique est donc en rapport avec la vue de Dieu, avec les ordres et la volonté de Dieu : c'est précisément cela que présente toute la *Méditation* 204.

Son argumentation ne donne pas de recettes, mais elle envisage la « vérification évangélique » d'une correction qui est sage et dont le fruit est sapientiel. Cette argumentation montre du reste que les choses ne sont pas aussi claires dans le vécu, qu'il n'est pas si simple de distinguer une correction sage faite en vue de Dieu et dont le fruit est sapientiel et la correction motivée par la passion.

3*) Pour être évangélique dans la correction, le Frère doit s'abandonner à l'Esprit de Dieu.

Le premier point nous présente les « justes mesures » pour bien faire la correction :

« Il serait peu utile de faire des réprimandes et des corrections, si ceux qui les font ne prennent de justes mesures pour le bien faire. La première chose à laquelle il faut qu'ils fassent attention, c'est de ne les entreprendre que par la conduite de l'Esprit de Dieu : c'est pourquoi, avant que d'en venir là, il est à propos de se recueillir intérieurement pour se donner à l'Esprit de Dieu et se disposer à faire la répréhension ou la correction avec le plus de sagesse qu'il sera possible, et de la manière la plus capable de la rendre utile à celui à qui on prétend la faire. Car les hommes, et même les enfants étant doués de raison, ne doivent pas être corrigés comme des bêtes, mais comme des personnes raisonnables. Il faut les reprendre et les corriger avec justice, en leur faisant concevoir le tort qu'ils ont, et quelle correction mérite la faute qu'ils ont faite, et tâcher de la leur faire agréer. Et comme ils sont chrétiens, il faut se mettre en état de faire la répréhension et la correction de telle manière que Dieu en soit content, et faire en sorte qu'ils la reçoivent comme un remède à leur faute et un moyen de devenir plus sages. Car c'est l'effet que le Saint-Esprit dit que la correction doit produire dans les enfants.

Il est à propos ensuite d'examiner devant Dieu quelle correction mérite la faute et si le coupable est bien résolu à la recevoir avec soumission, ou de tâcher de l'y disposer. Il ne faut pas craindre si on s'y conduit prudemment, qu'elle produise un mauvais effet. Au contraire les maîtres qui reprennent et qui corrigent ceux qui manquent, attirent sur eux les louanges des hommes, les bénédictions de Dieu, et la reconnaissance de ceux qui auront été corrigés. Car vous leur aurez fait un plus grand bien par là que si vous les aviez flattés par de belles paroles qui n'auraient servi qu'à les tromper et les entretenir dans leurs défauts et dans le libertinage. Avez-vous jusqu'à présent fait attention sur vous-même pour ne corriger vos disciples que dans la vue de Dieu ? Ne les avez-vous point corrigés par un zèle immodéré, et peut-être avec impatience et colère ? A-ce été pour leur faire changer de conduite plutôt que pour les punir de quelque chagrin qu'ils vous ont fait ? La charité vous a-t-elle conduit en cela, ou plutôt ne l'avez-vous pas fait pour décharger sur eux votre mauvaise humeur ? Faites-y bien attention à l'avenir, afin de ne vous conduire dans une chose de cette importance qu'en vue de plaire à Dieu »¹.

Ce texte assez compact de la *Méditation* 204 rejoint bien des notations faites dans la *Conduite des Écoles* sur les « conditions que doivent avoir les corrections », avec beaucoup moins de technicité. La première condition qu'il proposait dans la *Conduite* de faire la correction « purement pour l'amour de Dieu et de sa gloire, et pour accomplir sa sainte volonté », se retrouve presque à la lettre dans la *Méditation* :

« La première chose à laquelle il faut qu'ils fassent attention c'est de ne les entreprendre que par la conduite de l'Esprit de Dieu ».

En vue d'y arriver, il faut « se recueillir intérieurement » pour se donner à l'Esprit de Dieu. Il ne s'agit pas là de s'évader de la situation, ou de faire un geste purement psychologique : le « recueil-

¹ Méd. 204/1 ; C.L. 1, pp. 68-69.

lement » comporte une véritable et sérieuse « mise en situation », une attention précise à l'élève et aux dispositions qui sont les siennes, une volonté de faire la correction avec « le plus de sagesse » possible et de la manière la plus susceptible de « la rendre utile à celui à qui on prétend la faire ». « Se recueillir », « se disposer à » ne signifient donc pas s'échapper de la relation fragile maître-élève en ce moment où il s'agit de corriger une faute. Dans cette mise en situation, la raison, la justice, la nature de la faute, la condition de l'enfant, la supputation de l'efficacité de la correction, tout cela doit entrer en jeu.

Entreprendre la correction par la conduite de Dieu, par les ordres de Dieu, dans la vue de Dieu, en vue de plaire à Dieu, ne constitue ni une réduction psychologique, ni une limitation à quelques intentions soi-disant « spirituelles ». Les expressions « de telle manière que Dieu en soit content », « en vue de plaire à Dieu », « dans la vue de Dieu » apparaissent pour la première fois dans les *MTR*. Mais elles se rattachent à d'autres formules que nous avons déjà rencontrées dans d'autres *Méditations* : « les vues et intentions de Jésus-Christ » de la *Méditation* 196, où nous avons relevé qu'il ne s'agissait pas d'une spiritualité d'intentionnalité, mais d'identification avec la visée eschatologique de la venue du Christ, et en définitive du dessein de Dieu : « les ordres de Dieu » que nous avons trouvés dans la *Méditation* 198 sur les anges qui montent pour recevoir les « ordres de Dieu concernant les élèves et tout ce qui touche à leur salut ».

A cette lumière, les expressions de la *Méditation* 204 impliquent une « amplification » dans le sens historique-eschatologique de l'action sapientielle de l'Esprit. Mais cette amplification ne suggère guère une évasion de la confrontation avec l'élève ; elle exige au contraire une considération plus sérieuse des dispositions personnelles aussi bien du maître que de l'élève, et dans cette considération doit jouer le respect de la vérité des choses : la justice, la raison, la proportionnalité de la faute et de la correction. La correction est présentée comme un remède et un moyen de devenir plus sage. Elle est ainsi conçue comme une « parole-critique » non pas spontanée ou passionnée, mais une parole de l'Esprit de Dieu, dont le fruit est la sagesse. S'abandonner à l'Esprit, signifie à la fois se radicaliser dans la situation de l'enfant, dans la connaissance et la compréhension de sa faute en référence à son histoire personnelle et s'ouvrir en même temps à l'action transcendante de l'Esprit de Dieu qui agit par sa sagesse. La parole et l'action du Frère dans la correction sont donc une parole critique, qui a sa force dans l'Esprit ; dans le cas contraire, il s'agit de paroles « qui n'auraient servi qu'à les tromper et les entretenir dans leurs défauts et dans le libertinage ».

De La Salle n'invite donc pas ses Frères à s'évader dans un monde « religieux » hors des relations qu'ils vivent concrètement avec leurs élèves. Il leur fait voir en outre l'exigence de ne pas laisser passer des « moments critiques » en n'agissant pas ou par une parole-action qui ne servirait qu'à entretenir la faute et le « libertinage ». Le Frère ne renonce pas à son rôle prophétique, c'est à lui de « critiquer », de faire voir, de faire accepter, en utilisant tous les moyens possibles, avec son intelligence et sa connaissance des enfants. Les interrogations posées à la fin du premier point nous invitent à voir deux sortes de corrections : une correction qui a sa force dans la colère, le zèle immodéré, où le maître décharge sa passion sur ses élèves - et cette correction demeure alors emprisonnée dans la situation - et une correction faite « dans la vue de Dieu », motivée par la charité et le zèle, ouverte donc à l'histoire, non pas fermée dans la situation, mais en situation : et dans cette correction éclate la parole-action de la sagesse par la conduite de l'Esprit.

Cette analyse laisse l'impression que de La Salle nous présente deux cas extrêmes de correction. Il ne s'agit là que d'une présentation méthodologique. Peut-être ne souligne-t-il pas suffisamment le clair-obscur des situations vécues par les maîtres en ces moments critiques du processus éducatif. Par contre, ce qui est mis en relief, c'est l'exigence d'une « attention exclusive à la volonté de Dieu, aux ordres de Dieu, à la conduite de l'Esprit » et cette attention pour de La Salle ne signifie pas une évasion du processus éducatif, et surtout de ces moments critiques où peut éclater une parole-action sapientielle, si le maître est conduit par l'action de l'Esprit. De toute façon, ce qui est suggéré déjà

dans ce point est que la correction, ou si l'on préfère la relation éducative maître-enfant, est une action sapientielle et prophétique.

4*) *Le « style » évangélique de la correction.*

C'est cela justement que de La Salle mettra en relief dans le deuxième point, le plus paulinien, par des citations explicites de Paul présentées ici comme des vérités bibliques par lesquelles doivent se régler les Frères.

Le point commence par des citations textuelles de recommandations faites à Tite et à Timothée. De La Salle n'a aucunement l'intention de reconstruire la situation rencontrée par Tite, et encore moins par Timothée. En effet, il oppose ce que saint Paul dit à Tite, à ce qu'il dit à Timothée en deux lettres différentes, sans s'arrêter au fait que les deux lettres à Timothée concernent des moments et situations différents. Le choix des textes révèle une intention théologique :

« Quoique saint Paul avertisse Tite son disciple *de reprendre avec force ceux qui vivent sans soumission de peur qu'ils ne corrompent leur foi* (Tite 1: 10-13) et qu'il dise à Timothée de le faire aussi, *afin de donner de la crainte aux autres* (1 Tim. 5: 20), il lui écrit en même temps *qu'il doit être patient et modéré en reprenant ceux qui résistent parce que peut-être Dieu leur donnera l'esprit de pénitence* (2 Tim. 2: 24-25) »¹.

Ce qu'il envisage, c'est la tension entre « la force et la patience, et la douceur ». Ceci nous renvoie de fait à la conclusion de 203/2 :

« Vous avez besoin... de vous servir de deux moyens à leur égard. Le premier est la douceur et la patience. Le second est la prudence dans les répréhensions et les corrections »².

D'ailleurs dans cette *Méditation*, il citait 2 Tim. 2: 25 repris dans la *Méditation* 204. Or dans ce point de la *Méditation*, il envisageait le fruit de la correction qui est la libération du démon, la conversion, pour vivre dans la liberté des enfants de Dieu. Ces deux « moyens », ou si l'on préfère ces deux « conditions » : force et modération sont donc proposées comme des exigences pour que la correction produise son véritable fruit, et si de La Salle le disait explicitement avec 2 Tim. 2: 25 dans la *Méditation* 203, il nous semble qu'ici la citation est mieux mise en relief : « reprenant ceux qui résistent parce que peut-être Dieu leur donnera l'esprit de pénitence ». Il conclut ce tissu des citations de Tite, 1 Tim., 2 Tim. par la formule suivante :

« En effet, c'est un des meilleurs moyens de gagner et de toucher le cœur de ceux qui sont tombés en faute, et de les disposer à se convertir »³.

On retrouve donc la ligne de réflexion de la *Méditation* 203/2 : la correction, parole et action historique et relationnelle, se passe entre le disciple et le maître, dans une situation critique, où le maître fait voir, aide à changer de route, à se convertir. C'est donc l'action libératrice de Dieu, qui conduit à la liberté des enfants de Dieu, et nous avons vu que dans la *Méditation* 203, ce processus de libération se référait à la situation concrète des enfants abandonnés à eux-mêmes, à leurs sens, à leurs passions, et incapables de sortir d'une situation close, sans issue, sans histoire en avant. La correction devient donc une parole-action libératrice de Dieu par sa sagesse, qui touche l'homme au plus profond de son devenir, pour le faire revenir sur ses pas, pour se convertir. On trouve pratiquement le même genre de réflexion, mais d'une manière plus technique, et sans l'amplification paulinienne dans l'avant-propos du chapitre des « corrections en général », de la *Conduite des Écoles* :

« L'expérience fondée sur la doctrine constante des saints et les exemples qu'ils nous ont montrés, prouve suffisamment que pour perfectionner ceux que l'on conduit, il se faut comporter à leur égard d'une manière douce et ferme en même temps ; plusieurs cependant sont obligés d'avouer, ou du

¹ Méd. 204/2 ; C.L. 1, pp. 69-70.

² Méd. 203/2 ; C.L. 1, p. 66.

³ Méd. 204/2 ; C. L. 1, p. 70.

moins ils le font assez connaître par la manière dont ils se conduisent envers ceux dont ils sont chargés, qu'ils ne voient pas facilement comment ces deux choses peuvent se joindre ensemble dans la pratique... »¹.

Et à la question : « Que faut-il faire afin que la fermeté ne dégénère point en dureté et la douceur en langueur et en mollesse ? », il répond en donnant quelques éclaircissements² qui aboutissent à cette conclusion que l'on peut rapprocher de la *Méditation* 204 :

« On peut aisément connaître par toutes ces choses en quoi consiste la trop grande dureté et la trop grande douceur : ce qu'il y a à éviter dans l'une et dans l'autre de ces deux extrémités, afin qu'on ne soit point trop dur, ni trop mol ; en sorte qu'on soit ferme pour obtenir la fin, et doux dans la manière d'y parvenir, et faire paraître une grande charité, accompagnée de zèle ; il faut avoir une longue persévérance, sans permettre cependant que les enfants aspirent à l'impunité et qu'ils fassent tout ce qu'ils veulent, car on ne doit pas mettre la douceur en cela ; mais il faut savoir qu'elle consiste, en ce que dans les répréhensions qu'on fait, il ne paraisse rien de dur, ni qui ressente la colère ou la passion, mais qu'on y voit éclater une gravité de père, une compassion pleine de tendresse et une certaine douceur qui soit cependant vive et efficace, et qu'il paraisse dans le maître qui reprend ou punit, que c'est une espèce de nécessité et par zèle du bien commun, qu'il en use de la sorte »³.

C. - LE SENS DE LA CORRECTION DANS LES PERSPECTIVES DE LA RÉALISATION HISTORIQUE DU DESSEIN DE DIEU

Douceur et fermeté sont donc en tension constante dans l'attitude éducative des Frères. Mais si le texte que nous venons de citer montre la continuité de la pensée technique du Fondateur à propos de l'éducation, il permet de mesurer aussi l'amplification théologique de la *Méditation*, dans laquelle « fermeté et douceur » deviennent des exigences d'une action sapientielle dans le dessein de Dieu, dans la vue de Dieu, dont le fruit est « la conversion ». Ce fruit de la conversion, c'est donc l'effet d'une parole-action prophétique dans la « situation ». Et l'évocation que de La Salle fait de la parole-action prophétique de Nathan par rapport à David trouve ici une place très significative :

« C'est ainsi que s'y prit le prophète Nathan pour faire rentrer David en lui-même, et lui faire connaître les deux péchés qu'il avait commis, savoir l'adultère et l'homicide, lorsqu'il fut envoyé à lui de la part de Dieu. Il commença par lui proposer la parabole d'un homme riche, qui ayant un grand nombre de brebis, enleva celle d'un pauvre qui n'avait que celle-là ; la simple exposition que fit Nathan de cette horrible injustice, excita l'indignation de David contre le coupable, et lui fit dire qu'il méritait la mort, et qu'il ne lui pardonnerait pas. À quoi Nathan lui répliqua : Vous êtes cet homme-là même ; et dans le moment il fit l'application de son apologue aux deux crimes que David avait commis ; lui représentant de la part de Dieu les grâces qu'il lui avait faites, et combien il en avait abusé »⁴.

L'histoire de Nathan (cf. 1 Sam. 12: 1-12) n'est pas proposée comme un exemple à imiter, elle illustre l'action prophétique de l'envoyé de Dieu, qui agit avec douceur et fermeté pour produire le fruit de la conversion. De fait l'évocation de l'action du prophète n'est pas reprise tout de suite. La fin de ce point revient sur des « conditions » exigées par une correction qui doit produire le fruit de la conversion : les expressions sont assez semblables à celle de la *Conduite des Écoles* :

« C'est à peu près de cette manière que vous devez en user à l'égard de ceux que vous avez à instruire, lorsqu'ils seront tombés en quelque faute, et que vous serez obligés de les corriger. Et s'il arrivait que vous fussiez émus de quelque passion, gardez-vous bien de faire aucune correction pendant cette émotion, car alors la correction leur serait très nuisible aussi bien qu'à vous. Mais rentrez en vous-même dans ces moments, et laissez passer le temps de la colère, sans en faire rien paraître

¹ C.L. 24, pp. 140-141.

² *Ibid.*, pp. 141-143.

³ *Ibid.*, pp. 143-144.

⁴ *Méd.* 204/2 ; C.L. 1, p. 71.

au dehors. Quand vous vous sentirez entièrement libres de passion, vous pourrez alors, après vous être abandonnés à l'Esprit de Dieu, faire la correction que vous aviez préméditée avec le plus de modération qu'il vous sera possible.

Est-ce ainsi que vous en avez usé par le passé ? Priez Dieu de ne jamais permettre que vous vous échappiez dans aucun emportement lorsqu'il s'agira de punir vos disciples »¹.

D'après l'évocation de l'action prophétique de Nathan, et ce que nous avons vu sur le fruit de cette action dans le troisième point que nous avons étudié plus haut, la correction est une parole critique prophétique, qui fait éclater la fausseté d'une situation et l'ouvre aux perspectives historiques de l'action libératrice de la sagesse de Dieu. Cette sagesse de Dieu, efficace en ce qu'elle touche le cœur, fait changer de route par la demande de pardon, se réalise visiblement dans l'action des maîtres qui donnent ainsi des signes sensibles de leur zèle pour l'Alliance. La correction est donc une parole-action prophétique, qui éclate en un moment critique, pour libérer. Elle n'est pas une référence à un Dieu hors de ce monde, mais un abandon total à la conduite de l'Esprit, qui loin de faire évader de la situation, oblige à l'assumer prophétiquement, avec le zèle de la Nouvelle Alliance.

§ 3

La place des *Méditations* sur la correction dans le mouvement d'ensemble des *MTR*

En somme, les *Méditations* 203-204 envisagent la signification évangélique de la correction. Ce serait réduire la vision lasallienne que de construire une « théologie de l'éducation » à partir de ces deux seules *Méditations* ; la fonction éducative des écoles chrétiennes telle que la présente de La Salle ne peut être ramenée à la seule ligne corrective ; du reste, le Fondateur n'a jamais voulu élaborer une théologie de l'éducation. Toutefois le fait qu'il envisage la correction à cet endroit des *MTR* manifeste le réalisme et l'authenticité de son engagement éducatif et de celui des Frères. Il parle le langage de son temps, de la manière dont on comprenait l'école, et concrètement de ce lieu relationnel : maître-élève dans un processus éducatif.

Ces *Méditations* envisagent donc « le lieu » de l'expérience religieuse du Frère, non pas comme un lieu géographique, mais comme un lieu relationnel et historique, puisque cette focalisation est indissociable de l'amplification précédente : l'ouverture au mystère transcendant de Dieu, réalisé dans le Christ, visiblement représenté dans les fonctions des maîtres. Plus que toutes les autres *Méditations*, elles considèrent le lieu mouvant de la « sagesse de Dieu » qui éclate critiqueusement dans l'histoire des hommes, pour les faire revenir de leurs égarements, pour se convertir. Ici, tout est histoire, l'histoire des relations fragiles entre maîtres et élèves, qui se nouent petit à petit dans un itinéraire éducatif, où le Frère ne renonce pas au rôle prophétique qui lui est fait par le don eschatologique de la foi et de la sagesse, d'instruire et d'élever les enfants dans l'esprit du christianisme.

A. - LECTURE « PAULINIENNE » DE « L'HISTOIRE » DU SALUT ACTUALISÉE DANS LES FONCTIONS DU FRÈRE

Le paulinisme de ces *Méditations* ne doit pas être réduit à la matérialité des citations des Épîtres à Tite, 1 et 2 Timothée, d'ailleurs très peu nombreuses, et significatives seulement dans le deuxième point de chacune des deux *Méditations*. Nous y avons détecté des renvois plus ou moins explicites aux *Méditations* 193-194, 195-196, 197-198, 199-200, 201-202. Nous avons relevé plus haut, comment, dans les *Méditations* 193-198, l'amplification théologique réalisée grâce à la thématization paulinienne par laquelle les « fonctions » des maîtres et la raison de leur appel étaient éclairées par l'Écriture, avait aidé de La Salle à comprendre la naissance, la croissance et la finalité de la Société des Écoles chrétiennes, dans la visée eschatologique du dessein de Dieu.

¹ *Méd.* 204/2 ; C. L. 1, p. 71.

La polarité transcendance-immanence se déplaçait vers la tension historique-eschatologique des fonctions des Frères ; de La Salle ne ramenait pas les Frères à eux-mêmes en leur faisant se demander « pourquoi » ils étaient Frères, mais il les faisait se questionner prophétiquement sur ceux pour qui ils ont été envoyés comme ministres de Dieu, du Christ, comme anges visibles. Dans cette attention aux jeunes pour qui ils avaient été choisis, ils comprenaient mieux l'actualité de la sagesse, de l'Évangile, des promesses de Dieu : dans l'itinéraire d'incarnation et d'adoption évangélique des enfants réalisé par ces « véritables » ministres de Dieu et de Jésus-Christ, par ces « anges visibles » de l'action libératrice de Dieu, « le secret de la prédestination, de l'adoption filiale, de l'appel à l'héritage du Royaume » éclatait effectivement pour les pauvres dont ils avaient assumé la situation charnelle.

L'amplification paulinienne constitue ainsi un axe-force de la propre compréhension de M. de La Salle, elle n'est pas extérieure à son itinéraire ni à celui de la Société des Écoles chrétiennes. A la lumière de saint Paul il fait histoire, une histoire qui n'est pas seulement prise de conscience affective et intellectuelle, mais parole-action engagée dans le monde, une parole-action dans laquelle se manifeste visiblement l'action sapientielle de Dieu, libérant des ténèbres, faisant entrer dans la connaissance, faisant vivre déjà dans les bonnes œuvres, la vie trinitaire, en attendant le Royaume. Cette amplification obtient la focalisation sur un itinéraire religieux historique tout en tension de mémoire, de rupture avec le passé, d'engagement dans l'amour et le pardon, d'attente du Royaume. Et cet itinéraire des Frères est indissociable des paroles-actions qu'ils élicitent chez leurs élèves, les orientant vers la communion nouvelle : la Nouvelle Alliance.

B. - OUVERTURE DES « FONCTIONS » DU FRÈRE À L'HISTOIRE DU SALUT.

De la *Méditation* 199 jusqu'à la *Méditation* 204, on trouve le mouvement opposé. Au lieu d'une amplification théologique, une concentration sur les fonctions des Frères : fonctions ecclésiales dans la ligne apostolique, pour faire entrer dans l'édifice qui est le Corps du Christ. Les fonctions des Frères sont donc envisagées comme les fonctions apostoliques d'hommes ayant reçu un don charismatique pour l'utilité de tous. Cette concentration sur les fonctions trouve son expression ultime dans les *Méditations* sur la correction : les Frères avec un don eschatologique de foi et de sagesse, sont des prophètes qui démasquent continuellement la fausseté, les fautes, touchant les cœurs avec la parole-action prophétique critique qui est efficace et dont le fruit est la sagesse. Mais cette concentration ultime des fonctions des Frères dans l'itinéraire concret éducatif, s'ouvre à l'amplification paulinienne du mystère insondable de Dieu, réalisant les promesses et alliances et faisant accéder à tous les biens eschatologiques dans le Corps du Christ.

Tout est vu ici en termes d'histoire et d'eschatologie, dans l'histoire apostolique, tournée en mémoire vers l'action prophétique du Fils envoyé pour annoncer le Royaume et le réalisant effectivement au bénéfice de tous les hommes. Le Frère envoyé de Dieu, annonce effectivement l'Évangile et le Royaume, mais il ne s'y identifie pas, pas plus que l'Église elle-même d'ailleurs. Et pourtant, c'est dans les relations maîtres-élèves qui s'aident mutuellement à entrer dans l'édifice, que cet Évangile et ce Royaume se manifestent dans leur tension eschatologique, sacramentellement vécue dans la « communion de la Nouvelle Alliance ». Ils avancent donc tous ensemble, vers ce Christ qui appelle, qui a saisi.

Cependant, de La Salle envisage le rôle prophétique et sapientiel des Frères dans les Écoles chrétiennes. C'est dans ce monde de relations, dans un itinéraire de démarche avec les élèves que le Frère peut s'ouvrir à une transcendance. Il ne vit pas dans l'immédiatisme des situations, il reste à tout moment ouvert à la grande œuvre de Dieu, sacramentellement visible dans l'Église, à laquelle il travaille par son activité. Son œuvre, ses relations avec les élèves s'ouvrent à la gloire de Dieu, aux vues et intentions de Dieu, aux ordres de Dieu. Et cette ouverture ne fait que le radicaliser dans

cette histoire où il s'est engagé parce qu'il a été saisi au-dedans par la force de l'Esprit auquel il s'abandonne entièrement.

C. - ARGUMENTATION LASALLIENNE ET THÉMATISATION PAULINIENNE.

On peut dire que la thématisation paulinienne joue dans toutes les *Méditations* un rôle capital, mais pas comme une doctrine que le Fondateur applique aux Frères. Par elle il fait une « amplification théologique » qui est une lecture en clef historique, dans laquelle il arrive, en parlant des fonctions concrètes des Frères, à maintenir la double polarité transcendance-immanence de l'action de Dieu, et réalisation historique-eschatologique du salut. Par cette amplification il vise une concentration sur la finalité des fonctions des Frères des Écoles chrétiennes. Son point de départ n'est donc pas d'un côté la Bible et d'un autre, la vie. Ce n'est que le fait vécu, l'itinéraire concret, les fonctions concrètes des Frères qui est le contexte, le matériel de sa réflexion, et avec ce matériel il se comprend en livrant une parole qui n'est pas seulement une prise de conscience, mais une parole-action qui a agi dans le monde par le projet des écoles chrétiennes. C'est dans ce projet qu'il reconnaît la manifestation actuelle vibrante du dessein de Dieu, de sa Révélation, de son salut, de l'Évangile du Royaume.

Par cette amplification, il concentre aussi son attention sur la ligne apostolique et sacramentelle de la communion de la Nouvelle Alliance, l'Église qui est le Corps du Christ, pour lequel le Frère travaille avec un don de l'Esprit. Cette concentration ne produit pas une réduction progressive de la contemplation qui se rétrécirait d'un regard sur l'Église à une concentration sur le zèle, et à une limitation à la correction. Au contraire, cette concentration s'ouvre de nouveau à la polarité transcendance-immanence du mystère de la sagesse de Dieu, réalisée historiquement dans la participation aux promesses eschatologiques dans le Corps du Christ.

Dans cette dialectique, l'argumentation lasallienne est indissociable de la thématisation paulinienne. Saint Paul ne devient pas une excuse pour parler des Frères, il ne devient pas non plus un exemple, ses écrits ne deviennent pas un tiroir d'où il sort des preuves pour confirmer ce qu'il a compris sur la conduite de Dieu dans les écoles chrétiennes.

Dans les *Méditations* paires nous avons remarqué une continuelle attitude de vérification évangélique. De La Salle y cite en général l'Écriture comme des vérités bibliques qui règlent la foi et la conduite. En dépit de la difficulté de son langage théologique qui n'arrive pas à trouver une expression pour parler de la Révélation, de l'Évangile, du Royaume, de la Nouvelle Alliance présents en acte, il reconnaît dans l'itinéraire incarnationnel d'abaissement des Frères jusqu'à donner leur vie pour leurs élèves, une parole-action des maîtres qui se noue avec les paroles-actions des élèves, référés au Christ croissant dans l'histoire. En toutes ces *Méditations* paires, l'Écriture garde son rôle capital de discernement, de norme. Cela ne veut pas dire qu'il propose des normes évangéliques. L'Évangile, il le reconnaît dans l'histoire en acte, non pas comme une lettre morte, mais comme l'Évangile de l'Esprit dans la communion de la Nouvelle Alliance.

L'Écriture garde son rôle de médiation et grâce à elle il juge prophétiquement l'authenticité des fonctions et de l'itinéraire des Frères. En d'autres termes, il met constamment ses Frères sous le jugement de la parole-action de Dieu, et en cela non seulement il n'identifie pas le Frère avec l'Évangile, mais il garde tout son poids au rôle de l'Écriture.

CHAPITRE VII

LE FRÈRE, MINISTRE DE DIEU, SOUS LE JUGEMENT ESCHATOLOGIQUE DE LA PAROLE DE DIEU

(Méditations 205-206)

Nous venons de voir que l'Écriture amplifie les perspectives lasalliennes sur la correction, en ouvrant cet acte éducatif à l'action sapientielle libératrice de Dieu. Il n'est donc pas surprenant que, dans les quatre dernières *Méditations*, de La Salle envisage explicitement le jugement souverain de la parole de Dieu. Les *Méditations* 205-206 montrent d'abord sur quoi porte ce jugement eschatologique.

§ 1

Le jugement eschatologique porte sur la qualité évangélique du service de l'œuvre de Dieu.

La *Méditation* 205 a le titre suivant : *Qu'un maître doit rendre compte à Dieu de la manière dont il se sera acquitté de son emploi.*

On penserait que de La Salle va y démontrer théologiquement que les maîtres doivent « rendre compte ». Or cette *Méditation* contient un grand nombre de citations pauliniennes dont beaucoup ont été utilisées dans les *Méditations* précédentes ; cela peut suggérer des implications mutuelles qu'il nous faudra donc étudier. Voici les citations¹ :

205/1	1 Cor. 3: 9 1 Cor. 4: 1 Luc 16: 2 1 Cor. 4: 5	A A A A	193/3 ; 196/1 (2) ; 199/1 193/1 ; 201/2	56/1 ; 57/2 ; 59/3 ; 67/2 166/3 ; 87/1 ; 106/3 ; 3/2 61/1
205/2	Héb. 13: 17	C	203/3 ; 206/2	37/1
205/3	Ép. 4: 11-12 Col. 1: 24 Ép. 5: 25, 27 Ép. 5: 26, 27 4: 12-15 4: 16 2: 22	A A A A A A A	v. 12 ; 198/3 195/1 ; 201/2 201/2 201/2 198/3 199/3 ; 200/1 ; 201/2	72/2 25/3 v. 12, 15 ; 72/2 72/2

Ce tableau montre que la *Méditation* 205 ne peut se lire qu'en référence au contenu des *Méditations* antérieures. De La Salle ne démontre pas avec des textes scripturaires que le Frère devra rendre compte. Il constate simplement avec la même thématization de 1 Cor. 3: 9 et 1 Cor. 4: 1 que la matière du jugement n'est autre chose que « le don du ministère », ce qu'il aura fait comme ministre de Dieu.

¹ L. Varela ajoute la mention de 1 Cor. 3: 5 et Mat. 25: 14, 30 dans le 1^{er} Point que nous préférons ne pas mentionner dans le tableau parce que ces citations ne paraissent pas évidentes. Voir *C.L.* 1, p. 73, *Remarques*.

A. - RENDRE COMPTE AUJOURD'HUI DU MINISTÈRE, DANS L'ATTENTE DU JUGEMENT ESCHATOLOGIQUE

Ce n'est donc pas le statut de ministre, mais le ministère même qui est soumis au jugement souverain de Dieu. C'est là une constatation, non une thèse.

« Comme vous coopérez avec Dieu dans son ouvrage, dit saint Paul, et que les âmes des enfants que vous instruisez sont le champ qu'il cultive par vous (1 Cor. 3: 9) puisque c'est lui qui vous a donné le ministère que vous exercez, quand vous paraîtrez tous devant le tribunal de Jésus-Christ, chacun de vous rendra compte lui-même à Dieu de ce qu'il aura fait, comme ministre de Dieu, et comme étant à l'égard des enfants dispensateurs de ses mystères (1 Cor. 4: 1) »¹.

Cette affirmation met sous le jugement de Dieu le ministère ; le même texte a déjà été utilisé pour parler du don de Dieu pour l'aider (*Méditation* 193), en tant que coopérateur de Jésus-Christ (*Méditation* 196), exerçant une fonction ecclésiale (*Méditation* 199) que le Frère a l'obligation d'accomplir avec un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des enfants (*Méditation* 201). De La Salle poursuit son argumentation en constatant toujours que Jésus-Christ demandera compte : l'allusion à Luc 16: 2 n'est pas amenée pour démontrer mais pour affirmer que ce jugement porte sur le ministère, évoqué par 1 Cor. 4: 5, seul texte exclusif ici aux MTR.

« Et Jésus-Christ étant alors de la part de Dieu établi votre Juge, vous dira, comme ce maître dit à son économe, rendez-moi compte de votre administration (Luc 16: 2). Ce sera alors qu'il pénétrera le fond de votre cœur, et qu'il examinera si vous aurez été fidèles économes des biens qu'il vous aura confiés et des talents qu'il vous avait donnés pour les employer à son service ; on verra alors le bon ou le mauvais usage que vous en aurez fait, parce que le Seigneur qui vous jugera, découvrira ce qu'il y a de plus caché et de plus secret au fond des cœurs (1 Cor. 4: 5) »².

De La Salle s'inspire sans doute de tout le contexte de 1 Cor. 3: 9 à 4: 5 comme le fait observer Michel Sauvage :

« Le simple rapprochement des versets de 1 Cor. directement utilisés par le saint Fondateur ne montre pas assez que tout le contexte de saint Paul (3: 9 - 4: 5) inspire en réalité ce passage de la *Méditation*. Après avoir dit que le ministre de la parole de Dieu est un « collaborateur de Dieu » (a, v. 9), saint Paul observe que chacun doit prendre garde à la manière dont il collabore à l'œuvre divine, au « matériau » qu'il emploie : au jour du jugement, l'ouvrage de chacun sera connu et apprécié (v. 10-14) ; après une brève digression (v. 15-23), saint Paul reprend en 4: 1 : que chacun nous considère comme les ministres de Jésus-Christ... ; il poursuit en revenant sur le thème du jugement : ce qu'on demande d'un ministre, c'est la fidélité ; mais c'est Dieu seul qui en juge : il faut donc attendre sa venue et ne pas anticiper sur ses jugements (v. 2-5) »³.

C'est donc de tout ce contexte paulinien qu'il faut tenir compte pour saisir la portée des affirmations lasalliennes. En effet, de La Salle considère comme saint Paul que le ministère est constamment sous le jugement eschatologique de Dieu. Mais tandis que l'apôtre se livre à une apologie de son ministère qui n'est pas soumis au jugement des hommes, mais seulement au jugement de Dieu que personne n'a donc le droit d'anticiper, de La Salle invite à une anticipation de ce jugement :

« Si vous voulez empêcher que ce compte que vous devez rendre, ne grossisse à chaque moment, rendez-vous le tous les jours à vous-même, et examinez devant Dieu, quelle est la conduite que vous tenez dans votre emploi, et si vous n'y manquez à rien de votre devoir ; découvrez-vous clairement à vous-même, en vous condamnant avec exactitude sans vous épargner, afin que quand Jésus-Christ viendra vous juger, vous puissiez soutenir son jugement sans frayeur, et que lorsqu'il viendra, il ne trouve plus rien à condamner en vous, parce que vous aurez prévenu son jugement »⁴.

¹ Méd. 205/1 ; C. L. 1, p. 73.

² Méd. 205/1 ; C.L. 1, p. 74.

³ C. L. 1, p. 73, Remarques.

⁴ Méd. 205/1 ; C.L. 1, p. 74.

De La Salle évoque certes le jugement eschatologique lors du retour du Christ, mais il fait aussi une anticipation autocritique prophétique du don. Cette critique, cette « crise » ne constitue pas un simple jeu psychologique, puisque ce jugement ne porte pas seulement sur la personne, mais sur le ministère :

« Non seulement à ce qui regarde votre personne, mais aussi eu égard aux talents et aux grâces que vous avez reçus de Dieu pour vous bien acquitter de votre fonction, dont lui-même vous a chargés en vous faisant les dépositaires et les conducteurs des enfants qui sont à lui, et sur lesquels il s'est acquis le droit de Père, non seulement par création, mais aussi par le saint baptême, en vertu duquel ils lui sont tous consacrés »¹.

On peut être sensible ici à une certaine chosification dans la présentation de ce qui constitue la matière du jugement : de La Salle parle d'empêcher que le compte ne grossisse. Le fragment que nous venons de citer montre cependant que ce qui est soumis au jugement, c'est la fonction, les grâces et les talents reçus pour s'acquitter de ces fonctions en tant que conducteurs des enfants. Sans citation biblique, de La Salle renvoie ici aux *Méditations* 193-194, 197-198, au don et à la grâce reçus pour exercer les fonctions des « anges » qui conduisent à la vie trinitaire. Il faut d'ailleurs remarquer qu'il a explicité déjà que ces fonctions ont comme visée la Nouvelle Alliance, la construction de l'édifice, de la communion ecclésiale (*Méditations* 199-200) et que le Frère est obligé de mettre à profit ses dons de foi et sagesse avec beaucoup de zèle pour la Nouvelle Alliance (*Méditations* 201-202).

En d'autres termes, de La Salle met sous le jugement eschatologique la personne et les fonctions pour lesquelles elle a été choisie. Notons, en effet, que la fin du passage évoque « les enfants qui lui sont consacrés ». Le Frère rend compte de ceux pour qui il a été choisi, puisque ses dons ne sont pas pour lui, mais pour les enfants abandonnés que Dieu s'est consacrés.

« Rendre compte » garde tout le poids du langage catégoriel lasallien. Mais il le comprend au sens paulinien, en registre eschatologique. L'anticipation critique prophétique que fait le Frère n'est pas individualiste ; elle ne l'enferme pas dans la frayeur du jugement, mais elle constitue une remise en question constante de toute la vie, saisie par les dons de l'Esprit pour faire l'œuvre de Dieu, l'œuvre du Christ, de la Révélation, de la filiation adoptive dans l'Église, dans la communion de la Nouvelle Alliance en tension vers son accomplissement. Le Frère ne se rend pas compte à lui-même ; de La Salle ne lui propose pas une introspection morbide et craintive à propos du jugement ; ce qui est mis sous le jugement souverain de Dieu, c'est l'optique selon laquelle on marche dans l'histoire ; si on a agi pour soi-même, ou si l'on est donné entièrement à l'Esprit qui a saisi et envoyé pour prêcher la bonne nouvelle aux pauvres : cet envoi aux enfants pauvres constitue la matière concrète de ce jugement continu en tension, puisque jour après jour, le Frère peut constater quelle est la conduite qu'il a dans son emploi, se découvrant, s'autocritiquant prophétiquement et donc toujours par rapport au don reçu, à l'appel, à ceux pour qui il est envoyé.

La matière du jugement eschatologique, c'est la référence à l'œuvre de Dieu en qualité de ministre ; ce n'est pas le statut qui sauve, car le ministère sur lequel porte le jugement est donné pour le salut des enfants auxquels le Frère est envoyé avec un don. Ce jugement eschatologique n'est pas projeté hors de l'histoire, mais historiquement anticipé : de même que l'« œuvre de Dieu » se réalise aujourd'hui, de même c'est aujourd'hui que le Frère doit rendre compte tout en vivant en tension eschatologique dans l'attente du jugement du Christ au dernier jour.

¹ *Méd.* 205/1 ; C. L. 1, pp. 74-75.

B. - RENDRE COMPTE AUJOURD'HUI ET AU DERNIER JOUR DE L'ENGAGEMENT TOTAL POUR LE SALUT DES ENFANTS.

L'inspiration paulinienne du deuxième point semble moins évidente. Nous y trouvons seulement une citation : Hébr. 13: 17 utilisée précédemment dans la *Méditation* 203, où elle était affirmée directement des Frères comme une obligation de veiller sur les enfants, de reprendre leurs fautes, puisqu'ils remplacent leurs pères, mères et pasteurs de la part de Dieu. L'Épître aux Hébreux est citée ici comme un avertissement de saint Paul, comme une affirmation biblique, à propos du fait qu'ils seront responsables devant Dieu, devant rendre compte de leurs élèves ; voici la citation :

« C'est de quoi vous avertit saint Paul lorsqu'il dit que ceux qui sont préposés à d'autres en rendront compte à Dieu. Il ne dit pas que ce sera de leurs propres âmes qu'ils rendront compte, mais des âmes de ceux dont ils ont la conduite, et que c'est sur elles qu'ils doivent veiller comme lui en devant rendre compte (Hébr. 13: 17) »¹.

A première vue, on a l'impression que l'Écriture est citée ici comme une confirmation de ce qui vient d'être dit. En réalité, cette citation n'entre pas dans l'argumentation comme une preuve de ce qui précède : immédiatement après ce passage, le texte reprend en donnant la « vraie raison ».

1°) Le Frère, responsable du salut des enfants que Dieu a confiés à ses soins.

L'évocation de Hébr. 13: 17 n'est pourtant pas sans intérêt, surtout quand on la compare à l'allusion au même fragment dans la *Méditation* du lundi des Rogations : « De l'obligation où nous sommes de prier pour ceux que nous sommes chargés d'instruire ». Dans cette *Méditation* de La Salle rappelle aux Frères leur obligation de s'intéresser aux besoins de ceux qu'ils instruisent. Il s'appuie sur l'Évangile du jour, une parabole de Luc (11: 5, 6), commentée par saint Augustin :

« cet ami voyageur est celui qui après avoir marché par la voie de l'iniquité, après avoir cherché à contenter ses passions dans le siècle, et qui n'y ayant trouvé que vices, que vanité, que misères et chagrins, s'adresse à vous dans son indigence pour en recevoir quelque secours, persuadé que vous avez reçu grâce pour soutenir les faibles, enseigner les ignorants, pour corriger les délinquants, il vient à vous comme un voyageur las et fatigué, il vous prie de le soulager dans sa disette. Voilà la disposition où se trouvent ceux dont la Providence vous charge, que vous devez instruire, former à la piété ; c'est Dieu lui-même qui vous les a amenés. C'est Dieu qui vous rend responsable de leur salut et qui vous a mis dans l'obligation de subvenir à tous leurs besoins spirituels, ce doit être aussi votre continuelle application »².

L'avertissement de Paul dans les *MTR* n'a pas la résonance orchestrée de cette *Méditation* de l'année que nous venons de citer : l'évocation de la grâce reçue de Dieu pour « soutenir », « enseigner », « corriger » rappelle toute la thématique des « dons » de l'Esprit ; de l'appel de la Providence, qui les envoie aux pauvres ou plutôt qui conduit à eux les pauvres besogneux, et finalement l'évocation de la responsabilité : c'est *Dieu qui vous rend responsable de leur salut*.

Nous pouvons revenir à la réflexion de la *Méditation* 205 :

« Considérez que le compte que vous aurez à rendre à Dieu ne sera pas peu considérable parce qu'il regarde le salut des âmes des enfants que Dieu a confiés à vos soins, car vous en répondrez au jour du jugement, autant que de la vôtre propre. Et vous devez être persuadés que Dieu commencera par vous faire rendre compte de leurs âmes avant que de vous faire rendre compte de la vôtre, d'autant que, dès lors que vous vous en êtes chargés vous vous êtes obligés en même temps, à procurer leur salut avec autant d'application que le vôtre, car vous vous êtes engagés à vous employer tout entier pour le salut de leurs âmes »³.

¹ *Méd.* 207/2 ; *C.L.* 1, p. 75.

² *Méd.* 37/1 ; *C.L.* 12, p. 115.

³ *Méd.* 205/2 ; *C. L.* 1, p. 75.

Il nous semble intéressant de souligner le parallélisme entre :

« vous en répondrez au jour du jugement (de l'âme des enfants), *autant* que de la vôtre propre »

et

«vous vous êtes obligés en même temps à procurer leur salut *avec autant* d'application que la vôtre ».

On songe à la formule des vœux : « pour procurer votre gloire *autant* qu'il me sera possible et que vous le demanderez de moi ». Ce rapprochement ne semble pas hors de propos, si l'on remarque la raison qu'il en donne : « car vous vous êtes *engagés à vous employer tout entier* pour le salut de leurs âmes » Nous avons déjà souligné l'indissociabilité qu'il y avait dans la formule des vœux entre « pour la gloire de Dieu » et « pour tenir ensemble les écoles gratuites ». Cette indissociabilité est maintenue ici. Toutefois de La Salle ne dit pas que les Frères devront rendre compte d'un vœu, d'une consécration, mais de la fidélité concrète à l'engagement total et irrévocable de s'employer à procurer le salut des enfants.

Il ne fait pas de distinction entre le salut personnel et le salut des enfants. Il ne fait pas de distinction entre « rendre compte pour un engagement tout entier » et le contenu de l'emploi. Pour lui, le Frère rend compte de son « engagement tout entier pour le salut des autres ». Mais il va plus loin dans cette ligne, en disant que « Dieu commencera par vous faire rendre compte de leurs âmes avant que de vous faire rendre compte de la vôtre ».

En ceci, de La Salle reste tout à fait dans la ligne de l'expérience vécue dans la Société des Écoles chrétiennes. D'un engagement pour une mission qui sont indissociables. Il n'y a pas de distinction entre vœux et mission, entre consécration pour la gloire de Dieu et pour le salut des enfants, entre vie spirituelle et ministère. L'avertissement de Paul vient à la fin de cette argumentation non pas comme une explication, mais comme le rappel d'une vérité biblique. Cette inclusion biblique ne fait que renvoyer à la *Méditation* 203 sur la correction ou si l'on veut à l'attention à « corriger » avec zèle les enfants avec le don reçu de foi et de sagesse, en vue de la Nouvelle Alliance.

Mais l'explication de cette inséparabilité entre salut personnel et salut des enfants n'a rien à voir avec le texte de l'Épître aux Hébreux. La preuve en est qu'après avoir constaté avec saint Paul, l'obligation de rendre compte à Dieu, il donne la *véritable raison*, et cette raison qu'il avance, n'est pas un texte biblique mais une explication tout à fait « lasallienne » :

« Et la véritable raison est que, pourvu qu'ils remplissent bien la fonction de guides et de conducteurs des âmes de ceux qui leur sont confiés, ils s'acquitteront bien aussi de leurs devoirs à l'égard de Dieu ; et Dieu les comblera de tant de grâces, qu'ils se sanctifieront eux-mêmes, en contribuant, autant qu'ils pourront, au salut des autres »¹.

Il n'y a pas ici de hiérarchie entre les fonctions apostoliques et la sanctification personnelle ; de La Salle n'établit la priorité ni de l'une, ni de l'autre. La sanctification personnelle est impliquée dans la réalisation effective des fonctions pour lesquelles le Frère a reçu un don personnel de la part de Dieu. Le Frère ne fait pas son salut seul. Il ne se perd pas non plus parce qu'il est engagé dans des fonctions ecclésiales. Le contexte de son expérience religieuse n'est pas un « monde artificiel religieux » qu'il se fabriquerait à côté de ses fonctions concrètes dans le monde.

On pourrait rapprocher l'explication de M. de La Salle de la thématique des *Règles que je me suis imposées* que nous avons étudiées dans la première partie. Rappelons en particulier les deux *Règles* suivantes :

« Bonne règle de conduite *de ne point faire de distinction entre les affaires propres de son état et l'affaire de son salut et de sa perfection*, et s'assurer qu'on ne fera jamais mieux son salut, et qu'on n'acquerra jamais plus de perfection qu'*en faisant les devoirs* de sa charge, *pourvu* qu'on les accomplisse en vue de l'ordre de Dieu. Il faut tâcher d'avoir toujours cela en vue ».

¹ Méd. 205/2 ; C.L. 1, pp. 75-76.

« Je regarderai toujours l'ouvrage de mon salut et de l'établissement et conduite de notre communauté comme l'ouvrage de Dieu... pour ne faire tout ce qui me concerne là-dedans que *par ses ordres* »¹.

Les deux *Règles que je me suis imposées* que nous venons de citer ont été étudiées plus haut² : la première est un principe plus général, qu'il a trouvé d'ailleurs dans l'ouvrage de Hayneufve. La deuxième est plus personnelle, elle concerne son propre salut dans la réalisation de la charge qu'il avait reçue de Dieu.

Dans les *MTR* nous trouvons le même contexte d'idées, mais l'expérience personnelle de M. de La Salle s'efface, pour faire espace à celle des Frères, qui ont reçu une charge de Dieu et dont la « sanctification personnelle » est indissociable de la manière dont ils agiront dans leurs fonctions. Dans la formule « qu'ils se sanctifieront eux-mêmes, en contribuant autant qu'ils le pourront au salut des âmes », il y a peut-être un écho de la formule des vœux : « autant qu'il me sera possible » ; plus évidemment une évocation de l'appel « à contribuer à l'œuvre de Dieu » (1 Cor. 3: 9-10) cité par toutes les *Méditations*.

2*) Travailler à sa sanctification personnelle en se référant à l'œuvre de Dieu.

Le Frère n'est donc pas invité à se replier sur lui-même, sur sa perfection et sanctification personnelles ; de La Salle l'invite à s'ouvrir, à se référer exclusivement à l'œuvre de Dieu en train de se réaliser dans ce qu'il fait lui-même. Cette référence n'est donc pas une abstraction atemporelle et extramondaine : c'est en remplissant ses devoirs, en s'acquittant de ses fonctions, qu'il est référé à l'œuvre de Dieu, et cette référence implique nécessairement une radicalisation dans l'histoire de ses élèves, de ceux parmi lesquels il s'est incarné avec le zèle de la Nouvelle Alliance. Dans ses *Règles* personnelles, de La Salle indiquait une condition : « pourvu qu'on les accomplisse dans la vue de Dieu, par ses ordres ». Cette mise en garde ne vient pas ici, mais elle sera reprise dans la *Méditation* 206/3. Nous y reviendrons. Cependant, il évoque ici la structuration de la vie communautaire des Frères en parlant des « exercices ». Il n'oppose pas davantage les « exercices » et les « fonctions » et il n'établit pas de priorités entre les uns et les autres : il met l'accent sur leur unité indissociable :

« Avez-vous regardé jusqu'à présent le salut de vos élèves comme votre propre affaire, pendant tout le temps qu'ils ont été sous votre conduite ? Car vous avez des exercices qui sont établis pour votre propre sanctification ; quoique si vous avez un zèle ardent pour le salut de ceux dont vous êtes chargés d'instruire, vous ne manquerez pas de les faire et de les rapporter à cette intention. Et en le faisant, vous attirerez sur eux les grâces nécessaires pour contribuer à leur salut, vous assurant que si vous en usez ainsi. Dieu se chargera lui-même du vôtre. Soyez donc à l'avenir dans ces dispositions »³.

Il commence par rappeler le même principe de l'indissociabilité entre l'affaire du salut personnel et le salut des enfants dont les Frères ont la conduite. « Car vous avez des exercices... *quoique...* » De La Salle souligne fortement la fidélité aux « exercices ». Il ne lance pas ses Frères dans une course apostolique aveugle, comme des militants qui ne voient pas. Il n'accepte pas que l'on se concentre seulement sur la fidélité aux exercices, ou seulement sur l'ardeur pour le ministère. Le Frère doit maintenir cette tension constante, de fidélité vivante d'un contemplatif ardent, animé du zèle de la Nouvelle Alliance, et dont la matière de la contemplation n'est autre chose que ce qu'il voit se faire dans ce qu'il accomplit en remplissant ses devoirs.

En soulignant que les « exercices » sont rapportés à cette intention, c'est-à-dire au salut des enfants, il n'établit pas non plus de priorité du ministère sur les exercices. Mais il arrive à exprimer l'unité existentielle qui est historique pour des hommes qui se radicalisent dans l'œuvre de Dieu, en s'enfonçant dans le monde des enfants abandonnés et loin du salut. Dans sa formulation, c'est Dieu

¹ *Règles que je me suis imposées* 3 et 8.

² Cf. vol. 1.

³ *Méd.* 205/2 ; C. L. 1, p. 76.

qui charge les Frères du salut des enfants, c'est Dieu qui se charge de leur propre salut. L'agent principal est toujours Dieu, son œuvre se réalisant visiblement dans l'activité à laquelle les Frères se sont donnés tout entier. Et par conséquent le « rendre compte » n'est pas une affaire individuelle, mais communautaire : le Frère est responsable des enfants, il se sauve avec eux. Enfin, de La Salle ne dit pas que le Frère doit rendre compte à Dieu de ses vœux, de ses exercices, mais de la globalité de sa vie donnée entièrement à faire l'œuvre de Dieu, y compris les vœux, les exercices.

Si de La Salle n'envisage pas dans la vie des Frères deux secteurs inconciliables, les « exercices », les « fonctions », c'est que pour lui la fidélité n'est pas envers des « choses », mais envers Dieu qui a « appelé », qui « charge » de contribuer à faire son œuvre : le salut des enfants. La fidélité est une synthèse historique que le Frère réalise jour après jour. Il ne faut pas chercher chez de La Salle une sorte de fidélité verticale en face de Dieu et une autre fidélité en face des hommes. Deux mots de la terminologie lasallienne nous semblent constituer la clef de compréhension de cette synthèse de fidélité qui se fait historiquement : le zèle et l'intention.

Dans le passage que nous étudions ici, il parle explicitement du zèle ardent, mais il faut se rappeler que dans les *Méditations* 201-202 ce geste ne se pose pas en termes de transcendance-immanence, mais en termes de réalisation historique et eschatologique du dessein salvifique de Dieu. Le zèle ardent pour la Nouvelle Alliance a ses racines dans un don eschatologique de l'Esprit : la foi, la sagesse ; sa visée est décidément eschatologique, celle de la venue de Jésus-Christ, afin que les enfants aient la vie. Le Frère aime le Christ, se consommant, donnant sa vie pour ses élèves. Tout ceci est donc entendu en termes historiques-eschatologiques, comme une référence radicale à l'œuvre de Dieu se déployant dans l'histoire où grandit le Corps du Christ.

De La Salle avait parlé de l'intention dans la *Méditation* 196/3 : « Se conformer aux vues et aux intentions du Christ ». Ce n'était pas se limiter à une imitation extérieure, mais assumer du dedans la visée eschatologique de sa venue. Le zèle est indissociable de cette intention ultime, de cette visée eschatologique de la venue, de la croissance du Christ dans l'histoire, par la croissance de la « communion de la Nouvelle Alliance ». Le « zèle et les intentions » animent donc les fonctions ecclésiales du Frère aussi bien que ses « exercices ». On retrouve ici l'unité dynamique de l'existence du Frère toute axée sur l'œuvre de Dieu, sur les vues et les intentions du Christ.

C. - RENDRE COMPTE, AUJOURD'HUI ET AU DERNIER JOUR, DE L'AUTHENTICITÉ ÉVANGÉLIQUE DU MINISTÈRE

C'est précisément de ces vues et intentions du Christ qu'il est question dans le troisième point qui est constitué par un tissu de textes de l'Épître aux Éphésiens. Nous étudierons d'abord l'articulation des trois premières citations, avant de dégager les principaux thèmes de l'enseignement de M. de La Salle dans ce point :

1) Articulation d'Ép. 4: 11-12 ; 5: 25-27 ; 4: 12-16.

« Jésus-Christ, en vous chargeant d'instruire les enfants et de les former à la piété, vous a commis le soin d'*édifier son corps qui est son Église* (Ép. 4: 11-12) ».

« et vous a obligés en même temps de contribuer, autant qu'il vous sera possible à *la sanctifier et à la purifier avec la parole de vie, afin qu'elle puisse paraître devant lui pleine de gloire, sans tache et sans ride et sans aucun défaut, mais toute pure et toute belle. C'est de quoi il veut que vous lui rendiez un compte exact lorsqu'il le demandera ; parce qu'il a ce soin fort à cœur, ayant tellement aimé son Église qu'il s'est livré lui-même pour elle* (Ép. 5: 25-27) ».

« Et comme les enfants en sont la portion la plus innocente, et ordinairement la mieux disposée à recevoir les impressions de la grâce, son intention est aussi que vous vous acquittiez tellement à les rendre saints, *qu'ils parviennent tous à l'âge de l'homme parfait et de la plénitude de Jésus-Christ ; qu'ils ne soient plus flottants comme des enfants, ne tournant plus à tout vent de doctrine, par la*

fraude et l'artifice, soit des compagnons qu'ils fréquentent ou des hommes par leurs suggestions malignes, les engageant dans l'erreur, mais qu'en toutes choses, ils croissent en Jésus-Christ qui est leur chef, de qui tout le corps de l'Église tient sa structure et sa liaison, afin qu'ils soient toujours tellement unis avec elle et en elle que, par la vertu secrète que Jésus-Christ fournit à tous ses membres (Ép. 4: 12-16), ils participent aux promesses de Dieu en Jésus-Christ »¹.

Le premier texte introduit l'argumentation du point. La réflexion de M. de La Salle qui l'ouvre est un commentaire et une déduction de la lecture des Éphésiens. Le texte n'est pas cité littéralement ; le point de départ est la mission que les maîtres ont reçue : et cette mission est comprise théologiquement comme une mission donnée par Jésus-Christ à la lumière du texte paulinien sur l'origine des différents dons faits à la communauté pour la construction de l'Église. Il n'y a ainsi renvoi, ni à l'expérience paulinienne, ni au texte, mais une référence théologique à la mission christologique. Il est intéressant de noter que l'ecclésiologie de cette *Méditation* est nettement christologique².

Le second texte est introduit par un lien qui ajoute une nouvelle idée : l'obligation que comporte cette élection pour édifier le Corps du Christ. Et cette obligation est thématifiée par Ép 5: 25-27, qui n'est pas ici l'exhortation morale de Paul. En changeant le ton exhortatif, de La Salle change le sens littéral du texte et du contexte. De fait, l'omission de « maris et femmes » confirme ce changement. Au contraire, il conserve le sens littéral en ce qui se rapporte à l'action du Christ pour son Église. En abandonnant donc la comparaison maris-femmes, Christ-Église, il garde seulement la réflexion théologique de Paul sur l'action du Christ, qui inclut pour le maître l'obligation de « contribuer » à cette action.

La référence, littérale quant aux paroles, est ainsi une lecture théologique, à la lumière de l'Écriture, qui réfère l'action des Frères à celle du Christ en tant qu'elle contribue à la réalisation du Corps du Christ. Notons que le passage du ton exhortatif au ton affirmatif a changé la nuance parénétiq ue de Paul en une nuance ontologique. De La Salle, à la lumière du texte paulinien, découvre que le Frère contribue à l'action salvifique du Christ. Il ne s'agit pas d'une morale d'imitation extrinsèque, mais d'une morale ontologique : de participation, par laquelle l'action du Frère manifeste l'action du Christ construisant son Corps.

Le troisième texte est lié aux deux autres par un lien logique : « son intention est aussi... ». Les allusions sont de simples indications qu'il applique aux élèves ce que Paul dit des chrétiens d'Éphèse. Mais l'introduction du texte, comme la conclusion : « ils participent aux promesses de Dieu en Jésus-Christ », qui ne proviennent pas de ce texte paulinien, introduisent un changement dans le sens littéral du texte. Dans les deux textes antérieurs, il traitait de l'obligation qu'ont les maîtres de contribuer à l'action du Christ. Il s'agit ici de l'intention du Christ quand il envoie les maîtres aux élèves. De La Salle comprend la finalité apostolique du ministère à la lumière de l'Écriture et particulièrement de la Lettre aux Éphésiens, mais il ne renvoie, ni au texte, ni à la situation des Éphésiens. Il le dit simplement des élèves et de l'action du Christ qui les fait croître dans le corps de l'Église.

Enfin l'addition : « ils participent aux promesses de Dieu en Jésus-Christ » n'appartient pas directement au contexte d'Éphésiens. Elle est de résonance paulinienne sans doute, mais le fait qu'il cite sans aucune référence indique que l'addition est d'autant plus voulue et cherchée consciemment. Cette constatation n'est pas banale. De La Salle réfère le Frère - aussi bien dans son élection que dans la réalisation de son ministère - et il réfère les élèves - non pas à un texte sacré ou à des lois tirées de l'Écriture, mais aux promesses de Dieu en Jésus-Christ. Cela donne à penser que sa référence scripturaire et la vérification évangélique qu'il fait du ministère à la lumière de l'Écriture ont

¹ *Méd.* 205/3 ; *C.L.* 1, pp. 76-78.

² L'addition « qui est son Église » pourrait être une réminiscence de Col. 1: 24. Très justement Michel Sauvage préfère la lecture d'Éphésiens « en raison de l'identité des contextes : choix par le Christ - pour le ministère de la parole de Dieu - en vue de l'édification du Corps du Christ ». (M. SAUVAGE, *C.L.* 1, p. 77.)

pour fondement ultime les promesses de Dieu ; ces promesses ne sont pas des vérités statiques, mais les biens eschatologiques dans le Corps croissant du Christ dans l'histoire. Les maîtres, dans leur interaction avec les élèves, sont ainsi référés en définitive aux promesses de Dieu, fondement ultime de leur élection pour annoncer l'Évangile et construire le Corps du Christ. Les élèves, dans leur réponse selon la foi, sont référés aussi à ces promesses.

La morale impliquée pour les maîtres et les disciples comme la vérification de la qualité évangélique de leur vie est une morale évangélique qui ne se limite pas à des normes ou à des vérités de l'Écriture, mais qui invite à « participer » aux promesses et à une réponse qui suppose une croissance. Dans toute cette manière de comprendre l'existence à la lumière de l'Écriture n'est impliquée ni une morale d'imitation de l'expérience paulinienne - pour les maîtres - ni une morale de normes - pour les élèves - mais une morale de participation, de croissance, d'être. En tout cela l'Écriture tient un rôle privilégié, car c'est en elle que le Frère trouve ce que Dieu révèle, et qui authentifie la qualité évangélique : aussi bien du statut du maître que des fonctions, que de la finalité de ses fonctions, que de la qualité évangélique de l'existence des élèves dans la Nouvelle Alliance.

2*) *Rendre compte de la croissance du Corps du Christ dans l'histoire.*

La première citation d'Ép. 4: 12 était très explicite dans la *Méditation* 198/3 où de La Salle décrivait la fonction d'anges visibles en tant que « révélateurs » du secret de la prédestination à l'adoption filiale, en Jésus-Christ, de l'appel à l'héritage du Royaume, vécu concrètement en Église : cette vie selon l'adoption filiale était décrite par un tissu de textes de la Lettre aux Ép 4: 30 ; 22, 25, 32 ; et 5: 2. Quand nous avons étudié ce tissu de textes, nous avons souligné le caractère relationnel et historique de cette vie d'adoption filiale : la vie nouvelle de l'Esprit, renonçant à la vie passée, au mensonge, entrant dans une vie d'amour et de pardon mutuel comme le Christ nous a aimés.

Il peut être utile de signaler que le même texte Ép. 4: 12 qui commande aussi bien ce point que nous étudions que celui de 198/3 apparaît dans les *MDF*, avec une coloration toute différente : il se réduit à l'obéissance aux supérieurs¹. Cependant dans les *MTR*, Ép. 4: 12 est dit de tous les Frères, et Ép. 4: 12-16 évoque l'intention du Christ et donc la visée de toute la vie du Frère qui a reçu une mission : celle d'édifier le Corps du Christ.

C'est vers cette intention du Christ que de La Salle oriente l'attention des Frères par la citation d'Ép. 4: 12-16, séparée de l'introduction du point par Ép. 5: 25-27 (sur lequel nous revenons plus loin). Le choix de ce texte n'est pas commandé seulement par l'idée qu'il s'agit du salut « d'enfants flottants », par les compagnons qu'ils fréquentent et leurs suggestions malignes. De fait, ces additions concentrent l'attention du lecteur sur « la situation des enfants ». Mais ce qu'il envisage surtout, c'est la visée eschatologique de la « croissance du Corps du Christ », jusqu'à la plénitude de Jésus-Christ, participant aux promesses de Dieu. Il est significatif que de La Salle ajoute « la participation aux promesses de Dieu » : si cette expression ne se trouve pas dans ce texte de Paul, l'addition que de La Salle en fait montre jusqu'à quel point il est entré dans la thématique paulinienne, en termes d'histoire-eschatologie, de participation aux promesses et aux alliances.

Cependant, la *Méditation* n'a pas pour objet cette croissance du Corps du Christ, mais l'obligation que les Frères ont de rendre compte en tant que chargés de ce soin décrit avec Ép. 3: 11-16. Et cette obligation de La Salle la décrit comme une donation totale pour contribuer autant qu'il vous sera

¹ « ... les supérieurs n'ont droit de commander que parce qu'ils parlent au nom de Jésus-Christ, et comme représentant sa Personne, et on ne doit aussi leur obéir que parce que, selon l'expression du même saint Paul, ils travaillent à la perfection des saints et à l'édification du Corps du Christ qui est notre Chef, et qui par la soumission qui lui est rendue par ses ministres, joint et unit ensemble toutes les parties de son Corps avec une juste proportion, pour n'en faire qu'un même Corps... » (*Méd.* 72/2 ; *C. L.* 12, pp. 213-214.) Il est évident que cette *Méditation* opère une réduction du texte paulinien à l'aspect de la relation Frère-supérieur. Or, non seulement on y trouve Ép. 4: 12, mais Ép. 4: 12-16 qui revient aussi dans la *Méditation* que nous étudions.

possible. Cette expression rappelle la formule des vœux. Ce n'est pourtant pas les vœux que de La Salle mentionne lorsqu'il cite Ép. 5: 25-27. Ces citations sont exclusives des *MTR*, mais nous avons vu que de La Salle les utilisait aussi dans la *Méditation* 201/2 sur le zèle du Frère qui se donne entièrement aux enfants comme le Christ a aimé l'Église. De La Salle parlait dans ce contexte de sacrifice, de consommation, le seul motif pour lequel le Frère entreprenait une œuvre comme celle d'instruire. Nous avons vu qu'il y avait probablement là une allusion à la donation entière et irrévocable du Frère dans sa consécration, bien que le mot de consécration n'ait pas été utilisé. Il ne l'est pas davantage ici, mais on découvre à nouveau l'exigence de la donation de soi pour contribuer (terme qui revient à chaque fois qu'il cite 1 Cor. 3: 9-10 : sur l'œuvre de Dieu), « autant qu'il vous sera possible », de la même façon que le Frère dans la formule de vœux se consacre pour procurer la gloire de Dieu, autant qu'il lui sera possible.

Le parallèle Christ-Église, Frère-élève est moins évident que dans la *Méditation* 201. Ce qui est envisagé dans cette *Méditation*, c'est la manière dont le Frère aura contribué à édifier le Corps du Christ, en tension vers le jour du Seigneur, et il rendra compte de cette entrée dans les intentions du Christ. Ce qui est en jeu, ce qui est placé sous le jugement eschatologique du Seigneur, c'est son zèle ardent, sa donation à contribuer, « avec la parole de vie », « à sanctifier et purifier l'Église », concrètement, les enfants qui lui sont confiés.

Il faut remarquer que de La Salle ne dit pas que ce qui est placé sous le jugement eschatologique, ce dont le Frère doit rendre compte, c'est de son « intention », soit dans les exercices, soit dans les fonctions. Ce n'est pas une intentionnalité au sens psychologique qui est soumise au jugement eschatologique du Seigneur, mais le « don », la commission, la charge reçue, ou si l'on veut la manière dont il s'est acquitté de cette mission, entrant dans la visée eschatologique du Corps du Christ croissant vers sa plénitude.

Peut-être vaut-il mieux comprendre que ce qui est sous le jugement eschatologique, ce sont les exigences évangéliques dont il a été question tout au long des *Méditations*. En ce sens quelques références implicites ou explicites aux *Méditations* précédentes ne sont pas accidentelles ; référence à la *Méditation* 196 : sur la véracité évangélique des vrais coopérateurs qui contribuent dans l'optique, l'intention de la venue du Christ ; à la *Méditation* 198 surtout au troisième point où les fonctions des anges visibles sont entendues comme l'exigence pour le Frère de leur dévoiler le secret de Dieu, les faisant entrer dans la vie nouvelle de l'Esprit (Ép. 4) ; à la *Méditation* 201 enfin, où de La Salle observe que par le don reçu de l'Esprit, de foi et de sagesse en vue d'instruire, d'enseigner, d'élever dans l'esprit du christianisme, le Frère est obligé d'aimer ses disciples comme le Christ a aimé son Église, s'incarnant, s'abaissant, jusqu'à donner sa vie, se consommer et se sacrifier (Ép. 5: 25-27) afin qu'ils aient la vie.

3*) *Rendre compte de l'élan évangélique et de la radicalisation dans l'œuvre de Dieu.*

En somme la *Méditation* 205 ne parle pas de « rendre compte » des exercices en soi, ni des vœux en soi ; mais le Frère doit rendre un compte très exact de la véracité évangélique de sa radicalisation dans l'œuvre de Dieu, une radicalisation par conséquent dans cet ouvrage qui est historique, mais avec une visée eschatologique, qui le pousse à s'incarner dans la situation charnelle des enfants avec un don de l'Esprit pour « les sanctifier et purifier » par un ministère où fait irruption la parole de vie. Par conséquent, ce que découvre ce jugement eschatologique c'est l'intention, la visée de cet élan de l'Esprit qui l'a saisi en l'envoyant contribuer à l'œuvre de Dieu, procurant la gloire de Dieu par la « croissance » de la communion de la Nouvelle Alliance, du Corps du Christ, jusqu'à la plénitude de l'homme parfait.

Ce jugement eschatologique ne découvre pas une pure intentionnalité, une « expérience religieuse intime atemporelle extramondaine », mais au contraire une expérience religieuse qui a été un itinéraire concret avec d'autres hommes, devenir organisé avec des « exercices », avec des vœux aux-

quels le Fondateur a fait allusion, en remplaçant les pères et mères et les pasteurs. Un itinéraire historique, dans lequel le Frère a fait au jour le jour une synthèse historique, s'incarnant dans les besoins des enfants abandonnés et loin du salut, pour les rendre « participants des promesses de Dieu ».

Or, dans cette mise en critique de l'itinéraire du Frère sous le jugement eschatologique du Seigneur, le Fondateur ne fait ressortir que le don, le talent, la grâce, reçus non pas pour lui-même, mais pour les autres. Le Frère se sauve avec ses élèves, il doit rendre compte avec ses élèves, et il doit même rendre compte d'abord de ses élèves. Au fond, ce qui est souligné ici, c'est cette intention ultime eschatologique de l'itinéraire historique concret du Frère, qu'il fait pas à pas, contribuant à la croissance du Corps du Christ. Ce jugement est donc entendu en termes historiques et eschatologiques, et la conclusion met l'accent sur un jugement qui est déjà présent :

« Mettez-vous donc en état de lui pouvoir répondre (lorsqu'il vous interrogera), que vous vous êtes bien acquittés de tous ces devoirs ; et assurez-vous que la meilleure manière de le faire et de rendre Jésus-Christ content, lorsqu'il vous jugera, sera de lui présenter tous ces enfants que vous aurez instruits, *comme faisant une partie de l'édifice de l'Église et étant par vos soins entrés dans sa structure et devenus le sanctuaire où Dieu demeure par le Saint-Esprit* (Ép. 2: 22) »¹.

« Se mettre en état » suggère un jugement en train de se passer ici et maintenant. On note donc la dialectique entre le jugement eschatologique « lorsque le Christ vous jugera » et l'anticipation présente de ce jugement « se mettre en état ». Ce contexte renferme une citation de l'Épître aux Éph. 2: 22, le même texte qui dans les *Méditations* 199/3 et 200/1 signalait le fruit ecclésial des fonctions apostoliques des Frères, et dans la *Méditation* 201/2 soulignait l'obligation pour les Frères d'avoir un zèle si ardent pour faire entrer les enfants dans l'édifice, Corps du Christ, qu'ils donnent leur vie, comme Jésus-Christ avait aimé son Église².

La formule finale ne fait que reprendre cette formulation de Paul et fait la liaison avec le commencement du point, dans lequel de La Salle affirmait que Jésus-Christ chargeait le Frère de ce soin :

« C'est ainsi que vous ferez paraître à Jésus-Christ que vous avez véritablement accompli votre ministère, et que vous avez travaillé solidement à édifier et à soutenir l'Église, comme Jésus-Christ vous y avait engagés »³.

Ce qui est mis sous le jugement souverain du Seigneur, ce n'est donc pas la pureté d'intention, une spiritualité de fidélité à des exercices ou même à des fonctions, mais l'élan même qui a poussé le Frère à entreprendre de se donner, saisi par l'Esprit, à s'incarner dans les besoins des enfants, pour les aider à entrer dans la communion croissante du Christ, participant à toutes les promesses de Dieu. Tout est lu en termes historiques et de promesses eschatologiques. Ce qui est jugé, c'est la véracité de l'accomplissement du ministère : « que vous avez véritablement accompli votre ministère ». C'est donc la véracité évangélique de l'itinéraire du Frère des Écoles chrétiennes, itinéraire entrepris ensemble en faisant une œuvre commune, établissant des écoles chrétiennes. Cette *Méditation* 205 ne doit pas se lire sans référence à toutes les *Méditations* précédentes, puisque ce qui est soumis au jugement, c'est la manière dont le Frère s'est acquitté évangéliquement de son ministère en qualité de ministre de Dieu, de Jésus-Christ, d'ange visible, dans une fonction ecclésiale pour édifier le Corps du Christ.

L'aspect communautaire est cependant moins évident, parce que de La Salle insiste sur le jugement individuel de chaque Frère. Toutefois le jugement dont il parle, n'est pas une simple introspection psychologique, mais une anticipation prophétique critique, pour faire découvrir et examiner par chaque Frère la manière dont il vit le don eschatologique qu'il a reçu.

¹ *Méd.* 205/3 ; *C.L.* 1, p. 78.

² Remarquer que c'est la même citation que dans Giry sur la pureté d'intention (VIII/1) que nous avons étudiée plus haut ; mais ici il ne s'agit pas du jugement sur la pureté d'intention, mais de l'itinéraire religieux du ministre de Dieu.

³ *Méd.* 205/3 ; *C.L.* 1, pp. 78-79.

De La Salle ne parle pas de « jugement » ou de « rendre compte » pour terroriser les Frères. Il n'invite pas le Frère à se retourner sur lui-même, sur sa personne, sur ses exercices, sur ses fonctions, mais d'un seul coup, il le place devant le sérieux des exigences évangéliques en raison de son appel, du choix et du don de Dieu. Ces exigences ne sont pas des choses, des structures, mais la donation totale avec un zèle ardent à l'œuvre de Dieu, et cette donation totale est tout à fait historique, dans un processus d'incarnation, d'abaissement jusqu'à donner la vie, annonçant la parole critique de vie et d'Esprit, parole qui vivifie déjà en faisant entrer dans les promesses, dans la vie trinitaire, en Église.

En d'autres termes, ce qui est mis sous le jugement, c'est le zèle du Frère, passé par l'examen critique révélationnel des « intentions du Christ », de la visée eschatologique du dessein de Dieu se réalisant dans son Corps qui croît dans l'histoire jusqu'à la plénitude. En ce sens, ce qui passe sous le jugement critique de la parole, ce n'est pas seulement ce qui matériellement se trouve dans cette *Méditation 205*, mais toute l'existence du Frère, comprise et vécue historiquement, dont le sens et les exigences évangéliques ont été dévoilées dans toutes les *Méditations* précédentes. De La Salle invite les Frères à une autocritique prophétique du don reçu pour une mission. Et toute l'inspiration de cette critique est nettement paulinienne.

§ 2

Le jugement eschatologique du Frère porte sur la qualité évangélique et technique de ses tâches concrètes.

La *Méditation 206* qui creuse la réflexion de la *Méditation 205* envisage : *Des choses dont un Frère des Écoles chrétiennes doit rendre compte à Dieu touchant son emploi*. Ce titre se concentre sur « les choses touchant son emploi », expression qui se trouve d'ailleurs littéralement dans le texte même de la *Méditation*¹ : de La Salle insiste pour mettre sous le jugement « le ministère » des Frères. De fait, il semble moins préoccupé de les inviter à analyser la manière dont ils vivent les « exercices de Communauté », que celle dont ils s'acquittent de leur emploi. Comme nous l'avons vu dans la *Méditation 205/2*, il insiste sur la densité religieuse de l'itinéraire du Frère dans sa donation totale pour procurer la gloire de Dieu en contribuant à édifier le Corps du Christ, et cela se produit dans son emploi.

Il souligne qu'il ne faut pas faire de distinction entre « salut personnel » et devoir d'état. C'est ce qui est de nouveau mis en relief dans cette *Méditation* ; on pourrait s'attendre à y trouver l'énumération de ces « choses », dont le Frère doit rendre compte. De La Salle invite ses disciples à critiquer la qualité évangélique de leur donation dans le concret des fonctions scolaires, dans le concret des relations maîtres-disciples : c'est là qu'il situe la densité de l'itinéraire religieux du Frère. Chacun des trois points envisage les fonctions sous trois angles successifs, mais convergents : l'instruction, la vigilance et l'intention. On constate en fait une progression et le troisième point pose les questions les plus critiques.

Les citations sont peu nombreuses, mais significatives² :

206/1	Ép. 1: 17-18	A	v. 18 ; 208/2 (voir 198/1)	
206/2	Héb. 13: 17	A	203/3 ; 205/2	37/1

¹ Voir *Méd.* 206/3 ; *C.L.* 1, pp. 82-84.

² Aucune divergence entre M. Sauvage et L. Varela. M. Sauvage signale en note 2 Tim. 2: 24-25.

206/3	Col. 3: 17	C		90/3
	1 Thess. 2 : 4	C		
	Tite 2: 7	C		69/1
	2 Tim. 2: 24-25	C		

A. - RENDRE COMPTE DE « L'INSTRUCTION » DES ÉLÈVES DANS L'ESPRIT DU CHRISTIANISME

L'instruction est envisagée tout d'abord :

« vous lui rendrez compte si vous avez bien instruit ceux qui auront été sous votre conduite, parce que c'est pour vous une obligation indispensable et que vous serez autant punis de leur ignorance à cet égard, (si elle a été par votre faute), que si vous les aviez ignorées vous-mêmes »¹.

Ce fragment suit immédiatement une courte introduction où se trouve une inclusion de Ép. 1: 17-18 sur laquelle il convient de s'arrêter avec attention parce qu'elle reprend la structure même de la formule des vœux, considérée plus historiquement : appel pour un ministère.

1°) Éduquer dans l'esprit du christianisme par l'instruction religieuse et profane.

« Dieu vous ayant appelés à votre ministère, afin de procurer sa gloire *et de donner* aux enfants *l'esprit de sagesse et de lumière, pour le connaître et pour éclairer les yeux de leur cœur* (Ép. 1: 17, 18) »².

Nous avons ici, nous semble-t-il, l'une des formulations les plus réussies de M. de La Salle, et le meilleur commentaire qu'on puisse faire de la « formule des vœux des Frères des Écoles chrétiennes » : « pour procurer sa gloire - pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites ». Ici en effet tout est entendu en termes historiques-eschatologiques et garde en même temps la polarité de transcendance du mystère de Dieu se réalisant historiquement dans l'illumination de la foi. Cette formule nous rappelle les *Méditations* 193-194 sur l'appel à un ministère pour éclairer-illuminer en procurant la gloire de Dieu. On constate de quelle manière, pour de La Salle, cet appel est historique, il se fait entendre dans les besoins des enfants qui n'ont personne qui leur fasse connaître le secret de Dieu.

On constate aussi combien cette gloire de Dieu est historiquement réalisée dans un ministère qui donne la sagesse et la lumière, et plus encore l'esprit de sagesse et de lumière. On songe immédiatement aux *Méditations* 197-198, où il était question du secret de Dieu : la prédestination à l'adoption filiale en Jésus-Christ, l'appel à l'héritage du Royaume, que les Frères font concevoir et vivre déjà à leurs élèves, dans la nouvelle vie de l'Esprit, dans la communion ecclésiale, après qu'ils aient renoncé à leur vie passée et entré en un rapport de vérité dans l'amour et le pardon mutuel. L'instruction qui est soumise au jugement, de laquelle les Frères doivent rendre compte, c'est donc non seulement la transmission d'un savoir, mais la connaissance, ou en termes lasalliens : l'esprit du christianisme, même si l'expression ne revient pas ici. Et cet esprit est la vie nouvelle, dans la participation aux biens eschatologiques, dans la communion de la Nouvelle Alliance, le Corps du Christ qui grandit jusqu'à la plénitude.

De La Salle pense sans doute à tous les exercices qui se font dans l'école, et qu'évoque en détail la *Conduite des Écoles*³; mais l'on ne trouve évidemment pas ici une présentation aussi technique, ni globale que dans cet ouvrage pédagogique. Quelques aspects seulement sont retenus :

« Ainsi, vous rendrez compte à Dieu : si vous avez été exacts à faire le catéchisme, et à le faire tous les jours autant de temps qu'il vous est prescrit ; si vous y avez appris à vos disciples les choses qu'il

¹ Méd. 206/1 ; C.L. 1, p. 79.

² Méd. 206/1 ; C. L. 1, p. 79.

³ *Conduite des Écoles*, C. L. 24, pp. 1-114.

leur convient de savoir, selon leur âge et leur capacité ; si vous n'en avez point négligé quelques-uns, qui étaient même les plus ignorants ; peut-être aussi les plus pauvres ; si vous n'avez point eu de prédilection pour quelques-uns, soit parce qu'ils étaient riches ou agréables, et qu'ils avaient en eux quelque chose de plus aimable naturellement que les autres. Vous rendrez compte si vous les avez bien instruits de la manière d'assister à la sainte messe et à se bien confesser »¹.

La primauté du catéchisme « tous les jours » est rappelée, comme l'indiquaient la *Conduite des Écoles* et la *Règle*, et comme l'a rappelé la *Méditation 200/1* ; cette exigence y était présentée comme découlant du fait que les Frères sont les successeurs des apôtres, bâtissant la communion ecclésiale, expression qu'il avait trouvée dans le livre des Actes et l'Évangile de Luc. À noter aussi la primauté de l'annonce de l'Évangile aux pauvres, aux plus ignorants, puisque c'est à eux que le Frère est envoyé avec la parole de l'Esprit. Outre l'instruction dans la foi explicite et vécue selon leur âge et leur capacité, mention est faite de l'expression sacramentelle de cette foi vécue en Église, comme il l'avait aussi noté dans la *Méditation 200/2*.

Le Fondateur rappelle également les obligations et la signification religieuse de l'instruction profane, de laquelle les Frères doivent aussi rendre compte :

« et si vous n'avez point préféré l'instruction des choses profanes, telles que sont la lecture, l'écriture et l'arithmétique, à celles qui sont bien plus de conséquence, parce qu'elles contribuent d'elles-mêmes au soutien de la religion, quoique vous ne deviez pas négliger la première, qui vous est d'une étroite obligation »².

De La Salle affirme explicitement ici le poids religieux de l'enseignement de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique dont parle la *Conduite des Écoles*. La formulation est un peu boiteuse ; de La Salle affirme la priorité de l'instruction des « choses » qui « contribuent elles-mêmes au soutien de la religion », mais il affirme, avec autant de force, que l'instruction des choses profanes « est d'une étroite obligation ».

L'orientation fondamentale des écoles chrétiennes, c'est donc la vie chrétienne selon la foi explicite, exprimée sacramentellement. Toutefois le Fondateur ne soumet pas l'instruction profane à l'instruction religieuse. Il manifeste l'orientation fondamentale de l'ensemble de l'école qui, par toutes les instructions, conduit vers la vie de « la sagesse et de la lumière ». On pourrait certes observer qu'on ne voit guère affirmées l'indépendance et l'autonomie du profane dans la conception lasallienne. En fait telle n'est pas la problématique de M. de La Salle. Ce qui le préoccupe, c'est l'entrée dans la communion ecclésiale et donc dans l'Église des enfants qui vivent en marge de la société chrétienne. De toutes manières, ce n'est pas la dualité du profane-religieux qui est envisagée, mais la finalité ultime des écoles : l'annonce explicite de l'Évangile aux pauvres. Pour de La Salle la lecture, l'arithmétique, l'écriture ont leur densité : elles sont d'étroite obligation, et il n'est pas question de les négliger sous un prétexte « religieux ». Elles ont leur poids religieux aussi, en tant que promotion totale de l'homme qu'il faut aider à entrer dans la société chrétienne du XVII^e siècle en le rendant capable de travailler, de s'occuper.

Cette référence religieuse de l'instruction profane ne signifie pas que de La Salle envisage deux finalités de l'école, l'une profane et l'autre religieuse, et moins encore qu'il ne considère le profane que comme un prétexte pour obtenir le « religieux »³. Le secret de la sagesse de Dieu, sa gloire, c'est la vie de l'homme total, dans la communion ecclésiale, en référence au Christ qui grandit dans l'histoire jusqu'à la plénitude. Cela comporte une libération historique, qui exige aussi que les enfants abandonnés et en marge de l'histoire, soient aidés à « faire histoire », en renonçant à leur vie passée dans une communion, où règnent l'amour et le pardon, dans laquelle ils ont un travail et la possibilité de croître.

¹ *Méd.* 206/1 ; *C.L.* 1, p. 80.

² *Méd.* 206/1 ; *C.L.* 1, p. 80.

³ M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcité*, pp. 670-682.

Si pour de La Salle tout est « religieux », ce mot n'est pas synonyme d'anhistorique, d'atemporel, ou qu'il s'agisse d'une sorte d'illumination gnostique individualiste, d'une connaissance des choses invisibles de Dieu. Ce à quoi le Frère s'emploie, c'est à faire vivre ses élèves de l'adoption filiale qui est une libération, une progression dans la connaissance et les bonnes œuvres (198/2), et donc, une vie où les hommes font ensemble histoire, axés sur la grande œuvre de Dieu en train de se réaliser. Cette œuvre de Dieu qui se fait, progressivement, comporte donc cette libération et cette domination du monde, dans le temps. Dès lors, les Frères ne sont pas invités à remplir leur tâche de n'importe quelle manière, mais à la faire avec attention, à la considérer comme étant pour eux d'étroite obligation.

2*) Importance du « temps de Dieu » et valorisation évangélique des tâches concrètes de l'emploi.

Enfin, de La Salle met sous le jugement du Seigneur le temps des fonctions :

« si, dans tout le temps de vos fonctions, vous n'avez pas perdu de temps en des choses inutiles, ou même utiles mais qui n'étaient pas de votre devoir. Enfin, si vous avez eu soin de vous instruire vous-mêmes (dans les temps qui vous sont marqués pour cela) des choses que vous êtes obligés d'enseigner à ceux dont vous êtes chargés »¹.

Nous avons pu constater comment pour de La Salle la conception du temps est liée à la conscience de l'œuvre de Dieu. À plusieurs reprises, on retrouve dans les *Règles que je me suis imposées* ce souci et cette attention « au temps de Dieu »². Ce souci se traduit bien sûr par l'exactitude à faire les « choses du devoir » et rien d'autre. D'où l'importance des *Exercices* qui se font dans les écoles et de la manière dont on doit les faire, comme on le trouve dans la *Conduite des Écoles*, où tout était indiqué depuis « l'entrée dans l'école et le commencement de l'école jusqu'aux devoirs des maîtres lorsque les élèves en sont sortis »³. Il est important de constater aussi que cette exactitude est mentionnée également dans les *Règles communes*. On y trouve ainsi un chapitre sur « la manière dont les Frères doivent se comporter dans les écoles à l'égard de leurs écoliers » et où nous lisons les prescriptions suivantes :

- « 1. Les Frères tiendront partout les écoles gratuitement et cela est essentiel à leur Institut.
2. Ils feront continuellement attention à trois choses dans l'école : 1°) pendant les leçons à reprendre tous les mots que l'écolier qui lit dit mal, 2°) à faire suivre tous ceux qui suivent une même leçon, 3°) à faire garder exactement le silence aux écoliers pendant tout le temps de l'école.
3. Ils enseigneront tous leurs écoliers selon la méthode qui leur est prescrite et qui est universellement pratiquée dans l'Institut et ils n'y changeront et n'y introduiront rien de nouveau.
4. Ils apprendront à lire aux écoliers, 1°) le français, 2°) le latin, 3°) les lettres écrites à la main, et à écrire.
5. Ils leur apprendront aussi l'orthographe et l'arithmétique, le tout comme il est prescrit dans la première partie de la *Conduite des Écoles*. Ils mettront cependant leur premier et principal soin à apprendre à leurs écoliers, les prières du matin et du soir, le Pater, l'Ave, le Credo, le Confiteor et ces mêmes prières en français ; les commandements de Dieu et de l'Église, les réponses de la sainte messe, le catéchisme, les devoirs d'un chrétien et les maximes et pratiques que Notre-Seigneur nous a laissés dans le saint Évangile.
6. Ils feront pour ce sujet tous les jours le catéchisme pendant une demi-heure. Les veilles de congé tout le jour pendant une heure, et les dimanches et fêtes pendant une heure et demie.
7. Les jours d'écoles, les Frères conduiront les écoliers à la sainte messe...

¹ Méd. 206/1 ; C.L. 1, p. 80.

² Voir vol. 1.

³ *Conduite des Écoles*, C. L. 24, 1^{er} Partie.

14. Ils témoigneront une égale affection pour tous les écoliers plus même pour les pauvres que pour les riches parce qu'ils sont beaucoup plus chargés par leur Institut des uns que des autres... »¹.

Il nous semble intéressant de remarquer les rapprochements multiples que l'on peut trouver entre ce chapitre de la *Règle* et le point de la *Méditation* que nous étudions. La primauté du catéchisme, de la pratique, de la vie sacramentelle ; l'importance de l'enseignement profane, qui devient lui aussi matière de règle, d'étroite obligation ; l'exigence de l'amour pour les élèves et surtout pour les pauvres.

Le dernier paragraphe de la *Méditation* souligne, une fois de plus, l'unité et la relation existentielle entre le temps des fonctions, le temps du Dieu de l'œuvre, et le temps prescrit pour s'instruire soi-même. La *Règle* prescrivait un règlement journalier où les temps d'étude étaient également déterminés². Toute la vie du Frère, même pendant le temps où il ne se livre pas à ses fonctions, se trouve ainsi sous l'optique de la mission. Cette unité entre étude et mission est revenue à plusieurs reprises dans les *MTR*, particulièrement dans les *Méditations* 196/2 et 198/1.

Il semble assez évident que de La Salle ne parle dans cette *Méditation* que du temps des fonctions et des choses relatives aux fonctions. Le silence sur la vie de prière, les exercices de communauté, à peine évoqués dans la *Méditation* précédente, ne signifie certes pas la dépréciation de la signification religieuse de ces exercices et pratiques communautaires sur lesquels de La Salle avait beaucoup insisté tout au long de sa carrière, consolidant la communauté des Frères, éduquant leur sens évangélique du ministère : que l'on pense seulement à tous ses écrits orientés vers ce but spécifique.

Si les *MTR* parlent moins souvent des exercices de prière, nous avons pu y constater à tout moment l'unité existentielle de la vie de foi et de zèle, de la prière et du ministère, du salut personnel et de la charge du salut des enfants. En ce sens, on peut dire que les *MTR* semblent déboucher et converger sur ce « lieu » concret de l'épaisseur évangélique de l'emploi et des fonctions relatives à l'emploi. Les efforts du Fondateur prolongés durant des années pendant lesquelles il éduque chez ses Frères la signification évangélique de leur emploi trouvent en quelque sorte leur achèvement dans ces *Méditations*.

On ne peut donc penser qu'il y opère une sorte de réduction de la vie du Frère à son emploi, ou qu'il établisse la priorité de la « mission » sur la « consécration ». Nous avons pu constater, à maintes reprises, que de La Salle ne fait pas de telles distinctions. Si, dans cette *Méditation* 207, il s'agit concrètement des fonctions relatives à l'emploi que le Fondateur considère comme la matière de laquelle le Frère doit rendre compte, il souligne par le fait même l'épaisseur religieuse de tout ce que fait le Frère.

Enfin cette concentration sur les « choses » relatives à l'instruction dans ce premier point, ne devrait pas se lire sans référence à la *Méditation* 205, dans laquelle « rendre compte » envisage la donation totale et irrévocable à l'œuvre de Dieu avec un zèle ardent. De toute façon, les rapprochements que nous avons pu esquisser avec les *Règles communes* et qui pourraient être approfondis, ainsi que les renvois plus ou moins explicites à la *Conduite des Écoles*, montrent la signification des structures. Le zèle, le don de l'Esprit, l'élan évangélique saisit le Frère dans son histoire, le poussant à s'incarner dans les besoins des enfants abandonnés jusqu'à donner sa vie : c'est ce qu'avait montré la *Méditation* 201. La *Méditation* 205 a rappelé que le zèle, cet élan, ce don est soumis au jugement du Seigneur lequel porte aussi sur la médiation des structures où s'incarnent l'amour et l'élan et que les Frères se sont donnés dans leur itinéraire. C'est pourquoi les *Méditations* 201-202 sur le zèle sont tellement indissociables des *Méditations* 203-204 sur la correction dans l'école, sur la relation éducative maître-élèves.

¹ *Règles communes*, C. L. 25, chap. 6.

² *Règles communes*, C. L. 25, chapitres 29, 30, 31.

Le zèle s'exprime concrètement dans les fonctions de l'école, c'est là justement que le Fondateur situe l'expérience spirituelle du Frère saisi par l'Esprit du Christ. Mais ce zèle exprimé dans les fonctions de l'emploi, n'est pas un zèle aveugle ; après de longues années d'expérience, son projet s'est structuré dans la *Conduite des Écoles*, dans les *Règles communes*. Dès lors, cette *Méditation* 206 « des choses dont le Frère doit rendre compte » renvoie explicitement ou implicitement aux obligations concrètes que les Frères ont organisées ensemble. L'élan évangélique ne s'oppose pas aux structures. C'est dans ces structures de l'emploi que le Fondateur voit s'exprimer l'élan évangélique.

Cela dit, il ne nous semble plus important d'observer que même cette évocation des « choses » est lue en référence à l'appel pour procurer la gloire de Dieu, révélant la sagesse et la lumière de Dieu, comme il l'affirmait dans la formule d'introduction de ce point. En ce sens, ce qui est mis sous le jugement de Dieu, c'est cet appel pour une mission qui se vit jour après jour dans les fonctions de l'emploi, d'après les *Règles* et la *Conduite*. Plus que « des choses », c'est la qualité évangélique de la manière dont le Frère accomplit « ces choses » pour procurer la gloire de Dieu, en contribuant à l'œuvre de Dieu. C'est sans doute en ce sens qu'il faut comprendre la conclusion du point :

« Vos comptes sont-ils nets sur toutes ces choses, et êtes-vous prêts de les rendre ? Si cela n'est pas, disposez-les promptement, et examinez sérieusement quelle a été votre conduite à cet égard ; et s'il y a eu de la négligence de votre part, faites une ferme résolution de vous en corriger et proposez sérieusement, devant Dieu, de mieux faire à l'avenir, afin que la mort ne vous surprenne pas dans une si fâcheuse disposition »¹.

B. - RENDRE COMPTE DE LA « VIGILANCE », C'EST-À-DIRE DE L'ATTENTION ÉVANGÉLIQUE À TOUTE LA VIE DES ENFANTS

Le deuxième point envisage apparemment un autre aspect des fonctions touchant l'emploi : la vigilance. Il cite Hébr. 13: 17 pour évoquer directement l'obligation pour les Frères de veiller sur leurs élèves. Le même texte avait été utilisé dans la *Méditation* 203/2 pour parler de l'obligation de corriger leurs élèves, en leur qualité d'appelés par Dieu pour remplacer les pères, mères et pasteurs, ce qui impliquait un rappel assez explicite des *Méditations* 193-194 ; il avait été repris dans la *Méditation* 205/2 comme un avertissement de saint Paul à ceux qui doivent veiller sur les autres parce qu'ils devront en rendre compte. C'est dans le même sens que le texte est évoqué ici mais comme « matière » du jugement :

« Quand vous paraîtrez devant Dieu, il ne suffira pas que vous ayez instruit les enfants qui vous sont confiés ; mais vous serez répréhensibles, si vous n'avez pas veillé sur leur conduite ; car votre devoir est de veiller sur eux exactement *comme devant rendre compte à Dieu de leurs âmes* (Hébr. 13: 17). Pensez-vous bien ce que c'est que rendre compte à Dieu du salut d'une âme qui se sera damnée, parce que vous n'aurez pas eu soin de la porter au bien, et de lui aider à le faire ? »².

La matérialité même de la citation de l'Épître aux Hébreux indique déjà que la compréhension de ce point ne devrait pas être réduite à celle des « choses » relatives à la *vigilance*, mais qu'il y est surtout question du zèle avec lequel le Frère s'acquitte de cette fonction. D'ailleurs tout le thème de la vigilance est associé dans la réflexion lasallienne à la vigilance de la Providence qui s'occupe de ses créatures, des enfants abandonnés (193-194) en leur donnant des personnes illuminées qui connaissent son secret pour le faire concevoir aux enfants et guider leurs pas comme des anges visibles, vers la vie de l'adoption filiale (197-198).

Toutefois, cette *Méditation* parle spécialement de l'exercice concret, quotidien, de la vigilance. Le premier chapitre de la deuxième partie de la *Conduite des Écoles* parle aussi de la vigilance consi-

¹ *Méd.* 206/1 ; *C.L.* 1, p. 80.

² *Méd.* 206/2 ; *C.L.* 1, p. 81.

dérée comme un moyen pour établir et maintenir l'ordre dans les écoles chrétiennes. Cependant, quand on regarde le contenu de ce chapitre : du soin que le maître doit avoir de reprendre les mots et de la manière de le bien faire ; du soin que le maître doit avoir de faire suivre tous ceux qui sont dans une même leçon ; du soin que le maître doit avoir de faire observer un très grand silence dans l'école¹ - ce qui est également repris dans les *Règles*² - on constate combien les *MTR* amplifient ce thème de la vigilance :

« Vous persuadez-vous que vous êtes autant obligés de prendre garde à eux pendant tout le temps qu'ils sont dans l'église, que lorsqu'ils sont dans les écoles, pour les empêcher de faire aucune action qui soit tant soit peu désagréable à Dieu ? N'est-ce pas aussi une obligation à vous de faire attention pendant les prières que vous leur faites réciter, qu'ils les fassent avec une grande piété, sagesse et modestie comme parlant à Dieu ? Croyez-vous pas, peut-être, que vous n'êtes chargés d'eux que pendant le temps de l'école ? Que votre vigilance ne doit pas s'étendre, jusqu'aux actions qui sont au dehors, autant qu'il vous sera possible pour faire en sorte qu'ils vivent partout chrétiennement, et qu'ils ne fréquentent aucune mauvaise compagnie, pendant tout le temps qu'ils sont sous votre conduite ? Car qui dit rendre compte de leurs âmes, dit rendre compte de tout ce qui regarde leur salut ; et qui dit veiller exactement, dit qu'on doit le faire sur tout avec application, sans rien omettre ni rien négliger »³.

La vigilance dont il est question dans les *MTR* ne se limite donc pas à la stricte observance des détails techniques proposés dans la *Conduite des Écoles*. Vigilance est ici, comme la correction, un terme pour signifier la relation entre maître et élèves. Relation d'ailleurs, qui n'est pas limitée au temps des fonctions scolaires et liturgiques, mais qui déborde le cadre de l'école, « en sorte qu'ils vivent partout chrétiennement ». On retrouve donc la visée eschatologique de la vie de la sagesse, de la lumière, de l'esprit du christianisme, qui ouvrait le premier point de la *Méditation*.

La formule finale a un ton plus sévère et même étrange dans les *MTR* : c'est peut-être une manière négative d'affirmer le sérieux de l'œuvre de Dieu :

« Si vous ne vous êtes pas mis en peine de toutes ces choses, tenez-vous bien coupables devant Dieu, et craignez beaucoup de paraître devant lui au moment de votre mort, après avoir vécu dans une telle négligence pour tout ce qui regarde son service »⁴.

Seule une autre formule des *Méditations* use d'un ton aussi sévère :

« Dieu exige de vous que vous vous en acquittiez avec un zèle ardent pour leur salut, parce que c'est l'œuvre de Dieu, et qu'il maudit celui qui fait son œuvre avec négligence »⁵.

C'est une formule de la *Méditation* sur le zèle ardent que doivent avoir des hommes saisis par un don de l'Esprit pour l'utilité de l'Église. La crainte n'est pas l'argument habituel de M. de La Salle. Et dans les endroits où elle est évoquée, c'est pour souligner le sérieux de l'ordre de Dieu afin d'aider à faire son œuvre, et un avertissement de ne pas accomplir cette œuvre avec négligence.

La vigilance et tout ce qui y a rapport est donc envisagée dans ce point, du point de vue de la relation éducative ; de La Salle n'insiste guère sur la finalité de cette vigilance, puisqu'il en a été longuement question dans les *MTR*. Il est centré ici sur la matière même de l'expérience spirituelle du Frère, sur ce qui est soumis au jugement : ce n'est pas seulement l'instruction dans l'école (dont parlait le premier point) ; la vigilance, dont parle ici de La Salle, comporte l'attention à toute la vie des enfants, l'effort pour s'incarner dans leur situation, pour les rejoindre là où ils sont, pour marcher avec eux et les aider à vivre partout selon l'adoption filiale. Le second point fait ainsi éclater les structures de l'école, non pas en les niant, mais en les débordant.

¹ *Conduite des Écoles*, C. L. 24, pp. 116-124.

² *Règles communes*, C. L. 25, chapitre 7, 2.

³ *Méd.* 206/2 ; C.L. 1, p. 81.

⁴ *Méd.* 206/2 ; C.L. 1, p. 82.

⁵ *Méd.* 201/1 ; C.L. 1, p. 50.

C. - RENDRE COMPTE DE « L'INTENTION », C'EST-À-DIRE DE LA RÉFÉRENCE EXCLUSIVE AU DESSEIN DE DIEU

Le « lieu » de l'expérience religieuse du Frère qui est cet itinéraire d'incarnation dans la vie des enfants, dans leur milieu, comme des anges vigilants est soumis au jugement définitif, des « intentions ultimes ». C'est exactement cela qu'envisage le troisième point :

« Ce qui doit vous mettre plus en peine dans le compte que vous aurez à rendre à Dieu n'est pas ce que vous aurez dit, et ce que vous aurez fait (car les fautes que vous commettez dans l'une et dans l'autre de ces deux choses, vous sont ordinairement assez sensibles et assez facilement présentes à votre esprit) que l'intention et la manière dont vous aurez fait l'un et l'autre »¹.

De La Salle met l'accent non pas sur « le faire et parler », mais sur la motivation qui est le fondement ou l'élan de cet agir et de ce dire. Il met en relief l'importance de l'*intention*, comme « ce qui doit nous mettre plus en peine », comme ce qui juge finalement tout ce qu'il vient d'explicitier dans le premier et le deuxième points sur « les choses » relatives à l'emploi. Or pour parler de l'intention, de La Salle se contente de citer textuellement deux textes de Paul, Col. 3: 17 et 1 Thess. 2: 4 liés et présentés comme vérité biblique :

« À l'égard de l'intention, saint Paul dit que *soit que nous parlions, soit que nous agissions*, nous devons faire toutes choses *au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (Col. 3: 17) et *non pas pour plaire aux hommes mais à Dieu* (1 Thess. 2: 4). C'est l'attention que vous devez faire et le seul motif que Dieu veut que vous ayez dans votre emploi »².

Si le Fondateur trouve chez saint Paul³ cette norme de conduite pour le ministre : ne pas avoir d'autre intention que de faire toutes choses au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, cette règle lui paraît une exigence évangélique, un devoir, dans le cas concret d'hommes appelés par Dieu. Ce que Dieu veut, il l'a trouvé dans l'Écriture par une référence textuelle ; toutefois « l'attention », le motif, l'intention de faire toutes choses ne se réfèrent pas à l'accomplissement d'une norme scripturaire, mais à une réponse continuelle en tout ce qui concerne l'emploi, à Dieu qui appelle.

Il serait donc inexact de comprendre « l'intention » dont parle ici de La Salle au sens où l'on parle parfois, pour en dire l'insuffisance, d'une « spiritualité d'intention »⁴ ; il serait plus inexact encore de la comprendre comme une référence extrinsèque et atemporelle à Dieu. Il s'agit au contraire de

¹ Méd. 206/3 ; C.L. 1, p. 82.

² Méd. 206/3 ; C.L. 1, p. 82.

³ L'élaboration de ce paragraphe avec deux textes pauliniens offre un exemple concret de la manière dont travaille le Fondateur. Les deux textes proviennent de deux contextes différents, d'époques différentes. Dans l'Épître aux Thessaloniciens, Paul parle de son ministère ; dans l'Épître aux Colossiens, c'est une exhortation à ne pas travailler, ni parler si ce n'est au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le Fondateur qui parle dans ce point de l'intention que doit avoir le maître en parlant et en travaillant et dont il doit rendre compte réunit les deux textes, omettant du premier : « rendant grâces par lui à Dieu le Père » qui alourdirait son argumentation, et du second : « Nous prêchons l'Évangile comme ayant été choisi de Dieu pour l'annoncer », ce qui introduirait un argument déjà traité sur « l'élection », qui n'entre pas ici dans son discours. Ce qu'il met en évidence, c'est l'intention, et il l'introduit précisément en disant : « à l'égard de l'intention saint Paul dit que ... ». En réalité, ce n'est pas là le sens littéral de Col. 3: 17, ni de 1 Thess. 2: 4 ; mais les deux textes groupés sont matériellement parole de Paul, et constituent une déduction de M. de La Salle sur ce que doit être l'intention du maître dans son ministère.

Cette évocation du « devoir » pourrait être interprétée comme une morale de normes déduites de l'Écriture. Cependant le « devoir » porte sur les choses de l'emploi. Ce ne sont pas des normes dans l'abstrait, ce ne sont pas des devoirs déduits spéculativement, mais la vie concrète du maître. Un extrinsécisme d'intentionnalité commandé par une norme de conduite déduite spéculativement de l'Écriture est écarté par la suite du texte : « c'est l'attention que vous devez faire et le seul motif que Dieu veut que vous ayez dans votre emploi ». Attention, motifs, intention réfèrent immédiatement à l'action de Dieu que les *MTR* ont présentée comme une action de choix, un appel pour annoncer aux enfants la Bonne Nouvelle du salut en Jésus-Christ.

⁴ Sur l'insuffisance de la spiritualité d'intention, voir par exemple P. ROQUEPLO, *Expérience du Monde : Expérience de Dieu ?*, pp. 66-71.

faire en sorte que toute la parole et toute l'action du ministre soient référées radicalement à Dieu qui actualise en elles son dessein de salut, au nom de Jésus-Christ.

Dans cette *Méditation*, le verset 2, 4a de 1 Thess. est remplacé par la formule « nous devons faire toutes choses ». Si de La Salle omet ici cette partie du verset, c'est pour mettre en relief « la vue de Dieu ». Mais la partie ici omise a été utilisée en 198/2, où ce qui figure ici était omis :

« C'est comme participant au ministère des anges gardiens, que vous faites connaître aux enfants les vérités de l'Évangile comme ayant été choisis de Dieu pour les leur annoncer »¹.

« Faire toutes choses » signifie donc ici : annoncer l'Évangile, par la parole et l'action, dans tout ce que le Frère dit et fait il lui faut annoncer l'Évangile. La citation de Col. 3: 17 se trouve aussi dans une des *MDF* :

« Si nous aimons véritablement Dieu, tout ce que nous faisons, nous devons le faire pour sa gloire, dit saint Paul. Ce ne doit être que pour cette fin que vous vous êtes retirés du monde, car c'est Dieu qui doit être la fin de vos actions, comme c'est lui qui en est le principe. Si vous cherchiez à plaire à quelque autre qu'à Dieu, vous ne mériteriez pas, dit saint Paul de porter le nom de serviteurs de Jésus-Christ... C'était l'avis que saint Paul, donnait aux fidèles de son temps : *soit que vous mangiez, leur dit-il, soit que vous buviez, enfin quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.* Et ailleurs : *quoique vous fassiez, ou en parlant ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ...* votre seule vue a-t-elle été, comme l'a fait saint Paul, de ne plus vivre et de ne plus agir que pour Dieu... »².

Ce texte est riche en citations pauliniennes, comme l'a montré Varela qui y a détecté : 1 Cor. 10: 31 ; Gal. 1: 10 ; 1 Cor. 10: 31 ; Col. 3: 17 ; 2 Cor. 5: 15 ; 1 Cor. 15: 10 ; Col. 1: 10³. La richesse même des citations alourdit le mouvement de l'argumentation, mais exprime la même idée : parler et agir au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On y trouve même une formule très riche : Dieu comme principe et fin de toutes les actions, qui pourrait être lue en registre thomiste, mais se réfère sans doute aussi à l'origine et à la visée eschatologique de l'appel. En tout cas, c'est ce deuxième aspect qui semble moins clair dans la *Méditation* de l'année, tandis que la *Méditation* 206 envisage justement l'appel pour un emploi et l'exigence de la référence exclusive à Dieu.

De La Salle propose ensuite des questions sur les intentions qui sembleraient réduire ce qu'il vient de dire à l'intention psychologique :

« N'est-il pas vrai que souvent vous n'y avez presque point pensé, et que, le plus ordinairement, vous n'y avez eu aucune intention, ou que si vous y en avez eu quelqu'une, elle n'a été que naturelle et humaine ? Ainsi, ce seul défaut aura corrompu tout ce que vous y aurez fait, quelque bon qu'il ait été en lui-même, et y aura mis obstacle aux bénédictions de Dieu »⁴.

L'espèce d'identification entre le « manque d'intention » et « l'intention naturelle et humaine » est très liée à la conception anthropologique de la nature corrompue dont nous avons pu évoquer quelques traits dans la *Méditation* 197. En dépit de cette limitation, il nous semble qu'avec la thématisation paulinienne, le Fondateur demande à ses Frères de se demander si leur emploi est radicalement axé sur la visée eschatologique du dessein de Dieu, ou s'il ne l'est pas. Il ne s'agit pas ici de justifier cette formulation, qui reste quand même très courte après la citation de Paul. L'argumentation, on le sent, commence à s'affaiblir avec ces questions. Mais il reste que ce qu'il propose, c'est l'exclusivité de l'intention, ou de la visée eschatologique au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette *Méditation* met sous le jugement de Dieu les fonctions de l'emploi, et il n'a compris ces fonctions que comme une manifestation visible de l'action salvifique de Dieu par des ministres choisis

¹ *Méd.* 198/2 ; *C.L.* 1, p. 29.

² *Méd.* 90/3 ; *C.L.* 12, p. 245.

³ Voir le tableau des citations bibliques dans L. VARELA, *op. cit.*, p. 319.

⁴ *Méd.* 206/3 ; *C.L.* 1, p. 83.

par Dieu (*Méditations* 193-194), coopérateurs de Jésus-Christ, avec lequel ils s'identifient entrant « dans ses vues et intentions » (196/3).

Il ne s'agit donc pas seulement de la pureté d'intention, mais de la référence exclusive à Dieu. Cela avait été une constante de son itinéraire spirituel, s'attachant uniquement aux ordres de Dieu, dans la vue de lui plaire, agissant selon ses ordres. Ceci est explicite non seulement dans les *Méditations* 193-194 et 196/3, mais aussi dans la *Méditation* 204 sur la correction. Correction qui se fait, ou bien abandonné à ses passions, ou abandonné à l'Esprit de Dieu. L'intention dont il est question ici ne se réduit pas à l'intentionnalité psychologique, mais elle comporte l'exclusivité de la référence eschatologique, à la visée de l'œuvre de Dieu pour laquelle les Frères ont été appelés. Parlant dans cette *Méditation* « des choses dont un Frère doit rendre compte touchant son emploi », le Fondateur envisage l'instruction et la vigilance, reprenant ainsi les dons d'instruire et de veiller dont il avait parlé dans la *Méditation* 197/2, en citant Rom. 12: 6-8, c'est-à-dire des exercices concrets spécifiés dans la *Conduite des Écoles* et dans les *Règles*. Mais en parlant de l'intention dans le troisième point, il invite à un jugement radical et plénier ; ce qui est mis sous le jugement de Dieu, c'est la visée de toute l'existence d'un homme saisi par l'Esprit de Dieu, et la manière dont il s'incarne évangéliquement dans le monde des enfants pour les aider à vivre selon la sagesse de Dieu.

Après ces questions l'argumentation devient encore plus erratique ; de La Salle fait des allusions à Tite 2: 5 et 2 Tim. 2: 24-25. Ce dernier texte avait déjà été cité dans la *Méditation* 204 sur la correction, elle est ici une allusion qui ne fait que répéter. Enfin, « la question de la gravité » n'était pas vraiment la question de Paul dans la lettre à Tite. Dans ses formules, de La Salle reste plus marqué par le XVII^e siècle, et on ne voit pas bien la relation de ces questions à ce dont il est traité dans ce point, qui est le jugement critique de l'intention ultime sur laquelle est axé l'appel avec un don eschatologique pour l'Église et qui pousse le Frère à s'incarner totalement en consommant sa vie pour que ses élèves aient la vie en abondance.

« Vous ne lui rendrez pas moins de compte touchant votre ministère ; si vous l'avez accompli avec sagesse et gravité, sans vous familiariser, d'une manière peu convenable, avec ceux dont vous êtes les maîtres. C'est cette *gravité* que saint Paul a si fort recommandée à Tite, son disciple, comme *ministre de l'Évangile* et qu'il a cru lui-même lui être si nécessaire préférablement à toute autre bonne qualité. Après le zèle pour l'*instruction* et la *pureté des mœurs*, cette grave modestie est une des vertus les plus utiles à ceux qui se sont chargés d'instruire la jeunesse.

Ne négligez pas cependant le compte que vous devez rendre de votre *patience et de la modération* de vos passions ; car c'est encore un point très important auquel vous devez être très attentifs, surtout lorsque les enfants dont vous êtes chargés font quelque chose mal à propos, et que vous êtes obligés de les reprendre ou de les corriger. Il n'y a rien à quoi vous devez plus prendre garde alors qu'à faire en sorte que vos passions ne s'échappent pas ; et ce doit être un des principaux articles de l'examen que vous devez faire, à l'égard du compte que Dieu vous demandera touchant votre emploi. Pensez-y bien sérieusement »¹.

En ce qui concerne la correction, de La Salle ne dit rien de nouveau : cette conclusion de la *Méditation* 206 affaiblit considérablement la force de l'argumentation lasallienne sur la « finalisation eschatologique » de toute la vie, de tout l'itinéraire du Frère, parlant et agissant dans son emploi, avec le seul motif voulu par Dieu : son dessein salvifique.

À plusieurs reprises nous avons pu constater la globalité de ces *Méditations* qui reprennent les thèmes des autres *Méditations* dans l'optique du jugement de Dieu, concentrant l'expérience spirituelle historique du Frère sur la réalisation des fonctions de son emploi. C'est ce lieu mouvant historique de l'itinéraire du Frère avec ses élèves, qui est le lieu de la rencontre avec le jugement de Dieu, le jugement eschatologique, de même que l'expérience religieuse du Frère n'est pas quelque chose d'atemporel ; et cette *Méditation* arrive justement à définir en quelque sorte l'étoffe même de ce

¹ Méd. 206/3 ; C.L. 1, pp. 83-84.

jugement : c'est-à-dire une démarche des hommes saisis par l'Esprit de Dieu, qui s'incarnent dans le monde et les besoins des enfants pauvres, pour marcher avec eux, leur dévoilant la sagesse de Dieu. Cette concentration est donc indissociable d'une amplification théologique : l'itinéraire du Frère avec ses élèves, c'est l'œuvre de Dieu se déployant historiquement jusqu'à la plénitude. C'est l'élan et les exercices de l'emploi qui constituent le matériel de ce jugement eschatologique que de La Salle anticipe prophétiquement.

CHAPITRE VIII

L'ACCOMPLISSEMENT DU SALUT, DÉJÀ COMMENCÉ ET ATTENDU DANS LE MINISTÈRE ÉVANGÉLIQUE DU FRÈRE

(Méditations 207-208)

Sous un angle différent, ou mieux encore sous l'angle d'une amplification théologique, de La Salle contemple en dernier lieu ce jugement eschatologique comme une récompense que les Frères doivent attendre, dans les *Méditations* 207-208, mais l'amplification ne l'empêchera pas de situer cette attente dans ce qu'il vient de montrer comme le lieu historique du jugement du Frère. Au contraire, l'amplification théologique de l'attente eschatologique du Frère la situe précisément dans son itinéraire concret historique avec ses élèves qu'il voit effectivement dès à présent se libérer, grandir et continuer à vivre dans l'attente de Dieu.

Les deux *Méditations* que nous allons étudier maintenant ne sont pas dissociables des *Méditations* sur le jugement (205-206) et elles envisagent toutes les autres *Méditations* sous l'angle de l'attente eschatologique de la manifestation, de la réalisation du dessein de Dieu. En outre, elles sont inséparables l'une de l'autre ; la *Méditation* 207 : *De la récompense que doivent attendre même dès cette vie ceux qui auront instruit les enfants et se seront bien acquittés de ce devoir* souligne l'attente de la récompense que le maître constate déjà, mais qui n'est pas encore accomplie définitivement ; elle est donc ouverte sur la *Méditation* 208 : *De la récompense que doit attendre dans le Ciel un Frère des Écoles chrétiennes s'il est fidèle à son emploi.*

La tension entre la joie de la réalisation déjà commencée ici-bas, du dessein salvifique de Dieu et l'attente de son achèvement qui n'est pas encore réalisé ne se manifeste pas seulement entre les argumentations des *Méditations* 207-208. On la trouve aussi à l'intérieur de chacune de ces *Méditations*, et toujours sous l'angle de la fidélité du Frère dans son ministère. L'aspect critique du jugement eschatologique, de la fidélité dans la foi n'est donc pas oublié. C'est justement cette fidélité qui se trouve soumise au jugement eschatologique, car dans la fidélité se manifeste visiblement la véracité de l'œuvre de Dieu qui est en train de se réaliser par l'ouvrage des Frères de la Société des Écoles chrétiennes.

§ 1

La récompense du Frère ici-bas dans l'attente de la récompense définitive.

Le tableau du premier point de la *Méditation* montre l'absence de citations pauliniennes¹, ce qui semble distinguer ce point de l'ensemble des autres *Méditations*.

207/1	Mat. 19: 27-29	C		v. 27, 151/1 ; 167/2 ; v. 29, 167/2
	Mat. 25: 14-30	C	205/1	1/1
	Luc 19: 12-27	C		50/3
	Jean 4: 36	C		

De fait, les contacts littéraires avec les autres *Méditations* sont peu nombreux ; du moins peut-on souligner le parallélisme entre la formule d'introduction « Dieu est si bon » et la formule par la-

¹ Remarquer l'utilisation de la même parabole en deux Synoptiques pour illustrer deux sortes de récompenses ; M. Sauvage reconnaît plus concrètement Mat. 25, 28, 29 et Luc 19 : 16-17. Cf. C.L. 1, pp. 84-85, *Remarques*.

quelle commence la *Méditation* 193 : « Dieu est si bon qu'ayant créé les hommes, il veut qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité ».

A. - LA RÉCOMPENSE DU « CENTUPLE ».

Or, dans cette *Méditation*, de La Salle découvrait à la lumière du grand dessein de l'amour antécédent et gratuit de Dieu, que le Frère était appelé et choisi et qu'il avait reçu un don d'enseigner, d'instruire, d'exhorter et de veiller, dévoilant la sagesse de Dieu. La formule d'introduction revient ici, mais pour dire que Dieu ne laisse pas l'ouvrier sans récompense :

« Dieu est si bon qu'il ne laisse pas sans récompense le bien qu'on fait pour lui et le service qu'on lui rend, surtout à l'égard du salut des âmes. S'il est vrai que Dieu récompense si fort, dès ce monde, ceux qui ont tout quitté pour lui qu'ils en reçoivent le centuple dès cette vie (Mat. 19: 27-29), à combien plus forte raison récompensera-t-il, même dans le temps présent, ceux qui se seront appliqués avec zèle à étendre son royaume ! »¹.

Il s'agit de la récompense du Frère en relation avec sa fidélité à s'appliquer avec zèle à étendre son Royaume. Un Royaume de Dieu qui se manifeste dès ce monde, dès ici-bas. La formule fait une allusion implicite à Mat. 19: 27-29 : ceux qui auront tout quitté pour suivre Jésus-Christ. Ce texte est l'un de ceux qui ont été souvent utilisés pour valoriser l'engagement religieux, mettant en évidence à la fois le renoncement de la pauvreté et la récompense que, dès ici-bas, les religieux en retirent : le « centuple » duquel de multiples interprétations ont d'ailleurs été données. De La Salle reprend sans doute ce texte, mais sa réflexion part dans une autre direction.

En effet, il envisage dans la *Sequela Christi* et l'abandon des biens qui la conditionne, l'orientation du service apostolique. L'expression « à plus forte raison » est ici significative ; elle semble pouvoir être rapprochée du raisonnement de Barré que nous évoquions dans la première partie et qui interprétait en Luc 9: 58 les « renards » comme les gens du siècle, les « oiseaux du ciel » comme les religieux, tandis qu'il voyait dans les maîtres voués à l'annonce de l'Évangile et donnés gratuitement à ce service de l'œuvre salvifique, ceux qui épousaient la condition du Fils de l'homme n'ayant pas une pierre où reposer la tête. De même ici, l'utilisation du texte de Matthieu nous montre que de La Salle ne « fonde » pas la vie de ses Frères sur des textes évangéliques classiques pour justifier leur « état religieux » mais qu'il les appelle à assumer évangéliquement leur élan apostolique. L'interprétation qu'il donnera du « centuple », ira d'ailleurs dans le même sens ; de La Salle ne s'arrêtera qu'à la fécondité apostolique de leur ministère, et aucunement à l'aisance matérielle ou au prestige d'une situation appréciée dans l'Église.

Il ne faudrait pas pour autant comprendre cet « à plus forte raison » comme si le Fondateur considérait la vocation de ses Frères comme « supérieure » à celle des « chrétiens ordinaires », ou des « religieux » ; ce serait méconnaître tout à fait le sens de son enseignement. Ce qui le préoccupe, ainsi que nous l'avons constaté à maintes reprises, aussi bien dans les *MTR* que dans les *Règles que je me suis imposées*, c'est qu'on ne fasse pas de distinction entre l'affaire du salut personnel et celle de l'emploi. Ce qui est souligné ici par conséquent, c'est que la liberté spirituelle du Frère détaché de ses biens et du souci d'en acquérir, aussi bien que sa mise à la suite du Christ sont inséparables pour lui, historiquement, de sa donation totale au salut des enfants.

L'utilisation de la même citation dans les *MDF* est surtout explicite dans la *Méditation* pour la fête de saint Matthieu, apôtre et évangéliste :

¹ *Méd.* 207/1 ; *C.L.* 1, pp. 84.

« Il n'est pas concevable combien Jésus-Christ aime ceux qui quittent tout pour lui, et combien il leur fait des grâces, tant pour eux que pour les autres. Comme leur cœur est vide des choses du monde, Dieu le remplit de son Esprit, comme il a fait celui de saint Matthieu... »¹.

Le sens de « tout quitter » est donc indissociable, chez le Fondateur, de l'envoi pour une mission ; il ne comprend l'expérience spirituelle, l'expérience de l'Esprit que dans le sens d'une mission. Il faut souligner que le sens de « tout quitter », que ce soit dans cette *Méditation* sur saint Matthieu ou dans les *MTR*, n'est pas entendu comme une évasion dans « une zone religieuse », mais au contraire comme la radicalisation totale, historique dans l'œuvre de Dieu avec beaucoup de zèle. Les dons et les grâces, dont de La Salle parle dans la *Méditation* sur saint Matthieu, ne replient pas l'apôtre sur lui-même ; ce sont des grâces pour lui et pour les autres.

C'est dans les mêmes termes que de La Salle construit le corps du point de la *Méditation* en utilisant la parabole des talents qu'il avait évoquée dans la *Méditation* sur l'obligation de rendre compte des talents reçus². L'argumentation est très charpentée : une formule d'introduction, puis l'illustration par la même parabole de deux synoptiques (Mat. 25 et Luc 19) des deux sortes de récompenses. Voici le texte :

« Dieu pour récompense d'un si grand bien et de ce service qu'il estime tant, donne à ceux qui s'occupent infatigablement au salut des âmes, deux sortes de récompenses dès ce monde : premièrement, une abondance de grâces pour eux ; en second lieu, un ministère plus étendu et une plus grande facilité à procurer la conversion des âmes.

La première récompense est marquée par la parabole de cet homme qui distribue ses biens à ses serviteurs et qui ayant donné à l'un cinq talents, pour les faire profiter, et ayant appris ensuite de lui qu'il en avait gagné cinq autres, dans le dessein qu'il avait de le récompenser, ordonna *qu'on ôtât le talent à celui à qui il n'en avait donné qu'un* et qui ne l'avait pas fait profiter, *et qu'on le donnât à celui qui en avait dix. Car on donnera*, dit le Sauveur, *à tous ceux qui ont déjà, et ils seront comblés de biens* (Mat. 25: 28-29).

Pour ce qui est de la seconde sorte de récompense, qui est un ministère plus étendu, elle est fort bien exprimée en saint Luc où un seigneur se faisant rendre compte de l'argent qu'il avait confié à ses serviteurs, récompensa *le premier qui lui dit que son marc lui en avait valu dix en lui donnant le gouvernement de dix villes* (Luc 19: 16-17) »³.

De La Salle ne prouve pas une thèse théologique ; tout au plus veut-il illustrer une conception d'ailleurs très lasallienne : l'indissociabilité du salut personnel et du salut des autres. C'est ce que met en relief la formule de conclusion avec un texte de l'Évangile de Jean, cité comme une vérité biblique qui « assure » le Frère dans son travail :

« Oh ! que vous devez vous estimer heureux de travailler au champ du Seigneur ! puisque *celui qui y moissonne*, dit Notre-Seigneur, *recevra infailliblement sa récompense* (Jean 4: 36). Appliquez-vous donc dans la suite, avec zèle et avec affection, à votre emploi, puisque ce sera un moyen des plus avantageux d'assurer votre salut »⁴.

Le texte de Jean est exclusif des *MTR* et de La Salle l'a choisi consciemment puisqu'il s'agit du travail dans le champ du Seigneur comme il le disait dans la *Méditation* 193 avec une terminologie plus paulinienne. De La Salle revient donc sur cette idée développée déjà dans la *Méditation* 205/2 sur l'indissociabilité du salut personnel et du travail dans l'œuvre du Seigneur : on ne fait mieux son salut qu'en réalisant les « devoirs de son état ».

La récompense du Frère est entendue déjà en termes relationnels, le Frère avec ses élèves ; en termes historiques puisque c'est à eux qu'il a été envoyé pour leur conversion. La vie du Frère comme sa récompense n'est entendue que dans la relation avec sa mission. Il n'est Frère que pour les au-

¹ *Méd.* 167/2 ; C. L. 12, p. 157. Dans la *Méditation* 151/1, l'allusion au verset 27 n'est pas très significative.

² M. Sauvage n'avait pas reconnu cette allusion détectée seulement par L. Varela.

³ *Méd.* 207/1 ; C. L. 1, pp. 84-85.

⁴ *Méd.* 207/1 ; C.L. 1, p. 86.

tres. Or, cette récompense est indissociable de la fidélité à « tout quitter pour lui » et donc envisagée sous l'angle de l'exclusivité de la radicalisation dans l'œuvre de Dieu que le Frère doit vivre dès maintenant, dès ce monde.

Il faut souligner enfin que l'agent principal est toujours Dieu qui appelle, qui envoie, qui exige de tout quitter pour lui, qui donne la récompense, les grâces pour le Frère et le ministère plus étendu. Ceci ne veut pas dire cependant que le Frère soit un témoin passif de la manifestation de l'œuvre de Dieu. Il agit avec zèle et sa récompense dès ce monde est liée à sa fidélité à répondre avec exclusivité à l'appel de Dieu. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'aspect intramondain de cette récompense puisqu'il s'agit précisément des récompenses dès ce monde, dès ici-bas. Par contre, il faut rappeler que cette récompense est ouverte à l'attente eschatologique du salut. Elle est donc une récompense en tension dans l'assurance de la bonté de Dieu (*Méditation* 193), mais en attente de la manifestation définitive, ce qui exige la fidélité d'ici et maintenant.

B. - LA JOIE ESCHATOLOGIQUE DE LA RÉALISATION DÉJÀ ACTUELLE DU ROYAUME DE DIEU

Les deuxième et troisième points sont plus pauliniens et il convient de les étudier ensemble. Les citations concernent l'expérience apostolique de Paul¹.

207/2	1 Cor. 4: 15	M	199/1	83/1 ; 116/1 ; 122/3 ; 155/3
	9: 1	M	199/1	
	2 Cor. 9: 2	M		
	2 Cor. 10: 15-17	M		
	1 Cor. 9: 18	M	194/1	
	2 Cor. 7: 4	M		
207/3	1 Thess. 1: 2-5	A		
	2: 13	A		
	2: 19	A		
	1: 2	A		
	3: 13	A		

La division ordinaire en trois points amène de La Salle à parler comme s'il s'agissait vraiment dans les deuxième et troisième points de deux « autres » sortes de récompenses que le Frère doit attendre dès cette vie.

En réalité, il ne fait que développer, sous deux points de vue différents mais complémentaires, le sujet de la double récompense qu'il vient d'explicitier dans le premier point : une abondance de grâces et un ministère plus étendu. La perspective de ces deux points est nettement paulinienne. Par l'évocation de l'expérience de l'apôtre, de La Salle arrive à parler en termes théologiquement plus amples, de la joie eschatologique de constater le Royaume en action dès ici et maintenant. Il se centre par là même sur la densité historique de cette réalisation présente du Royaume et souligne que la joie du Frère s'inscrit dans la densité concrète de son itinéraire relationnel d'annonce de l'Évangile aux pauvres. C'est en définitive une amplification transcendantale de la joie eschatologique du Royaume.

1°) Joie de l'efficacité du ministère.

Dans le deuxième point de La Salle parle de la consolation, de la joie eschatologique du Frère en une argumentation très bien charpentée : une formule d'introduction, l'évocation de l'expérience de l'apôtre, et une conclusion.

¹ L. Varela détecte Actes 9 : 15 dans le 2° Point et Tite 2 : 15 dans le 3° Point.

L'introduction est toute lasallienne et on remarque comme d'habitude le caractère inséparable du service de Dieu et du travail des Frères ; il n'y a pas deux moments, mais une seule consolation : voir Dieu bien servi par ceux qu'ils ont instruits :

« Une autre récompense que reçoivent, dès cette vie, ceux qui travaillent au salut des âmes, est la consolation qu'ils ont de voir Dieu bien servi par ceux qu'ils ont instruits, et que leur travail n'a pas été inutile ; mais qu'il a servi à sauver ceux qu'ils étaient chargés d'instruire »¹.

La consolation, la joie que de La Salle considère n'est donc pas une joie narcissique ou repliée sur le Frère, sur son salut personnel, mais elle regarde le dessein de Dieu se réalisant déjà par son travail.

L'évocation de l'expérience paulinienne est en ce sens très significative ; d'abord parce qu'il cite le même texte de 1 Cor. 4: 15 ; 9: 1 qu'il utilisait dans la *Méditation* 199/1 pour parler de l'ouvrage de l'apôtre comme l'ouvrage de Dieu engendrant en Jésus-Christ, mais aussi parce qu'il relie ce texte à 2 Cor. 10: 15-17 :

« C'est ainsi que saint Paul écrit aux Corinthiens auxquels il avait prêché l'Évangile et qu'il avait engendré en Jésus-Christ, qu'ils étaient son ouvrage en Notre-Seigneur (1 Cor. 4: 15 ; 9: 1). Et il se réjouit d'apprendre la bonne volonté qu'ils ont et que c'est ce qui fait qu'il se glorifie en eux d'autant plus que plusieurs personnes ont été animées par leur zèle (2 Cor. 9: 2) et il ajoute qu'il espère que l'augmentation de leur foi leur acquerra tant de gloire, qu'elle la fera étendre plus loin à la conquête des âmes, en annonçant l'Évangile ; que cependant c'est dans Notre-Seigneur qu'il se glorifie, ce n'est qu'en Jésus-Christ, dit-il, que je prétends quelque gloire à cause de ce que j'ai fait pour Dieu (2 Cor. 10: 15-17) »².

En étudiant plus haut les textes de la première Épître aux Corinthiens qui font ce type de référence historique à l'expérience paulinienne, nous avons déjà pu montrer qu'ils comportent une double référence historique : à celle de Paul et à celle du maître. Il nous semble cependant que cette citation de 2 Cor. met en relief trois choses : d'un côté, la référence scripturaire ouvre au sens de l'histoire en tant qu'elle comporte un regard rétrospectif, sans perdre de vue la situation actuelle des maîtres ; en second lieu, cette référence est historique en tant qu'elle reconnaît dans la situation du Frère l'action de Dieu étendant sa gloire, histoire du salut donc ; enfin, cette histoire du salut, cette extension de la gloire de Dieu se réalise par la prédication de Paul jadis et des maîtres aujourd'hui.

Cette triple précision peut nous faire mieux comprendre en quel sens de La Salle propose comme normative l'attitude de Paul. L'attitude de l'apôtre doit être celle du maître ; en effet, le point de la *Méditation* se conclut par une exhortation de ce type. Ce « devoir » pourrait nous donner à penser que Paul serait un « modèle extérieur » à imiter. Mais plutôt que d'imitation, le Fondateur parle de conformité : il trouve chez Paul une action normative, il la propose comme un devoir - en ce cas, considérer comme une récompense la constatation que la gloire de Dieu s'étend par sa prédication. La morale ici impliquée n'est cependant pas une morale d'imitation, mais une morale de réponse ici et maintenant, dans l'action du maître. Cette manière de se référer à l'expérience historique de Paul nous paraît aller plus loin qu'une simple référence factuelle, plus loin qu'une simple morale d'imitation si nous la lisons dans le sens de La Salle : « participation », conformité. La référence ultime est l'action transcendante de Dieu qui a choisi Paul, qui choisit les maîtres et qui par eux manifeste sa gloire.

Cette liaison de textes de 1 et 2 Cor. nous montre une fois de plus que de La Salle ne veut pas reconstruire archéologiquement la situation de Corinthe, mais qu'il jette un regard de mémoire sur ce qui s'est passé dans cette communauté, grâce à l'activité apostolique de Paul ; ce regard de mémoire va de la paternité spirituelle, engendrant en Jésus-Christ, jusqu'à ses résultats : l'augmentation de la

¹ *Méd.* 207/2 ; C. L. 1, p. 86.

² *Méd.* 207/2 ; C. L. 1, pp. 86-87.

foi des disciples ; l'apôtre n'attendant d'autre récompense que la « gloire en Jésus-Christ ». De ces lignes qu'il mentionne dans le corps du point, il ne retient en conclusion que l'étendue de la gloire de Dieu :

« C'était donc l'étendue de la gloire de Dieu, par la prédication de l'Évangile qui faisait toute la consolation de ce grand apôtre, comme ce doit être la vôtre de faire connaître Dieu et Jésus-Christ son Fils au troupeau qui vous est confié. Oh ! quelle gloire pour vous d'avoir cette conformité avec ce vase d'élection ! Dites donc avec joie, aussi bien que lui, que le plus grand *sujet de votre joie en cette vie est d'annoncer l'Évangile gratuitement, sans qu'il en coûte rien à ceux qui l'entendent* (1 Cor. 9: 18) »¹.

De La Salle n'a pas l'intention de présenter l'expérience paulinienne comme un modèle, un exemple. Il emploie les expressions de « conformité avec », « dire avec » dans la ligne de la *Méditation* 199 où l'évocation de l'expérience paulinienne constituait un regard en mémoire pour constater l'action de Dieu dans l'œuvre de Paul afin de souligner que « les Frères participent » à cette ligne apostolique, que l'action de Dieu est présente dans leur œuvre. Mais ici ce n'est plus tant l'action de Dieu qui est envisagée, mais la joie de l'apôtre comme du Frère d'annoncer gratuitement l'Évangile. Cette joie est exprimée par un texte qui avait été cité dans la *Méditation* 194/1 pour préciser justement une exigence évangélique de la Société des Frères des Écoles chrétiennes : la gratuité comme signe de la gratuité de l'amour salvifique de Dieu, véritablement mis à la portée des enfants.

Il convient de souligner qu'en parlant de la gloire, de la consolation du Frère, de La Salle ne le replie pas narcissiquement sur lui-même, bien qu'il utilise une expression pleine d'affection et d'effusion émotive, fort rare dans les *MTR*. Cette « gloire », cette « joie », cette « consolation », c'est de constater l'étendue de la gloire de Dieu par la prédication de l'Évangile. Et dès lors cette joie l'emporte jusqu'à dire avec saint Paul que les souffrances, les peines et même toute préoccupation de valorisation personnelle sont dépassées par cette consolation ; c'est ce que dit explicitement la fin de la conclusion :

« En effet c'est une grande gloire pour vous d'instruire vos disciples des vérités de l'Évangile purement pour l'amour de Dieu. C'était cette pensée qui faisait que le docteur des nations était toujours dans la consolation, et que, selon le témoignage qu'il en rend, *il surabondait de joie au milieu de toutes ses peines* (2 Cor.7: 4). Vous devez aussi regarder comme une grande récompense pour vous, la consolation que vous ressentez dans le fond de vos cœurs, de ce que les enfants que vous instruisez se conduisent sagement, savent bien leur religion, et qu'ils ont de la piété. Remerciez Dieu de tout votre cœur de toutes sortes de récompenses qu'il vous donne par avance dès cette vie »².

La citation de 2 Cor. 7: 14 est factuelle, mais de La Salle parle explicitement des Frères des Écoles chrétiennes, comme le montre non seulement l'allusion à la gratuité des écoles, comme dans la *Méditation* 194/2, mais encore l'expression « purement pour l'amour de Dieu » qui rappelle la formule « uniquement pour la gloire de Dieu » de la même *Méditation*, que nous avons rapprochée de « pour procurer sa gloire » de la formule des vœux. De La Salle parle en outre d'une expérience très personnelle. Les peines l'avaient accompagné toute sa vie, employée jusqu'à sa mort pour consolider la Société. Toutefois, cette valorisation personnelle reste dans l'ombre ; comme il l'avait vécu dans sa propre expérience, de La Salle invite les Frères à ne pas se replier sur les difficultés, mais à reconnaître la joie profonde de l'Esprit, une joie eschatologique, à constater dans le fait que leurs élèves vivent déjà dans la sagesse, que le Royaume de Dieu est déjà en action par leur ministère. L'émotion qu'il ressent n'est pas superficielle, ni sa joie projetée dans une réalisation future : il constate et invite les Frères à constater que dans leur démarche incarnationnelle, jusqu'à l'abaissement et la mort, l'amour gratuit de Dieu se révèle véritablement ici et maintenant.

¹ *Méd.* 207/2 ; C. L. 1, p. 88.

² *Méd.* 207/2 ; C.L. 1, p. 88.

2*) *Joie de la réalisation, pour les pauvres, de la parole et de l'action salvifique de Dieu.*

Le troisième point parle encore de la même joie, mais à partir de l'invitation faite aux Frères de constater que leur zèle et la grâce de leur état, leur don de foi et de sagesse, d'instruire et de veiller, pour élever les enfants dans l'esprit du christianisme « fondent » leurs disciples dans l'esprit du christianisme.

« Vous devez encore attendre une autre récompense, que Dieu vous donne par avance dès cette vie si vous vous êtes bien appliqués à votre devoir, et si, par votre zèle et la grâce de votre état, vous avez su bien fonder vos disciples dans l'esprit du christianisme »¹.

Ce passage ne contient pas de citation biblique qui puisse nous renvoyer aux *Méditations* précédentes, mais l'évocation du « zèle », de « la grâce de l'état » de l'esprit du christianisme renvoient à tout le contexte des *MTR*, sur le don de l'Esprit et l'amour des jeunes qui poussent le Frère à se donner totalement pour « poser en eux le fondement de la foi et de l'espérance ». On songe donc aux *Méditations* 199 à 202, et plus globalement à toutes celles où il a expliqué ce qu'est « vivre selon l'esprit du christianisme » : accueillir le Royaume en acte, la sagesse en acte, l'Évangile en acte, pour participer aux alliances et aux promesses de Dieu en Jésus-Christ. Son propos n'est plus ici d'explicitier la nature de cette vie selon l'esprit du christianisme, ou ce fondement de la foi, de l'espérance, de la religion, de l'Église. Il va préciser en quoi consiste dès maintenant la joie eschatologique du Frère.

Pour le faire, il suit la thématization paulinienne de 1 Thess., laquelle on le sait est la première synthèse paulinienne dont l'accent théologique porte sur l'attente eschatologique qui caractérisait la communauté chrétienne de Thessalonique².

L'évocation lasallienne est affirmée directement des Frères et non pas de l'expérience de l'apôtre. Le choix des textes est ici très significatif, puisque le Fondateur envisage « l'action de grâces de l'apôtre » qui constate le progrès de ses disciples. Mais avant de citer in extenso les textes de 1 Thess. de La Salle envisage dans une formule très courte en quoi consiste la joie du Frère :

« c'est que vous aurez une satisfaction toute particulière quand ils seront grands de les voir vivre avec justice et piété dans l'éloignement des mauvaises compagnies et dans la pratique des bonnes œuvres »³.

L'édition de 1922 et Varela y reconnaissent la citation de Tite 2: 12 que Michel Sauvage préfère pour sa part ne pas relever, car cette formule lui semble plutôt être un résumé certainement de ton paulinien de toutes les citations de 1 Thess. dont il sera question dans ce point⁴. « Vivre avec justice et piété » est tout de suite dans le langage lasallien par l'éloignement des mauvaises compagnies et la pratique des bonnes œuvres, mais même dans ces expressions, on peut déceler un ton paulinien⁵. Cela montre jusqu'à quel point le langage lasallien est influencé par la thématization paulinienne. Pourtant, au-delà de ces résonances pauliniennes, il est évident que de La Salle envisage dans cette formule le monde concret des enfants abandonnés (*Méditations* 193, 194, 197, 203, 204) que les Frères ont adopté évangéliquement par l'élan et avec les dons de l'Esprit, animés d'un zèle ardent pour la Nouvelle Alliance. De La Salle envisage donc ce terrain concret et historique de l'itinéraire éducatif des Frères en relation avec leurs élèves pour les faire vivre déjà dans l'esprit du christianisme : la justice, la piété.

Cette concentration sur l'itinéraire intramondain subit une amplification théologique non seulement par le regard sur l'avenir des jeunes « quand ils seront grands », mais par la constatation de la réali-

¹ *Méd.* 207/3 ; *C.L.* 1, pp. 88-89.

² Cf. B. RIGAUX, *Les Épîtres aux Thessaloniens*, Paris, Gabalda, 1956.

³ *Méd.* 207/3 ; *C. L.* 1, p. 89.

⁴ *C. L.* 1, p. 92, *Remarques.*

⁵ Cf. 2 Cor. 6: 14-18.

sation pour les pauvres de la parole et de l'action salvifique du dessein de Dieu. Cette amplification théologique transcendante se fait en recourant à la thématization paulinienne :

« Parce que les instructions que vous leur aurez données *n'auront pas seulement consisté dans des paroles, mais qu'elles auront été accompagnées d'une grande abondance de grâces* dans ceux qui en ont profité, ce qui fait qu'ils se maintiendront ensuite dans la pratique du bien *et que leur persévérance* dans la piété vous sera un grand sujet de consolation *lorsque vous vous remettrez dans l'esprit les fruits de leur foi* et de vos instructions, *sachant que cela les fait chérir de Dieu et les met au nombre de ses élus* (1 Thess. 1: 2-5) ».

« Quelle joie de voir *qu'ils auront reçu la parole de Dieu* dans vos catéchismes *non comme la parole des hommes mais comme la parole de Dieu, lequel a agi puissamment en eux*, comme il le paraît visiblement par leur sage conduite, dans laquelle ils continuent de vivre. C'est pourquoi ce sujet que vous pourrez dire, dans la consolation que vous aurez de voir *leur persévérance* dans la piété, *qu'ils sont votre espérance, votre joie et votre couronne de gloire devant Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1 Thess. 2: 13-19) »¹.

Il n'est pas inutile de constater une fois de plus ici que ce rapprochement n'est pas fait à partir d'une référence à l'expérience paulinienne. Il n'y a aucune allusion au ministère de Paul à Thessalonique. Il n'y a pas davantage d'allusion aux paroles de Paul ni à son action de grâces et à sa joie. Cette absence de référence factuelle ou textuelle nous écarte d'une morale d'imitation et d'une morale de normes qui indiquerait ce qui doit être la joie et la consolation du Frère en référence à ce que dit l'Écriture. Les choses se passent autrement : Jean-Baptiste de La Salle parle uniquement de la récompense que doit attendre dès cette vie le Frère qui s'est appliqué à son devoir avec zèle².

En définitive, de La Salle ne fait pas une lecture rétrospective, mais une lecture de l'ici et maintenant, référant le Frère à l'action de la parole de Dieu qui agit en ses disciples, parce que leurs paroles ont été accueillies comme parole de Dieu : la même action qui se manifestait avec puissance dans les discours de Paul. Le rôle important de l'Écriture n'est pas diminué par cette manière de citer, comme s'il s'agissait d'une illustration extrinsèque. Mais la thématization scripturaire est assumée comme sa propre manière de comprendre dans la foi l'action des maîtres.

Tout ce passage demeure donc centré sur l'action et la parole des Frères, dans leurs catéchismes. L'amplification se montre dans la joie de constater que la parole et action de Dieu, l'abondance des grâces, ont éclaté effectivement pour les enfants et que visiblement ces enfants continuent à vivre. Tout est lu en termes de relations entre maîtres et élèves, en termes historiques aussi puisqu'il est question des « fruits de la foi » des enfants, de leur marche, de leur poursuite dans la voie du salut, et que la polarité est maintenue entre l'action souveraine de Dieu et son efficacité visible pour les enfants.

¹ Méd. 207/3 ; C.L. 1, pp. 89-90.

² « La prédication que nous vous avons faite de l'Évangile que nous prêchons », devient dans la *Méditation* : « les instructions que vous leur avez données », « de vos instructions », « dans vos catéchismes ». Le point de référence est ainsi l'action des maîtres qui ont su « fonder leurs disciples dans l'esprit du christianisme ». Les effets de l'action des maîtres et la joie de constater « visiblement » par la conduite dans laquelle leurs élèves continuent de vivre, sont compris et thématized avec les paroles par lesquelles Paul a compris et exprimé sa joie à l'égard des chrétiens de Thessalonique. Cette manière de citer la Lettre aux Thessaloniens n'indique donc pas une comparaison du ministère des Frères à celui de Paul. Le Fondateur comprend directement le ministère du catéchisme, comme Paul comprenait le sien. Les citations de l'Écriture ne renvoient pas simplement à Paul ou à ses paroles, mais à l'action puissante de Dieu en eux. La joie de constater l'action de Dieu se réfère au présent de Dieu et non pas à la joie de Paul. Pourtant la référence à l'Écriture nous dit que le Fondateur comprend ce que doit être la récompense espérée par les Frères, de la même manière dont Paul se consolait en constatant que ses disciples croissaient en justice et piété. L'omission de « l'avènement de Jésus-Christ » et le changement de l'interrogation en affirmation prouve que le Fondateur ne fait pas l'exégèse de la Lettre aux Thessaloniens, mais une lecture à la lumière de l'Écriture de la récompense que le Frère peut attendre « en cette vie ». De toutes manières, 1 Thess. n'a pas servi comme une source d'où il aurait déduit la récompense du Frère.

Mais l'amplification théologique se trouve surtout dans le fait que de La Salle affirme avec saint Paul que les élèves seront la couronne de gloire des Frères, leur espérance devant Notre-Seigneur. Il constate donc déjà en action l'espérance de la gloire définitive au jour du Seigneur. L'espérance du Frère est une joie eschatologique en tension vers ce couronnement, cette gloire, mais elle n'est pas pourtant a-temporelle, anhistoriques ; elle ne replie pas le Frère sur lui-même : c'est une espérance en tension qui le pousse davantage à s'incarner par sa parole et son action chez ses élèves pour les aider à vivre de la vie nouvelle. Frères et élèves sont donc en référence à la parole-action transcendante de Dieu visiblement efficace.

3*) *L'action de grâces, dans la joie de l'accomplissement et l'assurance de l'achèvement du salut de Dieu.*

La joie, la gloire, la récompense eschatologique du Frère ne sont donc pas une évasion dans un monde supra-terrestre, mais la constatation visible de la puissance de la parole de Dieu dans l'épaisseur même de son itinéraire éducatif avec ses élèves, c'est-à-dire dans son histoire concrète dans la Société des Écoles chrétiennes. Et en effet, la formule finale contient une exhortation à rendre grâces à Dieu avec les termes mêmes de Paul (1 Thess. 1:2) - tous les jours, parce que par l'établissement des écoles chrétiennes, le dessein de Dieu est mis visiblement à la portée des pauvres :

« Regardez donc comme une récompense considérable que Dieu vous donne, même en ce monde, de voir que, par le moyen de l'établissement des écoles de la conduite desquelles Dieu vous a chargés, la religion et la piété est augmentée parmi les fidèles et particulièrement parmi les artisans et les pauvres ; *et rendez tous les jours grâces à Dieu*, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, de ce qu'il lui a plu établir ce bien et de donner ce secours à l'Église »¹.

Dieu reste le premier agent du dessein salvifique se déployant dans l'histoire ; c'est lui qui les a chargés des écoles chrétiennes pour le bien des pauvres, de l'Église. L'action de grâces du Frère est donc historique, de « chaque jour », inséparablement de ses fonctions de faire le catéchisme « tous les jours ». On peut dire que cette formule garde vraiment la tension de mémoire de la fidélité de Dieu, d'engagement ici et maintenant répondant à son appel qui se manifeste par l'appel des pauvres, un engagement en vue de l'édification du Corps du Christ et en tension vers l'accomplissement final. La récompense de voir que ceci se réalise particulièrement pour les pauvres constitue l'étoffe même de l'action de grâces du Frère. De cette façon, la thématisme paulinien passe dans les *MTR* avec tout son accent eschatologique non pas comme une application de l'extérieur, mais comme une prise de conscience de ce qui est en train de se passer visiblement dans les écoles chrétiennes pour les pauvres.

La *Méditation* se conclut par une formule de grand intérêt parce que de La Salle parle pour la première fois de l'Institut :

« Demandez-lui aussi instamment qu'il lui plaise d'accroître votre Institut, et de le faire fructifier de jour en jour, *afin que*, comme dit saint Paul, *les cœurs des fidèles soient affermis dans la sainteté et dans la justice* (1 Thess. 3: 13) »².

On voit ici que la croissance de l'Institut n'est pas envisagée pour elle-même ; elle dépend de Dieu en vue du fruit ecclésial : affermir les fidèles dans la sainteté et la justice³. Au-delà de cette thématisme concrète, comme dans la formule que nous avons trouvée plus haut, « vivre avec justice et piété », nous trouvons un langage lasallien qui a assumé « ventralement » l'Écriture. De fait, de La Salle nous indique avec cette expression que l'existence de l'Institut n'a d'autre raison d'être que ceux pour qui les Frères sont envoyés afin de leur faire vivre la vie de l'adoption filiale (198), dans

¹ *Méd.* 207/3 ; C. L. 1, p. 91.

² *Idem.*

³ Voir le C. L. 1, p. 91, *Remarques.*

la communion ecclésiale et la participation aux biens eschatologiques des promesses en Jésus-Christ (205/3).

La principale raison pour laquelle les Frères sont chargés des écoles chrétiennes, ce sont les enfants. De La Salle ne s'attarde pas à nous donner de définition du Frère, de l'Institut ou de la Société des Écoles chrétiennes. Il n'est pas préoccupé de donner notionnellement à ses disciples le sens d'une certaine identité dans l'Église et dans le monde. Il ne définit pas davantage les Frères et la Société des Écoles chrétiennes par leurs fonctions. Mais dans l'itinéraire concret de la croissance de l'Institut, il comprend pour qui les Frères sont envoyés avec cette visée eschatologique, afin de les illuminer et de leur faire vivre déjà la vie du Royaume.

La récompense du Frère constatée visiblement, historiquement, s'ouvre donc transcendentement à l'amour gratuit de Dieu qui a prédestiné les hommes à l'adoption filiale en Jésus-Christ, et les a appelés au Royaume, et qui voyant l'état d'abandon des pauvres donne aux Frères des dons eschatologiques de foi, de zèle, de sagesse pour enseigner, instruire, veiller non pas avec des paroles savantes, mais dans un itinéraire incarnationnel d'adoption évangélique dans lequel les paroles et actions des Frères attirent les paroles-actions des élèves. Maîtres et élèves se réfèrent à l'action transcendante de l'œuvre de Dieu réalisée eschatologiquement en Jésus-Christ où les chrétiens participent déjà aux promesses dans l'attente de la plénitude. Cette amplification théologique transcendante de la récompense et de la joie eschatologique est donc intramondaine, dès ici-bas, dès ce monde, mais elle s'ouvre globalement au dessein salvifique de Dieu et à sa plénitude dans la consommation définitive. C'est une joie « déjà là » ouverte à tout, mais « pas encore » achevée. C'est ce que va expliciter la *Méditation* 208 où la récompense, la joie eschatologique est amplifiée encore davantage sans perdre pour autant ses racines intramondaines historiques.

Relevons encore ici que l'évocation des textes empruntés à 1 Cor., 2 Cor., 1 Thess. n'a pas pour but de décrire l'expérience même de l'apôtre mais de « faire histoire ». Le regard du Fondateur ne se fixe pas sur la situation des Corinthiens ; et les citations des Thessaloniens sont affirmées directement des Frères, sans aucune allusion à l'expérience de l'apôtre avec ses disciples. Nous constatons une fois de plus que de La Salle ne cherche pas dans l'Écriture des normes abstraites ni une doctrine qu'il appliquerait aux Frères a posteriori. Il ne leur suggère pas davantage l'imitation d'un modèle apostolique. Cependant il se réfère bien à l'itinéraire paulinien, non pas linéairement, mais « en mémoire ». En effet, nous avons vu que dans les *Méditations* 193 à 204, 1 et 2 Cor. étaient lues à la lumière de synthèses pauliniennes chronologiquement postérieures ; les mêmes épîtres sont lues dans les *Méditations* 205-206 en référence à une synthèse paulinienne précédente (1 Thess.). Ce recours multiple en arrière et en avant à l'intérieur de l'itinéraire spirituel de Paul ne se fait donc pas pour en reconstruire le contenu ni pour préciser une doctrine.

De La Salle envisage l'expérience de la Société des Frères des Écoles chrétiennes à la lumière de quelques aspects de la thématization paulinienne et en particulier de son expérience en tant que ministre de Dieu, du Christ, de l'Église et de l'Évangile. Ces aspects ne sont pas pourtant affirmés de l'extérieur des Frères des Écoles chrétiennes, mais à la lumière de la thématization biblique, de La Salle découvre l'actualité visible de l'action puissante de l'amour gratuit de Dieu. Dès lors, c'est toute la thématization paulinienne qui est assumée de l'intérieur ; c'est l'itinéraire de l'action de Dieu qui s'est manifestée en lui et qui se manifeste maintenant dans l'itinéraire de croissance et d'extension de l'Institut. Le recours à l'Écriture lui découvre enfin des exigences évangéliques qui ne sont pas des normes abstraites, mais la réalité intramondaine et historique de l'œuvre de Dieu ; qui par son Esprit saisit des hommes, les radicalisant en lui, « dans sa gloire », qui les pousse à s'incarner parmi les pauvres en vue de l'adoption filiale ; l'amour gratuit de Dieu, son œuvre constituent donc toute la joie du Frère, œuvre qui est d'ailleurs ecclésiale, sacramentellement visible dans l'Église.

§ 2

L'espérance de la récompense définitive, source d'un engagement plus résolu.

La perspective de la *Méditation* 208 est différente. De La Salle y recourt à l'Écriture, notamment encore à 1 et 2 Cor., mais il les lit cette fois à la lumière de l'Épître aux Éphésiens et de l'Apocalypse. De la sorte il fait une amplification transcendantale de la récompense, de la joie « que doit attendre dans le Ciel un Frère des Écoles chrétiennes ». Il envisage donc la gloire, la consolation eschatologique définitive des Frères ; il reste pourtant solidement ancré dans la réalité intramondaine de l'expérience de ses disciples.

208/1	1 Cor. 3: 4 3: 8 3: 13-14 2 Cor. 1: 14	C C C C	
208/2	Ép. 1: 18	C	
208/3	Ps. 1: 11 Actes 16: 17 Ap. 7: 13-14	C A	

A. - L'ENGAGEMENT ÉVANGÉLIQUE DU FRÈRE EN TENSION DE MÉMOIRE ET D'ESPÉRANCE

Les passages de 1 Cor. utilisés dans le premier point sont exclusifs à cette *Méditation*, bien que ce même contexte de 1 Cor. 3 ait été utilisé dans la *Méditation* 205 pour parler du jugement sur le ministère des Frères comme saint Paul aussi dans son ministère était soumis au jugement souverain de Dieu. Ce premier point de la *Méditation* 208 sur la récompense de la gloire du ciel, commence par un jugement critique faisant la liaison avec la *Méditation* 205 : il met sous le jugement de Dieu la fidélité des Frères. D'autre part, il faut se rappeler que 1 Cor. 3: 9-10 - l'appel pour contribuer à l'œuvre de Dieu - a été une constante de toutes les *Méditations* : 193/2 ; 196/1-2 ; 199/1 ; 201/1 ; 205/1. C'est de la fidélité à accomplir l'œuvre de Dieu en faisant le travail d'éducation qu'il est question dans ce point.

De La Salle cite d'abord comme vérité biblique l'affirmation de Paul sur le fait que le ministère sera jugé : comparons la citation de 1 Cor. 3: 4-8 et le commentaire qui en est donné :

« Saint Paul se plaignant de ce que les Corinthiens disaient les uns qu'ils étaient à Paul, les autres qu'ils étaient à Apollon (1 Cor. 3: 4), il leur dit que chacun d'eux recevrait sa récompense selon son travail (1 Cor. 3: 8) »	« C'est ce qui doit vous faire concevoir que votre bonheur sera plus grand dans le Ciel que celui dont jouiront ceux qui n'auront travaillé que pour leur salut ; et il sera bien plus grand à proportion du nombre des enfants que vous aurez instruits et gagnés à Dieu » ¹ .
---	--

L'examen de la manière dont de La Salle retravaille le texte paulinien en y ajoutant des explications, en omettant certaines phrases montre à l'évidence qu'il ne reconstruit pas l'expérience paulinienne. Il affirme une vérité : chacun sera récompensé. D'autre part il fait une amplification théologique qui est absente de ce passage de Paul et se rattache plutôt à la conception si chère à de La Salle qu'on ne fait mieux son salut qu'en travaillant au salut des autres, en remplissant les devoirs

¹ *Méd.* 208/1 ; C.L. 1, p. 92.

de son état¹. Le deuxième texte, 1 Cor. 3: 13-14 est suivi d'un commentaire qui est pratiquement une répétition de ce que dit saint Paul :

« *L'ouvrage de chacun*, dit cet apôtre, c'est-à-dire de ceux qui auront travaillé à l'édifice de l'Église sera connu au jour du Seigneur, parce que le feu fera l'épreuve du travail de chacun (1 Cor. 3: 13), (surtout de ceux qui auront instruit les enfants, et qui les auront formés à la piété) sera connu clairement : on verra alors quels seront ceux qui les auront formés à l'esprit du christianisme, et qui leur auront procuré une piété solide. Ceux-là seront aisés à distinguer des autres qui ne les auront formés à aucune bonne pratique, et qui se seront conduits à leur égard avec négligence. *Celui dont l'ouvrage subsistera* dit l'apôtre, c'est-à-dire celui dont les disciples auront acquis une piété constante, par son application et par ses soins, sera récompensé à proportion de son travail (1 Cor. 3: 14) »².

Ces citations de 1 Cor. paraissent appliquées intrinsèquement aux Frères. Mais si l'on se concentre sur les explications lasalliennes, on constate que ce qu'il envisage vraiment, c'est le jugement critique, le discernement, la distinction entre ceux qui auront formé leurs disciples à l'esprit du christianisme et ceux qui « se seront conduits avec négligence ».

Cette attention à « l'ouvrage de Dieu » éprouvé par le feu, le jugement, insiste sur le côté positif : la récompense en proportion avec leur travail et ceci n'est pas du tout paulinien. Cette proportionnalité de la récompense est plus liée à sa conception du salut personnel réalisé dans le travail qu'à la thématisation de 1 Cor. 3: 13-14. C'est en ce sens qu'il cite 2 Cor. 1: 14, ce que disait saint Paul et que le Frère peut dire aussi :

« Considérez donc que votre récompense sera d'autant plus grande dans le Ciel, que vous aurez fait plus de fruit dans les âmes des enfants qui auront été confiés à vos soins. C'est dans ces sentiments que saint Paul disait aux Corinthiens : *Vous serez, dans le temps à venir, notre gloire, au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (2 Cor. 1: 14).

Vous pouvez dire la même chose de vos disciples, savoir : qu'au jour du jugement ils seront votre gloire, si vous les avez bien instruits et s'ils ont profité de vos instructions ; parce que celles que vous leur aurez données, et le profit qu'ils en auront fait, sera découvert devant tout le monde. Et ainsi, vous recevrez alors de la gloire, de les avoir bien instruits, non seulement en ce jour-là, mais aussi pendant toute l'éternité, parce que la gloire que vous leur aurez procurée rejaillira sur vous. Acquitez-vous donc si bien de votre devoir dans votre emploi que vous puissiez jouir de cet avantage »³.

Ce qui est le trait le plus caractéristique de ce fragment, c'est le regard en mémoire vers l'expérience eschatologique de Paul qui attendait sa gloire dans ses disciples au jour du Seigneur et le regard en espérance vers le jour du jugement eschatologique où les élèves seront la gloire du Frère, gloire décrite en termes relationnels comme chez saint Paul. L'engagement fidèle aujourd'hui est vécu en tension vers ce jugement ; et cette ouverture vers la gloire et l'éternité, loin de favoriser une évasion oblige le Frère à une insertion plus active et plus responsable dans le monde.

B. - LA COMMUNION DES MAÎTRES ET DES ÉLÈVES DANS UN MÊME APPEL, UNE MÊME ESPÉRANCE, UNE MÊME MARCHÉ EN AVANT

L'ouverture eschatologique transcendante devient l'amplification majeure du deuxième point comme le montrent les deux passages qui constituent le corps de l'argumentation :

« Qu'il sera consolant à ceux qui auront procuré le salut des âmes, d'en voir un grand nombre dans le Ciel, à qui ils auront contribué l'avantage de jouir d'un si grand bonheur ! C'est ce qui arrivera à

¹ Méd. 205/1-2 ; C. L. 1, pp. 73-76 ; Méd. 207/1 ; C.L. 1, pp. 84-86.

² Méd. 208/1 ; C.L. 1, pp. 92-93.

³ Méd. 208/2 ; C. L. 1, p. 93.

ceux qui auront instruit des vérités de la religion beaucoup de personnes, comme le prédit un ange au prophète Daniel.

Ceux, dit-il, qui instruisent plusieurs personnes de la justice chrétienne brilleront comme les étoiles dans toute l'étendue de l'éternité. Ils brilleront au milieu de ceux qu'ils auront instruits, lesquels leur témoigneront éternellement une grande reconnaissance de tant d'instructions qu'ils auront reçues d'eux, les regardant, après Dieu, comme la cause de leur salut. Oh ! quelle joie n'aura pas un Frère des Écoles chrétiennes, lorsqu'il verra un grand nombre de ses élèves en possession du bonheur éternel, dont ils lui seront redevables, par la grâce de Jésus-Christ ! Quelle correspondance n'y aura-t-il pas alors entre la joie du maître et celle des disciples ! Quelle union particulière n'y aura-t-il pas en Dieu des uns avec les autres ! Ce sera alors pour eux une grande satisfaction de conférer ensemble sur les biens que la vocation de Dieu leur a fait espérer, touchant les richesses de la gloire et l'héritage de Dieu, dans le séjour des saints (Ép. 1: 18) »¹.

Le premier passage contient une citation du Livre de Daniel 12: 3. De La Salle parle de la gloire eschatologique en faisant éclater aujourd'hui une parole prophétique : « dit le Seigneur ». Ce n'est donc pas une invitation à s'évader de l'aujourd'hui, mais à s'ouvrir ici et maintenant à l'attente du Ciel. Le deuxième passage est plus riche, il contient une citation de Ép. 1: 18 sur l'union des maîtres et des disciples dans une même vocation divine et un même salut, dans une participation aux mêmes biens eschatologiques, dans une commune action de grâces. Ép. 1: 9 ; 5 : 11 avaient été cités par de La Salle dans la *Méditation* 198 où il parlait des anges gardiens - et des maîtres - qui dévoilent :

« le secret de Dieu, de sa volonté, à ceux qu'il a prédestinés pour être les enfants adoptifs en Jésus-Christ et qu'il a par lui appelés pour être ses héritiers »².

La *Méditation* 199/3 citait longuement Ép. 2, pour parler également des maîtres qui ont aidé leurs élèves « à entrer dans le sanctuaire où Dieu demeure par son Esprit », et qui par leur zèle pour la Nouvelle Alliance les ont fait participer aux promesses de Dieu, devenir héritiers du Royaume. C'est toute la thématique de l'Épître aux Éphésiens dans les *MTR* qu'il faudrait évoquer ici. En d'autres termes, toute l'interaction des Frères avec leurs élèves les aidant à concevoir la grandeur de leur appel et à vivre d'une manière digne de Dieu converge eschatologiquement dans cette communion « en Dieu les uns avec les autres ».

L'exhortation finale devient un appel à la fidélité aujourd'hui et dans l'avenir, toute en tension vers la possession eschatologique de la gloire, de l'héritage dans le séjour des saints :

« Mettez-vous, à l'avenir, dans un tel état, par l'exactitude à votre devoir, qu'aussitôt après votre mort vous possédiez un si grand bonheur, et que vous puissiez voir vos disciples pareillement (après avoir terminé leurs jours) le posséder avec vous »³.

La thématique paulinienne joue un rôle capital ici comme dans l'ensemble des *MTR* et notamment dans celles où a été citée l'Épître aux Éphésiens : en effet, elle nous fait mieux saisir l'ampleur de sens qu'il faut donner à une expression comme « voir les élèves posséder le bonheur éternel ». Il ne s'agit pas d'une « chose », d'une sorte de trésor individuel et à venir ; les perspectives lasalliennes nous apparaissent, à la lumière de saint Paul, comme celles d'une attente eschatologique, d'un homme en marche avec d'autres hommes qui espère la plénitude de ce qu'il possède déjà, qui vit déjà, notamment, cette communion en Dieu avec les autres. C'est un tel bonheur qu'attendent ceux qui conduisent les autres, qui sont pour eux comme des « anges visibles », qui rendent perceptible à leurs yeux le mystère salvifique de Dieu⁴.

¹ *Méd.* 208/2 ; *C. L.* 1, p. 94.

² *Méd.* 198/1 ; *C. L.* 1, p. 26.

³ *Méd.* 208/2 ; *C. L.* 1, p. 94.

⁴ Voir une bibliographie sur l'eschatologie paulinienne dans B. RIGAUX, *op. cit.*, pp. XXIII-XXIX.

C. - LE ZÈLE POUR LE SALUT DES ENFANTS, PRÉMICES DE LA GLOIRE DU FRÈRE.

Cette référence aux fonctions « d'anges conducteurs » devient plus explicite dans le troisième point où le bonheur est décrit comme la vue de Dieu :

« Le saint roi David dit qu'il sera rassasié lorsque Dieu lui aura fait la grâce de le voir et de jouir de la gloire céleste ; parce que, la vue de Dieu occupe tellement toutes les facultés de l'âme, qu'elle ne se sent plus elle-même, pour ainsi parler, parce qu'étant toute en ce divin objet, elle en est toute pénétrée. C'est ce bonheur que posséderont dans le Ciel ceux qui auront procuré le salut des âmes, et qui l'auront fait d'une manière avantageuse pour le bien de l'Église, et qui, par leurs soins, auront revêtu un grand nombre de leurs disciples de cette robe d'innocence qu'ils avaient perdue, et qui auront contribué à la conserver dans plusieurs autres, à qui le péché ne l'a jamais fait perdre. C'est ce qui arrivera à ceux qui auront exercé la fonction d'anges gardiens, à l'égard des enfants que la Providence leur a confiés, qui auront eu un zèle ardent dans leur emploi, qui l'auront exercé continuellement, et qui en auront sauvé un grand nombre »¹.

La visée eschatologique de l'attente de ceux qui auront travaillé à l'œuvre de Dieu pour le bien de l'Église, est explicite ici plus que jamais. Mais ce regard de l'attente ouverte à la plénitude dans le mystère de Dieu est pourtant décrit en termes relationnels ; il s'agit de l'ouverture et de l'espérance de « ceux qui auront exercé continuellement leur emploi et qui auront sauvé un grand nombre ». La plénitude dans le mystère de Dieu a donc ses racines dans cette fidélité continue à l'emploi et cette fidélité s'ouvre à ce qui arrivera au jour du jugement eschatologique et dans l'éternité.

La description du jugement reste très discrète par l'allusion allégorique à deux textes de l'Écriture :

« Ah ! quel tressaillement de joie n'aurez-vous pas lorsque vous entendrez la voix de ceux que vous aurez conduits au Ciel, comme par la main, qui diront de vous, au jour du jugement, aussi bien que dans le Ciel, ce que disait de saint Paul et de ceux qui l'accompagnaient, une fille possédée du démon (dont cet apôtre la délivra ensuite) : *Ces hommes sont serviteurs du grand Dieu, qui nous ont annoncé la voie du salut* (Actes 16: 17). Et ils représenteront ainsi le bien que vous leur aurez fait parmi eux : les uns représenteront à Jésus-Christ au jour du jugement, leur robe d'innocence, que vous leur aurez aidé à conserver dans toute sa blancheur ; les autres, qui, après leur péché, *auront lavé la leur*, par votre moyen, *dans le sang de l'Agneau* (Ap. 7: 13-14), lui représenteront les peines que vous vous êtes données pour les ramener dans le chemin du salut ; et tous uniront leur voix pour vous obtenir de Jésus-Christ un jugement favorable, le priant de ne pas différer à vous mettre en possession d'un bonheur que vous leur aurez procuré, par vos travaux et par vos soins »².

Dans le jugement, c'est de nouveau l'aspect relationnel qui est souligné. Ceux devant qui ils auront « représenté » Jésus-Christ pendant leur vie, « représenteront à Jésus-Christ » le bien qu'ils leur auront fait. De toute façon la matière de ce jugement reste toujours le zèle ardent du Frère, marchant avec les élèves dans la voie du salut, zèle qui sera dévoilé par ces élèves le jour du Seigneur. Ce zèle eschatologique constitue les prémices de sa gloire ; celle-ci éclatera quand ce zèle sera connu devant tous les hommes ; c'est par une effusion de joie que de La Salle achève son argumentation :

« Oh ! quelle gloire ne sera-ce pas, pour les personnes qui auront instruit la jeunesse, quand leur zèle et leur application à procurer le salut des enfants sera publié devant tous les hommes, et que tout le Ciel retentira des actions de grâces que ces enfants bienheureux rendront à ceux qui leur auront appris le chemin du Ciel ! Faites donc en sorte, par votre bonne et sage conduite à l'égard de ceux qui vous sont confiés, de vous procurer tous ces avantages, et toutes ces sortes de gloire »³.

¹ Méd. 208/3 ; C. L. 1, p. 95.

² Méd. 208/3 ; C.L. 1, pp. 95-96.

³ Méd. 208/3 ; C. L. 1, p. 96.

Cette effusion qui s'ouvre sur l'attente eschatologique demeure solidement ancrée dans l'histoire où le Frère, homme du Ciel, homme du Royaume, s'achemine dans la voie du salut¹. Homme du Royaume, il demeure cependant radicalement homme de la terre et de l'histoire parce qu'il voit déjà « les richesses de la gloire, l'héritage du séjour des saints ». Homme totalement ouvert à cette attente eschatologique, il ne se perd pas dans le rêve, mais il s'engage historiquement dans la fidélité du dessein salvifique de Dieu. Parce qu'il voit avec les yeux du Christ, avec la visée eschatologique du Christ, parce qu'il connaît le secret de Dieu, parce qu'il est saisi par l'Esprit, parce qu'il reçoit des dons eschatologiques pour le bien des autres, toutes ses relations intramondaines ont à être entendues et vécues dans l'actualité vibrante de la réalisation eschatologique du dessein de Dieu. Il vit déjà avec ses élèves la vie trinitaire, et s'achemine par la voie du salut vers sa plénitude.

Il faut souligner que cette attente de la « gloire eschatologique » est entendue en termes relationnels, certes, mais aussi en termes historiques, d'un zèle ardent pour la Nouvelle Alliance avec tout ce que cela exige du Frère comme l'ont montré les *Méditations* 201-202. Saisi par l'Esprit, le Frère aime ardemment comme le Christ a aimé et donne sa vie pour ses élèves ; il est consacré par un don pour les autres et il marche avec eux sans regarder vers le passé, mais en courant vers le but : la plénitude du Christ, de toutes les promesses et alliances, de tous les biens eschatologiques. Cette attente de la gloire eschatologique transcendant l'enracine donc radicalement dans un cheminement continu dans lequel il s'incarne et adopte évangéliquement en paroles et actions le monde des enfants, les faisant entrer dans la voie du salut : Royaume de Dieu, Évangile de Dieu en acte, en tension de mémoire, assuré de la fidélité de Dieu et en espérance de la manifestation finale de cette fidélité : la participation des hommes au mystère de l'amour gratuit de Dieu.

Tout s'achève par où tout avait commencé, aussi bien dans l'itinéraire de M. de La Salle que dans cette thématization des *MTR* : une ouverture à la totalité du dessein de Dieu, qui fait attendre l'achèvement définitif de l'histoire, en enracinant davantage dans l'ici et le maintenant, avec l'ouverture intérieure de l'amour, diffusé dans les cœurs par l'Esprit.

¹ M. SAUVAGE, *Le Frère homme de la terre et homme du ciel*, dans Numéro spécial de la revue *Orientations*, 1963.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Nous réservons à la *Conclusion générale* de présenter les éléments de réponse à la question des fondements évangéliques de la vie religieuse du Frère qui se dégagent aussi bien de l'itinéraire de M. de La Salle que de la thématique qu'il en a donnée dans les *MTR*. Au terme de cette seconde partie, nous nous limiterons à résumer les aspects essentiels de la place de l'Écriture dans les *MTR* tels qu'ils paraissent ressortir de notre étude.

§ 1

L'Évangile dans la conjoncture.

Dans son étude sur *Les Citations néotestamentaires dans les MTR*, Michel Sauvage observe :

« Le Nouveau Testament apparaît comme la source principale de la doctrine lasallienne sur la mission du Frère : comme la plupart des grands Fondateurs d'Ordre, c'est aux origines de l'Église que l'Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes était impérieusement ramené pour y puiser la raison profonde de sa création nouvelle »¹.

Mais explicitant plus loin sa pensée au sujet de cette « source », il écarte tout dualisme entre Écriture et Tradition, ou Écriture et vie de l'Église ; le Fondateur, observe-t-il, parle des Frères comme des « successeurs des apôtres » et il leur déclare qu'ils sont authentiquement « comme le dit saint Paul, des ministres de Jésus-Christ » ; et il poursuit :

« Nous sommes ici en pleine rigueur théologique. S'il lui fallait justifier ses affirmations, nul doute que le Fondateur ne recoure au double argument *de la vie de l'Église et du texte sacré* : ses Frères exercent bien un ministère apostolique, puisque en fait les évêques les emploient pour cela; et l'Église vivante reconnaît par là-même l'actualité du message paulinien sur le ministère de la parole de Dieu »².

A. - LE POINT DE DÉPART DES *MTR*

Ces observations sont confirmées par notre analyse des *MTR*. Si le Nouveau Testament constitue bien la base, le fondement et la substance même des *MTR*, de La Salle n'y considère jamais l'Écriture comme « une source de la Révélation » à part d'une « seconde source », la vie de l'Église. Pas davantage ne se borne-t-il à utiliser la Bible comme une « autorité » qui « confirme » ou « prouve » ce qu'il déclare du ministère des Frères : ces expressions employées par l'*Avertissement* ne correspondent pas à la complexité, à l'unité et à la richesse que découvre un examen attentif des *MTR*.

En fait, ce que nous avons constaté, c'est que de La Salle lit avec le Livre saint les *Mirabilia Dei* aujourd'hui dans l'Église. Son regard se centre sur un fait ecclésial : le choix des Frères, leur envoi pour s'occuper des enfants abandonnés, dans des écoles où est annoncé l'Évangile du Royaume. Telle est la matière même de sa réflexion, où entre l'Écriture pour dévoiler (= « révéler ») la signification et les exigences évangéliques de ce fait ecclésial : les origines, la structuration, les tâches de la Société des Frères des Écoles chrétiennes.

Le point de départ des *MTR* - s'il faut parler de point de départ - n'est pas constitué d'un côté par l'Écriture et de l'autre par la vie, mais par l'histoire que lui et ses Frères réalisent ensemble par le projet commun qui les réunit : tenir les écoles chrétiennes pour le bien des enfants pauvres, les arra-

¹ C. L. 1, p. XXXVII.

² C.L. 1.p.XL.

chant à leur situation d'abandon et les faisant entrer dans la grande histoire du salut en cours d'achèvement dans l'Église. Mais cette référence fondamentale à l'ici et maintenant d'une expérience et d'un itinéraire concrets, loin de minimiser l'importance de l'Écriture, lui donne un rôle essentiel.

D'une part en effet, l'Écriture est antérieure à la réflexion lasallienne : il l'avait étudiée, il la possédait, ainsi que le montre à l'évidence la manière dont il cite et retravaille les textes. L'Écriture avait guidé sa vie, l'avait accompagné, poussé à des ruptures, engagé à s'incarner parmi les maîtres, à assumer l'œuvre des écoles. Et vers la fin de sa vie, quand il compose ses *MTR*, c'est bien à la lumière de l'Écriture qu'il comprend son histoire et celle de son Institut.

Mais la parole écrite ne le renvoie pas au passé révolu des temps apostoliques ; il ne l'utilise pas comme un recueil de vérités applicables aujourd'hui aux Frères ou de normes auxquelles ils devraient se conformer. Il la considère bien plutôt comme le témoignage privilégié de la parole-action de Dieu qui a agi avec fidélité dans le passé, qui a parlé définitivement en son Fils, lequel vivant bâtit son corps qui est l'Église par l'action de son Esprit, jusqu'à son achèvement. A la lumière de l'Écriture, de La Salle comprend - et invite les Frères à comprendre - cette histoire comme celle du Dieu fidèle qui a tout commencé, qui réalise aujourd'hui son dessein salvifique, qui l'achèvera fidèlement lors du retour du Christ.

B. - « CITATIONS-CONFESSION DE FOI, CITATIONS-MÉMOIRE, CITATIONS-APPEL »

Arrêtons-nous un instant sur la première citation par laquelle s'ouvrent les *MTR* et sur la dernière qui en constitue presque le mot ultime, puisque les dernières phrases ne font que la commenter. Au début de la *Méditation* 193/1, de La Salle cite 1 Tim. 2: 4 qu'il introduit par quelques mots évoquant à la fois la création initiale et sa « raison » ultime, l'amour, tandis que le texte paulinien attire l'attention sur la volonté salvifique universelle de Dieu :

« Dieu est si bon, qu'ayant créé les hommes, *il veut qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité¹ et qu'ils soient sauvés* (1 Tim. 2: 4) »².

La dernière citation est celle d'un texte de l'*Apocalypse*, par lequel le Fondateur invite les Frères à pressentir la récompense qui sera la leur lorsque ceux qui :

« après leur péché auront lavé (leur robe) par votre moyen dans le *sang de l'Agneau* (Ap. 22: 14) lui représenteront les peines que vous vous êtes données pour les ramener dans le chemin du salut, et tous uniront leurs voix pour vous obtenir de Jésus-Christ un jugement favorable, le priant de ne pas différer à vous mettre en possession d'un bonheur que vous leur aurez procuré par vos travaux et par vos soins... Tout le Ciel retentira des actions de grâces que ces enfants bienheureux rendront à ceux qui leur auront appris le chemin du Ciel »³.

Il nous semble que ces deux citations sont très significatives du rôle de l'Écriture dans les *MTR*, car elles manifestent en quelque sorte matériellement que toute la pensée du Fondateur se meut dans le cadre vivant de l'histoire du salut en cours de réalisation de la « Genèse » (à laquelle renvoie implicitement la mention de la création), à « l'Apocalypse », ou plus exactement, de l'origine de l'appel de l'homme jusqu'à la consommation du salut universel en Jésus-Christ, dans la Jérusalem céleste. C'est dans cette grandiose totalité qu'il vit et lit, et invite les Frères à lire et vivre l'ici et maintenant

¹ *Méd.* 193/1 ; *C.L.* 1, p. 1.

² Nous complétons le texte paulinien d'après la citation qui est faite d'un autre fragment en 193/3 (*C. L.* 1, p. 4). Rappelons que de La Salle, dans son argumentation de la *Méditation* 193, renverse l'ordre de saint Paul lequel mentionne d'abord le « salut » et ensuite « l'accès à la connaissance de la vérité ». À propos de la volonté salvifique de Dieu d'après saint J.-B. de La Salle, voir M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcat*, pp. 589-590.

³ *Méd.* 208/3 ; *C.L.* 1, p. 96.

de leurs existences et de leurs engagements. Et cette lecture est faite constamment à la lumière de l'Écriture dont le rôle nous semble triple.

En premier lieu, de La Salle invite à replacer par la foi, le fait ecclésial d'aujourd'hui que vivent les Frères, dans l'ampleur historique transcendante du mystère du Dieu d'amour, antécédant et en tension jusqu'à son achèvement définitif. Ce rôle de l'Écriture correspond si l'on veut au type de citations que nous avons appelées *citations-confession de foi*. Le Fondateur fait en quelque sorte éclater les limites étroites de l'espace et du temps telles qu'elles sont vécues dans les tâches modestes des Frères, ou plutôt il dessille les yeux de ses disciples pour qu'ils perçoivent ce qui est en jeu dans leur humble histoire : la réalisation du dessein de Dieu ; leur aujourd'hui n'est pas clos, mais il s'ouvre à la totalité salvifique de l'histoire du salut, dont le premier et le dernier mot est l'amour paternel de Dieu qui se résume en Jésus-Christ et que l'Esprit travaille sans cesse à achever dans le monde.

Mais cette ouverture transcendantale, loin de faire s'évader les Frères du concret de leurs engagements intramondains, les y enfonce en quelque sorte d'une manière plus radicale, puisque ce qui y est en jeu est d'une portée « historique » insoupçonnée pour un regard superficiel ou routinier. Dans chaque ici et maintenant, c'est en quelque sorte la totalité de l'histoire du salut qui est engagée, et cette perspective valorise toute la densité de cet aujourd'hui. L'Écriture intervient encore ici ; et ce rôle correspond à ce que nous avons appelé les *citations-mémoire*. Si de La Salle évoque par elles les temps apostoliques, ce n'est pas qu'il veuille les reconstruire pour eux-mêmes. Mais il lit - et fait lire - en mémorial la fidélité de Dieu qui a agi puissamment dans l'histoire et qui continue de le faire ici et maintenant dans les engagements concrets de Frères qui, répondant aux appels des jeunes loin du salut, actualisent pour eux cette fidélité historique du Dieu d'amour. Il « confirme » par là les Frères dans leur tâche, mais non pas au sens où il leur en « prouverait » par l'Écriture la raison d'être ou la valeur. Il les y enracine en leur faisant reprendre conscience de son origine dans l'appel de Dieu et de sa finalité eschatologique ; il les y enracine surtout en les appelant à percevoir au plus profond d'eux-mêmes que l'Esprit du Christ vivant les habite et les envoie vers les jeunes pour leur annoncer l'Évangile et les éduquer dans l'esprit du christianisme.

De la sorte, de La Salle éduque chez ses disciples « l'assurance » apostolique de qui se sait appelé, objet d'un don eschatologique, participant à un ministère de l'Esprit. Mais cette « assurance » de foi est inséparable d'une certaine insécurité, en ce sens qu'il faut répondre aux appels et aux exigences de Dieu dans l'aujourd'hui. Toutes les *MTR* placent le Frère sous le jugement de la parole de Dieu, non pas pour l'écraser par la crainte, mais pour l'inviter à renouveler sans cesse son élan, à critiquer ses comportements, à vérifier l'authenticité évangélique de ses relations éducatives. Les *citations-appel* font retentir la parole de l'Écriture comme celle des prophètes d'Israël quand ils affirmaient : « dit le Seigneur ». Nous ne voulons pas dire que de La Salle prétend « prophétiser » ; mais en reprenant les textes du Nouveau Testament, il appelle les Frères à vivre « selon l'Esprit » : à s'identifier du dedans au Christ qu'ils représentent et qu'ils annoncent, à vivre leurs relations éducatives selon les « mœurs évangéliques » de l'amour gratuit, de la douceur et de la patience, de l'esprit de service, à reconnaître l'appel de Dieu pour eux dans la situation d'abandon et d'aliénation des enfants pauvres, à aller vers eux pour les « libérer » par l'Évangile, sans édulcorer la force et l'exigence du message, sans dissoudre dans une sagesse humaine la sagesse évangélique de la Croix.

C. – « L'ÉVANGILE EN ACTE ».

Il est clair que le rapprochement que nous avons fait entre les trois types de citations que nous avons décelées dans les *MTR* et le triple rôle que nous avons reconnu à l'Écriture ne doit pas être compris d'une manière rigide et comme géométrique. Il s'agit tout au plus d'un procédé commode pour analyser ce qui dans la réalité constitue une unité vivante, unité de la tension historique eschatologique

réellement vécue par les Frères et dont l'Écriture met en évidence les pôles et le sens. Ce que nous voulons surtout souligner, c'est que « l'Évangile » abondamment cité par de La Salle n'est pas un livre mort, mais la Bonne Nouvelle de l'action présente de l'Esprit de Dieu visible dans l'action et l'interrelation des maîtres et des élèves, comme au plus intime de la conscience des uns et des autres, pour les référer à la totalité transcendante de l'histoire du salut, les radicaliser dans leur ici et maintenant, les appeler à le vivre évangéliquement.

Ainsi, dans les *MTR* au moins, la Révélation n'apparaît pas comme une « vérité » qui fait irruption de l'au-delà, ni comme une force qui surgit du passé. C'est l'aujourd'hui de Dieu, chargé de mémoire et en tension eschatologique, vécu dans l'Église où le livre de l'Écriture dévoile la parole et la force du Dieu vivant manifesté définitivement dans le Christ et agissant historiquement par son Esprit jusqu'à la consommation.

Cette manière multidimensionnelle de citer l'Écriture invite, nous semble-t-il, à ne pas accepter une expression comme : « de La Salle utilise l'Écriture », car il ne l'utilise pas pour une finalité rhétorique ou pour appliquer des exigences aux Frères, ou pour prouver la valeur de leur statut ou le sens de la finalité de leur Institut. Il ne l'utilise pas pour déduire une définition du Frère, ni pour établir les normes de sa vie morale ou de celle de ses élèves. En un sens, l'Écriture ne lui vient pas de l'extérieur ; les paroles qu'il en cite sortent « ventralement » de ce qu'il a vécu et contemplé dans la foi.

Sans prétendre voir en M. de La Salle un précurseur de l'exégèse moderne, il nous semble que sa manière de recourir à l'Écriture dans les *MTR* correspond d'une façon assez frappante, à ce qu'écrivait par exemple L. Bouyer dans *La Bible et l'Évangile* :

« La seule exégèse véritable de la Bible qui la prenne comme parole de Dieu, ce n'est ni une exégèse douteusement symbolique, édifiée arbitrairement sur les textes sans provenir de leurs propres exigences, ni une exégèse prétendument scientifique, voulant isoler et fixer chaque phrase d'une histoire et refusant a priori d'en considérer jamais l'unité. L'exégèse chrétienne au contraire, l'exégèse vraiment théologique, part de l'unité de la parole de Dieu que l'Église seule garde à jamais vivante dans sa tradition... Faisant repasser génération après génération par des expériences analogues mais non point identiques, *la parole divine amène peu à peu nos esprits de la terre jusqu'au Ciel, en même temps que son souffle créateur emplît peu à peu la terre même des réalités les plus vraiment célestes...* Nous découvrons la continuité et l'unité, en même temps que le caractère de création perpétuelle de l'histoire - de l'histoire sainte - c'est-à-dire de l'histoire où c'est Dieu qui agit. Nous voyons aussi que l'histoire sainte, ce n'est pas une histoire extraordinaire qui se serait passée dans un petit coin, sans lien organique, ni en elle-même, ni avec le reste du devenir humain. Nous comprenons que c'est Dieu reprenant peu à peu possession de l'histoire de toute l'humanité comme de l'histoire de chaque homme. En elle, nous découvrons comment... le Dieu qui parle et dont la parole est action toute-puissante se saisit de tous les peuples pour en former un seul peuple, de tous les hommes pour en dégager un seul homme, l'Adam céleste. En cet homme final, tous les enfants de Dieu que le péché avait dispersés doivent se rassembler pour former un seul corps »¹.

§ 2

Le recours aux grandes synthèses pauliniennes sur le « mystère » et le « ministère ».

C'est dans cette perspective que le rôle des écrits pauliniens cités comme « confession de foi », comme « mémoire » et comme « appel » apparaît vraiment comme privilégié dans les *MTR*. Nous compléterons ces conclusions sur la place de l'Écriture dans les *MTR* à partir d'une observation sur la place particulière qu'y tient la citation de 1 Cor. 3: 9-10 : « Nous aidons Dieu dans son ouvrage,

¹ L. BOUYER, *La Bible et l'Évangile*, Paris, Cerf, 1951, pp. 230-234.

vous êtes le champ qu'il cultive, vous êtes l'édifice qu'il élève. J'ai posé le fondement comme un bon architecte selon la grâce que Dieu m'a donnée »¹.

Toutes les tentatives que nous avons faites pour établir un « plan » à l'intérieur des *MTR* se sont heurtées à l'unité et à la richesse d'un texte où, plus on le scrute, plus « on y découvre une doctrine très cohérente et qu'on sent longuement mûrie ; chaque mot, peut-on dire, prend toute sa valeur, ce qui rend l'analyse difficile et décourage presque la synthèse »². Nous avons cependant été frappé par le parallélisme entre les formules d'introduction des *Méditations* 193, 199, 207 :

Dieu est si bon qu'ayant créé hommes... ³	Dieu ayant choisi destiné saint Paul... ⁴	Dieu est si bon qu'il ne laisse pas sans récompense... ⁵
--	--	---

Nous avons également remarqué que dans chacun des trois groupes de *MTR* : 193-198 ; 199-204 ; 205-208, on retrouve cette citation de 1 Cor. 3: 9-10 qui devient ainsi un axe majeur des *MTR* : l'œuvre de Dieu à laquelle contribue Paul pour poser le fondement, selon la grâce que Dieu lui a donnée. De plus, nous avons observé que ce texte n'est jamais affirmé de Paul lui-même, mais qu'il constitue dans chaque cas une citation-« appel » : cette constatation nous amène à considérer les particularités de ces trois blocs de *Méditations*.

A. - L'AMPLIFICATION TRANSCENDANTE DE L'ŒUVRE DES FRÈRES, ŒUVRE DE DIEU

(*Méditations* 193-198)

Dans le premier bloc, 193-198, de La Salle parle de l'œuvre de Dieu à laquelle les Frères aident par leur ouvrage. « Leur œuvre », la Société des Frères des Écoles chrétiennes est donc l'œuvre de Dieu, parce qu'ils ont été appelés, choisis, parce qu'ils ont reçu un don, celui d'enseigner, d'instruire, d'exhorter, de conduire, de veiller.

Or les citations-mémoire - sont pratiquement absentes de ces *Méditations*⁶. On y trouve par contre un grand nombre de citations-confession de foi, qui débouchent en citations-appel. La thématisme paulinienne de 1-2 Cor., amplifiée par les citations des Épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens, est affirmée directement des Frères⁷. En amplifiant de la sorte la lecture de l'expérience paulinienne par une synthèse postérieure de l'apôtre, de La Salle peut envisager « la principale raison » de l'existence et de la finalité des Frères dans la visibilité de l'action sapientielle de Dieu. Dans l'existence même de la Société des Frères des Écoles chrétiennes, le Seigneur dévoile le secret de l'adoption filiale et l'appel au Royaume de son Fils.

Intuitivement, de La Salle a suivi l'itinéraire théologique de Paul, la montée de sa réflexion sur le mystère de Dieu, sa sagesse, depuis la première synthèse en 1 Cor. 1: 2 jusqu'aux synthèses ultérieures de Colossiens 1 et d'Éphésiens⁸. Loin de diluer la densité concrète du lieu de l'expérience spirituelle des Frères, cette amplification transcendantale de leur œuvre comme œuvre de Dieu ne

¹ Nous citons le texte dans la traduction d'Amelote utilisée par M. de La Salle.

² M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcat*, p. 559.

³ *Méd.* 193/1 ; *C.L.* 1, p. 1.

⁴ *Méd.* 199/1 ; *C.L.* 1, p.33.

⁵ *Méd.* 207/1 ; *C.L.* 1, p. 84.

⁶ A l'exception de Jean 13 : 15 dans la *Méditation* 193/2, *C. L.* 1, p. 17.

⁷ Voir en particulier, *Méd.* 197-198.

⁸ Cf. M. CAMPOS, *Le Mystère...*, pp. 38-66.

fait au contraire que mieux situer l'identité et la finalité d'hommes qui assument la mission du Fils¹ comme coopérateurs de l'œuvre de Dieu, ministres du Christ et de son Esprit, anges visibles. Ces « anges » ne sont pas des êtres supra-terrestres, mais des hommes qui s'incarnent parmi les jeunes, les adoptant évangéliquement pour leur faire concevoir et goûter le secret de Dieu ; ils marchent avec leurs élèves, ils croissent avec eux en une vie de renonciation au passé et de fidélité à faire la vérité dans l'amour et l'attente du Royaume.

B. - L'ŒUVRE DE DIEU, SACRAMENTELLEMENT VISIBLE DANS L'ŒUVRE DES FRÈRES, ŒUVRE D'ÉGLISE

(*Méditations* 199-204)

Dans le deuxième bloc un changement d'optique se produit dès la formule d'introduction. C'est toujours l'œuvre de Dieu qui est envisagée, et de fait 1 Cor. 3: 9-10 réapparaît ici. Toutefois, dans ce bloc des *MTR* abondent les citations-mémoire qui débouchent sur des citations-appel. Le regard de M. de La Salle se porte en mémoire vers l'expérience apostolique de Paul, la koinônia croissante de l'Église primitive par l'action des apôtres, dans laquelle Dieu agit puissamment par son Esprit, faisant entrer les hommes dans le Corps du Christ en croissance où ils participent déjà aux biens et promesses de l'Alliance nouvelle, en attendant son achèvement définitif.

Il n'y a pourtant aucune reconstruction archéologique des temps apostoliques. De La Salle qui avait souligné la dimension transcendante de l'œuvre des Frères qui manifeste efficacement l'œuvre de Dieu dans une histoire orientée eschatologiquement vers sa consommation, souligne dans ce bloc la dimension apostolique-sacramentelle de cette œuvre de Dieu visible dans l'œuvre des Frères, laquelle est une œuvre d'Église. Les citations-mémoire et les citations-appel ont ici un rôle différent que dans les six premières *Méditations*. Au lieu de constituer une amplification transcendante, elles affinent la perspective historique-sacramentelle-ecclésiale de l'œuvre des Frères, tout en soulignant sa pointe eschatologique.

Dans la *Méditation* 199, il est très frappant de constater que de La Salle lit en mémoire l'expérience paulinienne de 1 Cor. et de Galates et la comprend à la lumière de la propre thématique de l'apôtre dans la synthèse postérieure d'Éphésiens. Plus que les six *Méditations* précédentes, les *Méditations* 199-204 envisagent la densité concrète du lieu de l'expérience spirituelle des Frères. Ce bloc se termine justement par les *Méditations* sur la correction : c'est dans l'école, dans le processus éducatif, que Frères et élèves s'aident mutuellement à entrer dans ce Corps du Christ en croissance. Les Frères sont des hommes saisis par l'Esprit de Dieu avec un charisme qui les pousse ardemment à « épouser » les enfants avec le zèle de la Nouvelle Alliance, jusqu'à consommer leur vie comme le Christ a aimé son Église.

C. - L'ŒUVRE DES FRÈRES, SOUS LE JUGEMENT ESCHATOLOGIQUE DE L'ŒUVRE DE DIEU

(*Méditations* 205-208)

Enfin, dans le troisième bloc, on trouve à la fois ce mouvement d'amplification théologique qui s'achève par l'ouverture transcendante eschatologique de l'attente de la récompense du Ciel, et l'affinement de cette attente, par la concentration sur le jugement de l'œuvre des Frères qui contribue à la réalisation de l'œuvre de Dieu ici et maintenant.

¹ Nous avons constaté que Jean 1: 9 a le même rôle que la citation de 1 Tim. 2: 4 avec des nuances puisqu'il s'agit de la réalisation de ce dessein salvifique dans le Christ, que le Frère représente pour ses élèves, les illuminant par l'action de l'Esprit du Christ qui touche leurs cœurs.

1 Cor. 3: 9 apparaît de nouveau ici, affirmé directement des Frères. Ceux-ci sont soumis au jugement critique de Dieu qui les a engagés à faire sérieusement son œuvre. Le caractère « du sérieux » de l'œuvre de Dieu est proportionnel au sérieux du jugement. Le ton des *Méditations* n'est cependant pas sévère ; de La Salle n'invite pas les Frères à une introspection malade. On dirait plutôt que leur tonique dominante est la joie eschatologique. Une joie dès ici et maintenant, et en tension vers sa consommation. On ne s'étonne pas de constater qu'ici les citations-mémoire renvoyant à l'expérience de Paul (1-2 Cor.) sont lues à la fois par la synthèse postérieure de l'Épître aux Éphésiens et par la synthèse antérieure de 1 Thess., dont on sait que l'accent eschatologique est fortement souligné.

Dans les citations-appel, de La Salle n'invite pas les Frères à se replier sur eux-mêmes dans l'angoisse ou dans une joie naïve ; il ne les invite pas à se replier sur l'institution des Écoles chrétiennes. Par contre, il les appelle à prendre au sérieux le jugement prophétique de Dieu, critiquant constamment leur vie et leurs activités. Ce jugement critique a donc lieu constamment dans l'histoire orientée eschatologiquement. Le Frère est ainsi invité à soumettre entièrement sa vie, son emploi, l'Institut des Écoles chrétiennes au jugement souverain de la parole de Dieu.

§ 3

L'appel à une vie évangélique : sens des citations des Évangiles.

Il nous faut dire encore un mot à propos des citations de l'Évangile, si abondantes, surtout dans les *Méditations* paires. Ces citations ne sont pas souvent des citations-mémoire et les rares citations-mémoire de l'Évangile sont toujours amenées avec une intention explicitement théologique¹. Elles réfèrent en mémoire l'action des Frères à celle des apôtres et ultimement à celle de Jésus-Christ envoyé du Père pour annoncer le Royaume. Les citations évangéliques les plus abondantes proviennent surtout des péripécies sur les Béatitudes, lesquelles apparaissent bien comme « la première et principale règle » pour les Frères, et comme les « maximes de la sagesse de Dieu » pour que maîtres et disciples vivent selon l'esprit du christianisme.

Nous n'avons pas à étudier le sens que de La Salle donne à l'expression « maximes du saint Évangile »². Il suffit d'observer que la morale proposée n'est pas une morale de contrainte ni une morale de conseils. De La Salle propose aux Frères, aussi bien qu'aux élèves, une morale de la Nouvelle Alliance par le mouvement de l'Esprit. Une morale d'amour et de vérité, et donc une morale relationnelle. Historique, aussi bien par le caractère concret des maximes proposées et adaptées à l'âge des enfants, que parce qu'elle implique un renoncement au passé et l'entrée dans la koinônia d'une vie nouvelle. Une morale de réponse ; les Frères interpellent leurs élèves, en vue d'une réponse évangélique ; ils les appellent ainsi non pas verbalement mais par leur démarche même d'incarnation dans laquelle l'Évangile devient patent dans leurs paroles-action (instruction-bon exemple) pour les élèves.

C'est une morale de croissance puisqu'il ne s'agit pas de se « conformer » à quelques normes de l'Écriture, mais de progresser dans la connaissance de Dieu, dans l'amour, dans l'attente du Royaume. Morale eschatologique donc d'une vie nouvelle qui porte en elle-même comme principe l'Esprit de Dieu qui juge constamment la fausseté ou la seule extériorité des gestes. Contestation

¹ Voir en particulier Jean 13: 15 en 196/2, *C.L.* 1, p. 17 ; Luc 9: 1-2, Mat. 28: 19, Luc 4: 43, en 199/2, *C.L.* 1, pp. 36-38 ; Luc 19: 47-48 et 21 : 36 en 200/1, *C.L.* 1, pp. 42-43.

² Cf. L. VARELA, *op. cit.*, pp. 167-182.

évangélique qui n'est pas tant une critique des autres qu'une autocritique poursuivie sans cesse, oubliant le passé, saisi par l'Esprit, courant vers le Christ total¹.

*

* *

Au terme de cette seconde partie, nous saisissons mieux en quel registre les citations de l'Écriture invitent à lire les *MTR*. Ce n'est pas un registre « historique » au sens d'une accumulation de faits ; ni un registre « biblique » en tant que matérialité des citations que de La Salle appliquerait aux Frères ; ni un registre « doctrinal », en tant qu'il déduirait de l'Écriture une doctrine sur leur vie ou leur ministère. Nous ne pensons pas qu'il soit conforme au mouvement des *MTR* et à l'usage qui y est fait de l'Écriture de vouloir rassembler les thèmes des épîtres pauliniennes citées pour en tirer une sorte de synthèse « de la doctrine du ministère du Frère à la lumière des citations néo-testamentaires »².

Disons plutôt que de La Salle contemple et invite ses disciples à contempler la conduite de Dieu qui réalise sacramentellement son œuvre dans l'Église, œuvre à laquelle les Frères contribuent par leur ministère, rendant visible et efficace le mystère de Dieu au cœur du monde sans histoire, loin du salut. Par là, le Fondateur engage les Frères à une contestation évangélique de leur vie et de leurs activités.

Cherchant à retrouver et à revivifier l'élan intérieur de l'Esprit qui les a saisis, il maintient les polarités charisme-institution, personne-communauté, mission-œuvre présence aux hommes - contestation de l'esprit mondain. À la lumière de l'Écriture, ces tensions vécues dans la dialectique pascalienne impliquent pour le Frère une constante remise en question de ses activités et de ses comportements par une référence à sa raison d'être, à ceux pour qui il a été choisi comme ministre de l'œuvre de Dieu. À la lumière de l'Écriture, les *MTR* remettent les Frères sous le jugement ultime de la parole vivante de Dieu. Affermissant leur « assurance » apostolique³, elles ébranlent du même coup toute « sécurité » qui les amènerait à mettre leur confiance dans un « statut », un « emploi », une « règle » ; s'il « assure » ses disciples au sujet de l'origine spirituelle de leur ministère comme de la grandeur de leur humble tâche, le Fondateur se préoccupe surtout de les appeler à le vivre dans la référence eschatologique à l'histoire du salut à laquelle ils sont appelés à contribuer ; mais qui les prévient, les dépasse, les appelle sans cesse à refuser toute installation et toute compromission et à « sortir » d'eux-mêmes pour poursuivre leur route vers le Dieu vivant dont l'Esprit les habite et les attire en avant.

Il faudrait encore ajouter - mais ce serait l'objet d'une autre étude - que le Dieu que présentent les *MTR* est bien le Dieu vivant de l'Écriture : le Dieu d'amour qui veut le salut de tous et appelle les pauvres à la communion de sa vie intime, le Dieu proche qui parle au cœur, habite l'homme par son Esprit, l'enfonce dans le concret de son existence réelle et de ses relations humaines, comme dans le lieu où il se manifeste à lui, mais en même temps le Dieu qui échappe aux prises de l'homme et l'appelle sans cesse à « sortir » car s'il saisit l'homme, il ne se laisse pas saisir par lui ; le Dieu saint, *rex tremendae majestatis*, dont la Révélation est aussi « jugement ». Croire en Dieu, dans l'itinéraire de M. de La Salle comme dans les *MTR*, c'est reconnaître toute la réalité de ce Dieu comme la grandeur auprès de laquelle rien ne peut compter ; c'est voir en lui « le seul être à la fois, sur qui l'on puisse compter et qui vaille qu'on se dévoue à lui corps et âme. Si complet que cette foi suppose l'abandon à Dieu, aussi bien par les buts à connaître que pour en trouver la force, elle n'est pas synonyme de passivité ». À la lumière de l'Écriture, on comprend mieux que la référence reli-

¹ M. SAUVAGE, *C.L.* 1, p. XLIII.

² *Ibid.*, pp. XL-XLVII.

³ Nous faisons ici allusion à la « parrhesia », vertu apostolique caractéristique dans l'enseignement de saint Paul.

gieuse de M. de La Salle et du Frère les invite à être des hommes d'action. La foi, telle que la comprend le Fondateur « implique... l'obéissance, c'est-à-dire un consentement actif de la volonté humaine à la volonté divine », perçue comme volonté salvifique universelle¹.

Dans cette perspective, on peut dire que de La Salle retrouve l'intuition « monastique » essentielle, qui est d'ailleurs aussi l'intuition chrétienne de base de la « recherche de Dieu » présent-absent que L. Bouyer a admirablement décrite dans son ouvrage sur *Le Sens de la Vie monastique*. Si différentes que soient dans leurs formes la vie religieuse du Frère et celle du moine, elles se rejoignent en définitive en cet élan radical que la parole de Dieu éclaire et vivifie. Les *MTR* ne sont pas un discours académique pour les Frères, mais un texte dont la signification n'apparaît en définitive que dans le dialogue intérieur avec le Dieu vivant qu'elles ont pour objectif de nourrir et de stimuler (elles sont écrites en vue des temps d'oraison du Frère pendant sa retraite annuelle). Elles ramènent le Frère au cœur de son itinéraire religieux intérieur :

« Quand l'âme, pour autant qu'elle le peut, est entrée en partage de ses biens, la parole l'attire à nouveau à la participation de sa transcendante beauté par un renoncement, comme si elle n'avait encore aucune part à ces biens. Ainsi, à cause de la transcendance des biens qu'elle découvre toujours à mesure qu'elle progresse, il lui semble toujours n'en être qu'au début de l'ascension. C'est pourquoi la parole répète « Lève-toi ! » à celle qui est déjà levée ; « Viens ! » à celle qui est déjà venue. À celui qui se lève vraiment, il faudra toujours se lever ; à celui qui court vers le Seigneur, ne manquera jamais un vaste espace. Ainsi celui qui monte ne s'arrête jamais, allant de commencement en commencement par des commencements qui n'ont jamais de fin »².

La « parole » dans ce texte de Grégoire de Nysse, c'est l'Écriture sans doute mais dans son actualité qui réveille sans cesse l'homme de la « morne » solitude où son âme perdue parmi les choses tend sans cesse à s'endormir³. En recourant comme il le fait dans les *MTR* à cette parole vivante actuelle de Dieu, de La Salle délivre lui-même à ses Frères une « parole » qui les appelle incessamment à répondre au Dieu qui les saisit, dans la foi, l'élan du zèle, l'amour.

¹ L. BOUYER, *La Bible et l'Évangile*, p. 83.

² GRÉGOIRE DE NYSSE, *Vie de Moïse*, P. G. 44,876 c, cité par L. BOUYER, *Le Sens de la Vie monastique*, p. 28.

³ L. BOUYER, *Le Sens de la Vie monastique*, p. 21.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous présenterons succinctement les résultats de ce travail en reprenant les trois éléments qui figurent dans son titre. Nous envisagerons donc :

§ 1. L'itinéraire évangélique de J.-B. de La Salle et sa thématization dans les *MTR*

§ 2. Le rôle de l'Écriture et le fondement évangélique de la vie du Frère.

§ 3. La contribution de cette étude à la question des fondements évangéliques de la vie religieuse.

§ 1

L'itinéraire évangélique de saint Jean-Baptiste de La Salle et sa thématization dans les MTR

Ce titre semble correspondre plutôt à la première partie de notre étude ; il nous faut pourtant être attentif au fait qu'en dépit de leur caractère apparemment impersonnel, les *MTR* constituent une « parole-force » capitale de J.-B. de La Salle (A). Son itinéraire évangélique, nous l'avons vu tout au long de la première partie, est sans doute celui d'une personne devant Dieu, mais dont la démarche de foi est inséparable de son engagement pour la formation et la consolidation de la Société des Écoles chrétiennes : nous verrons donc aussi que les *MTR* constituent une « parole-force » pour les Frères (B). Enfin, nous verrons comment les aspects essentiels de l'évangélisme de cet itinéraire que nous avons reconnus dans la *Conclusion de la première partie*¹ se retrouvent dans les *Méditations pour le Temps de la Retraite* (C).

A. - LES MTR, PAROLE-FORCE DE JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE.

Tout au long de notre analyse des *MTR*, nous avons remarqué, au-delà des influences possibles d'auteurs contemporains de M. de La Salle, des résonances souvent explicites de « paroles-force » étudiées dans la première partie.

1°) L'écho des paroles-force de M. de La Salle dans les MTR.

L'insistance des *MTR* sur l'origine divine de la Société, sur le fait qu'elle n'est fondée que sur Dieu, sur l'appel de ses membres par le Seigneur évoque le *Mémoire des Commencements* et le *Mémoire sur l'Habit*. La reprise fréquente d'une expression comme « l'ouvrage de Dieu » et les harmoniques de ce thème sur la valeur religieuse du travail du Frère, sur l'unité de sa vie, sur la sanctification par le ministère, sur la participation au mystère du Christ, etc. renvoient au même langage des *Règles que je me suis imposées* et de la *Lettre des Frères en 1714*². Enfin, nous avons relevé une dizaine de passages des *MTR* où l'on peut percevoir un écho direct d'expressions de la *Formule des Vœux* : « Je me consacre tout à vous »³ - « pour procurer votre gloire »¹ - « autant qu'il me sera possible »²

¹ Voir vol. I.

² Voir les rapprochements que nous avons faits avec le *Mémoire sur l'Habit*, 194/1, p. 69 ; les *Règles que je me suis imposées*, 196, p. 128 ; 198/1, p. 154 ; 203/3, p. 273 ; 205/2, p. 297 ; 206/1, p. 311.

³ « Pour vous acquitter de ce devoir... donnez-vous souvent à l'Esprit de N.-S. » (195/2) ; « otre zèle doit aller si loin que... vous soyez disposés à donner votre propre vie... » (198/2) ; « ça dû être le zèle ardent que vous avez pour le salut des âmes de ceux que vous avez à instruire, qui vous ait fait entreprendre de vous sacrifier et de consommer toute votre vie pour leur donner une éducation chrétienne » (201/3) ; « ... offrez-vous à (Dieu) pour y aider les enfants qui vous sont commis autant qu'il le demandera de vous » (197/1).

- « et que vous le demanderez de moi »³ ; et nous avons vu que, plus profondément encore que les correspondances littérales, on retrouve dans les *MTR* le mouvement de la *Formule des Vœux* et notamment la corrélation entre la première et la seconde phrase⁴ : procurer la gloire de Dieu, c'est travailler au salut des jeunes par l'œuvre de l'école⁵ ; gratuitement⁶ ; et le critère « autant qu'il me sera possible et que Dieu le demandera » est « sacramentalisé » par la réponse aussi parfaite qu'on le peut aux appels des enfants et aux exigences de l'emploi ici et maintenant⁷.

D'autre part, nous avons trouvé aussi dans les *MTR* sinon des références explicites, du moins des rapprochements possibles et significatifs avec des ouvrages destinés à la formation professionnelle des Frères (*Conduite des Écoles, Règles de la Bienséance, Devoirs d'un Chrétien*) ou à ses écrits ascétiques (*MDF, Recueil*) ; et nous avons vu qu'en plusieurs passages, les *MTR* évoquent la *Règle* de l'Institut, notamment ses chapitres 1 et 2 dont on pourrait d'ailleurs dire que l'inspiration générale rejoint celle des *MTR*.

Tous ces rapprochements permettent de penser que les *MTR* constituent pour de La Salle un « sommet » d'où il peut embrasser d'un regard neuf l'ampleur et la grandeur de l'œuvre de Dieu qu'il avait vu se déployer visiblement dès les origines lointaines de la Communauté des Frères des Écoles chrétiennes. Avec M. Sauvage, on pourrait dire :

« Irrésistiblement, on songe à l'alpiniste qui a gravi péniblement une rude montagne et qui, de son sommet, découvre et comprend toute la route parcourue. Une vision aussi totale et aussi admirable s'offre au terme, non au commencement d'une ascension »⁸.

En fait, l'auteur parle ici de « sommet » pour les *MTR* afin de montrer que les données de critique interne aussi bien que l'utilisation d'une version d'Amelote non antérieure à celle de 1707 prouvent que de La Salle a composé cet ouvrage vers la fin de sa vie⁹. Si notre analyse n'apporte rien de nouveau à cette question de la date de composition des *MTR*, nous nous rallions sans hésiter au point de vue de M. Sauvage : de La Salle ne pouvait écrire une œuvre qui reflète avec une telle transparence tout son itinéraire que vers la fin de sa vie ou, pour reprendre l'expression de l'*Avertissement*, « au terme d'une longue expérience »¹⁰.

¹ « ... les écoles chrétiennes où l'on enseigne... *uniquement pour la gloire de Dieu* » (194/1) ; « vous devez... avoir *uniquement pour fin en les instruisant l'amour et la gloire de Dieu* » (201/2) ; « Dieu vous ayant appelés à votre ministère *afin de procurer sa gloire* » (206/1).

² « Votre emploi ayant pour fin de procurer le salut des âmes, le premier soin que vous devez avoir, est de la procurer *autant qu'il vous sera possible* » (201/3) ; « Jésus-Christ, en vous chargeant d'instruire les enfants... vous a obligés en même temps de contribuer, *autant qu'il vous sera possible...* » (205/3).

³ « Que vous puissiez contribuer, *autant que Dieu le demande de vous*, au salut de ceux qu'il vous a confiés » (193/3) ; « pour vous acquitter de ce devoir avec *autant de perfection et d'exactitude que Dieu le demande de vous...* » (195/2) ; « offrez-vous à lui pour y aider les enfants qui vous sont commis *autant qu'il le demandera de vous* » (197/1).

⁴ Sur cette correspondance, cf. vol. 1.

⁵ « Contribuer autant que Dieu le demande de vous *au salut de ceux qu'il vous a confiés* » (193/3) ; « Dieu a eu la bonté de remédier à un si grand inconvénient *par l'établissement des écoles chrétiennes* » (194/1) ; « votre emploi ayant pour fin de *procurer le salut des âmes...* » (201/3) ; « Dieu vous ayant appelés à votre ministère afin de procurer sa gloire et de *donner aux enfants l'esprit de sagesse et de lumière* » (206/1).

⁶ « Les écoles chrétiennes où l'on enseigne *gratuitement et uniquement pour la gloire de Dieu...* » (194/1) ; « c'est pourquoi vous devez... avoir *uniquement pour fin en les instruisant, l'amour et la gloire de Dieu* » (201/2).

⁷ Les textes à citer seraient ici très nombreux ; limitons-nous à quelques exemples : « Pour vous acquitter de ce devoir avec autant de perfection et d'exactitude que Dieu le demande de vous, donnez-vous souvent à l'Esprit de N.-S. afin... qu'ainsi cet Esprit se répandant sur eux (les enfants) ils puissent posséder pleinement l'esprit du christianisme » (195/2) ; « vous sacrifier... et consommer toute votre vie pour leur donner une éducation chrétienne et pour leur procurer en ce monde la vie de la grâce et en l'autre la vie éternelle » (201/3 ; cf. 197/1).

⁸ C.L. 1, p. XXXV.

⁹ Voir son étude sur la date de composition des *MTR*, *id.*, pp. XXXII-XXXIV.

¹⁰ *Avertissement*, C. L. 13.

2*) *Les MTR, thématization de « l'expérience-sommet » de Jean-Baptiste de La Salle.*

Nous voudrions ajouter pourtant que si les *MTR* constituent un « sommet », ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été écrites vers la fin de la vie de leur auteur, ni parce qu'on peut y déceler des rapprochements matériels avec ses écrits antérieurs. L'image de « sommet », nous semble-t-il, ne devrait pas être comprise en termes purement géographiques ou même chronologiques, au « sommet » d'une ligne qui représenterait une histoire ascendante. Les images linéaires de l'histoire ont été à juste titre critiquées récemment¹. Parler de « sommet » en pensant à une opposition entre « présent et passé » ou entre « passé et avenir » ou même entre « présent et avenir » c'est précisément se réduire à cette représentation linéaire qui place au centre le présent, le passé à gauche et l'avenir à droite. Les données actuelles de la psychologie et de la théologie ont bien mis en valeur le caractère transcendant de quelques moments privilégiés : Maslow parle à ce sujet de « peak-experience » et Moran de présence². Et il nous semble que l'étude des *MTR* fait pressentir que l'on se trouve devant la thématization par M. de La Salle d'une « expérience-sommet » de cette nature.

En elle, il découvre un « présent » chargé de toute la densité historique du passé, et ouvert à la totalité de l'histoire. Il a compris d'un coup la conduite de Dieu à son égard, d'un Dieu Père qui lui est antécédent, qui l'appelle, qui le pousse de l'intérieur et en avant. En écrivant ce texte, il reconnaît son « histoire ». Mais les *MTR* ne sont pas seulement « histoire » personnelle de M. de La Salle au sens où il y évoque des documents sur les faits. Elles ne sont pas non plus une accumulation quantitative de pièces qu'il avait composées antérieurement. Même si elles sont des « notes pour des conférences », des « schémas pour un travail ultérieur »³, il demeure vrai que l'on se trouve devant un ouvrage fortement charpenté, une œuvre mûrie dans laquelle « chaque *Méditation* est fermement composée suivant une logique rigoureuse »⁴.

Plutôt que d'avancer une théorie sur la finalité des *MTR*, nous préférons observer que leur style parfois hésitant semble être moins tributaire du caractère inachevé de l'ouvrage que du « sérieux » des termes que de La Salle choisit pour exprimer ce qu'il a vu et vécu. Par elles, il nous délivre une synthèse tout à fait nouvelle qui résiste à toute analyse. Cette synthèse n'est pas un sommaire de données historiques, doctrinales, voire bibliques. Nous avons constamment constaté la corrélation qui existe entre son langage et celui de l'Écriture, sans qu'aucun des deux ne soit dilué par l'autre, ni qu'ils fusionnent par symbiose. Il s'agit donc, pour employer une expression de U. von Balthasar, d'une « synthèse qualitative nouvelle »⁵, dans laquelle toutes les expériences vécues sont organisées à la lumière de la foi et en particulier de l'Écriture. C'est de cette manière que les *MTR* constituent une « parole-force » de M. de La Salle au sens le plus strict et le plus plénier. En effet, par elles, le même mouvement discursif qui fait briser à de La Salle les murs de l'espace et du temps, fait mieux apparaître, paradoxalement, son espace et son temps, son itinéraire avec les Frères, bref, le lieu et le terrain même de son expérience spirituelle.

B. - LES MTR, PAROLE-FORCE POUR LES FRÈRES.

Toutefois, l'itinéraire spirituel de M. de La Salle est indissociable de celui de la consolidation et de l'extension de la Société des écoles chrétiennes. De fait, nous avons constaté à plusieurs reprises

¹ G. MORAN, *The Present Revelation*, pp. 118-135, on y trouve quelques éléments bibliographiques. Pour une vision plus philosophique et théologique, voir les travaux de URS VON BALTHASAR, *La Théologie de l'Histoire*, Paris, Plon, 1955 ; *De l'Intégration. Aspects d'une Théologie de l'Histoire*, Desclée de Brouwer, 1970.

² MASLOW, *Religions, Values and Peak Experiences*, 2e éd., New York, 1970 et G. MORAN, *op. cit.*, pp. 118-135.

³ G. RIGAULT, *Histoire générale*, t. 1, p. 493.

⁴ M. SAUVAGE, *C.L.* 1, p. XXXV.

⁵ URS VON BALTHASAR, *Dieu a parlé un langage d'homme*, dans *Parole de Dieu et Liturgie*, Coll. *Lex Orandi* 25, Paris, Cerf, 1958 ; voir surtout, p. 77 : « le présent devient ainsi une synthèse qualitative du temps tout entier, qualifiée par les rapports toujours changeants du passé et du futur ».

que tout accent personnel de l'auteur s'efface dans les *MTR*. Elles ne sont pas un effort individualiste pour « se comprendre ». Elles sont surtout une interpellation adressée aux Frères.

1°) Les *MTR* : un appel adressé aux Frères pour qu'ils expriment eux-mêmes leur « parole-force ».

En effet, les *MTR* sont écrites à la deuxième personne. Elles s'adressent aux Frères, au moment de l'année où ils sont réunis pour la retraite annuelle. Certes, la perspective communautaire n'y est guère perceptible à première vue ; mais cette absence du thème de la communauté dans les *MTR*¹ est plus apparente que réelle nous semble-t-il : d'une part, de La Salle s'adresse à chacun de ses fils en tant qu'il fait partie de ce groupe des « Frères des Écoles chrétiennes »², de cet « Institut »³, d'hommes associés pour se donner gratuitement⁴ à l'établissement des écoles⁵ au profit des jeunes les plus abandonnés⁶. En second lieu, la parole-force des *MTR* retentit dans la « communauté en acte », elle se fait entendre aux Frères au moment où ils sont réunis pour la retraite et elle les invite à se remettre ensemble sous le jugement de la parole de Dieu qui a suscité leur association, la soutient et l'appelle à renouveler et purifier cet élan communautaire. Enfin, si la réalité communautaire est ainsi supposée par le texte des *MTR*, il n'en reste pas moins vrai que l'interpellation du Fondateur s'adresse à chacun des Frères, car la communauté n'existe que dans la mesure où chacun de ses membres a été saisi par Dieu, se sait responsable du salut des jeunes, et se tourne donc dans la prière vers le Dieu qui l'appelle, l'envoie, le soutient, le juge.

On peut dire dès lors que les *MTR* ont pour finalité d'aider les Frères à s'acheminer vers leur propre « expérience-sommet ». De La Salle renvoie les Frères à tout ce qu'ils vivent quotidiennement : aussi bien dans l'exercice de leur emploi communauté n'existe que dans la mesure où chacun de ses membres a été saisi par Dieu, se que dans leurs exercices de communauté, et il les renvoie aux ouvrages pédagogiques et ascétiques qu'il avait composés pour eux. Il les renvoie aussi à la *Règle* qu'ils avaient structurée ensemble. L'optique des *MTR* est cependant tout autre que celle des écrits fonctionnels et des écrits de gouvernement. Elle semble se placer à la pointe de l'*Explication de la Méthode d'Oraison* et des *MDF* qui éduquent le sens évangélique de la vie du Frère tout au long de l'année pour lui en donner une vision plus vaste et plus dynamique. Cette vision envisage concrètement le lieu de l'expérience religieuse du Frère : son engagement dans une histoire, celle des Frères associés pour procurer la gloire de Dieu, assumant la mission du Fils par le mouvement de l'Esprit.

Cette vision historique présentée par de La Salle dans ses *MTR* n'a pas pour objectif de décrire l'identité du Frère. Il ne cherche pas à gonfler leur « ego » bien qu'il leur fasse, dans la foi, « concevoir la grandeur de leur emploi » et qu'il relève « fort... la dignité et le mérite de l'emploi et des fonctions des personnes qui se sont consacrées à l'éducation chrétienne des enfants »⁷. S'il cherche à leur faire reprendre mieux conscience « de la nécessité de se bien acquitter d'un si saint ministère et d'en remplir fidèlement toutes les obligations »⁸, il ne leur donne pas non plus de « recettes » pour obtenir la finalité spirituelle de l'œuvre.

Il ne leur fournit donc pas une synthèse historique sur les origines, la structuration de leur Institut. Il ne leur apporte pas non plus une synthèse théologique sur leur identité dans l'Église ou sur la finalité de leur ministère. Mais il va au cœur de leur vie, les invitant à regarder, pour la mieux compren-

¹ Les mots « communauté », « société », « association » sont absents du *Vocabulaire des MTR* (cf. *Lasallianum* 4).

² L'expression « Frère des Écoles chrétiennes » revient à plusieurs reprises non seulement dans les titres (202, 203, 206, 208) dont l'authenticité lasallienne n'est pas assurée, mais dans le corps même du texte (208/2).

³ Le mot « Institut » n'est employé qu'une fois en 207/3.

⁴ 194/1 (2 fois) ; 207/2.

⁵ 194/1 ; 207/3.

⁶ 193/2 ; 194/1 ; 197/3.

⁷ *Avertissement*, C. L. 13.

⁸ *Idem*.

dre et vivre, en esprit de foi et de zèle, l'expérience concrètement faite dans l'Institut : expérience de Dieu, vécue au cœur des relations avec les élèves. Les *MTR* constituent donc une « parole-force » de M. de La Salle pour ses Frères et cette parole relationnelle qui émerge de ce qui est vécu concrètement est une « contemplation active » ou si l'on veut une action qui s'ouvre à la contemplation.

En effet, quand de La Salle invite les Frères pendant ce temps de la retraite à considérer leur emploi dans les écoles, il ne les engage pas dans une perspective de réflexion historique ou théologique ou pédagogique, il ne les stimule pas par des raisonnements abstraits, à partir de théories théologiques ou pédagogiques, pas même à partir de la Bible. Mais il les invite à approfondir, dans la « contemplation » et la prière, le sens de leur raison d'être, le « pourquoi » ils sont Frères, ou mieux encore « par qui » et « pour qui » ils existent. Il les aide à envisager le terrain propre de leur expérience quotidienne dans le service éducatif, il les invite à y percevoir la qualité évangélique de ce service et de ses exigences.

En même temps qu'il centre ainsi le Frère sur ce qu'il vit concrètement en lui faisant mieux percevoir que son itinéraire avec ses élèves constitue le lieu même de son expérience religieuse, de La Salle l'invite et l'aide à briser les murs de l'espace et du temps en lui découvrant la réalité du mystère de Dieu au cœur même de cet itinéraire. Cette ouverture transcendante au mystère, loin de diluer la densité concrète de l'existence du Frère, lui fait voir avec des yeux neufs son espace et son temps : dans l'aujourd'hui de Dieu, où l'œuvre de Dieu est visible et efficace pour les enfants les plus pauvres. Ce faisant, de La Salle n'engage pas le Frère à une introspection, à un repliement sur soi. Il le place au cœur des *Mirabilia Dei* dans sa propre existence en lui annonçant « ce que dit le Seigneur aujourd'hui ».

2*) Parole-force et célébration du mystère.

Les *MTR* sont une parole-force pour les Frères dans la mesure où elles les réfèrent donc à ce mystère de Dieu en acte qui se révèle et s'accomplit au cœur même de leur existence. De La Salle ne se substitue pas aux Frères. Il ne prononce pas leur parole à leur place. L'*Avertissement* le remarquait à sa manière, dans un contexte à vrai dire un peu différent, mais qui ne met pas moins en évidence ce que nous avons constaté dans la *première partie*, à savoir que tout l'objectif du Fondateur au cours de son itinéraire de consolidation de la Société, avait été d'éduquer la foi des Frères, c'est-à-dire d'établir et de fonder son Institut sur l'élan intérieur de leur réponse personnelle au Seigneur. C'est à susciter chez eux cette adhésion du cœur qu'avaient tendu aussi bien ses démarches d'incarnation et de présence avec eux, ses efforts d'éducation spirituelle attentifs à chacun, que sa volonté d'effacement pour qu'ils prennent en main leur propre destinée. L'*Avertissement* observe que les *MTR*

« sont composées beaucoup plus en style d'instruction, d'exhortation et de règlements qu'en style de méditations parce qu'il ne s'y trouve point d'aspirations, d'affections ni de résolutions ».

Le texte poursuit en assurant que de La Salle l'a fait « à dessein », que la même caractéristique se retrouve dans les *MDF* et que d'ailleurs, il avait composé également une méthode d'oraison mentale :

« qui leur enseigne fort clairement à former des aspirations, des affections et des résolutions *par eux-mêmes* facilement et avec fruit, ce saint homme ayant pour maxime que les actes susdits *produits par l'abondance du cœur* valaient incomparablement plus que lorsqu'ils étaient produits par le moyen et le secours de ces aspirations et affections, qui se trouvent quelquefois dans les autres méditations... »¹.

Sur la volonté lasallienne de se borner à interpeller les Frères par la parole de Dieu pour les aider à dire leur propre parole, l'*Avertissement* voit donc bien juste. Sa lecture des *MTR* nous paraît cependant contestable lorsqu'il estime qu'on « n'y trouve pas d'aspirations et d'affections ». Certes, de La Salle est un « classique », il ne se livre guère aux effusions sensibles que le XVIII^e siècle fran-

¹ *Idem.*

çais prisera tant. Nous avons cependant constaté à plusieurs reprises que sa contemplation du mystère de l'amour de Dieu se révélant et agissant dans l'existence des Frères pour le salut des enfants pauvres, et la référence qu'il fait de cette existence à la totalité grandiose du mystère, éclatent à plusieurs reprises en une action de grâces dont la discrétion ne supprime pas l'émerveillement devant les *Mirabilia Dei*, et son admiration et son « eucharistie » se veulent contagieuses¹.

D'autre part, l'*Avertissement* nous semble également faire erreur lorsqu'il insiste unilatéralement sur le fait que les *MTR* sont écrites en style « d'instruction, d'exhortation et de règlements » plutôt que de *Méditations*. Certes, la parole-force de M. de La Salle ne devient parole-force pour les Frères qu'en ce qu'elle les interpelle pour qu'ils disent leur propre parole. D'autre part, il est incontestable que l'inspiration du Fondateur est théologique et qu'elle comporte bien une forme d'instruction, en ce sens qu'elle invite les Frères à situer leur existence dans la totalité du mystère du Dieu vivant ; les *MTR* évoquent de la sorte les « mystères » de la religion : la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Église - dans sa réalité de communion comme dans sa structure hiérarchique - la grâce, les fins dernières, etc. Pourtant, si solides qu'elles soient doctrinalement, elles ne restent jamais à un plan notionnel parce que ce qu'elles cherchent à rejoindre, c'est la réalité vivante du mystère en cours d'accomplissement. Elles s'adressent à des personnes en situation et non à des esprits purs, et elles les invitent à lire et vivre cette situation dans la réalité totale du mystère, et non à repasser comme de l'extérieur le contenu abstrait d'un résumé des vérités de la foi.

Plus profondément encore, elles ne sont qu'une aide qui vient stimuler en chaque personne la mise en présence du Dieu vivant qui saisit l'homme « au cœur ». Les limitations du style sont ici une marque du respect du Fondateur devant le mystère de la rencontre personnelle de chacun de ses fils avec le Dieu vivant. Elles montrent certes, d'un bout à l'autre, que cette rencontre se réalise dans toute l'existence et que le lieu de l'expérience religieuse du Frère n'est pas distinct de son engagement apostolique, de ses relations éducatives ; en cela, elles rejoignent l'enseignement de l'*Explication de la Méthode d'Oraison* sur l'omniprésence de Dieu² et détournent le Frère d'une « religion des intervalles »³. Elles ne sont pas moins écrites en vue « d'exercices » de prière contemplative durant la retraite, et leur climat est celui de la prière.

La « parole-force » qu'elles invitent le Frère à prononcer est en définitive une « prière » inséparable de son activité. La prière lasallienne des *MTR* est une *célébration* de tout ce qui est vécu. Et cette célébration ouvre le vécu à la totalité de l'unique entreprise de Dieu qui sauve. La prière à laquelle les *MTR* invitent le Frère est ainsi célébration d'action de grâces pour l'appel qui manifeste l'actualité de l'action salvifique, pour la gloire de Dieu qui éclate dans le salut des jeunes, pour la fidélité de Dieu ; et cette action de grâces lasallienne rejoint encore, jusque dans leur lettre, les grandes eucharisties pauliniennes⁴.

Elle est célébration de la pauvreté joyeuse du ministre, souvent perçue à partir des difficultés du ministère, reprise de conscience que c'est Dieu qui sauve, que c'est lui seul qui peut toucher les cœurs⁵ ; elle est supplication confiante pour représenter à Dieu les besoins des jeunes⁶, lui demander qu'il envahisse le cœur du ministre par son Esprit, afin qu'il devienne « évangile » ; elle

¹ Voir par exemple les textes suivants qui invitent à l'action de grâces, à l'admiration : 194/1 ; C. L. 1, p. 8 ; 197/1, C. L. 1, p. 23 ; 199/2, C. L. 1, p. 36 ; 199/3, C. L. 1, p. 40 ; 201/1, C.L. 1, p. 50 ; 207/2, C.L. 1, p. 88 ; 207/3, C.L. 1, p. 89 ; 207/3, C.L. 1, p. 91 ; 208/2, C.L. 1, p. 94 ; 208/3, C.L. 1, p. 96.

² Cf les six manières de se mettre en présence de Dieu d'après saint J.-B. de La Salle, *Explication de la Méthode d'Oraison*, 1^{re} Partie, C. L. 14 ; sur l'importance de la présence de Dieu d'après saint J.-B. de La Salle, P. FOURRAT, *La Spiritualité chrétienne*, 1947, t. 4, p. 390 ; Cardinal LERCARO, *Méthodes d'Oraison mentale*, p. 156 ; I. MENGES, *Oración y Presencia de Dios según San Juan-Bautista de La Salle*, pp. 95-101.

³ Ph. ROQUEPLO, *Expérience du Monde : Expérience de Dieu ?*, pp. 62-66 : « trouver Dieu dans les intervalles ».

⁴ 194/1 ; 199/3 ; 207/2 ; 208/3.

⁵ 204/2 ; 204/3 ; 193/3 ; 202/3 ; 195/2 ; 196/1.

⁶ 196/1 ; 198/1.

l'invite à « se donner » à l'Esprit de Notre-Seigneur¹. Cette prière est célébration de « l'assurance » du Frère, choisi et appelé, invité à avoir confiance dans le don de Dieu traduit dans les talents à faire valoir, stimulé à agir avec courage, confiance, patience², appelé à reprendre obstinément confiance dans la capacité des jeunes (même les plus difficiles), à rencontrer Dieu, à être touchés au cœur, à devenir libres et à grandir, à se donner aux autres³.

Cette prière est célébration de l'espérance comme principe de marche, source d'engagement dans l'ici et le maintenant, acceptation du passage par la mort, dynamique du provisoire dans l'attente assurée du définitif déjà inauguré en Jésus-Christ et dont l'Esprit est le gage⁴, force de « contestation » évangélique de l'esprit mondain⁵. Elle est célébration de la fidélité du Dieu de l'agapè qui va à la recherche de l'homme, qui est, en Jésus-Christ, oblativité pure jusqu'au don de la vie pour l'homme, qui creuse jour après jour au cœur du Frère cette attitude d'oblativité par l'Esprit qui est don, qui travaille dans les appels et les besoins des jeunes - et qui « s'occupe lui-même du salut » de qui ne pense plus qu'au salut des jeunes⁶.

En un mot, la parole-force du Fondateur, celle du Frère nous semblent pouvoir se réduire à un hymne à l'Esprit-Saint⁷ : l'Esprit qui les a rendus fils, leur a fait rencontrer Dieu au cœur, en leur propre cœur et au cœur du monde ; l'Esprit qui lance vers les jeunes avec amour et assurance ; l'Esprit qui réunit les Frères, et les libère intérieurement pour le service gratuit. Hymne à l'Esprit qui est la fidélité, le message, l'espérance de M. de La Salle et de ses Frères.

C. - L'ÉVANGÉLISME DE L'ITINÉRAIRE LASALLIEN ÉCLAIRÉ PAR LES *MTR*.

Dans la *Conclusion de la première partie*, nous avons tenté de dégager les traits essentiels de l'évangélisme de l'itinéraire vécu par M. de La Salle⁸. Il nous semble utile, pour compléter ce que nous venons de dire, de constater succinctement que les *MTR* rejoignent les constantes que nous avons alors relevées.

1°) Un cheminement terrestre.

L'enracinement de M. de La Salle dans son milieu culturel est sensible dans les *MTR*. Les « milieux » apostoliques et spirituels y sont présents, comme en témoignent par exemple l'influence explicite de Giry⁹, le recours à des arguments classiques pour mettre en valeur l'importance du ministère catéchétique¹⁰, la place centrale du mystère du Christ et de l'Esprit¹¹, les perspectives pédagogiques¹² et jusqu'à certaines limitations anthropologiques, pédagogiques, sociales, spirituelles que nous avons relevées au cours de notre étude.

L'attention à la vie concrète et le souci de partir d'elle se retrouvent également dans la thématisation des *MTR*. Nous avons suffisamment souligné que ce texte n'est pas une théorie ou un programme élaboré a priori, mais une lecture de l'expérience vécue par de La Salle avec les maîtres. On y sent à chaque page la présence des enfants concrets auxquels les Frères ont affaire, et la nais-

¹ 195/2 ; 204/1.

² 205/1 ; 207/1 ; 199/3 ; 201/1 ; 203/2 ; 206/3 ; 198/2 ; 204/2.

³ 196/1 ; 198/2 ; 208/3.

⁴ 195/2 ; 205/3 ; 198/3.

⁵ 196/2 ; 199/3 ; 194/2.

⁶ 205/2 ; 207/1.

⁷ L'importance de l'Esprit-Saint dans la spiritualité lasallienne a été étudiée notamment par CLÉMENT MARCEL, *Par le Mouvement de l'Esprit* et R. LAUBE, *Pentecostal Spirituality*.

⁸ Voir vol. 1.

⁹ Nous l'avons étudiée dans l'*Introduction de la 2^e Partie* : ci-dessus.

¹⁰ Voir notamment l'argumentation de la *Méditation* 199/2 ; C. L. 1, pp. 36-38 .

¹¹ Voir notamment les *Méditations* 195-196 ; 197-198.

¹² Voir notamment les *Méditations* sur la correction : 203-204.

sance de l'Institut, sa raison d'être sont expressément présentées comme une réponse à leurs besoins. Les orientations spirituelles données aux Frères aussi bien que les allusions pédagogiques qu'elles contiennent sont toujours formulées à partir de la situation réelle vécue par les maîtres et les élèves dans leur interrelation éducative.

Il est par ailleurs significatif que dans les *MTR*, texte spirituel écrit pour les *Méditations* des Frères durant le temps de la retraite annuelle, et centrées sur leur ministère, sur leur appel par Dieu en vue du salut des jeunes par l'annonce de l'Évangile, on retrouve cependant les préoccupations lasalliennes au sujet de *la finalité temporelle de l'école* et des exigences de qualité des tâches profanes des Frères en matière d'enseignement et d'éducation¹. Il n'est pas moins significatif de constater que, si les *MTR* sont basées sur la foi, si l'accent eschatologique y présente la force que nous avons dite, si l'objectif de l'éducation des jeunes est leur maturation et leur croissance dans l'esprit du christianisme, le Fondateur n'en donne pas moins une place importante à la « raison », à la « réflexion », à la formation humaine en un mot².

2*) L'itinéraire évangélique d'un homme devant Dieu.

La *référence exclusive à Dieu* constitue, nous l'avons vu, une des clefs des *MTR* ; en cette parole-force, de La Salle thématise une relation vivante à la base et au cœur de son existence comme de celle de ses Frères³. C'est Dieu qui les a choisis, qui les a appelés à leur ministère, qui les en a chargés, qui leur a confié les enfants dont ils s'occupent ; c'est lui qui leur fait le don, la grâce de se servir d'eux pour son œuvre⁴ ; toute la vie du Frère est présentée comme une réponse à ce Dieu dans la fidélité au ministère, en vue de lui gagner des âmes et de procurer sa gloire en la découvrant aux jeunes, en leur révélant son secret, en les disposant à vivre d'une manière digne de Dieu⁵ ; l'existence des Frères doit donc être menée sous la conduite de l'Esprit de Dieu, dans un dialogue avec lui, où sont présents les jeunes auxquels ils sont envoyés par Dieu, dans une remise en sa présence pour juger sous sa lumière l'authenticité du ministère, dans l'action de grâces, dans l'espérance et dans l'attente de la récompense ici-bas et dans l'au-delà⁶.

Et le Dieu dont parlent les *MTR* est un *Dieu d'amour*, qui veut le salut des hommes, mais qui les appelle à être ses collaborateurs libres et responsables, qui les invite à monter à lui dans la prière pour les envoyer dans le monde y annoncer la Bonne Nouvelle de son Évangile en exploitant tous les dons des talents et des grâces. Cette coopération des Frères à « *l'ouvrage de Dieu* » a été également suffisamment mise en relief tout au long de notre étude des *MTR* pour qu'il nous suffise de rappeler ici cette donnée fondamentale : l'ouvrage des Frères est l'ouvrage de Dieu, ce qui en fait la grandeur, en relève les exigences de qualité, en souligne l'inachèvement et demande qu'il soit vécu en tension ardente de mémoire et d'espérance, d'élan et de critique, d'assurance et d'effort.

Enfin, la thématization des *MTR*, comme l'itinéraire vécu par de La Salle, manifeste *l'absolu de chaque moment* de l'existence du Fondateur et des Frères parce qu'ils s'y engagent totalement à Dieu, et qu'ils sont appelés à le transcender en le vivant en référence à la totalité de l'histoire du salut, à cet « ouvrage de Dieu » en cours d'achèvement. Les *MTR* apportent aussi leur écho à l'inflexibilité de M. de La Salle quand il s'agit de sauvegarder l'authenticité de l'évangélisme du service du Royaume par la Communauté, et à sa fermeté pour mener le bon combat de Dieu, qu'il

¹ 194/1 ; 206/1.

² raison : 204/1 (2 fois) ; réflexion : 203/1. Rappelons que c'est une perspective des *Méditations* sur la correction 203-204.

³ Le mot Dieu ne revient pas moins de 187 fois dans les *MTR*.

⁴ Appelés : 201/1 ; 206/1 ; choisis, par ex. 198/2 ; chargés, par ex. 197/3 ; enfants confiés, par ex. 200/1 ; 201/2 ; 205/2 ; se servir d'eux, par ex. 194/1 ; la grâce que Dieu a faite : 199/3.

⁵ Voir le *Vocabulaire des MTR* aux mots : fidélité, gagner des âmes, procurer la gloire, découvrir la gloire, révéler le secret, digne de Dieu...

⁶ 204/1-2 ; 196/1 ; 198/1 ; 194/1 ; 199/3 ; 207/1-2-3.

s'agisse par exemple de la gratuité, du catéchisme « quotidien », de la résistance aux attraits de l'esprit mondain.

3*) *L'itinéraire évangélique de participation au mystère du Christ.*

Jésus-Christ est au centre des *MTR* : le Christ « historique », certes, mais plus encore le Christ vivant dans son Église, par son Esprit, incorporant les hommes en lui, les faisant croître intérieurement et les associant à sa mission jusqu'à son retour.

Itinéraire incarnationnel et pascal en participation à celui du Christ : la réalité vécue de l'Incarnation parmi les pauvres, pour remplir la mission du Fils de l'homme, la mise à l'écoute et l'annonce de la sagesse de la Croix, l'identification au Christ dont le Frère est « l'ambassadeur » constituent une perspective capitale des *MTR* : l'enseignement explicite des deux *Méditations* sur le Christ (195-196) est présent dans tout l'ouvrage, et l'ecclésiologie même des *MTR* est foncièrement christologique.

Évangélisme christocentrique de koinônia et de service : les objectifs et l'esprit de la relation éducative du Frère avec les élèves, tels que les présentent les *MTR*, thématisent d'une façon fort nette ces perspectives qui sont ainsi au cœur de l'itinéraire lasallien : la mission du Frère est de faire entrer, vivre et croître ses disciples dans le Corps du Christ ; il travaille à « engendrer » ses élèves en Jésus-Christ. L'exercice de son « autorité » de maître est marqué par l'esprit évangélique de service, et sa volonté d'incarnation, de présence à ceux qu'il « est chargé d'instruire » est inséparable d'un effort d'effacement et de pauvreté : la vraie tâche de l'éducateur est de rendre effectivement accessible aux pauvres la réalité de la relation au Christ à laquelle le baptême les a introduits, et de favoriser le dialogue intérieur des jeunes avec le Christ même. C'est en ce sens spirituel qu'il nous est apparu que devait être compris le thème du Frère « instrument de Jésus-Christ ».

Évangélisme de participation à la mission libératrice du Fils de l'homme : les *MTR* thématisent vigoureusement tous les traits vécus de l'expérience lasallienne : appel des jeunes pour que le mystère du Christ devienne efficace en eux, sacramentalisation de l'amour oblatif du Christ pour les hommes dans l'amour gratuit du Frère pour ses élèves, participation du Frère au zèle ardent du Christ pour que pas un de ces petits ne se perde, mais qu'ils aient accès à la vie en abondance, orientation de l'éducation morale vers la croissance intérieure dans la dignité et la liberté de fils de Dieu, « offrande », « sacrifice », « consommation » de toute l'existence pour qu'ils vivent dans le Christ¹.

4*) *Itinéraire évangélique et « pointe eschatologique ».*

Nous avons constaté que si les dernières *Méditations* parlent explicitement du « jugement », c'est tout le mouvement de l'ouvrage et son sens même qui invitent le Frère à se replacer *sous le jugement critique de la parole de Dieu*. Et les *MTR* appellent le Frère à *combattre contre* « l'esprit mondain » : elles demandent, certes, l'engagement effectif du Frère dans la vie de ses élèves et affirment l'importance de leur préparation à la vie terrestre, mais n'en insistent pas moins évangéliquement sur l'orientation ultime des maîtres et des élèves vers l'achèvement et la consommation, et sur l'incompatibilité entre l'esprit du christianisme ou esprit évangélique d'accueil, de service et d'attente - et l'esprit mondain de « suffisance, d'impérialisme et d'idolâtrie »².

C'est aussi l'attitude d'*effacement évangélique* que de La Salle cherche à éduquer chez les Frères dans les *MTR*, en donnant comme objectif à leurs tâches éducatives, l'attachement des élèves à Jésus-Christ et non à eux-mêmes et leur croissance personnelle, libre de toute dépendance par rapport

¹ Cf. *Méd.* 201/3 ; *C.L.* 1, p. 55.

² M. SAUVAGE, conférence inédite sur la *Séparation du Monde*.

à leurs éducateurs. Le mot « instrument » connote aussi, nous semble-t-il, cette perspective évangélique fondamentale d'effacement.

5°) Itinéraire évangélique vécu en Église et pour l'Église.

Deux *Méditations* (199-200) sont spécialement consacrées à la *dimension ecclésiale* du ministère du Frère ; mais cette dimension est également présente à l'ensemble des *MTR*. Nous avons vu que l'ecclésiologie lasallienne de cet ouvrage ne réduit pas l'Église à la hiérarchie, mais qu'elle envisage son aspect de communion et qu'elle fait une place importante à l'Esprit-Saint, âme de l'Église.

Ministre de l'Église, *le Frère travaille pour l'Église*, non pas tant pour l'Institution en elle-même que pour l'intégration dans le Corps du Christ de membres vivants, pour l'ajustement dans le Temple du Seigneur de pierres vivantes, pour la croissance sur le cep de la vigne, de sarments vivants. Et dès lors, l'éducation évangélique des jeunes dans la foi ecclésiale tend à faire d'eux des personnes actives dans le Corps du Christ, encore que cette dimension ne soit pas tellement explicitée dans les *MTR*¹. La « structure » de l'Église dans laquelle il s'agit de « faire entrer les enfants » est composée de personnes, et elle vit plutôt par leur adhésion intérieure de foi et d'amour que par la contrainte à la seule fidélité à des lois.

Ainsi l'évangélisme lasallien est bien cet évangélisme « spirituel » dont nous avons parlé² ; c'est ce qu'exprime avec force un texte des *MTR* :

« C'est la vérité de Jésus-Christ qui parle par votre bouche... Ce n'est qu'en son nom que vous les enseignez... C'est lui qui vous donne l'autorité sur eux..., et ils sont eux-mêmes la lettre qu'il vous a dictée et que vous écrivez tous les jours dans leurs cœurs, non pas avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant qui agit en vous et par vous, par la vertu de Jésus-Christ, qui vous fait triompher de tous les obstacles qui s'opposent au salut de ces enfants, les éclairant en la personne de Jésus-Christ. Pour vous acquitter de ce devoir avec autant de perfection et d'exactitude que Dieu le demande de vous, donnez-vous souvent à l'Esprit de Notre-Seigneur afin de n'agir en cela que par lui, et que le vôtre n'y ayant aucune part, et qu'ainsi cet Esprit-Saint se répandant sur eux, ils puissent posséder pleinement l'esprit du christianisme »³.

§ 2

Le rôle de l'Écriture dans les M. T.R. et le fondement évangélique de la vie du Frère.

Nous avons consacré la *Conclusion de la seconde partie* à la question du rôle de l'Écriture dans les *MTR*. Nous ne reviendrons pas ici sur ce que nous avons dit alors. Dans la *Conclusion de la première partie*, nous avons montré comment des « lectures » de l'itinéraire évangélique de M. de La Salle faites par les premiers biographes ou par la Préface de la Règle de 1726 faisaient ressortir, par contraste, l'originalité de la position proprement lasallienne. Nous nous limiterons ici à constater cette originalité dans les *MTR*. Nous devons cependant reconnaître que certaines orientations lasalliennes peuvent expliquer en partie ce que nous avons considéré néanmoins comme des « gauchissements » (A). Nous verrons ensuite comment l'on peut « définir » les fondements évangéliques de la vie du Frère d'après de La Salle (B).

A. - LIMITATIONS DU LANGAGE LASALLIEN.

Nous avons déjà dit que les perspectives des biographes et de la *Préface* s'expliquaient sans doute en bonne partie par le moment historique où ces textes ont été écrits : l'Institut vient d'être approu-

¹ A ce propos, M. SAUVAGE, *Catéchèse et Laïcité*, p. 706.

² Voir Vol. 1.

³ 195/2 ; C. L. 1, pp. 13-14.

vé, les vœux de pauvreté, chasteté, obéissance ont été introduits et les Frères semblent penser, bien qu'à tort, que leur Institut est devenu une « religion »¹. Ce contexte permet de comprendre jusqu'à un certain point que la préoccupation de mettre en valeur l'appartenance à la « vie religieuse » et d'insister sur les aspects considérés comme en définissant « l'essence » (les trois vœux, l'observance des Règles) ait fait s'estomper la conscience de l'originalité existentielle de la vie du Frère, traduite dans des structures comme celles des vœux spécifiques orientés vers la mission, aussi bien qu'exprimée dans un texte aussi fondamental que les *MTR*.

1*) Deux Instituts ?

Nous ne voudrions cependant pas céder à la tentation d'opposer l'Institut de M. de La Salle à l'Institut de « Blain » ou de la « Bulle d'approbation », comme deux entités n'ayant entre elles que de lointaines similitudes. Il faut reconnaître au contraire que les lectures des biographes et de la *Préface* de la *Règle* de 1726 peuvent se réclamer, au moins matériellement, d'orientations explicites du Fondateur lui-même.

Notre travail s'est concentré sur les *MTR*, et nous avons constaté au départ que ce texte n'a pas eu dans l'Institut la place qu'il aurait dû y tenir et n'a pas exercé le rôle qu'il aurait dû jouer. On a donné beaucoup plus d'importance aux textes de la *Règle* et du *Recueil*, ainsi que nous l'avons vu, et nous pensons que ce fut une expression et une cause de gauchissement. Mais il ne faudrait pas davantage réduire le message lasallien aux *MTR* : il nous semble avoir montré tout au long de notre étude que cette parole-force a besoin des autres expressions de la pensée de M. de La Salle pour être pleinement comprise tout comme elle est nécessaire à leur intelligence véritable.

Il n'en reste pas moins vrai que, dans la *Règle* et le *Recueil* notamment, mais aussi dans les *MDF*, on peut trouver de nombreuses affirmations lasalliennes qui semblent cautionner les réductions que nous avons signalées. Pour nous limiter à quelques exemples particulièrement notables, signalons que le chapitre XVIII de la *Règle* de 1726 : *Ce à quoi obligent les vœux*, doit beaucoup à l'explication fort juridique donnée aux vœux des Frères par le *Recueil* de 1711² ; que la doctrine lasallienne de l'obéissance dans les *MDF*, la *Règle*, le *Recueil* ne fait pas grand place - c'est le moins qu'on puisse dire - à l'initiative de la personne, à la reconnaissance du charisme, à l'élan de la créativité³ ; que les textes de M. de La Salle sur la « fuite du monde » sont souvent abrupts et que la pratique qu'il établit en matière de relations avec les « séculiers » semble inspirée en partie par la méfiance ; que d'une manière générale, il n'est pas difficile de trouver dans ses textes des appuis à une vision pessimiste de l'homme, à une conception austère et même négative de l'existence chrétienne et religieuse⁴ ; enfin, pour en revenir à l'objet précis de la *Préface* de la *Règle* de 1726, que

¹ Cf. ce qu'écrit Blain à propos de M. de La Salle : « Son désir... était de les mener (les Frères) *aux trois vœux solennels de religion* ; mais comme son zèle éclairé ne précipitait rien et que pour en venir là il fallait en obtenir du Saint-Siège la permission et l'approbation de son Institut et de ses règles, il abandonna au soin de la Providence cet article important qui a eu après sa mort l'effet qu'il désirait » (BLAIN 2, p. 360). « La persévérance du fidèle disciple (G. Drolin) à Rome a eu en partie depuis la mort de M. de La Salle l'effet qu'il attendait ; car *l'Institut y a été approuvé et érigé en ordre religieux avec la permission de faire les trois vœux solennels* » (BLAIN 1, p. 393).

² *Recueil*, C. L. 15, pp. 4-5. Bien entendu le *Recueil* n'indique les obligations que des vœux d'association, de stabilité, d'enseigner gratuitement et d'obéissance, alors que la *Règle* de 1726 parle aussi des obligations des vœux de pauvreté et de chasteté.

³ *Méditations* sur l'obéissance : *Méd.* 7 à 15, C. L. 12, pp. 26-59 ; *Règle*, chapitre 12 : de la manière dont les Frères doivent se comporter à l'égard du Frère directeur (C. L. 25, pp. 49-51) ; de l'obéissance, chap. 20 (C. L. 25, pp. 73-75) ; *Recueil* : les neuf conditions de l'obéissance (C. L. 15, pp. 23-24) ; des conditions de l'obéissance en particulier (*ibid.*, pp. 24-31) ; de l'obéissance (*ibid.*, pp. 81-82).

⁴ « On n'est chrétien qu'autant qu'on est conforme au Sauveur et c'est l'amour des souffrances et de la mortification qui nous rend semblables à Lui » (*Méditation* 176/2). - « Si nous nous détachons tout à fait de nos sens, nous mènerons une vie céleste sur la terre et notre corps ayant déjà acquis une espèce d'incorruptibilité sera quoique mort, toujours vivant devant Dieu par la transformation qui aura été faite en lui par la grâce » (*Méditation* 165/3). Voir dans *Spiritualité lasallienne* : mortification, pp. 91-105 ; humilité, pp. 107-119 ; fuite du monde, pp. 119-130. Sur le dépouillement et la pauvreté, *ibid.*, pp. 163-170. Voir aussi, à propos de la chasteté, *Règles communes*, chap. 19, C. L. 25, pp. 71-73 ; des textes

l'insistance sur l'observance, et l'importance donnée aux plus petites pratiques de la « régularité » ont leur correspondant, sinon leur source dans les textes lasalliens eux-mêmes¹, de même qu'un certain fixisme pédagogique peut s'autoriser d'insistances du Fondateur sur la fidélité aux usages et l'uniformité des méthodes².

Il est également incontestable que, dans sa direction des Frères et de l'Institut, de La Salle n'est pas exempt d'intransigeance et même d'une certaine dureté³. Les Frères ont donc pu assez normalement lire en clef « lasallienne » des textes comme ceux de la Préface de la *Règle* de 1726, qu'ils ont maintenue dans toutes les éditions successives de la *Règle* jusqu'en 1901⁴. En un sens cet « Institut » était bien celui du Fondateur.

2*) *Les limitations des « MTR ».*

Même à s'en tenir au texte qui a fait l'objet de notre étude, il faut reconnaître que les *MTR* présentent elles aussi des limitations que nous avons signalées au passage.

Le langage et la pensée de M. de La Salle sont tributaires de son époque en matière théologique, anthropologique, pédagogique ; il en va ainsi, par exemple pour sa conception de la « nature corrompue », pour la manière dont il parle du salut des « âmes », pour sa vision des anges et des démons, pour sa conception de l'enfant, pour ses idées sur la correction, pour sa théologie de la rédemption l'opposition qu'il établit entre vérités « spéculatives » et « pratiques », etc.⁵.

Nous pensons avoir montré à plusieurs reprises au cours de notre étude que ce langage pouvait être réinterprété, non pas à la lumière de perspectives ou d'expressions actuelles - ce qui serait anachronique - mais bien plutôt à partir de la pensée lasallienne elle-même saisie dans sa totalité et son élan dynamique. Mais il faut pourtant reconnaître le poids catégoriel du langage lasallien, et il ne serait pas honnête de vouloir éliminer de son corpus les textes qui ne semblent plus consonants avec notre manière de voir. Ce serait tombé dans le même travers que nous avons dénoncé, et qui a fait qu'en pratique les *MTR* ont été trop ignorées dans la vie de l'Institut.

B. - LE FONDEMENT ÉVANGÉLIQUE DE LA VIE DU FRÈRE D'APRÈS DE LA SALLE

Car il nous semble quand même incontestable que les « lectures » que nous venons d'évoquer impliquent un réel gauchissement par rapport à l'inspiration lasallienne originelle ; on a vraiment l'impression de changer d'univers quand on passe des *MTR* à la Préface de la *Règle* de 1726.

empreints de méfiance : *ibid.*, chap. 7, C. L. 34-37 ; surtout les articles 13 et 17 ; dans le chapitre 9, C. L. 25, pp. 40-45, surtout les articles 16, 17, 20.

¹ « Les Frères auront une estime toute particulière pour tout ce qui concerne la régularité, de quelque peu de conséquence qu'il paraisse, la regardant comme étant pour eux le premier moyen de sanctification... » (*Règles communes*, chap. 16, 2 ; C. L. 25, p. 64) ; voir aussi : *Spiritualité lasallienne*, pp. 153-163 : fidélité à la régularité.

² « Ils enseigneront tous leurs écoliers selon la méthode qui leur est prescrite et qui est universellement pratiquée dans l'Institut, et ils n'y changeront et n'y introduiront rien de nouveau » (*Règles communes*, chap. 7, 2 ; C. L. 25, p. 34). « Il a été nécessaire de dresser cette conduite des écoles chrétiennes, afin que tout fût conforme dans toutes les écoles et dans tous les lieux où il y a des Frères de cet Institut, et que les pratiques y fussent toujours les mêmes ; l'homme est si sujet au relâchement et même au changement, qu'il lui fait des règles par écrit pour le retenir dans les bornes de son devoir, et pour l'empêcher d'introduire quelque chose de nouveau, ou de détruire ce qui a été sagement établi » (*Préface*, C. L. 24).

³ Cf. A. RAYEZ, *La Spiritualité d'Abandon*, pp. 48-50 et note 6.

⁴ La *Préface* disparut lors de la révision de la *Règle* en 1901.

⁵ Voir 2^e partie, *passim*.

1°) Trois « réductions ».

Nous pourrions schématiser ce changement d'univers en pariant de trois réductions qui se sont produites très tôt et dont les textes que nous avons cités dans les développements précédents nous semblent déjà marqués.

La première réduction nous semble être une *réduction* « en arrière ». Elle a consisté à se fixer sur les écrits lasalliens, mais préférablement sur ceux qui thématisaient les structures prises par la communauté au cours de son histoire, ou les formes d'apostolat qui étaient les siennes. On est tenté de chercher dans les écrits du Fondateur, comme dans l'Écriture elle-même, un recueil de normes, des preuves, etc. Les « citations-mémoire » de M. de La Salle ou du *Nouveau Testament* sont réduites à la représentation linéaire de l'histoire du salut passée et achevée, dans laquelle on s'insère par l'imitation de modèles. Cette réduction « en arrière » a été sans doute alimentée par le fait que les Frères ont été amenés à se reconnaître eux-mêmes comme une famille « religieuse » dans l'Église, pour une œuvre ayant un but spécifique : les écoles.

Une seconde réduction est inséparable de la première. Nous l'appellerons *réduction* « au-dessus ». On tend à établir l'identité et la finalité de l'Institut à partir des « données éternelles » de la Révélation, ou d'un événement du salut supra-terrestre et englobant l'histoire en en supprimant au fond la réalité. Concrètement, cette réduction se traduit par l'élaboration d'une « spiritualité » que l'on pense lasallienne, où les textes sont cités dans leur « matérialité », mais sans qu'apparaisse l'inspiration fondamentale (l'esprit ou les intentions spécifiques dont parlera *Perfectae Caritatis*) ou en plaçant les textes matériellement lasalliens, dans un cadre imposé du dehors au Fondateur¹. Ce que nous avons appelé les « citations-confession de foi » se transforme alors en un corps de doctrine, lasallien ou biblique, applicable aux Frères dans leurs fonctions apostoliques ou dans ce qu'on appelle leur « vie religieuse », cette distinction brisant ce qui était une synthèse vivante². Cette réduction implique aussi une « religion » des actes, des devoirs, des normes, et perd de vue l'unité indissociable de la vie religieuse et de l'apostolat, étant donné que l'expérience religieuse porte sur des actes à accomplir.

Enfin une troisième réduction peut être appelée *réduction* « en-avant ». La recherche de l'Absolu est projetée dans le ciel, attendu comme une chose en avant, hors de ce monde. On pourrait y rattacher la « spiritualité d'intention », qui considère que l'on gagne le ciel par des actes religieux, qu'ils soient d'ordre ascétique ou même qu'ils relèvent des tâches de l'emploi extrinsèquement référées à la volonté de Dieu inscrite dans le devoir d'état³. Ici encore l'unité indissociable de la vie du Frère, telle que la conçoit le Fondateur, est brisée.

Ces trois réductions – « en arrière », « au-dessus » et « en-avant » - ne font pratiquement plus de place à ce que nous avons appelé les « citations-appel », car elles privilégient le « tout fait » sur le « se faisant » ; de la sorte, elles coupent les « citations-mémoire » et les « citations-confession de foi » du mouvement dans lequel les trois types de citations s'impliquent mutuellement, les deux premiers débouchant précisément dans les citations-appel, ou plus exactement dans l'aujourd'hui où retentit la parole vivante de Dieu. De plus, ces réductions brisent les tensions pourtant si évidentes dans l'itinéraire lasallien et dans la thématization des *MTR*, entre personne et communauté, communion et Église, mission et œuvres, besoin des pauvres et monde ou, si l'on veut, entre élan et structures.

¹ Cf. *Doctrine spirituelle de saint J.-B. de La Salle confirmée par ses exemples*, Paris, Procure générale, 1900 ; *Spiritualité lasallienne. Textes*, Paris, Liget, 1952.

² Cf. *Déclaration* 14, 1 : après avoir énuméré les « dimensions constitutives de la vocation du Frère des Écoles chrétiennes », le texte poursuit : « ce qui spécifie la vocation du Frère ce n'est aucune de ces dimensions constitutives envisagées isolément, mais c'est la décision de les assumer toutes dans une synthèse personnelle, réalisée dans la charité ».

³ Sur la spiritualité d'intention, cf. Ph. ROQUEPLO, *Expérience du Monde : Expérience de Dieu ?*, pp. 66-71.

2*) *La perspective lasallienne : un fondement évangélique « en tension ».*

Si modeste qu'elle soit, notre étude montre que de La Salle ne propose pas comme fondement évangélique de la vie du Frère quelques textes scripturaires établis a priori à partir des trois « conseils » - ni même d'autres textes de l'Écriture - ni même l'imitation du Christ. Faudrait-il en conclure qu'il ne propose aucun fondement évangélique à la vie du Frère ? Nous ne le pensons pas.

Certes, il ne s'attarde pas à donner une « définition » du Frère ou de la finalité de l'Institut à partir de l'Évangile ; il ne fournit pas de recettes pour assurer la qualité évangélique de l'existence de ses disciples. Mais ce qui est constamment en cause dans son itinéraire et dans les *MTR*, c'est l'exercice d'un « charisme » spécifique ecclésial que les Frères ont reçu pour l'utilité de la communion ecclésiale, le Corps du Christ en croissance dans l'histoire.

Ce charisme historique se manifeste visiblement dans l'itinéraire personnel des Frères, l'itinéraire institutionnel de la Société des Frères des Écoles chrétiennes, à l'intérieur de l'Église hiérarchique qui envoie les maîtres et institue les écoles, dans un monde où les enfants des artisans et des pauvres ne peuvent pas jouir des biens de la culture et de la religion.

De La Salle maintient toujours, aussi bien pour lui que pour ses Frères, les pôles historiques de la tension entre la recherche de la volonté de Dieu par chaque personne dans une communauté qui se structure : nous avons vu son attention aux personnes et son respect des structures ; tension entre la croissance de la communion des Frères avec leurs élèves - et la docilité à l'enseignement du magistère et de la hiérarchie ; tension entre les démarches d'incarnation jusqu'à la kénose pour que les enfants aient accès à la « vie » nouvelle, et une structure pastorale dont les exigences profanes sont prises au sérieux ; tension entre le regard attentif sur les besoins nouveaux du monde, et la contestation de tout ce qui, en lui, dans la communauté, dans l'Église, dans la Société, s'oppose à la réalisation eschatologique du Royaume.

C'est dans cette perspective que l'on peut parler de fondement évangélique chez de La Salle ; sa parole-action se transcende toujours en deux directions : vers les commencements et vers la consommation finale. Le fondement évangélique est aussi historique et en tension ; dans une parole qui s'actualise et une action qui se critique, l'élan évangélique n'est pas étouffé par les structures, ni celles-ci niées par le dynamisme qui au contraire les suscite dans la communion pour une mission au service des besoins concrets de la jeunesse.

De La Salle est un homme épris de la « vérité » de Dieu, une vérité historique et transcendante qui émerge constamment comme une force irrésistible et insaisissable, de l'intérieur de lui-même, de ses relations et du monde. On a à juste titre reconnu en lui un mystique. Mais il serait faux de penser à un mysticisme a-temporel, a-historique ; c'est plutôt celui d'un contemplatif dans l'action, d'un militant contemplatif qui ne s'appuie pas sur les forces terrestres, bien qu'il respecte la réalité, mais poursuit sa route attaché à la vérité, à la fidélité, à l'amour gratuit de Dieu : tout au long de son itinéraire on perçoit cet indice de transcendance. Sans vouloir anticiper chez de La Salle l'exégèse moderne, on peut dire avec Von Balthasar qu'il fait histoire, s'engage dans l'histoire en un dialogue avec Dieu dans l'intramondain, parce qu'il y reconnaît le Verbe de Dieu fidèle, vrai, véritable, et comme pour le Christ, sa « parole » est évangélique en ce qu'elle va jusqu'au bout, jusqu'à la consommation :

« ... dans la Bible la plénitude de la vérité (*veritas, veracitas, fidelitas*) s'exprime par le même terme : *emeth*. Dieu lui-même s'est engagé par sa parole, non moins que l'homme. La parole de Dieu comme celle de l'homme est ouverte à l'existence, elle porte en elle le témoignage et la force de présence du Dieu vivant à l'encontre des idoles muettes incapables d'une parole vraie, sans fidélité ni réalité. Le Verbe, après avoir exercé assez sa mission prophétique, entre dans sa phase définitive par l'Eucharistie et la Passion. Jean appelle cela « aller jusqu'au bout ». Ce que le discours ne peut faire, puisqu'il ne provoque qu'une résistance croissante, la parole immolée le peut, elle qui, goutte à goutte, s'épuise sur la croix, et enfin sombre dans ce cri effrayant, inarticulé, en qui tout se résume,

ce qui avait été dit, ce qui est resté inédit, et ce qui dans la communication divine était incommunicable. Jamais un homme ne finirait de parler (« les livres du monde entier ne pourraient le contenir ») ; c'est l'action qui pose le point final. Mais les actions, elles, ne finiraient pas non plus ; le dernier mot c'est la souffrance et la mort, où l'homme se résume lui-même devant le Père. C'est la parole testamentaire, l'attestation et le sceau de la vie. Temps et parole de l'homme sont devenus dans la mort cette unité que Dieu lui-même a voulue dans sa grâce, puisqu'il a choisi comme l'expression ultime de son unité divine celle de sa révélation et celle de son essence trinitaire »¹.

L'itinéraire de M. de La Salle ainsi que celui qu'il propose à ses Frères est un itinéraire d'incarnation, de kénose, jusqu'à la consommation de la vie² pour que les enfants aient la vie en abondance³ et qu'ils parviennent à la gloire⁴ : nous retrouvons le mouvement même de l'hymne christologique de Phil. 2. Ainsi, s'il faut parler du fondement ou des fondements évangéliques de la vie des Frères, c'est sur l'action du mystère de Dieu, du Christ, de l'Église, de l'Évangile dans le temps que de La Salle invite à se reporter. Ou encore à la sagesse de Dieu en action dans l'histoire du salut, par laquelle les hommes sont dès à présent rassemblés dans la koinônia des amis de Dieu.

Le rôle de l'Écriture dans ce fondement évangélique nous est apparu tout au long de notre étude et dans la *Conclusion de la deuxième partie* : ni un recueil de vérités, ni un itinéraire passé à reproduire ; l'Écriture émerge dans la conjoncture pour référer la parole-action des hommes à la totalité, les arracher incessamment à un passé de mort et d'esclavage, critiquer prophétiquement la véracité évangélique de leur comportement, les pousser en avant avec leurs frères pour manifester à tous les hommes le Royaume de Dieu en acte et attendu, les engager dans un projet de collaboration à la libération plénière de ceux qui sont aliénés par l'ignorance, la pauvreté, la solitude, le péché.

Ainsi l'Écriture devient surtout un appel, un défi continuels invitant à répondre. Sa force n'est pas en elle, mais en l'Esprit que le Christ donne dans la communion de son Corps en croissance. Il n'est pas surprenant dès lors que ces « appels » soient si nombreux dans les *MTR*. La recherche devrait être poursuivie dans les autres écrits du Fondateur et notamment dans l'*Explication de la Méthode d'Oraison*, qui constitue comme la réplique des *MTR*.

Nous pouvons donc conclure que de La Salle propose bien des « fondements évangéliques » pour la vie religieuse de ses Frères, et nous avons vu que l'on peut même analyser le « contenu » de ces fondements⁵. Mais dans les *MTR*, comme dans les *Prologues* des chapitres 2 et 16 de la *Règle*, de La Salle s'adresse aux « membres vivants » de l'Institut, des hommes constamment vivifiés par l'Esprit et dont l'itinéraire personnel ne nie pas, mais fait surgir et interroge l'itinéraire institutionnel, dont la « communion » ne se comprend qu'en référence à la grande communion ecclésiale, dont la « mission » appelle des œuvres et en questionne la raison et la manière d'être, dont l'attention aux besoins du monde ne dilue pas la capacité prophétique d'une contestation qui lutte contre l'esprit mondain de « suffisance, d'idolâtrie et d'impérialisme ».

§ 3

Contribution de cette étude à la question des fondements évangéliques de la vie religieuse.

La conclusion à laquelle nous venons de parvenir peut sembler modeste, et la contribution de notre étude à la question aujourd'hui débattue des « fondements évangéliques de la vie religieuse » peut apparaître bien mince. Il nous semble du moins que notre travail montre combien il est en définitive peu satisfaisant de tenter de trouver des « fondements évangéliques » à la vie religieuse « en général ».

¹ U. VON BALTHASAR, *Dieu a parlé un Langage d'Homme*, pp. 90-91.

² *Méd.* 201/3.

³ *Id.*

⁴ *Méd.* 208/2-3.

⁵ Cf. *Conclusion de la première partie*, vol. 1.

L'approche directe d'une expérience concrète de jaillissement évangélique d'une forme de vie religieuse, et de la thématisation qu'un Fondateur donne de cet itinéraire de communion pour une mission, manifeste, croyons-nous, qu'il est beaucoup plus riche et fécond de partir de la réalité vécue, que de concepts ou de synthèses préétablies.

Ce n'est pas seulement une question d'ordre méthodologique en matière de théologie de la vie religieuse : la méthode est liée ici, nous semble-t-il, à une façon d'envisager la « vie religieuse » comme manifestation charismatique de l'action de l'Esprit à l'œuvre dans l'Église. En second lieu, notre étude de l'itinéraire de M. de La Salle et de sa thématisation semble montrer que l'on ne peut ni résoudre, ni même aborder valablement la théologie de la vie religieuse si on la considère comme un « en soi » coupé des courants théologiques qui traversent l'Église. Nous voudrions reprendre ces deux points.

A. - LA QUESTION DES « FONDEMENTS ÉVANGÉLIQUES DE LA VIE RELIGIEUSE »

1. En définitive, il nous apparaît donc que la question des fondements évangéliques de la vie religieuse ne peut pas être posée ni résolue « académiquement », quels que soient l'importance et l'intérêt des études exégétiques et théologiques que nous évoquions dans l'*Introduction générale*. En ce sens, on peut dire qu'il n'y a pas de « fondements » évangéliques, non seulement à une vie religieuse en général, mais même à une forme de vie religieuse particulière.

L'Évangile qui « fonde » la vie religieuse d'une personne ou d'un Institut, c'est l'Évangile en acte dont la force qui est celle de l'Esprit pousse de l'intérieur dans une histoire, laquelle est déjà sous la domination souveraine de l'Esprit du Christ. La vie évangélique est l'événement pascal, eschatologique, en tension de fidélité et d'espérance. Nous avons vu comment de La Salle lit ainsi son itinéraire évangélique et celui de ses Frères, à la lumière de la réflexion sapientielle de Paul sur le « mystère » de l'histoire du salut, de la rencontre entre Dieu et l'homme, de la possession des arrhes de la richesse de Dieu, dans l'attente active de la consommation eschatologique.

2. Il nous semble que c'est seulement en se replaçant vitalement dans la mouvance de cette inspiration évangélique que l'on pourra réaliser vraiment la « rénovation » demandée par le Concile, et qui, dit *Perfectae Caritatis*, doit être surtout « spirituelle », c'est-à-dire mise à l'écoute de l'Esprit, recherche des voies de l'Esprit, adoption des « mœurs évangéliques », engagement dans l'œuvre de Dieu en cours de réalisation dans l'histoire des hommes. Et c'est seulement ainsi que l'on évitera de « réduire » les tensions en supprimant l'une ou l'autre des polarités.

En effet, nous avons constaté qu'au lieu de maintenir les tensions entre itinéraire personnel et institution, entre Institut et Église, entre mission et œuvres, entre attention aux besoins des hommes et contestation de l'esprit du monde, on a souvent tendu jadis à réduire la polarité de « l'élan » pour accentuer celle de la « structure ». L'orientation conciliaire pour la rénovation appelait une remise en question des structures par l'élan. En fait, on voit bien le risque d'aboutir à un effacement ou à un rejet des structures, sans que l'élan soit nécessairement revivifié. Et devant ce risque réel, certains pourraient être tentés de privilégier à nouveau les formes, d'une manière quasi exclusive.

Il nous semble que l'itinéraire de M. de La Salle et sa thématisation dans les *MTR* montre à la fois la primauté de l'élan, la nécessaire structuration de cet élan, mais la liberté créatrice à l'œuvre dans cette structuration même qui ne part pas de formes préétablies (par exemple, les trois conseils, une définition toute faite de la *Sequela Christi*), mais de la conscience que l'œuvre de Dieu se réalise dans le sérieux des pas terrestres, dans la recherche d'une communion, dans la fidélité à un projet sans cesse incarné dans le tissu du concret, et référé à la totalité de l'histoire du salut, en mémoire et en espérance.

Le lieu du cheminement évangélique de la personne, du discernement spirituel des appels et des besoins, de la revivification continue et de l'incarnation effective de l'élan évangélique semble être la communauté vivante en dialogue, en prise sur l'Église et sur le monde¹. Il nous semble que la recherche communautaire actuelle, perceptible dans la plupart des Instituts religieux - et quels que puissent être ses tâtonnements - est capitale pour la redécouverte vivante des « fondements évangéliques de la vie religieuse »², dans la mesure où elle permet de vivre effectivement la tension évangélique entre « charisme » et « structure » et de dépasser les positions unilatérales que nous évoquions.

B. - L'APPORT DES RECHERCHES THÉOLOGIQUES ACTUELLES

Il serait intéressant, croyons-nous, de confronter sans concordisme un texte comme les *MTR* aux principaux documents de Vatican II : ce serait un autre travail³. Il nous semble cependant que la tension nécessaire dont nous parlons à propos des fondements évangéliques de la vie religieuse peut être mieux située et vécue à la lumière de la recherche théologique actuelle.

En fait, notre étude est basée sur les recherches théologiques mettant en évidence que la foi n'est pas séparable du processus par lequel l'homme dit sa parole, s'engageant dans un projet (dimension anthropologique)⁴ ; en second lieu, que cette foi historique intramondaine est éduquée dans une communion où le livre des Écritures est le livre vivant de l'Esprit de Dieu (dimension de Révélation en acte dans l'Église)⁵ ; enfin que cette communion n'a pas sa finalité en elle-même, mais qu'elle est en croissance pour le monde, dépassant et contestant toute situation humaine close⁶.

La Révélation de Dieu en acte dont l'Écriture est le témoin, est perçue dans l'intramondain d'une communauté où des hommes de foi se réfèrent à l'événement qui se déploie historiquement, eschatologiquement dans le monde. L'Écriture renvoie, dans la communion de l'Église, à ce « réfèrent

¹ « Si elle est confiée à des hommes, l'institution et sa finalité n'est toutefois pas remise aux individus. La fidélité au Fondateur est remise à l'Institut, c'est-à-dire à la communauté des hommes qui le constituent. La communauté vivante en dialogue est le lieu par excellence de la présence et de l'action de l'Esprit-Saint » (*Déclaration* 7, 2). « C'est dans l'attention aux besoins de la jeunesse à sauver que l'Institut trouvera une source indispensable du renouveau auquel le Concile l'invite » (*Décl.* 23, 1). « De même est-il nécessaire que l'Institut et chaque communauté considèrent les Frères dans la totalité de leur personne et non pas seulement en fonction des tâches apostoliques qu'ils remplissent. La communauté doit donc être attentive à valoriser les qualités et les talents particuliers de chacun de ses membres, de même qu'elle doit respecter leurs attraits spirituels propres. Chaque Frère, de son côté, doit s'efforcer de se donner tout entier à la mission commune, assuré que c'est en donnant que l'on reçoit et qu'il faut se perdre pour se sauver » (*Décl.* 27, 2).

² « L'effort communautaire pour reconnaître, comprendre les appels des jeunes de notre temps et y répondre par des engagements apostoliques généreux doit donc être mis au premier rang de nos objectifs » (*Décl.* 23, 3). « Comme les Frères s'associent pour travailler ensemble, la communauté se constitue avant tout dans la poursuite d'un objet commun qui est le Royaume de Dieu. Les communautés se rénovent, la communion des esprits et des cœurs y devient plus intime, les exigences de la prière et de la vie de foi s'y ravivent, dans la mesure où leurs membres reprennent mieux conscience de leur mission apostolique. La fidélité à chercher ensemble à servir le dessein de Dieu dans les besoins des hommes construit jour après jour une communauté capable d'y répondre, en même temps que cet effort de réponse affermit la communauté et lui permet de mieux percevoir les signes de Dieu dans le monde. En outre, cette référence de tous à la mission commune permet de surmonter les risques de fermeture des communautés sur elles-mêmes, ainsi que ceux de sclérose et d'étouffement dans la mesquinerie des petits problèmes internes, qui menaceraient les communautés les plus régulières si elles n'étaient plus renouvelées constamment par l'élan apostolique » (*Décl.* 25, 4).

³ Ainsi, la convergence nous apparaît frappante entre le schéma trinitaire, les perspectives de la totalité de l'Histoire du salut, la vision de l'Église, dans les *MTR* et dans *Lumen Gentium* par exemple.

⁴ Voir par exemple : E. SCHILLEBEECKX, *Intelligence de la foi et interprétation de soi*, dans *Théologie d'Aujourd'hui et de Demain*, pp. 122-134.

⁵ Cf. par exemple, G. MORAN, *Theology of Revelation*, Herder, 1966.

⁶ Cf. par exemple : J. MOLTMANN, *Théologie de l'Espérance*, Coll. *Cogitatio fidei* 50, Paris, Cerf, 1970 ; J.-B. METZ, *Les rapports entre l'Église et le monde à la lumière d'une théologie politique*, dans *La Théologie du Renouveau*, pp. 33-47.

hors du texte », le Christ qui vient¹. L'engagement dans l'histoire et la recherche de communion est donc un mouvement d'incarnation et de kénose, ou si l'on veut, un mouvement de consécration pour le monde, afin que le jugement de Dieu en acte se manifeste avec son pouvoir de mort et de vie, de destruction et de création.

C'est dans cette ligne d'incarnation et de kénose que nous est apparu le « charisme » vécu et thématiqué par de La Salle et qui marque l'identité du Frère en fonction de la visée communautaire et eschatologique de la « fin de la venue de Jésus-Christ », la construction de son Corps. On saisit ici que le problème n'est pas seulement d'approfondir des « fondements évangéliques de la vie religieuse », ou de trouver pour elle un nouveau langage pour actualiser les expressions classiques de *Sequela Christi*, « état de perfection », « vœux », « consécration », « règles », etc. La théologie de la vie religieuse est dépendante de la recherche plus vaste au sujet d'un langage à propos de Dieu, de l'Église, du monde, de l'eschatologie, de la Révélation. Nous voudrions le montrer brièvement pour conclure, en nous bornant à ouvrir des pistes.

1. Les termes classiques : « état de perfection », « abandon à Dieu par la soumission à des supérieurs ou à des règles », sont étiquetés comme tributaires d'une religion où la conformité extérieure l'emporte sur la valorisation personnelle, relationnelle et historique. On n'accepte plus de reléguer l'expérience religieuse à un secteur de la vie. Ce passage comporte des risques de subjectivisme, de rejet de toutes les formes extérieures, de perte de la place privilégiée de l'Écriture. En un mot, on risque de s'enraciner tellement dans le « flux de l'histoire » que l'on perd les perspectives historiques et la force révélatrice dont cette histoire est porteuse, dans la tension de l'événement pascal du Christ.

Le fond du problème nous paraît être ici, non pas seulement l'enracinement historique mais aussi la manière de comprendre la Révélation de Dieu en acte, en mémoire et en espérance, l'Écriture renvoyant à ce « réfèrent hors du texte », en avant. Il faudrait parler aussi d'une morale mystique de réponse, dans un projet où l'homme bâtit avec les autres un monde meilleur manifestant le Royaume eschatologique de Dieu, déjà en acte, mais pas encore achevé².

2. Cette radicalisation historique ne se réalise pas par l'homme isolé. Elle se fait dans l'association d'hommes engagés dans un projet commun en vue de transformer le monde. La communion constitue le lieu même où les hommes s'éduquent mutuellement et où l'expérience religieuse de chacun peut grandir. Mais le langage religieux des groupes (vœux, règles qui assurent un état, une identité, une stabilité) s'est également déplacé. Dans de petits groupes, on cherche un langage religieux significatif et la conformité à des règles, des vœux, etc. est souvent contestée.

Ce passage de la communauté-institution à la « petite communauté » comporte aussi des risques de narcissisme individuel ou de petit groupe, de relâchement dans l'effort de vérification évangélique continue qui critique prophétiquement l'existence. Cependant, les études sociologiques actuelles parlent de la richesse des petits groupes où, dans l'interaction, les itinéraires personnels s'unissent en une communion pour un même projet.

C'est précisément dans cette perspective que de La Salle concevait « l'association » : une communion pour embrasser en Alliance le monde des pauvres par la force de l'Esprit. Les expériences d'hommes sans frontières, plongés dans le monde, trouvent « dans une association d'Alliance », le lieu d'amour et de discernement dans lequel tout ce qui est vécu passe sous le jugement de la parole

¹ Cf. L. PANIER, *Écriture, Foi, Révélation*, pp. 70-77.

² « Un tel témoignage est plus nécessaire que jamais dans notre monde scientifique et technique où l'homme veut en quelque sorte toucher les réalités pour y croire. Il est salutaire que ce témoignage y soit rendu par des hommes que leur consécration à Dieu n'éloigne pas de la participation à la vie de la cité terrestre. Aussi bien le Frère est-il appelé à porter, au cœur même de son activité éducatrice, le témoignage de sa consécration totale à Dieu : par celle-ci, loin de déprécier les réalités terrestres, il manifeste que leur valeur est fondée sur leur origine divine et leur aboutissement eschatologique. Le témoignage du Frère invite de la sorte à un perpétuel dépassement du temporel » (*Décl.* 26, 3).

de Dieu. Communauté de prière, où l'Écriture devient le centre pour discerner la dialectique pascalienne de l'itinéraire personnel de chacun des membres de la communauté. Et par conséquent, communauté dans le monde, ouverte à la totalité de l'histoire, regardant avec des yeux neufs le Corps du Christ en croissance au cœur du monde.

Dans une telle association, une thématique nouvelle peut émerger, en communion avec la thématique lasallienne, mais tout à fait enracinée dans le terrain concret où les Frères vivent aujourd'hui ; des Frères saisis par la vérité de l'Évangile en acte, libres et se libérant ensemble dans l'amour¹.

3. Cette communion d'amour est le foyer d'où peut irradier la force libératrice de l'Esprit déjà à l'œuvre dans le monde. On déplore souvent que les appels du monde soient étouffés par les remparts des œuvres existantes, des institutions qu'il faut maintenir à tout prix. Nous vivons dans un monde nouveau, où de nouveaux appels se font entendre, à cause de la révolution culturelle en cours. Des œuvres qui, à l'origine, remplissaient une fonction sociale concrète l'ont souvent perdue ; de nouvelles nécessités apparaissent dans les centres urbains ou ruraux.

Dans cette situation, on court le risque de se contenter de réponses partielles alors qu'un changement radical serait nécessaire, ou d'aboutir à la dispersion des réponses individuelles, soi-disant « charismatiques », qui ne tiennent plus compte de l'association pour une mission. Notre étude montre que le « rêve » prophétique de M. de La Salle ne se dilue pas en réponses fragmentées. Il se consolide en un projet concret, un ministère ecclésial pour le service de la parole. Ce projet est soumis constamment au jugement de Dieu, puisque c'est son œuvre, son dessein salvifique embrassant la totalité de l'histoire. Il porte en lui-même l'élan pour inventer des réponses nouvelles dans la ligne même de l'œuvre de Dieu entreprise ensemble.

Des études sur le charisme spécifique de l'Institut pourraient mettre mieux en valeur sa perspective prophétique et sapientielle telle que le Fondateur l'avait comprise. La « dés-institutionnalisation » des œuvres ne devrait donc signifier nullement une destruction irréfléchie, mais une critique prophétique de ce qui se fait, en vue de réinventer². En outre, cette révision ne devrait pas être le fait d'un individu ni même de l'Institut ; elle devrait être opérée dans la communauté éducative où parents-élèves-maîtres et Frères sont engagés dans une œuvre d'éducation désormais permanente et mutuelle³. En somme, il s'agit de retrouver l'élan charismatique des « écoles de la foi », foyers du Royaume où les hommes s'éduquent les uns les autres à entrer dans le Corps du Christ en croissance dans le monde.

¹ « Le Frère rencontre Dieu auquel il s'est consacré lorsque, dans la communauté, il s'ouvre et se donne à ses Frères. En les écoutant avec foi, il entend Dieu qui lui parle ; en les aimant et en les servant, il aime et sert le Christ lui-même ; en cherchant à procurer le bien commun et en se soumettant dans ce but au supérieur qui a mission de le reconnaître, c'est à Dieu même qu'il obéit. - Dans la communauté, les Frères se mettent ensemble à l'écoute de Dieu ; ils s'aident mutuellement à être attentifs aux appels que le Seigneur leur adresse par les multiples médiations des événements quotidiens ; ils s'interrogent sur la qualité de leur réponse et s'efforcent de remédier aux insuffisances constatées. - Dans la communauté, les Frères parlent ensemble de Dieu et de son Royaume. La vie communautaire vraie fait naître spontanément des échanges au sujet de Celui qui donne tout son sens à l'existence de chaque Frère comme à propos des engagements apostoliques et des tâches éducatives de chacun » (*Décl.* 20, 4, 5, 6).

² Cf. *Perfectae Caritatis*, 20. « Le Chapitre général se réjouit des signes de renouveau pédagogique qui se manifestent dans l'Institut. Il appelle tous les Frères à participer à ce mouvement avec espérance et courage, sans crainte de s'engager sur des chemins nouveaux, pour répondre aux besoins des jeunes d'aujourd'hui » (*Décl.* 44, 5). « C'est pourquoi le Chapitre général invite les chapitres régionaux et de district à entreprendre l'examen de la situation des œuvres et l'effort d'adaptation qui s'impose, en fonction de la finalité de l'Institut, laquelle est, non pas de tenir des écoles pour elles-mêmes, mais, par le moyen privilégié de l'école, de travailler à l'apostolat de l'éducation » (*Décl.* 49, 2).

³ « Dans le but de traduire son caractère communautaire, l'école des Frères s'efforcera de promouvoir la liberté des jeunes, de les amener à prendre progressivement en charge leur propre éducation... La communauté scolaire ne se formera que suscitée par une communauté formatrice dont la richesse est faite de la diversité et de l'unité de ses membres... » (*Décl.* 46, 3).

4. Nous arrivons à ce qui constitue sans doute le nœud de l'expérience religieuse du Frère : son identification au Christ. À juste titre, on conteste une identification qui se réduirait à une *Sequela Christi* d'après quelques « conseils » tirés de l'Évangile. On refuse une forme de consécration identifiée à la religion des œuvres, de l'imitation, ou même à une « spiritualité consécraire »¹. Les formes de la prière sont, elles aussi, contestées, et l'on court le risque de tomber dans un activisme militant, perdant la dimension mystérique ou aboutissant à des formes gnostiques de connaissance religieuse alimentées par les petits groupes repliés sur eux-mêmes.

Le renouvellement christologique et pneumatologique de l'ecclésiologie peut aider ici ; de même que la redécouverte par l'Église de sa nature missionnaire, d'envoyée au monde pour lui annoncer la Bonne Nouvelle. Cette Église devient le foyer où les hommes vivent leur consécration baptismale avec toutes ses conséquences. De fait, nous l'avons vu, de La Salle ne considère pas les Frères comme de super-chrétiens, et il estime que le don charismatique de l'Esprit les consacre pour le service évangélique des pauvres.

Des études plus poussées sur la consécration et la *Sequela Christi* dans la lumière de cette ecclésiologie renouvelée, pourraient mettre en relief la signification et les exigences évangéliques de l'appel à un service ecclésial de l'accomplissement du mystère de Dieu en acte dans l'histoire, ainsi que la compréhension du « sceau » du baptême comme déclenchement d'un itinéraire dont les données ne sont pas acquises au point de départ².

Pour de La Salle, la dimension christologique fait du Frère un sacrement du Père, de son amour, touché lui-même par son Esprit et recevant le don de toucher les cœurs des autres. *Sequela Christi* et consécration ne se réduisent pas dès lors à une religion intimiste, individualiste, pas même dans une petite communauté ; elles constituent la démarche progressive d'un homme avec d'autres hommes, pour manifester aux pauvres l'amour gratuit de Dieu et les faire accéder à la dignité et à la liberté filiale. Cette conscience prophétique du Christ en croissance dans le monde n'est pas le privilège de quelques-uns : tous participent dans la communion aux promesses eschatologiques, définitivement acquises en Jésus-Christ, actuelles en son Corps, en tension vers leur accomplissement.

5. Ceci nous amène à un cinquième aspect critique de l'expérience religieuse : sa pointe eschatologique. On critique souvent une vision eschatologique de la vie religieuse qui tend à anticiper triomphalement les temps messianiques ; on refuse davantage encore une « supériorité » d'illuminés qui « anticipent » le Royaume, ce qui les amène à manquer de sérieux dans les engagements dans la cité des hommes. L'anticipation eschatologique risque souvent de se confondre avec une « installation », la vie religieuse perdant ainsi toute sa force critique de marche en avant, de recherche prophétique avec d'autres hommes.

Mais ces critiques aboutissent parfois à confondre des idéologies avec l'Évangile ou elles conduisent, après des échecs, à ne plus s'engager du tout ; il arrive aussi que l'on prenne des rêves utopiques pour ce Royaume attendu. Les études actuelles sur l'eschatologie et notamment sur l'espérance chrétienne mettent en valeur la signification et les conditions de l'authentique pointe eschatologique de l'expérience chrétienne : l'espérance ne divise pas les hommes entre eux, mais elle interpelle

¹ Ph. ROQUEPLO, *Expérience du Monde : Expérience de Dieu ?*, pp. 71-79 : la spiritualité consécraire.

² « Exigences de la réponse libre de l'homme baptisé qui entreprend de construire son existence sur la foi en J.-C. et l'espérance de son retour ; qui décide de faire de l'adhésion par amour à la volonté du Père la règle de sa vie, de mettre son intelligence, ses ressources affectives, ses forces physiques au service de ses Frères en vue de l'achèvement du dessein d'amour de Dieu. Ainsi, comme toutes les formes de vie chrétienne, la vie religieuse du Frère est régie par l'idéal de l'Évangile » (*Décl.* 17, 3). « Chaque Frère vivra donc le cheminement personnel de sa vocation en référence permanente à ses Frères et aux règles de l'Institut ainsi qu'aux appels des hommes de son temps. Par ailleurs, il se persuadera qu'une des applications du principe de subsidiarité consiste à prendre l'initiative d'une réponse personnelle et à persévérer dans la fidélité à l'Esprit. En effet, cette fidélité à l'Esprit est, selon saint J.-B. de La Salle, l'élément unifiant de la vie du Frère » (*Décl.* 14, 5).

plutôt chacun à l'intérieur de lui-même, jugeant ce qui est faux et ouvrant sans cesse à la vérité, la fidélité, la véracité du Dieu qui appelle et qui sauve.

Nous avons vu que cette pointe eschatologique marque toute l'expérience personnelle de M. de La Salle avec ses Frères, assemblés pour tenir des écoles. Il exerce continuellement une autocritique prophétique vis-à-vis de lui-même, en référence à la grandeur de « l'ouvrage de Dieu ». C'est sous ce jugement que les *MTR* remettent aussi constamment les Frères. Cette « pointe eschatologique » explique son inflexibilité critique à l'endroit d'institutions et d'autorités ; mais sa critique n'est pas celle d'un idéologue qui s'appuierait sur quelques textes évangéliques pour faire ce qu'il veut. Au contraire, il discerne, il cherche, se mettant en Église sous le jugement ultime de la parole de Dieu. Dès qu'il perçoit visiblement l'exigence de l'œuvre de Dieu dans le concret, rien ne peut l'en détourner ; il poursuit obstinément le « rêve » qu'il a entrevu ; mais celui-ci n'est pas hors du monde ; au contraire, de La Salle voit dans la réalité de son action et de celle de ses Frères, le « nouveau peuple » en train de naître et qu'ils contribuent à « engendrer à Jésus-Christ ».

Dans les écoles de la foi, Frères et élèves s'éduquent mutuellement à vivre selon l'esprit du christianisme, c'est-à-dire selon les maximes de Dieu et non celles du monde. Cette caractéristique eschatologique de la vie selon la sagesse de Dieu serait mieux comprise par des études qui mettraient en valeur la dialectique pascalienne de l'itinéraire évangélique d'hommes voués à bâtir la cité des hommes en se dépassant sans cesse, en oubliant le passé, en critiquant la fausseté et l'injustice, sous la poussée de l'Esprit qui crie en eux : « Viens Seigneur Jésus ! »¹.

Nous avons de la sorte une conscience aiguë que cette étude n'est qu'ébauchée et que notre travail reste ouvert : les perspectives du renouveau anthropologique, l'approfondissement de la théologie de la Révélation, du monde et de l'Église, de l'eschatologie, peuvent renouveler la compréhension du langage religieux qui a soutenu et guidé des générations d'hommes et de femmes, attirés par la force toujours actuelle de l'Évangile.

Nous pensons cependant que notre étude contribue modestement à l'approfondissement de la question des « fondements évangéliques de la vie religieuse » par la critique qu'elle implique d'une spiritualité superposée à l'histoire concrète d'un homme avec toute l'ambiguïté et la fragilité des relations qu'il noue et dénoue dans une démarche intramondaine ; par la critique d'une spiritualité d'œuvres, d'une spiritualité d'imitation, ou de *Sequela Christi* désincarnée, d'une spiritualité eschatologique d'évasion. Plus positivement, nous espérons avoir montré comment l'expérience de Dieu ne se fait que dans un itinéraire relationnel historique, dans une communion au sein de laquelle la mission du Fils de l'homme est assumée par un don de l'Esprit, en vue d'annoncer le Royaume en acte.

Il nous semble aussi que l'étude des sources lasalliennes ouvre aux Frères des Écoles chrétiennes d'aujourd'hui un vaste et riche domaine pour se découvrir en communion avec le projet qui a été déclenché dans l'histoire par l'obstination évangélique d'un homme de foi. Nous n'avons ni la possibilité ni le désir de construire une spiritualité lasallienne ; nous n'avons pas voulu exalter le génie religieux ou pédagogique de M. de La Salle ; ce qui nous intéresse, c'est que le charisme qui s'est manifesté dans son itinéraire d'incarnation et de kénose demeure vivant dans une communion qui peut, avec la force de l'Esprit, trouver aujourd'hui sa capacité de mémoire et de rêve et la traduire dans un engagement pour le service de l'éducation des jeunes, pour la manifestation dans notre monde de la présence active de l'Esprit de Dieu.

¹ « Catéchiser, c'est aider le baptisé à entrer consciemment dans la réalité du mystère auquel le sacrement l'a introduit. C'est lui faire entendre la parole de Dieu qui l'éclaire sur le sens de son existence, lui apprend à vivre celle-ci comme la réponse à un appel, l'amène à comprendre et à construire le monde et l'histoire dans la lumière de l'unique dessein d'amour, l'engage à se consacrer avec amour dès à présent au service de ses Frères en vue de l'édification d'un monde plus humain, le soutient dans son espérance du salut définitif » (*Décl.* 38, 2).

Le renouveau auquel le Concile a appelé est à peine amorcé. Des études plus approfondies dans le domaine historique et théologique s'imposent si l'on veut vraiment poursuivre dans la ligne sapientielle charismatique l'œuvre des Frères, œuvre d'Église, dans laquelle de La Salle sut voir l'œuvre de la sagesse de Dieu en acte, mettant le salut à la portée des plus défavorisés.

Mais ces études ne peuvent épargner les vicissitudes laborieuses des recherches concrètes, des démarches d'hommes de foi cherchant à structurer leur vie dans une association pour un projet qui se transcende et se dépasse sans cesse. C'est donc à la base, dans ces foyers où s'unissent les itinéraires d'hommes de foi assemblés non pas pour eux-mêmes, mais pour se libérer avec les autres, que la vérité de Dieu à laquelle de La Salle s'est attaché obstinément, se montrera efficace et visible pour tous. C'est ainsi que, jour après jour, cette vie « religieuse » se fonde sur l'Évangile : qui saisit le Frère au cœur, l'envoie vers les jeunes, et dont la force éclate au cœur de la relation éducative¹.

¹ Voir *Déclaration* 25, 1-2, spécialement le passage suivant : « Le Frère ne doit pas craindre de perdre Dieu en allant parmi les jeunes « pour les servir » (Mat. 29: 28) ni de s'éloigner du Christ en « se dépensant parmi les hommes » (2 Cor. 12: 15). Au contraire, l'exercice de l'apostolat authentique est pour lui source de croissance spirituelle » (*Décl.* 25, 2).

TABLE DES MATIÈRES DU VOLUME II

DEUXIÈME PARTIE

Le recours à l'Écriture dans les <i>Méditations pour le Temps de la Retraite</i> de saint Jean-Baptiste de La Salle	2
INTRODUCTION	3
§ 1 – Le contexte des citations néotestamentaires des <i>M T R</i>	3
§ 2 – Les citations néotestamentaires dans les <i>M. T. R.</i>	11
§ 3 – Précisions sur la méthode de travail de la 2 ^e Partie	19
<i>Annexes I et II à l'introduction</i>	21
CHAPITRE I : L'action de la Providence de Dieu dans l'appel des Frères pour l'établissement des écoles chrétiennes (<i>Méditations</i> 193-194)	31
§ 1 – Le « point de départ » des <i>M T R</i>	31
§ 2 – L'actualisation, dans la vocation et le ministère du Frère, de la volonté salvifique de Dieu, au profit des enfants loin du salut	36
§ 3 – Exigences évangéliques de l'appel des maîtres pour le salut de la jeunesse	46
§ 4 – Le fondement évangélique de la Société des F. S. C. à la lumière des citations communes aux <i>Méditations</i> 193-194 et aux <i>M D F.</i> ..	52
§ 5 – Le fondement évangélique de la vie du Frère d'après les <i>Méditations</i> 193-194 ..	56
CHAPITRE II : La <i>Sequela Christi</i> du Frère, ministre de l'Évangile (<i>Méditations</i> 195-196) ..	63
§ 1 – « Coopérateurs de J.-C. au salut des âmes »	63
§ 2 – Exigences concrètes de l'identification du Frère au Christ	73
§ 3 – Le fondement évangélique de la vie du Frère d'après les <i>Méditations</i> 195-196 ..	86
CHAPITRE III : La manifestation visible de l'œuvre salvifique de Dieu dans le ministère et la personne du Frère (<i>Méditations</i> 197-198)	92
§ 1 – La visibilité de l'action de la Providence	92

§ 2 – Les Frères « envoyés » visibles de Dieu auprès des enfants	99
§ 3 – L’action de Dieu visible dans l’histoire et qui, par le ministère du Frère, « fait histoire » du salut pour les enfants	119
CHAPITRE IV : La réalisation sacramentelle de l’œuvre de Dieu dans le ministère ecclésiastial du Frère (<i>Méditations</i> 199-200)	121
§ 1 – L’origine apostolique et la signification ecclésiale du ministère du Frère	121
§ 2 – L’authentification évangélique du ministère ecclésiastial du Frère	135
CHAPITRE V : Le zèle du Frère pour le salut des jeunes (<i>Méditations</i> 201-202)	148
§ 1 – L’appel de Dieu au « ministère » exige du Frère un zèle ardent pour le salut des enfants	148
§ 2 – Le zèle de Dieu pour la Nouvelle Alliance manifesté dans le ministère et dans la personne du Frère	165
CHAPITRE VI : La « Correction » expression du zèle évangélique du Frère (<i>Méditations</i> 203-204)	177
§ 1 – Le contexte lasallien des <i>Méditations</i> sur la correction	177
§ 2 – Signification et exigences évangéliques de la correction	180
§ 3 – La place des <i>Méditations</i> sur la correction dans le mouvement d’ensemble des <i>M TR.</i>	192
CHAPITRE VII : Le Frère, ministre de Dieu, sous le jugement eschatologique de la parole de Dieu (<i>Méditations</i> 205-206)	195
§ 1 – Le jugement eschatologique porte sur la qualité évangélique du service de l’œuvre de Dieu	195
§ 2 – Le jugement eschatologique du Frère porte sur la qualité évangélique et technique de ses tâches concrètes	206
CHAPITRE VIII : L’accomplissement du salut, déjà commencé et attendu dans le ministère évangélique du Frère (<i>Méditations</i> 207-208)	217
§ 1 – La récompense du Frère dès ici-bas, dans l’attente de la récompense définitive	217
§ 2 – L’espérance de la récompense définitive source d’un engagement plus résolu	227

CONCLUSION de la Deuxième Partie	232
§ 1 – « L'Évangile dans la conjoncture »	232
§ 2 – Le recours aux grandes synthèses pauliniennes sur le « Mystère » et le « Ministère »	235
§ 3 – L'appel à une vie évangélique : sens des citations des Évangiles	238
CONCLUSION GÉNÉRALE	241
§ 1 – L'itinéraire évangélique de saint J.-B. de La Salle et sa thématization dans les <i>M T R.</i>	241
§ 2 – Le rôle de l'Écriture dans les <i>M T R.</i> et le fondement évangélique de la vie du Frère	250
§ 3 – Contribution de cette étude à la question des fondements évangéliques de la vie religieuse	255